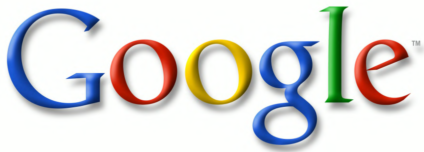


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

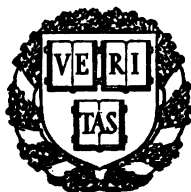
Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



Digitized by Google

Fv 1435.14

Harvard College
Library



FROM THE BEQUEST OF
FRANCIS BROWN HAYES
Class of 1839
OF LEXINGTON, MASSACHUSETTS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

GILBERT STENGER

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE PENDANT LE CONSULAT

SIXIÈME SÉRIE

L'ARMÉE — LE CLERGÉ — LA MAGISTRATURE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Librairie académique PERRIN

Digitized by Google

Digitized by Google

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE PENDANT LE CONSULAT

SIXIÈME SÉRIE

Digitized by Google

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Histoire de la Société française pendant le Consulat.

EN VENTE

1re série. — **La Renaissance de la France**, 1 fort vol. in-8° écu, 1903 . . . . 5 francs.

2e série. — **Aristocrates et Républicains; les émigrés et les complots; les hommes du Consulat**, 1 fort vol. in-8° écu, 1904. 5 francs.

3e série. — **Bonaparte; sa famille. — Le monde et les salons**, 1 fort vol. in-8° écu, 1905. 5 francs.

4e série. — **Les Écrivains et les Comédiens. — Littérature et théâtre**, 1 fort vol. in-8° écu, 1905. . . . . 5 francs.

5e série. — **Les Beaux-Arts. — La Gastronomie**, 1 fort vol. in-8° écu, 1907. . . . . 5 francs.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

Le retour des Bourbons, 1814-1815, d'Hartwell à Gand. — Le règne des Émigrés.

EN PRÉPARATION

Le retour de l'Ile d'Elbe. — Du Capitole à la Roche Tarpéienne.

Digitized by Google

Digitized by Google



GILBERT STENGER

Digitized by Google

GILBERT STENGER

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE PENDANT LE CONSULAT

SIXIÈME SÉRIE

L'ARMÉE — LE CLERGÉ — LA MAGISTRATURE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

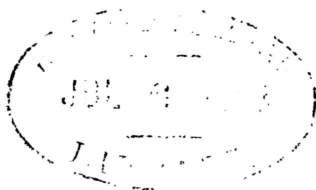
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1908

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

Digitized by Google

Fr 1435.14



Hayes Fund

Digitized by Google

PRÉFACE

Ce sixième volume est le dernier de mes études sur la société du Consulat.

Dans ceux qui ont précédé celui-ci, se trouve d'abord un tableau de la renaissance de la France, au début du pouvoir consulaire de Bonaparte ; puis, sa lutte émouvante avec les factions conjurées contre sa politique, qui les tenait en échec : jacobins, anarchistes ; chouans et royalistes. Pour combattre ces ennemis de l'intérieur, il reçut un secours puissant des hommes, issus de la Révolution, assagis et éclairés par les luttes parlementaires ; et j'ai tâché de bien dessiner ces figures de fonctionnaires distingués, qui le secondèrent puissamment de leur intelligence et de leur expérience : fils de l'aristocratie exilée, ou plébéiens que l'étude avait policés. Les meilleurs et les plus célèbres ont défilé dans le volume, qui porte le titre d'*Aristocrates et républicains*.

Alors, la société rassurée, les salons des grandes dames furent ouverts : grandes dames d'autrefois, ou grandes dames des temps nouveaux, chez

Digitized by Google

elles la foule accourut, et les conversations polies s'échangèrent entre les grands seigneurs rentrés d'exil, attirés par le prestige de la gloire du général Bonaparte, et les littérateurs, et les auteurs dramatiques, et les comédiens, et les artistes, coudoyant les généraux blessés et convalescents, arrivés tout poudreux des champs de bataille de l'Europe. Telle fut la matière du volume intitulé: *Le Monde et les salons*.

Après cela, je devais parler de la littérature, des théâtres, des beaux-arts et des artistes. Deux volumes ont été consacrés à cette étude.

Il restait à mettre en relief les grandes institutions qui sont les assises d'un État: l'armée, le clergé, la magistrature, l'instruction publique. C'est le sujet des matières contenues en ce sixième volume.

J'ai montré Bonaparte reconstituant l'armée désorganisée par l'insouciance du Directoire, sous des généraux incapables; Bonaparte créant une garde consulaire, avec intention, pour lui servir d'appui dans l'ascension du pouvoir suprême, que déjà il désirait; puis, ses camps d'instruction, avant l'invasion préméditée de l'Angleterre, qu'il fit tourner en invasion de l'Allemagne. J'ai fait suivre ce chapitre sur l'armée, par le portrait des généraux, qui furent ses favoris. Pour eux, j'ai dépassé la limite du Consulat, sans quoi leurs portraits n'auraient offert qu'une ébauche imprécise.

L'étude sur le clergé est surtout l'histoire de

Digitized by Google

l'établissement du Concordat, signé en 1802, et le portrait des grands prélats et des ecclésiastiques éminents de cette époque. Et rien n'est plus attachant que d'observer, dans ces négociations entre Paris et Rome, d'un côté, les manières tranchantes, presque brutales du général Bonaparte, et de l'autre, l'attitude bienveillante, onctueuse et douce du moine Chiaramonte, qui était Pie VII [1].

La magistrature, sous le Consulat, est intéressante à étudier, à cause des grandes questions d'ordre social qui, alors, furent discutées, et des hommes illustres qui y apportèrent la lumière de leur science juridique et de leur raison: jurisconsultes, orateurs diserts, éloquents, énergiques, tels que Target, Tronchet, Merlin de Douai, Portalis, Bigot de Préameneu, et même Henrion et Pansey, et encore, Locré, qui rédigea les procès-verbaux des discussions suivies au Conseil d'État.

L'instruction publique, pendant le Consulat, fut soumise à une suite de tâtonnements et de mesures provisoires, qui aboutirent, enfin, en 1806, à la création de « l'Université ». Du milieu de ce chaos,

1. De Gourgaud, t. II, p. 61. Napoléon disait :
« J'avais fait un concordat avec le Pape pour tout consolider et me rattacher, par suite de ce nouvel arrangement, les vrais catholiques. Je devais avoir le Pape près de moi, et alors j'aurais été le maître de la religion, comme si j'en étais le chef unique. Le Pape aurait fait tout ce que j'aurais voulu, et je n'aurais éprouvé aucun ennui de la part des dévots. Le Pape eût été censé faire tout ; et c'était pour lui que j'ai dépensé plusieurs millions à disposer magnifiquement l'hôtel de l'archevêché à Paris. Mon intention était que, après ma mort, toute l'Italie fût réunie en un seul royaume ayant sa capitale à Rome et dont mon deuxième fils eût été le souverain. Il est ridicule que les Papes exercent leur puissance sur les sujets d'un autre souverain. »

Digitized by Google

on voit émerger deux figures très opposées l'une à l'autre : celle de Fourcroy, savant convaincu et honnête homme, qui dut céder au politicien insinuant et ambitieux que fut Fontanes, lequel obtint, par son obséquiosité et ses courbettes, la place de grand maître de l'Université, que méritait Fourcroy.

J'ai terminé ce volume par une conclusion, un jugement sur Bonaparte, premier consul et non, l'empereur Napoléon; jugement que m'ont inspiré les dix ans de lectures et d'observations d'où est sorti cet ouvrage.

G. S.

Digitized by Google

LIVRE I

CHAPITRE PREMIER

L'ARMÉE

SOMMAIRE. — § 1. — L'armée, avant le coup d'État de Brumaire. — Ce qu'a écrit Stendhal sur l'armée. — L'enthousiasme de l'armée, à l'annonce du retour de Bonaparte revenant d'Égypte. — Manière d'être de Bonaparte, en Égypte. — Ses travaux de réorganisation de l'armée. — Comment il recrute des chevaux pour la cavalerie. — Adulations de Bonaparte envers l'armée. — Translation aux Invalides, des restes de Turenne. — Le discours de Carnot. — Sévérité envers les réfractaires et les déserteurs.

SOMMAIRE. — § 2. — Bonaparte s'aperçoit que ses adulations ont été poussées trop loin ; il réagit. — Il fait prononcer par Fontanes l'éloge de Washington, qui vient de mourir. — Sa victoire de Marengo. — Résurrection, dans le peuple, de l'esprit militaire, provoqué par cette victoire. — Mort de Desaix. — Bonaparte accepte, comme aides de camp, ceux de Desaix : Rapp et Savary. — Inspection de Savary dans les places fortes des provinces italiennes, nouvellement conquises sur les Autrichiens. — Généraux qui deviennent ambassadeurs ; vieux militaires placés dans les administrations civiles. — Prestige que donne à Bonaparte la victoire de Marengo. — Distribution d'armes d'honneur ; lettre du Premier Consul au sergent Léon Aune. — Création d'une garde consulaire ; conditions pour y être admis ; quatre officiers généraux la commandent. — Ce qu'est un grenadier de cette garde, d'après le capitaine Coignet. — Visite aux casernes ; les corps de garde ; salaire d'un grenadier. — Inscriptions aux drapeaux, afin d'enflammer davantage le courage des soldats. — Les costumes éclatants donnés aux brigades. — Type d'un *grognard*, d'après d'Houdetot.

Digitized by Google

SOMMAIRE. — § 3. — Les mots de république et de liberté disparaissent, peu à peu, des proclamations de Bonaparte à l'armée. — Différence entre les officiers de l'armée d'Italie, qui fut la sienne, et les officiers de l'armée du Rhin, qui fut celle de Moreau. — Pour se débarrasser des officiers et des soldats de l'armée de Moreau, il les envoie combattre les révoltés de Saint-Domingue. — Honneurs réservés aux officiers, dans les fêtes officielles. — Révision des comptes des fournisseurs d'armée. — Réformes dans l'administration de l'armée ; notamment celles préconisées par Marmont, touchant l'artillerie ; celles de Junot, touchant la coiffure et la chevelure. — Recrutement de l'armée par la « conscription ». — « Camps d'instruction » établis, en face des côtes de l'Angleterre. — Le camp n° 1, commandé par Bernadotte, en Hanovre ; le camp n° 2, par Marmont, à Utrecht ; le camp n° 3, par Davout, à Ostende ; le camp n° 4, par Soult, à Boulogne ; le camp n° 5, par Ney, à Étaples et Montreuil ; dédoublement de ce dernier par un camp n° 6, pour Lannes. — Les travaux exécutés à Boulogne par les soldats ; creusement des ports de Vimereux et Ambleteuse ; assainissement des terrains submergés par les eaux. — Contentement des soldats. — Activité de Bonaparte. — Ses visites inopinées à Boulogne. — Son pied-à-terre à Pont-de-Brique. — Les adulations de Soult envers Bonaparte. — Le franc-parler de Lannes ; son héroïque courage. — Ney ; son mariage avec Mlle Auguié, amie d'Hortense de Beauharnais.

SOMMAIRE. — § 4. — Bonaparte avait-il l'intention d'envahir l'Angleterre ? — L'opinion de Pelet de la Lozère ; l'opinion de Marmont. — Bonaparte n'oublie pas l'Égypte ; il s'occupe de la ravitailler. — Les vents contraires, seuls, empêchent ce ravitaillement, préparé par Savary. — Privilèges et honneurs, accordés à l'armée, par le Premier Consul. — Ce qu'est, au total, un soldat. — Création de la Légion d'honneur. — Exaltation de l'esprit du soldat, en vue de mériter la croix de chevalier. — Décoration du grenadier Coignet. — Avec le temps, l'amour de la liberté et de la gloire est remplacé, dans l'âme des officiers, par le culte de l'intérêt. — Bonaparte a contribué lui-même à cette substitution. — Comment il s'y est pris. — Les suites néfastes qui en résultèrent.

§ 1er

C'était au lendemain du coup d'État de Brumaire : Bonaparte, premier Consul, n'avait encore qu'un pouvoir nominal. Il se sentait assurément plus fort que ses deux collègues ; mais, derrière lui,

Digitized by Google

s'agitaient des hommes importants, d'une renommée bien établie, et des généraux populaires, tels Moreau, Bernadotte, Masséna, Augereau, contre lesquels il était sans défense. L'armée commandée jadis en Italie, l'armée qui l'avait fait ce qu'il était, l'armée qu'il avait illustrée de victoires inoubliables, l'armée enfin, avec laquelle il avait pu dicter le traité de Campo-Formio, n'existait plus ; et, chef de gouvernement, son autorité, pour s'affirmer et grandir, ne disposait d'aucune force mobile. S'il avait des lieutenants dévoués, il n'avait plus de soldats. Sans troupes disciplinées dont il serait le maître, ses actes à l'intérieur, sa parole, envoyée au delà des frontières, ne produiraient aucun effet. Pour gouverner le pays, comme le désirait son ambition ardente et inassouvie, il lui fallait donc une nouvelle armée dont il se servirait contre ses ennemis personnels et contre les ennemis de la France.

Comment la faire surgir du chaos où se débattait la nation ?

Depuis son retour d'Égypte, il était témoin du désarroi régnant au ministère de la guerre. Barras était trop occupé de ses plaisirs, pour veiller aux affaires publiques ; Moulin était d'une incapacité notoire ; et les autres membres du Directoire, avocats beaux phraseurs, jaloux et défiants contre tout homme, qui portait l'épée, laissaient aller à la dérive les intérêts militaires. L'intrigue, alors, était plus puissante que le talent, plus féconde que la gloire. D'ailleurs, la concussion et le vol existaient partout, établissant la misère en permanence dans les rangs, — une misère effroyable [1]. Les recrues, découragées

1. Les fournisseurs qui offraient les plus fortes commissions étaient choyés et préférés aux moins généreux. Carnot seul fit exception. Il ra-

Digitized by Google

tout de suite par les privations, désertaient ou bien regimbaient contre les commandements de leurs supérieurs un peu sévères. Elles les dénonçaient comme antipatriotes et finissaient, le plus souvent, par obtenir leur changement ou leur destitution. C'était l'anarchie. Et le pillage des fermes et la maraude dans les champs constituaient, pour ces troupes faméliques, le seul moyen d'exister.

Il en avait été de même aux premiers temps de la République [1] ; mais on était alors aux jours

conte en ses *Mémoires* (T. II, p. 217) le fait suivant : « Il s'agissait d'une fourniture de chevaux. La riche compagnie Lanchère se présenta pour soumissionner avec des conditions qui devaient lui valoir la préférence. Or, sous le dernier gouvernement, imitateur en ceci, dit-on, de ceux qui avaient précédé 89, il était d'usage qu'aucun marché ne fût passé, sans que l'on offrît au ministre un bouquet. Plus l'affaire était considérable, plus le bouquet devait être gros. Celui-ci fut estimé par les adjudicataires à la somme de 50.000 francs. Le représentant de la compagnie se présenta donc au ministre avec un portefeuille qu'il lui offrit tout simplement... Carnot prit dans le portefeuille la somme qui s'y trouvait et versa les 50.000 francs en acompte dont il se fit donner un reçu. »

1. « Ce qu'il y a de sûr, disait Stendhal, en son *Histoire de Napoléon* (p. 127) c'est qu'on aurait peine aujourd'hui à se faire une idée du dénûment et de la misère de cette ancienne armée d'Italie. Les caricatures les plus grotesques, fruit du génie inventif de nos jeunes dessinateurs, restent bien au-dessous de la réalité. Une réflexion peut suffire : les riches de cette armée avaient des assignats et les assignats n'avaient aucune valeur en Italie...Me permettra-t-on des détails encore plus vulgaires ? Mais, en vérité, je ne saurais comment rendre ma pensée par des équivalents. Deux officiers, l'un chef de bataillon et l'autre lieutenant, tous deux tués à la bataille du Mincio en 1800, n'avaient entre eux deux, lors de l'entrée à Milan, en mai 1796, qu'un pantalon de casimir noisette et trois chemises. Celui qui ne portait pas le pantalon prenait une redingote d'uniforme, croisée sur la poitrine, qui, avec un habit, formait toute leur garde-robe, et encore ces deux vêtements étaient raccommodés en dix endroits et de la façon la plus misérable. Ces deux officiers ne reçurent pour la première fois de la monnaie métallique qu'à Plaisance. Ils eurent quelques pièces de sept sols et demie de Piémont avec lesquelles ils se procurèrent un pantalon noisette. Ils jetèrent dans l'Adda, la culotte précédente qui était de satin. Celui qui ne la portait pas était en caleçon et en redingote... Rien n'égalait la misère de l'armée que son extrême bravoure et sa gaieté. »

Lisons encore, du sergent Fricasse, ses souvenirs de 1795 : « La misère augmentait tous les jours pour les défenseurs de la patrie. Nous avons été réduits à 12 onces de pain par jour, et bien des fois on ne pouvait en avoir. Il fallait cependant faire son service, bivouaquer et monter la garde très souvent. Mais le printemps nous produisait des plantes pour un peu nous

Digitized by Google

héroïques du patriotisme. Les soldats, sans souliers, sans habits, sans équipages, sans ambulances, marchaient enthousiasmés par leur amour de la patrie et l'idée qu'ils étaient les défenseurs de la liberté. Ils méprisaient les troupes qu'on leur opposait, les traitant d'esclaves ou d'*imbéciles pitoyables*, qui se battaient pour conserver leurs chaînes. « En 1794, écrit Stendhal, nous n'avions aucune sorte de religion. Notre sentiment intérieur et sérieux était tout rassemblé dans cette idée : « être utile à la patrie. » Tout le reste, l'habit, la nourriture, l'avancement, n'étaient à nos yeux qu'un misérable détail éphémère. » Sur leur lit de douleur, les blessés envisageaient la mort avec sérénité, ayant sacrifié leur vie à l'affranchissement des peuples, soumis au joug des rois. C'était avec ces soldats que le vieux Kellermann avait vaincu à Valmy ; Dumouriez, à Jemmapes ; et Bonaparte à Lodi. Mais, depuis lors, les généraux, qui leur avaient succédé, n'avaient subi que des défaites, et les troupes, livrées à la désespérance, aussi mal nourries, aussi mal habillées, plus mal peut-être qu'autrefois, ne désiraient plus la guerre, mais la paix. Les armées, dépourvues de leur ancien idéal, n'étaient plus invincibles. Leurs chefs, devenus ambitieux et avides, — ainsi Augereau et Masséna, — remplissaient leurs fourgons avant de songer aux hommes qu'ils commandaient ;

soutenir, qui étaient des feuilles de pois sortant à peine de terre, des coquelicots au feu d'enfer, du sarrasin, du pissenlit. Avec tous ces herbages, nous en faisions une farce que nous mangions en guise de pain, et lorsque le seigle est venu en grains, on allait lui couper la tête, et on le faisait griller sur le feu. Les pommes à peine défleuries nous servaient aussi de nourriture... C'était vraiment une grande misère. On voyait plusieurs soldats cachés derrière les haies, attendant que le laboureur qui plantait des pommes de terre fendues en quatre, pour en récolter pour l'hiver prochain fût parti de son champ. Aussitôt les soldats affamés parcouraient le champ, cherchant dans la terre les petits morceaux de pommes de terre et revenaient au camp avec leur petite proie et les faisaient cuire. »

Digitized by Google

et ces exemples, funestes à la discipline, avaient détruit la valeur des combattants [1].

Telle était l'armée que Bonaparte trouvait au 18 brumaire, avec les caisses vides, les frontières dégarnies devant l'étranger menaçant. Quand il voulut connaître l'état de situation de toutes les forces disponibles, le ministre de la guerre ne put lui fournir aucune indication. On ne savait en quel lieu les brigades étaient casernées, celles qui formaient l'armée du Rhin et celles qui formaient l'armée d'Italie. Il dut envoyer ses aides de camp à la recherche des divisions, avec la recommandation de rapporter, autant qu'il serait possible, la composition de

1. Dans la VIII[e] division militaire, d'après Rocquain *(De l'État de la France au 18 brumaire)*, le service des fourrages va on ne peut plus mal.. Les magasins ne sont approvisionnés qu'au jour le jour. Dans la plupart des postes, on ne trouve pas d'avoine ; dans d'autres, il n'y a ni foin, ni avoine. Il y a cependant, dans la VIII[e] division, 500 chevaux à nourrir. Le service des bois et lumière est à la charge du corps, depuis le 1[er] pluviôse an IX, moyennant 0 fr. 80 par mois et par homme. Cette somme est de beaucoup insuffisante dans le Midi. Il est arrivé que les troupes ont brûlé jusqu'aux lits de camp et aux portes des corps de garde, ou qu'elles ont été laissées sans lumière la nuit, ce qui est susceptible des plus grands inconvénients. Les généraux et les administrations militaires m'ont invité à prier le gouvernement de revenir sur cette mesure. Beaucoup d'oliviers ont été coupés et les planchers du palais du vice-légat à Avignon ont été brûlés. »

De Barbé Marbois, dans la XIII[e] division militaire. « L'état-major de l'armée de l'ouest suffirait à une armée de 100.000 hommes, et celle-ci n'est que de 25.000 hommes ou environ. Les officiers sans troupes sont, en général, payés exactement de leurs appointements, et l'arriéré du soldat s'augmente de cette préférence. Les soldats mal vêtus, mal logés, quelquefois mal nourris, s'irritent du faste de quelques-uns de leurs chefs. Les autres citoyens, encore plus misérables, en témoignent de l'indignation, et quelques malintentionnés alimentent ces germes, entretiennent un mécontentement sourd, que des causes imprévues peuvent faire éclater subitement. Si le soldat était quelque temps sans solde, les factieux le porteraient avec une grande facilité à des désordres extrêmes. Une insurrection récente, un officier assassiné en plein jour par ses soldats, prouvent suffisamment la grandeur du danger. La plupart des caisses publiques étaient violées par les généraux. On m'a dit : « Ces dépenses ne sont pas toutes fort régulières, mais c'est un moyen d'attacher au gouvernement. » Pitoyable défense ! Des hommes qui n'ont point d'autre cause d'attachement, retirent leur affection dès qu'on ne les paye plus ! C'est à ne jamais finir... si j'en crois les rapports qui m'ont été faits, les propos de quelques officiers seraient propres à alarmer les vrais amis de l'ordre : « Les richesses et la fortune sont pour les braves... prenons. On trouvera nos comptes à la bouche des canons. »

Digitized by Google

chaque corps. Mais il avait confiance en l'avenir. Il ne doutait pas qu'il ne surmontât toutes les difficultés. Il se rappelait ses débuts en Italie, ses marches forcées avec des soldats à peine vêtus, n'ayant pour abri durant les nuits froides que des broussailles clairsemées [1]. Il savait comment parler à ces hommes, toujours braves parce qu'ils étaient français, toujours gais, toujours audacieux, toujours intrépides malgré leur misère et leur abandon [2]. Déjà, en

1. Général Pelleport, *Souvenirs*, p. 30.

2. La première fois qu'il s'adresse aux soldats, avant de transporter son quartier général à Albengo, voici ce qu'il leur dit : « Soldats, vous êtes nus, mal nourris ; le gouvernement vous doit beaucoup, il ne peut rien vous donner. Votre patience, le courage que vous montrez au milieu de ces rochers, sont admirables. Mais ils ne vous procurent aucune gloire. Aucun éclat ne rejaillit sur vous. Je veux vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde. De riches provinces, de grandes villes seront en votre pouvoir. Vous y trouverez honneur, gloire, richesse ! Soldats d'Italie, manqueriez-vous de courage ou de constance ! » Ces dernières paroles furent couvertes d'acclamations. Le dévouement des soldats lui était acquis à jamais.

Arrivé à Milan, il adresse à l'armée une nouvelle proclamation, une des plus belles qu'il ait faites : « Soldats, vous vous êtes précipités comme un torrent du haut de l'Apennin. Vous avez culbuté, dispersé tout ce qui s'opposait à votre marche. Le Piémont, délivré de la tyrannie autrichienne, s'est livré à ses sentiments naturels de paix et d'amitié pour la France. Milan est à vous, et le pavillon républicain flotte dans toute la Lombardie. Les ducs de Parme et de Modène ne doivent leur existence politique qu'à votre générosité. L'armée, qui vous menaçait avec tant d'orgueil, ne trouve plus de barrière qui la rassure contre votre courage. Le Pô, le Tessin et l'Adda, n'ont pu vous arrêter un seul jour. Ces boulevards si vantés de l'Italie ont été insuffisants. Vous les avez franchis aussi rapidement que l'Apennin... Tant de succès ont porté la joie dans le sein de la patrie. Vos représentants ont donné une fête, dédiée à vos victoires, et qui doit être célébrée dans toutes les communes de la république. Là, vos pères, vos mères, vos épouses, vos sœurs, vos amantes se réjouissent de vos succès et se vantent avec orgueil de vous appartenir... Oui, soldats, vous avez beaucoup fait. Mais ne vous reste-t-il plus rien à faire ? Dira-t-on de nous que nous avons su vaincre, mais que nous n'avons pas su profiter de la victoire ? La postérité vous reprochera-t-elle d'avoir trouvé Capoue dans la Lombardie. Mais je vous vois déjà courir aux armes ; un lâche repos vous fatigue. Les journées perdues pour la gloire le sont pour votre bonheur. Eh bien ! partons. Nous avons encore des marches forcées à faire, des ennemis à soumettre, des lauriers à cueillir, des injures à venger !... que ceux qui ont aiguisé les poignards de la guerre civile en France, qui ont lâchement assassiné nos ministres, incendié nos vaisseaux à Toulon, tremblent ! L'heure de la vengeance a sonné... Mais que les peuples soient sans inquiétude ! Nous sommes amis de tous les peuples et particulièrement des descendants des Bru-

Digitized by Google

traversant la France, depuis son débarquement à Fréjus, il avait vu, sur les routes, les conscrits en marche, pousser des hurrahs, en son honneur et crier: « Vive Bonaparte! vive notre père! » Le capitaine Coignet raconte qu'il était alors, comme grenadier, en garnison à Fontainebleau, lorsqu'on apprit le retour d'Egypte du général. « Nos officiers en deviennent fous, écrit-il, parce que le chef de bataillon le connaissait » et c'était de toutes parts une joie bruyante.

Sans doute, — Bonaparte le savait, — cette nouvelle armée serait peuplée de conscrits. Il avait laissé, en Égypte, ses vieilles moustaches, ses *grognards*, comme il les avait appelés. Mais n'était-ce pas avec des conscrits qu'il avait jadis conquis l'Italie et détruit les armées piémontaises et autrichiennes? Parmi toutes les pensées qui obsédaient son cerveau, celle-ci, la guerre future, était la plus absorbante[1].

tus, des Scipion et des grands hommes que nous avons pris pour modèles. Rétablir le Capitole, y placer avec honneur les statues des héros qui le rendirent célèbre, réveiller le peuple romain engourdi par plusieurs siècles d'esclavage, tel sera le fruit de nos victoires. Elles feront époque dans la postérité. Vous aurez la gloire immortelle de changer la face de la plus belle partie de l'Europe. Le peuple français, alors respecté du monde entier, donnera à l'Europe une paix glorieuse qui l'indemnisera des sacrifices de toute espèce qu'il aura faits depuis six ans. Vous rentrerez alors dans vos foyers, et vos concitoyens diront, en vous montrant, « il était de l'armée d'Italie ».

BONAPARTE.

1. Sur la guerre il était intarissable et Bourrienne savait provoquer l'aveu de ses méditations. Bonaparte préférait Alexandre à César et il disait à Bourrienne (*Mémoires*, t. IV, p. 92). « Le motif de ma préférence pour le roi de Macédoine est dans la conception et surtout dans l'exécution de sa campagne d'Asie. Il ne faut pas avoir la moindre idée de la guerre pour blâmer ce prince d'avoir passé sept mois au siège de Tyr. Moi, j'y serais resté sept ans, s'il avait fallu. L'on fait de cela de grandes discussions dans les écoles; mais moi je regarde le siège de Tyr, la conquête de l'Égypte, et le voyage à l'oasis d'Ammont comme la preuve du génie de ce grand capitaine. Il voulait donner au roi de Perse, dont il n'avait pour ainsi dire battu qu'une faible avant-garde au Granique et à Issus, le temps de rassembler toutes ses forces pour pouvoir renverser, d'un seul coup, ce colosse qu'il n'avait fait qu'ébranler. Alexandre, en poursuivant Darius dans ses États, se serait éloigné aussitôt de ses renforts et n'aurait rencontré que des troupes épar-

Digitized by Google

Se promenant dans le parc de la Malmaison, il revenait toujours à ses premiers exploits. « Le soleil qui nous éclaire, disait-il à son secrétaire, est celui qui nous éclairait à Lodi, qui luisait sur Arcole. Je compte sur Masséna ; il tiendra dans Gênes. Mais, si la faim le fait succomber je reprendrai Gêne, dans les plaines de la Scrivia. Oh ! avec quel plaisir, alors, je reverrai ma belle France ! »

Les généraux aussi s'empressaient d'accourir. Plus de soixante, disent les mémoires du temps, étaient réunis au petit hôtel de la rue Chantereine, le matin de brumaire, avant de monter à Saint-Cloud. Ses compagnons d'armes durant ses campagnes d'Italie étaient là, et ceux qu'il avait ramenés d'Egypte, et quelques autres encore de l'armée de Moreau, comme Lefebvre, gagnés par le prestige de ce jeune chef d'armée dont ils espéraient de nouvelles victoires. Toute cette cohorte le suivit, avec enthousiasme, jusqu'au seuil de l'assemblée des Cinq-Cents. Il s'était mis à leur tête, les fascinant du regard, les dominant de son verbe aigu et métallique. Devant lui, ils se taisaient ; les plus hardis, les plus indépendants. Partout il imposait le respect [1].

ses, qui l'eussent attiré dans les déserts qui auraient enseveli son armée. En insistant sur la prise de Tyr, il assurait ses communications avec la Grèce, ce pays qu'il aimait tant, pour lequel il faisait tout, comme moi pour la France, et dans la gloire duquel il mettait la sienne ; et en s'emparant de la riche province d'Égypte, si puissante à cette époque, il forçait Darius à venir la défendre, et la délivrer, et à faire la moitié du chemin pour marcher à lui. Il frappa, utilement pour ses desseins, l'esprit toujours exalté des Orientaux, en se faisant reconnaître pour fils de Jupiter. On sait combien cela l'a servi. Aussi, mort à trente-trois ans, quel nom il a laissé ! »

1. Las Cases (*Mémorial*, chap. I[er]) rapporte cette confidence de Decrès, ministre de la marine. « Decrès, écrit-il, m'a souvent répété que ce fut à Toulon qu'il apprit la nomination de Bonaparte au commandement de l'armée d'Italie. Il l'avait beaucoup connu à Paris ; il se trouvait en toute familiarité avec lui. « Aussi, quand nous apprîmes, disait-il, que le nouveau général va traverser la ville, je m'offre aussitôt à tous les camarades pour les présenter, en me faisant valoir de mes liaisons. Je cours, plein d'empressement, de joie. Le salon s'ouvre ; je vais m'élancer, quand l'attitude,

Digitized by Google

En Égypte, il avait su réprimer tout de suite les velléités de révolte chez ceux qui, désabusés, regrettaient leur éloignement de la patrie, chez Lannes et Murat qui, emportés de colère, à l'entrée du désert, avaient foulé aux pieds leur chapeau sur le sable devant les soldats. D'autres généraux avaient comploté de ramener les drapeaux à Alexandrie et de repartir. Leur mauvaise humeur et leur fronde se manifestaient si ouvertement, qu'un jour Bonaparte intervint dans leur groupe et de sa voix impérieuse, s'adressant au plus excité : « Que dites-vous? Prenez garde ! Sachez bien que vos cinq pieds six pouces ne vous empêcheraient pas d'être fusillé avant deux heures [1]. » Ce fut assez; les murmures s'apaisèrent. D'ailleurs, si ce n'est Hoche qui avait

le regard, le son de voix suffisent pour m'arrêter. Il n'y avait, pourtant, en lui, rien d'injurieux; mais c'en fut assez. A partir de là, je n'ai jamais tenté de franchir la distance qui m'avait été imposée.»

— Marmont, en ses *Mémoires* (T. I, p. 296) juge ainsi Bonaparte chef d'armée : « Dès l'instant même où Bonaparte arriva à la tête de l'armée, il eut, dans sa personne, une autorité qui imposa à tout le monde. Quoiqu'il manquât d'une certaine dignité naturelle et qu'il fût même gauche dans son maintien et ses gestes, il y avait du maître dans son attitude, dans son regard, dans sa manière de parler, et chacun le sentant se trouvait disposé à obéir. En public, il ne négligeait rien pour maintenir cette disposition, pour l'augmenter et l'accroître, mais dans l'intérieur avec son État-major, il y avait, de sa part, une grande aisance, une bonhomie allant jusqu'à une *douce familiarité*. Il aimait à plaisanter, et ses plaisanteries n'avaient jamais rien d'amer. Elles étaient gaies et de bon goût. Il lui arrivait souvent de se mêler à nos jeux, et son exemple a plus d'une fois entraîné les graves plénipotentiaires autrichiens à en faire partie. Son travail était facile. Ses heures n'étaient pas réglées; et il était toujours abordable, au milieu du repas. Mais, une fois retiré en son cabinet, tout accès, non motivé par le service, était interdit. Quand il s'occupait du mouvement des troupes, et donnait des ordres à Berthier, son chef d'État-major, comme lorsqu'il recevait des rapports importants pouvant motiver un long examen et des discussions, il gardait seulement près de lui ceux qui devaient y prendre part et renvoyait toutes les autres personnes, quel que fût leur grade. »

— « Sa jeunesse, écrit Stendhal, établit un singulier usage à l'armée d'Italie. Après chaque bataille, les plus braves soldats se réunissaient en conseil, et donnaient un nouveau grade, à leur jeune général. Quand il rentrait au camp, il était reçu par les vieilles moustaches qui le saluaient de son nouveau titre. Il fut fait caporal à Lodi. De là, le surnom de « Petit Caporal » resté longtemps à Napoléon parmi les soldats. »

1. *Mémorial*. Chap. Ier, p. 167.

Digitized by Google

donné jadis le scandale de ses mauvaises mœurs, les jeunes officiers de cette époque brillaient par leur patriotisme et leurs vertus ; et Marceau, et Desaix, et Duphot, et Joubert, qui venait de périr à Novi (1799), tous avec le plus grand courage s'étaient soumis aux exigences de la guerre [1].

1. *Mémorial*. Chap. VIII, p. 292. Voici ce que Bonaparte disait de Joubert : « Joubert avait une haute vénération pour moi. A chaque revers éprouvé par la République, durant l'expédition d'Égypte, il déplorait mon absence. Se trouvant, en cet instant, chef de l'armée d'Italie, il m'avait pris pour modèle, aspirant à me recommencer, et ne prétendant à rien moins qu'à tenter ce que j'avais exécuté depuis en brumaire. Seulement il eût agi avec les Jacobins. Les mesures et les intrigues de ce parti, pour le mettre sur la voie de cette grande entreprise, l'avaient porté au commandement en Italie, après les désastres de Schérer, de ce Schérer, dilapidateur, ignorant, digne de tous les blâmes. Mais Joubert fut tué à Novi, dans son premier choc contre Souvarow. Il n'eût exécuté à Paris qu'une échauffourée. Il n'avait point encore assez de gloire, de consistance et de maturité. Il était de nature à acquérir tout cela. Mais, en cet instant, il n'était pas assez fait. Il était trop jeune encore, et cette entreprise était, pour le moment, au-dessus de ses forces. »

Las Cases ajoute encore, d'après l'exilé de Sainte-Hélène : « Joubert, né au département de l'Ain, dans l'ancienne Bresse, avait étudié pour le barreau. La Révolution lui fit prendre les armes. Il servit à l'armée d'Italie et y fut fait général de brigade. Il était grand, maigre, semblait naturellement d'une faible complexion, mais il l'avait mise à l'épreuve des grandes fatigues, dans les Alpes, et s'y était endurci. Il était intrépide, vigilant, fort actif, marchant à la tête des colonnes. Il fut fait général de division pour remplacer Vaubois, dont il prit le corps d'armée. » Fouché, parlant de sa mort à Novi, insinue qu'elle ne fut point due à une balle ennemie, mais à une balle tirée par un chasseur corse, d'une cassine isolée. A la lecture de ce passage des *Mémoires* de Fouché, on pourrait croire que cette mort fut un assassinat dont la perpétration était imposée par Bonaparte.

— La duchesse d'Abrantès, en ses *Mémoires* (T. II, p. 74), fait de la manière suivante le tableau de la douleur universelle qui suivit la mort de Joubert. « Il faut avoir vu, dit-elle, l'effet que produisit la nouvelle de la mort de Joubert, lorsqu'elle arriva à Paris, pour en parler. Ce fut une de ces impressions qui jamais ne s'effacent. Et le jour où le Directoire, qui l'honorait alors, parce qu'il ne le craignait plus, lui rendit les honneurs funèbres au Champ-de-Mars, qui de nous a oublié le caractère sacré que le regret unanime imprima à cette cérémonie ? Presque toutes les femmes étaient en deuil ; et lorsque le buste de Joubert, couronné de cyprès et entouré d'une écharpe de crêpe noir, fut posé sur l'autel de la patrie par le président du Directoire, il est impossible que ceux qui ont été présents, comme moi, à cette pompe funèbre, toute différente des autres cérémonies de ce genre, aient pu oublier le bruit très distinct des sanglots mêlés aux acclamations du peuple. Ce fut Garat qui prononça l'oraison funèbre de Joubert. Il y avait de belles choses, sans doute, mais une foule de mots, non seulement hors d'œuvre, mais inconvenants, quoique certes ce ne fût pas l'intention de l'auteur. »

Digitized by Google

Aussi bien, n'eût-il pas voulu entreprendre une nouvelle campagne pour reconquérir l'Italie perdue, qu'il aurait été forcé de s'y résigner, à cause de ses lieutenants, ces jeunes ambitieux, dévorés d'ardeur, impatients de gloire et d'honneurs. Les plus intelligents, les plus audacieux, l'entouraient et lui demandaient de nouveaux combats. Augereau, qui ne s'était pas associé au coup d'État de brumaire, revenait le lendemain à résipiscence et sollicitait une faveur du premier Consul, quoiqu'il le jalousât, quoiqu'il le détestât. Les seuls qui boudèrent furent ceux que l'on appelait les « spartiates du Rhin », d'après Ségur, ceux qui avaient fait partie de l'armée de Moreau, comme Lecourbe et Delmas.

Alors il se mit à l'œuvre. Il lui fallait des munitions, des habits, des chevaux. Rien ne lui fut refusé. Pour remonter la cavalerie dont les escadrons n'existaient plus que par les cadres, on requit le vingtième, puis le trentième cheval, dit Rovigo, et tous furent livrés sans délai, avec une exactitude inspirée par le patriotisme, parce qu'on avait confiance en lui. Des fourrages furent achetés et emmagasinés, afin que les bêtes, comme naguère, ne fussent plus nourries au jour le jour. Il savait, enfin, que 80.000 hommes étaient occupés à la guerre de Vendée et y restaient pour maintenir l'ordre dans les provinces révoltées. Il offrit la paix aux chefs rebelles, qui cédèrent à ses avances, si ce n'est Georges et Frotté. Et cette armée imposante devint disponible, grâce à ses paroles de conciliation et de sagesse. Son but était d'éteindre les divisions entre Français, afin de reporter contre l'ennemi les forces vives de la patrie. Il y réussit.

A ses soldats, il revenait sans cesse. Après Brumaire, il fait récompenser, par Joséphine, le grena-

Digitized by Google

dier Thomé, qui l'a sauvé, dit-il, des poignards tournés contre lui, dans la salle des Cinq-Cents ; il revendique les locaux occupés à Versailles par une foule d'intrus, afin d'y installer les vieux guerriers infirmes ; il visite le palais de Mars [1], appelle à lui les plus âgés des invalides, les interroge et les réconforte de bonnes paroles, en attendant que, quelques mois après, aux jours complémentaires de l'an VIII, il organisât, en grande pompe, au milieu de ces braves, la translation des ossements de Turenne dont la gloire sera célébrée par un discours de Carnot. Là, tous les drapeaux enlevés à l'ennemi, en Égypte [2], sont suspendus aux murailles, et devant ces témoignages du courage des soldats, Carnot pourra évoquer le génie militaire, qui soutient les mâles vertus des armées.

« Vos yeux, dira Carnot [3], sont fixés sur les restes du grand Turenne. Voilà le corps de ce guerrier si cher à tout Français, à tout ami de la gloire et de l'humanité. Voilà celui dont le nom seul ne

1. Nom que portaient alors les Invalides. Bonaparte nommait ce palais l'*Élysée des braves*.

2. Bourrienne, *Mémoires*, t. II. « Avant de partir pour le congrès de Rastadt, Bonaparte envoya Joubert porter au Directoire le drapeau de l'armée d'Italie. On lisait sur une des faces du drapeau : « A l'armée d'Italie, la patrie reconnaissante. » Sur l'autre côté, on voyait une énumération des combats livrés, des places prises et l'on remarquait surtout les inscriptions suivantes, abrégé simple et magnifique de l'histoire de la campagne d'Italie : 150,000 prisonniers ; 170 drapeaux ; 550 pièces de canon, 600 pièces de campagne ; 5 équipages de pont ; 9 vaisseaux de 64 canons ; 12 frégates de 32 ; 12 corvettes ; 18 galères ; armistice avec le roi de Sardaigne ; convention avec Gênes ; armistice avec le duc de Parme ; armistice avec le roi de Naples ; armistice avec le Pape ; préliminaires de Léoben ; convention de Montebello avec la république de Gênes ; traité de paix avec l'empereur à Campo-Formio ; donné la liberté aux peuples de Bologne, Ferrare, Modène, Massa-Carrara, de la Romagne, de la Lombardie, de Brescia, de Bergame, de Mantoue, de Crémone, d'une partie du Veronnais, de Chiavenna, Bormio et de la Valteline ; aux peuples de Gênes, aux fiefs impériaux, aux peuples des départements de Corcyre, de la mer Egée et d'Ithaque. Envoyé à Paris tous les chefs-d'œuvre de Michel-Ange, du Guerchin, du Titien, de Paul Véronèse, le Corrège, Albano, des Carrache, Raphaël et Léonard de Vinci. »

3. *Moniteur*, 1er vendémiaire, an IX.

Digitized by Google

manquera jamais de produire la plus vive émotion sur tout cœur enclin à la vertu ; celui que la renommée proclama chez tous les peuples, et qu'elle doit proposer à toutes les générations, comme le modèle des héros. Demain, nous célébrons la fête de la République ; préparons cette fête par l'apothéose de ce que nous laissèrent de louable et de justement illustre les siècles antérieurs. Ce temple n'est pas réservé à ceux que le hasard fit ou doit faire exister, sous l'ère républicaine, mais à ceux qui, dans tous les temps, montrèrent des vertus dignes d'elle. Désormais, ô Turenne, tes mânes habiteront cette enceinte ; ils demeureront naturalisés parmi les fondateurs de la République ; ils embelliront leurs triomphes et participeront à leurs fêtes nationales... Ce n'est qu'à ses vertus que Turenne dut, après sa mort, cet éloge si sublime dans la bouche d'un rival généreux, grand homme lui-même, de Montecuculli : « Il est mort en homme [1] qui faisait honneur à l'homme. »

Ce n'est pas assez. Il institue ce qu'il appelle les *parades*. Tous les quintidis du mois, il passait en revue au Carrousel, devant le palais des Tuileries, les troupes qui étaient à Paris, et celles qu'il y mandait de province, pour être inspectées. Les étrangers ne manquaient pas d'assister à ce spectacle imposant, afin de contempler le jeune général, monté sur un cheval blanc, le *Désiré*, traversant ses brigades au pas lent de l'animal et suivi de ses lieutenants luxueusement parés de leur riche costume : « Junot, en son brillant uniforme de hussard, dit Saint-Hilaire, Savary et Rapp, à la figure si grave, Duroc élégant comme un gentilhomme, et Marmont,

1. Dans le même temps, dit le *Publiciste*, on faisait rechercher le cœur de Duguesclin, dans l'église des Dominicains, à Dinan.

Digitized by Google

toujours triste, comme si, sur son visage, eût été écrite la destinée que les événements politiques lui réservaient un jour [1]. »

Lui, au contraire, était drapé simplement en sa redingote grise et coiffé de son petit chapeau profondément enfoncé sur les yeux. Kotzebue, en ses *Souvenirs* [2], parle de l'une de ces revues à laquelle il assista : « Les salles et les escaliers, dit-il, étaient bordés de soldats rangés en haie et placés à deux pas l'un de l'autre. Quatre ou cinq régiments d'infanterie étaient en bataille dans la cour. Leurs uniformes sont simples et ces habits longs ne semblaient ni beaux ni commodes; mais les bonnets des grenadiers, garnis de peaux d'ours, ont quelque chose de martial et d'imposant. Au-delà de la grille, sur la place du Carrousel, on voyait la cavalerie, composée de chasseurs à cheval, et de deux régiments de cuirassiers, de la plus grande beauté. La petite troupe des Mamelucks se faisait remarquer par son costume oriental. » Après son passage dans les rangs, Bonaparte descendait de cheval et allait, au hasard, tutoyant les soldats, rappelant

1. « Il avait, en outre, près de lui, écrit la duchesse d'Abrantès, l'aide de camp de service, le ministre de la guerre, le général commandant la première division et le commandant de Paris, puis le commissaire ordonnateur, enfin toutes les personnes auxquelles un ordre devait être immédiatement transmis, dans le cas où, dans le cours de son inspection, le premier consul trouverait quelque chose à changer, ou bien une amélioration à commander. De cette manière, nul retard dans la communication des ordres. Tout se faisait avec rapidité, bien plus, avec contentement, car on savait qu'on était observé, et que si l'on était puni, pour cause de négligence, l'exactitude dans le service était aussi appréciée par le chef du gouvernement, qui voyait alors tout par lui-même.

La duchesse écrivait (T. IV, p. 20) au sujet de Rapp et à propos des aides de camp de Bonaparte : « Le premier consul était pour eux ce qu'une maîtresse chérie est pour d'autres jeunes hommes, la pensée dominante qui commandait à toutes les autres. » Plus loin : « Rapp disait à Junot d'un ton mélancolique : « Et puis, ensuite, lorsqu'avec cet air tout triste, il repousse son déjeuner, sa chaise, jette sa serviette, se promène, demande trois tasses de café dans une heure, je me dis qu'il doit avoir quelque chose. »

2. Kotzebue. *Souvenirs de Paris.* T. I, p. 136.

Digitized by Google

les souvenirs de leurs hauts faits, provoquant leurs réflexions, l'aveu de leurs soucis ou des injustices commises contre eux. « Je suis là, leur disait-il, pour vous protéger contre vos supérieurs ; parlez, sans crainte, je vous écoute [1]. »

Avec ces manières avenantes, comment n'eût-il pas été adoré des soldats ? Mais, en cas de désertion, les punitions étaient terribles. Faber, qui écrivait sous l'Empire, les indique d'une manière saisissante. « Il existe, écrivait-il, plusieurs lois, décrets, arrêtés, qui statuent des punitions pour les déserteurs, lorsqu'on les prend. Pendant que provisoirement leurs parents ou répondants sont condamnés à l'amende, qu'on saisit et vend chez eux tout ce qu'ils possèdent, pour faire face à la somme prescrite et aux dépens de la procédure, les jeunes gens pris doivent satisfaire à la vindicte de la loi, de leur personne. Aussitôt arrêtés, ils sont conduits, sous

1. En ses *Mémoires*, le général Thiébault cite une anecdote qui démontre péremptoirement les causes de la supériorité du général sur tous ses rivaux. Il ne pensait qu'à la préparation de la guerre, à la science militaire. Il ne vivait que pour cela... « Peu de jours après le 13 vendémiaire, dit Thiébault, je me trouvais au bureau de l'état-major général rue Neuve-des-Capucines, n° 10, lorsque le général Bonaparte, logeant déjà dans cet hôtel y entra, et je crois voir encore son petit chapeau, surmonté d'un panache de hasard, assez mal attaché, sa ceinture tricolore, plus que négligemment nouée, son habit fait à la diable et un sabre qui, en vérité, ne paraissait pas l'arme qui dût faire sa fortune. Son chapeau, jeté sur une grande table, au milieu de la pièce, il aborda un vieux général, nommé Krieg, extraordinaire comme homme de détail et auteur d'un fort beau livre intitulé : *Manuel des guerres des soldats républicains*.

« Il le fit asseoir à côté de lui à la table dont j'ai parlé, et, la plume en main, se mit à le questionner sur une foule de faits ayant rapport au service et à la discipline. Parmi les questions qu'il fit, quelques-unes attestaient une si complète ignorance des choses les plus ordinaires, que plusieurs de mes camarades souriaient. Quant à moi, je fus frappé du nombre de ces questions, de leur ordre, de leur rapidité, tout autant que de la manière dont les réponses étaient saisies, et parfois se trouvaient résolues d'autres questions, qu'il déduisait comme autant de conséquences. Mais ce qui me frappa davantage fut le spectacle d'un général en chef, mettant une entière indifférence à montrer à des subordonnés, aussi éloignés de lui, combien, en fait de métier, il ignorait de choses, que le dernier d'entre eux était censé savoir parfaitement. Ce fait le grandit, à mes yeux, de cent coudées. »

Digitized by Google

bonne et dure escorte, aux prisons de la commune la plus à portée. Ils y souffrent faim et misère, parce que la commune qui doit les faire subsister n'a pas de quoi satisfaire à leurs besoins. Heureux ceux qui, en vendant ce qu'ils portent sur leur corps, peuvent adoucir leur situation. La commune doit fournir un habillement, hideux par ses formes et sa couleur, semblable à celui des galériens, de bure ou gros drap gris brun, veste, pantalon et bonnet. Un jour de parade le conscrit est arrêté et conduit devant la troupe qui peut se trouver dans l'endroit, mise sous les armes. Lecture lui est donnée de la loi et de son jugement. Il est déclaré indigne de servir. Il est dépouillé de ses vêtements ; on lui tond ras la tête ; on l'affuble du costume mi-pénitent, mi-galérien ; il reçoit des sabots pour chaussure ; et une chaîne, terminée d'un boulet de gros poids que le condamné doit traîner après soi, est rivée à sa jambe. Dans ce costume grotesque, Bonaparte a réuni tout ce qui peut effrayer une imagination française, en ce qu'il présente les dehors d'un criminel, digne du bagne. Il a rassemblé tout ce qui peut humilier la fierté militaire et blesser l'amour-propre, en y attachant les marques et formes qui caractérisent un moine pénitent. C'est dans ce costume, et réunis en convoi, que les conscrits condamnés sont conduits à travers la France vers les frontières où ils doivent être employés aux travaux publics. »

§ 2

Il comprit, cependant, qu'il dénonçait beaucoup trop, par ces démonstrations, l'intime fond de sa pensée. Il advint que Washington mourut, et aus-

Digitized by Google

sitôt pour ramener à lui l'opinion publique déjà froissée de tant de faveurs accordées à l'armée, il voulut, en une cérémonie solennelle, honorer le nom du grand homme, qui avait montré pour la gloire militaire un si parfait désintéressement. Fontanes fut chargé du discours dans lequel il exalta les vertus civiques du héros. Mais, silencieusement, et au jour le jour, pendant que le gouvernement s'occupait de la réfection des routes, de l'amélioration du régime des hôpitaux et des prisons, de l'assainissement des rues de Paris, de la restauration de ses monuments, Bonaparte reconstituait ses brigades qu'il envoyait à Dijon où elles étaient concentrées, sous le nom d'armée de réserve. Ostensiblement il n'en prit point le commandement, toujours afin de ménager l'opinion et d'éloigner l'idée qu'une guerre nouvelle était proche. Il écrivit même au roi d'Angleterre et à l'empereur d'Allemagne, des lettres que publièrent les journaux, dans lesquelles il demandait la cessation de la guerre et l'établissement de la paix. Seulement, il est présumable qu'il n'avait aucune foi dans l'efficacité de ces démarches et qu'il méditait, en même temps, l'agression des Autrichiens en Italie. Berthier fut nommé général en chef de cette armée de réserve, et s'il partit de Paris, lui premier Consul, en habit de membre de l'Institut, ce n'était que pour une inspection, disait-il ; ruse de guerre qui trompa l'ennemi. On sait comment il franchit les Alpes et gagna la bataille de Marengo.

On vit alors, à la nouvelle de cette victoire la résurrection, dans le peuple, de l'esprit militaire. Les journaux du temps rapportent que les ateliers se vidèrent, que la foule envahit les rues, acclamant le nom du général, criant avec transport : « L'Italie est prise ! Vive Bonaparte ! » Le délire

Digitized by Google

était universel. Les boîtes d'artifice, les feux de joie pétillèrent durant toute la soirée. L'amour des combats n'était qu'endormi. Il avait suffi de ce premier succès pour le réveiller.

Desaix perdit la vie, en cette bataille. Ce fut, pour Bonaparte, une immense douleur. Il estimait le caractère, il appréciait le talent de ce compagnon d'armes, et il voulut perpétuer sa mémoire, autant que celle de Kléber, assassiné en Egypte, associant ces deux noms dans les mêmes honneurs. Un monument qu'il commanda devait attester leur gloire et la perte que leur mort causait à la patrie.

Desaix, en mourant [1], laissait disponibles ses deux aides de camp, Rapp et Savary, que Bonaparte n'a-

1. Le général Thiébault, en ses *Mémoires* (t. II, p. 198), a écrit sur Desaix : « Sa conversation (de Desaix) était à la fois instructive, bienveillante, et d'autant plus saillante qu'il avait, avec profusion, l'intelligence prête à tous les sujets et qu'il communiquait ses pensées avec abandon. Le général Desaix aimait beaucoup les histoires et les lazzi de nos soldats qui rappellent si bien l'esprit de leur pays. Il en avait un recueil volumineux, aimait à les dire, et c'est par lui que, dans ce genre, j'ai entendu raconter les anecdotes les plus drôles. Je ne les ai pas recueillies dans un temps où je ne songeais pas à écrire. Celles dont je me souviens ne sont peut-être pas les meilleures. A titre d'exemple, je les rapporte. Un soir, qu'après un combat et la nuit fermée, il visitait le bivouac d'un de ses régiments, il vit deux soldats revenant d'un village voisin et portant une civière. Ces hommes venaient à lui ; il les attendit. Aussitôt reconnu : « Mon général, dit le premier, un peu de place pour un blessé. » Le général Desaix se rangea. Mais examinant ce qui sous une grande couverture, chargeait cette civière et s'apercevant que le blessé avait le museau bien long et les jambes bien courtes, il souleva la couverture et découvrit que le blessé, très blessé, en effet, était un cochon que ces gaillards venaient de voler et de tuer. »

— D'après Las Cases (*Mémorial*, chap. I), voici ce que Bonaparte pensait de Kléber et de Desaix : « (de Kléber). C'était un homme superbe, mais de manières très dures. La sagacité des Égyptiens leur avait fait deviner qu'il n'était pas Français. En effet, bien qu'Alsacien, il avait vécu ses premières années dans l'armée prussienne et pouvait passer pour un pur Allemand... Kléber était le talent de la nature ; celui de Desaix était entièrement celui de l'éducation et du travail. Le génie de Kléber ne jaillissait que par moments, quand il était réveillé par l'importance de l'occasion, et il se rendormait aussitôt après, au sein de la mollesse et des plaisirs. Le talent de Desaix était de tous les instants. Il ne vivait, ne respirait que pour l'ambition noble et la véritable gloire. C'était un caractère tout à fait antique. Desaix se serait contenté du second rang et me fût toujours demeuré dévoué et fidèle. »

Digitized by Google

bandonna point. Il les adjoignit aux autres, à ceux qu'il avait déjà, et il n'eut jamais à s'en repentir. Ils furent deux de ses serviteurs les plus fidèles. Savary, avant de rentrer à Paris, eut ordre de visiter les places fortes d'Italie que la victoire avait données à la France, afin de rendre compte au premier Consul de l'état où elles se trouvaient. L'inspection de l'aide de camp prouva qu'aucun des ordres prescrits n'avait été exécuté, et de plus, que toutes les ressources en matériel et en vivres, accumulées dans les magasins, en avaient disparu. Les troupes, qui avaient encore leur franc parler, accusaient leurs chefs de ces dilapidations et s'indignaient d'avoir été frustrées du fruit de leurs victoires. « C'était bien la peine, disaient les soldats, d'exposer sa vie, pour enrichir des voleurs. »

La colère de Bonaparte fut extrême. Les exacteurs étaient si clairement désignés qu'il rappela Masséna d'Italie et envoya Brune à sa place. Ce lui fut, d'ailleurs, un motif de dépayser quelques-uns de ses généraux, en leur confiant la direction d'une ambassade. Suivant les circonstances, il envoya Andreossy et Lauriston à Londres ; Sebastiani et Brune à Constantinople ; Hédouville à Saint-Pétersbourg ; Lannes à Lisbonne. Et cette substitution d'un officier de l'armée à un civil rendit les négociations plus rapides, dénuées des formes lentes et compassées de la diplomatie. Aucun de ces ambassadeurs, enfin, ne s'offusquait du langage autoritaire du chef du gouvernement, quand il leur transmettait ses ordres. Une dépêche, concise et brève, allant droit au fait, leur agréait bien plus que la phraséologie filandreuse des chancelleries. Il employa même ses officiers dans toutes les branches de l'administration. Jamais on ne vit tant de vieux guerriers attachés à des fonc-

Digitized by Google

tions civiles, et pourtant jamais on ne vit un gouvernement moins militaire que le gouvernement consulaire, car partout le militaire cédait le pas au civil. Lui-même, Bonaparte, avouait qu'il n'avait pu acquérir la suprématie dans l'État qu'en montrant un esprit d'organisation, une attention méticuleuse aux besoins de la nation, le respect des bonnes mœurs et des coutumes du pays, en un mot, son amour de l'ordre. Il choisissait donc souvent pour tenir un emploi dans les Finances, dans les Douanes, dans les Eaux et Forêts, dans les Droits réunis, de vieux militaires, affligés de blessures, qui n'avaient perdu ni leur énergie, ni leur ponctualité, ni leur vénération pour les règlements.

Marengo fut, pour Bonaparte, le commencement de sa grande puissance. Cette victoire acheva de l'enivrer; et les louanges, qui l'accueillirent à Paris, le confirmèrent dans ses projets ambitieux. Fouché, en ses *Mémoires*, exprime son dégoût pour tant de flagorneries; contre Rœderer, surtout, qui, dans son journal, appliquait au premier Consul ce vers de Virgile à Auguste: *Deus nobis hæc otia fecit*. Lui, agréait ces adulations qui le divinisaient, qui l'élevaient au-dessus des autres généraux. La nation, dès lors, le considéra comme son unique sauvegarde contre un retour à l'anarchie; comme le seul général capable de réprimer l'audace des ennemis. Les complots faisaient craindre le renouvellement de la Terreur. Mais appuyé sur l'armée, Bonaparte contenait les factions, et l'armée devint aussi l'idole de la foule. Le peuple accepta sans murmures, sans jalousie, les faveurs dont le premier Consul gratifia ses soldats. La Vendée était déjà tranquille ; l'Allemagne vaincue ne pensait qu'à sa propre défense ;

Digitized by Google

de nouvelles républiques étaient nées sous notre protection; la liberté partout enflammait les cœurs. N'étaient-elles pas bien méritées les récompenses qu'il distribuait aux braves? Les armes d'honneur[1], sabres pour les officiers, fusils pour les grenadiers, offertes durant des solennités commandées, reçurent la consécration de l'opinion; et nul ne songea, comme plus tard pour la Légion d'honneur, à reprocher au général de se vouloir créer des partisans qui le soutiendraient dans son ascension au pouvoir suprême. Seulement, il sut par des paroles qui accompagnaient la remise de ces récompenses, par des lettres à ceux qui lui adressaient leurs remercîments, exciter parmi ses soldats une nouvelle admiration. Il répondait à Léon Aune, sous-officier qui avait obtenu la permission de lui écrire... « J'ai reçu vo-
« tre lettre, mon brave camarade. Vous n'avez pas
« besoin de me parler de vos actions. Vous êtes le
« plus brave grenadier de l'armée, depuis la mort
« du brave Bénezet. Vous avez eu un des cent sabres
« que j'ai distribués à l'armée. Tous les soldats
« étaient d'accord que c'était vous qui le méritiez
« davantage. Je désire beaucoup vous revoir. Le
« ministre de la guerre vous envoie l'ordre de venir
« à Paris. — Bonaparte. »

Mon brave camarade! Et cette apostrophe fami-

1. Bourrienne. *Mémoires*, t. IV, p. 231... « Après Marengo, il (Bonaparte) décerna des sabres d'honneur sur lequels il fit graver cette inscription, flatteuse pour lui : « Bataille de Marengo, commandée en personne par le premier Consul; donné par le gouvernement de la République au général Lannes ». Il y eut quatre autres sabres d'honneur semblables, donnés aux généraux Victor, Watrin, Gardanne, Murat, et puis une quantité de sabres moins riches, décernés à d'autres officiers, ainsi que des fusils et des baguettes d'honneur, aux soldats et aux tambours qui s'étaient distingués à Marengo et à l'armée du Rhin; car Bonaparte était trop prudent pour ne pas comprendre les officiers et les soldats qui combattaient alors sous les ordres de Moreau, au nombre de ceux auxquels il décernait des récompenses nationales. Il eut même l'attention de faire frapper une médaille, pour perpétuer le souvenir de l'entrée des Français à Munich. »

Digitized by Google

lière sortait de la plume du premier Consul ! L'armée qui connut la lettre, n'eut que plus d'enthousiasme pour son général.

Il sentait que son autorité, son pouvoir s'imprimeraient plus profondément dans le peuple, s'il maintenait toujours dans le public le bruit de son nom. La guerre seule l'avait hissé au premier rang; s'il déposait les armes, il serait bientôt confondu avec tous les autres généraux qui le jalousaient [1]. Il fallait que l'on parlât de lui, sans cesse, et dans les deux armées qui défendaient les frontières de la patrie, celle du Rhin, celle d'Italie. Pour la première, il fit frapper des médailles qui rappelaient quelques-uns des plus glorieux combats qu'elle avait livrés, et surtout il tâcha de gagner l'affection de Moreau, le chef révéré au delà du Rhin. Moreau n'était point encore marié, n'obéissait point aux suggestions méchantes de sa femme et de sa belle-mère. Il était reçu aux Tuileries et bien accueilli du premier Consul qui lui offrit, un jour, des pistolets, richement ornés, sur lesquels étaient gravés les hauts faits d'armes dont son glorieux émule était fier.

Il osa davantage. Il créa dans l'armée une sorte de troupe prétorienne, qu'il nomma la « garde consulaire », choisie parmi les plus braves soldats, les meilleurs, les mieux disciplinés, prêts à le suivre partout où il lui plairait de les conduire; force redoutable qui le rendit maître absolu de l'Etat. Après Marengo, il en augmenta le nombre. Il la divisa en cavalerie et en infanterie. Dans la cavalerie, il y eut des grenadiers à cheval, des cuirassiers, des dragons, des chasseurs, des hussards, des lanciers, des mamelucks. Dans l'infanterie de même; on admira

1. Bourrienne. *Mémoires*, t. III.

Digitized by Google

des régiments de grenadiers, de chasseurs, de voltigeurs, de canonniers à pied. Et si cette troupe était irréprochable, c'est que pour y être admis, il fallait remplir certaines conditions que tous les soldats ne possédaient pas : être en activité de service, avoir fait au moins quatre campagnes, avoir obtenu des récompenses accordées aux braves pour actions d'éclat, ou bien avoir été blessé, et de plus avoir tenu toujours une conduite exemplaire. Enfin, la taille requise était de un mètre, huit décimètres [1].

1. Caillot. *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs*. T. I, p. 80. « Cette garde consulaire, environnée de l'éclat des victoires de son chef, acquit une grande supériorité sur tous les autres corps de l'armée, par l'élite des sujets qui servirent à la recruter et à l'augmenter. Divisée en cavalerie et en infanterie, elle ne présenta plus, après que Bonaparte se fut fait empereur, l'image de ce qu'elle était avant cette grande époque, mais bien celle d'un grand corps d'armée dont chaque soldat s'enorgueillissait de quelques actions d'éclat et des marques d'honneur qu'elles lui avaient méritées. Dans la division de cavalerie, on comptait les régiments de grenadiers à cheval, de cuirassiers, de dragons, de chasseurs, de hussards, de lanciers, de mamelucks, et un corps d'artillerie à cheval, tous au grand complet et commandés par d'habiles officiers. Dans l'infanterie, on ne voyait pas, sans admiration, ces régiments de grenadiers, presque tous décorés, de chasseurs, de voltigeurs, de canonniers à pied et de la jeune garde, ainsi nommée, parce qu'elle avait été créée après la vieille. Ces différents corps présentaient un effectif d'environ 30.000 hommes, avant la funeste campagne de Russie. »

— F° 94. « Les demi-brigades remplacèrent les régiments ; les généraux de brigade, les maréchaux de camp. Une division de deux brigades n'eut plus à sa tête un lieutenant général, mais un général de division, et toutes les armées, qui se formèrent ensuite, furent commandées par des généraux en chef, auxquels le ministre de la guerre donnait souvent carte blanche pour leurs opérations. Le même esprit de patriotisme, qui animait l'infanterie et lui faisait sentir le besoin d'une exacte discipline, ne tarda pas à créer une cavalerie qui put se mesurer avec la fameuse cavalerie autrichienne, dans les plaines de la Belgique et du Rhin. Parurent bientôt de nouveaux corps dans cette arme, tels que les lanciers et cette artillerie à cheval, qui, tant de fois assura la victoire à l'armée française, par la rapidité avec laquelle, dans les combats, elle lançait la foudre contre les phalanges de l'ennemi. »

— F° 95. « Mais ce qui contribua le plus à la rapide organisation et aux triomphes étonnants des armées françaises, ce fut cette vive émulation qu'inspira le nouveau mode d'avancement, au dernier soldat. Plus de privilèges, plus de passe-droits, en faveur de la jeune noblesse ; le mérite, la bravoure, les actions d'éclat furent les seules recommandations sur lesquelles les soldats purent s'appuyer pour parvenir aux premiers grades de la milice... On ne saurait dire combien le titre de *sous-officier*, qui avait remplacé celui de *bas-officier* releva le courage et la fierté du soldat, en lui

Digitized by Google

Quatre officiers généraux la commandaient :
Le général Davout, les grenadiers à pied ;
Le général Soult, les chasseurs à pied ;
Le général Bessières, la cavalerie ;
Le général Mortier, l'artillerie et les matelots.

Il faut lire les *Mémoires* du capitaine Coignet, pour comprendre ce qu'était alors un grenadier de la garde. Déjà, avant d'y être admis, Coignet n'agit et ne vit que pour la gloire de son régiment et l'observation de la discipline la plus sévère. S'il y a de beaux hommes parmi les soldats, il les admire avec

ôtant de l'esprit l'idée de cette sorte de bassesse et d'humiliation à laquelle il avait été si longtemps condamné. »

« Un vêtement léger, qui laissait les troupes libres de leurs mouvements dans les manœuvres, remplaça les longs et lourds habits dont elles étaient auparavant affublées. Un habit bleu qui descendait un peu plus bas que les reins, un gilet fort court et un pantalon composèrent tout leur habillement. Encore, voyait-on souvent des corps dont presque tous les soldats n'avaient que le gilet, en marchant au combat. Tous les cheveux poudrés et cirés, les queues, les cadogans avaient disparu. Et toutes les têtes dont les cheveux furent coupés, se couvrirent de bonnets nommés shakos au lieu de chapeaux. Comme l'habit du soldat l'avait rendu plus alerte et plus dispos, sa coiffure le rendit plus économe de son temps et l'exposa beaucoup moins aux inconvénients de la malpropreté.

« L'ancienne tactique dédaignée par les généraux de la Révolution, comme peu appropriée au courage impétueux du soldat français, fit place à de nouvelles manœuvres, beaucoup plus promptes, à une nouvelle manière de combattre plus décisive. Marcher à l'ennemi au pas de charge, la baïonnette en avant, en s'animant les uns les autres par des chants patriotiques, telle fut la méthode de nos jeunes armées. Sans s'arrêter devant les places fortes, elles couraient à la victoire, dont ces remparts devaient être le prix. Déconcertés par l'impétuosité de leur choc, les bataillons ennemis prenaient la fuite et la cavalerie envoyée à leur poursuite, achevait leur déroute. »

— F° 108. « Avant la conscription, à peine un sous-lieutenant daignait-il adresser la parole à un militaire hors du temps de service, et les femmes osaient à peine se montrer en public avec eux. Leur bravoure, leurs victoires et la conscription qui les prenait indistinctement dans toutes les familles, les ont délivrés de cette sorte de déshonneur. Comment, en effet, les officiers sortis du tiers état, auraient-ils dédaigné la société d'un soldat de la même condition, ou plus riche, ou appartenant à une famille noble ? Les fils d'avocats, de banquiers, de riches négociants, de propriétaires, qui, par leur âge et par le sort, étaient forcés de marcher comme simples soldats, avant qu'il leur fût permis de se faire remplacer, étaient accueillis honorablement par les officiers et par les femmes, dont leurs manières polies et leur langage captivaient les bonnes grâces. Tous les soldats étaient regardés, comme les premiers citoyens, et, à ce titre, on les jugeait dignes de tous les égards de la société, à la ville, comme à l'armée. »

Digitized by Google

une sorte de naïveté et il écrit : « Avec des hommes pareils, l'armée française peut passer partout. » C'est bien l'exclamation d'un brave. Incorporé dans la garde, il tient garnison à Paris. Le premier Consul fait savoir au régiment qu'il visitera la caserne et il fixe le jour de son inspection. Mais, il arrive, sans être attendu, un matin que les soldats sont encore couchés. Au dortoir, il aperçoit les pieds d'un grenadier dépassant le bois du lit. « Le Consul, écrit Coignet, croit que deux grenadiers sont au bout l'un de l'autre, et vient à la tête de notre lit pour s'assurer du fait. Il suit de sa main tout le long de mon camarade. « Mais, dit-il, ces couchettes sont trop courtes pour un grenadier » ; et il ordonne qu'elles soient immédiatement remplacées. Aux cuisines, il se fait donner du pain. « Ce n'est pas cela, dit-il. Je paie pour du pain blanc ; je veux en avoir tous les jours. Tu entends, Lannes (Lannes l'accompagnait), tu enverras ton aide de camp, chez le fournisseur pour qu'il vienne me parler. » Un autre jour, Coignet narre ses impressions sur une *parade* aux Tuileries. Le cheval que montait le général, il l'a admiré ; « cheval de grande beauté », écrit-il, parce qu'il le croit l'un de ceux de Louis XVI. Bonaparte, dans les rangs, a reçu toutes les pétitions des mains de ses grenadiers et les a remises à Lannes. Lorsqu'un soldat lui a présenté les armes, il s'est arrêté, l'a interrogé, et si ce fut possible, tout de suite, il a fait droit à sa demande. Enfin, au retour, à la caserne, les grenadiers ont trouvé des tonneaux de vin. « A chacun son litre », dit Coignet. Et c'était ainsi que le général gagnait l'affection de ses soldats.

Leur corps de garde, attenant à la caserne, en ce temps-là, n'était pourtant qu'un assez déplaisant

Digitized by Google

local, que, faute d'argent, le gouvernement conservait avec ses lézardes. Les *mémoires* de cette époque nous ont laissé la description de l'un d'eux, où les soldats, chacun à son tour, venaient faire une station de vingt-quatre heures. C'était une grande chambre, aux murs décrépis et fendus, portant, au charbon, des inscriptions de toute nature. Au milieu, près d'un poèle en tôle, dont le tuyau biscornu traversait le plafond de la pièce, était dressée, tant bien que mal, une table épatée, sur laquelle le sergent écrivait son rapport journalier, et le grenadier, quand il savait écrire, ses lettres à sa payse. Sur un côté, le lit de camp de planches que l'usage prolongé avait noirci et rendu aussi poli qu'un miroir. Ailleurs, un râtelier pour la rangée des fusils, et plus haut la planchette sur laquelle se trouvaient la caisse du tambour, les bidons et les capotes roulées en boudins. Deux bancs de bois étaient alignés à droite et à gauche de la table ; quatre chaises foncées de paille, comme des chaises d'église vaguaient, çà et là, pour les sous-officiers ; et dans un coin, un fauteuil usé et noirci comme tout l'ameublement, — siège recouvert de cuir, — était réservé pour l'officier commandant le poste. Qu'importe ! Là, se tenaient les glorieux grenadiers, une réunion d'hommes dont la figure martiale et l'allure énergique imposaient le respect aux passants ; car beaucoup, devant le factionnaire, saluaient.

Entre eux, ils se traitaient de « Monsieur », et c'était également au nom de « Monsieur », que l'officier leur adressait la parole, hors du service. Ils recevaient une paye de 1 fr. 10 par jour, réduits à 0 fr. 35, après le prélèvement exigé pour l'ordinaire, l'habillement, l'équipement et la masse, dite de réserve. Avec ce salaire, Bonaparte obtenait des

Digitized by Google

héros, parce qu'il savait manier le citoyen français chez qui l'imagination est plus forte que la raison ; chez qui l'idéal se retrouve toujours au milieu des vulgarités du service ; chez qui, enfin, l'émulation et l'orgueil ne s'éteignent jamais. En ses bulletins, il faisait vibrer toutes ces qualités par des louanges, ou des reproches. Une fois, après Arcole, il distribue des drapeaux à chaque division de son armée ; et ces drapeaux portaient une mention élogieuse, quand elle avait été méritée. Sur celui de la 57e brigade, on lisait : « La terrible 57e arrive... » Sur celui de la 32e : « J'étais tranquille : la brave 32e était là. » Phrases de ses bulletins que les soldats se répétaient à l'envi. Une autre fois, mécontent de la pusillanimité de quelques-unes de ses troupes, il leur annonce qu'il fera écrire sur leur drapeau, qu'elles ne font plus partie de l'armée française. Et, le lendemain, ces mêmes troupes demandaient à marcher les premières et rivalisaient d'ardeur avec les plus vaillantes. Jamais il ne traita ses soldats comme de simples machines destinées au coup de feu ou à résister impassibles aux charges de cavalerie. Quand il leur parle, il s'adresse à ce qu'il y a de plus noble dans le cœur de l'homme, au sentiment de l'honneur [1], et même à leur foi religieuse. Sur la terre d'Égypte, il leur enjoint de respecter le culte du peuple qu'ils vont combattre, considérant les convictions du croyant comme le premier bien de l'homme. Si les armées, guidées par Bonaparte, furent toujours

1. Ce sentiment, d'ailleurs, était si vif, dans les troupes de Bonaparte, que, d'après le général Pelleport (*Souvenirs*, p. 47), les soldats avaient établi entre eux un tribunal d'honneur. C'était pour faire comparaître devant les anciens de la compagnie, les traînards restés en route et ceux qui ne paraissaient pas sur le champ de bataille. Ce tribunal d'honneur fonctionnait promptement et avec justice. Le châtiment consistait dans quelques coups de savate, du *gras* et du *maigre*, c'est-à-dire du talon.

Digitized by Google

invincibles, ce n'était pas seulement parce qu'il savait les commander mieux qu'un autre général, mais parce qu'il savait enflammer leur esprit et raffermir leur courage par ses allocutions éloquentes. Comme un magicien, de son verbe énergique, imagé comme une poésie, il inspirait la force aux faibles, la résistance aux timorés, l'intrépidité aux braves; il créait un soldat redoutable, que l'on voyait ensuite, quand la bataille avait cessé, montrer, chez l'hôte où il logeait, les mœurs les plus douces et les plus serviables, parce qu'il était Français. « Il tire de l'eau du puits, comme Moïse pour les filles de Madian, écrit Chateaubriand, mène les agneaux au lavoir, fend le bois, fait le feu, veille à la marmite, porte l'enfant dans ses bras et l'endort dans son berceau. Sa bonne humeur et son activité communiquent la vie à tout. On s'accoutume à le regarder comme le conscrit de la famille. Le tambour bat-il ? Le garnisaire court à son mousquet, et quitte la chaumière à laquelle il ne pensera plus, avant qu'il soit entré aux Invalides. »

Pour enfoncer plus avant au cœur du soldat, cet amour du métier des armes, Bonaparte l'habille magnifiquement. Il couvre son costume de galons et de brandebourgs. Ses généraux brillent sous leur panache et leur veste chamarrée. Murat, entre tous, est si décoré, que s'il n'eût pas été connu, on l'aurait pris pour un charlatan. Et afin d'achever de l'éblouir, de l'entraîner à sa suite, sans hésitation et même avec joie, il nomme la France « la grande nation » sur laquelle toutes les autres ont l'admiration fixée. C'est alors qu'on entend éclater, dans le peuple, cette phrase : « Ah ! qu'on est fier d'être Français [1] ! »

1. D'Houdetot, en ses *Types militaires* a dépeint *le grognard* de cette époque de la manière suivante : « ...Mais déjà l'heure de la veillée a sonné.

Digitized by Google

§ 3

Jusque-là, les soldats ainsi que Bonaparte s'étaient battus au nom de la République et de la liberté. Mais, avec le temps, le mot de république et celui de liberté disparurent de ses proclamations. Il y eut, toutefois à l'armée du Rhin, avec Moreau, des officiers qui restèrent républicains et dédaignèrent les faveurs que le gouvernement consulaire prodiguait aux généraux d'Italie. Ceux-là éprouvaient pour le luxe, pour les costumes étincelants, pour tout ce qui rappelait le souvenir de la monarchie, un mépris inviolable. Moreau, qu'ils voyaient partager cette répulsion, leur devint d'autant plus cher, et, jusqu'à son exil en Amérique, après la conjuration de Pichegru, ils lui restèrent dévoués et fidèles. Ce n'était pas sans dépit que Bonaparte constatait

Les hommes serrés à l'entour du poêle gardent un religieux silence. Écoutons Rousseau... D'abord, j'ai le gosier sec. Alexis, aligne-moi ta gourde, que j'essaie un peu ma respiration... C'est le cas de dire *de Profundis* à ce chrétien... Il était baptisé, ton vin. Suffit. On en a bu du pire et du meilleur, avec les Turcs encore, malgré la consigne de Mahomet... Nous arrivions d'Italie, patrie des grands hommes de l'antiquité, où le général Bonaparte se trouvait là comme un poisson dans l'eau, à son rang de taille, fichtre, le premier... Tout à coup, changement de décors. Trente soleils pour un ; des sables mouvants et la peste... De nouveaux paroissiens à combattre, janissaires, turcs, et mamelucks, armés de serpettes, étincelantes d'or, d'argent et de pierreries. Mais, là aussi, le troupier français, dans toute sa gloire, marchait précédé d'esclaves, écartant la foule devant le sultan grenadier, qui fumait, lui, sans gêne, le tabac parfumé, dans la pipe du grand seigneur, dans des calumets d'ambre. C'était ça de l'estime !...Et des odalisques donc ! Le billet de logement, au bout de la baïonnette, on prenait possession d'un harem, au grand complet, poules et chapons !... Passez-moi le terme ; on vous l'expliquera plus tard... Alors, comme alors, j'étais dans les dromadaires ; tenue un peu ficelée ! dolman bleu, cafetan écarlate, turban et manteau blancs, sabre, pistolets, agréments du cavalier, et pourtant fantassins... huit cents lapins sur des chameaux !... Fichtre, le beau coup d'œil ! Fallait-il en découdre ? Pied à terre, nos bêtes se couchaient en cercle, et devant ce rempart animal, nous aurions fait défiler tout l'Orient, voire même l'Occident ; puis, en route, on continuait l'étape, en levant çà et là des contributions, vraie masse noire, qui n'entrait pas souvent dans la poche du troupier !... N'importe ! L'Autrichien a payé les dettes de l'Arabe !... Et voilà... »

Digitized by Google

cette divergence profonde, entre l'armée du Rhin et celle d'Italie. A la longue, beaucoup d'officiers de l'armée de Moreau finirent par se laisser séduire. Ils comprirent que la gloire militaire allait refaire une nouvelle aristocratie, et ils ne voulaient point en être exclus. Le jeune de Ségur, envoyé à cette armée, arriva, en sa garnison, un jour que Moreau offrait un gala à Macdonald. Et il raconte que le général Dumas, dont il était cousin, le présenta et le fit inviter par Moreau à dîner. Il fut ébloui de la splendeur du repas de cinquante couverts, servi dans un palais conquis par nos armes. Les costumes des officiers étaient magnifiques, le service bien ordonné, la table étincelante de cristaux superbes. Une musique militaire, dans une pièce à côté, charmait les oreilles des invités. La fête était admirable. Ainsi, à cette armée même, la simplicité républicaine n'existait plus déjà. Les officiers, jeunes et ardents, n'avaient point d'autres désirs que de voler à de nouveaux combats, où ils conquerraient une plus grande illustration, et, comme leurs devanciers, des richesses. Le soldat se résignait aux batailles, parce qu'on l'y poussait avec de grands mots qui frappaient son imagination ; l'officier les désirait, parce qu'elles devaient être, pour lui, le départ d'une existence plus noble.

La victoire de Moreau, à Hohenlinden, accentua cet appétit de gloire parmi les officiers, mais elle donna, en même temps, un nouveau lustre au nom de Moreau et rendit ses brigades, suspectes à Bonaparte. Alors, le traité de Lunéville accepté, il saisit ce prétexte pour démembrer cette armée, en accordant des congés illimités aux soldats, aussi bien qu'à ceux de l'Italie [1]. L'Angleterre, isolée, n'é-

1. De Rovigo. *Mémoires*, t. I, p. 464.

Digitized by Google

tait plus redoutable. Les négociations avec cette puissance suivaient leur cours. La paix était proche; la paix, pendant laquelle l'industrie, le commerce, les arts se développeraient sans crainte, tandis que ceux qui avaient acquis la richesse, durant les troubles de la période révolutionnaire, pourraient jouir du bien acquis par leur labeur, ou leurs rapines. Ce qui resta des soldats de Moreau, Bonaparte s'empressa de l'expédier à Saint-Domingue, sous le commandement du général Leclerc, son beau-frère, afin de réprimer la révolte des noirs. Ceux qui partaient reviendraient-ils ?

Bientôt fut signé le traité d'Amiens et la France crut à la paix définitive. Bonaparte ne chercha point à la détromper. Il y eut, de sa part, moins d'ostentation à l'égard de l'armée, sans qu'il s'en désintéressât tout à fait, car on la vit représentée dans toutes les fêtes. Depuis le grade de chef de bataillon, les officiers étaient invités aux bals des Tuileries, à ceux de tous les ministères. Le premier Consul voulait habituer à leurs jeunes visages la société qui se reformait et faire aimer la gloire, par la caste la plus pacifique, celle des rentiers, des possesseurs du sol, des détenteurs de l'argent. Pendant ce temps, il s'empressait de faire rendre gorge aux fournisseurs qui, jadis, avaient volé le Trésor. Leurs comptes furent épluchés. Presque tous furent trouvés inexacts et majorés, et pour la première fois le Trésor était déclaré créancier et non débiteur [1].

1. En ses *Tableaux de Paris*, t. IV, p. 199, Mercier nous a laissé une peinture fort réussie de ces fournisseurs d'armée. « On trouve parmi eux, dit-il, des hommes de chicane, d'anciens procureurs, des Juifs, des laquais et autres gens de cette farine, qui, ayant su prévoir de loin le discrédit du papier-monnaie, l'ont reçu de toutes les mains, dans la vigueur de sa jeunesse ; puis avec ce papier-monnaie ont accaparé toutes les marchandises, puis par le jeu savant de la hausse et de la baisse ont fait la rafle des écus et des louis. Puis, fiers de leurs nouvelles richesses ont formé des associa-

Digitized by Google

Lannes même, quoique l'un des familiers de Bonaparte, dut restituer à la caisse de la garde consulaire, quatre cent mille francs qui y manquaient, soit qu'il les eût employés pendant qu'il commandait cette troupe d'élite, à ses besoins personnels, soit qu'ils eussent été soustraits par un défaut de surveillance. Nouvellement marié à la fille du sénateur Guéhéneuc, Lannes aurait été fort embarrassé de faire ce remboursement, si Augereau, mis au courant de cette situation critique, n'eût envoyé les fonds de chez son notaire à la caisse de la garde. Ainsi l'ordre se rétablissait peu à peu dans les finances militaires sous la surveillance rigide du premier Consul [1].

A l'état-major, dans le cabinet du chef de l'État, au ministère de la guerre, on ne visait alors qu'aux

tions, se sont présentés par devant les ministres et leur ont proposé l'entreprise du service des différentes armées de la République. Ils n'ont pas eu de peine à se procurer des marchés, en y intéressant certains députés, certains chefs de bureau à langue dorée. Ils ont obtenu de fortes avances, pour les mettre à même de payer leurs fournisseurs, mais ils ont eu l'audace de garder les fonds, qui, alors, étaient presque toujours faits en numéraire, et ils les ont fait valoir, en achetant avec ces fonds, au meilleur marché possible, du papier sur la place, et ils ont payé, en mandats, les fournisseurs et par conséquent fait des bénéfices immenses de l'argent de la Trésorerie. Tout l'argent du Trésor public s'engouffra dans les coffres-forts de ces traitants avides, qui, sans cesse, en assiégeaient les portes. »

1. Marmont aussi dut restituer une somme de 325.000 francs qu'il s'était fait attribuer sur la vente du mercure des mines d'Idria.

— Bourrienne, au sujet de Lannes, attribue au général Lefebvre le secours d'argent que reçut Lannes pour se libérer.

— Las Cases, *Mémorial*, chapitre VI, cite encore ce fait. « Un jour dans une des grandes audiences, Bonaparte attaqua un colonel, avec la plus grande chaleur, et tout à fait avec l'accent de la colère, sur de légers désordres commis par son régiment envers les habitants du pays qu'il venait de traverser, en rentrant en France ; et comme le colonel pensant la punition fort au-dessus de la faute commise, cherchait à se disculper et y revenait souvent, l'empereur lui disait à voix basse, sans discontinuer la mercuriale publique : *c'est bien, mais taisez-vous ; je vous crois, mais demeurez tranquille ;* et plus tard, en le revoyant seul, il lui dit : c'est que je fustigeais en vous des généraux qui vous entouraient, et qui, si je me fusse adressé directement à eux, se seraient trouvés mériter la dernière dégradation, peut-être davantage. »

Digitized by Google

réformes et aux améliorations. Marmont, devenu inspecteur général de l'artillerie, fit accepter une refonte totale du matériel. Bonaparte y avait consenti, sur l'avis de Berthier, et Berthier avait reçu, sans défiance, les projets du général Marmont dont il connaissait la compétence et le dévouement. « Tout le matériel de l'artillerie avait été conduit dans les grands établissements, écrit Rovigo, et déjà on avait commencé à scier les premiers canons, pour les jeter dans les fourneaux, lorsque tout à coup, le traité d'Amiens étant rompu, la guerre devint imminente ; cette refonte fut donc suspendue. »

Dans le même temps, Junot envoyé à Arras, parce que ses dépenses extravagantes à Paris causaient à Bonaparte mille soucis, Junot tâchait de se faire pardonner ses folies, en s'attachant à substituer le shako au chapeau à trois cornes de ses grenadiers et la coiffure à la Titus, c'est-à-dire la tête rase, à la coiffure poudrée et à la cadenette, si incommode et si salissante pour le soldat ; réforme que Bonaparte avait conseillée et approuvait.

Dans le même temps, enfin, le mode de recrutement fut consacré sous le nom de « conscription » [1], c'est-à-dire le tirage au sort ; et l'on vit arriver au régiment de jeunes hommes solides, entraînés déjà aux besognes fatigantes par les travaux des champs,

1. De Legrand d'Aussy, t. I, p. 104.
« Ce mode de recrutement (la conscription) d'abord exécuté avec une certaine modération devint peu à peu une étrange vexation par les ambitieux projets de Bonaparte, au point que toute la jeunesse française depuis vingt ans jusqu'à trente ans et plus, se vit menacée d'un appel forcé au drapeau. D'abord de quatre-vingt à cent mille hommes, les conscriptions s'élevèrent successivement depuis deux cent mille jusqu'à trois cent mille hommes. Chose étonnante, ces conscrits qui s'étaient cachés pour ne pas tirer au sort, ou qui n'avaient marché, qu'en tremblant, vers le lieu du tirage, étaient devenus au bout de moins de trois mois de bons soldats, et capables de faire trembler l'ennemi qui se moquait de leur jeunesse. »

Digitized by Google

capables de supporter, sans faiblir, les dures corvées de la guerre [1].

Elles étaient dures, en effet ; on va en juger.

Pour répondre aux provocations des Anglais, Bonaparte avait résolu d'aller porter la guerre jusque dans leur île, et il réunit, dans les départements qui faisaient face à la terre ennemie, les troupes destinées à cette invasion. Pendant que l'on construisait les bateaux plats qui les devaient transporter, il soumit les régiments à des manœuvres incessantes dans le but de donner de la cohésion et de l'endurance aux conscrits, formant plus des deux tiers de chaque corps.

1. Faber qui écrivait sous l'Empire a laissé un tableau fort piquant de la situation militaire du conscrit : « Les conscrits, écrivait-il, ne forment point des corps particuliers. Chaque arrondissement de préfecture est destiné pour cinq ans, au recrutement du même corps de l'armée. Les officiers de ces corps résident dans l'arrondissement et conduisent les conscrits de leur département au dépôt. Là, on leur apprend à marcher, à tourner à droite et à gauche, à se servir du fusil pour le besoin. Ils apprennent à connaître le commandement. L'apprentissage est très superficiel. Sa durée dépend des circonstances et des besoins qu'ont les corps de se compléter. Elle est de six semaines, d'un mois, de quinze jours ; quelquefois les conscrits sont envoyés directement à l'armée ; on cherche au régiment dans les moments de relâche à les dresser à la hâte. On ne leur enseigne pas ce qu'ils doivent oublier à la guerre ; on n'en a pas le temps : on leur apprend ce que la guerre demande et doit perfectionner. Ainsi ébauchés, ils sont encadrés dans les compagnies par rang de taille. Leur chef de file, leurs voisins de droite et de gauche leur servent d'exemple ; ils marchent comme ceux-là, et la pratique supplée au défaut de théorie. Les conscrits doivent toucher la solde, dès qu'ils sont réunis dans leur département. Ils sont payés en route et au dépôt, comme tous les militaires français c'est-à-dire très irrégulièrement. L'habillement est le dernier objet auquel on pense. Ayant reçu la giberne et le fusil, ils font ordinairement leur temps du dépôt, dans les vêtements habituels qu'ils apportent. Les remplaçants se distinguent par la mise. Connaissant le manque d'habillement dans le corps, ils font comme condition de contrat avec ceux qu'ils remplacent, d'être habillés complètement. Pour uniformes des conscrits : on les coiffe quelquefois du bonnet de police ; pour leur donner l'air militaire on le leur place sur l'oreille. Ce bonnet est souvent la seule pièce d'habillement des conscrits, quand ils quittent le dépôt. Si en route ils passent par un pays, ou conquis, ou allié, on les y fait habiller,... un régiment d'infanterie française qui vient de se compléter de conscrits, ne présente point d'ensemble à l'œil. Il a l'air, à l'exception des grenadiers, d'une troupe de recrues ramassées à la hâte, réunies sans choix et sans règle. Le conscrit fait le métier de soldat, avant d'en avoir la mine. »

Digitized by Google

De ces soldats nouvellement appelés, il composa plusieurs armées, chacune sous le commandement de l'un de ses lieutenants, dans des camps qui portèrent un numéro d'ordre, et qu'il nomma « camps d'instruction ». Le premier eut pour chef Bernadotte, en Hanovre. Bernadotte avait pris la succession de Mortier qui avait fait la conquête de ce pays et l'avait dépouillé de toute sa cavalerie pour remonter la cavalerie française, de nouveau démontée.

A la suite de ce premier camp, venait celui de Marmont portant le numéro 2. Ce général avait établi à Utrecht son commandement qu'il exerçait jusqu'à Flessingue; et il avait cédé sa place d'inspecteur général de l'artillerie au général Songis, parce qu'il trouvait une satisfaction plus grande à sa vanité dans cette situation nouvelle ; vanité sans mesure ; c'est bien ce qui le perdit plus tard. En Italie, où il avait accompagné Bonaparte, chaque fois qu'un aide de camp était envoyé à Paris porter au Directoire les drapeaux pris à l'ennemi, Marmont était jaloux, s'il n'était pas désigné. Son tour vint après les défaites successives de Wurmser. Il emportait avec lui vingt-deux drapeaux enlevés aux Autrichiens. « Allez, lui dit son général en chef ; racontez tout ce que nous avons fait et annoncez l'arrivée des quinze mille prisonniers tombés en notre pouvoir. Vous n'aurez point perdu pour attendre ; une autre fois, ne doutez point de ma justice. » Il disposait de 35.000 hommes, autour d'Utrecht ; et l'amour-propre le dominant, il mit la plus grande ardeur à les instruire pour qu'ils ne fussent pas inférieurs à ceux des autres camps.

Il reçut un honneur qui le combla d'aise, un jour

Digitized by Google

que les magistrats d'Amsterdam l'invitèrent avec sa femme, Mlle Perregaux, à une fête organisée pour eux. Il y vint, et satisfait des hommages qui lui furent offerts, il voulut recevoir, à son tour, à sa tente magnifiquement décorée, les magistrats qui lui avaient fait fête, et il leur donna, en spectacle, des manœuvres exécutées par ses troupes. Marmont s'entendait à ces démonstrations d'apparat. Il y était porté par son caractère, par son désir de briller partout où il se trouvait. Après son mariage avec la fille du grand banquier, on le vit souvent passer sur les boulevards aux heures de la promenade, en calèche attelée de quatre chevaux. Il lui fallait, comme un besoin, le luxe d'un grand seigneur.

Le camp numéro 3 était commandé par le général Davout qui avait établi son quartier général à Ostende. Son autorité s'étendait jusqu'à Dunkerque. Il jouissait, alors, des faveurs de Bonaparte, qu'il n'avait obtenues qu'à force de souplesse et de flagorneries. En Égypte, d'après Bourrienne, le jeune général en chef le considérait comme une « foutue bête ». Mais, parmi les officiers, restés en Orient, après le départ du chef qu'attendaient de nouvelles destinées, il fut celui qui, devant Kléber, pris le plus obstinément la défense de l'absent. Cette conduite, ces démonstrations de sympathie, dont l'écho retentit jusqu'en France, lui attirèrent la bienveillance de Bonaparte. D'ailleurs, avec sa finesse de courtisan, louant toujours et copiant son chef, en toutes ses habitudes, apportant, à l'examen des dépenses, la plus grande rigidité, à son administration l'ordre le plus scrupuleux, ce flatteur réussit à gagner l'intime confiance du premier Consul, qui lui donna le commandement des grenadiers de la garde. Aussi bien, le camp d'Ostende était cité

Digitized by Google

comme un modèle. Le général ne cessait de s'occuper de ses soldats [1], de les instruire, de les entraîner, de satisfaire à leur bien-être, en attachant, à chacun de ses régiments, toutes les industries, auxquelles des troupes en campagne pouvaient recourir en cas de besoin. Le camp semblait ainsi une « ville armée. ».

La discipline y était inflexible, Davout la poussait à l'extrême, jusqu'à la rendre cruelle, s'excusant de cette fermeté inexorable, par son désir d'épargner des punitions trop fortes à ses inférieurs. Bourru même avec ses officiers généraux, qu'il recevait en robe de chambre, sans se lever, poussant le sans-gêne jusqu'à les blesser, devant leurs camarades, par des propos trop libres, disant à l'un qu'il montait à cheval en *pincettes*, à un autre qu'il dessinait comme un *cochon*. En revanche, son armée ne manquait de rien; ses hommes étaient en parfaite santé, toujours prêts au départ, sans transition, car il les tenait en haleine et sans aucun repos, les formant aux longues marches, aux privations, à tous les hasards de la guerre. Gentilhomme de l'ancien régime, il était né soldat, ainsi que tous ceux de sa race. Un dicton de son pays de Bourgogne rapportait : « Quand naît un Davot, une épée sort du fourreau. » Mais avec ce caractère intraitable, il n'eut aucun ami ; les familiers de Bonaparte le tenaient en suspicion. Il n'était aimé que de sa femme et de ses enfants qu'il adorait [2].

Le quatrième camp d'instruction était situé à

1. Il fit acheter pour 30.000 francs de sabots qu'il leur distribua.

2. Goldsmith, en son *Histoire secrète*, puisqu'il faut tout dire, l'accuse d'avoir fait fusiller un espion à Ostende, pour s'emparer de son argent : 50.000 francs. « La veuve de la victime, dit-il, ne put jamais retirer cet argent ? »

Digitized by Google

Boulogne sous l'autorité du général Soult, qui commandait jusqu'à Gravelines.

Le cinquième camp était sous la direction du général Ney, établi à Étaples et Montreuil. Plus tard, ce camp eut le numéro 6, parce qu'on forma, pour Lannes, un nouveau corps à Boulogne et qu'on lui attribua le numéro 5.

En ces lieux, surtout, les travaux des Ponts et chaussées prirent une extension considérable. L'armée de Boulogne creusa des ports, celui de Vimereux d'abord, à la place d'une butte qui s'élevait à trois mètres au-dessus du niveau des eaux les plus hautes. Au port, on ajouta une jetée, puis un pont de halage, puis une écluse de chasse ; et en moins d'un an, le port de Vimereux était assez vaste, pour contenir deux cents bâtiments de la flottille. Après Vimereux, les soldats s'attaquèrent au port d'Ambleteuse, qu'ils rendirent praticable, et tout autour, ils assainirent plusieurs milliers d'hectares submergés par les eaux. On reprit les travaux commencés sous Louis XVI ; la rivière fut remise en son lit ; les flaques d'eau desséchées, et les terrains rendus à la culture. La population, qui avait fui ces lieux de pestilence, y revint lorsqu'ils eurent été purifiés, et la prospérité renaquit dans cette contrée, ravagée naguère par les fièvres pernicieuses et la misère. Les soldats, toujours occupés, se disaient heureux, passant de l'exercice avec le fusil au maniement de la pioche ; et comme ils étaient bien payés, ils engendraient autour d'eux une aisance durable.

Rovigo, en ses mémoires, insiste sur l'activité qui régnait en ces camps, et il ajoute (t. II, p. 5) : « On construisait les bâtiments, on fondait l'artillerie, on

Digitized by Google

filait les cordages, on taillait les voiles, on confectionnait le biscuit, et on instruisait l'armée tout à la fois. Ces divers soins semblaient dépasser les forces humaines, et cependant le premier Consul trouvait encore le temps de s'occuper des affaires de France et d'Italie. Ce qu'il déploya d'activité ne peut se comprendre quand on n'en a pas été témoin. Il avait fait louer, près de Boulogne, le petit château appelé « le Pont de Brique », qui se trouve sur la route de Paris. Il y arrivait d'ordinaire, au moment où les corps s'y attendaient le moins, montait aussitôt à cheval, parcourait les camps, et était déjà rentré à Saint-Cloud, qu'on le croyait encore au milieu des troupes. J'ai fait plusieurs de ces voyages, dans ses voitures. Il partait ordinairement le soir, déjeûnait à la maison de poste de Chantilly, soupait à Abbeville, et arrivait le lendemain, de très bonne heure, au « Pont de Brique ». Il ne rentrait pas, qu'il n'eût vu le dernier soldat, le dernier atelier. Il descendait dans les bassins et s'assurait lui-même de la profondeur à laquelle on était parvenu depuis son dernier voyage... Il ramenait ordinairement, avec lui, pour dîner, à sept ou huit heures du soir, l'amiral Bruix, le général Soult, l'ingénieur Sganzin, qui dirigeait les travaux des Ponts et chaussées, le général Faultrier qui commandait le matériel de l'artillerie, enfin l'ordonnateur chargé des vivres, de sorte qu'avant de se coucher, il savait l'état de ses affaires

1. Constant parle, en ses *Mémoires* (t. I, p. 245) de la petite baraque en planches qui servait de pied à terre à Bonaparte avant la location de ce petit château. « Elle formait un carré long, dit-il, au milieu duquel se trouvait une vaste pièce qui servait au premier consul pour délibérer avec ses généraux. La chambre à coucher était fermée d'une porte vitrée et éclairée par une seule fenêtre. Son lit de fer était garni d'un sommier, de deux matelas, de deux traversins sans oreiller, de deux couvertures, l'une en coton blanc, l'autre en florence verte, ouatée et piquée. Un pot de nuit en porcelaine blanche avec un filet d'or, sous le lit, sans plus de cérémonie. »

Digitized by Google

mieux que s'il avait lu des volumes de rapports. »

« Je veux disait Soult à son chef, qui le congratulait sur l'entraînement de ses troupes, sur les immenses travaux qu'elles avaient accomplis, je veux que quiconque n'est pas propre aux fatigues supportées par moi-même reste ici. Ceux que j'emmènerai seront à toute épreuve, propres à la conquête du monde. »

Quel langage pouvait plaire davantage à Bonaparte?

Soult était entré au service du premier Consul, sur la recommandation de Masséna, avec lequel il avait été enfermé dans Gênes, partageant toutes les horreurs du siège. Masséna consulté par Bonaparte, pour un quatrième commandant à sa garde, lui avait répondu : « Prenez Soult ; c'est un homme de tête et de cœur, au-dessus des forces duquel je ne connais rien. »

Comme Marmont, comme Davout, il se livra tout entier à l'instruction des troupes de son camp. Il avait, alors, un secrétaire, officier fort distingué, qui devint le général de Saint-Chamans. Dans ses mémoires, Saint-Chamans fait de son chef un éloge enthousiaste, vantant son intelligence, sa perspicacité, sa facilité de travail, sa compétence dans les détails de l'administration, et ensuite dans les combinaisons les plus ardues de la stratégie ; sa précision admirable, enfin, dans les ordres concernant la subsistance, le cantonnement, l'instruction, la police, la discipline de ses troupes et la surveillance des hôpitaux. Jamais las, toujours lucide dans ses explications, travailleur infatigable, mais à la guerre pratiquant une prudence exagérée, ne s'aventurant jamais au milieu du danger, et n'aimant les résolutions

Digitized by Google

courageuses, que sous la tente, pour ses lieutenants, et non pour lui. Ainsi que Davout, il recherchait les faveurs de son chef par des flagorneries incessantes, par ses démonstrations patentes de zèle et d'ardeur. Au moment de la guerre d'Allemagne, il voulut consacrer la mémoire des grands travaux exécutés à Boulogne, par un monument grandiose, et il appela ses troupes à élever une colonne qui en perpétuerait le souvenir. Bonaparte fut flatté de cette initiative et il en accepta l'hommage. Soult en recueillit une recrudescence de faveurs qui ne lui coûtèrent rien, puisque la colonne fut érigée au moyen des souscriptions de son armée [1].

Lannes qui reçut le commandement du cinquième camp, formé à Boulogne, était un tout autre général. Point homme de détails, ni de prudence, mais d'un courage héroïque et d'une franchise excessive envers son chef, lui dévoilant sa pensée dans toute la verdeur de sa conception, à l'armée comme aux Tuileries. Bonaparte et lui s'étaient connus aux journées de Vendémiaire, et ensuite ils s'étaient liés d'amitié. Lannes avait suivi le petit général corse, en ses premières campagnes d'Italie, où il avait été l'un des héros de Lodi et d'Arcole ; puis, en Égypte, où il

1. En ses *Mémoires* longtemps après la chute de l'Empire (t. III, p. 147), le général Thiébault qui avait été secrétaire de Masséna et avait publié sur le siège de Gênes, un mémoire où les hauts faits de Masséna étaient mis en évidence, écrivait, au sujet de cette colonne élevée par Soult... « Après le journal de la défense de Gênes, Soult qui était jaloux de la gloire qui en résultait pour Masséna, clamait très haut que ce journal fourmillait d'erreurs » et Thiébault répondait : « Qui m'accuse d'être un adulateur ? un homme qui, par ambition, a spéculé sur la disgrâce de son bienfaiteur, un homme qui a poussé la flatterie envers Napoléon, jusqu'à faire élever (avec l'argent de son corps d'armée, il est vrai) le monument de Boulogne ; qui a dressé, plus tard, la colonne de Quiberon ; qui, pour le cordon bleu et la pairie a fait ses Pâques à Saint-Thomas d'Aquin, qui a porté le cierge aux processions de sa paroisse et qui, sous le règne même de Charles X, a été le seul maréchal de France qui ait galvaudé son habit à une procession des rues. »

Digitized by Google

s'était distingué dans tous les combats meurtriers. Il était revenu en France avec lui, et au mois de Brumaire an VIII, il l'avait aidé à purger la France de tous les intrigants ; le quittant parce qu'ils n'étaient point d'accord, revenant malgré tout, se mettre à ses ordres, parce qu'il ne pouvait se passer de lui, disant qu'il était bien malheureux d'avoir une si grande passion pour cette *catin*. Et cette catin était Bonaparte [1]. On le vit donc, à Marengo, comme à Lodi, comme à Arcole, comme à toutes les grandes batailles de l'Égypte, lorsqu'une nouvelle brouillerie le fit partir, en ambassade, pour Lisbonne. Là encore, ses manières tranchantes, son langage de soldat le forcèrent à se séparer du gouvernement portugais et il regagna Paris où Bonaparte lui donna le commandement d'un camp d'instruction, à Boulogne.

Ses qualités, très différentes de celles de ses émules, le rendaient, néanmoins, aussi populaire qu'eux, parmi les soldats. Son courage, poussé jusqu'à la témérité, soulevait ses brigades d'enthousiasme et les entraînait à sa suite au plus fort de la mêlée. Gascon, joignant l'action aux paroles, adorant le clinquant, risquant sa vie en tous les combats, sous son costume trop orné de général, sous son plumet aussi touffu et aussi haut que celui d'un mulet de Provence, (Arnault, *Souvenirs*, t. II, p. 341), il s'exposait plus qu'un autre aux coups de feu et aux blessures. Il en avait reçu seize, lorsqu'à Arcole, au troisième jour de la bataille, quoique malade, ne pouvant résister à son ardeur impétueuse, il revêt son uniforme, se couvre de son panache, se porte aux premiers rangs de ses troupes et leur fait traver-

1. Chaptal. *Souvenirs*, p. 252.

Digitized by Google

ser le pont sous le feu de l'ennemi. Il y reçut sa dix-septième blessure[1].

Cette bravoure étonnante l'avait fait surnommer le *Roland de l'Armée*; et Junot l'admirait comme le chef le plus brave qu'il connût. Son courage était toujours égal, disait-il, au début de l'action, comme à la fin ; aussi calme sous le crépitement des balles que sous la tente. Il méprisait le danger; il le narguait. Il ignorait la crainte. Le sang-froid ne l'abandonnait jamais. « A ces avantages inappréciables dans un chef d'armée[2], il fallait ajouter, disait encore Junot, ceux d'une rapidité de coup d'œil et de conception, d'une justesse d'appréciation, qu'il n'avait rencontrés dans personne, après le premier Consul. » Bonaparte confirme ce jugement à Sainte-Hélène, disant : « Rien n'était beau comme de voir Lannes au milieu des combats. Je l'ai pris pygmée, il est mort géant[3].»

1. Dans ses *Mémoires*, Talleyrand (t. I, p. 300), cite cette anecdote sur Lannes.

« Au bout de vingt heures, je quittai Austerlitz. J'avais passé deux heures sur ce terrible champ de bataille. Le général Lannes m'y avait mené, et je dois à son honneur, et peut-être à l'honneur militaire en général, de dire, que ce même homme qui, la veille, avait fait des prodiges de valeur, qui avait été d'une valeur inouïe, tant qu'il avait eu des ennemis à combattre, fut au moment de se trouver mal quand il n'eut plus devant ses yeux que des morts et des estropiés de toutes les nations. Il était si ému, que dans un moment où il me montrait les différents points d'où les attaques principales avaient été faites : « Je n'y puis plus tenir, me dit-il, à moins que vous ne vouliez venir avec moi assommer tous ces misérables juifs qui dépouillent les morts et les mourants. »

2. D'Abrantès. *Mémoires*, t. I, p. 378.

3. Après Arcole, le gouvernement avait donné à Bonaparte les drapeaux portés par lui et Augereau à la tête des troupes. Bonaparte voulut partager cet honneur avec ses compagnons d'armes et il écrivit à Lannes.

« Le corps législatif, mon cher général, me donne un drapeau en mémoire de la bataille d'Arcole. Il a voulu honorer l'armée d'Italie, dans son général. Il fut, au champ d'Arcole, un instant où la victoire incertaine eut besoin de l'audace de ses chefs. Plein de sang et couvert de trois blessures, vous quittâtes l'ambulance, résolu de mourir ou de vaincre. Je vous vis constamment dans cette journée, au premier rang des braves. C'est vous également qui à la tête de la colonne infernale, arrivâtes le premier à Dego, passâtes le Pô et l'Adda. C'est à vous à être le dépositaire de cet honorable drapeau

Digitized by Google

Ney, qui commandait à Montreuil, rivalisait de bravoure avec Lannes, et dans l'armée il était appelé « le brave des braves ». Les premières années de sa carrière militaire se passèrent loin de Bonaparte. Il n'avait pas fait partie des armées d'Italie et d'Egypte ; il avait combattu en Allemagne d'abord avec Jourdan sous les murs de Maestricht, puis avec Kléber à Mayence, enfin avec Masséna à l'armée du Danube, où il resta jusqu'au traité de Lunéville. La révolution de Brumaire l'avait mis en garde contre Bonaparte, et comme tous les officiers de Moreau et de Masséna, il attendit avant de se rallier au nouveau dictateur. Cependant, venu à Paris, après la signature de la paix avec l'Autriche, il fut présenté au premier consul, qui, tout de suite, apprécia son caractère et son intelligence et voulut s'en faire un partisan. Avec ses manières câlines, quand il le voulait, Bonaparte s'empara de l'esprit de Ney. Pour achever sa conversion, il le maria avec une amie d'Hortense de Beauharnais, Mlle Aglaë Auguié, nièce de Mme Campan, et il l'envoya passer sa lune de miel, en Helvétie, comme ministre plénipotentiaire. A son retour il le nomma commandant d'un des camps d'instruction.

C'était donc six armées, plus de deux cent mille hommes, que Bonaparte maintenait là, comme une menace contre l'Angleterre. A Arras, se trouvaient en outre, avec Junot, douze bataillons de grenadiers; à Saint-Ouen, les chasseurs et les hussards, et dans les plaines de l'Escaut, de l'Oise et de l'Aisne, tous les régiments de dragons, masse d'in-

qui couvre de gloire les grenadiers que vous avez constamment commandés. Vous ne le déploierez désormais que lorsque tout mouvement en arrière sera inutile, et que la victoire consistera à rester maître du champ de bataille. »

Digitized by Google

fanterie et de cavalerie, que l'Angleterre ne pouvait considérer sans terreur. Les coalitions, fomentées par elles, changèrent l'objectif du premier consul. Comprenant à la fin que les menaces de Bonaparte n'étaient point vaines, qu'elle seule supporterait le choc irrésistible du vainqueur de l'Allemagne et de l'Italie, elle s'empressa d'associer contre la France, les peuples déjà vaincus, et cette formidable armée, destinée à traverser la Manche, s'ébranla contre l'Allemagne et ne s'arrêta qu'à Austerlitz.

Pour distraire ces officiers et ces soldats, l'État-major attirait à Boulogne, aussi souvent qu'il était possible, des artistes de Paris et demandait à de jeunes auteurs des pièces de circonstance. C'étaient les grandes ressources du plaisir. La société de Boulogne, très restreinte et très fermée, ne pouvait suffire aux jeunes officiers. Ceux-ci, alors, afin de varier leurs distractions, organisaient des bals où étaient invitées les dames d'Abbeville, d'Amiens, de Dunkerque. L'une d'elles était devenue la maîtresse de Joseph Bonaparte qu'il ne sut préserver des assiduités du général Soult, amoureux très passionné, dont les aventures galantes étaient l'aliment des conversations des petites coteries boulonnaises.

§ 4

On a mis en doute la volonté de Bonaparte d'envahir le sol britannique et l'on a prétendu que ces démonstrations belliqueuses, n'avaient d'autre but que d'épouvanter cette rivale insatiable, le général étant trop renseigné pour admettre qu'il lui fût possible de traverser le détroit, sans subir l'offen-

Digitized by Google

sive écrasante de la flotte anglaise [1]. On s'étonna donc qu'il n'ait point accueilli les démarches de Fulton, l'inventeur américain, qui lui proposait d'appliquer la vapeur aux navires, afin de tromper,

1. Pelet de la Lozère, en ses *Mémoires*, discute cette question : « Bonaparte, dit-il, reprit ses projets de descente en Angleterre, ou du moins ses démonstrations, car c'est encore une question de savoir, s'il avait sérieusement résolu de tenter l'entreprise. On publia des écrits sur des descentes tentées ou opérées, à diverses époques, sans oublier celle de Jules César et de Guillaume-le-Conquérant, dont le succès semblait inviter à les imiter. On construisit des bateaux plats et des péniches jusque dans les chantiers de Paris. Les ports de la Manche se remplirent d'embarcations de toute espèce. On compta bientôt dans les ports de Boulogne, Etaples, Vimereux et Ambleteuse 250 chaloupes canonnières, armées chacune de trois pièces de canon ; 650 bateaux canonnières ou péniches, portant une bouche à feu, et un certain nombre de prames, armées de six pièces. Il y avait de plus, dans ces ports, sept à huit cents bâtiments de transports, avec l'artillerie nécessaire pour les armer. On comptait réunir 2.000 bâtiments et y embarquer 40.000 hommes; 20.000 devaient, en outre, partir d'Ostende et 20.000 de Hollande. Ces quatre-vingt mille hommes débarqués en Angleterre seraient suffisants, disait-on, pour en faire la conquête. L'armée de Brest devait former la réserve. C'était surtout dans le port de Boulogne que régnait la plus grande activité. La marine y dépensait trois millions par mois, sans compter la solde. On y avait accumulé une masse d'artillerie, double de ce qui était nécessaire pour armer les bâtiments. Les soldats, employés aux travaux, recevaient une haute paye de 25 à 30 sols par jour. Des fortifications nouvelles, construites sur tous les points accessibles de la côte, s'opposaient aux débarquements que les Anglais pourraient tenter. Ces fortifications furent emportées plusieurs fois par la violence de la mer. On les reconstruisait aussitôt. Une ligne de chaloupes canonnières, embossées en avant de la rade, empêchait que les Anglais n'en approchassent assez pour y jeter des bombes. La flottille sortait chaque jour du port intérieur, pour s'exercer dans la rade, et chaque jour la violence des vents ou les coups de mer lui coûtaient quelques hommes ou même quelques bâtiments. A deux mille toises de la rade paraissait la flotte anglaise, forte tantôt de quinze voiles et tantôt de trente. Des bâtiments légers allaient continuellement de la côte d'Angleterre à la flotte et de la flotte à la côte, pour entretenir leurs communications. Il ne fallait que quelques heures pour faire ce trajet. On se demandait comment, en présence de la flotte anglaise, on ferait sortir, de la rade de Boulogne, cette multitude de bâtiments, sans qu'ils fussent détruits par elle. Il leur fallait plusieurs marées, et par conséquent, plusieurs jours pour sortir, en sorte qu'ils seraient attaqués successivement, avant d'avoir pu se réunir et se mettre en ligne. On les exerçait dans la rade à se rallier promptement, et l'on se flattait que s'ils pouvaient échapper au danger de cette attaque partielle et rencontrer pour leur traversée une nuit obscure, et un temps calme, ils arriveraient heureusement sur la côte d'Angleterre où les gros vaisseaux ne pourraient les suivre, à cause des basfonds. On ajoutait, pour rassurer les esprits, que, l'escadre de Rochefort et celle de Toulon faisant route en apparence vers l'Inde, pour y attirer les vaisseaux anglais, vireraient de bord tout à coup et arriveraient devant eux dans la Manche pour protéger notre passage. Plus ces combinaisons parais-

Digitized by Google

par une marche rapide, la surveillance des ennemis toujours aux aguets dans la Manche. Rovigo explique, en ses mémoires, que ce refus de Bonaparte d'agréer les idées de Fulton tenait à la nature de son esprit, imbu d'études mathématiques et fermé aux innovations, comme l'esprit de ceux qui se sont occupés d'artillerie. Les changements y sont trop coûteux et transforment immédiatement la tactique. La résistance à toute nouveauté y est donc une règle générale. Rovigo ajoute qu'il essaya bien d'éveiller la curiosité et le doute, dans l'esprit de Bonaparte. L'aide-de-camp était convaincu ; son maître ne le fut jamais et traita toujours Fulton de « charlatan. »

Et l'Égypte ?... Oh ! certes, il ne l'oublie pas. Il veut la ravitailler, préparer même une nouvelle expédition, et il envoie son aide-de-camp, Savary, à Rochefort. Son lieutenant devait lui adresser un état détaillé de ce que chaque bâtiment emporterait de soldats de chaque corps, d'objets de chaque espèce. Cet état, Bonaparte l'approuve et le renvoie tel qu'il l'a reçu « Aussi bien, ajoute Savary, tout était prêt ; on se disposait à partir, lorsqu'il m'ex-

saient merveilleuses, plus elles flattaient l'esprit des troupes, qui croyaient en avoir surpris le secret. Elles pensaient que rien n'était impossible au génie de leur chef. Chaque soldat faisait déjà des rêves d'avancement, de gloire et de fortune. »

— Marmont dit, au contraire, que Bonaparte avait sérieusement l'intention d'une descente en Angleterre, mais il ne voulait pas le faire d'une manière hasardeuse. « Il ne voulait l'entreprendre qu'en étant maître de la mer, et sous la protection d'une bonne escadre, et il a démontré que malgré l'infériorité numérique de sa marine, il pouvait l'exécuter. Mais il fallait que Villeneuve, au lieu de manœuvrer autour de Cadix, vînt jusqu'à Brest débloquer la flotte et se portât à la rencontre des neuf vaisseaux hollandais, de façon à grouper 72 unités de combat, contre les 40 anglais. Si nous eussions débarqués en Angleterre, disait Bonaparte, et que nous fussions entrés à Londres, comme cela aurait incontestablement eu lieu, les femmes de Strasbourg auraient suffi pour défendre les frontières du Rhin. »

Digitized by Google

pédia l'ordre de prendre une corvette qui fût bonne voilière, de la charger de bois de construction pour l'artillerie; de matériaux de charronnage, d'affûts montés que j'étais autorisé à puiser dans l'arsenal de la Rochelle. Je fus chercher une corvette rapide, comme il la fallait; je la chargeai à comble ; je la réunis à l'escadre et rendis compte de l'état des choses au premier Consul ; sa réponse ne se fit pas attendre. C'était l'expédition des ordres qu'il avait donnés à Bruix, de se rendre immédiatement dans la Méditerranée où il devait rallier, sous son commandement, l'escadre de Gantheaume, et faire le plus de diligence possible, pour gagner Alexandrie. C'était assurément un tour de force d'être parvenu, avec les faibles moyens que possédait la marine, lorsque le premier Consul avait pris les rênes de l'État, à armer onze vaisseaux et sept ou huit frégates dont se composaient les deux escadres. Si ces bâtiments fussent arrivés en Égypte, comme il a été constaté depuis, qu'ils pouvaient le faire, la colonie était sauvée. Ils lui portaient au delà de huit mille hommes de troupes ; plus de 50.000 pièces d'armes, et une foule d'autres objets qui eussent concouru à sa défense. Malheureusement, les difficultés, qu'on avait eues à les armer, avaient donné à la saison, favorable aux appareillages, le temps de s'écouler. Les calmes, les vents contraires survinrent. On fut obligé d'ajourner l'expédition à l'équinoxe d'automne. Mais alors, il n'était plus temps ; tout était perdu en Égypte. »

Bonaparte ne se lassait point d'honorer le courage des braves qui se dévouaient à la grandeur et à la gloire de la patrie. L'hôtel des Invalides fut restauré et décoré à nouveaux frais ; l'esplanade, au-devant

Digitized by Google

du palais, fut plantée d'arbres en quinconces, et les vieux pensionnaires de l'hôtel dotés d'une pension plus élevée [1]. Un service solennel fut commandé à la mémoire des héros morts à Marengo ; les funérailles du général d'Arçon, l'un des plus actifs collaborateurs de Carnot, au bureau de topographie, célébrées en grande pompe à l'église Saint-Roch, au milieu d'une foule respectueuse et recueillie ; de même, les funérailles du dernier descendant des Bouillon, du neveu du grand Turenne, Godefroy de la Tour d'Auvergne. Une pension de 4.000 francs fut attribuée au vieux maréchal de Ségur ; une école spéciale militaire créée dans les dépendances du palais de Fontainebleau [2] ; enfin la statue de Desaix et celle de Kléber, dues au ciseau de Moitte, devaient être érigées sur la place des Victoires, après la démolition du monument élevé à Michel Pelletier. Ce qui est plus significatif et démontre son idée persistante de ne laisser dans l'oubli aucune de nos gloires nationales, — fussent-elles des gloires royalistes, — c'est, qu'en son voyage en Normandie, visitant les lieux où Henri IV avait triomphé à Ivry, il ordonna de relever la colonne qui en attestait la victoire.

Toutes ces prédilections pour l'armée n'empêchaient point une sévérité implacable envers ceux qui refusaient de servir la France. Les conscrits

1. Le *Publiciste* de ventôse an X écrit : « Un vieillard de 104 ans lui ayant demandé à être traité comme capitaine, vu son grand âge, il le lui accorda. Il a ordonné qu'un jeune tambour de 14 ans, qui a eu la cuisse emportée, en faisant une action d'éclat, fût mis dans un prytanée. Ayant demandé à un invalide qui avait une jambe de bois où il avait perdu sa jambe, le brave homme répondit : « A Fontenoy. J'étais grenadier ; un boulet m'emporta ma jambe, lorsque nous marchions en avant. »

2. Ce fut en ce temps, en brumaire an XI, que le monde officiel organisa une fête, au hameau de Chantilly, pour fêter l'anniversaire du général Kociusko, exilé en France. L'agent des États-Unis, la Fayette, Monge, assistaient au repas de cent couverts.

Digitized by Google

réfractaires étaient soumis à la chaîne des forçats, et ceux qui passaient aux chouans et se laissaient prendre, fusillés. Pour détendre ces rigueurs, il ne se sentait point encore assez intangible. Il savait que, parmi les généraux, il y avait des conspirateurs, contre son autorité et contre son pouvoir. Seulement, il les faisait surveiller et emprisonner au Temple, quand leurs actions devenaient menaçantes. Un soir, au théâtre, le général Fournier, l'un des plus compromis, se vit arrêté par Junot avec la douceur nécessaire, et cependant Junot s'attira quand même de Fournier cette réplique insolente : « Est-ce que passer mouchard, c'est monter en grade? Tu fais, là, un bien vilain métier. » Junot voulait répondre par un duel; Bonaparte l'en empêcha [1].

Cette fermeté d'un côté, ces faveurs de l'autre, divisaient les généraux en deux camps : dans l'un, ceux qui gardaient en eux la foi républicaine; dans l'autre, ceux qui pressés d'avancement, ou séduits par le génie de Bonaparte, lui prodiguaient leurs courbettes; et ils les prodiguaient également à celui qui venait d'être distingué par le premier Consul. « On l'entourait, écrit Constant [2], on le félicitait, on l'embrassait, on se l'arrachait. Chacun de ses cama-

1. Autre anecdote tirée des mémoires de Marmont (T. II, p. 217) au sujet du colonel Foy. « Un soir, étant allé travailler aux Tuileries avec le premier Consul, il me dit brusquement : « que fait à Paris le colonel Foy ? » Je lui réponds : — Mon général, il est en congé et s'occupe, je crois, de ses plaisirs. — Il me dit : — Non ; il intrigue avec Moreau et je viens de donner l'ordre de l'arrêter ; il le sera cette nuit même. — J'avais une véritable amitié pour Foy ; je connaissais son mécontentement, mais je savais qu'il ne pourrait lui inspirer rien de criminel. J'avais l'expérience de sa légèreté, de l'indiscrétion de ses propos. Mais ceux qui se plaignent tout haut ne sont pas ceux qui conspirent. Une fois arrêté, sa carrière était perdue et je résolus de le sauver. En sortant de chez le premier Consul, j'allai le trouver. Je lui annonçai ce dont il était menacé. Je le fis cacher pendant quelques jours, pour avoir le temps d'arranger son affaire. Je me rendis garant de sa conduite à l'avenir et huit jours après, j'avais obtenu qu'il m'accompagnerait à l'armée.

2. Constant, valet de chambre de Bonaparte.

Digitized by Google

rades voulait l'emmener avec lui.» Le geste de leur chef était approuvé. Tous ne connaissaient alors que l'obéissance passive et repoussaient l'obéissance intelligente, la marotte de nos jours. Si dure que soit la discipline, elle doit être respectée. L'armée n'est forte qu'avec un chef indiscuté, assez puissant pour inspirer aux soldats l'accomplissement d'un devoir, si contraire à son repos et à son bonheur.

Oui, certes, contraire à son bonheur.

Qu'est-il, en effet, le soldat, quelle est sa vie même en temps de paix ? « Pendant que vous dormez, écrivait, un jour, un aumônier militaire qui le connaissait, le soldat veille sur vos personnes et vos propriétés ; pendant que vous riez, le soldat souffre ; pendant que vous faites des festins, le soldat jeûne ; pendant que vous vous précipitez à l'agiotage, aux tripots de la Bourse, le soldat chemine difficilement d'étape en étape ; il traverse le désert le pistolet au poing, attiré dans une embuscade, traqué par l'ennemi ; il grelotte de froid, suffoque de chaleur ; il a les pieds gelés dans la neige ; il a le front rembruni par le soleil ; et toutes ces souffrances et tous ces tourments, il les endure allégrement, sans avoir souvent cinq centimes dans sa bourse, sans faire aucun calcul et par simple dévouement au bien de tous. Souffrir est tellement son lot, que jusque dans les revues où vous venez chercher un amusement il est soumis à une dure contrainte. Il attend, l'estomac vide, sous le faix des armes et du havresac, parfois brûlé par les feux de l'été, parfois trempé par une pluie battante ; il attend, une, deux, trois heures... Il doit être fixe, immobile ; s'il avance d'un pied il sera mis à la salle de police. »

Mais toutes les actions de Bonaparte envers l'armée ne tendaient qu'à rendre faciles aux soldats ces

Digitized by Google

sacrifices; non seulement faciles, mais sacrés. Il leur avait fait aimer la gloire; il les en comblait; il les enivrait de ses promesses prestigieuses, et ils s'abandonnaient à lui tout entiers. Ce fut pis, lorsqu'il eut à sa disposition les hochets dont il allait satisfaire la vanité humaine. Malgré la résistance du corps législatif, malgré l'opposition du Tribunat, une Légion d'honneur fut instituée et composée de ceux qui seraient décorés des insignes de l'Ordre. Depuis le simple grenadier jusqu'au général, tous les soldats pourraient faire partie de cette légion; et afin de conquérir cette nouvelle illustration, si conforme à notre caractère national, de quels traits audacieux ne seront point capables ceux qui combattront dans les rangs de l'armée ? Se figure-t-on l'exaltation belliqueuse qui dut envahir le cerveau du plus obscur conscrit, en se disant à lui-même : « Sois brave, et tu montreras sur ta poitrine la croix qui orne celle de ton officier. Tu seras son égal dans l'honneur et tes camarades te porteront envie et toutes les femmes t'admireront. Et toi, simple paysan naguère, tu seras à l'avenir M. le Chevalier. » La même décoration pour tous; c'est l'égalité républicaine qui va enfanter les héros.

Écoutons le récit du grenadier Coignet, le jour qu'il reçut des mains de Bonaparte le titre de chevalier de la Légion d'honneur et la croix qui en était le symbole.

« ... On appela Jean Roch Coignet. J'étais sur le deuxième gradin. Je passai devant mes camarades; j'arrivai au parterre et au pied du trône. Là, je fus arrêté par Beauharnais, qui me dit : « Mais on ne passe pas. » Et Murat lui dit : « Mon prince, tous les légionnaires sont égaux. Il est appelé; il peut passer. » Je monte les degrés du trône. Je me

Digitized by Google

présente droit comme un piquet devant le Consul qui me dit que j'étais un brave défenseur de la patrie et que j'en avais donné des preuves. A ces mots : « Accepte la croix de ton Consul », je retire ma main droite qui était collée contre mon bonnet à poil et je prends ma croix par le ruban. Ne sachant qu'en faire, je redescendis les degrés du trône en reculant, mais le Consul me fit remonter près de lui, prit ma croix, la passa dans la boutonnière de mon habit, et l'attacha à ma boutonnière avec une épingle, prise sur la pelote que Beauharnais tenait. Je redescendis, et traversant tout cet état-major qui occupait le parterre, je rencontrai mon colonel, M. Leprince et mon commandant Merle qui attendaient leur décoration. Ils m'embrassèrent tous les deux, au milieu de tout ce corps d'officiers et je sortis du dôme... Je ne pouvais avancer, tant j'étais pressé par la foule qui voulait voir ma croix. Les belles dames qui pouvaient m'approcher, pour toucher à ma croix, me demandaient la permission de m'embrasser. J'ai vu l'heure où j'allais servir de patenne à toutes les dames et messieurs, qui se trouvaient sur mon passage. »

A ce récit, on comprend la transformation opérée dans cet homme. Il écrit avec fierté, la phrase de Murat : « Tous les légionnaires sont égaux. » Il a autant d'honneur que son colonel, autant que son commandant. On peut être certain, qu'à la prochaine bataille, il accomplira une autre action d'éclat.

Ainsi, après quatre ans de Consulat, Bonaparte avait réussi ; il était empereur [1]. Il avait réalisé les

1. Le général Pelleport a laissé des *Souvenirs* qui montrent sous un jour saisissant, tout ce qu'il fallut de génie à Bonaparte pour arriver au sommet de la puissance, en précisant le point de départ. Bonaparte arrive, et voici

Digitized by Google

projets qui le hantaient depuis sa victoire de Lodi. Ses rivaux étaient écartés, ou avaient disparu. Il s'était élevé au-dessus de tous ses émules, et à sa voix cinq cent mille hommes vibraient à l'unisson de son âme.

Ni sans périls, ni sans difficultés il était parvenu au pouvoir suprême. Que de complots il dut éviter; que de conspirateurs écraser! Simple consul il se savait des admirateurs, mais il n'était pas encore le maître. Kléber, Masséna, Augereau, Moreau et ses lieutenants pouvaient barrer la route à son ambition. Le hasard le servit. Kléber mourut assassiné; Masséna se laissa séduire par la liberté donnée à ses concussions; Augereau se rallia dès le premier jour, sentant son infériorité devant celui que cinquante victoires avaient illustré, et la jalousie de Moreau perdit ce général, en le poussant à s'associer à des hommes trop compromis ou déconsidérés, Pichegru et Georges. Quant aux lieutenants les plus dévoués à Moreau, ils furent privés de commandement;

le discours qu'il tient aux officiers. Il les réunit, se place dans le cercle. « J'ai suivi avec un grand intérêt, leur dit-il, les opérations de la dernière campagne, soit en Espagne, soit en Italie. J'ai applaudi au courage et au dévouement des deux armées. Je connais vos souffrances. Je sais que souvent pour vous procurer du pain, vous avez vendu les objets précieux que vous possédiez, ceux mêmes que vous teniez des mains les plus chères. J'ai la confiance, qu'avec votre courage et la discipline, vous sortirez glorieusement de cette position. De l'autre côté de l'Apennin, vous trouverez un pays fertile qui pourvoira à tous vos besoins. Avant d'y pénétrer, vous aurez des marches forcées à faire, de nombreux combats à livrer. Vos efforts réunis surmonteront toutes les difficultés. » Ce discours ne produisit qu'un médiocre effet sur la troupe. Elle ne pouvait avoir confiance dans les promesses d'un jeune homme dont elle connaissait à peine le nom. La taille petite et grêle du général en chef, son accent corse que les orateurs des compagnies exagéraient pour amuser leurs camarades, rien ne fut oublié, pas même ses cheveux portés à l'incroyable. Néanmoins, nous nous préparâmes à combattre pour la gloire de la France et l'honneur de nos armes... Le lendemain, me trouvant chez le chef de bataillon Suchet pour affaires de service, je fus étonné des propos qu'il tenait sur le général Bonaparte. « Ce Corse, disait-il, n'a d'autre réputation que celle d'un bon chef de pièce, acquise au siège de Toulon. Comme officier général, il n'est connu que des Parisiens. Cet intrigant, ajoutait-il, ne s'appuie sur rien. »

Digitized by Google

Delmas et Lecourbe [1], éloignés de Paris ou exilés ; les autres dirigés sur Saint-Domingue, pour y réprimer la révolte des noirs ; mais en réalité pour y mourir de la fièvre jaune ; ce qui eut lieu.

Au surplus, Bonaparte s'était appliqué à modifier peu à peu l'esprit de ses lieutenants et par eux celui de l'armée. La gloire, depuis le Consulat, se confondait avec l'intérêt. Il ne sépara plus l'honneur d'une action d'éclat, d'une récompense en argent, ou d'une faveur. Il distribua des préfectures, des recettes, des places, à ceux qui tenaient par quelque côté à ses officiers triomphants. Une victoire devint une raison de richesse pour soi ou sa famille. Sans doute, on ne combattait, disait-on, que pour défendre nos frontières menacées et affermir la paix. Mais ceux qui la voulaient, la guerre, y voyaient surtout une occasion d'enrichissement. Et comme la source des beaux profits dépendait de Bonaparte, le dévouement à sa personne remplaçait forcément le dévouement à la patrie. L'armée était donc à lui, avant d'être à la France. Ce n'était plus à la République ni à la liberté que l'on se sacrifiait, c'était en vue d'un titre de noblesse, d'un don en argent, ou d'une terre seigneuriale. Il tenait, en sa main, toute l'armée par l'intérêt.

Si les anciens conventionnels, tribuns ou sénateurs, s'opposèrent si vivement à la création d'une légion d'honneur, c'est qu'ils comprenaient bien, qu'avec l'appas des galons, des rubans et des croix, Bonaparte serait tout puissant, maîtres des consciences, en satisfaisant ce besoin de gloriole que tout homme porte en soi. On se précipiterait vers

1. Un jour, traversant les Tuileries, Lecourbe apercevant Bonaparte à sa fenêtre, écrit Menneval, lui lança un regard plein de haine.

Digitized by Google

la servitude pour un hochet. Ils voyaient juste. A partir de ce moment, l'ascension du premier Consul jusqu'au pouvoir suprême devint irrésistible. Il ne trouva plus d'obstacles.

Il est vrai qu'avec l'intérêt naquirent les jalousies, le désir de se faire valoir, au détriment d'un camarade. On ne se prêtait plus assistance, comme autrefois, dans la même compagnie. On gardait son artillerie pour soi, même quand un autre général en manquait. On se réjouissait de l'échec d'un rival. Et alors, il n'y eut de résultat éclatant, que sous la main puissante de Napoléon. Lui présent, chacun se conduisait, en vue du bien commun, parce qu'il se faisait obéir de tout le monde ; lui parti, il n'y avait plus ni obligations, ni grandeur d'âme. On recommençait à se jalouser et à se desservir, et il s'ensuivait des défaites. Il n'y en eut que trop d'exemples.

Digitized by Google

CHAPITRE II

PORTRAITS MILITAIRES

SOMMAIRE. — I. Alexandre Berthier (1753-1815). — II. Duroc (1772-1813). — III. Kléber (1751-1800). — IV. Menou (1750-1810). — V. Marmont (1774-1852). — VI. Rapp (1772-1821) ; Savary (1774-1833). — VII. Davout (1770-1823). — VIII. Junot (1771-1813). — IX. Lannes (1769-1809). — X. Jourdan (1762-1833). — XI. Kellermann (1735-1820) — XII. Bernadotte (1764-1844). — XIII. Murat. (1767-1815). — XIV. Lefebvre (1755-1820). — XV. Pérignon (1754-1818). — XVI. Serrurier (1742-1819). — XVII. Moncey (1754-1842). — XVIII. Masséna (1758-1817). — XIX. Augereau (1757-1816). — XX. Brune (1763-1815). — XXI. Bessières (1768-1813). — XXII. Gouvion Saint-Cyr (1764-1830). — XXIII. Mortier (1768-1835). — XXIV. Grouchy (1766-1847). — XXV. Mac-Donald (1765-1840). — XXVI. Ney (1769-1815). — XXVII. Oudinot (1767-1847). — XXVIII. Soult (1769-1851). — XXIX. Suchet (1770-1826). — XXX. Victor, dit Perrin (1764-1841). — XXXI. Clarke (1765-1818) et quelques autres généraux.

I

Alexandre Berthier (1753-1815).

Parmi les généraux dont Bonaparte s'entoura, dès qu'il eut le commandement suprême d'une armée, Alexandre Berthier obtint certainement le plus de faveurs.

Il avait déjà l'expérience de la guerre.

En Amérique, il avait combattu aux côtés de Rochambeau ; à son retour en France, il avait servi dans l'état-major de Luckner. En Vendée, il s'était brillamment comporté, notamment à Saumur, où il eut trois chevaux tués sous lui.

Digitized by Google

A ses débuts avec Bonaparte, en 1796, comme chef d'état-major, il avait quarante-trois ans, né à Versailles en 1753. Son père avait été ingénieur hydrographe, et, de cette filiation, Berthier avait gardé une grande aptitude pour la lecture des cartes géographiques, talent fort apprécié de son nouveau chef. Tout de suite, il se fit donc agréer du jeune général, auquel il se dévoua infatigablement, et il le suivit partout, sans repos, sans halte, même en Égypte, où il ne voulait point aller, se disant malade, afin de rester près de sa maîtresse ; mais, au dernier moment, se laissant pousser sur le navire en partance.

A cause de cette maîtresse, Mme Visconti, à laquelle il avait élevé un autel au fond de sa tente sur les sables d'Égypte, il obtint de revenir en France pour l'y rejoindre, et il se trouvait au débarquement à Fréjus. Ce grand amour, d'ailleurs, ne diminuait point son dévouement. Il seconda efficacement le jeune conspirateur au 18 brumaire, et, après le triomphe, consentit à toutes les missions dont voulut l'investir son maître : préparant le Piémont à être annexé à la République française ; de là, passant en Espagne, afin d'y semer les germes de division, qui seraient plus tard des motifs d'intervention de Bonaparte, dans les affaires de ce pays ; ensuite, acceptant la place de Carnot, au ministère de la guerre, lorsque l'ancien conventionnel eut cessé de plaire, ou plutôt eut inspiré des craintes à l'ambition toujours croissante du premier Consul. Berthier était prêt à toutes les métamorphoses. Il semblait n'avoir plus ni personnalité, ni volonté ; se contentant d'être un favori [1], sachant se plier à toutes les besognes,

1. Chaptal : *Souvenirs sur Bonaparte.*

Digitized by Google

l'esprit fait pour obéir plutôt que pour commander ; et pénétré de son infériorité à l'égard de l'homme de génie qu'il servait, mettant son honneur à reproduire fidèlement les ordres et les vastes conceptions de l'homme de guerre qu'il admirait [1].

Il avait, comme Bonaparte, une mémoire très spéciale, se rappelant la position de chaque corps, leur composition, le nom des officiers qui les commandaient ; et il savait se débrouiller sans erreur, dans l'enchevêtrement des marches d'une grande armée ; n'oubliant rien ; dictant avec clarté, à ses scribes, les combinaisons si diverses qu'avait enfan-

1. Las Cases : *Mémorial*, t. I. « A la tête de ceux qui murmuraient en Égypte se trouvait celui que Bonaparte a solennellement décoré du beau nom de « son compagnon d'armes » ; faible et sans esprit, qui, lorsque le général en chef fut sur le point d'appareiller de Toulon, accourut de Paris, en poste jour et nuit, pour lui dire qu'il était malade et qu'il ne pouvait pas le suivre, bien qu'il fût son chef d'état-major. Le général en chef n'y fit seulement pas attention. Il n'était plus aux pieds de celle qui l'avait dépêché pour s'excuser. Aussi s'embarqua-t-il. Mais arrivé en Égypte, l'ennui le saisit ; il ne put résister à ses souvenirs ; il demanda et il obtint de revenir en France. Il prit congé de Bonaparte, lui fit ses adieux, mais revint bientôt après, fondant en larmes, disant qu'il ne voulait pas, après tout, se déshonorer, qu'il ne pouvait pas non plus séparer sa vie de celle de son général.

« Il portait une espèce de culte à ses amours. A côté de sa tente, il en avait toujours une autre, aussi magnifiquement soignée que le boudoir le plus élégant. Elle était consacrée au portrait de sa maîtresse, auquel il allait jusqu'à brûler parfois des encens. Cette tente s'est dressée même dans les déserts de Syrie... Cette espèce d'Amadis a constamment persisté dans son amour, qui l'a conduit plus d'une fois jusqu'au voisinage de l'idiotisme, Dans sa première rédaction de la bataille de Marengo, le fils de sa maîtresse. jeune capitaine au plus, et son aide de camp, s'y trouvait nommé cinq ou six fois, en souvenir de sa mère... Il fallut que le général en chef jetât le papier au nez du rédacteur.

« L'empereur croyait bien lui avoir donné quarante millions dans sa vie. Mais il pensait que la faiblesse de son esprit, son peu d'ordre, sa ridicule passion en auraient gaspillé une grande partie. »

= On peut ajouter à cela les confidences de Napoléon à Gourgand à Sainte-Hélène. « En Italie, je lui donnai une fois un diamant de cent mille francs ; il l'envoya aussitôt à Mme Visconti. Deux mois après son mariage avec la princesse de Bavière, mariage qu'avait fait M. Visconti, il me vint trouver : « Il est mort, dit-il. — Et qui ? — Son mari ! — Qui, vous dis-je ? — M. Visconti. J'ai manqué mon bonheur ! Pourquoi me suis-je déjà marié ! » Et autres folies ! « Elle fut très triste aussi... Ah ! s'il était mort, trois mois plus tôt ! »

Digitized by Google

tées le cerveau de son maître, penché sur ses cartes. Ce travail fait, Bonaparte était sûr que le plan imaginé serait suivi ponctuellement ; que toutes les ressources seraient employées pour le but à atteindre. Berthier y excellait.

Et forcément modeste devant Bonaparte, il ne parlait que s'il était interrogé, ne donnait d'avis qu'autant qu'on lui en demandait un; se renfermant dans ses attributions, sans désir de les dépasser, et de s'attribuer plus d'importance que celle de son titre de chef d'état-major.

Brave, enfin, ne fuyant point le danger, il prit une grande part aux premières batailles en Italie [1], et le général ne l'oublia pas en ses bulletins au Directoire. Aucun de ses autres lieutenants n'y fut cité aussi souvent que lui. C'est que Bonaparte se laissait prendre facilement par son entourage ; qu'il

1. Dans son rapport sur la bataille de Mondovi, Bonaparte écrivait de Berthier : « Berthier, chef de l'état-major, chez qui les talents égalent l'activité, le patriotisme et le courage. » Et, plus loin, de Lodi (22 floréal an IV) : « Nous entrâmes dans Lodi, poursuivant les ennemis qui, déjà, avaient passé l'Adda sur le pont. Beaulieu, avec toute son armée, était rangé en bataille. Les pièces de canons de position défendaient le passage du pont. Je fis placer toute mon artillerie en batterie. La canonnade fut très vive pendant plusieurs heures. Dès l'instant que l'armée fut arrivée, elle se forma en colonnes serrées, le 2e bataillon de carabiniers en tête, et suivi par tous les bataillons de grenadiers au pas de charge; et, au cri de *Vive la République*, l'on se présenta sur le pont, qui a cent toises de longueur. L'ennemi fit un feu terrible. La tête de la colonne paraissait même hésiter. Un mouvement d'hésitation eût tout perdu. Les généraux Berthier, Masséna, Cervoni, d'Allemagne (*a*), le chef de brigade Lannes et le chef de bataillon Dupont le sentirent, se précipitèrent à la tête et décidèrent le sort, encore en balance. Cette redoutable colonne renversa tout ce qui s'opposa à elle. Toute l'artillerie fut enlevée sur-le-champ. L'ordre de bataille de Beaulieu fut rompu. Elle sema de tous côtés l'épouvante, la fuite et la mort. En un clin d'œil, l'armée ennemie fut éparpillée. »

(a) D'Allemagne, né en 1751, à Belley (Ain). De simple soldat s'éleva au grade de général de division, servit avec gloire à l'armée d'Italie. En 1796, il contribua au passage du Pô, à celui de l'Adda. Il s'empara de Lonato, prit ou tua mille hommes à l'ennemi, contribua au gain de la bataille de Roveredo. Il passa le lendemain la rivière deLarisio sous le feu de l'ennemi, commanda l'armée du Rhin en 1798, se trouvait en 1809 aux opérations de la Hollande et de la Belgique. Il mourut en 1813.

Digitized by Google

était homme d'habitude ; et Berthier, toujours avec lui dans ses courses en voiture, dans ses reconnaissances à cheval, sur le champ où devait se livrer la bataille, lui était devenu si nécessaire qu'il ne pouvait plus s'en passer, et que son nom revenait constamment dans le récit des victoires [1].

Et puis, Berthier était toujours prêt, habillé dès le matin, en une grande tenue, pour accompagner le général, passant les jours à cheval et travaillant la nuit, écrivant, dictant jusqu'à l'achèvement de la besogne, sans jamais demander merci. Huit nuits consécutives, on le vit absorbé dans son travail, dessinant au besoin, pour les divisionnaires, le relief du terrain où ils allaient manœuvrer, n'abandonnant rien au hasard, traçant la conduite de chacun avec méthode, avec la précision qu'y avait mise le général en chef. Si des envieux ont contesté l'intelligence de Berthier, si plusieurs de ses contemporains l'ont traité de *sot*, aucun ne lui a dénié ce grand mérite de démonstrateur fidèle, d'indicateur merveilleux des plans de Bonaparte. Au commencement de leur association, dans les premiers enivrements de leur admiration mutuelle, ces deux esprits évoluant ensemble enfantèrent des prodiges. Dès que Bonaparte apparaissait avec Berthier sur un champ de bataille, la victoire était certaine. Ils se comprenaient ; ils se devinaient. Berthier silencieux laissait parler Bonaparte qui lisait dans les yeux de son auditeur si la résolution était bonne, la rectifiant suivant les manifestations trop évidentes de la phy-

1. De Thiébault (*Mémoires*) : « Berthier avait des manières plus courtisanes que militaires, et depuis le retour de Léoben, il les avait fait goûter au général Bonaparte, qui peut-être les jugeait utilisables, dans un avenir qu'il envisageait. Ces manières, Berthier, à cette époque même, les poussait si loin que les républicains de l'armée d'Italie finirent par appeler communément le quartier du général en chef, la *Cour de Milan*. »

Digitized by Google

sionomie de son subordonné. Et s'il n'était pas satisfait, il forçait alors Berthier à émettre un avis ; et de cette collaboration sortaient ces lueurs de génie qui emportaient toutes les résistances.

A Sainte-Hélène, le vaincu, sous le coup du ressentiment d'un abandon immérité, traitait Berthier d'*oison* ; puis il revenait sur ce jugement brutal, disant que Berthier avait été son grand auxiliaire, qu'il possédait toutes les qualités nécessaires à un chef d'état-major ; que ses appréciations, dans ses premiers bulletins, étaient justes pour un dévouement, alors immense [1]. Quant au caractère, à la ferme volonté, il était forcé d'avouer que Berthier en était tout à fait dépourvu. Il était l'homme le plus faible qu'il eût connu, toujours à genoux devant sa maîtresse, cédant à tous les caprices de la femme, apportant une sorte de gloriole à paraître esclave [2] et pourtant, à l'égard de ses inférieurs ou des solliciteurs, bourru, hautain, méprisant, ne répondant que par monosyllabes aux demandes les plus humbles ; tout à soi ; refusant ses offices près de

1. Dans sa lettre au Directoire que portait Berthier avec le traité de Campo Formio, Bonaparte écrivait :

« Le général Berthier dont les talents distingués égalent le courage et le patriotisme, est une des colonnes de la République, comme un des plus zélés défenseurs de la liberté. Il n'est pas une victoire de l'armée d'Italie à laquelle il n'ait contribué. »

2. Michaud, dans sa biographie, cite une nouvelle preuve de cette faiblesse du caractère de Berthier. En février 1798, il était entré à Rome, à la tête de l'armée française, et du haut du Capitole il avait proclamé la république romaine. Mais alors « une nuée de fournisseurs, de courtiers, de juifs, attirés en Italie pour faire valoir le butin et battre monnaie avec les dépouilles des vaincus, tomba sur Rome. On inventoria, on mit les scellés, on enleva, on vendit partout. Le Vatican fut réduit à une nudité complète. Depuis la batterie de cuisine, jusqu'aux chefs-d'œuvre de Raphaël et de Michel-Ange, tout devint la proie des pillards qui inondaient l'armée. On brisait les cloisons, les parquets, pour découvrir les portes secrètes, les trésors cachés. On brûlait les habits sacerdotaux pour en extraire les broderies d'or et d'argent. Et la ville n'avait pas moins été condamnée à une contribution de quatre millions en espèces, deux millions en vivres, et trois mille chevaux. » Et Berthier laissait faire, n'ayant point assez d'énergie, pour arrêter ce pillage.

Digitized by Google

son maître à ceux qui les briguaient. Les familiers de Bonaparte à Sainte-Hélène s'en étonnaient :

« C'est tout naturel, répondait-il, la faiblesse qui se sent appuyée est la plus despotique. Voyez les femmes, quand elles se savent soutenues. Y a-t-il un être plus impérieux? Tel Berthier, parce qu'il se savait mon favori. »

Ainsi fait, et se trouvant l'intermédiaire attitré entre son maître et les officiers, ceux-ci froissés par l'égoïsme de cet homme, et s'apercevant que chacun devait travailler pour soi, perdirent peu à peu l'enthousiasme de la gloire. Le grand mobile des actions d'éclat prit désormais sa source dans l'intérêt. Il fallut des honneurs et de l'argent pour susciter les élans du courage, qui vibraient, jadis, au seul mot de patrie. Berthier, par ses duretés voulues ou inconscientes, avait éteint, dans les âmes, les plus nobles émulations.

Il avait deux frères, César et Léopold, qui servaient également, comme généraux, dans les armées de Bonaparte; sa sœur, Mme d'Ogéranville, lui ressemblait; elle et lui, les plus laids de la famille ; lui plus que sa sœur encore, avec des mains horribles dont il rongeait les ongles jusqu'au sang. Ni les conseils de ses amis, ni leurs moqueries, rien ne put lui enlever cette habitude de maniaque. Alors, en parlant, il bredouillait, ayant sans cesse, les doigts à la bouche. De petite taille, la tête trop grosse pour son corps fluet, les cheveux crépus et non bouclés; d'une stature un peu courbée, sans être difforme ; des yeux, un nez, une bouche, un menton très vulgaires, sans caractère, sans élégance, il donnait, en sa physionomie l'impression d'une nature inquiète et renfermée.

Dans la suite de sa vie, près de Napoléon, il

Digitized by Google

reçut de son bienfaiteur toutes les dignités enviables ; son maître lui fit épouser une princesse de Bavière, afin de le soustraire au despotisme de Mme Visconti. Mais ce mariage ne fut point heureux. Malgré tant de bienfaits, il se sépara brusquement de celui qui l'avait élevé si haut. A Fontainebleau, afin de pouvoir rompre avec l'empereur et partir, il invoqua, comme prétexte, des affaires à mettre en ordre à Paris; il devait revenir ensuite partager le sort de son maître. Napoléon ne fut pas dupe de cette hypocrisie. Quand Berthier eut fermé la porte de la pièce où il se trouvait avec d'autres généraux, l'Empereur élevant la voix : « Vous voyez cet homme qui sort d'ici, leur dit-il. Il a juré de revenir. N'en croyez rien. Il s'en va saluer le roi qui arrive. Je ne le reverrai plus. » Ce qui fut vrai.

Dans le château de son beau-père, en Bavière, où il s'était retiré, — un jour, en 1815, que, sous sa fenêtre, passait un régiment, musique en tête, il se laissa choir du balcon où il s'était posté pour assister au défilé. Dans sa chute, il se tua. Mort volontaire, — causée par ses remords, car on lui voyait souvent les yeux embués de larmes, — ou mort accidentelle, on ne le sut jamais.

II

Duroc (1772-1813).

Duroc, né à Pont-à-Mousson, plus jeune que Bonaparte de trois ans, devint d'abord son aide de camp, puis son ami. Dans son *Mémorial*, Las Cases écrit que Duroc avait été remarqué au siège de Tou-

Digitized by Google

lon. Bourrienne prétend, au contraire, que le jeune aide de camp appartenait à l'état-major du général Lespinasse, comme capitaine d'artillerie, pendant les premières campagnes d'Italie, et que, durant ces campagnes, distingué par Bonaparte, Duroc entra au service du général en chef. Peu brillant, s'accordent à dire ceux qui ont parlé de lui ; mais il plaisait ainsi, discret, retenu, froid, sans jactance, doué d'un caractère solide sur lequel on pouvait compter. Et l'exilé de Sainte-Hélène avouait toutes ses préférences pour Duroc, qu'il fit, plus tard, — étant empereur, — duc de Frioul et grand maréchal du Palais : fonction minutieuse et délicate, que l'ami remplissait avec une économie parfaite, dont Bonaparte était heureux.

Personne ne posséda, plus que Duroc, la confiance du premier Consul, et plus tard de l'Empereur. A cet ami, il ouvrait ses plus secrètes pensées ; il montrait son âme sans voile. Il l'aimait. Bourrienne ne le conteste point, mais il prétend que Duroc n'aimait pas Bonaparte. S'il y a des princes ingrats, dit-il, on voit aussi d'ingrats courtisans. Il n'en donne aucune preuve, tandis que la suite des actions de Duroc dément cette assertion de Bourrienne, qui, dans ses mémoires, médit, presque toujours, de ceux qu'il pense avoir eu plus d'influence que lui sur Bonaparte. Junot, au contraire, dans ses confidences à sa femme, la duchesse d'Abrantès, affirmait que Duroc avait été un serviteur loyal. La duchesse elle-même l'exalte, parce qu'elle put, dit-elle, l'apprécier amplement dans une circonstance où elle fut sa confidente et son auxiliaire, — son mariage, sans doute, quoiqu'elle ne précise rien, — union avec une jeune Espagnole.

Elle a laissé de lui un portrait qui le peint avec

Digitized by Google

un grand relief. Elle énumère ses gros yeux, presque à fleur de tête, noirs, ainsi que la chevelure ; un nez, des joues, un menton, semblables aux yeux, c'est-à-dire arrondis, ce qui rendait sa physionomie peu expressive. A considérer l'estampe de la gravure, on dirait plutôt celle d'un comique de comédie. Et cependant, elle en fait un homme distingué, dont les manières élégantes attiraient la sympathie. De taille élancée et svelte, ajoute-t-elle, il imposait, par sa stature, à son entourage, et pour cette raison, il fut envoyé plusieurs fois en mission à l'étranger : à Berlin, après le 18 brumaire, pour gagner les bonnes grâces du roi ; à Saint-Pétersbourg, après l'assassinat du czar Paul, pour saluer l'héritier du trône, le jeune Alexandre.

C'était un homme nul, affirme Chaptal, en ses *Souvenirs ;* nul, comme il en fallait à Bonaparte, qui ne souffrait, près de lui, que des médiocrités. Nul peut-être ; mais, d'après Bourrienne, avec une qualité très rare chez les favoris, d'oser défendre, avec énergie, la réputation, l'honneur, les intérêts des personnes injustement attaquées devant Bonaparte, et consoler ensuite ceux que les violentes algarades du général laissaient troublés et morfondus. « Ne vous inquiétez pas de tout ce bruit, leur disait-il ; ne redoutez rien. Il vous dit ce qu'il sent, non ce qu'il pense. Demain, tout sera oublié. » Et l'irascible grand homme, se fiant à l'intervention de Duroc, se laissait aller à ses emportements, qu'il ne pouvait maîtriser, qui le soulageaient et l'apaisaient par leur explosion.

L'Empereur ne se séparait jamais de son ami. Le soir de la bataille de Wurtzen, en 1813, ils devisaient ensemble sur une colline près du village, lorsqu'un boulet perdu atteignit le confident, et le tua.

« Duroc, écrit Las Cases, influait plus qu'on ne pense sur les déterminations de l'empereur. Sa mort a peut-être été, sous ce rapport une calamité nationale. On a raison de croire que, s'il eût vécu, l'armistice de Dresde, qui nous a perdus, n'aurait pas eu lieu. On eût poussé jusqu'à l'Oder et au delà. Alors, les ennemis eussent accédé, dès cet instant, à la paix, et nous eussions échappé à leurs machinations, à leurs intrigues, et surtout à la longue, basse et atroce perfidie du cabinet autrichien qui nous a perdus. »

III

Kléber (1751-1800).

Kléber fut un des lieutenants de Bonaparte, en Égypte, et l'un de ses plus illustres compagnons d'armes. Sa réputation était faite, sa gloire déjà rayonnante, lorsqu'il accueillit les offres du vainqueur de l'Italie, et consentit à le suivre en Orient.

Il avait passé ses premières années dans l'armée autrichienne, et combattu les Turcs, sous Kaunitz. Ensuite, revenu à Strasbourg, son pays natal, il se résignait à devenir architecte, lorsqu'éclata la Révolution. Il avait alors près de quarante ans. Et cependant, il sentit renaître en lui le goût des armes, et il s'engagea dans un des bataillons volontaires du Haut-Rhin. Il y fut nommé adjudant-major; dirigé sur Mayence, il se distingua au siège de cette ville ; puis, comme général de brigade, fut envoyé en Vendée où son sang-froid, son courage, sa magnanimité, en lui assurant la victoire, le rendirent suspect au gouvernement, qui lui reprochait d'a-

Digitized by Google

voir épargné les 4.000 prisonniers de Saint-Florent. Marceau vint le remplacer. Mais, dans sa modestie, Marceau s'effaça, pour lui laisser le commandement. « Menez cette armée à la victoire, Kléber, lui dit le jeune chef. Qu'est mon courage auprès de votre génie? » Kléber extermina les Vendéens à Savenay, et entra, en triomphateur, à Nantes; puis, ce fut, sous Jourdan, à l'armée de Sambre-et-Meuse, qu'il montra, de nouveau, sa valeur ; ce fut, enfin, sur les bords du Rhin où il se trouva presque acculé au fleuve par la faute de Marceau, qui avait fait couper les ponts, avant le passage de l'armée en retraite. Son audace, la justesse de son coup d'œil, la promptitude de sa résolution, le tirèrent du péril. Simulant la confiance, voulant exciter l'enthousiasme des soldats, il leur dit, en s'écriant d'une voix retentissante : « Soldats, les Autrichiens commencent à être dignes de combattre contre nous. Faisons-leur voir que, lorsque nous sommes arrêtés par un fleuve, c'est sur eux que nous nous précipitons. » Et joignant le geste aux paroles, il entraîne ses bataillons contre l'ennemi, le repousse loin de la rive, et traverse le fleuve où des pontonniers avaient eu le temps d'établir un pont.

L'Egypte lui réservait une plus grande gloire. Dans tous les combats, il se signala par des actions héroïques, surtout en Syrie. A Aboukir, la victoire nous appartenait, lorsqu'il arrive; et transporté, il vient à Bonaparte, l'embrasse, en lui disant : « Général, vous êtes grand comme le monde ! » Toutefois, avec son caractère frondeur, il ne manquait jamais l'occasion de critiquer les plans du général en chef ; il ne lui passait aucune faute. L'homme du nord n'éprouvait point de sympathie pour l'homme du midi; l'Alsacien pour le Corse. Et il

Digitized by Google

manifestait hautement son intransigeance, devant les amis mêmes de Bonaparte. Il disait à Bourrienne, en Syrie : « Ton petit général, qui est haut comme une botte, nous fait poursuivre une campagne sans raison. Foutue campagne ! »

D'esprit étroit, il ne voyait, dans l'Égypte, que la conquête d'un désert inutile. Il ne comprenait pas l'importance de notre établissement sur les bords du Nil, où, de là, nous devions dominer la Méditerranée, et tenir les Anglais en échec [1]. En outre, il n'était point homme de cabinet, ne s'intéressait nullement aux détails de l'administration, qu'il abandonnait aux plumitifs intrigants, ce qui atténua, quand il fut le maître, les résultats de son action militaire. Aussi bien, Bonaparte absent, ceux qui

1. Certainement, ce n'est pas Kléber qui, au moment de débarquer devant les minarets d'Alexandrie, eût fait distribuer la proclamation suivante :

« Soldats, vous allez entreprendre une conquête dont les effets sur la civilisation et le commerce du monde sont incalculables. Vous porterez à l'Angleterre le coup le plus sûr et le plus sensible : en attendant que vous puissiez lui donner le coup de la mort.

« Nous ferons quelques marches fatigantes, nous livrerons plusieurs combats. Nous réussirons dans toutes nos entreprises. Les destins sont pour nous. Les beys mameloucks qui favorisent exclusivement le commerce anglais, qui ont couvert d'avanies nos négociants et tyrannisent les malheureux habitants des bords du Nil, quelques jours après notre arrivée n'existeront plus.

« Les peuples avec lesquels nous allons vivre sont mahométans. Leur premier article de foi est celui-ci : « Il n'est pas d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète ». Ne les contredites pas, et agissez avec eux comme vous avez agi avec les Juifs et les Italiens. Ayez des égards pour leurs muphtis et leurs imans, comme vous en avez eu pour les rabbins et les évêques. Ayez pour les cérémonies que prescrit l'Alcoran, pour les mosquées, la même tolérance que vous avez eue pour les couvents, pour les synagogues, pour la religion de Moïse et de Jésus-Christ. Les légions romaines protégeaient toutes les religions. Vous trouverez ici des usages différents de ceux d'Europe. Il faut vous y accoutumer.

« Les peuples chez lesquels nous allons traitent les femmes différemment que nous. Mais dans tous les pays celui qui viole est un monstre. Le pillage n'enrichit qu'un petit nombre d'hommes. Il nous déshonore, il détruit nos ressources ; il nous rend ennemis du peuple, qu'il est de notre intérêt d'avoir pour ami.

« La première ville que nous allons rencontrer a été bâtie par Alexandre. Nous trouverons à chaque pas de grands souvenirs, dignes d'exciter l'émulation des Français. »

BONAPARTE

Digitized by Google

regrettaient la France, — et c'était la majeure partie de l'armée, — ne cachèrent plus leur sentiment, et le retour était devenu pour le soldat un désir obsédant. Néanmoins, Kléber était l'esclave de son devoir. Tant qu'il exerça le commandement suprême, il sut faire respecter son autorité et tenir en crainte nos ennemis. A Héliopolis, il extermina 80.000 Ottomans qui s'avançaient sur la route de Damas; il réprima ensuite la révolte du Caire. Bientôt notre conquête eût été définitive, à la suite d'un traité qu'il préparait avec les Turcs, pour les séparer des Anglais, lorsqu'il périt assassiné par un fanatique, le 14 juin 1800.

Il avait, disent ses contemporains, tous les défauts des hommes grands; sous un air imposant et majestueux, une bonté et une faiblesse excessives. Sa voix était douce quand il fallait convaincre son entourage, ou bien retentissante, énergique, dans les circonstances tragiques, à l'heure du commandement. Il lui manquait les ressources d'une éducation parfaite, la souplesse du caractère, la bienséance des manières. Il n'attirait à lui que par sa franchise et sa loyauté. Au surplus, d'une grande honnêteté, détestant les dilapidations, les exactions, le pillage, avec un mépris profond pour la richesse [1].

Sa mort atterra le premier Consul. Il ne douta plus que l'Égypte ne fût perdue pour la France.

1. Bourrienne (*Mémoires*, t. IV, p. 177) donne cette note sur lui : « Kléber, franchement républicain, avait deviné et redoutait pour sa patrie les vues secrètes et la grande ambition de Bonaparte ; Kléber le répétait, sans cesse, pendant les années du siège meurtrier de Saint-Jean-d'Acre. Grondeur par caractère, il n'était jamais indocile comme soldat. Il bougonnait, jurait, tempêtait, mais marchait bravement au feu. C'était le courage personnifié. Un jour qu'il était dans la tranchée à Saint-Jean-d'Acre, debout, exposé par sa grande taille à tous les coups, Bonaparte lui cria : Baissez-vous donc, Kléber ! « Eh ! foutre, répliqua-t-il, votre tranchée ne me va pas jusqu'aux genoux. »

Digitized by Google

IV

Menou (1750-1810).

Menou, le plus ancien des généraux de division, prit le commandement de l'armée, après la mort de Kléber. Ce fut un malheur. Il n'était pas d'homme moins apte à cette succession que ce général, déjà vieux, — cinquante ans, — et sans talent militaire, quoiqu'il fût brave. Il avait figuré, avec honneur, à la Constituante; mais chargé, en Vendémiaire, de veiller sur la Convention, il en avait compromis la sécurité par ses mauvaises dispositions. Ce fut Bonaparte, on le sait, qui la sauva.

Accusé, Menou allait être mis en jugement. Grâce au petit général corse, dont l'influence était devenue grande après ce premier triomphe, il fut tiré de ce péril; et désormais attaché à la fortune de son protecteur, il le suivit en Égypte. Là, plus qu'ailleurs encore, il démontra son incapacité, et l'incohérence de sa conduite. Au moment de son départ pour la Syrie, Bonaparte l'avait nommé gouverneur du Caire. Menou, au lieu de se rendre tout de suite à son poste, musa, tergiversa, resta en suspens, très occupé de vétilles qu'il accomplissait sur l'heure, et retardant l'exécution des choses importantes. L'absence de Bonaparte dura cinq mois ; il y avait huit jours seulement que Menou s'était installé au Caire.

On eût pu croire, pourtant, qu'il était actif, car on le voyait toujours en mouvement dans sa chambre, et, au dehors, en longue promenade à cheval.

Digitized by Google

Mais il épuisait ainsi son élan, et s'arrêtait ensuite. Marseille le retint quatre mois, à son retour d'Egypte, et il n'avait rien à y faire. Prendre une détermination était au-dessus de sa volonté. N'aurait-il pas dû venir immédiatement à Paris et se justifier de ses défaites sur les bords du Nil ? Il temporisa ; il louvoya. Bonaparte, sans que l'on puisse expliquer cette bienveillance persistante, lui confia, quand même, l'administration du Piémont. Menou, suivant son habitude, laissait le temps s'écouler, et ne bougeait pas. Il fallut que Murat, son ami, le prît dans sa voiture de poste, afin de l'emmener à Turin. Il s'y livra à ses plaisirs, abandonnant la direction des affaires à ses subalternes. Quittant Turin pour Venise, où Bonaparte l'envoyait, on découvrit, dans son cabinet, neuf cent lettres qui n'avaient pas été décachetées. Enfin, à Venise, il s'amouracha d'une cantatrice, devenue Mme Rossini, et il la poursuivit à travers l'Italie, n'arrivant toujours que le lendemain du départ de son idole.

Gai, spirituel, beau conteur et surtout menteur, il plaisait à ses amis par les qualités de son esprit, très orné et instruit. C'est le seul éloge que Marmont, en ses mémoires, trouve à faire de lui. Il ajoute, il est vrai, qu'il était considéré comme fou, au moins déséquilibré, et il l'avait prouvé, en se convertissant, en Egypte, à la religion de Mahomet, et en épousant une Turque. « Il avait rêvé à Venise, dit encore Marmont (*Mémoires*, t. I, p. 411), d'être grand aigle de la Légion d'honneur et commandeur de la Couronne de fer, et il avait pris les décorations de ces ordres et les porta pendant quinze mois. Toujours perdu de dettes et de *dettes criardes*, s'élevant souvent à 300.000 francs, et acquittées plusieurs fois par Bonaparte, il ne pouvait se

Digitized by Google

résoudre à rien payer, et donnait tout ce qu'il avait. Je l'ai vu faire cadeau, à un cheik arabe, d'une montre marine, du prix de 3.000 francs, et, depuis dix ans, son valet de chambre était créancier de ses gages. D'un caractère violent, il tua, d'un coup de bûche, à Turin, un fournisseur de sa maison, venu pour lui demander de l'argent. »

V

Marmont (1774-1852)

Après Berthier, après Duroc, un de ses lieutenants que Bonaparte a le plus aimés, fut Marmont. Il l'avait connu à Auxonne, pendant qu'il y était en garnison. Marmont était sous-lieutenant d'artillerie.

Ce ne fut, d'abord, qu'une camaraderie sans racines. Leur situation de fortune les éloignait de la même vie. Bonaparte était pauvre ; Marmont était riche, d'une famille noble, né à Châtillon, en 1774, ce qui mettait entre eux une différence de cinq ans. Aussi bien, l'exilé de Sainte-Hélène, en parlant de lui, l'appelait mon fils, mon enfant.

Son nom était Louis Viesse de Marmont. Quoique son père eût été officier dans les armées du roi, et chevalier de Saint-Louis, il destinait son fils à la magistrature. La nature pétulante de l'enfant le poussait vers les armes. Il raconte, qu'à trois ans, le récit d'un acte de bravoure lui procurait des émotions intenses ; qu'à treize ans, dans le parc du château de son père, il s'habillait en général, et paradait, avec orgueil, ressentant en son âme une ardeur guerrière. Il fallut donc céder à cet enivre-

Digitized by Google

ment belliqueux. Son père, alors, dirigea les études de son fils vers l'artillerie, et le jeune Marmont sortit officier, de l'école de Châlons. Eût-il obtenu, dans cette arme, un avancement rapide sans la protection de Bonaparte ? Sa carrière s'annonçait si peu brillante, qu'il avait cédé aux propositions de son ami, pour le suivre à Constantinople, avec un autre de leurs camarades, Muiron. Le sultan leur confiait la réorganisation de son armée. L'échauffourée de Vendémiaire changea leur destin. Bonaparte devint général en chef de l'armée de l'intérieur, et Marmont, son premier aide de camp. De cette époque date l'attachement affectueux du chef pour le subordonné; affection presque paternelle, toujours bienveillante, prête à excuser les défauts du caractère, les fautes de conduite [1]; et toujours vivace, même à Sainte-Hélène, après la trahison, lorsque le nom de Marmont s'offrait à ses confidences.

Las Cases écrit au chapitre XI du *Mémorial* : « (L'Empereur) s'est arrêté sur un de ceux qu'il avait le plus aimés, et sur sa défection (Marmont). Il devait en avoir eu le cœur navré, et terminait en remarquant que, pour ce qu'il connaissait de lui, il devait être parfois bien malheureux. Jamais, observait-il, défection n'avait été plus avouée, ni plus funeste. Elle se trouve consignée dans le *Moniteur*, et de sa propre main. Elle a été la cause immédiate de nos malheurs, le tombeau de notre puissance, le

1. En voici un exemple cité dans la biographie de Michaud : « Après le traité de Léoben et la révolte de la Vénétie, Marmont était attendu par Bonaparte, pour des papiers importants que ce général réclamait avec impatience. Jeune et fort, épris d'une belle Milanaise, Marmont commit la faute de rester 24 heures à Milan, au lieu de courir au château de Mombello, deux lieues plus loin, où résidait le général en chef. Bonaparte, furieux, fut sur le point de punir son aide de camp, en le renvoyant à son corps. Il finit par lui pardonner, et lui prescrivit de se rendre auprès du Congrès italien, réuni à Reggio. »

Digitized by Google

nuage de notre gloire. Et pourtant, disait-il, avec une espèce de ressouvenir d'affection, je le répète parce que je le pense, ses sentiments vaudront mieux que sa réputation. Son cœur l'emporte sur sa conduite ; et, lui-même, a continué l'Empereur, ne semble-t-il pas penser ainsi ? Des papiers nous disent qu'en sollicitant vainement pour Lavalette, il répondit, avec effusion, aux résistances du monarque, en lui disant : « Mais, sire, moi je vous ai donné plus que la vie. » D'autres nous ont livré aussi, disait l'Empereur, et d'une manière autrement vilaine encore ; mais leur acte, du moins, n'est pas consacré par des pièces officielles comme celui-ci. »

A la vérité, Marmont reconnaissait par son dévouement, par ses actes de bravoure, cette généreuse amitié de son chef. Toujours à ses côtés, aux endroits les plus périlleux des combats, il sauva Bonaparte à Arcole, au moment où le général venait d'être culbuté dans la vase d'un marais. Sur le chemin d'Egypte, à Malte, à Alexandrie, à la bataille des Pyramides, il se couvrit de gloire, capturant, aux Pyramides, vivres, canons, chameaux, bagages et chevaux, richement harnachés. Au 18 Brumaire, il commanda l'artillerie à l'Ecole militaire ; à Marengo, il concourut à précipiter la défaite des Autrichiens, achevée par la foudroyante charge des dragons de Kellermann, en établissant une batterie de quinze canons, qui força l'ennemi à se retirer en désordre sur le pont de la Bormida. Partout où Marmont était présent, le succès de nos brigades ne se faisait point attendre. C'est pourquoi Bonaparte l'avait mis à la tête de l'un de ses camps d'instruction, à Utrecht. Un jour même, avant de marier sa sœur Pauline à Leclerc, il l'avait offerte à Marmont, qui

Digitized by Google

refusa cet honneur. L'aide de camp était encore bien jeune, et son cœur très vagabond, s'attachant un peu partout. Il avait pris, comme symbole de sa vie, une couronne où s'entrelaçaient une branche de lierre, une de laurier, une de myrthe : le lierre, comme un indice de science ; le laurier comme celui de la victoire ; le myrthe, des conquêtes féminines dont il était friand. Son mariage avec M[lle] Perregaux, la fille du banquier, ne fut donc point heureux. Tous les deux avaient les mêmes goûts d'inconstance. Mais, ce qui perdit Marmont fut son extrême vanité et sa présomption. Arnault, en ses *Souvenirs*, le juge en ces termes : « Présomptueux et vaniteux... que de jugement ne faut-il pas à un homme, vanté par Bonaparte, pour ne pas se croire le premier après lui ? Et quand, à beaucoup de présomption, il joint un esprit essentiellement faux, dans quels écarts peut-il ne pas donner? »

Étudiant son portrait sur l'estampe d'une gravure, y découvre-t-on ces défauts signalés par tous ceux qui ont parlé de lui ? L'expression de sa physionomie indique-t-elle cet orgueil, cette haute conception de sa propre valeur ? J'y vois une tête bien conformée, au front proéminent, les yeux larges, enfoncés sous les arcades, un nez épais aux narines bien ouvertes, le nez du lion, sur une bouche un peu serrée et méditative. Le menton est fort, fendu au milieu. Et cet ensemble dénote bien le courage, la décision, l'intelligence, la confiance en soi, source en général, de toute vanité. Néanmoins, la physionomie est belle, d'un grand caractère, inspirant la sympathie, non la répulsion. Elle attire, elle retient. On y sent une sorte de générosité, qui donne raison à Bonaparte, quand il dit que les qualités de cœur de Marmont valaient mieux que celles de son esprit.

Digitized by Google

Il fut dévoué ; et s'il trahit son bienfaiteur, son ami, il le fit en un moment d'égarement et de lassitude, qu'il expia jusqu'à la fin de sa vie.

VI

Rapp (1772-1821) ; Savary (1774-1833)

Les deux aides de camp de Desaix, après Marengo, Rapp et Savary [1], devinrent ceux de Bonaparte et tous les deux se montrèrent serviteurs fidèles et zélés, si zélés que Savary fut chargé, dans la suite, d'une police spéciale et des missions les plus secrètes où la politique dominait plutôt que les conceptions stratégiques. Braves ; qui en doute ? Il fallait être animés d'un grand courage pour servir Bonaparte ; intelligents aussi, et perspicaces.

Rapp a laissé le souvenir d'un honnête homme,

1. Savary naquit à Marcq, près Vouziers, en Champagne, le 26 avril 1774. Il était le fils d'un major de Sedan. Élevé au collège de Saint-Louis, à Metz, il entra ensuite dans l'état-major de Custine, puis de Pichegru, puis de Moreau. Et c'est là qu'il connut le général Desaix, qui en fit son aide de camp. Lorsque Napoléon le désigna, comme le successeur de Fouché, voici les instructions que l'Empereur lui donna. Il n'est pas inutile de les connaître. « Voyez tout le monde, lui dit-il. Ne maltraitez personne. On vous croit dur et méchant. Ce serait faire beau jeu à vos ennemis, que de vous laisser aller à des idées de réaction. Ne renvoyez personne, sans lui donner une place équivalente. Pour me bien servir, il faut bien servir l'État. Ce n'est pas, en faisant mon éloge, lorsqu'il n'y a pas lieu, que l'on me sert. On me nuit au contraire; et j'ai été fort mécontent de tout ce qui a été fait, jusqu'à présent là-dessus. Quand vous êtes obligé d'user de voies de rigueur, il faut toujours que cela soit juste, parce qu'alors vous pouvez les mettre sur le devoir de votre charge. Ne faites pas comme votre prédécesseur, qui mettait, sur mon compte, les rigueurs que je ne lui commandais pas, et qui s'attribuait les grâces que je lui commandais de faire. Traitez bien les hommes de lettres. On les a indisposés contre moi, en disant que je ne les aimais pas. On a eu une mauvaise intention en faisant cela. Sans mes occupations, je les verrais plus souvent. Ce sont des hommes utiles qu'il faut distinguer, parce qu'ils font honneur à la France. »

Digitized by Google

d'une âme simple, presque naïve que recouvraient des formes mal dégrossies. La fréquentation du monde n'avait pu les polir, ni les rendre élégantes [1]. Manquant de tact, au surplus, faute d'éducation, on lui pardonnait ces erreurs de conduite, parce qu'on les savait inconscientes. Mais brave jusqu'à la témérité, plus que brave, intrépide et accablé de blessures. Il n'était jamais engagé dans une bataille, sans ajouter une autre blessure aux premières. Bonaparte ne parlait de lui, qu'en l'appelant « mon brave Rapp ». L'aide de camp tenait à cette qualification, nous dit-il, en ses mémoires, « Bonaparte, alors, excusait tout. Quand quelqu'un sollicitait une grâce, soit aux audiences, soit aux revues, il ne manquait jamais de lui demander, s'il avait été blessé. Il prétendait que chaque blessure était un quartier de noblesse. » La duchesse d'Abrantès parle de Rapp, en femme du monde un peu coquette, qui s'attache à l'extérieur du corps et aux manières aimables. Elle critique l'énorme ventre de Rapp. « Il a eu beau passer, ajoute-t-elle, par toutes les étamines, par tous les creusets des cours françaises et étrangères, il est resté l'être le plus gauche, le plus maladroit pour jouer un rôle dans le monde. » En revanche quelle belle âme, quelle noble et chevaleresque nature !

VII

Davout (1770-1823)

Louis-Nicolas Davout était né à Aunous, près d'Auxerre, en 1770, d'une vieille famille noble re-

1. Goldsmith prétend qu'il avait été domestique à Colmar.

Digitized by Google

montant aux Croisades. Aussi jeune que Bonaparte, officier comme lui, sorti de l'école militaire, il ne suivit point l'exemple des gentilshommes, qui émigrèrent. Il se donna même tout entier à la Révolution, et se trouvant à Paris, au 10 août, avec les volontaires de son département, il adhéra, devant la Convention, à la déchéance de Louis XVI. Quelle raison l'y poussa ? Peut-être obéissait-il à cette disposition de son esprit enclin à flatter ceux qui possédaient le pouvoir, à courtiser ceux de qui dépendait l'avancement. Ambitieux, il l'était ; et cependant hostile au régime égalitaire, car jamais homme ne fut, plus que lui, jaloux de son autorité et du respect de son commandement. Ce n'était donc pas aux révolutionnaires jacobins qu'il cédait, mais aux puissants du jour dont il espérait quelque faveur. En effet, en mars 1793, il était nommé colonel ; en mai, adjudant général provisoire ; en juillet, général de brigade. Il fut l'un des lieutenants de Pichegru, plus tard de Moreau ; et durant ses campagnes d'outre-Rhin il se lia d'amitié avec Desaix. Lorsque celui-ci s'apprêta à suivre en Egypte Bonaparte, Davout se fit présenter au général en chef par son camarade, afin d'être mis au nombre des officiers partant pour l'Orient. Il discernait un avenir glorieux dans le triomphateur qui avait conquis l'Italie, et, tout de suite, il voulut attacher sa fortune à celle de ce jeune Corse, dont le nom était déjà retentissant. A mesure que son chef grandissait, il s'élevait, lui aussi, dans les dignités militaires. Son ambition augmentait avec sa gloire. Arrivé au faîte des honneurs, on le vit, enfin, désirer la couronne d'une vice-royauté en Pologne.

A la vérité, son intelligence tournée vers la guerre, ses qualités de stratège soutenaient ces grandes pré-

Digitized by Google

tentions. En Égypte, il se fit remarquer par son courage, surtout à la bataille d'Aboukir qui livra aux Français, avec Mustapha et sa garde, les tentes et les bagages des Mamelucks. A son retour en France, avec Desaix, il avait la renommée d'un officier de grand mérite. Bonaparte le nomma général de division. Cette distinction ne suffisait point à Davout. Il sut habilement répandre le bruit de son dévouement au premier Consul, de son admiration pour son génie ; et Bonaparte lui donna, en 1801, le commandement des grenadiers de la garde ; il le maria, ensuite, avec la sœur du général Leclerc, qui avait épousé la belle Pauline Bonaparte ; enfin, il le plaça au camp d'instruction d'Ostende. Davout lui avait plu et continuait à lui plaire.

Sa personne, pourtant, n'était pas séduisante. De myopie extrême, portant lunettes, s'approchant jusqu'au nez des gens pour leur parler, il semblait, par ce fait, manifester de l'indifférence avec ses égaux, et, avec ses inférieurs, du mépris. Taciturne, se renfrognant, les lèvres pincées quoique un peu fortes, le front découvert par une calvitie précoce, l'expression de son visage était loin de provoquer la camaraderie. Enfin, vêtu sans recherche, les bottes crottées, même en été, comme s'il eût pataugé dans la boue d'un ruisseau, les ongles des mains en deuil, corpulent, presque obèse, la taille penchée en avant ainsi que chez tous les myopes, se dandinant comme pour assurer sa marche, les femmes du monde, qui le recevaient, n'en tiraient aucune gloriole ; elles étaient plutôt contrariées de sa présence dans leur salon dont il salissait, avec ses bottes, les parquets luisants et les tentures de soie. Mme Junot et Mme Marmont, deux amies, ne lui pardonnaient point ces incivilités. Bourrienne s'étonnait donc de la condes-

Digitized by Google

cendance de Bonaparte à l'égard de ce général. Il lui rappelait qu'un jour il en avait médit. « Peut-être, lui répondit le premier Consul ; mais il n'est plus ce que je le croyais. Vous reviendrez sur son compte, vous aussi [1]. » Bourrienne ne changea point d'avis, ni ceux avec qui Davout n'avait pu s'accorder, Andréossi, Bernadotte, Bessières, Fouché, Lecourbe, Rapp, Talleyrand, et d'autres encore. Tous ceux-là lui furent toujours hostiles.

Bonaparte aimait les louanges et Davout savait s'en servir à propos. Il imitait les allures du premier Consul; il copiait son costume, tâchant de s'assimiler ses manies, son langage, afin de rendre les faveurs de son chef inébranlables. D'ailleurs, avec le temps, ses capacités militaires se développaient, et dans la grande guerre d'Allemagne, qui suivit l'instauration de l'Empire, l'action de Davout fut prépondérante. La veille d'Austerlitz, il accomplit une marche de trente-six lieues en un jour et demi, pour se trouver sur le champ de bataille et assurer la victoire. Dans le ravin d'Auerstaedt, il soutint, avec trois divisions, l'effort de toute l'armée prussienne ; il se battit à Eylau jusqu'à onze heures du soir, avec 14.000 hommes, contre une partie consi-

1. De Marmont, *Mémoires*, t. II, p. 194.

« Davout s'était institué lui-même l'espion de Bonaparte et chaque jour, il lui faisait des rapports. La police d'affection, selon lui, était la seule véritable; il travestissait les conversations les plus innocentes. Plus d'un homme frappé dans sa carrière et son avenir, n'a connu que fort tard la cause de sa perte. Davout avait de la probité. Mais l'Empereur dépassait, par ses dons, tellement les limites des besoins possibles, qu'il eût été, Davout plus qu'un autre, coupable de s'enrichir par des moyens illicites. Ses revenus, en dotations, se sont montés jusqu'à un million cinq cent mille francs. Homme d'ordre, maintenant la discipline dans ses troupes, pourvoyant à leurs besoins avec sollicitude, il était juste, mais dur envers les officiers et n'en était pas aimé. Il ne manquait pas de bravoure, avait une intelligence médiocre, peu d'esprit, peu d'instruction et de talent, mais une grande persévérance, un grand zèle, une grande surveillance et ne craignant ni les peines, ni les fatigues. »

Digitized by Google

dérable de l'armée russe ; on le vit, ensuite, à Friedland, puis à Eckmühl, où il lutta pendant trois jours et reprit Ratisbonne ; enfin, il acheva ces grandes campagnes à Wagram, en tournant la gauche de l'armée autrichienne. Il est, alors, duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl, et bientôt gouverneur de Varsovie, où sa femme, la belle princesse d'Eckmühl, pleine de grâce et de séduction, attirante et charmante, reçut, dans les salons de son palais de Pologne, durant deux hivers, toute la noblesse polonaise. Davout espérait la vice-royauté de ce grand duché de Varsovie restauré. Il affirmait à Bourrienne que Bonaparte la lui avait promise.

C'est le côté séduisant de cette vie militaire. Mais au-dessous de cette existence fastueuse de prince, avec un cabinet politique, comme chez un souverain, et, pour son usage personnel, un chapelain, on trouve un caractère inflexible, une terrible volonté, de la cruauté même. Marbot prétend que la plupart des arbres, autour de Vienne et de Presbourg, portaient les cadavres de ceux que Davout avait condamnés à être pendus [1]. Sans doute ces faits dénotent de la férocité, si rien ne les justifiait. Seulement, n'y avait-il pas des causes légitimes à ces exécutions sommaires ? La sécurité de l'armée n'en dépendait-elle point ? Ne fallait-il pas sacrifier quelques vies humaines pour en épargner un plus grand nombre ? Les lois de la guerre sont cruelles et inéluctables. Marbot termine, en ajoutant que ce farouche homme de guerre n'avait *aucune délicatesse sociale*.

De Pradt enchérit sur ces accusations : « Le maréchal, dit-il, avait rempli d'effroi la Pologne. J'en

1. Sebastiani l'accuse d'avoir été un « fanfaron de cruauté » et Marmont, en ses *Mémoires*, l'accuse des mêmes faits que Marbot.

Digitized by Google

ai entendu rapporter des scènes détestables, qui avaient établi de grands préjudices contre lui et les Français. Il est à regretter qu'un homme, ennobli par les hautes dignités militaires, ait revêtu habituellement les formes les plus effrayantes et soit descendu à employer, trop souvent, un langage indigne du rang où il s'est élevé. Il est malheureusement trop certain que tout ce que le maréchal Davout a attesté contre le roi et la reine de Prusse, entre, pour plus de moitié, dans la haine des Prussiens contre la France, et dans le mal qu'ils lui ont fait. Voilà comme un seul homme peut coûter cher à tout un peuple [1]. »

Et Bonaparte le laissait faire, et rien ne diminuait sa confiance en lui. Davout, sous son enveloppe très rude, était un homme fin, un courtisan fort habile. Il ne cessait de proclamer son dévouement à son chef; jadis au premier Consul, ensuite à l'empereur. Personne, disait-il, ne l'égalait en affection pour cette personne auguste. Marmont raconte qu'un jour devant lui, Davout se comparait à Maret, dont le dévouement à Bonaparte était incontestable. « Assurément, disait Davout, Maret saurait se comporter en serviteur dévoué; mais, si l'empereur nous disait à tous les deux : il importe à ma gloire que Paris soit détruit et n'en faites rien savoir à personne, Maret, comme moi, garderait le secret et ferait sortir de la ville sa femme et ses enfants. Eh bien, moi, dans la crainte que le secret ne fût ébruité, je laisserais ma femme et mes enfants être ensevelis sous les ruines de Paris [2]. »

1. De Pradt, *Ambassade de Varsovie*.

2. « C'était un mameluck, dans la force du terme, ajoute Marmont (*Mémoires*, t. II, p. 194), vantant sans cesse son dévouement. Il reçut, une fois, une bonne réponse de Junot, qui, jaloux des biens sans nombre, dont l'Empereur le comblait, lui dit : Mais, dites donc, au contraire, que c'est l'Empe-

Digitized by Google

Il aimait cependant à l'excès sa famille, écrivant, à tous, les lettres les plus affectueuses, empreintes d'une effusion charmante, qu'il traduisait en mots simples, répondant aux sentiments les plus doux et les plus profonds. Car il n'exagère rien, dédaignant le vocabulaire trop vibrant de Jean-Jacques, si fort à la mode en ce temps-là. Il écrit ce qu'il sent, comme il sent, et ses lettres sont éloquentes, parce qu'elles sont l'expression véritable des émotions de son cœur. Dès qu'il a quitté son harnais de guerre, — ce qui est rare, — en ses courts instants de loisir, il pense aux siens qui vivent loin de lui. Les reverra-t-il un jour ? Et sous ses mots graves, se devine le tressaillement fugitif des regrets de ne pouvoir les serrer dans ses bras. Alors, quand il rentre à son foyer, il se donne tout à ses enfants qu'il connaît à peine; il fait avec eux des *parties de tapis* ; il les amuse à la façon de Henri IV : il les divertit de jeux qu'il invente, leur donnant de petits noms familiers et significatifs, M. *Tardif*, M. *Non*, Mlle *Taquin*, Mlle *Caractère*. Aucun ne se ressemble. Chacun offre un type particulier, celui d'un ancêtre, le sien également. Mlle *Caractère*, sa fille, lui rappelait ce qu'il avait été, ce qu'il était encore : un homme irréductible.

Quant à sa femme, il l'adorait, et les plus tendres de ses lettres étaient pour elle. Il cherchait à la mettre en évidence, à la faire admirer par ses officiers. Si sévère qu'il fût, il s'humanisait à son intention, et voulait, en même temps, qu'elle apprît ce qu'il devait aux autres. Il y apportait de la justice, de la magnanimité. Un jour qu'elle était venue lui rendre

reur qui vous est dévoué. » Ce dévouement dont il faisait toujours parade, il le portait, dans ses expressions, jusqu'à l'abjection. »

visite à l'un de ses camps, ses officiers avaient sollicité l'honneur de lui être présentés. Touché de cette attention, il pria sa femme de revêtir sa plus belle toilette afin de recevoir leurs hommages. Quand elle fut prête, habillée d'une amazone de satin blanc, il la prit par la main, et l'amenant avec lui jusqu'au groupe de ses officiers qui s'inclinaient respectueusement, il lui dit à voix haute : « Messieurs les officiers du corps d'armée, que je commande, ont bien voulu nous faire l'honneur de demander à vous présenter leurs hommages. Je vous prie de vous souvenir dans l'accueil que vous ferez à ces Messieurs que si vous êtes maréchale et duchesse, c'est à leur vaillance sur les champs de bataille que vous le devez. »

Et cependant il était le chef, qui faisait trembler tous ses collaborateurs par l'inquisition incessante, établie autour d'eux. Pas un n'échappait à sa surveillance, à son enquête. Il connaissait leurs relations, leurs habitudes, les secrets de leur intérieur, les secrets même de leur famille ; et il ne tolérait chez eux, aucune infraction à la morale.

C'était au total un terrible homme !

VIII

Junot (1771-1813)

Après le siège de Toulon, Bonaparte s'était attaché, comme aide de camp, un jeune sergent qu'il avait connu par un hasard singulier. Il eut besoin d'un scribe possédant une belle écriture, et il fit demander, dans les rangs, un homme, qui, près de

Digitized by Google

lui, remplirait cette fonction. Un sergent se présenta ; c'était Junot.

Il lui dictait ses ordres, et Junot écrivait sur l'épaulement d'une batterie, lorsqu'un boulet, parti de l'artillerie anglaise et tombant à côté, couvrit de terre le papier. « Bon, dit Junot. Pas besoin de poussière pour sécher mon encre. » Bonaparte, à cette réflexion, pleine d'humour, considéra plus attentivement le jeune écrivain. Son entrain, sa physionomie ouverte, ses yeux vifs lui plurent. Il le garda près de lui [1].

Le sergent n'était point, d'ailleurs, sans éducation, né d'une famille bourgeoise. Son père remplissait des fonctions judiciaires dans sa bourgade, à Bussy-le-Grand près de Sémur. Le fils avait d'autres inclinations. D'un caractère dissipé et tapageur, il s'enrôla dans les premiers bataillons de volontaires que réclamait alors la patrie en danger, et il s'y conduisit en brave soldat. Dès qu'il eut, pour protecteur, le général qui devait être empereur, sa car-

1. Sa femme, la duchesse d'Abrantès (*Mémoires*, t. II, p. 190), raconte d'une autre manière la première entrevue de Junot avec Bonaparte : « Tu vas quitter ton habit, dit le commandant, et tu iras, là, porter cet ordre. Il lui indiquait, de la main, un point peu éloigné de la côte et lui expliquait ce qu'il voulait de lui. Le jeune sergent devint rouge comme une grenade. Ses yeux étincelèrent. — Je ne suis pas un espion, répondit-il au commandant; cherchez un autre que moi, pour exécuter votre ordre, et il se retirait. — Tu refuses d'obéir, lui dit l'officier, d'un ton sévère. Sais-tu à quoi tu t'exposes ? — Je suis prêt à obéir, dit Junot, mais j'irai là où vous m'envoyez avec mon uniforme, où je n'irai pas. C'est encore bien de l'honneur pour ces Anglais. Le commandant sourit, en le regardant attentivement. — Mais ils te tueront, reprit-il. — Que vous importe ! Vous ne me connaissez pas assez pour que cela vous fasse de la peine, et quant à moi, ça m'est égal. Allons, je vais comme je suis, n'est-ce pas ? Alors il mit la main dans sa giberne. — Bien ! avec mon sabre et ces dragées-là, du moins la conversation ne languira pas, si ces Messieurs veulent causer. Et il partit, en chantant. Après son départ : — Comment s'appelle ce jeune homme ? demanda l'officier supérieur. — Junot ! — Il fera son chemin. Alors le commandant inscrivit son nom sur ses tablettes. C'était déjà un jugement d'un grand poids, car on a facilement deviné que l'officier d'artillerie était Napoléon. »

Digitized by Google

rière devint facile, et il monta vite en grade. Il suivit son chef partout ; l'accompagna en Egypte, revint avec lui en France, se dévoua en brumaire, se dévoua en toutes les occasions, principalement au complot de Cerrachi et d'Aréna, dont il fit échouer les intrigues par sa prévoyance et son sang-froid. Bonaparte l'en récompensa, en lui faisant épouser une fort jolie personne, d'une famille connue des Bonaparte, M[lle] Laure de Permont. Il l'avait nommé déjà gouverneur de Paris, poste magnifique, avec un traitement considérable, une résidence princière, un pouvoir étendu, puisqu'il commandait à quatre-vingt mille hommes.

Junot ne put conserver ces brillants avantages. Enivré de cette puissance, ébloui par cette ascension soudaine, il exagéra ses dépenses, étala un faste inouï et bientôt fut accablé de dettes. Sa femme, jeune, belle, adulée, et aussi peu raisonnable que lui, loin de le modérer, excitait sa vanité et ses prodigalités. Le favori ne put être maintenu en place; il fut envoyé à Arras, pour y commander la réserve des grenadiers. D'ailleurs, les deux époux, dotés de beaucoup d'esprit, d'une verve caustique, s'étaient fait craindre et haïr, et leurs ennemis étaient nombreux. « Vous êtes une *petite peste*, disait Bonaparte à la jeune femme qu'il avait connue presque enfant, et vous êtes méchante. C'est un tort qui détruit tout le charme de votre personne. » Junot possédait, en outre, une imagination étendue, une grande facilité pour des vers agréables ; et dans les réunions mondaines, à la Malmaison, où il était un des invités les plus accoutumés, il plaisait dans ses rôles de comédies que l'on jouait, alors sur le thé â tre du château. Sa femme, en ses mémoires, cite de lui un quatrain impromptu qu'il écrivit sur le bois

Digitized by Google

de l'échiquier, tandis qu'il jouait avec Hortense de Beauharnais.

Dans ce beau jeu je vois l'emblème
De tout ce que vous inspirez.
Fou, celui qui vous dira j'aime ;
Roi, celui que vous aimerez.

Il portait à la tête les cicatrices les plus honorables, une balafre de sabre à la tempe gauche que sa femme mentionne avec admiration, et, au milieu du crâne, une dépression énorme qu'y avait laissée le passage d'une balle. Le sang s'épanchait de cette blessure pour la moindre cause. Un jour que Junot, à la Malmaison, était assis au milieu des dames, à une table de jeu, Bonaparte entra dans le salon, et fit un signe de silence. S'avançant vers son aide de camp, il lui ébouriffa la chevelure, alors blonde et très fournie, mais il retira sa main couverte de sang. La blessure s'était rouverte, et Junot, blêmissant, rougissant de douleur, faillit s'évanouir.

Il résidait à Arras, au moment de l'explosion de la machine infernale, en nivôse, et obsédé de rêves troublants, à la suite de cet attentat, il partit à franc étrier, se rendant à Paris, pour manifester son dévouement au premier Consul. Celui-ci le renvoya, comme il était venu, lui défendant de quitter son commandement, sans ordre. Le crime accompli, qu'y pouvait faire Junot ? Et ce voyage inconsidéré n'était-il point d'une flagornerie inquiétante ?

Précisément, il perdit la raison plus tard. Bonaparte, en ses confidences à Saint-Hélène, parle des extravagances de son aide de camp, de ses orgies, de ses emportements, de ses violences contre ses créanciers, qu'il poursuivait de son sabre, dans les corridors de son hôtel, lorsqu'ils venaient lui récla-

Digitized by Google

mer de l'argent. En ses moments de repentir, le coupable se présentait suppliant au premier Consul, invoquant sa bienveillance, sa générosité, pour être affranchi de tant d'importunités. Le protecteur, plusieurs fois, se laissa toucher et paya les dettes de son protégé, malgré les libéralités nombreuses dont il l'avait comblé.

Mais la femme répond aux accusations du grand exilé. Elle prétend que les paroles de Bonaparte ont été mal reproduites, ou mal interprétées par Las Cases; car jamais, dit-elle, Junot bien élevé, et point grossier, ne se livra à ces démonstrations violentes. Étant gouverneur de Paris, il ne sut pas, à la vérité, modérer ses dépenses. Il mettait son honneur à rendre sa situation éclatante, cherchant à rappeler les nobles habitudes du duc de Brissac, l'un de ses prédécesseurs, sous les Bourbons. Junot était d'une nature exubérante ; il s'abandonnait à tous ses désirs. Cependant il rachetait ces faiblesses par une affection sans bornes pour ses enfants ; et la mère parle, avec attendrissement, des lettres qu'elle recevait des champs de bataille, tandis que son mari, blessé grièvement, n'étant point encore pansé, prenait la plume pour écrire, voulant être informé de la dentition de son jeune fils et des joliesses de sa fille. Ces qualités du cœur peuvent être vraies. Empêchent-elles, à de certains moments, des écarts fâcheux ; excusent-elles les orgies où Junot perdait sa raison? Il mourut fou, en 1813, gouverneur des provinces illyriennes, après s'être affreusement mutilé.

Il avait été douloureusement affecté de n'avoir pas été compris dans le nombre des maréchaux créés à l'origine de l'Empire. Le titre de duc d'Abrantès ne le consolait point. En ce temps-là, les grades mili-

Digitized by Google

taires étaient plus recherchés que la noblesse. La faveur peut créer un duc, mais le grade de maréchal n'était justifié que par une grande victoire. Et au début de l'Empire, Junot ne pouvait revendiquer que la victoire de Nazareth [1].

IX

Lannes (1769-1809).

J'achèverai ici le portrait de Lannes commencé ailleurs [2].

On connaît ce visage énergique, encadré d'une chevelure épaisse, retombant à droite et à gauche sur les oreilles, ces longues mèches qui vont se nouer en cadenette, derrière le col de l'habit ; ces yeux profonds et perçants, ce nez droit et allongé, cette bouche sensuelle, accentuée par un large menton où une fossette profonde indique la virilité, dans l'expression de la physionomie. Rien de vague ou d'insuffisant n'affaiblit cette figure très mâle, que caractérisent, au contraire, une volonté forte, et plus encore la réflexion du lutteur, qui prépare son attaque.

Jean Lannes, né à Lectoure, dans le Gers, en

1. « Les nouveaux nobles militaires accoutumés à vivre au milieu des soldats dont ils avaient partagé les travaux et les dangers, regardaient leurs nouveaux titres comme bien moins glorieux que ceux qu'ils avaient gagnés sur les champs de bataille ; ceux de colonels, de généraux de brigade et de division, de maréchal d'Empire, les flattaient beaucoup plus que ceux de princes, de ducs, de comtes et de barons. Pleins de cette franchise qui s'acquiert dans les camps, ils se faisaient rarement reprocher la morgue hautaine et repoussante dont ceux de l'ordre civil avaient contracté la mauvaise habitude. Aussi, se distinguaient-ils beaucoup plus des membres de l'ancienne noblesse. » (Caillot, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs*, t. I, p. 63.)

2. Cf. *infra* fo 42 et 43.

Digitized by Google

1769, fut d'abord ouvrier teinturier. Qu'importe! Il est volontaire dans le bataillon dirigé sur les Pyrénées, en 1792 ; et en 1795, il a conquis le grade de colonnel. Devenu lieutenant de Bonaparte, il le suit en ses premières campagnes d'Italie ; à Dégo, à Bassano, à Mantoue [1], et toujours il fait l'admiration de l'armée par son intrépidité. Nul danger ne l'arrête. Devant les bataillons autrichiens, il traverse le Pô où il pousse son cheval, et entraîne sa brigade avec lui ; de même à Lodi, de même à Arcole. Partout il triomphe, même à Rome, négociateur d'un traité avec Pie VII, dont il a mis l'armée en déroute.

En Egypte, il se signala à Alexandrie, au Caire, à Aboukir, où, dans les derniers instants de la bataille, il tombe grièvement blessé d'un coup de feu à la jambe.

Il rentre en France avec Bonaparte, participe à la conspiration de brumaire, et désormais l'ami du premier Consul, il est de toutes les fêtes militaires qui doivent honorer l'armée. C'est lui qui présente au ministre de la guerre, Berthier, les trente-deux

1. Au sujet de Mantoue, voici ce qu'on lit dans les *Bulletins de Napoléon :*

« Avant de livrer Mantoue, Wurmser faisait discuter ses conditions par Klénau, son premier aide de camp. L'entrevue eut lieu avec Sérurier. Mais Bonaparte y assistait, dissimulé sous sa capote et méconnaissable. Klénau faisait valoir les moyens d'usage. Quand la discussion eut fini, Bonaparte se fit connaître et prit la parole : « Si Wurmser, dit-il, avait seulement pour dix-huit ou vingt jours de vivres et qu'il parlât de se rendre, il ne mériterait aucune capitulation honorable. Voici les conditions que je lui accorde. Il sera libre de sa personne, parce que j'honore son grand âge et ses mérites, et que je ne veux pas qu'il devienne la victime des intrigants qui voudraient le perdre à Vienne. S'il ouvre ses portes, demain, il aura les conditions que je viens d'écrire ; s'il tarde quinze jours, un mois, deux mois, il aura les mêmes conditions. Il peut donc désormais attendre jusqu'au dernier morceau de pain. Je pars à l'instant, pour passer le Pô ; je marche sur Rome. Vous connaissez mes intentions ; allez le dire à votre général. »

Wurmser, reconnaissant, fit avertir Bonaparte qu'il devait être empoisonné durant son séjour à Bologne.

Digitized by Google

drapeaux pris en Égypte et déposés aux Invalides. Ce jour-là il prononça un discours, empreint de cette ardeur belliqueuse qui enflammait son âme. Il faut le noter.

« Citoyen ministre, dit-il, voici tous les drapeaux de l'armée ottomane, détruite sous vos yeux à Aboukir. L'armée d'Egypte, après avoir traversé les déserts brûlants, triomphé de la faim et de la soif, se trouve devant un ennemi fier de son nombre et de ses succès, et qui croit voir une proie facile dans nos troupes, exténuées par la fatigue et par les combats, sans cesse renaissants. Ignorait-il que le soldat français est plus grand, parce qu'il sait souffrir, que parce qu'il sait vaincre, et que son courage s'accroît et s'irrite avec le danger ; 3.000 Français, vous le savez, fondent sur 18.000 barbares, les enfoncent, les renversent, et les serrent entre leurs rangs et la mer. La terreur de nos baïonnettes est telle, que les musulmans, forcés à choisir leur mort, se précipitent dans les abîmes de la Méditerranée. Dans cette journée mémorable, furent pesées les destinées de l'Egypte, de la France et de l'Europe sauvées par notre courage.

« Puissances coalisées, si vous osiez violer le territoire sacré de la République, et que celui, qui nous fut rendu par la victoire d'Aboukir, fît un appel à la nation, puissances coalisées, vos succès vous seraient plus funestes que des revers ; quel Français ne voudrait encore vaincre sous les drapeaux du premier Consul, ou faire, sous lui, l'apprentissage de la gloire? Et vous, braves vétérans, vous ne seriez pas les derniers à voler sous les ordres de celui qui console vos malheurs par la gloire, et qui place au milieu de vous, les trophées conquis par votre valeur. Ah ! je le sais, vous brûlez de sacrifier la moitié de la

Digitized by Google

vie qui vous reste pour votre patrie et la liberté ! »

Quel fier langage ! Comme on aimerait entendre aujourd'hui de pareils accents !

Le premier Consul lui confie bientôt le commandement de la garde consulaire, et retournant en Italie reprendre les provinces et les villes perdues par le Directoire, il y emmène Lannes qu'il pousse en avant. Lannes surprend le fort de Bard, position presque inexpugnable, se fortifie à Stradella, et quelques jours après, gagne la bataille de Montebello où tous les corps réunis de sa division chargent, à la fois, à la baïonnette, les Autrichiens qu'ils poursuivent jusqu'à Voghera. Enfin, à Marengo, son corps d'avant-garde soutient, pendant sept heures, tout l'effort de l'ennemi, et pendant la lutte, — fait incroyable, — il maintient en respect 10.000 hommes de cavalerie avec 50 grenadiers de la garde consulaire.

Une victoire n'est jamais le fait d'un seul général. Elle résulte de la bravoure de tous les corps d'armée engagés dans le combat. Kellermann, ce jour-là, acheva la défaite de l'ennemi par une charge brillante de cavalerie. Mais Lannes, durant tout le jour, avait mis les Autrichiens en échec. Bonaparte ne voulut point oublier cette contribution éclatante de son lieutenant à la victoire. Il lui offrit un sabre d'honneur qui portait, sur la lame, ces mots : *Bataille de Marengo commandée en personne par le premier Consul ; donné, par le gouvernement de la République, au général Lannes.*

Cependant, après une discussion très vive avec son chef qui lui reprochait la dilapidation des fonds déposés dans la caisse de la Garde, Lannes partit pour Lisbonne comme ambassadeur [1]. Ces dissentiments

1. Bourrienne (*Mémoires*, t. V, p. 67) : « Forcé de rendre 400.000 francs à

Digitized by Google

furent éphémères entre les deux hommes de guerre. Bientôt Lannes récupéra l'amitié du premier Consul, qui lui donna le commandement d'un camp d'instruction à Boulogne.

L'empire est créé. Le général est élevé à la dignité de maréchal, et il suit l'empereur, en Allemagne, toujours à la tête de l'avant-garde. A Austerlitz, il eut deux de ses aides de camp tués à ses côtés, et, partout, bravant le péril, malgré les blessures qui ne l'épargnent guère, on le retrouve à Iéna, à Polotsk, à Eylau, à Friedland. L'empereur récompensa tant de hauts faits par le titre de duc de Montebello. Puis, en 1808, il l'envoie en Espagne où il assiège Castanos, à Saragosse, pendant cinquante-deux jours de tranchée, au bout desquels la ville est prise. L'année suivante, le 22 mai 1809, il est encore en Allemagne à la bataille d'Essling ; mais à la fin de

la caisse de la garde, Lannes se rendit chez le général Lefebvre qui l'aimait comme son élève et auquel il conta tout ce qui s'était passé : « Maladroit, lui dit Lefebvre, que n'es-tu venu me trouver? Pourquoi vas-tu devoir quelque chose à ce bougre-là ? Tiens, voilà 400.000 francs, portes-les lui et envoie-le faire f... » Lannes arriva furieux chez le premier Consul : « Comment, lui dit-il, tu es capable d'une pareille indignité ! me traiter de la sorte ! me tendre un piège aussi indigne, après tout ce que j'ai fait pour toi ; après tout le sang que j'ai prodigué pour servir ton ambition ! Voilà donc la récompense que tu me réservais ! Tu oublies donc le 13 vendémiaire où j'ai fait plus que toi ? Te souviens-tu de Millesimo ? J'étais colonel avant toi. C'est pour te servir que je me suis fait soldat. Il fallait me laisser grenadier. Pour qui me suis-je battu à Bassano ? Tu m'as vu à Lodi, à Governolo où je fus blessé, et tu me joues un tour pareil ! Sans moi, Paris se serait révolté, au 18 brumaire. Sans moi, tu n'aurais pas gagné la bataille de Marengo. Moi seul, oui, moi seul, j'ai passé le Pô à Montebello avec toute ma division. Tu as voulu en faire honneur à Berthier qui n'y était pas. Moi, j'ai payé de ma personne, pour me voir humilier ! Cela ne se peut pas ; cela ne sera pas. Je devrais... » Bonaparte, immobile, l'écoutait pâle de colère, et Lannes était sur le point de le provoquer en duel, quand Junot, attiré par ces cris entra précipitamment. Sa présence inopinée remit un peu le premier Consul, et calma, en même temps, la fureur du général : « Eh bien, lui dit alors Bonaparte, allez à Lisbonne ; vous y gagnerez de l'argent, et quand vous reviendrez, vous n'aurez besoin de personne pour payer vos dettes. » Ainsi fut atteint le but que Bonaparte s'était proposé. Lannes partit pour Lisbonne, ne le gêna plus par ses familiarités, et à son retour il ne tutoya plus Bonaparte. »

Digitized by Google

cette journée, où la victoire appartenait à l'armée française, Lannes fut atteint d'un boulet qui lui emporta la jambe droite et lui brisa la gauche au-dessus de la cheville.

A cette nouvelle Napoléon fond en larmes. Il se rend près de son lieutenant qui a perdu connaissance. Il l'entoure de ses bras, il l'appelle : « Lannes, c'est moi, l'Empereur, ton ami ; c'est Bonaparte ! » A cet appel, le blessé reprend ses sens, et d'une voix défaillante, confondant ses larmes avec celles de son ami, regrettant la vie qu'il sent l'abandonner, à l'âge où il pouvait espérer vivre d'autres années: « Dans quelques heures, lui dit-il, vous aurez perdu votre meilleur ami ; l'homme qui vous a le plus aimé ! »

Après une double amputation, il expira le 31 mai 1809. Il n' avait que quarante ans. Ses restes déposés provisoirement à Strasbourg, furent transportés solennellement au Panthéon, l'année suivante, le 6 juillet 1810.

X

Jourdan (1762-1833)

Jean-Baptiste Jourdan naquit à Limoges, en 1762, fils d'un maître chirurgien, venu de Provence s'établir en Limousin. La maison de la famille, une étroite construction de bois, percée de hautes fenêtres, était située dans la vieille ville ; mais, l'enfant, orphelin de bonne heure, grandit à Lyon chez son oncle, fabricant de soieries. L'oncle voulait faire un commerçant de son neveu. Le petit Jean-Baptiste résista, ayant peu de goût pour cette profession sé-

Digitized by Google

dentaire, et à seize ans il s'engagea dans un bataillon qui partait pour l'Amérique, combattre sous les ordres de La Fayette. En 1784, sa santé débile le fit réformer, et il revint à Lyon où il entra dans la maison de commerce d'un M. Aucouturier, dont il épousa la belle-sœur.

Marié, il ouvrit un magasin de mercerie à Limoges. Mais, en 1792, ses instincts belliqueux le poussèrent à reprendre les armes, dans le bataillon des volontaires de la Haute-Vienne, dont il devint le commandant. Il assiste alors à tous les combats livrés dans les Flandres, et il reçoit à Hondschootte sa première blessure. En récompense de sa bravoure, il est nommé général de brigade en 1793, et deux mois après général de division. Sous la surveillance de Carnot, de Duquesnoy, de Bard, commissaires de la Convention, il débloque Maubeuge et bat les Autrichiens à Wattignies.

Le Comité de salut public exigeait que Jourdan poursuivît ces premiers succès et envahît la Belgique. L'armée que Jourdan commandait n'était qu'une agglomération de nouvelles recrues, sous la direction d'officiers très novices. Le général demanda quelques mois de délai, afin d'organiser son armée. Mandé à Paris, il fit valoir ses raisons. Ce fut en vain. Le gouvernement le remplaça par Pichegru.

Il revint à Limoges à son comptoir, et, pour toute vengeance contre l'injustice qui l'avait séparé de son armée, il suspendit, en évidence, au fond de sa boutique, son sabre et son uniforme de général en chef. Hoche, qui commandait, en 1794, l'armée de la Moselle, fut, à son tour, destitué, et Jourdan rappelé pour exercer le commandement enlevé à Hoche. A la tête de 40.000 hommes, il devait rejoindre l'armée de Pichegru et composer ainsi une nou-

Digitized by Google

velle armée, celle de Sambre-et-Meuse. A droite et à gauche, Kléber et Lefèvre le soutiendraient contre les 100.000 hommes du prince d'Orange. Les troupes républicaines étaient enflammées d'ardeur. « Point de retraite ! point de retraite, aujourd'hui ! » crie-t-on de toutes parts. Et la victoire de Fleurus couronna leur belle vaillance. Si bien, qu'au commencement de 1795, Jourdan occupait la ligne du Rhin, depuis Coblentz jusqu'à Clèves, et successivement Francfort et Wurtzbourg.

A ce moment l'archiduc Charles se présenta, contre lui, avec une puissante armée, qui força Jourdan à se replier sur le Rhin, puis à repasser le fleuve. Se dépitant, il abandonna son commandement, et revint, de nouveau, à Limoges. En 1796, ses compatriotes l'envoyèrent siéger, comme député, aux Cinq-Cents, qu'il présida plusieurs fois. Il y resta deux années, et réussit à faire supprimer le *racolage* des recrues, pour y substituer la conscription, qui fut votée le 5 septembre 1798. Un mois après, il était envoyé sur le Danube, comme général en chef. Il s'y trouva encore en présence de l'archiduc Charles, qui manœuvrait à la tête d'une armée de 68.000 hommes ; Jourdan n'en avait que 38.000 à lui opposer. Ne voulant rien risquer, il se replia, et Masséna vint prendre la direction de ses troupes.

Rentré de nouveau à Limoges, ses compatriotes le renvoyèrent aux Cinq-Cents, et il s'y trouvait, en brumaire 1799, membre de l'opposition contre le Directoire, lors du coup d'État de Bonaparte.

Le jeune général avait voulu le gagner à ses projets. Il l'avait invité à dîner, chez lui, rue Chantereine, et avait usé de tous les artifices pour le tenter. Méticuleux et positif, Jourdan ne se laissa pas enjôler par les paroles décevantes du conspirateur.

Digitized by Google

Il voulait des garanties en faveur de la liberté; et leur conciliabule demeura sans effet.

Après son triomphe, le premier Consul fit inscrire l'ancien général de Sambre-et-Meuse sur une liste de proscription. Le proscrit ne bougea pas. Ami de Lefèvre, il céda, sur ses conseils, au général vainqueur, qui, en échange de cette soumission, le nomma inspecteur d'infanterie et de cavalerie, et peu de temps après, administrateur du Piémont, dont il devait préparer l'annexion à la France. Il s'y comporta en administrateur intègre, clairvoyant, respectueux de toutes les libertés, et le Piémont fut heureux sous ce sage patronage[1]. Menou, malheureusement, y vint après lui ; Jourdan était appelé au Conseil d'État.

Lorsque Bonaparte accepta la souveraineté suprême, avec le titre d'empereur, Jourdan était, depuis quelques mois, général en chef de l'armée d'Italie ; il fut fait maréchal. Mais un an après, Napoléon donna le commandement de cette armée à Masséna. Le nouveau maréchal en fut très affecté, croyant à une disgrâce. Napoléon, pour le consoler, lui écrivit une lettre dans laquelle il expliquait les raisons de cette mesure, qu'il savait bien, disait-il, avoir été pénible pour l'homme de guerre. Mais, ajoutait-il, les circonstances sont urgentes. « J'ai dû envoyer, en Italie, l'homme qui connaît le mieux ce pays. Depuis les positions de la rivière de Gênes jusqu'à l'Adige, il n'en est aucune que Masséna ne connaisse. S'il faut aller en avant, il a encore un

1. « Les Piémontais de tous les rangs et de tous les partis, dit Michaud, en sa biographie, lui ont rendu ce témoignage, et quinze ans plus tard, lorsqu'il fut remonté sur son trône, le roi Charles-Emmanuel le remercia d'une conduite aussi honorable, en lui envoyant son portrait enrichi de diamants. »

Digitized by Google

avantage : ces contrées agrestes dont il n'existe pas de carte, même à Vienne, lui sont devenues familières. »

Il fallut bien se contenter de ces phrases.

Les années de l'Empire s'écoulèrent pour lui au royaume de Naples, en compagnie de Joseph, le frère de l'empereur ; ensuite en Espagne, où il remplit les fonctions de major général, jusqu'au départ de Madrid, après la défaite de Vittoria, le 21 juin 1813. En Espagne, il avait subi mille contrariétés du cabinet militaire de Napoléon, qui lui expédiait ses ordres de Paris. Néanmoins, à l'effondrement de l'Empire, s'il se rallia aux Bourbons, ce fut avec dignité, et sans l'empressement de beaucoup de ceux qui avaient été les favoris du maître déchu. Il revint à Bonaparte aux Cent-Jours ; revint également aux Bourbons à la deuxième Restauration, mais refusa, comme Moncey, de siéger au conseil de guerre destiné à juger son frère d'armes, le maréchal Ney. En 1819, il accepta la pairie et entra dans l'opposition. Il accueillit donc, avec plaisir, l'avènement de Louis-Philippe qui le nomma gouverneur des Invalides où il mourut, le 23 novembre 1833.

Le visage de Jourdan exprimait une grande finesse, avec la physionomie aristocratique d'un marquis de l'ancien régime. Sa chevelure, bouclée sur les côtés de la tête, ses lèvres minces aux commissures relevées vers un long nez bourbonnien, son front têtu, moins large sous la chevelure que le bas du visage, tout cet ensemble composait une belle tête, qui attirait la sympathie. Napoléon disait de lui à Sainte-Hélène (*Mémorial*, ch. X) : « En voilà un que j'ai fort maltraité assurément. Rien de plus naturel, sans doute, que de penser qu'il eût dû m'en vouloir

Digitized by Google

beaucoup. Eh bien ! j'ai appris avec un vrai plaisir, qu'après ma chute, il est demeuré constamment très bien. Il a montré, là, cette élévation d'âme, qui honore et classe les gens. Du reste, c'est un vrai patriote ; c'est une réponse à bien des choses.»

XI

Kellermann (1735-1820)

François-Christophe Kellermann, le vainqueur de Valmy, naquit à Strasbourg, en 1735, d'une vieille famille saxonne, depuis deux siècles installée en France. Dès l'âge de quinze ans, il porta les armes, fit la guerre de *Sept Ans,* pendant laquelle il conquit le grade de capitaine et la croix de Saint-Louis. Puis, il fut choisi par le baron de Viosménil, général des troupes françaises envoyées en Pologne, pour réorganiser la cavalerie du Palatinat de Cracovie. A la révolution, pénétré des idées nouvelles, il se maintint à son poste, et fut confirmé dans son grade de général de brigade.

Le gouvernement lui confia la garde de la Lorraine, pays qu'il connaissait bien, et lui donna la succession du vieux Lukner, en face des armées coalisées contre la France. Kellermann s'empressa de fortifier Metz et Thionville, afin de couvrir Châlons et de barrer la route aux Allemands qui menaçaient la Champagne où campait l'armée de Dumouriez. 130.000 Prussiens, Hessois, Autrichiens, Emigrés, s'avançaient, sous les ordres du roi de Prusse et de ses lieutenants, le duc de Brunswick, le maréchal de Clairfait, et le prince de Hohenlohe. Kellermann se dirige à marches forcées sur Vitry, obéissant à Du-

Digitized by Google

mouriez, qui l'appelait sur sa gauche. Il s'aperçoit, tout de suite, que pour sauver son corps d'armée, bien inférieur en nombre aux troupes de l'ennemi, il doit s'emparer des hauteurs de Valmy. Il se hâte; il y arrive, avant les Prussiens, place ses batteries près du moulin et engage la bataille. Sa canonnade est terrible. Les colonnes prussiennes attaquent ses positions avec rage. Alors, le général élevant son chapeau sur la pointe de son épée, et se plaçant au-devant de ses troupes, pousse un cri formidable de *Vive la Nation !* Toute l'armée répond à ce cri héroïque, et le hourra domine le profond roulement de la canonnade. Les Prussiens, saisis de stupeur, s'arrêtent ; leur élan faiblit. Kellermann reprend : « *Mes enfants, du courage ; la victoire est à nous.* » Cette nouvelle apostrophe enlève la masse des soldats, les précipite avec fureur sur l'ennemi, qui s'enfuit en désordre (20 septembre 1792) ; et le champ de bataille reste à Kellermann. Ce n'était pas assez. Il fallait empêcher les Allemands de s'établir sur les hauteurs voisines de Dampierre et de Voilmont. Après deux heures de repos, le vainqueur remet ses troupes en marche et s'installe sur ces hauteurs dont les Prussiens voulaient aussi s'emparer. Sa victoire était donc définitivement gagnée ; Châlons et Paris dégagés. A ce moment, si les conseils de Kellermann eussent été suivis, Dumouriez, le général en chef, aurait refusé à nos ennemis coalisés la suspension d'armes que, par ruse, sollicitait le roi de Prusse, et ils auraient pu être, sinon anéantis, au moins fortement éprouvés. C'est pourquoi, dès que Dumouriez fut parti, Kellermann s'empressa de rouvrir les hostilités ; il reprit Longwy et Verdun, et le territoire français se trouva purgé de toutes les armées étrangères.

Digitized by Google

Alors, fait étrange! l'Alsacien, qui connaissait son pays, qui avait défendu la Champagne, la Lorraine, l'Alsace, pied à pied, fut envoyé vers les Alpes, contre le roi de Sardaigne. Et ce qu'il a fait au Nord, il le recommence au Midi. Il parcourt la frontière et met en état de défense le territoire qui lui est soumis. Pendant ce temps-là, Toulon se donnait aux Anglais et Lyon s'insurgeait. Les commissaires de la Convention voulaient que Lyon fût assiégé. Kellermann refuse. Il ne doute pas que si on empêche les Piémontais d'arriver jusqu'à Lyon, cette grande ville ne puisse résister longtemps. « C'est à la frontière. leur dit-il, qu'il faut reprendre Lyon. » La Convention lui répond, en envoyant l'ordre de comparaître à sa barre. Pendant treize mois, il fut incarcéré, et le général était perdu, si la Révolution de Thermidor ne l'eût délivré.

Il repart aussitôt pour l'armée des Alpes, et à dater du 31 août 1795, en l'espace de quatre mois, il livre quarante combats avec 47.000 hommes contre 150.000 Autrichiens, Piémontais, Napolitains et *Barbets* [1]. Son armée, d'ailleurs, devait être bientôt renforcée de la majeure partie des troupes des Pyrénées, après le traité signé avec l'Espagne. Le plan qu'il a conçu est approuvé à Paris, mais c'est Schérer qu'on envoie à la tête de l'armée d'Italie, ne lui laissant à lui que celle des Alpes. Schérer éprouvant revers sur revers, Bonaparte lui succède. La guerre, alors, reçoit une impulsion vigoureuse, même toujours heureuse, tandis que Kellermann seconde les prodigieux succès, dus au génie du nouveau général.

Lorsque Bonaparte s'empara du pouvoir, en Bru-

1. *Contrebandiers des Alpes.*

Digitized by Google

maire 1799, Kellermann était employé, à Paris, au bureau militaire établi par le Directoire. Il demeura étranger aux coups d'audace du jeune Corse. Il accepta, néanmoins, une place au Sénat, dont il devint le président, en 1801, avec la jouissance de la sénatorerie de Colmar. En 1804, l'Empire naissant, il fut créé maréchal, reçut comme majorat le domaine de Johannisberg, et en 1808 le titre de duc de Valmy. Pendant les guerres de l'Empire avec l'Allemagne, Napoléon lui confia le commandement des troupes de réserve sur le Rhin ; plus tard, en 1809, des troupes de réserve d'Espagne ; ensuite, en 1812, des troupes de réserve dans la guerre de Russie. Il vieillissait. A la première Restauration, le roi le créa pair de France et lui donna le commandement d'une division militaire. Durant les Cent-Jours, Napoléon le négligea. Après 1815, il ne fit plus parler de lui. L'âge lui imposait le repos. Il mourut à Paris en 1820.

Avant de mourir, il avait dicté les lignes suivantes :

« Un monument, extrêmement simple, sera érigé aux champs de Valmy. Mon cœur y sera déposé sous cette inscription : « Ici, sont morts glorieuse-
« ment les soldats qui ont sauvé la France, le 20 sep-
« tembre 1792. Un soldat qui avait l'honneur de les
« commander, dans cette mémorable journée, le
« maréchal Kellermann, duc de Valmy, dictant,
« après vingt-huit ans, ses dernières volontés, a
« voulu que son cœur fût placé au milieu d'eux. »

Au centenaire de la victoire de Valmy, en 1892, une statue, exécutée par Barrau, fut dressée sur un piédestal de douze mètres de hauteur, dans les plaines de la Champagne. On y inscrivit cette pensée de Gœthe, écrite sur le champ de bataille : « De ce

Digitized by Google

lieu et de ce jour date une nouvelle époque dans l'histoire du monde. »

Le fils, né à Metz en 1770, suivait son père, comme aide de camp. Il assista aux batailles de Bassano, d'Arcole, de Rivoli et à la prise de Mantoue. Enfin, à Marengo, ce fut lui qui, dans une dernière charge de cavalerie, culbuta les bataillons hongrois et assura la victoire. Elle fut si soudaine, cette charge, si écrasante, que l'immense cavalerie du général autrichien Mélas demeura comme médusée, inerte, et, sans combattre, prit peur et s'enfuit en une confusion inextricable. Des corps entiers en réserve, qui étaient intacts, subirent la panique générale et prirent la fuite également [1].

Après la victoire, le jeune Kellermann fut nommé général de division, mais il ne put jamais obtenir ni le titre de duc de Marengo qu'il désirait vivement, ni la dignité de maréchal. [1]

1. Au tome II de ses *Mémoires*, p. 174, la duchesse d'Abrantès a écrit : « Que les vainqueurs aient été vaincus par des fautes éloignées ou personnelles, la grande affaire a été d'en profiter avec habileté. Et c'est ce qui est arrivé au général Kellermann... Maintenant, pourquoi, dans sa propre patrie, a-t-on cherché à lui dénier sa part de gloire dans cette journée ? En admettant même que le premier Consul lui ait ordonné de charger, il n'a pu le faire que d'une manière incertaine, et le résultat de cette fameuse charge, en décidant du sort de l'Italie et de la France, méritait une autre récompense que ces froides paroles : « *Vous avez fait une bonne charge...* » On a dit que l'Empereur, en faisant le père du général Kellermann, maréchal, sénateur et duc de Valmy, et en donnant de grands commandements au fils, avait, par là, montré sa reconnaissance. D'abord, je crois qu'une parole affectueuse solde bien des comptes à cet égard. Ensuite le maréchal Kellermann était créancier de l'État par la bataille de Valmy et cette dette-là n'avait rien de commun avec celle de son fils, dont la réputation militaire et politique s'appuyait sur d'autres circonstances honorables que le fait de Marengo. Je crois donc que l'Empereur ne lui aurait rendu que justice en le nommant inspecteur ou colonel-général, et en lui donnant, du vivant de son père même, le titre de duc de Marengo. »

Digitized by Google

XII

Bernadotte (1764-1844).

Il y eut toujours entre Bernadotte né à Pau, et Bonaparte, né à Ajaccio, une jalousie latente, que les succès du jeune Corse inspirèrent au Gascon. Lorsqu'ils se connurent en Italie, ils étaient déjà tous les deux renommés. Mais Bonaparte possédait le titre de général en chef, et Bernadotte arrivait de l'armée de Sambre-et-Meuse, lui amenant 20.000 hommes de renfort, qui allaient donner une puissance nouvelle, un relief plus éclatant, au jeune héros, son supérieur. Motif d'hostilité qui se perpétua jusqu'à la chute du conquérant. Être en sous-ordre l'humiliait. Toute la trame de la vie de Bernadotte est tissée de cette sourde rancune, contre celui que le destin avait élevé plus haut que lui, et avant lui.

Jean-Baptiste-Jules Bernadotte naquit à Pau en 1764. Son père était avocat. Les goûts du fils le poussèrent à s'engager en 1781, à dix-sept ans, au régiment de Royal-Marine. A la Révolution, il n'était que sergent, fils de bourgeois, ne pouvant prétendre au grade d'officier. Mais ces empêchements d'élévation supprimés par le nouveau régime, Bernadotte conquit promptement les grades supérieurs. En 1791, il était lieutenant ; adjudant en 1792; capitaine en 1793, puis colonel dans l'armée de Custine et général de brigade après la bataille de Fleurus. Kléber avait été le témoin de son courage, et s'approchant de lui, le combat terminé: « Il faut, enfin, lui dit-il, que vous acceptiez le grade de

Digitized by Google

général de brigade, ici, sur le champ de bataille, où vous l'avez si bien mérité. »

En 1794, ses manœuvres furent si habiles vers la Meuse et la Roër, que la bataille de Juliers fut une victoire pour l'armée française. « Je ne puis trop me louer de mon général d'avant-garde, disait Kléber dans son rapport officiel ; toujours sous le feu le plus vif, il dirigeait ses dispositions avec un sang-froid héroïque ; son courage infatigable et son intrépidité ont décidé du sort de la bataille. » Maestricht, peu de temps après, capitula.

Au surplus, il ne cessa de combattre en Allemagne, et toujours triomphant, contre Kray, le général autrichien. Enfin, après Neuwied, il fut envoyé en Italie, pour se joindre à Bonaparte.

A la suite de leur entrevue, Bernadotte dit à son état-major : « Je viens de voir un homme de vingt-six à vingt-sept ans, qui veut paraître en avoir cinquante. Et cela ne me fait présager rien de bon pour la République. » De son côté, Bonaparte jugeait ainsi son nouveau lieutenant : « C'est une tête française sur le cœur d'un Romain. »

Ainsi l'un et l'autre se trouvaient antipathiques.

Bonaparte mit en avant-garde Bernadotte. Et lui, sentant l'importance de ses premiers pas, sur le point de faire traverser le Tagliamento à sa division, il s'adressa à ses soldats, en termes énergiques, pour exciter leur valeur : « Mes amis, leur dit-il, n'oubliez pas que vous êtes de l'armée de Sambre-et-Meuse et que l'armée d'Italie vous regarde. » Et l'armée d'Italie ne put qu'admirer l'entrain et l'élan de l'armée rivale. Puis, chassant l'ennemi de Palma-Nova, de Gradisco, de Gorizia, il refoula le prince Charles de toutes les positions occupées sur l'Isonzo, s'empara de Laybach et des

Digitized by Google

mines d'Idria, dont le Directoire sut retirer plus de cinq millions.

Le traité de Campo-Formio conclu, Bernadotte est envoyé à Paris présenter, au gouvernement, les drapeaux enlevés aux Autrichiens. Bonaparte lui avait donné une lettre avec cette appréciation: « Cet excellent général qui a fait sa réputation sur les bords du Rhin, est aujourd'hui un des officiers les plus essentiels à la gloire de l'armée d'Italie. Je vous prie de vouloir bien le renvoyer, le plus tôt possible. Vous voyez, dans le général Bernadotte, un des amis les plus solides de la République, incapable, par principe et par caractère, de capituler avec les ennemis de la liberté, pas plus qu'avec l'honneur. » Bonaparte l'exaltait, bien résolu, d'ailleurs, à miner sourdement cette jeune gloire, qui se levait à côté de la sienne.

Ce fut, en effet, sur ses conseils que Barras, à la suite de cette campagne, nomma Bernadotte ambassadeur à Vienne. En le séparant ainsi de son armée où il aurait pu voir grandir son prestige, en lui faisant donner un rôle pour lequel le Gascon n'était point préparé, Bonaparte le diminuait. Justement, Bernadotte échoua dans son ambassade, par manque de tact et par jactance, soulevant la colère du peuple viennois, en déployant, avec trop d'évidence, à la porte de son palais, le drapeau tricolore que les Allemands abhorraient depuis la mort de Louis XVI et de Marie-Antoinette, les proches parents de leurs princes. Bernadotte dut quitter Vienne. Il revint à Paris, où il était encore au moment de l'assassinat des plénipotentiaires français, au congrès de Rastadt; et il ne manqua pas d'insinuer que certaines clauses secrètes, dans les derniers traités de l'Autriche, insérées sur l'intran-

Digitized by Google

sigeance de Bonaparte, avaient provoqué ces représailles de nos ennemis. Reporter ce fâcheux événement sur un rival, c'était une vengeance. Mais personne n'en crut rien.

Qu'importait au surplus, à Bonaparte, ce sous-entendu méchant! Il préparait son expédition en Égypte, et, à coup sûr, il n'emmènerait point le Gascon. Celui-ci désirait un nouveau commandement. Le Directoire ne voulant pas le laisser à Paris où ses propos habituels de fronde auraient pu lui causer des soucis, le nomma dans le Bas-Rhin général en chef de l'armée d'observation. Bernadotte voulut agir pour faire parler de lui. Il bombarda Philipsbourg et s'empara de Mannheim; et peu de temps après, on le revit à Paris où il venait épouser Mlle Désirée Clary, que la famille avait refusée à Bonaparte. Succès de joli homme, de l'officier hâbleur, sur le méditatif qu'était Napoléon, sur l'homme de petite taille, de figure osseuse et blafarde, où le génie ne se décelait point encore. Ce dut être, pour le préféré, une satisfaction bien douce de vanité. Était-ce la jeune fille qui l'avait choisi, en refusant son rival? Bonaparte avait, dit-on, conquis le cœur de la petite Marseillaise. La famille, seule, s'était opposée au mariage.

A cette époque, le gouvernement offrit à Bernadotte le ministère de la Guerre qu'il accepta ; et, tout de suite, il y voulut accomplir des réformes. Il cherchait le bruit sur son nom. Le Directoire n'agréa point les projets du nouveau ministre. Un changement n'est pas toujours une réforme utile, mais souvent une cause de désorganisation. Bernadotte, contrarié dans ses désirs, fut forcé d'abandonner le ministère. On le lui enleva plutôt.

Digitized by Google

Quelques semaines après, Bonaparte débarquait à Fréjus, et il connut bientôt le fond du caractère de ce personnage. Il sut, en effet, que, Bernadotte étant ministre, Augereau et Salicetti voulant briser le Directoire, qui menait la France à la ruine, étaient venus lui offrir le pouvoir. Le ministre avait hésité, et finalement refusé. Bourrienne, sur ce sujet, a recueilli les confidences de Bonaparte et les a transcrites en ses *Mémoires*. « Il demanda des preuves, dit Bourrienne. On ne put lui en donner. Il demanda aussi des pouvoirs. Qui pouvait lui en donner ? Personne. Il fallait les prendre. Il n'a pas osé. Il a tergiversé. Il a dit qu'il ne pouvait entrer dans les complots dont on lui parlait. Il a seulement promis de se taire à condition qu'on y renoncerait. Ce n'est pas un moyen que Bernadotte, disait Bonaparte, c'est un homme obstacle. » C'est pourquoi, lorsque le Gascon résista à Joseph, son beau-frère, qui le sollicitait de se joindre, en brumaire, aux conjurés, le général conspirateur le négligea, ne doutant point qu'il ne laissât faire. Le Gascon se dépensait en paroles. Il ne possédait aucun courage moral. « Je vois la liberté autrement que vous, disait-il à Bonaparte, et votre plan la tue. Je ne suis que simple citoyen. Mais si je reçois des ordres de ceux qui ont encore le droit de m'en donner, je combattrai toute tentative illégale contre les pouvoirs établis. » Et comme ceux qui auraient pu lui donner des ordres avaient déjà perdu l'autorité, le coup d'État s'accomplit, et Bernadotte ne bougea pas.

Bonaparte, dans la suite, le trouva, sans cesse, dans les groupes d'opposition, contre lui. S'il ne sévit point contre ce général irrésolu, c'est que Joseph arrivait toujours à temps pour épargner au mécontent quelque fâcheuse aventure.

Digitized by Google

Le premier Consul, toutefois, ne le ménageait point. Bourrienne parle de la jalousie qui les animait l'un contre l'autre. Le Corse cherchait constamment à embarrasser le Gascon, à le placer en des situations difficiles. Il pensa le compromettre, au début du Consulat, en le chargeant d'apaiser la Vendée toujours en ébullition de révolte. Bernadotte, né loquace, se tira très heureusement de sa mission. Un jour même, à Tours, il dut réprimer une sédition dans un régiment où des mutins refusaient de partir, sans avoir reçu leur solde, et il réussit à faire avorter ce commencement d'échauffourée. Bonaparte vit avec humeur un résultat si prompt, et Liébert qui était alors colonel du régiment fut récompensé par le grade de général de brigade. Le Gascon n'eut aucune part au remerciement.

Maïntes fois, un éclat fut sur le point de rompre les relations toujours difficiles entre ces deux hommes. Bernadotte, on le savait, offrait une oreille complaisante aux complots fomentés dans l'armée par quelques généraux mécontents [1]. Grâce à des

1. A ce propos Bourrienne écrit dans ses *Mémoires*, t. V, p. 119 : « Sous quelque gouvernement que ce soit, il est impossible qu'il n'y ait pas de mécontents. A l'époque du Consulat à vie, ils ne formaient, sans doute, qu'une bien faible minorité, mais, enfin, ils s'assemblaient, s'agitaient, entretenaient des correspondances et rêvaient à la possibilité de renverser le gouvernement consulaire. Cette classe d'hommes, que, dans tous les temps, on désigne sous le nom de *mécontents*, se compose en général d'hommes peu recommandables, qui exagèrent, à leurs yeux, les services qu'ils ont peut-être rendus, forcent à l'ingratitude par l'excès de leurs exigences, et s'en prennent ensuite au gouvernement de l'état de malheur où les a souvent réduits leur propre inconduite. Ces gens-là ne sont point dangereux. Leur haine s'exhale en de vaines clabauderies, et l'on n'a jamais à redouter de voir agir ceux qui parlent sans cesse. Si dans leurs conciliabules ils poussent les choses jusqu'à former un plan, arrêter un projet, comme ce n'est la plupart du temps que la misère qui leur a ouvert les yeux sur les fautes du gouvernement, l'appât de l'or leur fait voir les choses sous un tout autre aspect, et l'espoir de se réconcilier avec la fortune établit entre ces sortes de conjurés une concurrence de délation. »

Digitized by Google

amis communs, les scènes de colère et de rupture étaient évitées.

Bonaparte feignit même d'oublier, lorsqu'il fut empereur, ces manifestations de jalousie. Il en fit d'abord un maréchal ; ensuite il l'emmena en Allemagne, et après Austerlitz, où Bernadotte commandait les divisions du centre de l'armée, il le créa prince de Ponte-Corvo. Bernadotte ne montrait point à la guerre les hésitations qui l'annihilaient dans la vie civile. C'était un général résolu, prenant vite ses positions, attaquant l'ennemi avec courage, et marchant droit à la victoire. Il se distingua surtout sous les murs de Lubeck où il fit prisonniers Blücher, le prince de Brunswick, onze généraux, cinq cents officiers, quinze mille hommes de troupe, et s'empara de quatre mille chevaux et de soixante-quatre drapeaux. Atteint en un combat précédent d'un coup de feu à la tête, il ne put assister à la bataille de Friedland, mais après Tilsitt (juillet 1807), il fut nommé gouverneur des villes hanséatiques.

A Wagram, lorsqu'il manœuvrait dans le but d'opérer sa jonction avec la grande armée, il demanda des renforts que l'Empereur lui refusa. La bataille gagnée, il y eut, entre ces deux hommes, une altercation très vive et Bernadotte se retira très irrité. La tension entre l'Empereur et son lieutenant devenait donc toujours plus forte. C'est pourquoi le lieutenant agréa, tout de suite, la démarche des envoyés suédois, qui vinrent lui offrir la dignité de prince royal de Suède. Désormais, il pourrait se passer de l'Empereur ; l'Empereur ne pourrait se passer de lui. Chef d'Etat, il saurait faire valoir son alliance. Les situations étaient retournées. Ne voulant point souscrire à la politique de

Digitized by Google

celui qui avait été son chef, il rompit avec Napoléon, et entra dans la coalition de l'Europe contre la France, son ancienne patrie. A Leipsick, sa défection causa la perte de la bataille.

Il mourut roi de Suède le 8 mars 1844, sous le nom de Charles XIV.

La duchesse d'Abrantès le peint exactement en quelques mots, dans ses *Mémoires* : « Après avoir fait, dit-elle, le grec et le romain pendant la Révolution, il a d'abord peloté, en attendant partie, avec une petite principauté, de l'altesse sérénissime, puis a fini par faire le saint Pierre [1], en reniant sa foi et son pays, pour une couronne. »

XIII

Murat (1767-1815).

En 1767, en un petit village du Lot, près Gourdon, à La Bastide-Fortunière, naissait, dans une famille d'aubergistes, un garçon, qui reçut le prénom de Joachim. Cette famille était celle de Murat. Turbulent, hardi, volontaire, il montait, à dix ans, aussi bien qu'un vieux palefrenier, tous les chevaux remi-

1. Las Cases rapporte, en son *Mémorial*, les paroles de Bonaparte sur Bernadotte : « Et un Français, disait l'exilé, a eu en ses mains les destinées du monde. S'il avait eu le jugement et l'âme à la hauteur de sa situation, s'il eût été bien Suédois, ainsi qu'il l'a prétendu, il pouvait rétablir le lustre et la puissance de sa nouvelle patrie, reprendre la Finlande, être sur Pétersbourg avant que j'eusse atteint Moscou. Mais il a cédé à des ressentiments personnels, à une sotte vanité, à de toutes petites passions. La tête lui a tourné, à lui, ancien Jacobin, de se voir recherché, encensé par des légitimes, de se trouver face à face, en conférence de politique et d'amitié, avec un empereur de toutes les Russies, qui ne lui épargnait aucune cajolerie. On assure qu'il lui fut même insinué alors qu il pouvait prétendre à une des sœurs de l'empereur, en divorçant d'avec sa femme. »

Digitized by Google

sés à l'auberge, plus disposé aux exercices violents qu'à l'étude du latin, qui devait le mener à la prêtrise. Un abbé, de la famille Murat, possédait un bénéfice, et pour en assurer la succession à son fils, le père le conduisit au séminaire de Cahors où le petit Joachim fut élevé. Son cours de latin terminé, on le dirigea sur Toulouse, afin d'y prendre ses grades en théologie. Ses passions très vives, son caractère bouillant le détournèrent de cette voie, et sans consulter personne, il s'enrôla au 12e chasseurs à cheval. Il avait vingt ans.

Il ne fut brigadier qu'en 1792, cinq ans après. La guerre allait favoriser ses aptitudes militaires. En un an, il devint capitaine. L'année suivante, en 1793, il était colonel. Le hasard des garnisons le conduisit à Paris où il connut le général Bonaparte, qui en fit un de ses familiers. En vendémiaire, il seconda puissamment le jeune Corse, se révéla par son action et sa bravoure excellent officier, et Bonaparte l'attacha définitivement à sa personne, en l'emmenant avec lui, en Italie.

Ses charges audacieuses et irrésistibles de cavalerie le rendirent bientôt populaire dans toute l'armée. Il se fit distinguer à Montenotte, à Millesimo, à Mondovi surtout, par sa terrible charge de dragons, ce qui lui valut l'honneur d'apporter à Paris les drapeaux, enlevés à l'armée austro-sarde. Il revint immédiatement reprendre sa place à la tête de ses escadrons, et on le vit à Roveredo faire passer l'Adige à gué, au 10e régiment de chasseurs, et quatre jours après, à Bassano, enfoncer les carrés ennemis avec sa cavalerie [1]. Il est blessé : qu'importe !

1. « Ce fou de Murat, dit Arnault, en ses *Souvenirs* (t. XI, p. 341), pendant que l'ennemi nous canonnait et nous fusillait du haut des murs de Gradisca, n'allait-il pas frapper aux portes de cette ville, avec la poignée de

Digitized by Google

son bras en écharpe, il combat encore et s'élance à la tête de ses cavaliers, cherchant en face de lui, comme un paladin d'autrefois, l'adversaire le plus hardi, le plus brave, qu'il provoque en une sorte de combat singulier, au milieu de la mêlée sanglante.

En Égypte, il est toujours avec Bonaparte, et l'incomparable cavalier se signale dans toutes les rencontres avec les Mamelucks. Ceux-ci, d'ailleurs, admirent cette vaillance inlassable. Un jour, cependant, au milieu des Mamelucks où son cheval l'avait emporté, il allait succomber, sans Lasalle qui arriva le délivrer, à la tête de son escorte. En Syrie, au siège de Saint-Jean-d'Acre, il monte à l'assaut l'un des premiers ; le 8 avril, il charge les Mamelucks à Nazareth ; le 16, à Mont-Thabor ; enfin, le 25 juillet, à Aboukir, il fit des prodiges de valeur si éclatants, que Bonaparte, le jour même, le nomma général de division. De plus, lui et l'adjudant général Roize reçurent, en récompense de leur héroïque conduite, deux canons enlevés à l'ennemi [1].

son sabre, en sommant, avec son accent gascon, les bourgeois qu'il appelait *pékins*, de les lui ouvrir. »

— Au Caire, d'après son biographe, dans Michaud, il lui arriva une aventure tout à fait romanesque : « Entré dans la maison d'un riche Mameluck, au moment où des soldats avinés bouleversaient son harem, Murat s'élance vers les cris qu'il entend, lorsqu'une jeune Égyptienne, les cheveux en désordre, se précipite à ses pieds, et le conjure de la sauver. C'était une beauté ravissante. Murat, tout ému, ordonne aux soldats de se retirer. Mais, loin d'obéir, ils résistent et le menacent. Tirant aussitôt son sabre, Murat abat le poignet du premier qui s'avance, et met les autres soldats en fuite. Évanouie dans les bras du général, puis rassurée, consolée, la jeune musulmane d'esclave, devient maîtresse, et pendant plusieurs mois, elle domine, d'une manière exclusive, le cœur de son libérateur. Avec l'expédition de Syrie s'évanouit cette passion ardente. »

1. Armée d'Orient. Ordre du jour du général Bonaparte du 9 thermidor an VII (26 juillet 1799) : « Le général en chef voulant donner une marque de sa satisfaction à la brigade de cavalerie du général Murat, qui s'est couverte de gloire à la bataille d'Aboukir, ordonne au commandant d'artillerie de remettre à cette brigade les deux pièces anglaises, qui avaient été envoyées par la Cour de Londres, en présent, à Constantinople, et qui ont été prises à la bataille.

« Sur chaque canon, il sera gravé le nom des trois régiments qui compo-

Digitized by Google

Revenant en France, Bonaparte l'y ramena aussi. C'était un compagnon d'armes trop dévoué, pour qu'il l'oubliât ; d'autant plus dévoué, qu'il sollicitait la main de la plus jeune des sœurs du général, Caroline, alors âgée de dix-sept ans. Il n'est donc point étonnant qu'il se trouvât à Saint-Cloud, aux côtés du nouveau César. Et lorsque la partie engagée paraissait indécise, Murat à la tête de soixante grenadiers entra dans la salle des Cinq-Cents, l'arme haute, et de sa voix tonnante, cria : « Que les bons citoyens se retirent ; le conseil des Cinq-Cents est dissous. » La salle incontinent se vida. Bonaparte n'oublia pas cette énergique résolution, et il récompensa l'audacieux, en lui donnant le commandement de la garde consulaire, puis, quelques semaines après, en décembre, sa jeune sœur Caroline, en mariage [1].

Dès lors, il s'efforça de ne jamais se séparer du chef de sa nouvelle famille. A la reprise des hostilités, en Italie, aux premiers mois du Consulat, le consul le plaça dans l'avant-garde de l'armée de réserve. Murat passe aussitôt le Tessin à Valleggio, grâce aux fantassins de son corps d'armée, qui, ayant saisi des barques abandonnées, les transportent sur leurs épaules et, traversant le fleuve, vont s'instal-

sent cette brigade, le 7e de hussards, les 3e et 14e de dragons, ainsi que le nom du général Murat, et celui de l'adjudant général Roize.

« Il sera écrit sur la volée, *Bataille d'Aboukir...* »

1. Dans une autre partie de ces études sur le Consulat, j'ai reproduit un passage des *Mémoires* de la duchesse d'Abrantès contestant la beauté de Murat. Bourrienne, au contraire, t. III, p. 284 de ses *Mémoires*, en fait un grand cas : « Murat, dit-il, par la beauté de ses formes extérieures, sa force physique, l'élégance un peu recherchée de ses manières, la fierté de son regard et sa bouillante audace dans les combats, ressemblait moins à un soldat républicain, qu'à l'un de ces princes chevaliers, tels que les ont si bien dépeints l'Arioste et le Tasse. La noblesse de sa figure faisait promptement oublier ce que sa naissance avait de vulgaire. Il était affable, poli, galant, et sur un champ de bataille, vingt hommes commandés par Murat valaient un régiment. »

Digitized by Google

ler dans une île boisée pour tourner ainsi les batteries foudroyantes des Autrichiens. Il entre à Milan le 2 juin, traverse le Pô à Noceto, s'empare de Plaisance et se trouve, le 14 juin, avec sa cavalerie, à la bataille de Marengo, dont il prépare l'issue heureuse en harcelant un corps important de cavalerie autrichienne, qui ne peut manœuvrer que sous le feu de trois pièces de canon et d'un obusier. Ce brillant courage fut récompensé par un sabre d'honneur.

Tandis qu'il revenait à Paris, après sa victoire, Bonaparte dirigeait son nouveau beau-frère contre les Napolitains, installés à Rome. Murat les en chassa, et les États romains, dépourvus de leurs défenseurs, implorèrent la paix.

Lorsque l'Empire commença, ce brillant officier était déjà gouverneur de Paris. Il devint successivement maréchal, grand amiral, et prince. La nouvelle guerre, poursuivie en Allemagne contre l'Autriche, fit décerner à Murat le titre de lieutenant général de la grande armée. A la reddition d'Ulm, il est présent, et de concert avec Lannes et Soult, il refoule les Russes qui arrivaient au secours des Autrichiens; enfin, le 2 décembre, il parvient avec sa cavalerie jusqu'à Austerlitz où sa prodigieuse bravoure contribua puissamment à la victoire.

Devenu l'arbitre du Nord, maître de vastes territoires, l'Empereur conféra le grand-duché de Berg et de Clèves à son beau-frère [1]; et désormais, prince

1. Napoléon à Sainte-Hélène dicta à Montholon cette note, sur Murat (t. I, p. 106) : « Murat ne connaissait pas la carte géographique. Il m'a fait bien des fautes, pour avoir voulu coucher dans un château. Il lui fallait du luxe, des femmes, une table d'Épicure. Il menait Robert à l'armée, et se faisait servir au bivouac même, comme il l'aurait fait à l'Élysée. Quand les Russes ont pris Robert, il était en bas de soie, habit de maître d'hôtel brodé, et l'épée au côté. Ils le prenaient pour un général en chef. C'est une grande faute pour un commandant d'armée, que de ne pas savoir maîtriser ses pas-

Digitized by Google

souverain, le fils du pauvre aubergiste du Lot y résida jusqu'à la guerre de Prusse, jusqu'en octobre 1806. L'Empereur l'avait désigné pour commander l'avant-garde. En contact avec l'armée prussienne, il la poursuivit jusqu'aux portes de Leipsick, et le 14 octobre, à Iéna, ainsi que dans toutes les précédentes batailles, son action prépondérante fit tourner la victoire de notre côté. De là, il se dirige sur Erfurth qu'il fait capituler; et avec Soult et Bernadotte, il enlève, d'assaut, la grande ville de Lubeck, défendue par Blücher. Sans perdre de temps, il marche, en Pologne, au-devant des Russes, s'empare de Varsovie, et à Eylau, durant les deux jours de bataille, il accomplit le fait le plus héroïque que l'on eût vu, la charge devenue légendaire dans nos annales militaires.

Après Friedland, après le traité de Tilsitt, il espérait rentrer en son grand-duché, lorsque l'Empereur disposa de lui encore, le fit régent du royaume d'Espagne, après l'abdication du roi Charles IV, en attendant la prise de possession du trône par Joseph, qui abandonna le royaume de Naples ; et Naples échut à Murat le 1er août 1808.

La guerre de Russie, en 1812, le sépara de ses

sions et ses goûts. On peut faire perdre ainsi la vie à des milliers d'hommes. Au fait, j'aurais pu faire fusiller tous mes généraux en chef. Il n'y en a pas un qui ne l'ait mérité. C'est leur pillage qui m'a fait perdre l'Espagne, à l'exception de Suchet, dont la conduite fut exemplaire. »

Le général de Saint-Chamans, qui fut secrétaire du maréchal Soult, cherche, en ses *Mémoires* (p. 42) à détruire cette belle réputation de courage, faite à Murat : « Le général Murat, écrit-il, arrivait toujours à franc étrier, à la fin d'une action, et le *Bulletin officiel* lui avait attribué plusieurs grands succès auxquels il n'avait pris d'autre part que la peine de crever des chevaux, pour arriver de manière à profiter des dispositions faites par les généraux en chef. Cela ne trompait pas les officiers de l'armée, mais on lui faisait une grande réputation, en France et parmi les étrangers. C'était ce que Bonaparte voulait, car il avait le dessein d'en faire un roi. »

Digitized by Google

sujets. L'Empereur l'investit du commandement de toute la cavalerie de l'armée, qui devait envahir la Russie. A Ostrowno, à Krasnoë, à Smolensk, à Grodnowo, aux bords de la Moskowa, partout, il se montra le chef irrésistible et chevaleresque qu'il avait toujours été. « Son courage impétueux, disait de lui Napoléon à Sainte-Hélène, le portait au milieu du danger, couvert de plumes qui s'élevaient sur sa tête, comme un clocher, et tout d'or. C'était un miracle qu'il échappât aux coups, tant il était facile à reconnaître par son costume. Toujours en butte au feu de tous les ennemis, les cosaques eux-mêmes l'admiraient, à cause de son étonnante bravoure. Chaque jour, il était engagé dans un combat particulier, avec quelques-uns d'entre eux, et ne revenait jamais, sans avoir teint son sabre de leur sang [1]. »

A la retraite de l'armée, après le départ de l'Empereur, il remit le commandement suprême au prince Eugène, et il se hâta de rentrer dans ses États. C'était hélas! pour trahir la France, espérant ainsi conserver son trône.

« Quand même, disait Napoléon à Sainte-Hélène, je l'eusse amené à Waterloo ; mais l'armée française était si patriotique, qu'il est douteux qu'elle eût voulu supporter celui qu'elle disait avoir perdu la France. Je ne me crus pas alors assez puissant, pour le rappeler ; et, pourtant, il nous eût valu

1. Les mémoires du général de Saint-Chamans disaient encore au sujet de ses costumes : « Murat était selon sa coutume, vêtu en héros de mélodrame. Mais cependant la rigueur de la saison l'avait forcé à se couvrir de fourrures, une énorme pelisse de la plus grande beauté couvrait son justaucorps blanc et son pantalon rouge garni de galons d'or. Quant à ses plumes, auxquelles il ne pouvait renoncer, il les avait ajustées sur un bonnet fourré polonais. Dans cet équipage, il avait beaucoup l'air du khan des Tartares, et d'un autre côté, en lui ôtant ses fourrures, on aurait pu le prendre pour le comte Almaviva. »

Digitized by Google

peut-être la victoire ; car, que nous fallait-il, à certains moments de la journée ? enfoncer trois ou quatre carrés anglais, et Murat était admirable pour une pareille besogne. Il était précisément l'homme de la chose. Mais l'armée n'en voulait plus comme chef. »

Chassé de ses États, il tenta de les reconquérir, en débarquant au village de Pizzo, le 8 octobre 1815, dans les Calabres. Mais, arrêté par les agents des Bourbons, il y fut fusillé, cinq jours après.

XIV

Lefebvre (1755-1820).

Il existe une estampe représentant Lefebvre à l'âge de cinquante ans. La tête allongée est forte, de traits énergiques et grossiers ; le front est carré, le nez gros aux narines puissantes sur une mâchoire énorme. Tête de lion dont elle a le masque, et dont il eut la générosité et le courage.

Il naquit en 1755, dans le Bas-Rhin, à Rufack, d'un père meunier qui avait été hussard dans les armées du roi. Mais de caractère exalté, soumis à des passions vives, il ne put accepter l'existence monotone de son village et il s'engagea dans les gardes françaises à dix-huit ans. Il tint garnison à Paris, et pendant quinze ans, quoique bon soldat, et distingué par des actes de bravoure, il ne put arriver qu'au grade de sergent. La Révolution de 1789 donna un essor subit à sa vie. Il fut nommé lieutenant de la garde nationale parisienne, et, en 1792, capitaine au 13e bataillon d'infanterie légère.

Digitized by Google

Sa carrière devient tout de suite brillante. Protégé par Saint-Just qu'il connaissait et par Robespierre, il est envoyé à l'armée de la Moselle et du Rhin où il trouve Hoche dont il avait été l'instructeur aux gardes françaises. En un an, il devint général de brigade; un an après, en 1794, général de division. A Fleurus, le 26 juin de cette année-là, il commandait l'avant-garde. Ses troupes furent engagées depuis trois heures du matin et pendant vingt heures elles soutinrent l'effort de cette lutte intense, immobile comme un rempart, à portée de pistolet de l'ennemi, repoussant, par leur héroïque attitude, les assauts de la cavalerie autrichienne. Grâce à ces soldats inébranlables, Jourdan demeura vainqueur. Lefebvre ne se reposa point sur son triomphe. Il poursuivit les Autrichiens sans relâche. « Le général Lefebvre, écrit Jourdan à la Convention, ne donna aucun instant de répit à nos ennemis. Il les a poursuivis dans les montagnes où ils s'étaient ralliés. Mais, malgré une vive résistance, ils y furent forcés et ont été obligés de se replier. »

En 1796, à Altenkirchen, il déploya également une vigueur admirable, écrasant l'ennemi dans un terrible pas de charge que rendait plus terrible encore la baïonnette plongeante de ses grenadiers. En 1797, sous le commandement de Hoche, à l'aile droite de l'armée de Sambre-et-Meuse, il contribua puissamment au passage du Rhin, se distingua à Neuwied et au combat du village de Bendorf qu'il enleva à la baïonnette, toujours à la baïonnette. Sa renommée est désormais consacrée. L'audace et la bravoure du général Lefebvre sont devenues légendaires.

En 1799, il est à l'armée du Danube, sous les ordres

Digitized by Google

de Jourdan, et le 25 mars de cette même année, avec 8.000 hommes de troupes, il soutient, au combat de Stockach, les attaques furieuses de 36.000 Autrichiens. Blessé d'un coup de feu au bras gauche, il est forcé de quitter le champ de bataille et va se faire soigner à Huningue où le Directoire, pour bien marquer, à son égard, la reconnaissance de la patrie, lui envoie une armure complète et le nomme commandant supérieur de la 17e division militaire, dont le chef-lieu est Paris. Bonaparte organisait alors son coup d'État de Brumaire ; il se met en relation avec le général Lefebvre, l'invite chez lui, rue Chantereine, le cajole, l'enivre de ses promesses et lui indiquant tous les généraux décidés à le soutenir, obtient l'adhésion du général républicain qui l'accompagna à Saint-Cloud. Murat et lui avec ses grenadiers décidèrent du sort de cette journée si confuse et si indécise. En entraînant au dehors Lucien Bonaparte menacé par ses collègues, et rentrant dans la salle, l'arme haute, il étouffa promptement la révolte des députés. Le premier Consul ne l'oublia pas; devenu empereur, non plus. Il en fit un sénateur, ensuite un maréchal et, après une série de glorieux triomphes, un duc de Dantzig, lorsque, la bataille d'Eylau gagnée, le maréchal reçut l'ordre d'assiéger la ville qu'il fit capituler.

Kalkreuth, un vieux compagnon du grand Frédéric, y exerçait un commandement. Forcé de se rendre, il obtint du maréchal français les honneurs de la guerre, et il fut reconduit indemne aux avant-postes. Touché de ces égards, le Prussien vaincu adressa la lettre suivante à Lefebvre :

« Je n'oublierai jamais les bontés que vous m'avez témoignées, Monsieur le Maréchal ; j'attacherai

Digitized by Google

désormais le plus grand prix à votre amitié. Je suis bien aise de ne pas vous avoir connu, principalement avant le siège; il m'en aurait trop coûté de vous faire du mal. Jouissez, Monsieur le Maréchal, partout où se porteront vos pas, de vos succès, de votre gloire bien méritée; partout vous emporterez mon souvenir bien sensible, dû à votre mérite. C'est ainsi, mon respectable adversaire, que je vous fais mes adieux, en y ajoutant, partant du cœur, les assurances de l'attachement le plus vrai et de la plus haute considération... »

L'Empereur avait foi dans l'intrépidité du vieil officier, mais il le croyait incapable de diriger un grand corps d'armée, et c'est pourquoi, durant l'Empire, Lefebvre fut toujours relégué aux armées de réserve. En 1812, dans la grande guerre contre la Russie, il se trouvait à la tête de la garde impériale, et dans la retraite de l'immortelle armée, le vieux maréchal qui avait alors près de soixante ans, suivait à pied ses soldats, un bâton à la main, la barbe non rasée depuis plusieurs semaines. Son courage ne faiblit jamais et résista aux épreuves les plus accablantes.

Esprit délié et fin, il sut se conduire avec honneur, au milieu des événements politiques qui troublèrent la tranquillité de l'État à la chute de l'Empire et démoralisèrent toutes les consciences. Jusqu'au dernier moment, il dévoua sa vie à la défense de la patrie. Il était ardent patriote, et il resta aux côtés de l'Empereur, tant qu'il eut l'espérance de voir l'étranger chassé hors des frontières. Il ne se soumit au nouveau gouvernement qu'après que tout fut perdu. Sa présentation au czar Alexandre à la suite des adieux de Fontainebleau est digne d'être rapportée: « Vous n'étiez donc pas, Monsieur

Digitized by Google

le Maréchal, sous les murs de Paris quand nous y sommes arrivés ? — Non, sire, nous avons eu le malheur de ne pas arriver assez tôt. — Le malheur ? reprit en souriant l'empereur de Russie. Vous êtes donc fâché de me voir ici ? — Sire, j'y vois avec admiration et reconnaissance un guerrier, qui, jeune encore, use de la victoire avec modération ; mais c'est en gémissant que je vois un vainqueur dans ma patrie. — Je vous félicite de ces sentiments, Monsieur le Maréchal, répliqua l'empereur ; ils ne font qu'ajouter à mon estime pour vous. »

Il était de mœurs simples et honnêtes. Il se laissa couvrir d'honneurs ; il ne les rechercha point. Au moment où, en 1797, il pensait la paix assurée, il écrivait au président du Directoire :

« La conclusion définitive de la paix me met hors d'état de rendre aucun service essentiel à mon pays. Je vous prie de me faire avoir une pension pour vivre honnêtement. Pour cela, je n'ai besoin ni de chevaux, ni de voitures ; je n'exige que du pain... Vous connaissez mes faits, aussi bien que moi, et je ne vous compte que mes victoires ; ma franchise seulement m'oblige de vous dire que je ne compte pas de défaites, et que les habitants des pays conquis ne porteront jamais d'autre témoignage de moi que ceux de la plus scrupuleuse probité. Avant de quitter le service, je désire bien vivement que le civisme, la bravoure, les talents et services de mes aides de camp et officiers d'ordonnance soient récompensés. »

Etant sergent, il avait épousé une femme du peuple, blanchisseuse de caserne, avec laquelle il vécut en bonne intelligence. Elle lui avait donné douze fils. Pas un seul n'a survécu. Les deux der-

Digitized by Google

niers moururent durant les grandes guerres de l'Empire. Les naïvetés de cette femme amusèrent souvent la Cour impériale ; celles du maréchal ne sont pas moins curieuses. Un jour, chez Mme Récamier, se trouvant près d'un jeune homme, au milieu d'une société dont il ne connaissait personne, il interrogeait son voisin sur cet entourage. Les personnages, étrangers pour lui, étaient si connus, que les questions du vieil officier lassèrent son interlocuteur : « D'où sortez-vous donc ? lui dit le jeune mondain, avec un air de dédain. — Je sors de la lune où je n'ai jamais rencontré un Jean Foutre comme toi. Je suis le général Lefebvre. » L'autre comprit, alors, les motifs de ces questions répétées. Une autre fois, dans ses campagnes d'Allemagne, pendant la République, après la prise d'une ville, il reçut les hommages des principaux magistrats, et en son accent tudesque, dont il ne put jamais s'affranchir, il leur dit : « *Nous vous apportons la liberté. Mais soyez sages ; le premier qui (pouche) bouge, je le fais fusiller.* »

Il mourut à Paris le 14 septembre 1820. Quelque temps auparavant, il avait choisi au Père-Lachaise le lieu de sa sépulture, à côté de Masséna et non loin des tombeaux des maréchaux Pérignon et Serrurier.

XV

Pérignon (1754-1818).

Plusieurs des ancêtres du maréchal avaient été capitouls de Toulouse : sa famille était donc de petite noblesse, distinguée et honorée dans le pays. Il naquit

Digitized by Google

en 1754, le 31 mai, à Grenade, village de la Haute-couronne, et ses goûts le portant vers la carrière des armes, il entra, comme lieutenant, en vertu de sa noblesse, dans le corps des grenadiers royaux de Guienne. Il devint ensuite aide de camp du lieutenant général, comte de Preissac ; mais, la paix durant, il quitta le service et s'établit à la campagne où il se voua aux études agricoles et à la culture intensive de ses terres.

La Révolution devait le tirer de son obscurité. En 1791, il fut nommé par ses compatriotes à l'assemblée législative. Il en sortit bientôt afin de prendre part à la guerre qui poussait la jeunesse patriote aux frontières. Il se fit diriger sur l'armée des Pyrénées, et là, contre le *mas* de Serres et le camp de Peyrestortes, il montra le plus grand courage et accomplit un de ces actes qui placent, tout de suite, l'auteur en évidence, et le désignent à la bienveillance des chefs. Au *mas* de Serres, pour ramener au combat les troupes débandées, il s'empare du fusil d'un soldat blessé, se met au rang des grenadiers, et quoique officier supérieur, il fait le coup de feu avec ses camarades, les entraîne en avant et obtient la victoire ; de même, au camp de Peyrestortes, près de Perpignan, que les Espagnols menacent, son audace, son élan irrésistible enflamment les bataillons qui enlèvent le camp et délivrent Perpignan. Il est blessé d'un coup de baïonnette à la cuisse ; mais, le lendemain, il est nommé général de brigade ; trois mois après, général de division. Il avait quarante ans.

L'année 1794 fut, pour lui, plus glorieuse encore. Dugommier commandait l'armée. Pérignon venait de reprendre aux Espagnols le village retranché de Montesquiou. Il franchit les Pyrénées ; est victo-

Digitized by Google

rieux, le 7 juin, au combat de la Jonquière, s'empare du camp de l'ennemi et investit Bellegarde, la seule place française qui appartînt encore aux Espagnols. Elle retomba presque aussitôt en notre pouvoir. La lutte continue ; Dugommier livre la bataille de la Montagne Noire où il est blessé mortellement. Pérignon le remplace et il s'illustre bientôt à la bataille d'Escola. Cent redoutes hérissées de canons défendaient l'approche de cette place ; cinquante mille hommes semblaient en assurer la résistance indéfinie. Défenses inutiles sous les coups furieux des grenadiers français. Trois généraux ennemis perdirent la vie et trois cents canons furent abandonnés par les Espagnols qui prirent la fuite. Ils tentèrent de se retrancher sur les hauteurs de Liers, protégées par les canons du château de Figuières. Pérignon ne cesse de les harceler ; Figuières est investi et pris, ainsi que la place de Rose, quoiqu'elle passât pour *imprenable,* garantie par le fort de la Trinité, que les Espagnols appelaient le *Bouton de Rose.*

« Pour attaquer le *Bouton de Rose*, écrit Désiré Lacroix, on devait gravir une montagne à pic, élevée au-dessus du niveau de la mer de près de 2.000 toises. Le plateau de cette montagne dominait le Bouton, la place et la rade de Rose, mais il fallait y monter, y établir des batteries, et les ingénieurs de l'armée prétendaient la chose impossible : « *C'est aussi l'impossible que je veux* », leur répondit le général, et à force de bras, un chemin d'environ trois lieues fut aménagé sur cette montagne par où les Espagnols n'auraient jamais pensé être attaqués. Les canons furent montés à la prolonge, à une hauteur presque perpendiculaire et vraiment effrayante ; soldats, officiers et généraux, tous mirent

Digitized by Google

la main à ces travaux ; les boulets, les bombes, les obus furent portés sur l'arçon de la selle ; chacun était impatient de voir s'accomplir un de ces prodiges qui honorent une armée. On établit, sur le plateau de la montagne une batterie de 24 et des mortiers. Jamais surprise ne fut plus grande que celle des Espagnols, lorsqu'ils se virent attaqués de ce côté. Pendant quinze jours de tranchée, le feu des forts et de la flotte ennemie fut des plus effroyables; enfin, le brave Pérignon monta le premier à la brèche et enleva le précieux *Bouton de Rose*... Après cette prise du fort, il fallait attaquer la place de Rose, secourue et défendue continuellement par la flotte et par un retranchement inexpugnable. La saison était rigoureuse ; le soldat avait de la neige jusqu'au ventre ; on le décourageait en lui faisant voir l'impossibilité de prendre la place toujours abondamment ravitaillée ; les ingénieurs déclaraient encore au général que les travaux du siège ne pouvaient être continués, si le retranchement n'était pas enlevé : « Qu'on se prépare, dit le général Pérignon ; je serai demain à la tête des grenadiers. » C'était le 31 janvier 1795. Le lendemain, à cinq heures du matin, la colonne des grenadiers ayant à sa tête le général en chef sort de la tranchée. A huit heures, tous les retranchements en avant de la place étaient enlevés, malgré la plus vive résistance et le feu le plus meurtrier. Ainsi tomba Rose, au pouvoir des Français, après soixante-dix jours de siège. »

A la suite de ces échecs, les Espagnols demandèrent la paix, qui fut signée à Bâle, le 22 juin 1795. Aussitôt, le Directoire nomma le général vainqueur, ambassadeur de France à Madrid et il y fut reçu par le roi Charles IV, avec la plus grande dis-

Digitized by Google

tinction. Truguet l'y remplaça. Le général était désigné pour l'armée d'Italie, qui n'éprouvait plus que des revers, après avoir remporté de si brillants succès avec Bonaparte. Pérignon commandait une des ailes de l'armée de Joubert à Novi, le 15 août 1799. Joubert fut tué au début de la bataille, et Pérignon, blessé de huit coups de sabre à la face et aux bras, fut fait prisonnier. Un Russe, aide de camp du grand duc Constantin, ne respecta point son malheur. « Croyiez-vous, lui disait-il, que l'Italie vous appartiendrait toujours ? Et le blessé de répondre ; — Croyez-vous que nous ne la reprendrons pas ? » Le grand duc, témoin de ce colloque, blâma son aide de camp et fit des excuses au blessé.

Il revint en France après sa guérison, à la suite d'un échange de prisonniers. Bonaparte, en 1801, le fit entrer au Sénat, avec la sénatorerie de Bordeaux, comme apanage ; au début de l'Empire, il l'éleva à la dignité de maréchal, et en 1808, il l'envoya, comme gouverneur, à Naples, remplacer le général Jourdan, qui suivait le roi Joseph, à Madrid. Pérignon y resta jusqu'en 1814, jusqu'au jour où Murat, abandonnant la cause de l'Empereur, s'allia aux ennemis de la France. Les Bourbons firent du compagnon de Murat, un pair de France et un marquis. Il mourut à Paris le 25 décembre 1818.

Son portrait dénonce une nature fine et volontaire, avec deux yeux très ouverts sous un grand front très chauve, un nez un peu arqué, au-dessus d'une bouche serrée où se fixe le caractère de cette tête énergique : physionomie non vulgaire qui arrête le regard, en attirant la sympathie. Sous le Consulat, il était fort bien accueilli chez Mme de Montesson, qui lui était reconnaissante de sa générosité envers une princesse de Bourbon, secourue par lui,

Digitized by Google

alors qu'il gouvernait la ville de Parme où la princesse vivait misérablement dans un couvent. Il fit payer toutes les dettes qu'elle avait contractées pour son existence, et il obtint du gouvernement français une pension, qui permit à l'exilée de vivre moins pauvrement.

XVI

Serrurier (1742-1819).

Serrurier naquit en 1742, à Laon, et dès l'âge de treize ans, il fut incorporé, comme lieutenant, dans la milice urbaine, que commandait son oncle. Il n'eut donc point le temps de goûter aux ivresses de la vie de jeune homme. La sévérité du service le rendit sévère pour lui-même, et plus tard sévère pour les autres, pour ceux qui devaient obéir à ses ordres ; et on le traita d'aristocrate. C'est pourquoi, en son portrait, l'expression de sa physionomie est maussade. La gravité domine en ses traits fortement accentués. Le front est têtu, le nez puissant, le menton énorme. Aucun plissement de sourire n'éclaire ses yeux, ni ses lèvres. Il n'a rien du Gaulois étourdi et léger. Son visage dénote plutôt l'alliage du sang germain, ou wallon, à celui du picard. Le buste est épais ; les épaules, massives ; les bras, lourds. On n'apprendrait point par les chroniques du temps qu'il fut de caractère étroit, observateur strict des règlements et des lois de la discipline, qu'on le devinerait en considérant cette rébarbative figure.

Entré tout jeune à l'armée, il n'en sortit jamais. Il ne connut point d'autre vie que celle d'une garnison, ou celle des camps et dans les grades infé-

Digitized by Google

rieurs de l'officier, à cause de son origine bourgeoise. Il fait la campagne du Hanovre en 1760, et il est blessé à Warbourg ; celle du Portugal en 1762 ; celle de Corse, en 1771, sous les ordres de Marbeuf, comme major, dans la 68e demi-brigade. Aux premiers jours de la Révolution, il avait quarante-sept ans et il était resté major.

Mais les idées nouvelles l'ont conquis tout de suite. Il se rallie aux doctrines des hommes qui gouvernent l'État, et comme il est officier distingué, que, pendant trente-cinq ans, il a servi son pays avec zèle, avec courage, il monte rapidement en grade. Il est général de brigade en 1792 ; général de division en 1794. En 1795, il est envoyé à l'armée des Alpes, sous les ordres de Kellermann, et lorsque Bonaparte arrive en Italie, le 27 mars 1796, il a cinquante-quatre ans et il y a quarante ans que sa vie s'écoule sous les armes, un peu comme un enfant de troupe, sans autre famille que le régiment. Sa réputation militaire est acquise ; son intrépidité incontestée. Il passe pour un général expérimenté et solide, et le jeune général en chef l'emploie au même titre que ses autres lieutenants, plus jeunes à la vérité, mais pas plus audacieux, ni plus avisés. C'est à son énergique action qu'est due la victoire de Mondovi ; que le passage du Mincio est rendu facile ; que Mantoue est forcée de capituler et que Gradisca est prise. Aussi bien, Bonaparte lui réserve l'honneur de porter, à Paris, les drapeaux enlevés à l'ennemi.

Serrurier part avec la lettre suivante :

Digitized by Google

Mombello, 15 prairial an V (3 juin 1796)

« Citoyens, directeurs, je vous envoie par le général de division Serrurier, vingt-deux drapeaux pris dans les dernières affaires qui ont eu lieu en Allemagne, ou sur les Vénitiens.

« Le général Serrurier a, dans les deux dernières campagnes, déployé autant de talent que de bravoure et de civisme. C'est sa division qui a remporté la victoire de Mondovi, qui a si puissamment contribué à celle de Castiglione, qui a pris Mantoue et s'est distinguée au passage du Tagliamento, de l'Isonzo, et spécialement à la prise de Gradisca.

« Le général Serrurier est extrêmement sévère pour lui-même; il l'est quelquefois pour les autres. Ami rigide de la discipline, de l'ordre et des vertus les plus nécessaires au maintien de la société, il dédaigne l'intrigue et les intrigants, ce qui lui a quelquefois fait des ennemis parmi ces hommes qui sont toujours prêts à accuser d'incivisme ceux qui veulent que l'on soit soumis aux lois et aux ordres de ses supérieurs [1].

« Je crois qu'il serait très propre à commander les troupes de la république cisalpine; je vous prie donc de le renvoyer le plus tôt possible à son poste. » BONAPARTE.

A son retour, il reçoit donc le gouvernement de Venise et des provinces vénitiennes. Mais, l'année suivante, Schérer commande en Italie et il fait, de Serrurier, l'un de ses lieutenants. La stratégie de Schérer, inhabile et livré aux plaisirs, n'enfante que des défaites. Serrurier ne retrouve plus ses

1. Il était également d'un désintéressement absolu et à l'armée d'Italie, on l'avait surnommé la *Vierge d'Italie*.

Digitized by Google

succès d'autrefois avec Bonaparte. Cette année-là, à Villafranca, malgré son opiniâtreté à la bataille et malgré son courage, il fut accablé par le nombre et il tomba au pouvoir de l'ennemi. « Souvarow, son adversaire, lui fit un accueil digne de sa haute réputation et le pria d'accepter à dîner avec lui. On parla beaucoup des événements militaires des précédentes campagnes, et, en se séparant, il dit à Serrurier : — « Où comptez-vous vous retirer ? — A Paris ! — Tant mieux, répondit Souvarow, je compte vous y voir bientôt. — Je l'ai toujours espéré aussi, moi-même, répondit Serrurier, avec autant de finesse que de dignité [1]. »

Prisonnier de guerre, il s'était établi à Paris où le rencontra Bonaparte, à son retour d'Egypte. Tout de suite, Serrurier se range au nombre de ses partisans. Bonaparte lui confie le commandement militaire de Saint-Cloud, sachant bien qu'il pouvait compter sur la fermeté de cet ancien major d'infanterie, et sur l'observation rigide de la consigne donnée. En effet, le vieil officier, à la tête de ses troupes, maintint fermement l'ordre en faveur du jeune conspirateur. Le premier Consul n'oublia jamais ce service rendu; il ouvrit les portes du Sénat à son dévoué partisan et favorisa ensuite son élection à la vice-présidence de ce grand corps de l'Etat. Pour les mêmes motifs, dès le commencement de l'empire, il éleva Serrurier à la dignité de maréchal ; enfin, il le nomma gouverneur des Invalides.

Le maréchal était à son poste en 1814, lorsqu'on apprit, à Paris, que, malgré les victoires de l'Empereur à Champaubert et à Montmirail, les armées étrangères arrivaient, à marches forcées, sur Paris.

1. Désiré Lacroix, *Les Maréchaux de Napoléon*, f° 296.

Digitized by Google

Il y avait dix-huit cents drapeaux, suspendus aux voûtes de l'église Saint-Louis, conquis aux batailles gagnées par les armées françaises. Les abandonnerait-il à nos ennemis, comme un témoignage de nos défaites ? L'épée et les insignes du grand Frédéric étaient déposés aux Invalides. Que faire de ces précieuses reliques attestant notre gloire ? Serrurier craignant que, dans une cachette, elles ne fussent découvertes, résolut de les anéantir. Dans la cour de l'hôtel, il fit allumer un grand feu où toutes ces loques glorieuses furent jetées avec une résignation muette par les vieux soldats mutilés qui attisaient le brasier, ne voulant point prolonger leur douleur. Il n'en resta que des cendres.

A la deuxième restauration, les Bourbons ne rétablirent pas le vieux maréchal dans ses anciens honneurs. Il était revenu à l'Empereur, durant les Cent Jours. Noblement, le vieillard se confina dans une retraite rigoureuse. Il n'en sortit plus jusqu'à sa mort, le 21 décembre 1819.

XVII

Moncey (1754-1842).

Le maréchal Moncey était un « honnête homme ». Ce sont les paroles de l'Empereur à Sainte-Hélène.

Il naquit à Palise, près de Besançon en 1754[1]. Son père était avocat au Parlement de cette grande ville, et il destinait son fils à sa suppléance. Mais le fils avait un caractère indocile, un tempérament

1. Son nom était Bon Adrien Jeannot. Moncey n'était que le nom d'un village qu'habitait sa famille et qu'il prit pour effacer le nom de Jeannot.

Digitized by Google

très ardent. Il s'évada du collège à quinze ans, pour s'enrôler dans le régiment de Conti-infanterie. Son père, qui ne pouvait se résigner au coup de tête de l'enfant, le racheta au bout de six mois. De nouveau, le jeune Moncey, très déterminé à suivre ses goûts batailleurs, s'engagea dans le régiment de Champagne-infanterie. Une deuxième fois, le père, plus affligé encore, paya la rançon du fils et le ramena près de lui. Une troisième fois, cette volonté indéracinable du fils d'être soldat le conduisit dans la gendarmerie de Lunéville. Cette fois, il y resta, espérant arriver au grade de sous-lieutenant, après quatre ans de service.

La Révolution donna un essor rapide à cette carrière de jeune homme, si souvent interrompue. En 1791, à trente-sept ans, il est capitaine dans un bataillon de volontaires ; en 1792, il fait partie de l'armée des Pyrénées et, à chaque bataille, il montre l'entrain d'un vieux soldat. Sa bravoure lui donne accès, alors, aux grades les plus élevés, et en 1794, il est nommé général de division. Puis, sur la proposition de Barrère, la Convention lui confie le commandement en chef de l'armée des Pyrénées occidentales. Il envahit la vallée de Roncevaux, met en fuite les Espagnols qu'il poursuit dans les montagnes, et s'empare, à la fin, de la Navarre espagnole. L'année suivante, il entre à Bilbao et se rend maître de la Biscaye [1].

1. Dans son rapport à la Convention. Moncey écrivait : « La colonne partie de Tardet, après quatre jours de marche, dans les montagnes presque inaccessibles n'ayant eu, pour toute subsistance, que trois biscuits, ne s'est pas plainte, et s'est contentée de crier « *vive la République* », lorsqu'arrivée à Orbeycette, je n'ai pu lui faire donner du pain, qu'elle était venue me demander. L'ennemi avait brûlé ses fours ; on ne pouvait faire du pain. On lui a distribué de la farine pour en faire de la bouillie. Elle a oublié, dans ce frugal repas, ses peines, ses fatigues, et n'a plus songé qu'au triomphe de la République. »

Digitized by Google

Le comité de salut public ne le laissa point jouir de ses succès en Espagne. Il l'appela sur les côtes de Brest contre les insurgés bretons. Mission douloureuse pour Moncey de combattre des Français. Mais, par sa modération et sa loyauté, il sut tempérer la rigueur de ses attaques et s'attirer l'estime de ses adversaires. Le trouvait-on trop modéré ? Du nord, il est envoyé au midi, prendre le commandement, à Bayonne, de la 11e division militaire, ensuite de la 15e division, et successivement en Allemagne où il devient le lieutenant du général en chef de l'armée du Rhin.

C'est là que Bonaparte, au 18 brumaire de l'an VIII, le trouve; là, que, premier Consul, il lui ordonne de lui amener 20.000 hommes en Italie où il va prendre le commandement de l'armée; et pendant que Bonaparte fait gravir à ses soldats le Saint-Bernard, Moncey s'engage, avec les siens, sur les pentes du Saint-Gothard et après s'être emparé de Monzambano et Bélinzona, il prend part à la bataille de Marengo et, pendant l'armistice, occupe la Valteline.

La paix, signée à Lunéville, le 9 février 1801, le premier Consul le place à la tête des provinces de l'Oglio et de l'Adda, destinées à devenir françaises; enfin, il lui confie la direction générale de la gendarmerie, poste de confiance, qui le mit en relations personnelles avec le premier Consul, le rendit témoin des événements les plus secrets de la politique de Bonaparte, en même temps que contrôleur de la police de Fouché et de toutes les autres polices du chef de l'État. Pour cette police suprême, il disposait de sommes très importantes, dont il ne rendait compte qu'au premier Consul; et son désintéressement absolu, sa grande loyauté lui ont valu,

Digitized by Google

à Sainte-Hélène, l'éloge bien mérité de l'Empereur. Il fut toujours un « honnête homme. »

A la proclamation de l'Empire, il est compris dans le nombre des premiers maréchaux créés par Napoléon ; quelque temps après, il reçoit le titre de duc de Conegliano.

La guerre d'Espagne, que suscita l'abdication de Charles IV, conduisit, de nouveau, le maréchal Moncey, en Navarre, puis en Biscaye, puis dans le royaume de Valence, enfin devant Saragosse dont il commença le second siège contre Palafox, qui défendait la ville avec 37.000 hommes et 15.000 paysans. Les tranchées étaient ouvertes, lorsque Moncey dut céder le commandement au duc d'Abrantès, l'empereur l'envoyant en Hollande, contre les Anglais, qui, en 1809, y avaient porté la guerre.

En 1814, major général de la garde nationale parisienne, il défendit vaillamment, contre les Russes, l'entrée de la capitale, à la barrière de Clichy, et l'armistice seul mit fin à cette défense héroïque[1].

Il céda aux Bourbons, lors de la première Restauration, mais il racheta cette faiblesse par la lettre très digne qu'il écrivit au roi Louis XVIII, en refusant sa coopération au jugement du maréchal Ney. Cette lettre lui valut trois mois d'arrêt au château de Ham. La voici :

« Placé dans la cruelle alternative de désobéir à Votre Majesté, ou de manquer à ma conscience, j'ai dû m'en expliquer à Votre Majesté. Je n'entre pas dans la question de savoir si le maréchal Ney est innocent ou coupable. Ah ! Sire, si ceux qui dirigent vos conseils ne voulaient que le bien de Votre

1. Une statue de Moncey, due au statuaire Doublemard, a été érigée en 1869 sur la place Clichy à Paris, pour perpétuer le souvenir de cette défense acharnée.

Majesté, ils lui diraient que jamais l'échafaud ne fit des amis. Croient-ils donc que la mort soit si redoutable pour ceux qui la bravèrent si souvent? C'est au passage de la Bérézina, Sire, c'est dans cette affreuse catastrophe, que Ney sauva les débris de l'armée ; j'y avais des parents, des amis, des soldats, enfin, qui sont très aimés de leurs chefs, et j'enverrais à la mort celui à qui tant de Français doivent la vie, tant de familles leurs fils, leurs époux et leurs parents! Non, Sire, s'il ne m'est pas permis de sauver mon pays, ni ma propre existence, je sauverai du moins l'honneur; et, ajoutait-il, s'il me reste un regret, c'est d'avoir trop vécu, puisque je survis à la gloire de ma patrie. Quel est, je ne dis pas le Maréchal, mais l'homme d'honneur qui ne sera pas forcé de regretter de n'avoir pas trouvé la mort dans les champs de Waterloo? Oh! peut-être, si le malheureux Ney avait fait, là, ce qu'il avait fait tant de fois ailleurs, peut-être ne serait-il point traîné devant une commission militaire, peut-être que ceux qui demandent aujourd'hui sa mort imploreraient sa protection. Excusez, Sire, la franchise d'un vieux soldat qui, toujours éloigné des intrigues, n'a connu que son métier et la patrie. Il a cru que la même voix qui avait blâmé les guerres d'Espagne et de Russie, pouvait aussi parler le langage de la vérité au meilleur des rois, au père de ses sujets. Je ne me dissimule pas que, auprès de tout autre monarque, ma démarche aurait été dangereuse. Je ne me dissimule pas non plus qu'elle peut m'attirer la haine des courtisans ; mais, si, en descendant dans la tombe, je peux avec l'un de vos illustres aïeux m'écrier : « tout est perdu fors l'honneur », alors je mourrai content. »

Quand le maréchal Jourdan mourut aux Invali-

Digitized by Google

des, en 1833, le maréchal Moncey l'y remplaça, comme gouverneur. Il y était encore lorsque les cendres de Napoléon y furent déposées le 15 décembre 1840, et, malade, il se fit descendre sur son fauteuil, dans la chapelle, afin d'assister à cette cérémonie funèbre.

Il se considérait, disait-il, « comme étant de garde près de l'empereur ». Il y mourut au mois d'avril 1842, et y fut enterré dans les caveaux [1].

XVIII

Masséna (1758-1817).

Masséna naquit à Nice, en 1758, d'une famille obscure. Son père était un marchand de vins peu riche. Presque dès sa naissance, l'enfant devint orphelin et fut élevé par son oncle qui l'engagea comme mousse, à treize ans. Deux ans il resta sur mer et ne quitta la marine que pour entrer, comme soldat, dans le régiment Royal-Italien. A

1. De Loménie = *Galerie des contemporains* = Moncey.
« Il est des existences militaires plus éclatantes que celle du maréchal Moncey, mais il n'en est point d'aussi longues, et il n'en est point d'aussi pures. Il en est peu qui aient eu, comme la sienne, l'heureux privilège de traverser, sans une seule tache, cinquante ans de bouleversements politiques. Si le jour où il entra dans l'église des Invalides, Napoléon eût surgi tout à coup de sa bière, pour passer en revue ceux qui l'entouraient, il eût vu peut-être plus d'une figure se troubler sous son regard, mais il eût pu marcher droit au vieux Moncey ; le vieux Moncey n'eût point eu à rougir devant lui. Jamais le maréchal n'adula l'empereur dans sa puissance, pour l'insulter dans son adversité. Délié de son serment par lui-même, il ne revint pas à lui, pour l'abandonner encore et se justifier ensuite de l'avoir servi, en le calomniant. Entre le héros mort et le vieillard mourant, pas de souvenirs pénibles ! De sa main de cadavre, l'un eût pressé la main décharnée de l'autre, en répétant ce qu'il disait à Sainte-Hélène : « Moncey est un honnête homme. » Ce simple mot vaut bien des éloges pompeux. Il résume à merveille la noblesse du duc de Conegliano. »

Digitized by Google

dix-huit ans, il était caporal; l'année suivante, sergent; en 1783, fourrier, et adjudant sous-officier en 1784. Son grade était le même en 1789, lorsqu'il abandonna son régiment après seize ans de service, pour se marier à Antibes.

La Révolution, comme à tous les grands généraux qui combattirent plus tard sous les ordres de Napoléon, lui ouvrit une large carrière. Des bataillons de volontaires s'organisaient dans les départements. Masséna s'affilia au bataillon du Var et il y obtint, tout de suite, le grade d'adjudant-major. En cette qualité il assiste au siège de Toulon et participe à la campagne contre le Piémont, pendant laquelle ses talents militaires se développent: il fut nommé général de brigade, en 1793, général de division en 1794. Sa victoire à Loano prépara glorieusement l'immortelle campagne de Bonaparte en 1796.

Il avait alors trente-huit ans et allait obéir à un jeune homme de vingt-six ans, créé général en chef, dans les salons de Barras, sans autre illustration, sans autre recommandation que sa foudroyante victoire, en vendémiaire, sur les sections hostiles à la Convention. Il éprouva donc quelque déception, de se voir relégué, à la suite d'un si jeune chef. Mais le génie de Bonaparte se décelant à ses premiers actes. Masséna ainsi que les autres généraux lui donnèrent leur concours, avec le plus fervent patriotisme. A l'avant-garde, il enlève Cherono, entre à Milan et, rivalisant d'activité et de bravoure avec tous les lieutenants du général en chef, il est présent partout : à Lonato, à Castiglione, à Roveredo, Bassano, Saint-Georges, La Brenta, Caldiero, aux trois journées d'Arcole, de Rivoli et de la Favorite, où, en quarante-huit heures, on le vit successivement sur deux champs de bataille, distants l'un de l'autre de

Digitized by Google

douze lieues. Lui et sa division ne suspendent point leur marche victorieuse [1]. Il avance toujours, remontant vers l'Allemagne, à Longaro, San Daniel, La Chiusa, Tarvis, Villach, Neumark, Himdsmark. Il menace Vienne dont il n'est plus séparé que de vingt-cinq lieues ; il ne fut arrêté que par l'armistice qui précéda le traité de Campo-Formio. Ses soldats, enthousiasmés par tant de beaux faits d'armes, lui donnent alors le nom d'*Enfant chéri de la Victoire*.

Et, pourtant, il s'occupait peu de ses troupes. Il obéissait avant le combat à sa nonchalance naturelle. Ses dispositions étaient souvent mal combinées, et il semblait menacé d'un échec. Mais les premiers coups de canon réveillaient cette intelligence lucide et primesautière. Son énergie croissait avec le péril. Le danger augmentait la rapidité de ses conceptions, et, ainsi que le disait Bonaparte, rien n'était plus beau que Masséna au milieu d'une bataille. C'était une âme de feu dans un corps de fer, écrit Marmont en ses *Mémoires*, rebelle à la fatigue, toujours à cheval, à travers les rocs et les défilés des montagnes, familier avec ses soldats, dont il adoptait souvent le langage grossier. Stendhal l'assimile à Henri IV, fougueux comme le Béarnais dans l'action.

Après le départ de Bonaparte pour Paris, Berthier resta en Italie, comme général en chef. Mais, lorsque Berthier quitta l'Italie pour suivre Bonaparte en Égypte, Masséna prit le commandement de l'armée, à Rome. Là, sa nature avide le poussa à des dilapidations telles, que ses soldats eux-mêmes,

1. Et Bonaparte lui écrit : « Vous comptez pour 6.000 hommes de plus dans votre commandement, et puis, vous et vos braves comptez double de vos forces réelles. »

Digitized by Google

indignés de tant de vols, forcèrent leur nouveau général à s'éloigner. Bonaparte était encore à Paris. Masséna lui écrit son désespoir et invoque sa protection: « Que vais-je devenir, mon général? disait sa lettre. Je l'ignore. J'ai recours à vos bontés. J'attends tout de vous. Une ambassade m'épargnerait le désagrément de rentrer en France de quelque temps. Je ne dois plus servir. Je n'ai rien à me reprocher, il est vrai, mais l'opinion publique... enfin, je me jette dans vos bras. »

Il resta plus d'un an sans emploi.

Cependant la guerre se rallume. Les Russes ont envahi la Suisse et menacent le midi de la France. Le gouvernement rappelle Masséna, habile dans la guerre des montagnes; et retrouvant son énergie, le glorieux général écrase les Russes à Zurich. Il avait sauvé la France, comme Villars à Denain.

Après cette victoire, l'armée d'Helvétie fut dissoute et Masséna, placé à la tête des 25.000 hommes qui disputaient le territoire de Gênes à Mélas, commandant à 60.000 Autrichiens. Dénuée de tout, accablée de misère, cette armée, si triomphante et glorieuse deux années auparavant, dut s'enfermer dans Gênes où, pendant soixante jours, elle subit un blocus étroit, qui rendit son existence lamentable. Masséna, par son indomptable ténacité, raffermit tous les courages. Il lutta contre les maladies, contre la famine, attendant sa délivrance de Bonaparte revenu en Italie, après le coup d'Etat de Brumaire, pour reprendre les provinces perdues. Les nouvelles victoires du premier Consul ne purent empêcher la capitulation de Masséna, à bout de toutes ses ressources, mais non à bout d'énergie. Le 5 juin, il dut se rendre à Mélas. Dix jours après, la victoire de Marengo forçait les Autrichiens à restituer Gênes

Digitized by Google

à la France [1]. Le premier Consul y envoya le général Suchet.

Alors Masséna revint à Paris se reposer de ses fatigues, en siégeant au Corps législatif dont il était membre. Esprit indépendant et frondeur, il ne s'alliait pas toujours aux partisans de Bonaparte qu'il aimait peu, sans le jalouser pourtant, car il reconnaissait le génie militaire de ce jeune chef de trente ans. Mais il prêtait une oreille complaisante aux diatribes des généraux, moins circonspects que lui, aux propos malséants qui excitaient, parmi ses compagnons d'armes, un mécontentement de factieux. Fouché, averti, sut le garantir d'un laisser-aller compromettant, et on ne trouva point son nom associé à celui de Bernadotte, ni à ceux de Pichegru et de Moreau.

A la reprise des hostilités, en Allemagne, Bonaparte se servit de nouveau de l'habile général. Tandis que le jeune empereur faisait marcher contre l'Autriche l'armée organisée à Boulogne, il donnait 40.000 hommes à Masséna pour maintenir l'archi-

1. « La misère était à son comble. Qu'on se représente une population de 160.000 âmes, livrée aux horreurs de la famine ; des femmes et des enfants remplissant, jour et nuit, l'air des cris de désespoir : les rues jonchées de morts et de mourants ; une foule de malheureuses victimes qui, faute de nourriture, terminaient dans des réduits obscurs leur affreuse existence ; tous les habitants, les soldats, se disputant les chevaux qui, morts de maladie, étaient transportés à la voirie, s'arrachant les chiens, les chats et les autres animaux domestiques, mangeant jusqu'à des rats, des souris, de l'herbe, la pâture des bestiaux qui avaient été dévorés. D'un autre côté, il n'existait plus, par homme, qu'une ration complète, composée d'amendes, d'amidon, de lin, de son et de cacao. » Désiré Lacroix, *Les Maréchaux de Napoléon*.

Quelques jours avant, Mélas avait écrit à Masséna : « La fortune n'a point secondé votre valeur qui, seule, vous rend digne de l'estime du monde entier. Avec un très petit nombre d'hommes, vous deviez succomber sous nos efforts et vous y succomberez avec honneur. Mais sacrifiez la gloire de vous défendre jusqu'à la dernière goutte de votre sang à l'humanité et à l'admiration que personne ne peut vous ôter. Je vous offre la plus honorable capitulation. »

Digitized by Google

duc Charles autour de la Vénétie et empêcher le prince de venir au secours de l'armée autrichienne qui fut battue à Austerlitz. Masséna s'acquitta de cette mission avec succès, malgré l'infériorité du nombre des troupes qu'il commandait. Il battit l'archiduc au passage de l'Adige; ensuite à Caldiero, il lui enleva près de 4.000 hommes et de nombreux canons; à Campo-Pietro, il s'empara d'une colonne de 10.000 hommes, si bien que le prince fut constamment tenu en échec et immobilisé loin du champ de bataille où il était impatiemment attendu.

L'année suivante, en 1806, Masséna conquiert le royaume de Naples pour le frère de l'empereur Napoléon, Joseph Bonaparte. Gaëte ne put lui résister, et les Anglais durent abandonner la Calabre et regagner leurs vaisseaux.

En 1807, il se battit contre les Russes et les Autrichiens, qui menaçaient, en Pologne, la ligne des opérations de l'armée française. Il n'assista point à la dernière bataille, si meurtrière, celle d'Eylau, mais il réussit à contenir les corps d'armée qu'il avait devant lui; et ses manœuvres furent si habiles et si profitables à Napoléon, que Masséna reçut, en récompense, le titre de duc de Rivoli.

En 1809, il mit le comble à sa gloire, lorsque, à la bataille d'Essling, il protégea le passage du Danube par l'armée française. Il s'empara ensuite du village de Gross-Aspern qui fut pris, perdu et repris quatorze fois dans la même journée. Enfin, à Wagram, blessé d'un coup de feu, il dut commander ses troupes en voiture. La victoire reste incertaine. Les Autrichiens opposent à nos soldats une ténacité héroïque. La calèche du maréchal roule sur les balles; les chevaux se cabrent et s'embarrassent dans les boulets qui jonchent le sol. Malgré ses

Digitized by Google

souffrances, Masséna se fait mettre en selle pour diriger la cavalerie. La terre tremble ; la chaleur est intense. Il y eut des charges furieuses des cuirassiers de Nansouty, contre les grenadiers hongrois. Partout la lutte est poursuivie avec une rage éperdue. Tout à coup, par une inspiration soudaine, comme il lui en arrivait au milieu du fracas le plus effroyable des canons, Masséna opère un changement de front, reprend l'offensive et fait enlever Wagram à la baïonnette. Les Autrichiens reculent et abandonnent enfin le combat. Napoléon récompense cette géniale inspiration par le titre de prince d'Essling et y ajouta, en dotation, le magnifique château de Thouars.

En 1810, l'illustre capitaine devait chasser les Anglais du Portugal et les forcer à se rembarquer. Mais, des rivalités d'ambition divisaient les lieutenants de Napoléon. Soult refusa ses canons à Masséna ; Ney ne se rendit point à son appel, empêchant ainsi son frère d'armes de forcer la ligne du Tage. Découragé, Masséna quitta l'Espagne et revint en France. L'empereur le reçut mal et ne lui confia aucun commandement en 1812 et 1813, si ce n'est celui de la 8e division militaire, en Provence, afin de résister aux tentatives des Anglais sur les côtes de France, dans la Méditerranée. Les Bourbons ne le déplacèrent point, et c'est là qu'il était encore, lorsque Napoléon débarqua de l'île d'Elbe. L'empereur lui écrivit : « Prince, arborez, à Toulon, le drapeau d'Essling et suivez-moi. » Cet appel ne fut point entendu. Masséna ne releva le drapeau tricolore qu'après la capitulation consentie par le duc d'Angoulême.

Prudent et avisé et puis gardant rancune à l'Empereur de l'avoir privé de ses faveurs après ses démê-

Digitized by Google

lés avec Soult et avec Ney, il se retrancha dans son commandement et dans une retraite silencieuse qu'il ne rompit qu'après la deuxième Restauration, pour refuser de siéger au procès du maréchal Ney, se récusant comme juge, à cause des dissentiments qu'il avait eus avec lui, en Portugal. Il mourut deux ans après, le 4 avril 1817, épuisé par ses intempérances amoureuses et profondément atteint par le malheur dont il voyait la France accablée.

Ses contemporains ont blâmé son avidité et son avarice, ses dilapidations et ses aventures galantes, se faisant suivre partout d'une maîtresse qu'il se choisissait parmi les plus jolies femmes, dans les villes conquises. Jaloux, d'ailleurs, comme un condottiere du XIV[e] siècle, comme le sont les Italiens, auxquels il ressemblait plus qu'aux Français, s'il s'apercevait d'une prédilection de sa maîtresse pour un de ses aides de camp, le malheureux était condamné d'avance. Masséna s'arrangeait pour lui donner une mission dont il était certain qu'il ne reviendrait pas.

Son portrait est celui d'un homme où se décèlent dans le regard fixe et pénétrant, dans la bouche étroite et serrée, une grande finesse et une discrétion réfléchie. Ce nez est mince, avec des narines que l'on sent très mobiles. Le menton est court, divisé par une fossette profonde. Cette physionomie, qui éveille la curiosité, n'attire point la confiance. Le visage est intéressant, mais il est un de ceux devant lesquels on s'observe, que l'on admire sans se donner. Masséna, dit la duchesse d'Abrantès, avait beaucoup d'esprit naturel, et, quoique sans instruction, il savait causer et peindre, avec éloquence, les événements qu'il avait subis. Elle parle de lui, d'autant mieux, qu'à Valladolid, où elle avait suivi son mari,

Digitized by Google

elle habitait le même palais que le maréchal et le voyait tous les soirs. Au résumé, s'il n'eût pas compromis son nom dans une multitude de petites affaires d'argent, Masséna aurait laissé la gloire militaire la plus enviable de toutes celles qui ont illustré les lieutenants de l'Empereur.

XIX

Augereau (1757-1816).

Augereau n'a point la physionomie d'un soldat. On pourrait croire, à le juger sur sa figure, qu'il fut un loustic de café, narquois et insolent. Il a le regard oblique, le nez recourbé, la bouche dédaigneuse, un énorme menton charnu. L'expression est vulgaire, inquiète, et accuse bien la vie aventureuse qu'il mena en sa jeunesse et les audacieuses exactions qu'il exerça, lorsqu'il fut général. Le « fourgon d'Augereau » était aussi redouté que son action à la guerre et il étalait sa richesse, sans honte, toujours couvert de bijoux, ne discernant point que son faste était la démonstration la plus évidente de ses voleries.

L'éducation lui avait manqué. Il était né au faubourg Saint-Marceau, à Paris, en 1757, d'un pauvre maçon et d'une marchande de légumes. Dès qu'il eut l'âge d'un engagement, il s'enrôla dans le régiment de Bourgogne-cavalerie. Il y resta deux ans et s'enfuit, emmenant en Suisse les chevaux de son capitaine, pour les vendre. Cependant, revenu à Paris, sa haute stature le fit remarquer des agents du recrutement pour les carabiniers ; il fut pré-

Digitized by Google

senté au colonel, marquis de Poyanne, très fier de la belle prestance de ses hommes, et le colonel le retint dans son régiment. Une deuxième fois, il déserta et parcourut, pour vivre, en soldat, tous les pays d'Europe. A la fin, il s'établit à Naples, comme maître d'escrime et il y resta jusqu'à la Révolution [1]. En France, et malgré son âge, trente-quatre ans, en 1791, il se fit admettre au milieu des volontaires que l'on organisait en bataillons dans tous les départements. Nommé adjudant-major, il se trouva bientôt devant l'ennemi, à l'armée des Pyrénées, sous les ordres de Dugommier. En 1793, il est capitaine de hussards, et ses gestes sont si héroïques, son instinct de la guerre en Espagne se révèle d'une façon si brillante, qu'en un an, il arrive au grade de général de division.

La paix est conclue avec l'Espagne. Il est dirigé sur l'Italie avec ses soldats. C'est là que Bonaparte le trouva ; et discernant, tout de suite, sa valeur comme général, il se sert de lui, comme de Masséna, comme de la Harpe, comme de Joubert. Augereau force les gorges de Millesimo, et partout, dans toutes ses attaques, il en revient triomphant. Le nombre des ennemis, les volées de mitraille, ne l'épouvantent jamais. A Lodi, s'emparant d'un drapeau, il l'élève au-dessus de sa tête, et traverse le pont défendu par des pièces de canon qui le balayent de boulets, en ouragan. Les premiers rangs du bataillon aussitôt le suivent et culbutent, de l'autre côté

1. Augereau avait retrouvé, à Naples, un ancien carabinier, devenu valet de chambre du baron de Talleyrand, ambassadeur de France. Il y donnait des leçons d'escrime à ses fils et mangeait fréquemment à l'office. L'ambassadeur lui rendit encore quelques services, et l'on sait que dans sa haute fortune, Augereau n'avait point oublié cette généreuse protection. Il en parlait toujours avec beaucoup d'intérêt, et il fit dans toutes les occasions ce qui dépendait de lui, pour témoigner sa reconnaissance au baron de Talleyrand et à sa famille. » *Biographie universelle.*

Digitized by Google

du pont, les Autrichiens stupéfaits de tant d'audace et de tant de courage.

Quelques jours après, il s'empare des hauteurs de Castiglione où il se défend durant deux jours. Il entre à Bologne, passe l'Adige, arrive à Roveredo, après avoir fait prisonnier le Cardinal-légat, tandis que Masséna « s'avance de Villa-Nova et cerne 20.000 hommes commandés par Wurmser, qui ne lui échappe qu'en battant en retraite, le long de l'Adige, jusqu'à Mantoue. »

A Arcole, durant trois jours, avec Masséna, il soutient l'un des combats les plus opiniâtres de cette immortelle campagne. Impatient de vaincre, Augereau renouvelle le trait héroïque de Lodi, et un drapeau en mains, il traverse le pont sous la canonnade ininterrompue des batteries autrichiennes. Bonaparte imite ce beau mouvement, et les grenadiers enthousiasmés traversent le pont à leur suite, et dispersent les troupes ennemies qui abandonnent le terrain du combat. Le gouvernement, à la nouvelle de ces victoires, qui forcent l'admiration publique, décrète « que les drapeaux républicains portés à la bataille d'Arcole par les généraux Bonaparte et Augereau leur seront donnés à titre de récompense par la nation. » Mantoue tombe alors en notre pouvoir. Cinq cents bouches à feu et soixante drapeaux deviennent les trophées de gloire de l'armée ; et Augereau est envoyé à Paris, présenter au Directoire tous ces drapeaux, témoignage de la valeur de la jeune armée. Bonaparte écrivait à la date du 18 février 1797 :

« Le général Augereau est parti, citoyens directeurs, avec soixante drapeaux provenant de la garnison de Mantoue. Vous verrez, dans ce brave général, auquel la République doit des services aussi

Digitized by Google

marquants, un citoyen extrêmement zélé pour le maintien de notre gouvernement et de notre constitution. Je ne vous remettrai pas sous les yeux tout ce qu'il a fait dans cette campagne ; il n'est presque pas une affaire où lui et sa brave division n'aient contribué à la victoire. »

A Paris, l'accueil empressé du Directoire, les louanges des grands corps de l'État, l'admiration de la foule enivrèrent Augereau qui devint le jouet des intrigants. On avait besoin d'un général pour un coup d'État, afin de se débarrasser des personnages équivoques que le gouvernement redoutait. Augereau est choisi. Il force l'enceinte du corps législatif avec quelques soldats, va droit au colonel Ramel, lui arrache ses épaulettes et ordonne son arrestation, de même que celle de Pichegru, de Willot et autres personnages, victimes de ce complot de fructidor. Il avait cru, dans son outrecuidance, que cette action malhonnête serait suivie de sa nomination au Directoire. Mais les Directeurs n'eurent garde de l'introduire parmi eux et ils s'empressèrent de l'éloigner, en lui donnant la place de Hoche à l'armée de Sambre-et-Meuse. Hoche venait de mourir.

Augereau, en cédant aux intrigants, s'était bercé de l'espoir de renverser un gouvernement si peu uni et si attaqué. Espoir éphémère. Il comprit bientôt qu'il avait laissé, en Italie, un général dont il lui serait difficile de triompher. Bonaparte l'effraya. Il n'osa rien entreprendre. Mais depuis ce jour une rancune invétérée se fixa, en son esprit déçu, contre le chef dont le génie était un obstacle à son ambition. Il le démontra plus tard, aux jours d'épreuve, et il abandonna son bienfaiteur, dût la patrie en souffrir.

Devenu premier Consul, Bonaparte lui confia le

Digitized by Google

commandement de la Hollande. Puis empereur, il le comprit, au nombre des premiers maréchaux qu'il créa. Dans la guerre d'Allemagne, Augereau fut mis à la tête d'un corps d'armée. A la bataille d'Iéna (14 octobre 1806) il déploya de si grands talents, que Napoléon à la revue qui suivit cette victoire, s'approcha de son lieutenant et lui dit à voix haute : « Votre corps d'armée seul est plus fort que tout ce qui reste au roi de Prusse. » A Eylau, quoique miné par une fièvre intense, il voulut combattre quand même. Il se fit lier sur son cheval, afin de diriger ses troupes. Et telle fut son ardeur durant la bataille que, le bras traversé d'une balle, il ne s'en aperçut qu'à la fin de cette journée. Mais le corps qu'il commandait avait été détruit presque en entier, et il rentra en France pour s'y rétablir de ses blessures.

En 1809, Napoléon se servit de lui en Espagne ; en 1812 et en 1813, également dans la guerre contre la Russie. Toutefois, son audace, sa bravoure, son instinct militaire n'étaient plus ceux de ses jeunes années. Leipsick fut la dernière journée où il lutta vaillamment. Après la bataille de Hanau (31 octobre 1813) il reçut le commandement de la 6e et de la 7e division militaire à Lyon ; et alors que les armées alliées envahissaient la France, au lieu de se porter à leur rencontre, il s'immobilisa dans son commandement et se retira même à Valence. Sa rancune persistante contre Napoléon l'emportait sur la sauvegarde de la patrie. Les Bourbons trouvèrent donc en lui un serviteur empressé. Il laissa percer son esprit étroit et la petitesse de son âme dans une rencontre avec Napoléon se dirigeant sur l'île d'Elbe. Napoléon avait fait arrêter sa voiture, et il était descendu pour embras-

Digitized by Google

ser son ancien lieutenant. Loin de montrer une effusion affectueuse, Augereau se répandit en reproches amers contre son maître. L'entrevue très courte fut agressive [1]. Au retour de l'empereur de l'île d'Elbe, ce triste personnage espéra que Napoléon oublierait cette blessure faite à son cœur. Il adressa aux troupes qu'il commandait en Normandie une proclamation emphatique à la louange du grand homme. Napoléon ne lui répondit point et se passa de ses services. A la deuxième Restauration, Augereau se condamna lui-même à la retraite en son château de la Houssaye et il y mourut en juin 1816, d'une hydropisie de poitrine [2].

1. Voici ce qui se rapporte à cette entrevue, tiré du récit fait de ce voyage, par le comte de Waldebourg, commissaire prussien.

« Le 24, vers midi, nous rencontrâmes le maréchal Augereau près de Valence. L'Empereur et le Maréchal descendirent de voiture ; Napoléon ôta son chapeau et tendit les bras à Augereau qui l'embrassa, mais sans le saluer. « Où vas-tu comme ça, lui dit l'Empereur, en le prenant par le bras ; *tu vas à la cour ?* Augereau répondit que, pour le moment, il allait à Lyon. Ils marchèrent près d'un quart d'heure ensemble, en suivant la route de Valence. L'Empereur fit au Maréchal des reproches sur sa conduite envers lui et lui dit : Ta proclamation est bien bête ; pourquoi des injures contre moi ? Il fallait simplement dire : « *Le vœu de la nation s'étant prononcé en faveur d'un nouveau souverain, le devoir de l'armée est de s'y conformer. Vive le roi ! vive Louis XVIII !* » Augereau alors se mit à tutoyer Bonaparte et lui fit, à son tour, d'amers reproches sur son insatiable ambition, à laquelle il avait tout sacrifié, même le bonheur de la France entière. Ce discours fatiguant l'Empereur, il se tourna avec brusquerie du côté du maréchal, l'embrassa, lui ôta encore son chapeau et se jeta dans sa voiture. Augereau, les mains derrière le dos, ne dérangea pas sa casquette de dessus sa tête, et seulement lorsque l'Empereur fut monté dans sa voiture, il lui fit un geste méprisant de la main, en lui disant adieu. »

2. Marbot, en ses mémoires (t. I, p. 180), a fait son éloge. « On s'est complu, dit-il, à le représenter comme une espèce de sacripant, dur, tapageur, et méchant. C'est une erreur. Car, bien que sa jeunesse eût été fort orageuse et qu'il soit tombé dans plusieurs erreurs politiques, il était bon, poli, affectueux, et je déclare que des cinq maréchaux auprès desquels j'ai ervi c'était incontestablement celui qui allégeait le plus les maux de la guerre, qui était le plus favorable aux populations et traitait le mieux ses officiers avec lesquels il vivait comme un père, au milieu de ses enfants. » Marbot conte sur lui une anecdote très curieuse : Il eut un jour un duel avec un bretteur fieffé, un gendarme qui n'avait jamais laissé vivant un de ses adversaires. Pendant le trajet pour aller sur le terrain, le féroce gendarme voulant railler celui dont il comptait faire sa victime demanda à Augereau d'un ton goguenard : « Voulez-vous être enterré à la ville ou à la campagne ? »

Digitized by Google

Malgré tout, Bonaparte, à Sainte-Hélène, s'est montré juste envers lui. « Il était incapable de se conduire, disait-il ; il n'avait point d'instruction, peu d'étendue dans l'esprit, peu d'éducation. Mais il maintenait l'ordre et la discipline parmi ses soldats. Il en était aimé. Ses attaques étaient régulières et faites avec ordre ; il divisait bien ses colonnes, plaçait bien ses réserves, se battait avec intrépidité. Mais tout cela ne durait qu'un jour. Vainqueur ou vaincu, il était le plus souvent découragé le soir, soit que cela tînt à la nature de son caractère, ou au peu de calcul et de pénétration de son esprit. Ses opinions politiques l'attachaient au parti des Babouvistes, à celui des anarchistes, les plus prononcés. Il était entouré d'un bon nombre d'entre eux. » Ce qui ne l'empêcha pas d'accepter de Napoléon le titre de duc de Castiglione et d'épouser M[lle] de Chavanne, qu'il rendit heureuse et à qui, en mourant, il légua toute sa fortune, alors considérable. Le produit de son fourgon ! Sa veuve se remaria dans la suite au comte de Sainte-Aldegonde [1].

— Augereau répondit : « Je préfère la campagne. J'ai toujours aimé le grand air. » — « Eh bien ! répond le gendarme en s'adressant à son témoin, tu le feras enterrer à côté des deux que j'ai expédiés hier et avant-hier. » — C'était peu encourageant et tout autre qu'Augereau aurait pu être ému ; il ne le fut pas, mais résolu à défendre chèrement sa vie et il joua, comme on dit, serré et si bien, que son adversaire furieux de ne pouvoir le toucher, s'emporta et fit de faux mouvements dont Augereau toujours calme profita pour lui passer une épée au travers du corps, en lui disant : « Vous serez enterré à la campagne. »

1. Marmont, en ses mémoires, a écrit sur Augereau (t. I, p. 148) — « Sa vie avait été celle d'un aventurier, mauvais sujet. Soldat en France et déserteur ; soldat en Autriche, en Espagne, en Portugal, et déserteur de ses services ; soldat à Naples et ensuite maître d'armes, la Révolution l'avait rappelé en France. Ses manières étaient triviales et communes, sa mise était souvent celle d'un charlatan. D'un esprit peu étendu et cependant se rappelant assez bien ce qu'il avait vu en courant le monde, il s'occupait beaucoup de ses troupes et était bon homme dans ses rapports habituels, bon camarade et serviable... Il aimait l'argent mais fort généreux, il avait autant de plaisir à le donner qu'à le prendre. Malgré son origine, il était magnifique dans ses manières... »

Digitized by Google

XX

Brune (1763-1815).

Le père de Brune était un avocat de Brives-la-Gaillarde ; il destinait son fils au barreau, et ce fut à Paris qu'il l'envoya compléter ses études de droit. L'étudiant avait des goûts littéraires ; il lisait beaucoup et écrivait. Afin de pouvoir séjourner plus longtemps à Paris, il entra, comme prote, dans une imprimerie. Mais la Révolution le conquit tout de suite ; il en adopta les principes avec ferveur. Décidé à servir la France, à défendre ses frontières envahies, il s'enrôla dans le bataillon des volontaires de Seine-et-Oise que commandait le général Lapoype.

En 1791, il fut nommé adjudant-major de ce bataillon. En 1792, à l'ouverture de la première campagne, au Nord-Est de la France, il se trouvait avec l'armée en face de l'ennemi, et sa bravoure lui valut le grade de général de brigade. Né en 1763, il avait alors vingt-neuf ans.

Durant son séjour à Paris, il s'était lié d'amitié avec Danton ; il se donna au grand tribun, corps et âme. Cependant, lorsque Danton fut mis en arrestation par Robespierre, Brune ne bougea pas, ne chercha point à délivrer son ami. Au contraire, Robespierre triomphant, Brune vint, chez le menuisier Duplay, courtiser le nouveau maître de la France, poussant l'abnégation, ou plutôt la platitude, jusqu'à éplucher les légumes de la ménagère, Mme Duplay.

A ce moment-là, il est attaché au comité militaire

Digitized by Google

de la Convention. Plus tard, en vendémiaire, il seconde Bonaparte, chargé de combattre les sections révoltées. Cette échauffourée le met en évidence. Il est désigné, pour accompagner, dans le midi de la France, Fréron, délégué près des populations turbulentes d'Avignon et de Marseille qui n'acceptent pas, sans révolte, ce coup d'État. Une nouvelle mission politique rappelle Brune à Paris. Il faut désarmer les sectaires inféodés à la faction de Babœuf, et en écraser les restes au camp de Grenelle ; et c'est ce qu'il fit.

En 1796, la campagne de Bonaparte commence en Italie. Brune est placé à la tête d'une brigade, dans la division de Masséna. A Saint-Michel, devant Vérone, il se conduit avec une extrême bravoure, s'empare des canons de l'ennemi et lui fait 600 prisonniers. Il a reçu sept balles dans ses habits ; aucune ne l'a blessé. A la bataille de Rivoli, il se distingue encore avec éclat, et, en 1797, il est promu au grade de général de division. Le Directoire lui propose l'ambassade de Naples, il la refuse et accepte de commander l'armée d'Helvétie, où Mengaud, un agent du Directoire, s'occupe de provoquer une zizanie entre tous les cantons, afin de rendre nécessaire une intervention de la France. Le Directoire avait besoin d'argent, pour l'expédition d'Égypte promise à Bonaparte, et les trésors de Berne tentent la cupidité du gouvernement de Paris, toujours aux abois. Dans les premiers jours de mars 1798, Soleure ouvre ses portes au général Brune; Fribourg est emportée d'assaut ; Berne, après un combat de quatorze heures, succombe à son tour.

Le prix de la victoire s'éleva, dit-on à 42 millions de francs, sans compter les déprédations particulières. Le fameux trésor de l'État, accumulé

Digitized by Google

depuis des siècles par les générations qui s'étaient suivies, devint la proie du vainqueur. Quelque temps après, le gouvernement de Paris voulut avoir un inventaire de ces richesses. Brune lui envoya un aperçu approximatif des sommes trouvées au Trésor. Il est *à peu près exact*, ajoutait-il. Mallet-Dupan, alors sur les lieux, écrivit que Brune s'était approprié toutes les médailles d'or de l'hôtel de ville, vingt-deux carrosses et plus de 300.000 francs en espèces.

Ce qui n'empêcha point le Directoire d'écrire à Brune le 8 mars 1798 :

« Citoyen général, le Directoire a reçu les lettres par lesquelles vous lui avez rendu compte de vos dernières opérations à Berne, en qualité de général en chef de l'armée d'Helvétie. Il a reconnu le patriotisme, la sagesse et le zèle qui caractérisent tout ce que vous faites, dans l'exercice des fonctions qui vous sont confiées. Le ministre de la guerre est chargé de vous envoyer une armure, au nom du Directoire exécutif ; elle sera pour vous un témoignage de la satisfaction du gouvernement, au sujet des services que vous avez jusqu'à présent rendus à la république, et un gage de ceux que vous continuerez à lui rendre. »

Berthier suivant Bonaparte en Égypte, Brune lui succède en Italie ; et par son habileté, il décide le roi de Sardaigne à remettre à la France la citadelle de Turin.

Cependant les Anglais préparent, en Hollande, une expédition qui doit être décisive, de concert avec les Russes. Le duc d'York devient chef d'une armée de 44.000 hommes, et Brune, envoyé contre lui, n'en a que 20.000 à lui opposer. Néanmoins, il remporte l'éclatante victoire de Berghen ; et à Kas-

Digitized by Google

tricum, il force le duc d'York à la capitulation la plus humiliante. Sheridan peut dire à la Chambre des Communes le 9 février 1800, « qu'au lieu de délivrer la Hollande, comme on s'en était si vivement flatté, l'armée anglaise avait été forcée de capituler pour se sauver. » Bonaparte disait à Sainte-Hélène que « Brune avait été à juste titre, proclamé le sauveur de la république batave. Les Romains, ajoutait-il, lui eussent décerné les honneurs du triomphe; en sauvant la Hollande, il avait sauvé la France de l'invasion. »

Aux premiers jours du Consulat, le vainqueur de Berghen est nommé conseiller d'État par le premier Consul ; ensuite président du comité de la guerre. La Vendée est toujours menaçante, et c'est à Brune que Bonaparte s'adresse, voulant la pacifier par la persuasion et la douceur. Ces faveurs ne semblaient pas justifiées pourtant aux yeux des autres généraux. Mais, en ses *Mémoires*, Marmont explique cet engouement, parce que Brune était d'une haute stature et que les hommes de petite taille, comme Bonaparte, se sont toujours laissé prendre à la belle prestance des hommes grands [1]. D'ailleurs, les qualités de son esprit et son caractère n'auraient pas dû le recommander à l'attention du chef de l'État. D'après Marmont, d'après le général Thiébault, Brune était irrésolu, sans conviction arrêtée, toujours de l'avis de celui qui parlait le dernier. Arnault,

1. De Marmont sur Brune (t. II, p. 157). « Il avait beaucoup lu mais il avait mal digéré ses lectures, et tous ses souvenirs étaient confus. Sa tête ressemblait à une bibliothèque dont les volumes sont mal rangés. Sans manquer d'esprit et de finesse, il était obscur et embrouillé dans son langage. Tout à fait sans courage et sans caractère. Son cœur était sans méchanceté, on pouvait même le dire bonhomme. Il aimait l'argent, prenait volontiers, mais donnait de même, souvent prodigue dans ses dons. Il n'a presque rien laissé en mourant. La fortune l'a favorisé au delà de toute expression, dans le cours de sa carrière; car, sans talent, sans courage, sans aptitude, et sans instruction militaire, il a attaché son nom à d'assez grands succès.

Digitized by Google

en ses *Souvenirs,* ajoute qu'il l'avait connu modeste et de mœurs très simples, mais que ses succès changèrent sa nature. Il se montra bientôt vaniteux, surtout âpre au gain, pillant effrontément partout où il commandait, avec moins de retenue même que Masséna et Augereau. Ses soldats avaient coutume de dire que s'il ne volait pas en plein midi, il savait bien voler à la brune, et Bonaparte à Sainte-Hélène le qualifiait « d'intrépide déprédateur ». Enfin, Thiébault rapporte qu'il ne savait point régler la marche de son armée ; que ses divisions se suivaient sur le même chemin, si bien que la première était arrivée au but, quand la dernière se mettait en mouvement. C'était ce que les soldats appelaient encore: *marcher à la brune.*

Après Marengo, il remplaça Masséna en Italie, et après le traité de Lunéville, il fut envoyé comme ambassadeur à Constantinople, le 11 septembre 1803.

Son séjour en Orient fut de courte durée. Ses manières brusques lui avaient aliéné les hauts dignitaires musulmans, toujours dignes, toujours compassés. Et cependant Napoléon l'avait compris parmi les maréchaux, créés au début de l'Empire. Les détracteurs de Brune disaient alors qu'une béquille eût été préférable, le bâton de maréchal étant trop lourd pour son bras.

En 1806, l'Empereur le nomma gouverneur des villes hanséatiques. Mais, en 1807, dans un traité signé avec le prince royal de Suède, on prétend qu'il ne désigna point l'Empereur d'une façon assez respectueuse. Il tomba en disgrâce et se retira dans son château de Saint-Just, à Méry-sur-Seine.

Il rentra en faveur aux Cent-Jours. Après Waterloo, malgré son adhésion au gouvernement royal, alors qu'il commandait l'armée du Var, les popu-

Digitized by Google

lations suréchauffées du Midi le surprirent à Avignon, lorsqu'il revenait à Paris pour éviter l'effet de leur aveuglement politique, et il périt assassiné de deux coups de pistolet tirés à bout portant, dans la chambre de l'hôtel où il était descendu. Son cadavre traîné dans les rues, fut ensuite jeté dans le Rhône, et son corps ne fut enseveli que longtemps après.

Le visage de Brune était fortement accentué. Il avait le front vaste, le nez proéminent et large, la bouche saillante sur un menton que ne divisait aucune fossette. Un air grave, réfléchi, sévère, dominait en cette physionomie qui était bien celle d'un soldat.

XXI

Bessières (1768-1813).

Il n'y eut toujours que la même louange sur le maréchal Bessières, duc d'Istrie ; c'était un honnête homme, bien accueilli des populations dont il eut l'administration durant les guerres de l'Empire, notamment en Castille, diminuant les maux des vaincus par des mesures gracieuses, allégeant les charges qui pèsent sur les contrées envahies. Homme généreux, enfin, doué d'une âme compatissante et de la probité la plus scrupuleuse. C'est justement l'impression que donne son portrait ; noble visage, réfléchi, empreint de bonté qui se reflète dans son regard bienveillant et dans un sourire de tendresse ; visage de prêtre même, moins l'expression d'égoïsme et de dureté que possèdent presque tous les ecclésiastiques, livrés à une vie solitaire.

Digitized by Google

Pourtant Bessières était un rude homme de guerre, d'une bravoure téméraire, méprisant le danger, l'affrontant sans calcul, parce que c'était son devoir et qu'il devait l'exemple à ses soldats, à cette garde consulaire, devenue garde impériale, dont il eut le commandement le premier.

Il naquit dans le Lot, à Preissac, le 6 août 1768. Sa famille, de condition obscure, était pauvre, et le jeune Bessières débuta dans la vie par le métier de perruquier. La Révolution fit de lui un soldat. Il s'était engagé dans la garde constitutionnelle de Louis XVI, et se battit pour le roi, au 10 août. C'est pourquoi il dut se cacher. Cependant, de toutes parts, des volontaires sont organisés en légions. Bessières se fait admettre dans celle des Pyrénées, transformée bientôt en 22e régiment de chasseurs à cheval, lequel est dirigé sur l'Espagne. Simple sous-officier, il se fait remarquer par une grande bravoure, et la même année il est sous-lieutenant, lieutenant, capitaine.

La paix faite avec l'Espagne, sa division est envoyée en Italie où Bonaparte dirige une merveilleuse campagne contre les troupes allemandes. A Roveredo, le jeune capitaine avec six chasseurs enlève quatre pièces de canon aux Autrichiens; à Primolano, seul avec son ordonnance, il se précipite sur une batterie et il allait être sabré, lorsque plusieurs de ses chasseurs arrivent à son secours et le délivrent. Cette intrépidité était si téméraire, que Bonaparte averti s'intéressa vivement au jeune officier. Aux batailles de Rivoli et de la Favorite, Bessières se conduisit avec le même entrain et le même mépris de la mort. Il est nommé, alors, chef d'escadron et envoyé à Paris présenter au Directoire les drapeaux pris à l'ennemi.

Digitized by Google

Il fut, dès ce jour, le protégé de Bonaparte qui l'emmena en Egypte, avec le grade de colonel. Bessières justifie cette préférence, par de nouveaux traits d'héroïsme devant Saint-Jean-d'Acre, et surtout à Aboukir. Si bien qu'entre eux, les relations se poursuivent indissolubles. Bessières ne quitte plus son général. Il revient en France lorsque Bonaparte revient ; il l'assiste en Brumaire ; et à la deuxième campagne d'Italie, il est à Marengo, chef de la garde consulaire, mêlé à la dernière charge qui décida du sort de cette journée, si fameuse en résultats.

Le 18 juillet suivant, il est nommé général de brigade, avec le commandement de la cavalerie de cette garde consulaire que Bonaparte venait de réorganiser ; en septembre 1802, il reçoit, enfin, les galons de général de division.

Pendant qu'il était colonel, son amitié devint très intime avec Junot ; et la duchesse d'Abrantès, en ses *Mémoires*, parle de l'ami de son mari avec une émotion affectueuse. Elle loue son large front, ses belles dents, même son regard, quoique ses yeux louchassent faiblement ; elle loue son allure distinguée, et cependant il est plus grand que Lannes qui l'était beaucoup. Mais elle critique son accent languedocien, et son entêtement à garder sa coiffure démodée, *oreilles de chien* et queue mince et longue à la prussienne, qui tombait, par derrière la tête, sur le col de l'habit ; elle blâme surtout sa manie de se blanchir de poudre les cheveux, habitude qu'il fut difficile de lui faire perdre. Lorsqu'il était colonel de la garde, Eugène de Beauharnais le secondait en son commandement, et tous les deux, braves, aimant le plaisir, se livraient aux escapades des jeunes gens, avec la plus parfaite insouciance. C'était aussi le

Digitized by Google

temps de la jeunesse de Mme Junot, qui en parle avec satisfaction ; on le sent, à ses phrases légères, à ses remarques intéressantes et plaisantes.

Aux premiers jours de l'Empire, Bessières est créé maréchal et il suit l'empereur en Allemagne avec la garde. A Austerlitz, il se conduit, comme toujours, avec la plus rare intrépidité. Il est de toutes les batailles. A Eylau, l'empereur ayant adjoint les divisions Milhau, Klein, Grouchy et d'Hautpoul à la cavalerie du maréchal, Bessières exécuta cette terrible charge à la suite de laquelle 20.000 hommes d'infanterie furent culbutés dans des boues glacées, et toute l'artillerie d'un corps d'armée, capturée.

En 1808, le maréchal est en Espagne où il fait preuve encore de la plus grande valeur, aux batailles de Burgos, le 10 novembre, et de Somo-Sierra, le 30 du même mois. Il quitte l'Espagne avec l'empereur pour le suivre, de nouveau, en Allemagne, où la guerre a recommencé avec l'Autriche. Il lutte vaillamment à Essling, contre l'archiduc Charles, et à Wagram, où il conduit toute la cavalerie sur les flancs de l'armée autrichienne. Un boulet renverse son cheval. Bessières tombe, au grand désespoir de toute la garde, mais il se relève pour monter sur un autre cheval qu'on lui amène, et l'empereur se trouvant près de lui, en ce moment, lui dit avec émotion : « Bessières, voilà un beau boulet ; il a fait pleurer ma garde. »

Enfin, après une campagne, menée vigoureusement, contre les Anglais débarqués à Walcheren, Bessières reste maître de Flessingue ; et l'empereur lui décerne le titre de duc d'Istrie.

En 1811, il retourne en Espagne ; il en revient en 1812, ramené par les nouvelles campagnes de

Digitized by Google

l'empereur en Allemagne. En 1813, au début des hostilités en Saxe, la veille de la bataille de Lutzen, le 1er mai, il est atteint mortellement d'un boulet, pendant qu'il observe la position de l'ennemi, au défilé de Rippach, non loin des lieux où avait péri Gustave-Adolphe.

Désiré Lacroix, en sa notice sur Bessières, dans la *Vie des Maréchaux de Napoléon*, a publié une lettre de l'un des aides de camp du maréchal, M. Baudus, narrant les derniers instants de l'illustre capitaine, qui avait, ce jour-là, le pressentiment de sa mort.

« L'Empereur, écrivait M. Baudus, étant monté à cheval, le maréchal le suivit. Son visage était pâle, et sa physionomie était empreinte d'une telle tristesse que j'en fus frappé. Me rappelant les paroles fatales que m'avait adressées le maréchal, je dis à un camarade : « Si nous nous battons aujourd'hui, je crois que le maréchal sera tué. » L'affaire s'engagea. Le duc d'Elchingen ayant envahi le village de Rippach avec son infanterie, le duc d'Istrie s'empressa de reconnaître le défilé dont l'ennemi venait d'être chassé ; son but était de le faire traverser aux troupes sous ses ordres. En arrivant sur la hauteur, qui domine le village, lorsqu'on en sort par la route de Leipsick, il se trouva en face d'une batterie d'artillerie que l'ennemi venait d'établir pour enfiler la grande route. Le premier boulet qui partit de cette batterie, emporta la tête d'un maréchal des logis des chevau-légers polonais de la garde ; ce sous-officier faisait, depuis plusieurs années, le service d'ordonnance auprès du maréchal Bessières. Cette perte affligea le maréchal, qui s'éloigna au galop. Cependant, après avoir examiné quelques instants la position des Prussiens, il revint, accom-

Digitized by Google

pagné du capitaine Bourjoly, de son mameluck Mizza et de quelques ordonnances, et dit, en s'approchant du cadavre : « Je veux qu'on fasse enterrer ce jeune homme ; d'ailleurs, l'Empereur serait mécontent de voir un sous-officier de sa garde tué dans ce lieu ; car si ce poste était repris, la vue de cet uniforme persuaderait à l'ennemi que la garde a donné. » Un boulet lancé par la même batterie vint frapper le maréchal à l'instant où il prononçait ces paroles et l'étendit raide mort.

« Le maréchal remettait sa lunette dans sa poche. Il eut la main gauche qui tenait les rênes entièrement fracassée, le corps traversé et le coude brisé. Sa montre s'arrêta, quoiqu'elle n'eût pas été touchée ; elle marque encore l'heure fatale de la mort du maréchal ; elle n'a jamais été remontée depuis. »

Dépourvu d'instruction, et néanmoins de beaucoup de bon sens, ses paroles étaient d'autant plus appréciées que l'on connaissait sa grande honnêteté ; il était aimé, enfin, de tous ceux qui l'approchaient, de sa garde surtout, dont il s'occupait sans relâche et sans se lasser.

XXII

Gouvion Saint-Cyr (1764-1830).

Ce fut une curieuse destinée que celle du jeune Laurent Gouvion, né à Toul, en 1764, de parents très obscurs, d'abord employé chez un boucher, puis attiré vers les arts, élève peintre à Rome à dix-huit ans. Ramené en France, par les événements extraordinaires qui avaient leur répercussion à l'étranger, il s'engagea, en 1792, à vingt-quatre ans, dans un

Digitized by Google

bataillon de Paris, et il est général de division, à vingt-six ans, en 1794.

Avec son bataillon, il est envoyé sur le Rhin, où commande le général de Custine, qui le trouvant, un jour, occupé à dessiner sur un carnet les positions de l'ennemi, lui donne place au corps d'état-major. S'il ne réussit point, comme artiste peintre, ni même comme comédien, car il fut acteur pendant quelque temps, il rencontra presque toujours le succès dans ses opérations militaires, ce qui lui valut un avancement rapide. Avec sa division, il repousse l'armée prussienne devant Mayence ; il triomphe à la bataille de Biberach, et presque toujours sur le Rhin, soit avec Hoche, soit avec Jourdan, soit avec Moreau et Pichegru, il n'eut jamais un échec grave à supporter.

Il connut Desaix à ce moment-là, et l'un et l'autre se lièrent d'amitié ; mais leur talent était fort dissemblable. Desaix, général de plaine, savait se servir admirablement de la cavalerie ; Gouvion, général de montagne, manœuvrait beaucoup mieux avec l'infanterie et l'artillerie. Déjà, il ne s'appelait plus Gouvion tout court ; il avait ajouté au nom de son père, le nom de sa mère, Saint-Cyr, et ces deux noms réunis formaient le sien, un peu par vanité, sans doute, ce qui n'est point étonnant de la part d'un homme qui avait été peintre et comédien.

Après le traité de Campo-Formio, il est envoyé à Rome, à la place de Masséna, dont les exactions criantes ont soulevé l'indignation des troupes, autant que celle de la population. Gouvion Saint-Cyr, honnête homme, apaise toutes les colères par sa modération et ses promesses de justice. C'est pourquoi il ordonne la restitution, à la famille Doria, d'un ostensoir en or, enrichi de diamants, confisqué par les

Digitized by Google

agents du Directoire. Cette restitution ne fut pas faite; Gouvion Saint-Cyr fut destitué et l'ostensoir conservé pour être expédié à Paris et fournir aux besoins toujours pressants du gouvernement.

Cependant il est rappelé à l'armée de Mayence, puis envoyé avec Joubert en Italie, et il assiste à la bataille de Novi où l'infortuné Joubert fut tué.

Bonaparte, devenu premier Consul, fit un conseiller d'État de Gouvion Saint-Cyr et l'appela au comité de la Guerre. Il le nomma, peu de temps après, ambassadeur en Espagne ; le général y resta jusqu'en 1802. Il ne fut pas élevé à la dignité de maréchal, à la proclamation de l'Empire ; ses titres n'étaient point encore assez éclatants. Mais Napoléon, confiant en son intelligence, le dirigea sur le royaume de Naples avec mission de préparer l'avènement de Joseph Bonaparte.

En 1808, il commande, en Espagne, le 7e corps d'armée qui doit agir en Catalogne. Il y remporte des succès, et cependant Napoléon lui désigne un successeur, le maréchal Augereau, qui se fait attendre pendant plus de trois mois. Gouvion Saint-Cyr lassé abandonne son corps d'armée et quitte l'Espagne. L'empereur est irrité; le général est condamné aux arrêts dans sa propriété ; on lui supprime son traitement. A la naissance du roi de Rome, la punition est levée et l'arriéré du traitement est payé au général.

Gouvion Saint-Cyr, sous les ordres du maréchal Oudinot, fut attaché à la grande armée dirigée contre la Russie, en 1812, et il se distingua à la bataille de Polotsk où il fut blessé, ainsi que le maréchal Oudinot. Celui-ci, plus grièvement atteint, céda le commandement à Gouvion Saint-Cyr, qui, le lendemain, offrit encore la bataille aux Russes. Il

Digitized by Google

s'était fait conduire au milieu de ses troupes, en une voiture légère. Elle fut renversée, le général foulé aux pieds des chevaux. Néanmoins, la victoire lui resta, et Napoléon récompensa le vainqueur par la dignité de maréchal.

En 1813, il a sous ses ordres le corps des Saxons et il occupe les environs de Dresde où il bat le général russe Tolstoï. Mais la déroute de Leipsick le force à capituler et il doit se retirer à Carlsbad. Il s'y trouvait encore à l'avènement de Louis XVIII.

Pendant les Cent-Jours, il ne remplit aucune fonction et il n'obtint aucun commandement. Louis XVIII en fit plus tard un ministre de la Marine, puis un ministre de la Guerre, puis un marquis. Un dissentiment avec ses collègues, au sujet du système électoral, le força à la retraite, en 1819. Ce fut, pour lui, la retraite définitive. Il mourut à Hyères, dans le Var, le 17 mars 1830. Il est l'auteur de la loi sur le recrutement, qui fut promulguée le 10 mars 1818.

La physionomie qui domine son portrait est celle d'un homme profondément intelligent et réfléchi. Belle tête, fine, élégante, distinguée, qui n'a rien de martial et sur laquelle on retrouve les traits d'un artiste et même d'un comédien, plutôt que d'un homme de guerre.

XXIII

Mortier (1768-1835)

C'était une noble figure, celle du maréchal Mortier, un visage très ouvert, annonçant, sur son vaste front, une intelligence réfléchie, et, dans l'expres-

Digitized by Google

sion de la bouche, une mâle volonté. Il était né à Cateau-Cambrésis, le 13 février 1768. Son père fut, aux premiers jours de la Révolution, député aux Etats généraux. Le jeune Mortier, cédant aux idées nouvelles, qu'il voyait adoptées en sa famille, s'enrôla parmi les volontaires de son département, et ses camarades le nommèrent tout de suite capitaine.

Ses premières campagnes commencent en 1791. Il avait vingt-trois ans. Il assiste à la bataille de Jemmapes, à la prise du château de Namur, à celle de Maestricht. A la bataille de Hondschoote, sa valeur détermine ses chefs à lui conférer le grade d'adjudant général. Il combat ensuite à Fleurus ; il assiste, à Neuwied, au passage du Rhin que dirige Marceau ; enfin, en 1796, il obtient le commandement des avant-postes de l'armée de Sambre-et-Meuse, sous les ordres du général Lefebvre. Toutes les actions qu'il accomplit alors, durant trois ans de service dans les armées postées autour du Rhin, décident le général Jourdan à le nommer général de brigade. Mortier refuse et demande, comme une préférence, le commandement du 23e régiment de cavalerie. Cependant, le 23 février 1799, une nouvelle action d'éclat le désigne pour le grade de général de brigade, et ce fut, en cette qualité, qu'il entra aux avant-postes de l'armée du Danube. Il se conduisit avec tant d'habileté et tant de bravoure, qu'il fut promu au grade de général de division, au mois de septembre de cette même année.

Il est alors dirigé sur l'Helvétie où il combine ses mouvements avec ceux de Masséna, et l'on trouve son nom dans toutes les affaires qui précédèrent ou suivirent la prise de Zurich.

Après la rupture du traité d'Amiens, le premier

Digitized by Google

consul l'envoya au Hanovre dont il voulait s'emparer. Mortier passe le Wall avec 14.000 hommes ; les troupes hanovriennes sont vaincues et le feld-maréchal Walmoden forcé de signer la convention de Suhlingen le 3 juin 1803, qui dépouille l'Electeur de ses États héréditaires. Or, l'Electeur n'était autre que le roi d'Angleterre. Rentré en France, Mortier obtint de Bonaparte un commandement dans la garde consulaire, avec l'attribution spéciale de l'artillerie.

En 1804, il est élevé par l'empereur à la dignité de maréchal ; en 1805, placé à la tête de l'un des corps d'armée combattant l'Allemagne. En 1806, il s'empare de Cassel et de Hambourg ; en 1807, il défait les Suédois à Ancklam, et à la bataille de Friedland il se distingue par sa bravoure.

En 1808, Napoléon lui décerne le titre de duc de Trévise, avec une dotation de 100.000 francs à prendre sur les domaines de l'Electeur déchu ; il le fait partir ensuite pour l'Espagne où Mortier assiège Saragosse, bat les Espagnols à Ocana avec 30.000 Français, contre 50.000 Espagnols.

En 1812, dans la campagne contre la Russie, il commande la jeune garde impériale, et ce fut à lui qu'échut la terrible mission de faire sauter le Kremlin, au moment de la retraite des Français, de Moscou. Puis, avec le maréchal Ney, il s'efforce de rallier les débris de la grande armée, si confiante à son départ et revenant si misérablement sur ses pas.

En 1813, dans la jeune garde réorganisée, il lutte avec l'énergie du désespoir, à Lutzen, à Bautzen, à Dresde, à Wochau, à Leipsick, à Hanau. En 1814, tandis que l'empereur, acculé à ses dernières ressources, se prodigue, avec la fougue de ses jeunes années, contre l'ennemi qui le presse sur le terri-

Digitized by Google

toire même de la France, Mortier est chargé de contenir les efforts des armées étrangères dans la plaine Saint-Denis. Il ne cessa de combattre qu'après la capitulation du duc de Raguse.

La Restauration fit de lui un commissaire extraordinaire à Lille ; il s'y trouvait encore au débarquement de l'empereur revenant de l'île d'Elbe. Napoléon l'appela à la nouvelle Chambre des Pairs et lui confia l'inspection des places frontières, depuis Calais jusqu'à Landau. La deuxième Restauration le priva de toutes fonctions, mais, nommé membre du conseil de guerre, chargé de juger le maréchal Ney, il refusa de siéger, se déclarant incompétent. En 1816, il fut élu à la Chambre des députés ; en 1819, enfin, une ordonnance royale lui restitua son titre de membre de la Chambre des Pairs. Le gouvernement de Louis-Philippe l'investit de la haute charge de grand chancelier de la Légion d'honneur ; puis il fut président du conseil des ministres.

Il périt dans l'attentat de Fieschi, foudroyé par l'explosion de la machine infernale, le 29 juillet 1835 [1].

1. En ses *Mémoires*, la duchesse d'Abrantès, écrit (t. III, p. 173) : « Le général Mortier était marié avec une jeune et charmante femme qui m'inspira de la bienveillance et de l'amitié, le premier jour où je la vis. (Elle est, je crois, Alsacienne). Sans être extrêmement jolie et remarquable dans aucune partie de sa tournure, Mme Mortier plaisait, et plaisait par une expression de douceur, un ensemble de grâce, qui prévenait à l'instant où l'on était présenté à elle. Bonne mère, aimant son intérieur dont il était très difficile de la faire sortir, elle s'occupait avant tout du bonheur domestique de son mari et de sa famille. »

Digitized by Google

XXIV

Grouchy (1766-1847).

Il était difficile de ne point admirer la belle tête du marquis Emmanuel de Grouchy. Il était né à Paris, en octobre 1766 ; issu d'une vieille famille qui datait de l'invasion des Normands. Il avait le haut de la tête carrée, un front vaste, le nez un peu recourbé, la bouche fine, et dans sa physionomie une expression de mélancolie qui le rendait sympathique.

Noble, il fut soldat de bonne heure. A dix-sept ans, il est lieutenant ; à vingt ans, colonel. Réformé en 1787, à vingt et un ans, il quitta le service qu'il ne reprit qu'après la Révolution. D'abord colonel de dragons en 1792, peu de temps après général de brigade, il est dirigé sur le Midi où il prend part, avec ses troupes, à la conquête de la Savoie. En 1793, il lutte en Vendée avec Hoche, sauve Nantes des attaques de Charette et se distingue par son courage, à tous les combats les plus meurtriers.

La guerre dans l'Ouest momentanément ralentie, Hoche prépare son expédition d'Irlande. Grouchy l'accompagne comme chef d'état-major. Le mauvais temps sépare de la flotte la frégate sur laquelle navigue Hoche et elle est poussée vers la mer du Nord. Grouchy devient chef de l'expédition. Il pouvait débarquer. Il hésite ; et Chérin qui a pris sa place de chef d'état-major ne réussit point à le décider. Chérin racontait plus tard qu'il avait eu l'envie de jeter Grouchy à la mer, et, le commandement lui appartenant, il se serait empressé d'aborder aux

Digitized by Google

côtes d'Irlande et d'entamer la campagne projetée. Par l'irrésolution de Grouchy, l'expédition avorta.

Il était brave, cependant, couvert de blessures, et, durant sa carrière militaire, il assista à un grand nombre de combats. On le retrouve, à la suite de cette entreprise avortée, à la bataille de Mayence, puis en Italie, puis, avec Moreau, à la bataille de Hohenlinden, le 8 décembre 1800, où son action ainsi que celle de Ney furent prépondérantes.

C'est pourquoi, au procès de Moreau, il manifesta ouvertement ses sympathies pour le glorieux accusé, son ancien chef, et cette démonstration courageuse lui retira les faveurs de Bonaparte.

Cependant, lors des campagnes de l'empereur en Allemagne, Grouchy reçoit un commandement. A la tête de ses dragons, en 1806, il entre à Berlin ; à Lubeck, il assiste à la prise de la ville ; en 1807, il est à la bataille d'Eylau où ses 4.000 cavaliers sont réduits, après la bataille, à 1.200. Grouchy, lui-même, sans le secours du jeune La Fayette, son aide de camp, serait tombé aux mains des Russes.

En 1808, gouverneur de Madrid, il réprime avec énergie l'insurrection du 2 mai ; puis, en 1809, il commande, en Italie, une division de dragons, dans l'armée qui doit rejoindre, en Allemagne, celle qui menace Vienne. Après une série de combats glorieux

1. Dans la Biographie de Michaud, il est dit que Grouchy fut chargé par Bonaparte de conduire à Florence le roi d'Etrurie. « On sait, ajoute le biographe, qu'à cette époque, une forte opposition contre le pouvoir toujours envahissant de Bonaparte et ses aspirations déjà prévues à la couronne existait dans l'armée. Grouchy faisait alors partie de cette opposition. Un des confidents de Grouchy raconte même que les principaux généraux qui voyaient cette élévation avec déplaisir se réunissaient chez lui, et parmi eux il cite Ney. Mais l'arrestation et le jugement du général Moreau ne tardèrent pas à faire disparaître ces ferments de conspiration. L'Empire fut proclamé et Grouchy, moralement compromis par ses relations avec Moreau et les mécontents, ne participa à aucune des grandes faveurs qui furent distribuées aux chefs de l'armée, à propos du couronnement. »

Digitized by Google

contre l'archiduc Jean, il parvient à faire sa jonction avec l'empereur prêt à livrer la bataille de Wagram. Durant cette grande journée, Grouchy se conduisit vaillamment et Napoléon le nomma, à la place de Marmont, colonel général des chasseurs à cheval.

En 1812, pendant la campagne de Russie, il a sous ses ordres le troisième corps de cavalerie de réserve, et il remporte des succès à Krasnoï, à Smolensk, et de plus grands encore, à la Moskowa. « Le glorieux fait d'armes qui couronna cette journée meurtrière, dit un de ses historiens, appartient en grande partie au général Grouchy ; ce fut lui, qui, vers sept heures du soir, tourna avec sa cavalerie la grande redoute qui couvrait la droite des Russes. Cette position avait été un moment au pouvoir des Français, le matin ; mais l'ennemi l'avait reprise aussitôt, et on l'avait inutilemement réattaquée pendant toute la journée. Bravant le feu de cette redoute, Grouchy alla fondre sur la ligne des Russes qui s'étendait derrière, parvint à l'enfoncer pendant que le général Caulaincourt, à la tête des cuirassiers, pénétrait dans la redoute et s'en rendait maître. Grouchy qui avait eu son cheval tué sous lui le matin, reçut alors un biscaïen dans la poitrine; son fils fut aussi blessé à ses côtés dans cette même attaque et presque au même moment. »

Durant la retraite qui suivit cette désastreuse campagne de Russie, il fut mis à la tête du bataillon sacré, composé d'officiers, chargé de la garde de l'empereur. Sa mission accomplie, il demanda le commandement d'un corps d'infanterie; l'empereur le lui refusa, voulant le maintenir à la tête de la cavalerie. Blessé de ce refus, Grouchy se retira dans ses propriétés, et il fut mis en non-activité, en 1813. Mais, au moment de l'invasion, il écrivit à l'empe-

Digitized by Google

reur pour obtenir une place dans l'armée, et l'empereur le réintégra dans le commandement de la cavalerie, à la tête de laquelle il se distingua au passage des Vosges, à la bataille de Brienne, à celle de La Rothière. Blessé à Craonne, le 7 mars, il dut abandonner son poste.

Louis XVIII, à la première Restauration, lui enleva le titre de colonel général des chasseurs. Il servit l'empereur à son retour de l'île d'Elbe ; et ses succès contre le duc d'Angoulême, et le souvenir de ses prouesses dans les plaines de la Champagne, portèrent l'empereur à le nommer maréchal. Tout le monde sait, hélas ! qu'à Waterloo, ses hésitations causèrent la perte de la bataille. A la deuxième Restauration, il fut exilé. Il s'embarqua de Guernesey pour les États-Unis, se fixa à Philadelphie, jusqu'à la fin de son exil, qui ne cessa qu'en 1819.

« A son retour en France, la vie de Grouchy, disent les chroniques du temps, s'écoula dans une guerre de polémiques, pour se justifier des reproches qu'on lui adressait sur sa conduite pendant la journée de Waterloo. Son âme ne pouvait supporter la responsabilité que l'opinion publique, ou les préjugés populaires, faisaient peser sur lui, et cette pensée était l'objet presque constante de ses conversations militaires. »

Le gouvernement de Louis XVIII lui avait enlevé son titre de maréchal ; celui de Louis-Philippe le lui rendit. Enfin, une ordonnance de 1832 le rappela parmi les Pairs. Il mourut à Saint-Etienne le 27 mars 1847.

Digitized by Google

XXV

Mac-Donald (1765-1840).

En venant demander, après leur chute, l'hospitalité de la France, les Stuarts, sous Louis XIV, amenèrent avec eux quelques familles écossaises qui leur étaient restées fidèles. Un descendant de l'une d'elles, établie à Sedan, naquit le 17 novembre 1765; c'était Alexandre Mac-Donald, qui devint maréchal de France et duc de Tarente.

A dix-neuf ans, il obtient un brevet de sous-lieutenant dans le régiment d'infanterie irlandaise de Dillon, au service de la France, et il est adjoint à l'armée de Maillebois, envoyé en Hollande pour soutenir la rébellion des patriotes, contre le Stathouder. En 1792, il fait partie de l'état-major du général Beurnonville; il devient ensuite aide de camp du général Dumouriez, et il gagne ses galons de lieutenant-colonel à Jemmapes. Quelques combats heureux en 1793, à Warwick, Menin, Comines, l'élèvent au grade de général de brigade. Dumouriez parti, il passe à l'armée de Pichegru où il commande l'avant-garde; il entre en Hollande, après avoir traversé le Wall avec sa cavalerie, sur la glace du fleuve, et par une charge brillante il parvient à capturer toute la flotte de l'ennemi. Ce beau fait d'armes lui donne le grade de général de division; il avait trente ans.

Alors, le Directoire dispose de lui, en l'envoyant commander les troupes républicaines, destinées à protéger le gouvernement consulaire établi à Rome. Mac-Donald eut à faire tête d'abord au général

Digitized by Google

Mack qui s'avançait contre lui, avec une armée de 80.000 hommes où dominaient les Napolitains. Mack est battu, laissant à son vainqueur 23 pièces de canon, 900 chevaux, 50 caissons et 2.000 prisonniers. Mack lui-même vient se rendre, les Napolitains s'étant soulevés contre lui. L'armée française fait son entrée dans Rome et le drapeau tricolore est hissé au faîte du château Saint-Ange. Poursuivant sa victoire, le général s'empare de Capoue, mais il est arrêté par l'armée de Suvarow, dans sa marche contre Naples. Pendant trois jours, la bataille se poursuit terrible contre les Russes à la Trébia; les adversaires brûlent 5 millions de cartouches, tirent 70.000 coups de canon. La victoire reste aux Russes. Après cet effort, le rude Moscovite s'écrie: « Encore une victoire comme celle-ci, et nous aurons perdu la péninsule. » La retraite est périlleuse. « Autour de Mac-Donald, a écrit Ségur, les courages s'étonnent. Mais lui, calme et serein, les relève. — Pour des gens de cœur, dit-il, rien n'est impossible. » Alors, se retournant, il arrête encore l'agression des Russes, protège le passage de ses débris, et au delà, rencontrant les Autrichiens sur une étroite chaussée, seule voie du salut qui lui reste, il crie à ceux des siens dont il vient prendre la tête de lui faire place. En ce moment, une décharge de mitraille renverse la moitié du rang qu'il voulait commander, et ceux qui sont restés debout, montrant la brèche, lui répondent héroïquement : « Passez, général; voilà de la place! » Ce fut par cette trouée sanglante qu'il s'élança, qu'il entraîna sa colonne et consomma, jusqu'à la rivière de Gênes, la plus glorieuse des retraites [1].

1. Thiébault, qu'il ne faut pas consulter lorsqu'on veut trouver des louanges à l'adresse de ses contemporains, écrit au tome II de ses *Mémoires*, p. 335:

Digitized by Google

Il est blessé; il remonte en France soigner ses blessures. Le gouvernement lui donne le commandement de Versailles, et au 18 brumaire, à cette place, il peut seconder le coup de force de Bonaparte à Saint-Cloud.

Après Marengo, le premier Consul le dirige sur la Suisse où il parvient à repousser les Autrichiens, jusque dans le pays des Grisons. Puis, le traité de paix de Lunéville signé, il est nommé ambassadeur en Danemark et il y reste jusqu'en 1803, au moment où commençait en France le procès de Moreau, de Pichegru et de Georges. Il avait été le lieutenant de Pichegru, en Hollande, et il lui garda sa sympathie. Bonaparte n'oublia pas cette manifestation contre lui et, pendant cinq ans, il laissa Mac-Donald sans commandement et sans emploi. Il ne le rappela en activité qu'en 1809, lorsqu'il précipitait ses coups contre l'empire d'Autriche, et le général fut adjoint, en Italie, au prince Eugène, qui venait d'éprouver plusieurs échecs successifs. Dès son arrivée, les échecs se transformèrent en victoires, et le 6 juillet, l'aile de l'armée qu'il commandait, put faire sa jonction avec la grande armée sous les murs de Vienne. Mac-Donald, à la bataille de Wagram, déploya avec ses troupes une si grande bravoure, que le centre des Autrichiens, quoique protégé par deux cents canons, fut enfoncé, et que Napoléon satisfait nomma son lieutenant maréchal de France sur le champ de bataille, en lui disant : « *A présent, c'est*

« Je ne sais plus si c'est à cette occasion (sa campagne contre le roi de Naples) ou bien quelques jours plus tard, que le général Mac-Donald, le futur défenseur des émigrés, le fidèle lieutenant de Monsieur et du duc de Berry publia un ordre du jour commençant par ces mots : « Soldats, encore un roi parjure à détrôner. » Le général Kellermann, peu de mois avant sa mort, et un soir que je le rencontrai à l'Opéra, me rappela ce fait qui le faisait encore rire. Pamphile Lacroix possède cet ordre du jour du républicain Mac-Donald. »

Digitized by Google

entre nous à la vie, à la mort.» Peu de temps après, il lui conféra le titre de duc de Tarente.

En 1810, le nouveau maréchal se bat en Catalogne, ravitaille Barcelone, se joint à Lerina à Suchet et défait l'armée espagnole à Cervera, à Labisbal et à Val.

En 1812, il fait partie de la grande armée qui marche contre la Russie. Il passe le Niémen à Tilsitt. Mais, dans la suite de la campagne, les alliés sous ses ordres l'abandonnant, ses propres troupes furent réduites à 9.000 hommes et il se replia sur Kœnigsberg. L'année suivante, à la reprise des hostilités, il se trouva à Lutzen, à Bautzen, à Wachau, à Leipsick. Mis à la tête de l'arrière-garde, il passe l'Elster à la nage et, plus heureux que Poniatowski, il aborde à la rive qui doit le garantir des atteintes de l'ennemi. Il ne s'épargne pas dans la campagne de France, lutte contre Blücher dont il paralyse les efforts et arrive avec son corps d'armée à Fontainebleau près de l'empereur. Napoléon le désigne aussitôt comme plénipotentiaire près des souverains alliés, avec Ney et Caulaincourt. La défection de Marmont suspendit toutes les négociations. L'empereur abdiqua.

Les Bourbons comblèrent Mac-Donald de faveurs. Et, néanmoins, avec la plus grande loyauté, — cette loyauté que Napoléon attestait à Sainte-Hélène, — il déposa en faveur du général Drouot, dans le procès intenté au fidèle compagnon de l'empereur à l'île d'Elbe. Ségur a laissé de Mac-Donald ce portrait : « Il était de ceux dont les dehors sont d'une âme pure et généreuse la digne et fidèle image. Rien, en lui, ne dissimulait son âme ressortant dans tous les traits de sa noble figure. Elle s'annonçait à tous les yeux, dans les habitudes de sa personne.

Digitized by Google

Sa bienveillance, dans le charme de son accueil ; la vive et trop inquiète tendresse de son cœur pour les siens, dans l'ardeur expressive de ses regards et de ses caresses ; la spirituelle et parfois malicieuse gaieté de son esprit, dans la finesse d'un sourire presque habituel ; et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, l'élévation, la loyauté, la droiture de ses sentiments et son inébranlable et audacieuse valeur, dans sa noble et haute démarche, dans son port de tête remarquablement élevé, dans la fermeté mâle et souvent prête à devenir fière, de son regard franc, calme et assuré. »

Il fut marié trois fois : la première avec une demoiselle Jacob dont il eut deux filles qui épousèrent, l'une le duc de Massa, l'autre le comte de Perregaux ; la seconde fois, avec la veuve du général Joubert, demoiselle de Montholon. La fille qui naquit de ce mariage fut mariée au marquis de la Roche-Dragon. La troisième fois, il épousa Mlle de Bourgoing, fille de la surintendante de la maison royale de Saint-Denis. Il en eut une fille et un fils, Alexandre.

Il mourut à Courcelles (Loiret) dans sa maison de campagne, le 24 septembre 1840.

XXVI

Ney (1769-1815)

A Sarrelouis, près de la frontière allemande, naquit en 1769, d'un pauvre tonnelier, Michel Ney, qui devait être prince un jour. Le père avait fait la guerre de Sept Ans, comme hussard, et il se trouvait à Rosbach. Et cependant, il s'opposa autant qu'il

Digitized by Google

le put aux désirs de son fils, qui voulait être soldat comme lui. Le jeune Michel avait été élevé chez les Pères Augustins. Il n'était point sans instruction, et sa famille le plaça dans une étude de notaire, où pendant quelque temps, il grossoya des actes. Cette occupation le rebutant, il consentit à entrer dans les bureaux des mines d'Appenweiler, comme employé. Il y resta deux ans. A dix-huit ans, le naturel en lui l'emportant, il fut s'engager à Metz dans le régiment de colonel-général hussards où il devint sous-officier. Quatre ans après, en 1791, la Révolution ayant ouvert le rang des officiers à tous les soldats, Michel Ney obtint l'épaulette. Un vieux général, Lamark, puis le général de division, Colaud, l'accueillirent alors, près d'eux, comme aide de camp.

Ses actions de bravoure le placèrent bientôt en évidence. Ses camarades lui décernèrent le nom d'*infatigable*. Il se distingua sous les ordres de Kléber, à Mayence ; au passage du Rhin avec Jourdan et, généreux autant que brave, il rendit la liberté à de nombreux émigrés tombés aux mains des soldats républicains. Une première fois, il refusa le grade de général de brigade, mais à la prise de Gorcheim, défendue par le général Wartensleben, il déploya une intelligence si ferme, une bravoure si extraordinaire, que Kléber, général en chef, força le jeune officier à accepter ce grade de général de brigade, refusé naguère.

Dans la suite, au combat de Giessen, un accident de cheval, une chute dans un ravin, causa sa capture par les hussards de Blanckestein. Rendu à la liberté par un échange de prisonniers, il occupe, le 3 avril 1800, par un audacieux coup de main, la place de Manheim, et ce fut la raison de son élévation au grade de général de division. Il passe alors

Digitized by Google

à l'armée du Danube, sous Masséna, et dans tous les combats on signale sa présence et ses succès. Une balle lui traverse une cuisse; un coup de baïonnette lui perce un pied et l'un de ses poignets est brisé. Il dut s'éloigner de sa division jusqu'à sa guérison. Quand il reprend les armes, il est avec Moreau, à l'armée du Rhin, et il partage avec lui la victoire de Hohenlinden (3 décembre 1800).

Bonaparte l'appelle à Paris pour se l'attacher. Il savait, qu'au 18 brumaire, Ney avait été fort tiède à son égard, et qu'à Lefebvre et à Bernadotte il avait confié ses craintes de voir le jeune Consul attenter à la liberté. Bonaparte lui offre un sabre magnifique que portait un pacha, tué à Aboukir; et pour le lier davantage à sa fortune, il prépare son mariage avec Mlle Auguié, une amie de sa belle-fille, qu'Hortense de Beauharnais avait connue chez Mme Campan. Ney possédait une fortune personnelle de 80,000 francs, ses économies d'officier, depuis qu'il était entré dans l'armée. Eminente recommandation près de la famille de la jeune fille, la preuve de son esprit d'ordre et de sa bonne conduite. Joséphine, au surplus, lui avait donné une lettre d'introduction. Elle écrivait à Ney : « Je n'ai point dit tout le bien que je sais et que je pense de vous; je veux laisser à cette estimable famille la satisfaction de reconnaître, elle-même, tous vos avantages, mais je vous réitère, ici, l'assurance de l'intérêt que Bonaparte et moi prenons à ce mariage. » (30 mai 1802.)

La cérémonie accomplie, le premier Consul l'envoie en Suisse, comme ambassadeur, chargé de pacifier ce pays et de lui imposer l'acte de médiation signé à Paris, le 19 février 1803, par les envoyés des Cantons. De retour de cette mission, Ney reçoit le commandement de l'un des camps d'instruction,

Digitized by Google

organisés contre l'Angleterre, et ce fut à ce moment qu'il fit parvenir à Bonaparte une adresse de ses soldats pour l'engager à accepter le titre d'Empereur.

A la proclamation de l'Empire, le général fut créé maréchal. Dès lors, il ne manque aucune des nombreuses campagnes poursuivies en Europe par l'Empereur. Il bat les ennemis, en 1805, à Gunsburg, à Haslach, à Elchingen, qui deviendra, plus tard, le nom de son duché. En 1807, à Iéna, il achève la défaite des Prussiens, dans cette bataille où il mérite le glorieux surnom de *brave des braves*. A Magdebourg, il s'empare de la ville, qui possède 800 bouches à feu et une garnison de 16.000 hommes. Il se montre, enfin, au-dessus de tout éloge à Eylau, à Friedland, et c'est de là, qu'en 1808, il part pour l'Espagne.

Wellington et La Romana trouvèrent, en lui un rude adversaire ; à Pombal et à Medina surtout, il força deux fois les masses anglaises à rétrograder. Cependant il quitte l'Espagne et vient se joindre à la grande armée dirigée contre la Russie. C'est dans cette immortelle campagne, le 7 septembre 1812, que fut livrée la bataille de la Moskowa, où il mérita le titre de prince. Il se signala ensuite dans les combats d'arrière-garde, résistant, par son indomptable énergie, aux attaques incessantes des Russes qui le harcelaient. Il put rejoindre l'Empereur avec une troupe de 3.000 hommes, les seuls débris de son corps d'armée. L'année suivante, à Lutzen, à Bautzen, il se montra aussi héroïque ; de même dans la campagne de France où sa résistance ne se lassa jamais.

Personne n'ignore qu'il avait juré de ne jamais céder à l'Empereur revenu de l'île d'Elbe, mais que les souvenirs de sa vie militaire passée en compa-

Digitized by Google

gnie du grand homme lui firent oublier ses serments à Louis XVIII ; qu'à la deuxième Restauration il fut proscrit ; qu'il se cacha en Auvergne où il fut découvert et enfermé à la Conciergerie ; que ses compagnons d'armes déclinant leur compétenee pour le juger, il fut traduit devant la Cour des Pairs et condamné à mort le 7 décembre 1815, malgré les éloquentes plaidoiries de ses défenseurs, Dupin et Berryer.

Un de ses historiens, Désiré Lacroix, a raconté ainsi la fin de sa vie :

« A neuf heures du matin, accompagné du curé de Saint-Sulpice, il fut conduit du palais du Luxembourg à l'entrée de la grande allée qui est devant l'Observatoire ; arrivé là, il fit ses adieux au digne curé, en lui remettant une boîte d'or qu'il le pria de faire tenir à la maréchale et tout l'argent qu'il avait sur lui pour être distribué aux pauvres. Puis il s'avança d'un pas ferme et alla se placer à quelques pas du mur d'un jardin, près de la rue d'Enfer, devant le peloton chargé de l'exécution. L'officier commandant lui proposa de se laisser bander les yeux. « Ignorez-vous, reprit-il, que depuis vingt-« cinq ans, j'ai l'habitude de regarder en face les « balles et les boulets ? » Et il s'écria : « Je proteste « devant Dieu et devant les hommes, contre le juge-« ment qui me condamne. J'en appelle à la patrie « et à la postérité. Vive la France ! » Il allait continuer. L'officier chargé de l'exécution ne l'interrompit pas; mais la voix du général commandant couvrit la sienne par cet ordre adressé au peloton : « *Apprêtez armes !* » Alors, ôtant son chapeau de la main gauche et frappant de l'autre sur son cœur : « Cama-« rades, reprit le *brave des braves*, d'une voix écla-« tante, faites votre devoir, et tirez là ! » — « Joue,

Digitized by Google

feu! » cria la même voix du commandant. Au même instant, le héros de tant de batailles tombait pour ne plus se relever. »

XXVII

Oudinot (1767-1847).

Le 23 avril 1767, naquit à Bar-sur-Ornain, dans le pays meusain, Nicolas-Charles Oudinot, fils d'un brasseur. Sa jeunesse fut turbulente, indisciplinée. Il ne rêvait que combats et gloire militaire; et à dix-sept ans, il s'enrôla dans le régiment de Médoc-Infanterie, en garnison à Perpignan. Tant que dura la monarchie, le jeune soldat ne put arriver au grade d'officier. Il se fit réformer, rentra dans son pays et, se maria. Il avait vingt-deux ans.

La Révolution vint ranimer ses instincts guerriers. Un bataillon de volontaires s'organisait en son département; il en fait partie et il y obtient le grade de capitaine. A l'armée de la Moselle, où il a suivi ses camarades, il se distingue dans les combats livrés alors en Lorraine, et, en septembre 1794, il est nommé colonel.

Ses brillants exploits continuent. Il a été blessé plusieurs fois, et sa bravoure et ses blessures lui ont conquis le grade de général de brigade. Il entre à Trèves. Son cheval s'abat au milieu d'une charge de cavalerie; il se casse une jambe.

En 1796, il fait le blocus d'Ingolstadt. De nouveau, il est blessé, reçoit une balle dans une cuisse, trois coups de sabre sur un bras et un au cou. Bientôt il reprend sa place au milieu de ses troupes,

Digitized by Google

quoique ses blessures ne soient point guéries; et le 25 janvier 1798, après la prise du pont de Manheim, il monte le premier à l'assaut de la ville qui succombe.

Il est envoyé, alors, à l'armée d'Angleterre, puis à l'armée du Danube, que commande Masséna. Avec son chef, il combine son action pour repasser le Rhin et se porter au centre de la Suisse. Il prend Constance que défendaient les Autrichiens et le corps de Condé, et à la suite de ce beau fait d'armes, le 12 avril 1799, il est nommé général de division. L'ordre lui est donné de rétrograder sur Zurich. Après Winterthur et Frauenfeld, il rencontre le prince Charles, avec lequel il engage un combat, à la gauche du camp retranché de Zurich. Il est, comme toujours, au premier rang et reçoit une balle dans la poitrine. Sa blessure l'éloigne encore de l'armée; à son retour, Masséna le prend avec lui comme chef d'état-major. Du Danube passant en Italie, Masséna lui conserve sa place, et avec lui il s'enferme dans Gênes. Mais, il faut faire connaître à Suchet qui commande dans le Var et couvre Nice les projets du général bloqué par l'ennemi. Oudinot, sur une barque légère, réussit à traverser les lignes de la flotte anglaise qui enserre la ville, voit Suchet, lui transmet les observations de Masséna, et, usant du même stratagème, revient dans la ville assiégée.

Brune succède à Masséna en Italie. Oudinot est maintenu au même titre près de Brune, jusqu'au jour où, la paix étant signée à Lunéville, les armées obtiennent enfin quelque répit. Le premier Consul nomme, à ce moment, Oudinot inspecteur général d'infanterie et de cavalerie.

A la proclamation de l'Empire, le général n'est point élevé par l'Empereur à la dignité de maréchal,

Digitized by Google

réservée à ses lieutenants d'Italie et d'Égypte. Mais il est mis à la tête de bataillons de grenadiers, au nombre de 16.000, que les ennemis, terrifiés par leur audace et leur bravoure, surnommèrent les *colonnes infernales*. Avec ses grenadiers, il prend une part très active à toutes les campagnes d'Allemagne. Il est à Ulm, à Elchingen, à Gunsburg, à Wertingen, à Mœlk, à Amstettin. Au passage d'un pont sur le Danube, il y a 180 bouches à feu qui le défendent et, par-dessous, des mineurs, la mèche allumée, pour le faire sauter au moment opportun. Oudinot s'avance, arrache à l'un des mineurs la mèche incendiaire. Ses grenadiers sont enlevés par tant d'intrépidité. Ils traversent le pont, ne donnent point à ses défenseurs le temps de se reconnaître et les font prisonniers. D'autres combats sont livrés. Oudinot, encore blessé, est forcé de quitter momentanément ses troupes. Mais, le jour d'Austerlitz, il revient et s'adressant au maréchal Duroc qui les commande en son absence : « Mon cher maréchal, lui dit-il, gardez votre place, je combattrai à côté de vous. »

En 1806, à leur tête, il entre à Berlin; avec eux, passe la Vistule, gagne la bataille d'Ostrolenka, à la suite de laquelle l'Empereur lui décerne le titre de comte en le dotant d'un million. A la prise de Dantzig, il est présent, et, le 14 juin 1807, il engage cette terrible bataille de Friedland où, pendant douze heures, il résiste au choc de toute l'armée russe. L'empereur arrive. Il trouve Oudinot couvert de sang. Il le félicite de cette action héroïque et lui adresse ces paroles : « Vous vous êtes surpassé, général ; c'est à moi de finir la journée. » Il est gouverneur d'Erfurth, en 1808, pendant le congrès des souverains ; à Essling, il a deux chevaux tués

Digitized by Google

sous lui ; à Wagram, sa valeur est si admirable que Napoléon lui octroie le titre de maréchal.

En 1810, après l'abdication du roi Louis, il gouverne la Hollande ; et, à ce moment, il est créé duc de Reggio, avec une dotation de 100,000 francs de rente. La guerre se perpétue. Elle sera dirigée, en 1812, contre la Russie. Durant deux mois, Oudinot gouverne Berlin. Puis, il est appelé en Pologne, combat à Polotsk où il reçoit une nouvelle blessure. Gouvion Saint-Cyr le supplée. Mais lorsque Oudinot apprend les désastres de la retraite, il accourt, rejoint les débris de la Grande Armée, combat encore, reçoit une autre blessure qui l'éloigne des champs de bataille, jusqu'à la reprise des hostilités. On le revit alors à Bautzen, à Gross-Beeren, à Altenburg, à Leipsick où ses divisions font des prodiges d'héroïsme. Dans la campagne de France, il est toujours au milieu de ses troupes, en tous les combats, et il ne dépose les armes qu'après l'abdication de Napoléon.

Durant les Cent-Jours, il ne sortit point de sa retraite. Il demeura dans ses terres, près de sa jeune femme, M[lle] de Coucy, qu'il avait épousée en secondes noces et qui avait tracé de lui ce portrait, après une soirée, à Bar-le-Duc :

« Dès le premier coup d'œil, il déconcerte toutes les idées que je m'étais faites sur lui. Sa taille souple et mince offrait cette bonne grâce particulière à qui porte habituellement l'uniforme. Sur son teint très pâle se dessinaient de fines moustaches brunes, de la couleur de ses favoris et de ses cheveux. Son front, découvert et orné de beaux sourcils bien marqués, était vraiment admirable. Son sourire un peu fin, fugitif et rare, était, néanmoins, parfaitement gracieux. Son regard perçant

Digitized by Google

se fixait peu, et il y avait dans l'ensemble de cette physionomie quelque chose de profond et de rêveur qui préoccupait. »

Il mourut gouverneur des Invalides le 13 septembre 1847, pleuré de tous les vieux soldats qui l'avaient nommé le *maréchal aux trente-quatre blessures*. Dans la préface, écrite par l'éditeur de ses *Mémoires*, se trouve cette pensée qui exprime noblement le caractère de cette vie toute dévouée à la patrie : « S'il ne faut pas mesurer le soldat seulement à la chance de sa destinée, mais bien encore à sa passion du sacrifice, Oudinot fut doublement grand, car c'est du sang de ses trente-quatre blessures qu'il a teint son bâton de maréchal. »

XXVIII

Soult (1769-1851).

Un petit notaire de Saint-Amand-la-Bastide, dans le Tarn, avait un fils Nicolas-Jean de Dieu, né le 29 mars 1769, dont il espérait faire son successeur. Mais le jeune homme ne répondait point aux désirs de son père. Les études juridiques, la rédaction des actes étaient antipathiques au jeune Soult, et le père, ne voyant point d'issue honorable pour cette jeunesse désœuvrée, le fit engager, à seize ans, dans le régiment de Royal-Infanterie.

Tant que dura la monarchie, le jeune engagé ne put dépasser le grade de sous-officier. Après la Révolution, en 1790, il fut nommé instructeur d'un bataillon du Haut-Rhin, poste qui lui donnait le rang de sous-lieutenant, et à partir de ce jour, sa

Digitized by Google

carrière militaire se poursuivit d'une façon brillante. En 1792, il est adjudant général ; en 1793, capitaine ; en 1794, colonel, à la tête d'une demi-brigade, dans l'armée de Sambre-et-Meuse, sous les ordres du général Lefebvre, qui se l'adjoint bientôt comme chef d'état-major. Sa valeur à la bataille de Stokach, où les soixante-dix mille hommes commandés par l'archiduc Charles ne peuvent triompher de quarante mille Français embusqués dans la forêt, lui fait obtenir le grade de général de division.

A ce moment-là, il est envoyé en Suisse, près de Masséna qui lui assigne la défonse du camp retranché de Zurich. Il sut résister à toutes les attaques de l'ennemi et, de concert avec le général Loison, il parvient à chasser les Autrichiens de toute la rive gauche du Rhin. En 1799, Masséna est appelé en Italie. Soult l'y suit, chargé, avec l'aile droite de l'armée, de protéger le pays de Gênes. L'ennemi est entreprenant, nombreux, bien ravitaillé. Soult n'a que des troupes dénuées de tout, puisqu'il est réduit, après une série de combats, à trois cartouches par homme. Il obtient quelques succès, mais il essuie des revers, et il est forcé de se replier sur Gênes, où il arrive en même temps que l'aile gauche de l'armée commandée par Masséna. Durant le blocus, il soutint par son énergie, par son initiative, par son audace, sa haute réputation de manœuvrier. Blessé d'une balle, le 13 mai 1800, à la bataille de Monte-Cretto, il tombe aux mains des Impériaux, et il n'est délivré qu'après la bataille de Marengo.

Il est alors nommé par le Premier Consul commandant supérieur du Piémont, où sa perspicacité et sa fermeté firent échouer le complot des fameux

Digitized by Google

Barbets ; ensuite, il est dirigé avec douze mille hommes vers les pays d'Otrante, de Brente et de Brindisi qu'il doit occuper.

A la paix d'Amiens, il est à Paris, mandé par Bonaparte, qui, sur les avis de Masséna, lui attribue l'un des quatre commandements de la garde consulaire [1]. Et Soult sut si bien s'insinuer dans l'esprit du Premier Consul, si bien capter sa confiance, qu'il est aussitôt mis à la tête de l'un des camps d'instruction réunis, en vue d'une expédition contre l'Angleterre.

Après la proclamation de l'Empire, il fut élevé au rang de maréchal [2], et il reçut, en outre, un présent de cent mille francs, prélevés sur les fonds de la police, que lui remit le grand juge Régnier. La guerre est déclarée à l'Allemagne en 1805. Soult, avec le IVe corps d'armée, doit manœuvrer, pour arriver sous les murs d'Ulm, en même temps que l'Empereur. Il fut exact au rendez-vous, et le 2 décembre, à Austerlitz, il s'empara du plateau de Pratzen, hérissé d'une artillerie formidable. Il fond, après cela, sur l'armée russe, la coupe en deux, en rejette une partie sur la glace du lac de Monitz, laquelle, brisée à coups de canon, ensevelit sous les eaux les troupes qui s'échappaient. « Maréchal, lui dit l'Empereur en lui tendant les bras, vous êtes le premier manœuvrier de l'Europe [3]. »

1. Bonaparte, ayant réorganisé sa garde consulaire, lui avait donné quatre colonels généraux. Les premiers choisis furent Bessières, Davout et Mortier. Indécis quant au quatrième, il consulta Masséna qui lui proposa Soult, en ajoutant : « Je vous le donne pour un homme de tête et de cœur, au-dessus des forces duquel je ne connais rien. »

2. Mme Soult, que Goldsmith nous dit avoir été la fille d'un porte-balle de Suhlingen, devint l'un des ornements de la nouvelle cour. Napoléon, dit le biographe dans Michaud, avait pour elle une estime profonde, car nous lisons au bas d'une lettre écrite par lui au maréchal qui lui annonçait l'heureux accouchement de sa femme : « Je désire que votre fille ressemble à sa mère. »

3. Au chapitre VIII de son *Mémorial,* Las Cases dit que Napoléon faisait de

Digitized by Google

En 1806, il poursuit en Prusse ses habiles manœuvres. Le lendemain de la bataille d'Iéna, le 15 octobre 1806, il joint le maréchal Kalkreuth, met en déroute le corps d'armée prussien, harcèle le roi de Prusse qui fuit, bloque Magdebourg, coopère à la prise de Lubeck et à la capitulation de Blucher, à Schvartau ; et pendant que l'Empereur livre la bataille d'Eylau, le 8 février 1807, il maintient en respect le corps d'armée de Bennigsen ; enfin, le 16 juin, il s'empare de Kœnigsberg. Toutes ces actions brillantes et heureuses poussèrent Napoléon à lui décerner le titre de duc de Dalmatie.

Ce fut avec dépit que Soult agréa cette nouvelle faveur. Il désirait le titre de duc d'Austerlitz, puisque d'autres maréchaux avaient obtenu, pour leur titre de duc, le rappel de leur plus belle victoire : ainsi Montebello, Rivoli, Castiglione, Valmy. Le titre de Dalmatie le mettait au rang des ducs inférieurs, ceux d'Istrie, de Vicence, de Bassano, de Bénévent, dont les noms ne rappelaient aucun fait éclatant. Néanmoins, la dotation qui accompagnait ce titre était si belle que Soult fut content tout de même.

En 1808, l'Empereur l'envoie en Espagne. Il bat, sous les murs de la Corogne, le général anglais John More, qui est tué. Il entre en Portugal, le 4 mars 1809, gagne la bataille d'Oporto, et l'Empereur le nomme major général des armées françaises en

Soult, le premier général du monde. Kléber, ajoutait-il, était sans doute un grand général. Dans Soult, ce n'est pas précisément la partie la plus forte. Il est bien plus encore un excellent ordonnateur, un bon ministre de la Guerre.

Napoléon disait aussi à Montholon : « Soult et Talleyrand ont entre eux l'affinité de la même passion. Il leur faut de l'argent et toujours de l'argent. Cependant Talleyrand l'emporte sur Soult, car du moins Soult n'a acquis ses immenses richesses qu'aux dépens de l'ennemi. »

Digitized by Google

Espagne. La victoire d'Ocana suit de près sa nomination, victoire remportée par 30.000 soldats sur 60.000 Espagnols qui abandonnent à Soult 50 canons, 30 drapeaux et 20.000 prisonniers. Au commencement de 1810, il soumet Séville, pénètre en Estramadure, prend Olivença, le 22 janvier 1811, et débusque Wellington de Badajoz. Mais les contingents prélevés sur les armées d'Espagne par Napoléon les ont tellement affaiblies que Soult est forcé de quitter l'Andalousie et de passer le Tage, le 30 octobre 1812.

Au mois de mai 1813, l'Empereur a besoin de lui en Allemagne pour succéder à Bessières, tué à Rippach. Mais les affaires d'Espagne empirent tous les jours ; les frontières des Pyrénées sont menacées. L'armée du Midi a été désorganisée et réduite presque à néant par la désastreuse journée de Vittoria (21 juin 1813). Soult part d'Allemagne pour retourner en Espagne, refaire cette armée composée de débris. En quelques semaines il en vient à bout et livre alors à l'armée anglo-espagnole les combats d'Orthez, d'Aire, de Vic-de-Bigorre, de Tarbes, et enfin, le 10 avril 1814, contre Wellington, la bataille de Toulouse qui aurait pu avoir de beaux résultats sans les désastres du Nord.

Les Bourbons firent de Soult un ministre de la Guerre, place qu'il occupait lorsque l'Empereur débarqua de l'île d'Elbe, à Cannes. A ce moment-là, le ministre publia un ordre du jour à l'armée, dans lequel Napoléon était traité d'*aventurier qui venait reprendre un pouvoir usurpé*. Il écrivait ces mots odieux alors qu'il ne croyait point au succès de l'Empereur; mais lorsque ce succès lui parut définitif, en voyant son ancien maître aux Tuileries, Soult ne refusa point, le 9 mai 1815, le poste de

Digitized by Google

major général de l'armée, et c'est pourquoi il était aux côtés de l'Empereur à Waterloo [1].

Cet effondrement de la gloire impériale causa la chute de Soult, chute passagère, car en 1819 il fut rappelé d'exil et rétabli dans tous ses titres par Louis XVIII. Il prit, sous Louis-Philippe, une grande part au Gouvernement. En 1847, le roi le nomma maréchal général de France, titre qu'avaient seuls porté Turenne, Villars et Maurice de Saxe. Cette vie, traversée seulement de quelques jours d'adversité, s'acheva le 26 novembre 1851, au château de Saint-Amand, où il mourut [2].

1. Nommé major général, Soult fit ses conditions, dit Michaud. Il résulte d'un rapport du prince d'Eckmul à l'Empereur, en date du 19 mai 1815, que le maréchal demandait 80.000 francs pour achat de 60 chevaux et des fourgons indispensables pour son service personnel, plus 20,000 francs pour avances de frais de poste, de courriers, d'officiers en mission, plus 3,650 francs par mois pour ses bureaux. On le voit, Soult ne perdait jamais de vue les questions pécuniaires.

2. De Loménie, en sa *Galerie des contemporains*, a été pour Soult beaucoup trop bienveillant, lorsqu'il écrit : « Au débarquement de l'île d'Elbe, Soult publia son fameux ordre du jour du 8 mars 1815 contre l'*aventurier qui vient reprendre un pouvoir usurpé*, et cependant Louis XVIII, se défiant du maréchal, lui retire son portefeuille. Quelques jours après, les Bourbons partaient pour Gand et Napoléon faisait sa rentrée à Paris. Soult se présente à lui le 25 mars. On ignore ce qui se passa dans cette entrevue, dit un biographe hostile. Napoléon se charge lui-même de nous l'apprendre. « Soult est « innocent de toute trahison, dit-il à Sainte-Hélène. Il m'a même confessé qu'il « avait pris un penchant réel pour le roi. L'autorité dont il jouissait sous « celui-ci, disait-il, si différente de celle de mes ministres était quelque chose « de fort doux et l'avait tout à coup subjugué. » Bientôt l'ennemi reparaît sur notre sol. Soult, nommé major général, après avoir publié un nouvel ordre du jour, où l'*aventurier est encore le grand homme,* marche où l'appelle son devoir de Français, supérieur à toutes les sympathies de personne, c'est-à-dire à la frontière, à Waterloo. Là, il se bat en brave. Napoléon, désespéré, voulait se jeter au milieu des baïonnettes ennemies. Soult saisit la bride de son cheval et l'entraîne sur la route de Charleroi. »

Digitized by Google

XXIX

Suchet (1770-1826).

C'était un homme de figure distinguée, Louis-Gabriel Suchet, né à Lyon, en 1770, de parents attachés à l'industrie de la soie. Il fit d'excellentes études, étant d'une intelligence étendue, et ses premières années d'adolescence furent occupées près de son père, qui le destinait à suivre aussi la carrière industrielle. A ce moment-là, sa physionomie ne décelait rien de martial, mais plutôt l'expression d'un rêveur, d'un artiste, le front vaste, le nez aquilin, sur une bouche aux lèvres bien dessinées, sans être fortes, et un menton fin qui lui allongeait le visage. A vrai dire, les actes qui l'ont illustré sont d'un stratège et non d'un sabreur. Il savait tromper ses adversaires, leur tendre des pièges, les attirer en de mauvais pas. Son courage, qui ne le cédait à celui d'aucun autre des lieutenants de Napoléon, était froid, calculé, non irraisonné et violent. Et cependant très patriote, lorsque, de tous côtés, la jeunesse des départements s'enrôlait pour courir aux frontières menacées, Suchet s'engagea dans le 4e bataillon de l'Ardèche, pays qui avait été le berceau de sa famille. Le 20 septembre 1793, il fut nommé chef de bataillon à la 18e demi-brigade, avec laquelle il assista au siège de Toulon. C'est ainsi qu'il fut connu de Bonaparte.

Il appartenait à la division du général La Harpe ; avec elle il prit part à la bataille de Loano, puis, avec Bonaparte, à tous les mémorables combats de 1796 : Dego, Plaisance, Lodi, Bassano, Arcole,

Digitized by Google

dans l'avant-garde de Masséna. Au passage du Tagliamento, au col de Tarvis, sa valeur est si remarquée que Masséna le charge de porter à Bonaparte les drapeaux pris à l'ennemi, et il est nommé général de brigade, le 28 octobre 1797. A la paix de Campo-Formio, il poursuit son action en Suisse; il pénètre dans le pays de Vaud; Fribourg capitule; Berne lui ouvre ses portes, si bien que, le 20 mars 1798, il est envoyé au Directoire présenter 19 drapeaux que ses troupes ont conquis sur l'ennemi.

En 1799, à vingt-neuf ans, il passe à l'armée de Mayence, avec le grade de général de division. Joubert, qui commande en Italie, se l'attache comme chef d'état-major. Il est ensuite chargé de surveiller la reddition du Piémont et la retraite du roi de Sardaigne. Mais il fallait de l'argent pour solder les troupes. Les commissaires civils ne veulent point se dessaisir des sommes qu'ils possèdent, afin de les envoyer à Paris. Suchet exige, avant tout, le paiement de ses soldats. De Paris arrive à Suchet l'ordre du Gouvernement de venir s'expliquer. Il le fait avec une grande autorité. Le Gouvernement est forcé de reconnaître les légitimes revendications du général, et il est réintégré dans ses fonctions, à l'armée du Danube, avec Masséna.

On le retrouve peu de temps après en Italie, encore chef d'état-major de Joubert qui a succédé à Schérer. A Novi, il est à ses côtés lorsque l'infortuné général en chef, au début de la bataille, meurt frappé d'une balle [1]. La bataille est perdue. Suchet

1. Dès la pointe du jour a commencé la bataille de Novi, écrit Suchet. L'affaire s'engageait à peine, lorsque le général Joubert s'est précipité, pour animer, de sa présence, une charge à la baïonnette. Il guidait nos soldats à cheval, au milieu des officiers de son état-major, en criant : *En avant ! En avant !* lorsqu'une balle l'a frappé. Il est tombé, faisant signe de la main et criant encore : *Marchez toujours !* Il a survécu à peine un instant. On a continué à se battre jusqu'au soir.

Digitized by Google

néanmoins réussit à rallier les débris de l'armée. Championnet est désigné à la place de Joubert; Championnet meurt à Antibes ; Masséna prend alors le commandement de l'armée, et Suchet reste avec lui comme son lieutenant, détaché dans le Var pour couvrir Nice et contenir l'ennemi qui menace nos frontières. Malgré sa bravoure, il dut évacuer Nice, et Masséna s'enfermer dans Gênes, destiné à succomber.

La victoire de Bonaparte à Marengo affranchit définitivement l'Italie de la sujétion des Autrichiens. Il y eut alors six mois d'armistice, après lesquels la guerre se rallume. Suchet commande le centre de l'armée d'Italie, et, au passage du Mincio, il secourt et dégage le général Dupont, puis il fait à Pozzola 4.000 prisonniers sur les troupes du général autrichien Bellegarde. La paix de Lunéville mit un terme à la guerre. Suchet est chargé de l'inspection de l'infanterie dans le Midi et dans l'Ouest de la France, et, en 1803, il reçoit le commandement de la 4e division du camp de Saint-Omer. Avec ces troupes, il fait partie de la Grande Armée qui se dirige sur Vienne. Il se distingue devant Ulm ; il se bat vaillamment à Austerlitz, et l'Empereur, en récompense, lui décerne une rente de 20.000 francs, sur les revenus de l'ordre de la Légion d'honneur, en le nommant « grand aigle ». A Iéna, dans la campagne de Prusse ; à Polotsk, dans celle de Pologne ; à Eylau, il se fait remarquer et il est blessé d'un éclat d'obus. Après Tilsitt, l'Empereur lui confie le soin de délimiter les frontières du grand-duché de Varsovie avec les généraux russes Tolstoï et Wittgenstein. Il est enfin nommé comte de l'Empire.

En 1808 [1], commence, en Espagne, la partie la

1. « Le 13 novembre 1808, Suchet avait été autorisé à se marier avec la

Digitized by Google

plus glorieuse de son histoire. C'est lui qui ouvre le siège de Saragosse, qui arrête les Espagnols sur le point de franchir les Pyrénées et qui s'empare de Lérida sur le général O' Donnell. C'est lui, ensuite, qui force Tortose à capituler, après treize jours de tranchée ouverte ; qui force Tarragone à ouvrir ses portes, après cinquante-six jours de siège. Le résultat de cette victoire est immense : 10.000 prisonniers, parmi lesquels le gouverneur et 5 généraux, 20 drapeaux, 337 bouches à feu, 75.000 fusils et une énorme quantité de poudre, de cartouches et d'approvisionnements de guerre. A la suite de ce triomphe, l'Empereur l'élève à la dignité de maréchal. Il commence aussitôt une nouvelle campagne dans le royaume de Valence, gagne la bataille de Sagonte sur les généraux Blake et O' Donnell et force Valence à se rendre, le 10 janvier 1812. Ce royaume tout entier conquis, Suchet est créé duc d'Albufera, avec la possession de ce domaine situé près du chef-lieu.

Bessières est tué à Lutzen. Le nouveau maréchal le remplace comme colonel général de la Garde impériale. Mais les événements qui se déroulèrent en France, en 1814, forcent l'Empereur à lui enlever 20,000 hommes de son armée, réduite après ce prélèvement à 10,000, avec lesquels le maréchal se maintient quand même en Espagne. Il y était encore à l'abdication de Napoléon. Son glorieux chef manquant, il fit sa soumission à Louis XVIII.

Aux Cent-Jours, il revint à Napoléon qui le salua par ces paroles : « Maréchal Suchet, vous avez grandi

fille du maire de Marseille, Anthoine de Saint-Joseph. La tante maternelle de sa future épouse était mariée avec Joseph Bonaparte. Cette union, qui fut célébrée à Paris, au Luxembourg, était de nature à être utile à Suchet, s'il n'avait pas eu d'autre titre à la bienveillance de Napoléon. » (MICHAUD : *Biographie universelle.)*

Digitized by Google

depuis que nous ne nous sommes vus. Soyez le bienvenu. Vous apportez la gloire ; vous apportez tout ce que les héros donnent à leurs contemporains sur la terre. Je ne vous parle point de l'avenir, c'est votre propriété. » L'Empereur lui commande aussitôt de se rendre à Lyon pour y former une armée. De nombreux volontaires accourent à son appel. Mais tout manquait. Il ne put armer que 10,000 hommes. Waterloo, d'ailleurs, coupa court à toute entreprise.

Son caractère et sa fermeté inspiraient un tel respect aux Autrichiens, qu'ils accordèrent à Lyon une capitulation honorable, et Suchet put ainsi conserver à la patrie un matériel de guerre estimé 10 millions. A cette deuxième Restauration, le Gouvernement le priva de commandement, mais il fut rappelé à la Chambre des Pairs en 1819. Il mourut à son château de Saint-Joseph, près de Marseille, le 3 janvier 1826. Napoléon disait de lui à Sainte-Hélène : « Ce qu'il écrit vaut mieux que ce qu'il dit, et ce qu'il fait vaut mieux que ce qu'il écrit. C'est le contraire de bien d'autres. »

XXX

Victor, dit Perrin (1764-1841).

Quel brave officier de fortune dans toute l'acception du mot, que le maréchal Victor, dit Perrin, duc de Bellune, né à La Marche, dans les Vosges, le 7 décembre 1764. Il commença par être tambour, et de 1781, époque de son entrée au service, jusqu'en 1791, il resta simple soldat. A cette date, il prit son congé et se fixa dans la Drôme, à Valence. Et cependant,

Digitized by Google

quelques mois après, il s'enrôla dans un bataillon des volontaires de ce département, et il y devint sous-officier en 1792. Sa valeur, ses traits d'audace le mirent en évidence ; au siège de Toulon, il contribua à la prise du fort de l'*Éguillette*, redoute anglaise que l'on appelait le *Petit Gibraltar*. Il y reçut une blessure, et les commissaires du Gouvernement, présents aux opérations du siège, Salicetti, Barras, Fréron, Ricord, le firent nommer général de brigade.

Sa blessure guérie, il est envoyé à l'armée des Pyrénées où il se distingue de nouveau. La paix conclue avec l'Espagne le rend à l'armée d'Italie que commandait Schérer, et il se fit remarquer à la bataille de Loano. Bonaparte succédant à Schérer, le courage de Victor, sa grande action sur les troupes, ne tardèrent point à faire impression sur le jeune général corse. Victor combat à Cossaria, Dego, Mondovi, Peschiera, puis à Saint-Georges, sous les ordres de Masséna. Il y reçoit une nouvelle blessure qui l'éloigne de l'armée et l'empêche d'assister aux batailles d'Arcole et de Ronco. Mais le 16 janvier 1797, replacé à la tête de ses troupes, il les mène avec une telle vigueur à la bataille de la Favorite, que Bonaparte, satisfait, le nomme général de division. Il est aussitôt dirigé sur Rome ; il s'empare d'Imola et d'Ancône et il rejoint le général Kilmaine à Vérone. De là, il se porte sur Vicence, sur Trévise et Padoue. Mais le traité de Campo-Formio arrête le cours de ses exploits. Il est alors envoyé à l'armée d'Angleterre, puis il accepte le commandement d'une division à Nantes ; enfin il retourne à l'armée d'Italie et participe à la conquête du Piémont.

Le 2 avril 1800, le premier Consul le place à la tête d'une division de l'armée qu'il appelle celle de

Digitized by Google

« réserve » avec laquelle il devait, par une marche hardie et le passage des Alpes, porter un coup mortel à la puissance autrichienne en Italie. Victor entre en première ligne à la bataille de Marengo, et pendant quatre heures il soutient, avec une division de Lannes, l'effort de toute l'armée ennemie. La victoire est décidée, à la fin de la journée, en faveur de l'armée française, et l'action vigoureuse de Victor et de Lannes, autant que la charge de Kellermann, ne pouvait être oubliée. Bonaparte, en effet, ne l'oublie pas et décerne un sabre d'honneur à Victor. Le décret portait :

« Les Consuls de la République, voulant donner une preuve toute particulière de la satisfaction du peuple français au général de division Victor, commandant la gauche de l'armée à la bataille de Marengo, lequel s'est conduit, avec autant de bravoure que d'intelligence, arrêtent ce qui suit : Le ministre de la Guerre fera donner au général Victor un sabre sur lequel seront inscrits ces mots : *Bataille de Marengo, commandée en personne par le Premier Consul; — donné par le Gouvernement de la République au général Victor.* »

Il reçut ensuite, en 1803, le commandement en chef de l'armée de Batavie ; en 1805, il est envoyé comme ministre plénipotentiaire en Danemark [1].

En 1806, lors de la rupture avec la Prusse, il quitte Copenhague et vient à la Grande Armée, en qualité de chef d'état-major du Ve corps, qui est placé sous la direction de Lannes. Il assiste à la

1. « Divorcé d'une première femme qu'il avait épousée à Valence, il s'était remarié en Hollande en l'an IX, à l'époque où il commandait l'armée de Batavie, avec Mlle Julie Vosch d'Avesont qui fut dame du palais impérial. Il en eut deux fils et une fille, mariée au général Chateau, tué, en 1814, à Montereau. » (Michaud : *Biographie universelle.*)

Digitized by Google

bataille d'Iéna où il est gravement blessé par un biscaïen ; à la bataille de Pultusk, après la guérison de sa blessure, enfin à la grande bataille de Friedland où son action fut prépondérante, ce qui détermina l'Empereur à l'élever à la dignité de maréchal. Après la paix de Tilsitt, il lui conféra le titre de duc de Bellune.

En 1808, Victor passe en Espagne. Il s'y conduit héroïquement à l'attaque du défilé de Somo-Sierra, où se produisit cette charge mémorable des lanciers polonais de la Garde impériale, cause de la victoire. Le 2 décembre, il concourt à la prise de Madrid, et il est devant Tolède en janvier 1809. L'Empereur le destinait à l'envahissement du Portugal. Il arrive avec son corps d'armée sur les frontières de l'Estramadure, marche sur l'armée de Cuesta, la met complètement en déroute près de Medellin, tuant ou faisant prisonniers à l'ennemi 17.000 hommes, s'emparant de 9 drapeaux et de 29 canons. Et cependant le maréchal Victor ne put continuer sa marche vers le Portugal ; il en fut empêché par l'arrivée de nombreuses troupes anglo-portugaises qui le retinrent sur la ligne de la Guadiana au Tage. Malgré sa jonction avec les troupes que le roi Joseph amenait de Madrid, l'armée française restait encore très inférieure à celle de sir Arthur Vellesley, plus tard duc de Wellington, forte de 80.000 hommes. Le maréchal Victor dut se replier sur Madrid. Ses dispositions contre l'ennemi n'en avaient pas été moins remarquables et appréciées de l'Empereur Napoléon, qui, voulant reconnaître les services signalés de son lieutenant, lui fit don des terres de Harpstedt et de Heiligenrode, d'un revenu annuel de 25.000 francs. Peu de temps après, Victor reprend son mouvement en avant ; il entre dans Cordoue, dans Séville ; et,

Digitized by Google

en février 1810, il commence le siège de Cadix, où, pendant trente mois, il fait échouer toutes les tentatives de l'ennemi. Il ne vit pas la fin du siège.

Appelé à la Grande Armée, dirigée contre la Russie, en 1812, il se conduit avec un grand courage à la bataille de Dresde, à celles de Wachau, de Leipsick, de Hanau. En 1814, il lutte contre les armées envahissantes, sans trêve ni merci, au milieu des Vosges ; et pourtant il commet une négligence que l'Empereur lui reproche durement: de n'avoir point occupé le pont de Montereau. Son commandement lui est enlevé et donné au général Gérard. Le duc de Bellune n'en servit pas moins avec patriotisme, en sous-ordre, dans la suite de cette campagne héroïque. Il déploya la plus grande ardeur aux batailles de Champaubert, de La Ferté, de Nangis, de Ville-Roi, de Craonne où une nouvelle blessure le mit hors de combat.

Assurément, il avait été comblé, autant qu'un autre des lieutenants de Napoléon, des faveurs de son chef. Il avait obtenu les plus grands honneurs et reçu la plus belle fortune. Il se montra, cependant, hostile à son bienfaiteur après l'abdication de Fontainebleau et se donna tout entier aux Bourbons qu'il suivit à Gand. L'expression de sa physionomie, au surplus, n'est point franche. Il a le front bas, les pommettes saillantes d'un visage vulgaire, le regard point ouvert, point droit, et un rictus qui plisse ses lèvres d'une façon railleuse. Il ne possède point le grand air du maréchal Suchet, l'attitude réfléchie de Jourdan, le regard sévère de Brune, le beau front de Ney, l'énergique attrait de Lannes, qui fut son ami. Déshabillez-le de son costume de maréchal, rendez-lui son tambour de soldat volontaire, il passera inaperçu dans les rangs de son bataillon.

Digitized by Google

Il accepta, sous les Bourbons, la mission d'examiner la conduite des officiers de tous grades qui avaient servi « l'Usurpateur », et il s'en acquitta avec une rigueur contre laquelle s'insurgea l'opinion publique. Les Bourbons l'employèrent comme ministre de la Guerre, et il commanda le camp de Reims, lors du sacre de Charles X, le 16 mai 1825. Après l'avènement de Louis-Philippe, il se confina en une retraite absolue, et mourut à Paris le 1er mars 1841.

XXXI

Clarke (1765-1818) et quelques autres Généraux.

Clarke ne fut point un maréchal de Napoléon, mais plus qu'un autre général, il vécut dans l'intimité et l'entourage du grand homme.

Henri-Jacques-Guillaume Clarke naquit à Landrecies, le 17 octobre 1765, descendant d'une famille irlandaise, qui s'était fixée en France avec les Stuarts. Orphelin de bonne heure, il fut élevé par son oncle, le colonel Shée, alors secrétaire des commandements du duc d'Orléans, préfet de Strasbourg

1. Thiébault, en ses *Mémoires* (t. III, p. 362), a écrit sur Victor : « Victor fut fait maréchal, non par le fait de son mérite, mais grâce à une fantaisie du maréchal Lannes, bien loin de penser, sans doute, que, par cette élévation, il créait pour l'avenir une âme damnée de Louis XVIII. C'est Victor, en effet, que l'on fit ministre de la Guerre, lorsqu'on voulut un exécuteur aveugle des hautes œuvres, préméditées contre les débris des armées de la République et de l'Empire. Victor avait été tambour, et je me rappelle, à ce propos, un mot que je consigne. Préval était avec le général Delmas, lorsqu'ils apprennent que le général Victor était en pleine déroute à Peschiera, et criait très fort contre ceux qu'il accusait de sa défaite. Avec son grand air de gentilhomme, l'ancien comte de Delmas, devenu général républicain, s'écrie : « *Il y aura donc toujours du tambour dans cet homme, qui ne fait du bruit que quand on le bat.* »

Digitized by Google

plus tard. Cette dépendance de l'altesse royale valut au neveu le grade de lieutenant-colonel d'un régiment de cavalerie; puis, s'étant rallié aux principes de la Révolution, il fut envoyé à l'armée de Custine. Quoiqu'il eût été emprisonné, un jour, comme suspect, Carnot, qui le connaissait, le fit admettre dans les bureaux de la topographie militaire. Il était travailleur infatigable.

Cependant, le Directoire, très inquiet sur les projets de Bonaparte en Italie, fit partir Clarke en mission de surveillance, à l'égard du général trop souvent victorieux. Clarke, arrivé au camp du vainqueur, dissimula l'objet de son voyage. Le Directoire voulait conclure la paix avec le Gouvernement autrichien, disait-il, et il venait en étudier les moyens. Mais Bonaparte, qui connaissait les hommes du Directoire et la crainte qu'il leur inspirait, ne se méprit point sur la raison du voyage de ce nouveau venu. Il fit avouer à Clarke le motif secret de cette visite inattendue, et l'un et l'autre s'entendirent pour tromper ce Gouvernement si soupçonneux. Le Directoire ne fut pas longtemps dupe de cet artifice. Clarke fut destitué. Mais le général ne l'abandonna point. Il le garda près de lui jusqu'au moment où des représailles n'étaient plus à craindre. Il le sauva de l'indigence après les événements de Saint-Cloud. « Le 18 Brumaire consommé, écrit le duc de Rovigo, il le tira d'une petite terre où il vivait près de Strasbourg et l'appela, par le télégraphe, auprès de sa personne. Il lui rendit son bureau topographique, le logea, l'établit aux Tuileries et l'employa dans toutes les circonstances qui pouvaient flatter son ambition. » Se targuant de ces faveurs, le protégé devint arrogant, même grossier envers ceux qui avaient besoin de lui. Arnault écrit en ses *Souvenirs*

Digitized by Google

qu'il l'avait connu bienveillant, aimable, causeur charmant, tant qu'il n'avait été qu'un petit officier subalterne. Il changea dès qu'il se sentit dans les bonnes grâces du premier Consul. Il devint même à ce point querelleur et cassant que Bonaparte, pour se séparer de lui, dut l'envoyer à Florence, comme ministre, à la cour du roi d'Étrurie. Séjour agréable, mais c'était une disgrâce.

Le premier Consul le rappela de son exil pour lui confier l'administration de Lunéville, pendant les conférences préliminaires de la paix avec l'Autriche. Plus tard, durant les guerres d'Allemagne, il en fit un gouverneur de Vienne, puis un gouverneur de Berlin, où il acquit une réputation détestable par des mesures de cruauté que rien ne justifiait. Et, malgré tout, il avait si bien capté l'esprit de Napoléon que l'Empereur le plaça ensuite au ministère de la Guerre et lui conféra d'abord le titre de comte de Hunebourg en 1808, et après Walcheren, celui de duc de Feltre.

« Deux traits principaux caractérisent Clarke, dit un de ses biographes. Le premier est sa haine pour les fripons. Il sortit pauvre du ministère ; jamais le luxe de Clarke ne fut cité. Le second fut sa manie des parchemins. Tout entiché de sa noblesse, il se faisait faire des généalogies et crut un jour avoir découvert qu'il descendait des Plantagenets. Cette imagination égaya beaucoup Bonaparte qui lui dit, en nombreuse compagnie : « Vous ne m'aviez pas « parlé de vos droits au trône d'Angleterre. Il faut « les revendiquer. » On lui demandait, à Sainte-Hélène, s'il croyait que Clarke lui eût été fidèle : « Oui, dit-il, tant que j'ai été le plus fort. Tout le « crime du duc de Feltre se réduit à ceci : il ne se

Digitized by Google

« piquait pas d'être plus constant que la fortune. » Clarke mourut en 1818.

Caulaincourt, plus jeune que Bonaparte de trois ans, fils du marquis de Caulaincourt, lieutenant général sous Louis XVI, fut également un des familiers des Tuileries. Mais plutôt diplomate que militaire, quoique promu au grade de général de division en 1805, il devint ambassadeur en Russie, où il dut se justifier de toute complicité dans l'exécution du duc d'Enghien au château de Vincennes, pour obtenir les bonnes grâces de l'aristocratie russe. L'Empereur en avait fait un grand écuyer et lui avait conféré le titre de duc de Vicence. Ce fut en compagnie de Caulaincourt que Napoléon revint de Russie, après l'incendie de Moscou.

Sébastiani était né en Corse, au petit village de Porta, en 1775. Allié, disait-il, à la famille de Bonaparte, il servit le général au 18 Brumaire avec son régiment de dragons à Saint-Cloud. Bien fait et d'agréable figure, l'abbé de Pradt l'avait surnommé le *Cupidon de l'Empire*. Connaissant son intelligence, Bonaparte l'investit d'une mission en Orient après la perte de l'Egypte, voulant savoir par quel moyen cette province pourrait être reconquise ; puis, il en fit un ambassadeur à Constantinople, chargé d'ameuter les Turcs contre les Anglais. En Espagne, établi à Grenade comme administrateur de la province, il y apporta un tel esprit d'ordre qu'avec les ressources ordinaires du pays, il pourvut à la solde et à l'entretien de ses troupes. L'entourage du roi Joseph, jaloux de ses succès, le força par ses tracasseries à rentrer en France. A Leipsick, il fut blessé d'un coup de lance, et, à la bataille de la Moskowa,

Digitized by Google

l'Empereur lui donna le commandement de la cavalerie polonaise. Le Gouvernement de Louis-Philippe en fit un maréchal de France en 1840. Il mourut subitement en 1851, attristé par le drame sanglant qui avait plongé sa famille dans le deuil, l'assassinat de la duchesse de Praslin [1].

On peut citer encore Lassalle, un Lorrain, né en 1775, arrière-petit-fils du maréchal Faber, héroïque sabreur, qui mourut à Wagram d'une balle au front [2]. Puis Gardanne, un Provençal, engagé volontaire, devenu général, qui mourut à Breslau, en 1807, des suites de ses fatigues à la guerre. Et aussi Vandamme, d'une bravoure éclatante, mais cruel et pillard, à qui on peut reprocher trop de concussions, passibles de la Cour martiale. « Dans l'ardeur de ses convoitises, dit un de ses biographes, Vandamme n'épar-

1. Il avait épousé M[lle] de Coigny en premières noces, M[lle] de Grammont en secondes noces; fut duc de Murcie.

2. Thiébault, en ses *Mémoires*, rapporte sur lui cette anecdote (t. II, p. 47): « A une revue passée à Vérone, arrive Lassalle, qui, toujours le plus brillant comme le plus brave des officiers de l'armée, se montre en vieille pelisse, en pantalon à bottes sales et monté sur un cheval de hussard autrichien, auquel il avait eu grand soin de laisser sa selle, sa bride et jusqu'à son licol de corde. La surprise fut générale. « Quel cheval avez-vous ? » fut la première question que lui fit le général en chef. La réponse était facile : « Un cheval que je viens de prendre à l'ennemi. » (Il revenait de Vienne voir sa maîtresse, la marquise de Sal, qui y habitait.) « Où cela ? — A Vienne, mon général. — Êtes-vous fou ? — J'en arrive, « et même j'ai rapporté des nouvelles que vous ne jugerez peut-être pas sans importance. » A l'instant, Bonaparte prend Lassalle à part, cause avec lui un quart d'heure et rejoint le groupe formé par les généraux Berthier, Masséna, Augereau et par les officiers d'état-major présents, en annonçant qu'il vient de faire Lassalle chef d'escadron. Lassalle joignait à une instruction variée beaucoup d'imagination, à une égale facilité d'écrire en vers et en prose, à toutes les qualités de l'esprit et du cœur, une amabilité charmante, une gaieté imperturbable, et autant d'originalité que de grâce. De plus, avec la figure la plus heureuse, une force remarquable, une indicible adresse, il avait une activité et une ardeur infatigables, une vaillance chevaleresque, l'enthousiasme de ses devoirs et de son état, une capacité rare, un attachement invincible pour ses amis et la tendresse la plus exaltée pour sa mère. Organisé de cette manière, la gloire, l'amitié, le devoir, quelque sacrifice qu'il leur fît, lui laissaient des moments disponibles pour l'amour. Il suivit donc la carrière de la galanterie d'une manière aussi bizarre que variée. »

Digitized by Google

gnait pas plus la demeure des rois que la propriété des particuliers. Lors de la campagne de Prusse, ce général voulait déménager, à son profit, les meubles qui garnissaient le palais de Potsdam, et il ne fallut rien moins que l'intervention de Clarke, gouverneur de Berlin, pour mettre obstacle à cette odieuse spoliation. » Il était le fils d'un chirurgien de Cassel (Nord) et y mourut en 1830, à l'âge de soixante ans.

Que d'autres on pourrait citer encore ! Les héros, en ce temps-là, étaient nombreux.

Digitized by Google

LIVRE II

CHAPITRE PREMIER

LE CLERGÉ

Sommaire. — Les intentions de Bonaparte à l'égard du clergé. — L'esprit religieux, en France, au moment du Consulat. — Troubles apportés, parmi les ecclésiastiques, par la constitution civile du clergé. — Zizanie entre les prêtres constitutionnels et les non constitutionnels. — Les mesures prises par Bonaparte pour la faire cesser. — Sectes et corps constitués que le Premier Consul trouva en opposition à ses projets. — L'état du clergé à cette époque. — Comment avaient été traités les prêtres « réfractaires ». — En quelle détresse se trouvaient les prêtres constitutionnels ? — La personnalité de l'abbé Grégoire. — Son portrait. — Une conversation de Bonaparte avec Thibaudeau. — Ses intentions, en sollicitant du Pape un concordat.

Les hommes qu'il emploie pour cette négociation. — L'abbé Bernier ; son portrait. — Le Pape se fait représenter par Mgr Spina. — Cacault à Rome. — Cacault pousse Consalvi à Paris, afin de s'entendre directement avec le Premier Consul. — Portrait de Consalvi. — Difficultés d'arriver à une solution, issues tant du caractère de Consalvi que de celui de Bonaparte. — Cependant, des deux côtés, on finit par s'entendre. — Texte du concordat.

Il est approuvé par le sacré-Collège à Rome. — Bonaparte mande de Paris, l'envoi d'un légat pour instituer canoniquement les futurs évêques. — Le cardinal Caprara arrive à Paris, comme légat a *latere*. — Cajoleries de Bonaparte à son égard. — Portalis, conseiller d'État, est délégué aux cultes par Bonaparte. — Il est chargé de la négociation de toutes les affaires ecclésiastiques. — Son discours au Corps législatif ; celui de Lucien Bo-

Digitized by Google

naparte ; celui de Siméon, au Tribunat.— Le concordat est ratifié par ces deux grandes assemblées. — Le texte est publié en un volume qui contient également les articles organiques, non soumis au Pape. — Douleur du Pape en apprenant le subterfuge du Premier Consul.—Les nouveaux archevêques et évêques; les douze curés de Paris.

Bonaparte dirige d'une main ferme la conduite des nouveaux prélats institués. — Il veut l'union et la concorde, entre les prêtres « réfractaires » et les prêtes « jureurs ». — La résistance des « réfractaires ». — Le journal d'une *Visitandine*.— Comment la France accueillit ce nouveau clergé reconstitué. — La renaissance des idées catholiques.

Portraits des prélats distingués de l'époque : MM. de Belloy, de Boisgelin, Champion de Cicé, de Fontanges, de la Tour du Pin-Montauban, d'Osmont, de Roquelaure, de Barral, d'Aviau, Charrier de la Roche, Duvoisin.

Quelques autres prêtres : l'abbé de Boulogne, Dubois, Fournier, de Quélen, Frayssinous, de Rauzan.

De Beausset, de Pradt, Emery.

Doléances des évêques, installés dans leur diocèse. — Les prêtres manquent pour le service du culte. — L'esprit des évêques tourne à la flagornerie. — Quelques mandements.

Bonaparte prépare son élévation au trône. — Il envoie à Rome à la place de Cacault, son oncle Fesch, archevêque de Lyon et créé récemment cardinal.—Bonaparte, empereur, réclame la venue du Pape à Paris, pour se faire oindre comme les anciens rois. — Négociations à cet égard, avec la Cour romaine. — Voyage du Pape. — Son séjour à Paris avec ses cardinaux et une nombreuse suite. — Portrait du cardinal di Pietro. — Le cardinal Fesch reconduit le Pape à Rome.

Dans une allocution au clergé de Milan, quelques jours avant Marengo, Bonaparte dévoila toute sa pensée à l'égard de la religion. Il dit aux curés, assemblés autour de lui, qu'il avait déploré la persécution poursuivie contre les prêtres et la profanation des églises, mais qu'aujourd'hui, chef d'Etat, ce qu'il n'avait pu exécuter, lors de ses premières campagnes d'Italie, il l'accomplirait, et que la religion trouverait, en lui, un protecteur résolu [1]. Il

1. Voici les paroles de Bonaparte :
« J'ai désiré vous voir, tous rassemblés ici, afin d'avoir la satisfaction de

Digitized by Google

annonçait ainsi que ses efforts tendraient au rétablissement des cultes, afin de raffermir l'ordre moral; troublé par dix ans de dévergondage philosophique et d'insanités révolutionnaires. L'esprit religieux, seul, — toujours, il en avait été convaincu, — pouvait favoriser la pureté des mœurs, la paix dans les familles, et inspirer aux malheureux, aux déshérités de la fortune, une résignation qui leur rendrait la vie supportable ; ce qui était presque le bonheur.

Au 18 brumaire, cet esprit religieux n'était point anéanti, dans les campagnes éloignées de Paris. Naguère, le paysan souffrait du silence de son clo-

vous faire connaître par moi-même, les sentiments qui m'animent, au sujet de la religion catholique, apostolique et romaine. Persuadé que cette religion est la seule, qui puisse procurer un bonheur véritable à une société bien ordonnée, et affermir les bases d'un gouvernement, je vous assure que je m'appliquerai à la protéger et à la défendre, dans tous les temps, et par tous les moyens. Je vous déclare, que j'envisagerai, comme perturbateur du repos public, et ennemi du bien commun, que je saurai punir comme tel, de la manière la plus rigoureuse et la plus éclatante, et même s'il le faut, de la peine de mort, quiconque fera la moindre insulte à notre commune religion, ou qui osera se permettre le plus léger outrage envers vos personnes sacrées. Mon intention est que la religion chrétienne, catholique et romaine soit conservée, dans son entier; qu'elle soit publiquement exercée, et qu'elle jouisse de cet exercice public avec une liberté, aussi pleine, aussi étendue, aussi inviolable, qu'à l'époque où j'entrais pour la première fois, dans ces heureuses contrées. Tous les changements, qui arrivèrent alors, principalement contre la discipline, se firent contre mon inclination et ma façon de penser. Simple agent d'un gouvernement, qui ne se souciait, en aucune sorte, de la religion catholique, je ne pus alors empêcher tous les désordres, qu'il voulait exciter, à tout prix, à dessein de la renverser. Actuellement que je suis muni d'un plein pouvoir, je suis décidé à mettre en œuvre tous les moyens, que je croirai les plus convenables, pour assurer et garantir cette religion... La France, instruite par ses malheurs, a ouvert enfin les yeux. Elle a reconnu que la religion catholique était, comme une ancre, qui pouvait, seule, la fixer dans ses agitations, et la sauver des efforts de la tempête. Elle l'a, en conséquence, rappelée dans son sein. Je ne puis disconvenir que j'ai beaucoup contribué à cette belle œuvre. Je vous certifie qu'on a rouvert les églises en France ; que la religion catholique y reprend son ancien éclat ; et que le peuple voit, avec respect, ses sacrés pasteurs, qui reviennent pleins de zèle, au milieu de leurs troupeaux abandonnés... Quand je pourrai m'aboucher avec le nouveau Pape, j'espère que j'aurai le bonheur de lever tous les obstacles, qui pourraient s'opposer encore à l'entière réconciliation de la France avec le chef de l'Église... J'approuverai qu'on fasse part au public, par la voie de l'impression, des sentiments qui m'animent, afin que mes dispositions soient connues, non seulement en Italie et en France, mais encore dans toute l'Europe. » (*Corresp. T. VI, p. 219 et seq.*).

Digitized by Google

cher ; de l'absence du prêtre au baptême de ses enfants, au mariage de sa fille, à l'enterrement de ses aïeux. Il regardait, avec tristesse, les tombes de ses proches, dépourvues de croix ; à sa maison, la niche de la Madone que de furieux sectaires avaient brisée ; au croisement des chemins, les calvaires renversés et gisant dans l'herbe, tous ces symboles détruits, et jadis élevés pour attester sa foi catholique. Le décadi, pour lui, n'avait toujours été qu'une fête détestable. Il avait respecté le dimanche, malgré les amendes encourues devant un magistrat avili. Ce jour-là, ses bêtes de trait s'étaient reposées dans ses étables ; et sur la place du village, le marchand avait fermé sa boutique. Les femmes surtout avaient gardé, au fond d'elles-mêmes, le souvenir attendri des grandes solennités de la religion catholique [1]. L'hostilité, contre le desservant de ces petites paroisses, n'avait duré que quelques années. Le bon sens avait repris ses droits dans les consciences villageoises. Le vieillard, au seuil du tombeau, se désolait de n'avoir plus, près de sa couche, un consolateur, comme autrefois, pour apaiser l'angoisse de ses derniers moments. Ce que les Jacobins, ce que les beaux parleurs, venus de la ville, lui voulaient faire accroire, ne le touchait plus. Il lui manquait, malgré tout, quelque chose. Sa pensée demeurait inquiète. Les promesses dont on

1. De Chateaubriand (*Mémoires*, T. II, p. 337). « Il m'est arrivé quelquefois, tandis que je me reposais, dans une auberge de village, de voir entrer un père et une mère, avec leur fils. Ils m'amenaient, disaient-ils, leur enfant pour me remercier. Était-ce de l'amour-propre qui me donnait alors le plaisir dont je parle ? Qu'importait à ma vanité, que d'obscurs et honnêtes gens me témoignassent leur satisfaction, sur un grand chemin, dans un lieu où personne ne les entendait ? Ce qui me touchait, du moins, j'ose le croire, c'était d'avoir produit un peu de bien, consolé quelque affligé, fait renaître, au fond des entrailles d'une mère, l'espérance d'élever un fils chrétien, c'est-à-dire un fils soumis, respectueux, attaché à ses parents. »

Digitized by Google

avait bercé ses oreilles ne se réalisaient point, et il regrettait le temps passé. Il ne possédait pas un écu de plus, depuis que l'église paroissiale avait été fermée, ou réduite en salle de danse, et que le presbytère avait été vendu à l'un de ses voisins. Dès son enfance, on lui avait démontré qu'il y avait un Dieu, maître de l'Univers. Son père et sa mère l'avaient prié et honoré; et croire au Dieu de ses pères ne lui semblait pas un acte malhonnête ; au contraire. Alors, le paysan, par besoin de croire, s'était adressé aux sorciers qui abusaient de sa crédulité. A aucune époque, leurs mensonges ne furent plus resp[illegible]

Dans [illegible]es, dans les grandes villes même, où l'esp[illegible]hilosophique avait été plus puissant que dan[illegible] villages, où, renier Voltaire semblait une ap[illegible]sie, s'il y avait beaucoup d'indifférents, il n'y a[illegible] que très peu d'athées. On avait lu l'œuvre [illegible]hateaubriand, le *Génie du Christianisme*, et la [illegible]rgeoisie instruite, celle qui, plus que toute autre [illegible]e de la société, depuis la Révolution, avait [illegible]u courant anti-religieux, celle-là restait sous [illegible]me du style du jeune écrivain, sous l'impres[illegible]n [illegible]e lui avait laissée, en l'esprit, la superbe [illegible]ag[illegible]de la civilisation, issue des doctrines chré[illegible] prêchées dans le monde païen. Les abus [illegible]t venus ensuite ; c'est le défaut de tout ce qui est humain. Il n'en est pas moins vrai que le catholicisme avait été un admirable instrument de progrès pour l'adoucissement des mœurs ; il pouvait l'être encore, et il valait mieux que « l'illuminisme » de saint Martin, qui recrutait un grand nombre d'adeptes, depuis que la religion était proscrite.

La force des vieilles croyances se manifestait, lorsque, dans la ville, il existait, à côté du prêtre asser-

Digitized by Google

menté, élu par les fidèles, un autre prêtre qui avait refusé son serment à la Constitution, un prêtre *réfractaire* comme on les appelait, et qui y vivait en cachette [1]. C'était à lui que l'on allait de pré-

1. Voici l'analyse du décret du 11 juillet 1790, proclamé le 24 août suivant, sur la Constitution civile du clergé et la fixation de son traitement. Le décret comportait quatre titres. Le premier concernait les offices ecclésiastiques : le deuxième, la nomination aux bénéfices ; le troisième, le traitement des ministres de la religion ; le quatrième, la loi de résidence.

Titre premier. — Chaque département devait former un diocèse, et chaque diocèse devait avoir les mêmes limites que le département avec un évêque pour chef.

L'église cathédrale de chaque diocèse devait être ramenée à son état primitif, d'être en même temps église paroissiale et église épiscopale, par la suppression des paroisses et par le démembrement des habitants qu'il serait jugé convenable d'y réunir, avec, pour pasteur immédiat, l'Évêque.

Il devait être conservé, ou établi, dans chaque diocèse, un seul séminaire, pour la préparation aux Ordres.

Les vicaires des églises cathédrales, les vicaires supérieurs et les vicaires directeurs des séminaires, devaient former ensemble le conseil habituel et permanent de l'Évêque. Dans les villes de 6.000 âmes, il ne devait y avoir qu'une seule paroisse.

Titre deuxième. — Il n'y aurait, à l'avenir, qu'une seule manière de pourvoir aux Évêchés et aux cures, la forme de l'élection, par la voie du scrutin, et à la pluralité absolue des suffrages.

Le corps électoral serait celui indiqué dans le décret du 22 décembre 1789, pour la nomination des membres de l'assemblée du département, un jour de dimanche, dans l'église principale du chef-lieu du département.

Pour être éligible à un Évêché, il fallait avoir exercé, pendant quinze ans, les fonctions du ministère ecclésiastique, dans le département, en qualité de curé, de desservant ou de vicaire.

La proclamation de l'élu serait faite par le président de l'assemblée électorale, dans l'église où l'élection aurait été faite, en présence du peuple, ou du clergé ; et le procès-verbal devait être envoyé au Roi.

Dans le mois, l'Évêque serait tenu de se présenter à un évêque métropolitain. Celui-ci aurait la faculté d'examiner l'élu, en présence de son Conseil, sur ses doctrines et ses mœurs. S'il le jugeait capable, il lui donnerait l'institution canonique.

Le nouvel évêque devait écrire au Pape, comme au chef visible de l'église universelle, en témoignage de l'unité de foi et de la communion qu'il doit entretenir avec lui. La consécration devait avoir lieu ensuite, dans l'église cathédrale.

On devait procéder, de la même manière, pour l'élection des curés. Pour être éligible à une cure, il était nécessaire d'avoir rempli les fonctions de vicaire dans une paroisse, hôpital, ou maison de charité, pendant cinq ans ; et le curé élu devait se présenter à l'Évêque avec le procès-verbal de son élection, à l'effet d'obtenir l'institution canonique.

L'Évêque, comme le curé, élus, ne prêteraient point d'autre serment que celui de faire profession de la religion catholique, apostolique et romaine.

Titre troisième. — Il devait être fourni à chaque Évêque et à chaque curé, un logement convenable. A Paris, le traitement de l'Évêque serait de cin-

Digitized by Google

férence ; à la messe célébrée par lui, que l'on assistait, avec cette pensée que les prières dites par le prêtre constitutionnel, n'étaient pas aussi agréables à Dieu que celles du prêtre insoumis, qui avait préféré la misère, les détresses de l'exil, et encouru la mort, pour ne point se séparer du Pape. Les Conseillers d'État, envoyés dans les départements par Bonaparte, dans le but de lui faire connaître l'esprit de la société à l'égard de la religion, lui écrivaient que les personnes pieuses se rangeaint autour des prêtres revenus d'exil ; que, dans les églises où officiait le curé constitutionnel, il n'entrait que quelques mendiants, et de petites gens en nombre très restreint, tandis que la foule accourait, même par les plus mauvais chemins, vers les chapelles où le prêtre, resté fidèle à sa foi, exerçait son ministère. Les gens de bonne compagnie protégeaient ces prêtres non assermentés, qui ne se cachèrent plus, après la Révolution de Brumaire ; ils les recevaient dans leur demeure ; ils leur faisaient rebaptiser leurs enfants. Ils ne croyaient qu'en eux.

Et cependant, — on le vit, — lorsqu'au même

quante mille francs ; pour les villes de 50.000 âmes et au-dessus, de vingt mille francs ; pour les autres, de douze mille francs. A Paris, le traitement des curés serait de six mille francs ; dans les villes de 50.000 âmes, de quatre mille francs ; de plus de 10.000 âmes, trois mille francs.

Titre quatrième. — Aucun Évêque ne devait s'absenter de son diocèse, pendant plus de quinze jours consécutifs.

Le serment exigé était celui-ci : En présence des officiers municipaux, du peuple et du clergé, l'élu devait faire le serment solennel de veiller, avec soin, sur les fidèles du diocèse, qui lui étaient confiés ; d'être fidèle à la nation, à la loi et au Roi, et de maintenir, de tout son pouvoir, la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Roi.

La plupart des ecclésiastiques refusèrent le serment ordonné, et ils furent remplacés par d'autres ministres. Ils se divisèrent ainsi, en deux classes, les *assermentés* et les non *assermentés*. Les non *assermentés* disaient : les nouvelles circonscriptions des diocèses ne peuvent être faites, sans le concours et l'assentiment du Pape, qui est le chef visible de l'église universelle. C'est là un des plus grands torts de l'Assemblée nationale. Aucun catholique ne pouvait se soumettre à la constitution civile du clergé qu'elle avait décrétée car c'était décréter le schisme.

Digitized by Google

foyer, les uns soutenaient le nouveau clergé, le prêtre qui s'était donné à la République, et les autres, le prêtre qui avait refusé de reconnaître l'autorité civile, en matière de foi, il en résultait une source de disputes qui s'éternisaient. Ce qui touche à l'âme et aux convictions religieuses domine toute la vie. On ne transige point avec ce qui est d'essence divine. Il fallait donc, à tout prix, rétablir l'unité du culte catholique, abolir les deux clergés qui préparaient un schisme durable, une sorte de nouvelle Réforme, d'où surgiraient autant de maux qu'en avaient engendrés la première. Bonaparte s'y était résolu ; il voulait rendre à la religion la force qu'elle avait autrefois, afin de faire renaître la paix dans les familles, et, dans les consciences, cette quiétude où l'homme trouve son bonheur. Le moment était propice. « La masse du peuple, dit Lacretelle [1], était disposée à faire des concessions à la politique, et Bonaparte en était le génie. La paix publique était devenue le grand cri de ralliement ; et l'on appelait, on attendait l'initiative du Premier Consul. On se souvenait qu'il avait fait bénir ses drapeaux, en Italie, et assisté, dans les cathédrales, au *Te Deum* qui avait suivi chacune de ses victoires ; on racontait qu'il avait fait baptiser à Milan, le fils de sa sœur Pauline, Mme Leclerc, dans l'église des Capucins non assermentés. On connaissait le respect qu'il avait montré, pour le nouveau Pape, Pie VII : les promesses faites à la Vendée de ne plus molester les prêtres ; et dans sa proclamation à la France, en présentant la nouvelle Constitution du Consulat, n'avait-il pas écrit que la « Révolution était finie [2] » ?

1. Lacretelle : *Histoire du Consulat*, t. II, p. 57.
2. Chancelier Pasquier : *Mémoires*.

Digitized by Google

Élevé dans la religion catholique, rien n'indiquait qu'il voulût s'en séparer.

A Paris, quelques cerveaux détraqués s'étaient affiliés à la secte des *Théophilanthropes*. Mais cette secte n'était plus redoutable. Depuis le Directoire, protégés par le vieux La Reveillère-Lépeaux, on les laissait officier dans les églises où ils avaient coutume de se réunir, et la plupart de ceux, qui assistaient à leurs cérémonies, étaient des curieux plutôt que des adhérents. Leur doctrine était pure, irréprochable, fondée sur l'immortalité de l'âme, la punition et les récompenses dans une vie future ; mais peu à peu, leurs réunions avaient dégénéré en assemblées politiques. Bonaparte affirmait qu'elles n'étaient que l'image d'un club [1], et il se disposait à les interdire.

Les seuls opposants redoutables étaient ses généraux, surtout les officiers des armées du Rhin, plus dévoués que d'autres à la République, et pour qui le mot de liberté gardait une signification jalouse

1. Au sujet des Théophilanthropes, Bonaparte disait au Conseil d'État : *Thibaudeau ; Mémoires sur le Consulat,* p. 161) : « Ils se plaignent de ce que le Pape va gouverner en France, et de ce que nous retournons au iv[e] siècle. Ils ont pris prétexte de l'oraison funèbre d'un brave militaire. Je l'avais prédit. J'avais dit que ces gens-là n'avaient pas la marche d'une secte religieuse, mais celle d'un club. Ils commencent par flatter les militaires pour les attacher à eux. Je ne veux tourmenter personne pour des opinions religieuses, mais je ne veux pas que, sous ce prétexte, ils se mêlent des affaires publiques. Ils ont six ou sept églises à Paris, et ils ne sont que deux cents ; qu'on leur donne une chapelle. Si l'on avait mandé les chefs, et qu'on leur eût bien lavé la tête, tout cela ne serait pas arrivé. Ils crient : *Vive la Reveillère !* Certainement, je n'ai rien à dire contre lui. Ce peut être un hon ête homme. C'est lui et Chénier qui font ces discours. Ils sont bien faits. Les autres ne save t pas écrire. Nous entendons le français. Et puis voilà les prêtres constitutionnels, qu'on me jette aussi dans les jambes. »

On rapporte que celui qui officiait dans ces assemblées revêtait une robe blanche et une ceinture bleue. Dans la chaire de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, un vieux bouquiniste, à laide figure, prononçait un discours, aussi plat que sa physionomie. Un autre, marchand de vieux livres, était un des grands prêtres de cette religion, et en avait composé presque tous les hymnes.

Digitized by Google

qui leur semblait incompatible avec la religion[1]. Et puis encore, les vieux soldats, — jadis engagés volontaires, accourus au secours de la Patrie en danger, témoins inconscients des actes furieux des Jacobins contre les prêtres et les édifices religieux, — ceux-là tourneraient, sans doute, leurs quolibets contre les fidèles qui, de nouveau, iraient à la messe.

On entendrait, dans les corps de garde, traiter de « capucins » ceux qui parleraient de religion. Bonaparte se sentait assez fort pour braver ces résistances et ces railleries, même celles de l'Institut, où dominait toujours une fronde philosophique et voltairienne : où se trouvaient des athées, comme Cabanis et Lalande. Parmi les fonctionnaires, enfin, il y avait un grand nombre de prêtres mariés ; et ces gens-là ne sont pas les moins ardents à renier ce qu'ils ont adoré jadis, à critiquer ce qu'ils ont loué. Comme ils étaient fonctionnaires, ils avaient besoin de leur place pour vivre, et, à n'en pas douter, ils courberaient la tête devant la volonté, nettement exprimée, du Premier Consul.

Ce revirement vers la religion datait de loin, du temps de Robespierre, quoique les persécutions contre les prêtres n'eussent point cessé sous le Directoire... D'Allonville, en ses *Mémoires* (t. II, p. 452), fait observer que Robespierre eut le courage, malgré le débordement d'athéisme, qui envahissait alors toutes les consciences, de proclamer l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme ; (8 juin 1794). En Europe, on remarquait son ascension inin-

1. Roseberry : *La dernière phase*, p. 217 : « Cette hostilité de l'armée contre la religion semble avoir continué, en dépit du Concordat, jusqu'à la fin du règne de Napoléon. En effet, si nous en croyons La Valette, lorsque la messe fut célébrée en présence de l'empereur, à la grande cérémonie du Champ de Mai, pendant les Cent-Jours, tous les assistants tournèrent le dos à l'autel. »

Digitized by Google

terrompue, au-dessus de toutes les factions ; et à Vienne, comme à Londres, comme à Madrid, on se disposait à soutenir son autorité et à traiter avec lui, car lui seul offrait une garantie de stabilité à l'ordre public.

II

Quel était l'état du clergé à cette époque ?

Sur soixante mille prêtres, au moment de la Révolution, la moitié avait franchi les frontières, craignant la mort. Tous les moines, de gré ou de force, étaient sortis de leurs couvents et avaient suivi l'exemple des prêtres séculiers, ainsi que les religieuses ; et par la pureté de leurs mœurs, par l'amour gardé à leur patrie, par leur travail persévérant, ils avaient acquis le respect de leur entourage. Pour vivre, ils avaient exercé les métiers les plus pénibles, supporté le froid et la faim, porté les plus sordides vêtements, et malgré ces souffrances, ils n'avaient point déshonoré leur caractère sacré, faisant aimer, dans les maisons où ils étaient reçus, la douce langue, la littérature et les arts de la France.

Ceux qui étaient restés, et n'avaient point voulu consentir au serment exigé par la Constitution [1], avaient subi les traitements les plus affreux. Les mémoires du temps rapportent les tortures exer-

1. De Pradt : *Les Quatre Concordats* (t. II, p. 62). Depuis le serment exigé par l'Assemblée constituante, les mêmes exigences se multiplièrent. Chacun, dès qu'il était le maître, décrétait des serments, en inventait pour tous ses besoins. C'est ainsi qu'on vit demander un serment de haine à la royauté, que l'on ne voulut jamais définir. Ces malheureux serments produisaient beaucoup de mal, car ils produisaient beaucoup de divisions. Le Pape, les évêques, les docteurs, tous étaient consultés à chaque instant... Mais ce qui se faisait le plus remarquer dans ces serments, c'était la lâcheté de ceux qui les imposaient.

Digitized by Google

cées contre ces malheureux, emprisonnés et outragés jusqu'au moment de leur supplice[1]. Ils étaient, ceux-là, de pauvres prêtres de campagne, vertueux, dévoués à leurs paroissiens, et tout à fait dignes de respect, qu'il ne fallait pas confondre avec les grands

1. Danican, les *Brigands démasqués*, p. 209 : « La manière dont on a traité les prêtres passe les bornes de toutes les cruautés connues. Partout, ils ont été incarcérés, et mis à mort. Les révolutionnaires les précipitaient dans des cachots infects ; et sur les ports de mer ils étaient entassés, dans des vaisseaux où ils mouraient journellement, de misère et de scorbut : c'est ainsi que, chez une nation, soi-disant philosophe, on persécutait les hommes fidèles à la voix de leur conscience. Contre qui les voleurs de biens ecclésiastiques ont-ils exercé tant de barbarie ? Contre des hommes qui, dans leur exil, donnaient partout l'exemple d'une résignation vertueuse et d'une patience à toute épreuve. Tout le monde, en France, sait très bien, que la majorité des curés de campagne était composée de pasteurs vertueux et de bonnes mœurs. Ceux qui ont fui une terre de crime et de sang ont agi comme ils le devaient. Quel prêtre, ou quel noble, devaient rester en France, après la *Septembrisade ?* et quelle effronterie de traiter comme émigrés, ceux qui ont obéi aux proscriptions ? Toutes les fois que je rencontre quelques-uns de ces prêtres sexagénaires, il me semble que je les vois s'échapper du bateau de l'infernal Carrier et j'éprouve le plaisir que ressent celui qui sauve un homme, qui se noie. »

Extrait d'un ouvrage de Vial : Lettre du Comité révolutionnaire d'Angers, relative à 61 prêtres du département de la Nièvre. « Les enverrons-nous à Nantes ; les enverrons-nous à la Commission militaire? Les ferons-nous fusiller, au coin d'un bois, ou leur ferons-nous faire la pêche au corail, devant la bannette ? Parle! Le représentant se décida pour la pêche au corail, c'est-à-dire, pour la noyade. »

Le *Clergé de France*, p. 87 : « Tandis que, pour obéir au décret de la déportation, M. Pinerot, curé de Chalange, diocèse de Séez, son neveu, vicaire dans le même diocèse, M. Loiseau, vicaire de Saint-Paterne, diocèse du Mans, et M. Lelièvre, prêtre de Saint-Pierre, de Montfort d'Alençon, se rendaient tranquillement au Havre, la sentinelle leur demanda leur passeport. On y lut qu'ils étaient prêtres, on leur proposa le serment et des bénéfices. Ils répondirent : « C'est pour avoir refusé ce serment que nous obéissons à la loi de déportation. » La populace abusée cria : « Ce sont des prêtres réfractaires », et commença par assommer les deux premiers ; MM. Loiseau et Lelièvre sont traînés sur les bords de la Rille. Là, on les somme encore de prêter serment. Ils continuent à répondre : « Notre conscience nous le défend. » On les jette dans la rivière. Ils reviennent sur l'eau. On leur crie : « Jurez ; jurez donc, malheureux ; on va vous retirer ! » Du milieu des flots et à demi noyés : « Nous ne pouvons pas, nous ne jurerons pas ». On les replonge, on les retire encore : « Jurez donc, malheureux ! » Mourants et expirants : « Nous ne jurerons pas ! » A la vue de cette constance invincible, un dépit furieux s'empare du cœur des assassins. Ils s'arment de fourches, les appliquent sur le cou des confesseurs, les replongent et les retiennent sous l'eau, jusqu'à ce qu'ils aient expiré. »

Du même auteur. « De tous les prêtres fidèles, qui furent déportés sous le régime de la Terreur, ceux qui ont eu le plus à souffrir pour la religion,

Digitized by Google

personnages de l'église : archevêques, évêques, abbés commandataires, dont le luxe avait causé tant de scandales et tourné contre la religion l'esprit public.

Beaucoup possédaient plus de cent mille francs de rente, une valetaille nombreuse pour leur service, des carrosses, des chevaux, des maisons de plaisance,

sont les six à sept cents qu'on envoya dans la rade de l'île d'Aix près de Rochefort, pour y être entassés dans deux vaisseaux, qui devaient leur servir de prison. Les trois quarts périrent. En arrivant on leur enleva leur bréviaire, tous les effets qu'ils avaient apportés. On ne leur laissa que les habits et le linge qu'ils avaient sur le corps. Mais, après un certain temps, ces habits et ce linge, qu'ils ne quittaient ni jour, ni nuit, devinrent si usés si malpropres, si infectés de vermine, et la plupart si déguenillés, que les plus pauvres, d'entre les pauvres, eussent dédaigné de les ramasser... Ce fut, cependant, avec de tels vêtements qu'il leur fallut essuyer les régimes d'un des plus cruels hivers qu'il y eût jamais eu, et cela, sans jamais voir le feu, ni même la lumière. C'est avec de pareils vêtements qu'on les obligeait de prendre leur repas sur le pont, exposés au grand air et aux frimas et de passer les nuits dans un emplacement, ouvert à tous les vents, sans matelas, sans paille même, pour leur servir de lit, et la plupart sans autre couverture qu'une voile de navire. Aussi, tous les prêtres âgés, rhumatistes, cacochymes, furent moissonnés par l'hiver de 1795...

« La nuit, on les enfermait comme un troupeau de moutons, dans un ténébreux cachot de cinq pieds et trois ou quatre pouces de haut. Dès qu'une fois ils étaient entrés et enfermés dans cet affreux cachot, sous la foi des clefs et des verrous, c'en était fait jusqu'au lendemain à pareille heure, même dans les plus grands jours. Ils eussent été incommodés jusqu'à perdre connaissance, ils eussent crié à l'aide, au secours, ils eussent rendu le dernier soupir, — et cela est arrivé quelquefois, — qu'on ne leur eût donné ni secours, ni aide, qu'on n'eût pas même su qu'ils en réclamaient tant leurs geôliers étaient peu inquiets sur leur compte. Aussi, bientôt, le scorbut, des plaies horribles à voir, des fièvres malignes et inflammatoires, des fièvres chaudes et des accès de frénésie, toutes les maladies les plus violentes, commencèrent à se répandre dans le vaisseau. Ce qui est surprenant, c'est qu'il y ait eu des hommes, assez robustes, pour résister à tant de souffrances. »

Thibaudeau, jadis jacobin (t. I, p. 62), trouve une excuse à ces persécutions. « On savait à quoi s'en tenir sur les reproches qu'alléguait le clergé ; mais en le supposant dégagé de tout intérêt temporel, quelle proportion y avait-il entre le mal que pouvait faire aux prêtres leur condescendance, et celui que devait causer au peuple leur obstination ? N'est-ce pas leur refus du serment, exigé à tort ou à raison, qui alluma la guerre civile dans la Vendée, et fournit un motif, ou un prétexte, aux persécutions dont ils furent, avec tant d'autres Français, les déplorables victimes ?... Si le clergé se fût soumis, si comme le lui prescrivait sa religion, il se fût résigné aux sacrifices qu'on lui imposait, qui sait les malheurs et les crimes qu'il eût épargnés... Tout ce qu'on peut dire de plus favorable au clergé, pour excuser sa conduite, c'est qu'il était imprégné des mœurs du temps, et qu'il pouvait être injuste d'exiger des prêtres, des vertus qu'on ne trouve pas chez les autres citoyens. »

Digitized by Google

et ne faisaient que de rares apparitions dans leur diocèse, vivant presque toujours à Paris, abandonnant à leur vicaire, leur autorité sur les fidèles. Privés de leurs énormes revenus, de leurs bénéfices, de leurs abbayes, stupéfaits du bouleversement révolutionnaire, qui les atteignait dans leurs intérêts les plus chers, ils avaient cru bon de marquer leur réprobation contre toutes ces nouveautés, en fuyant loin de la France, à la suite de l'aristocratie dont ils étaient les alliés et les parents [1].

1. Un auteur de l'époque consulaire faisant un tableau de l'ancien clergé écrit : « Grand et superbe corps, qui avait, à sa tête, 118 évêques et 17 archevêques ; 800 abbés commandataires ; qui comptait 45.000 pasteurs de second ordre, plus de 10.000 chanoines et environ 60.000 réguliers, et qui jouissait de plus de 80 millions de revenus, qui en formeraient aujourd'hui (sous le Consulat) plus de cent... S'imagine-t-on, qu'avec 600.000 francs de revenus ecclésiastiques, le cardinal de la Roche-Aymon ait laissé des dettes considérables, et que la vente de tout ce qui lui appartenait n'ait point suffi, pour satisfaire ses créanciers ? »

Voici comment Legrand d'Aussy (*Vie publique et privée des Français*), parle du clergé, — clergé du second ordre, — avant la Révolution. :

« Ils prêchaient la morale évangélique dans la chaire sacrée ; ils la démontraient par leurs actions. Modestes devant les grands et les riches, on ne les voyait point insolents à l'égard des petits et des pauvres, qui trouvaient souvent en eux d'utiles amis et de zélés défenseurs. Un grand seigneur qui aurait refusé une grâce à un prélat, l'accordait volontiers à un pasteur qui la lui demandait en faveur de ses paroissiens. Les ministres eux-mêmes prêtaient souvent une oreille plus favorable aux demandes de M. le curé qu'à celles de l'évêque. Les autres ecclésiastiques qui n'étaient pas employés dans le ministère sacré, s'ils manquaient d'occasion pour exercer les vertus des pasteurs, ne laissaient pas de se faire remarquer par leur régularité, et plusieurs, par de grands talents et de vastes connaissances.

« Dans la science religieuse se distinguaient les abbés Bergier, Guénée et Bullet ; l'abbé Mey, dans la jurisprudence canonique ; les abbés de L'Épée et Sicard, dans la science des signes et par l'instruction des sourds-muets ; l'abbé de Condillac, par ses ouvrages philosophiques et historiques ; l'abbé Haüy, dans les sciences physiques, et avant lui, l'abbé Nollet, par l'importance et le nombre de ses expériences ; les abbés Baudeau et de Mably, par leurs connaissances dans l'économie politique ; les abbés de la Caille et de Rastignac par leur habileté, en astronomie ; les abbés Bossut, Saury et La Chapelle, par leur enseignement mathématique ; l'abbé Millot par ses abrégés des histoires générales de France et d'Angleterre ; l'abbé Thuilhé par ses excellents abrégés des histoires ancienne et romaine ; l'abbé Barthélemy par son voyage d'Anacharsis.

« Plusieurs ordres du clergé régulier rendaient aussi d'importants services aux sciences et aux arts. Les religieux de la Charité cultivaient, avec succès, quelques branches de la chirurgie, et le frère Côme s'attirait une

Digitized by Google

Cependant, même avant le Consulat, beaucoup de prêtres constitutionnels exerçaient leur ministère dans leur paroisse, mais avec quelle difficulté, et au milieu de quelle misère! Ils étaient fort pauvres, presque point payés, puisque l'armée elle-même ne l'était pas ; et sans le secours de quelques personnes compatissantes, ils seraient morts de faim. Les églises, qui leur avaient été rendues, ne possédaient plus les objets nécessaires au culte, puisqu'elles avaient été saccagées par les Jacobins. Les fabriques de chaque paroisse n'existaient plus ; et eussent-elles existé, qu'auraient-elles pu faire, puisqu'elles étaient privées de leurs anciens revenus ? Faber, dans ses notes sur l'intérieur de la France, écrivait : « L'état des diocèses fait pitié. Il y a des paroisses qui se trouvent sans églises ; il y en a d'autres où les églises, dévastées sous la Révolution, menacent la vie

juste célébrité par de surprenantes guérisons ; les Capucins de la rue Saint-Honoré se plaçaient par leurs principes discutés, au nombre des plus savants orientalistes et des plus habiles critiques. Les Bénédictins de Saint-Maur couvraient leur ordre d'une gloire impérissable, par leur grand ouvrage de *l'art de vérifier les dates* des faits historiques ; le P. Mougès, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, établissait sa réputation sur sa parfaite connaissance de l'antiquité et de la numismatique ; les enfants de Saint-Benoît, de l'ordre de Cluny, et ceux du cardinal de Bérulle versaient un trésor de connaissances utiles, dans l'esprit des nombreux élèves confiés à leur science. »

Ajoutons ici le portrait qu'a laissé de l'abbé de cour, le même auteur. T. I, p. 26 *(Vie publique et privée des Français)*:

« Nous avons connu un de ces abbés de cour, qui, en sa qualité de grand vicaire d'un archevêque, ne portait la soutane que pendant les six mois qu'il résidait dans le diocèse. C'était déjà beaucoup. Mais ne pensez pas que le costume offrît le caractère d'une vénérable simplicité. Bien loin de là ! ses cheveux, frisés et saupoudrés d'une poudre grise et parfumée, se courbaient au-dessus du front, en fer à cheval, et se roulaient depuis le derrière de la tête jusque sur les tempes, en triples ou doubles boucles ou boudins. Un ample manteau de soie tombait de ses épaules, et sa longue queue qui égalait celle de la soutane, balayait, au loin, le pavé de l'église, ou le parquet de la maison qu'il visitait ; de larges boucles de vermeil couvraient ses souliers de peau de chèvre, qui, conformément à la mode, laissaient la moitié du pied, presque à découvert. Croit-on, aujourd'hui, que sous ce costume de mondanité, il assistait aux exercices des séminaristes et leur prêchait la modestie cléricale ? »

Digitized by Google

de ceux qui s'y assemblent. Dans une infinité de paroisses, les curés se trouvent sans habitation et sont à charge aux paroissiens. Dans presque toutes, on manque de prêtres. Dans beaucoup d'endroits, les prêtres sont dans un état de dénûment qui n'est adouci que par la charité des âmes sensibles [1]. »

Qu'importe ! ces prêtres constitutionnels, si pauvres qu'ils fussent, si délabrée que fût la maison de Dieu, remplissaient les devoirs de leur ministère, avec zèle. Ils avaient été choisis par les fidèles parce qu'ils avaient l'esprit large, le cœur haut, un amour ardent de leur prochain, des mœurs pures. Leur vie s'était passée à faire le bien, et la Constitution, à laquelle ils s'étaient liés par serment, ne leur avait pas semblé incompatible avec leurs devoirs de chrétiens. De même, les diocèses avaient changé de chef. Les prélats indignes avaient cédé leur place à des prêtres irréprochables. A Rennes, Monseigneur de Girac s'était vu substituer M. Lecoz, le savant directeur du collège de Quimper. A Reims, le curé de Vanderesse, M. Diot, un vénérable ecclésiastique, imbu de l'esprit évangélique, avait été choisi par les électeurs, qui n'avaient plus voulu de M. de Talleyrand-Périgord, compromis dans des histoires scandaleuses. A Chartres, on avait expulsé de l'évêché, M. de Lubersac, et on y avait appelé l'humble curé de la paroisse de Saint-Michel, M. Bonnet, prêtre vénéré, parce qu'il était l'ami des pauvres. M. de Machault était parti d'Amiens, et le diocèse avait été confié à M. Desbois, curé de Saint-André-des-Arts de Paris. Les diocèses, les uns après les

1. On peut ajouter que beaucoup d'églises, au commencement du Consulat, se trouvaient toujours profanées par des dédicaces païennes. Elles étaient vouées, à la *Jeunesse*, à la *Vérité*, à la *Vieillesse*, à l'*Amitié*, au *Commerce*, à la *Bienfaisance*, au lieu de l'être au vrai Dieu qui en avait été expulsé !

Digitized by Google

autres, s'étaient purifiés, et les nouveaux Évêques se trouvaient satisfaits de vivre en leur modeste maison, ne regrettant point les palais de leurs prédécesseurs, superbes demeures vendues comme biens nationaux.

III

L'abbé Grégoire, un curé de Lorraine, député aux Etats-Généraux, puis membre de la Constituante et de la Convention, avait, le premier, donné l'exemple de l'obéissance à cette Constitution. Son talent oratoire, ses vertus, sa science, en avaient fait le champion de l'Eglise régénérée ; et les prêtres assermentés le considéraient comme leur Primat dont ils devaient recevoir la loi. Curé d'Embermesnil, après avoir été professeur au collège de Pont-à-Mousson[1], il avait quarante ans, au moment de la Révolution. Il arrivait à Versailles, désigné aux électeurs par deux lettres restées fameuses, l'une aux curés lorrains, l'autre aux curés députés aux États Généraux. Ses premières relations dans le monde politique furent avec Lanjuinais. Tous les deux haïssaient le despotisme des grands et des princes, et ils se promirent de combattre pour l'affranchissement des opprimés. Homme de passions ardentes, de convictions énergiques, les violences de langage de l'abbé Grégoire étaient terribles, mais il savait dominer ses emportements contre ses adversaires personnels. Il avait pris, pour devise, la pensée de saint Augustin : « Immoler l'erreur et aimer les

1. L'abbé Grégoire, né à Who, près de Lunéville (1751-1831). Son père avait été échevin.

Digitized by Google

hommes », et l'on disait qu'il possédait le *fanatisme de la tolérance*. C'est de lui que les Juifs reçurent, en France, leur qualité de citoyens, et les noirs leur libération de l'esclavage (février 1794). Ce dévouement aux nègres fut, jusqu'à la fin de ses jours, sa passion dominante. Il écrivait, sans cesse, en leur faveur ; il leur envoyait des livres ; il soutenait leur cause et leur relèvement par tous les moyens.

Il fut élu, dans deux départements, comme évêque, la Sarthe et le Loir-et-Cher, auquel il se consacra ; et jamais prélat ne se montra de mœurs plus pures. Prêtre, il voulut le rester toute sa vie ; prêtre, toujours et surtout, lorsque Gobel, archevêque de Paris, vint, avec ses vicaires, devant la Convention, renier sa foi et immoler Dieu aux Jacobins. Grégoire ne put contenir son indignation et lui jeta ces mots outrageants : « Infâme ! tu renies ton Dieu ! » Les partisans de la Commune de Paris, les athées de l'époque, qui voulaient substituer, aux cultes établis, le culte de la raison, sommèrent Grégoire d'apostasier comme Gobel. Mais Grégoire ne céda point, et au milieu des vociférations et des injures dont l'accablaient les sectaires, il professa énergiquement ses convictions catholiques, et il finit par obtenir le respect de ses adversaires. « Catholique par conviction et par sentiment, leur dit-il, prêtre par choix, j'ai été délégué par le peuple pour être évêque ; mais, ce n'est ni de lui, ni de vous, que je tiens ma mission. J'ai consenti à porter le fardeau de l'épiscopat, dans les temps où il était entouré d'épines. On m'a tourmenté pour l'accepter. On me tourmente, aujourd'hui, pour me forcer à une abdication, qu'on ne m'arrachera jamais. Agissant d'après des principes sacrés, qui me

Digitized by Google

sont chers, et que je vous défie de me ravir, j'ai tâché de faire le bien dans mon diocèse ; je reste évêque pour en faire encore ; j'invoque la liberté des Cultes. » Alors, les églises furent fermées, les prêtres chassés de leur paroisse, et l'abbé Grégoire éleva une chapelle dans sa chambre où il célébra la messe, tous les matins, pour lui seul.

Afin de le mieux connaître encore, il faut lire ce qu'il écrivait, un jour, sur sa vie :

« Vicaire et curé par goût, je formai le projet de porter, aussi loin qu'il est possible, la piété éclairée, la pureté des mœurs et la culture de l'intelligence, chez les campagnards, non seulement sans les éloigner des travaux agricoles, mais fortifiant leur attachement à ce genre d'occupations. Tel est le problème dont je tentais la solution, dans les deux paroisses soumises à ma direction. J'avais une bibliothèque uniquement destinée aux habitants des campagnes. Elle se composait de livres ascétiques bien choisis, et d'ouvrages relatifs à l'agriculture, à l'hygiène, aux arts mécaniques..... Telle était, en général, la confiance de mes paroissiens, que si je n'avais posé des bornes nécessaires à leurs révélations spontanées, souvent ils les auraient franchies. L'époque la plus heureuse de ma vie est celle où j'ai été curé..... Un curé digne de ce nom est un ange de paix. Il n'est pas un jour, un seul jour où il ne puisse, en le finissant, s'applaudir d'avoir fait une foule de bonnes actions [1]. »

1. Lady Morgan : (*Mémoires*, t. II, p. 275). En 1817, elle fut rendre visite à l'abbé Grégoire, et voici ce qu'elle écrit : « En parcourant des yeux le cabinet de M. Grégoire, il me parut parfaitement analogue à son caractère, à ses vues, et à ses habitudes. De tous côtés, on voyait des livres de théologie et de philosophie morale ; un crucifix était suspendu au pied de son lit; sur une table, près de lui, était un modèle de ces vaisseaux construits, pour la traite des nègres, ouvrage admirable, produit par la main de Mirabeau ; tout annonçait, partout, l'homme du monde et le pré-

Digitized by Google

Cet amour de l'humanité devait forcément conduire le prêtre à l'amour de la liberté, qu'il ne jugeait possible qu'avec la République. C'est pourquoi, à la Convention, il proposa l'abolition de la royauté. Il en développa les motifs, et il affirme qu'il fit une profonde impression sur cette assemblée, par cette phrase, toujours citée : *L'histoire des rois est le martyrologe des nations.* La République, sur cette motion, fut proclamée. Grégoire en fut si heureux, que, pendant plusieurs jours, il perdit l'appétit et le sommeil. Ce fut lui, qui, le premier aussi, demanda la réouverture des églises.

Au commencement du Consulat, il y avait plus de trente-deux mille paroisses où officiaient les prêtres constitutionnels, et d'autres paroisses réclamaient la même faveur. C'était la liberté des cultes rétablie en fait ; la liberté vers laquelle tendaient les catholiques ; la liberté suffisante à M[me] de Staël, qui aurait voulu, par horreur du concordat, ne rien changer à ce régime.

lat, le ministre de la Divinité, et le profond législateur. Nous le trouvâmes occupé à examiner des papiers, qu'il brûlait. « Je viens, nous dit-il, de brûler un paquet de lettres de Mirabeau, qui m'ont fait sourire, plus d'une fois, en les relisant ; une surtout, dans laquelle, après avoir discuté quelques grandes questions politiques de ce temps, il m'invite à l'aller voir sur-le-champ, pour l'entendre jouer de la flûte et du tambourin, dont il venait de prendre des leçons, ajoutant que nous passerions une soirée agréable. La Rochefoucauld, et quelques autres, devaient se trouver chez lui... » L'abbé Grégoire nous montra, avec satisfaction, dans sa bibliothèque, un rayon sous verre, et qui était garni des œuvres littéraires d'auteurs nègres dont il avait, lui-même, racheté plusieurs, et qu'il avait fait connaître. « Je regarde ce petit espace, nous dit-il, comme la réfutation de tout ce qui a été dit contre l'intelligence des nègres. Cette race infortunée, semblable aux plantes sauvages, qui languissent dans un coin abandonné, n'a besoin que de soins et de culture, pour produire, avec le temps, des fleurs et des fruits... » Il parle avec volubilité, comme si ses paroles ne pouvaient suivre ses pensées ; et tout ce qu'il dit a une fraîcheur, une simplicité, qui annoncent la réunion des recherches attentives d'une solitude, aux profondes réflexions d'un philosophe... Ses manières, vives et animées, son esprit actif et vigoureux, son extérieur intéressant et portant un grand caractère, tout, en lui, semble défier les ravages du temps, et être inébranlable au choc de l'adversité. »

Digitized by Google

Mais cette liberté ressemblait à l'anarchie. Des prêtres, associés par leurs convictions jansénistes, répandaient leurs doctrines dans le monde religieux, au moyen d'un journal; des évêques constitutionnels discutaient, en Synode, des questions de dogmes; et dans les paroisses privées de desservants, les fidèles, réunis à l'église, chantaient à leur manière les prières de la messe. Peu à peu le culte catholique calquait le *presbytérianisme* [1]. Pour un esprit aussi amoureux de l'ordre que celui de Bonaparte, ces divergences ne se pouvaient tolérer. D'ailleurs, les deux clergés en présence dans les paroisses, le clergé « assermenté » et le clergé « réfractaire » lui causaient des appréhensions très justifiées. Les assermentés, soutenus par les chefs de la Révolution, par les philosophes, disciples de Voltaire, ces assermentés jaloux de la préférence que les âmes pieuses manifestaient aux prêtres réfractaires, pouvaient, en rappelant au peuple la perception de la dîme, et en menaçant les possesseurs des biens ecclésiastiques d'une restitution, si les règles du temps passé étaient rétablies, troubler encore la paix publique, si difficilement assurée. Les réfractaires, au contraire, s'appuyant sur les royalistes prêchaient, en sourdine, la fidélité aux Bourbons, et ils retardaient ainsi le consentement unanime du peuple à la Ré-

1. L'abbé de Pradt (*Les quatre Concordats*, t. II, p. 62) témoigne de ce fait :

« Pendant la durée de la Tourmente, écrit-il, les voies ordinaires de l'administration ecclésiastique avaient été détournées. Les communications avec Rome ne pouvaient plus avoir lieu, comme par le passé. Il n'y avait plus de sûreté dans les rapports avec les supérieurs, habitant d'autres contrées. L'administration se faisait, pour ainsi dire, de la seconde main, par des délégués, mode qui a préparé les voies à ce qu'on a appelé depuis *Petite Eglise*... Aussi, à la restauration religieuse, se trouva-t-il un esprit de presbytérianisme, qui n'avait jamais paru dans l'Eglise de France. On compte ainsi un petit nombre de troupeaux, voués à des directeurs particuliers. »

Digitized by Google

publique. Ces deux sources de zizanie, il fallait absolument les détruire ; Bonaparte ne voyait qu'un moyen d'arriver à ce but désiré : un accord avec le pape. En restaurant l'union dans le clergé désuni et parmi les fidèles ; en réservant, au pouvoir civil, une part de l'influence qui serait acquise au chef de l'Eglise catholique, après cet accord, Bonaparte y trouverait un accroissement d'autorité pour lui-même, ainsi que pour ses visées ambitieuses. Des membres du clergé, désormais conciliés entre eux et rattachés au pape, il en userait pour agir sur l'opinion publique ; il ferait prêcher la soumission à son pouvoir, le paiement exact des impôts et l'acceptation, sans résistance, de la conscription, afin d'avoir des soldats.

Que de raisons le sollicitaient, on le voit, pour obtenir un concordat !

Une conversation qu'il eut à la Malmaison, avec Thibaudeau, conseiller d'Etat, pendant qu'il négociait à Rome sur les affaires religieuses, indique bien l'état d'esprit du premier Consul et celui des opposants à ses projets. Thibaudeau était l'un de ceux-là, et il rapporte cette conversation en ses *Mémoires* :

B. — Il faut une religion au peuple ; il faut que cette religion soit dans la main du gouvernement. Cinquante évêques, émigrés et soldés par l'Angleterre, conduisent aujourd'hui le clergé français. Il faut détruire leur influence. L'autorité du pape est nécessaire pour cela. Il les destitue ; on leur fait donner leur démission. On déclare que la religion catholique, étant celle de la majorité des Français, on doit en organiser l'exercice. Le premier Consul nomme cinquante évêques ; le pape les institue. Il nomme les curés ; l'État les salarie. Ils prêtent serment. On déporte les prêtres qui ne se soumettent pas. On défère aux supé-

Digitized by Google

rieurs, pour les punir, ceux qui prêchent contre le gouvernement. Le pape confirme la vente des biens du clergé; il sacre la République. On chantera: *Salvam fac rempublicam.* La bulle est arrivée. Il n'y a que quelques expressions à changer. On dira que je suis papiste. Je ne suis rien. J'étais mahométan en Égypte; je serai catholique pour le bien du peuple. Je ne crois pas aux religions, mais à l'idée d'un Dieu... et levant les mains au ciel: « qui est-ce qui a fait tout cela? »

Thibaudeau parla à son tour, car il avait écouté sans mot dire:

N. — Discuter la nécessité d'une religion, c'est déplacer la question. J'accorde même l'utilité d'un culte. Mais, un culte peut exister sans clergé, car des prêtres, ou un clergé, sont deux choses bien différentes. Il y a, dans un clergé, une hiérarchie, un même esprit, un même but. C'est un corps, un pouvoir, un colosse. Si ce corps avait, pour chef, le chef de l'État, il n'y aurait que demi-mal, mais il reconnaît, pour chef, un prince étranger; alors c'est un pouvoir rival. Jamais la situation de la France n'a été plus favorable, pour faire une grande révolution religieuse. Vous avez maintenant les constitutionnels, les vicaires apostoliques du pape, les émigrés en Angleterre, et bien des nuances dans ces trois divisions. Citoyens et prêtres, tout est désuni; et la plus grande partie de la nation est dans l'indifférence.

B. — Jamais on ne les y attachera sincèrement (les prêtres à un nouvel ordre de choses). La Révolution les a dépouillés de leurs honneurs et de leurs biens. Ils ne lui pardonneront pas. Ils lui feront toujours la guerre.

N. — Elle sera moins dangereuse, lorsqu'ils seront éparpillés que lorsqu'ils seront organisés et réunis. Il ne s'agit pas de déporter, ni de persécuter personne. Mais on peut laisser chaque prêtre dire la messe, comme il l'entend, et chaque Français aller à l'église ou au temple; et, enfin, si l'incompatibilité entre les prêtres et la Répu-

Digitized by Google

blique était poussée à un tel point qu'elle en fut troublée, je n'hésiterais pas à les sacrifier à la paix publique.

B. — Vous les proscririez donc ?

N. — Faudrait-il proscrire la Révolution ?

B. — C'est jouer sur les mots.

N. — Non. C'est préciser les choses. D'ailleurs, avec une bonne discipline et une police éclairée, je ne crois pas qu'on fût jamais obligé d'en venir là.

B. — Et moi, je vous dis que des prêtres, qui accepteront des fonctions, feront, par cela seul, scission avec les anciens titulaires, et seront alors intéressés à empêcher, leur retour, et à favoriser le nouvel ordre de choses.

N. — Je le désire, mais je n'y compte pas. Ceci n'est, d'ailleurs, qu'un très petit point dans la grande question. La religion catholique est devenue intolérante, et ses prêtres sont contre-révolutionnaires. L'esprit du temps actuel et le leur sont entièrement opposés. Nous sommes plus près qu'eux de l'Évangile.

B. — Ce que nous faisons porte un coup mortel au Papisme.

N. — Au contraire, on le ressuscite ; on lui donne de nouvelles forces.

B. — Ne faudrait-il point que je fisse tout le contraire de Henri IV ?

N. — D'autres temps, d'autres mœurs ! Pour mon compte, s'il faut un culte dominant, je l'aimerais mieux.

B. — Mon cher. vous n'y entendez rien.

N. — Tout est préparé pour cela. Nous sommes bien autrement placés que ne l'étaient l'Angleterre et l'Allemagne, et les temps de la Réforme n'avaient point un Bonaparte. Dans la situation actuelle des esprits, vous n'avez qu'un mot à dire, et le Papisme est ruiné et la France se fait protestante.

B. — Oui, une moitié, et l'autre restera catholique et nous aurons des querelles et des déchirements interminables.

N. — Si nous avions raisonné ainsi pendant la Révolution, l'Assemblée constituante aurait reculé devant la

Digitized by Google

féodalité et la Convention nationale devant la royauté et la dynastie. Toute révolution politique, ou religieuse, amène des résistances.

B. — Pourquoi en provoquer, de la part du peuple et des prêtres ? Les gens éclairés ne se soulèvent pas contre le catholicisme. Ils sont indifférents. Je m'épargne donc de grandes contrariétés dans l'intérieur,et je pense, par le moyen du Pape, au dehors...

Il s'arrêta.

N. — Moyennant des sacrifices qui vous mettront aussi dans sa dépendance. Vous avez affaire là à un ennemi rusé et plus fort contre ceux qui le ménagent que contre ceux qui ont une fois rompu avec lui. La chose ne se présente, aujourd'hui, que du beau côté. Mais, quand vous croirez en avoir fini avec le Pape, vous verrez ce qui vous arrivera. L'occasion est unique. Si vous la laissez échapper.....

Après avoir, un moment, réfléchi, Bonaparte :

B. — Mon cher, il n'y a plus ni bonne foi ni croyance. Il n'y a plus rien à prendre au clergé. C'est une affaire purement politique. Les choses sont trop avancées, et le parti que j'ai pris me paraît le plus sûr [1].

1. Au chapitre III, du *Memorial* de Las Cases, on lit ceci : « En proclamant le protestantisme, disait Bonaparte, qu'eussé-je obtenu ? J'aurais créé, en France, deux grands partis, à peu près égaux, lorsque je voulais qu'il n'y en eût plus du tout ; j'aurais ramené la fureur des querelles religieuses, lorsque les lumières du siècle et ma volonté avaient pour but de les faire disparaître, tout à fait. Ces deux partis, en se déchirant, eussent annihilé la France, et l'eussent rendue l'esclave de l'Europe, lorsque j'avais l'ambition de la rendre la maîtresse. Avec le catholicisme, j'arrivais bien plus sûrement, à tous mes grands résultats. Dans l'intérieur, chez nous, le grand nombre absorbait le petit, et je me promettais de traiter celui-ci, avec une telle égalité, qu'il n'y aurait bientôt plus lieu à connaître la différence. Au dehors, le catholicisme me conservait le Pape, et avec mon influence et mes forces en Italie, je ne désespérais pas, tôt ou tard, par un moyen, ou par un autre, de finir par avoir à moi la direction de ce Pape; et dès lors, quelle influence, quel levier d'opinion sur le reste du monde ! »

Digitized by Google

Ce colloque marque bien la distance séparant l'homme passionné, presque un sectaire, comme Thibaudeau, de l'homme d'Etat qui gouverne un grand empire ; qui veut souder, l'une à l'autre, toutes les fractions divergentes de la société ; qui veut réunir et non diviser. Thibaudeau, — et beaucoup d'autres jacobins dans les grands corps de l'Etat, — Thibaudeau ne discernait que l'intérêt de son parti. Voltairien, philosophe, incroyant, ne sentant point, pour lui-même, le besoin d'un culte officiel, il s'imaginait que la société pouvait longtemps vivre, sans péril, dans l'indifférence, et que cette absence de dogmes, soutenus par un clergé homogène, ne nuisait point à la morale de la foule. Bonaparte voyait plus loin et plus haut, et dans son passé il avait puisé une expérience que Thibaudeau n'avait pas. Il connaissait mieux la nature humaine que son interlocuteur. Il avait combattu en Egypte des peuples redoutables, et gouverné des provinces musulmanes, en chef religieux autant qu'en chef militaire.

Il avait été chef d'État enfin, et il avait pu apprécier l'influence d'une foi orthodoxe sur des foules subjuguées. C'est pourquoi il voulait protéger et favoriser le culte catholique, en lui affectant un clergé réorganisé; le culte, que des siècles de durée rendaient si respectable ; le culte, qui avait façonné l'âme même de la nation. Sans religion florissante, la force d'un peuple est de beaucoup diminuée. Les vices y causent des ravages irrémédiables. Le peuple français a besoin d'une direction. Il est toujours prêt à obéir, et si enclin à la soumission, qu'il s'est courbé sous les plus scélérats et les plus abjects de ses maîtres. Sans direction, il est incapable de grandes actions. Conduit et commandé, il prend, au contraire,

Digitized by Google

toutes les allures des héros. Bonaparte le savait et il avait hâte de remettre en honneur la religion et les prêtres, qui, en donnant l'exemple des vertus, ramèneraient le peuple au travail, à l'ordre et à l'obéissance.

Au surplus, rendre à la religion la place qu'elle occupait jadis, c'était rassurer l'Europe. L'athéisme des Jacobins l'avait épouvantée, et avait ameuté, contre la France, tous les Etats monarchiques. La propagande révolutionnaire avait ébranlé les trônes. Si Robespierre, en proclamant l'existence d'un Être suprême et l'immortalité de l'âme, s'était concilié la bienveillance des chancelleries, que n'obtiendrait pas Bonaparte, contre les Bourbons, ses ennemis, en favorisant une éclosion de ferveur religieuse, par le rappel de tous les prêtres insoumis ; en abolissant l'intolérance, en réunissant, sous sa main puissante, un clergé n'ayant que la même origine et professant la même foi ? il voulait des prêtres dévoués, car il les aimait, et lorsqu'il les rencontrait, il causait avec eux, cherchant à exciter leur verve, par quelques plaisanteries inoffensives. Ses courtisans disaient de lui qu'il avait l'aspect du prêtre, plus qu'on ne pensait. Et, certes, il les connaissait bien aussi, et disait d'eux : « Le prêtre est la pire des choses, ou la meilleure. » Il voulait dire qu'un mauvais prêtre cause un grand mal ; un bon prêtre un grand bien.

IV

Si Bonaparte avait le grand désir de refaire un clergé nouveau, il voulait également que le Pape cédât à ses propositions, parce que le clergé catholique devait être, pour lui, un moyen de domination.

Digitized by Google

Il avait connu Pie VII, le nouveau pape élu depuis un an, lorsqu'il était évêque d'Imola. C'était un moine, du nom de Chiaramonte, et il avait été élevé à la Papauté par l'influence du cardinal Maury, qui avait su rallier à son opinion le cardinal Consalvi, secrétaire du conclave. Si le cardinal Maury [1] avait

1. Du *Bien Informé*, 5 nivôse an VIII : « L'abbé Maury arrive chez moi à mon quatrième étage, à six heures du matin, tout vergetté, tout poudré. Il avait déjà fait deux visites. Il voyait d'Alembert à huit heures (ce sont ses souvenirs qu'écrit le rédacteur du journal); et Christophe de Baumont à midi. Il menait, de front, les curés et les encyclopédistes, dînant avec les grands vicaires, et soupant avec les athées. L'ambition la plus dévorante était le mobile de toutes ses actions... Sa tête est grosse ; tête de bœuf ; le mufle est épais, l'œil est ardent ; il le cafardise, ainsi que sa voix, et son geste qui lui est particulier. Quand on le prend, à la dérobée, il marche en rêvassant, mais comme un grenadier qui va monter à l'assaut. Il mange goulûment. Auprès de toutes les femmes, il abrégeait les soupirs. On a retenu de lui un apophtegme, qui circule encore chez les lettrés : « Tous ces madrigaux de galanterie ont été imaginés par les impuissants. »

« Dulaure, dans une brochure, écrite pendant la Révolution, a donné, sur l'abbé Maury, ces détails. « Jean-Sifrein Maury est né à Vauréas, Comtat Venaissin, le 26 juin 1746, d'un savetier. Tête forte, grande facilité, et cette audace qui, dans un siècle corrompu, mène à tout et fait triompher de tout. Il vint à Paris avec son ami Duportail. Il s'engagea en qualité de gâcheur, de pousse-cul de la particule *on*, dans une pension de l'Université. On le voyait, alors, bas percés, sans souliers, son chef couvert d'un gros chapeau, aller quêter quelques pièces de vingt-quatre sols, à ses compatriotes du Comtat, qu'il ne rendait jamais. Il entra ensuite dans la maison d'un particulier pour faire l'éducation des enfants. Il séduisit la fille, aventure que Marmontel a mise en opéra, dans l'*Ami de la Maison*. Il disait avec son accent provençal : « *Je veux qué mon bidet mé mène jusqu'à Rome.* » Chez Lejay, le libraire, où il allait alors, il rencontra l'abbé de Salignac-Fénelon, le flagorna, concourut pour le prix à l'Académie : — éloge du célèbre archevêque de Cambrai, Fénelon, eut l'accessit, La Harpe, le prix, mais gagna ainsi les bonnes grâces du neveu de l'archevêque, qui l'emmena avec lui comme vicaire général, lorsque l'abbé fut nommé évêque de Lombez. En 1775, il prononça, devant le haut clergé le panégyrique de saint Augustin, dont les maximes philosophiques plurent surtout aux philosophes de l'Académie.

Les *Mémoires secrets*, à la date de 1781, contiennent ce qui suit : « L'abbé Maury, ecclésiastique, hardi, intrigant, avide de parvenir à quelque prix que ce soit, profite de l'honneur qu'il a de prêcher devant le roi pour se signaler. Il n'est point rebuté des dégoûts qu'il a reçus, en plusieurs occasions, pour avoir voulu faire parler de lui ; et l'on cite déjà plusieurs de ses sermons qui font du bruit à Versailles. Il a pris la méthode, pour se distinguer, de les semer de traits historiques, analogues à ce qui se passe aujourd'hui, ou même de les enrichir tout simplement, des anecdotes du jour. Cette méthode, peu évangélique, d'autant qu'elle est le plus souvent satirique, est très propre à rendre ses discours piquants, mais aussi à lui

Digitized by Google

habité la France, s'il avait été encore prêtre français, Bonaparte, peut-être, eût eu recours à son entregent, et à ses relations dans le monde ecclésiastique romain, pour négocier avec le Saint-Siège. Maury, depuis longtemps, avait fui les persécutions de la Terreur, en se réfugiant à Rome, et, devenu favori du pape précédent, Pie VI, il avait obtenu l'évêché de Montefiascone et le chapeau de cardinal. En outre, il représentait Louis XVIII près du nouveau Pontife. Ce n'était donc point l'homme qu'il lui fallait en ce moment, quoiqu'il eût pu facilement le détacher du prince Bourbon.

Il crut le trouver en l'abbé Grégoire et il eut, avec lui, plusieurs entrevues. Mais, dans leurs conférences, Bonaparte conversait en homme politique ; l'abbé Grégoire répondait en théologien. Il adressa au premier Consul, de Blois, cinq mémoires documentés et savants, inspirés par la lecture qu'il avait faite de la correspondance du cardinal de Bernis, le dernier ambassadeur de la Monarchie à Rome, et il lui indiquait la manière de négocier avec les prêtres italiens intransigeants et fins casuistes. Plus tard, l'évêque de Blois critiquant le Concordat signé, et non celui qu'il eût voulu, disait que c'était une « infernale machination » de Bonaparte pour dominer le clergé ; qu'il prenait ainsi la « religion à gages » et que mieux eût valu l'ancien état, la liberté telle qu'elle

procurer des ennemis, et lui faire des affaires. On assure que le roi est peu content de cet orateur, pour cette raison. »

A force de courbettes et d'intrigues, il fut reçu à l'Académie en 1785. En ce temps, on publia un petit pamphlet : *Fredaines lubriques de l'abbé Maury*, où l'on raconte, fort en détails, comment il fut chassé des sérails de la Montigny, de la Héquet ; comment on lui vola sa montre chez Henriette Poissy ; comment il fut fouetté chez la Tabouret ; comment il essaya de séduire la femme d'un fermier de Lions, nommée Jeanne Perrier, et comment il fut la dupe de la ruse qu'il employa pour réussir dans cette paillarde entreprise.

Digitized by Google

existait auparavant. Il n'avait pas compris, l'abbé Grégoire, que c'étaient les propres idées de Bonaparte qu'il eût fallu lui soumettre à lui-même, après les avoir assouplies et un peu modifiées, pour les lui faire accepter. Il ne le connaissait pas encore assez pour savoir qu'en toutes choses Bonaparte ne poursuivait que sa volonté et non celle de ses conseillers, interpellés seulement pour être mieux éclairé. Le premier Consul se servit donc d'un autre homme et laissa le prêtre intègre, le prêtre qui n'était pas ambitieux, à ses rêves de liberté, et il manda l'abbé Bernier, le grand machinateur de la guerre de Vendée et l'inspirateur du traité de Montfaucon.

Bernier était le contraire de l'abbé Grégoire; prêtre réfractaire, mais ambitieux, sur qui les jugements étaient divers. Les uns le considéraient comme un traître à son parti, les autres comme un saint homme. Ce qui est sûr, c'est qu'il était habile, intelligent et désireux de se créer une haute situation dans la hiérarchie ecclésiastique. Ses mœurs étaient irréprochables ; sa piété ardente ; et ses relations avec le parti catholique, resté irréductible, le rendaient tout de suite acceptable par les envoyés du Pape. Le chef de cette mission, venue de Rome, était alors Mgr Spina, évêque de Corneto-Tarquinio, ancien confesseur du Pape défunt, Pie VI, qu'il avait accompagné à Valence, durant son exil, et qu'il avait soigné durant sa dernière maladie. Il lui avait fermé les yeux. Spina connaissait donc les Français, même les plus bruyants et les plus hostiles à la religion. Le Pape l'avait choisi, sur les désirs de Bonaparte, manifestés au cardinal Martiniani, qu'il avait rencontré à Turin, après Marengo.

Mgr Spina et l'abbé Bernier commencèrent, entre

Digitized by Google

eux, les premières négociations relatives au Concordat prochain. Le prêtre français [1] était dans la force de l'âge, n'avait pas quarante ans. Issu d'une famille d'ouvriers, sa physionomie était vulgaire, son langage trivial. Mais il possédait l'éloquence que donnent les fortes convictions. Sa voix était d'une belle sonorité, ses gestes pleins de grâce, ses manières simples, son élocution facile, abondante, émaillée de saillies, de souvenirs, et faite pour impressionner les foules. Il possédait, enfin, le prestige que lui avaient donné la fréquentation des camps, les hasards des batailles et l'importance acquise, comme aumônier général des Vendéens. Mais ce passé de luttes, en faveur de la religion, ne le recommandait point à Mgr Spina, qui ne visait qu'aux intérêts matériels de la Papauté, négociateur insinuant et averti, toujours en défiance contre les intentions et les paroles auxquelles on l'arrêtait. Le

1. Étienne-Alexandre Bernier, née à Daon (Mayenne) (1764-1806), curé de Saint-Laud, à Angers, vers 1789.

Général Thiébault *Mémoires* (t. III, p. 345) : « Il avait demandé (l'abbé Bernier) l'évêché d'Orléans. On y savait sa conduite sanguinaire et l'affreuse anecdote du seau de sang. Un matin, il avait trouvé, à sa porte, un seau rempli de sang, avec cette inscription : *Bois*. On n'oubliait pas le bataillon des volontaires d'Orléans, massacré par ses ordres, en partie par ses mains. Aussi, n'y eut-il qu'un cri parmi le peuple, qui l'appela *l'évêque poignard*, et se forma-t-il immédiatement un complot pour le tuer à sa première entrée dans la cathédrale... Vous le verrez court, trapu, l'œil louche, le visage rouge et plein de poils épais et crêpus. Eh bien ! malgré son aspect, aussi repoussant que sa réputation, malgré tout ce qui le justifie, malgré sa tête qui, s'il était, quelques jours, sans la raser, serait un modèle parfait pour une tête de brigand, vous n'aurez pas causé un quart d'heure avec lui, que son histoire se sera effacée de votre mémoire, que sa figure ne vous occupera plus, et que vous serez sous l'empire du charme que subissent tous ceux à qui il entreprend de plaire ; vous le subirez, quelque volonté que vous ayez de vous y soustraire... Après quelques heures d'entretien, on le quittait, enchanté, ravi. Il n'y avait pas de semaine que, avec son grand vicaire, il ne vint passer avec nous une soirée entière. Prenant peu à peu la parole, pour ne plus la quitter ; traitant avec un charme et une onction indicibles, les sujets les plus variés, parfois même les plus gracieux ; changeant, dès lors, jusqu'à l'expression de sa figure, dissimulant son regard, parvenant à faire sourire ses lèvres, il nous ravissait par une éloquence aussi suave qu'entraînante. »

Digitized by Google

Monsignor écoutait, les yeux fermés, tout à ses réflexions, souvent ne disait mot, se retranchant derrière ses instructions, demandant sans cesse un délai pour recevoir de Rome une réponse. L'éloquence triviale de l'abbé Bernier, son langage vif, pressé, copieux, étourdissait plutôt qu'il n'impressionnait l'Italien. Celui-ci, sans doute, avait ordre de résister à toutes les séductions. Il acceptait, des mains de l'abbé Bernier, les projets du gouvernement consulaire, les expédiait à Rome, et dès qu'il les avait reçus en retour, amendés, élagués ou augmentés, il les remettait à son adversaire, sans que la solution du traité futur en parût plus prochaine. Le négociateur français eût voulu réussir ; il comprenait que, de son succès, dépendait l'avenir de sa carrière. Il ambitionnait l'archevêché de Paris, et sans l'avouer, il le faisait comprendre. Ce fut en vain qu'il lutta contre les atermoiements italiens. Il perdit contre Spina toute la force de sa dialectique et ses efforts d'éloquence. Et, cependant, il était homme à ne se point décourager, ainsi qu'il l'avait montré à la guerre, trouvant toujours une nouvelle raison d'avoir confiance contre le mauvais destin. S'il échoua, ce fut à son corps défendant, non par défaut de franchise. Son intérêt s'accordait avec celui du premier Consul. Il avait été jusqu'à menacer la chancellerie romaine des foudres du général. Que faire de plus ? D'Haussonville se trompe, en l'accusant de duplicité. Il agissait en homme avisé; voilà tout.

Bonaparte se lassait. Il fit partir, pour Rome, un diplomate qui l'avait secondé à Tolentino, Cacault, révolutionnaire, aux beaux jours de la Révolution, et qui, depuis, s'était assagi, car il se nommait lui-même un *révolutionnaire corrigé*. Cacault, demi-bre-

Digitized by Google

ton, demi-vendéen, originaire de Clisson, était un ancien employé au ministère des Affaires étrangères [1]. En quittant Paris, il vint prendre les instructions du Premier Consul. — « Traitez le Pape, lui répondit Bonaparte, comme s'il avait une armée de deux cent mille hommes. »

Le diplomate échoua, comme le prêtre, comme le négociateur, tout enflammé d'ardeur à Paris, l'abbé Bernier. Il avait pourtant le langage rude, la voix autoritaire ; il parlait à une Cour déjà craintive, sans appui et sans aide des catholiques de France, eux que, depuis dix ans, on laissait abandonnés à eux-mêmes. Mais, éloignée de Bonaparte, n'entendant point la parole impatiente et brève du général, ses menaces froides et calculées, la Cour romaine tergiversait, hésitait, louvoyait, traînant en longueur sa décision, espérant toujours meilleure aubaine, le lendemain.

Tout à coup, arrive, menaçante, une lettre de Paris. Le gouvernement consulaire demande, avant *trois* jours, la fin des négociations, autrement Cacault devra quitter Rome. La suite se devinait : l'envahissement des États Pontificaux, et, sans doute, un nouvel internement du Pape, en France. Murat se trouvait à Florence avec une armée prête à s'ébranler au premier signal.

Le chef de la légation avait amené de Paris, avec lui, un jeune secrétaire du nom d'Artaud de Montort [2], dont il appréciait la perspicacité et la discré-

1. François Cacault (1743-1805) remplit les fonctions de ministre plénipotentiaire, à Rome, de 1801 à 1803.

2. Edmond Biré, dans ses notes sur les mémoires de Chateaubriand, a donné, sur Artaud, les renseignements suivants : « Le chevalier Artaud de Montort (1772-1840) ancien émigré, ayant servi dans l'armée des princes ; il était entré, en 1798, dans la diplomatie. Il a composé de nombreux ouvrages dont le plus important est l'histoire du pape Pie VII. »

Digitized by Google

tion. Tenant en main la lettre du Premier Consul, Cacault dit à Artaud :

« La France, avec ses défauts, a besoin d'être en fonds de grandeur. Le général compromet tout, avec ce coup de pislolet, tiré pendant la paix, pour plaire à ses généraux qu'il aime et dont il redoute les plaisanteries de camp, parce qu'il a fait longtemps ces plaisanteries-là lui-même. Il rompt l'opération qu'il désire ; il sème du grain gâté... Vous savez que, tout en l'aimant beaucoup, depuis les scènes de Tolentino et Livourne et les effrois de Manfredini et de Mattei, couché en joue, et tant d'autres vivacités, je l'appelle tout bas le *petit tigre*, pour bien caractériser sa taille, sa ténacité, son agilité, son courage, a rapid ité de ses mouvements, ses élans, et tout ce qu'il y a, en lui, qu'on peut prendre en bonne part, dans ce genre-là. Ecoutez-moi ; je ne veux pas demander un concordat signé en *trois* jours. J'obéis au reste de la dépêche. Je pars ; je vais à Florence ; j'envoie Consalvi à Paris et je vous ordonne de rester à Rome, pour conserver un fil de relation avec le Saint-Siège [1]. »

Le diplomate agit habilement, ce jour-là et, quoique brutal en son langage, il savait être modéré en ses actes, usant de biais et de détours, pour arriver à son but. Il s'adresse à Consalvi, le secrétaire d'Etat du Saint-Siège, lui communique la dépêche tonitruante du Premier Consul, ne lui cache rien des expressions violentes dont elle est remplie,

1. Cacault, écrit Consalvi en ses *Mémoires*, ne put jamais se résoudre au rôle de courtisan. Un jour, que, dans une réunion, Bonaparte disait : « Tacite ! Tacite ! ne me parlez pas de ce pamphlétaire. Il a calomnié les empereurs Tibère et Néron ! » Cacault, à ces mots, s'approcha de l'empereur, et lui dit à mi-voix : « Sire ! esprit de corps, esprit de corps ! » et Napoléon sourit.

Digitized by Google

jusqu'aux prêtres « turbulents » qu'il fallait corriger, et jette la terreur dans l'âme douce du cardinal. Il doit obéir, ajoute-t-il, et annonce qu'il quittera Rome. Toutefois, il propose une démarche dont il espère un bon résultat. Consalvi, l'ami de Pie VII, l'homme en qui le souverain Pontife a toute confiance, pourrait se rendre à Paris et discuter avec le Premier Consul, lui-même, les conditions du concordat. Consalvi est homme du monde ; ses manières onctueuses séduiront Bonaparte. La *coquetterie* du cardinal peut triompher de la rudesse du soldat.

Consalvi écoutait. Une émotion terrible le dominait. Faire le voyage de Paris, seul ; lutter avec celui que Cacault appelait quelquefois *l'homme terrible*, cette pensée produisait en lui des spasmes douloureux. — « Et quand faudrait-il partir ? interrogea-t-il. — Tout de suite, demain ; répondit Cacault. Vous viendrez avec moi, jusqu'à Florence dans ma voiture. Je m'arrêterai chez Murat ; vous continuerez seul le voyage. » Et il ajoutait, pour briser les hésitations du prélat : — « Il y a, là-bas, des hommes qui ont conseillé au Directoire de déporter Pie VI à la Guyane ; il y a des conseillers d'Etat qui raisonnent contre vous ; il y a des généraux railleurs, qui haussent les épaules. Si je romps avec vous, Murat, autre Berthier, marchera sur Rome. Une fois qu'il sera ici, vous traiterez moins avantageusement qu'aujourd'hui. Son arrivée réveillera vos républicains.... La sœur du Premier Consul, l'épouse de Murat, est avec lui. Elle est curieuse et dit qu'on ne voit jamais assez Rome et ses merveilles.... Je vous le répète, vous ferez le concordat avec le Premier Consul lui-même, vous lui en dicterez une partie, et vous obtiendrez plus de lui

Digitized by Google

que de moi, qui suis lié par tant d'obstacles (Artaud : *Vie de Pie VII*).

Ce fut entendu.

Consalvi n'avait pas reçu les ordres, mais il était entré dans la prélature, ce qui avait lieu, en beaucoup de grandes familles romaines. Celle du prélat, originaire de Pise, se nommait Brunacci. Son grand-père ayant hérité d'une fortune considérable, d'un de ses parents du nom de Consalvi, le nom lui était resté. A ce moment-là, il avait quarante-quatre ans, et il se distinguait par un caractère empreint de mélancolie, par une grande tendresse de cœur, qui lui faisait rechercher la société des femmes et les jouissances délicates que l'âme trouve dans les Beaux-Arts. Il adorait la musique et le talent de Cimarosa dont il goûtait les œuvres attachantes. On le trouvait dans le monde. Il en recherchait les agréments, les relations aimables, les fines causeries dans les salons des grandes dames, telles que la princesse Ruspoli et les nobles étrangères, attirées l'hiver par le climat de l'Italie. On le rencontrait, enfin, chez les deux princesses de Bourbon, filles de Louis XV, Mesdames Adélaïde et Victoire, qui l'avaient surnommé *la petite poste*, parce qu'elles recevaient de lui les nouvelles intéressantes qu'elles n'auraient pu connaître, vivant retirées, et en émigrées, privées de toutes ressources. Tel était l'homme qui allait à Paris affronter les emportements du Premier Consul. Ses qualités, d'ailleurs, étaient suffisamment désignées par le surnom que les Romains ont coutume de s'appliquer, pour caractériser un personnage. Ses amis disaient qu'il était *insinuant comme un parfum* et

Digitized by Google

ils l'appelaient la *sirène de Rome*. Dans son beau livre sur le concordat, d'Haussonville le nomme, *moitié cygne et moitié renard*.

Ce départ, ostensiblement effectué aux yeux de la ville, dans la chaise de poste, qui emportait Cacault à Florence, ne surprit point les Romains. C'était un détour imaginé par le représentant du gouvernement consulaire ; et aucun bruit fâcheux ne s'éleva dans la société mondaine. Avant de partir, néanmoins, Consalvi, pour se ménager une protection, avait eu l'imprudence de révéler cette aventure au ministre, tout-puissant en ces Etats, Acton, qui en avertit Alquier, le chef, à Naples, de la légation française. Alquier, jaloux de son collègue que Bonaparte lui avait préféré, s'empressa d'avertir Murat. Celui-ci, heureusement, fit part de cette lettre à Cacault qui s'arrêtait à Florence, et le diplomate riposta par une lettre adressée à Bonaparte, dans laquelle il expliquait sa résolution, en y ajoutant des conseils pour les négociations futures avec Consalvi.

« Souvenez-vous bien, lui disait-il, que le Saint-Siège n'aura plus de communications avec Acton, ce principal explorateur, en Italie, de tous les grands cabinets de l'Europe. Voilà les deux voisins brouillés à mort. Après cela, je vous en conjure, tenez-vous-en à un commencement de froideur. Lorsqu'on traite avec les Italiens, il faut soutenir leur sensibilité, c'est-à-dire les empêcher de se laisser accabler sous le poids des impressions, qu'ils reçoivent si facilement. N'humiliez pas trop Consalvi. Prenez garde au parti qu'un homme aussi habile que lui, saurait tirer de sa propre faute. Ne le mettez pas sur le chemin de la ruse. Abordez ses vertus avec les vôtres. Vous êtes grands tous les deux; chacun

Digitized by Google

de vous a sa manière, et vous consommerez, vous-même, la pieuse entreprise. »

Dès son arrivée à Paris, dans la matinée, Consalvi reçut la visite de l'abbé Bernier. Bonaparte, comme toujours, agissait par surprise. Il ne laissait pas le temps à son adversaire de se reconnaître. Il voulait, tout à la fois, l'entourer de cajoleries et lui inspirer de la crainte. Il lui faisait dire qu'il l'attendait aux Tuileries, à deux heures, après-midi. — En quel costume me présenter ? interrogea Consalvi. — En votre costume le *plus cardinal*, lui répondit l'abbé. C'était, pour cette raison, que Cacault avait fait partir Consalvi, sachant bien que les Parisiens railleurs se laisseraient impressionner par ce costume que, depuis quinze ans, ils n'avaient pas eu sous leurs yeux. Cependant Consalvi ne revêtit que les bas, la barrette et le collet rouge, costume des cardinaux, hors de fonctions. Arrivé aux Tuileries, on le fit entrer dans un salon du rez-de-chaussée ; on lui ouvrit ensuite une petite porte sur un vestibule, et par une autre porte très grande, il fut introduit dans un autre salon où le vint accoster un personnage, qu'il sut ensuite être Talleyrand. Celui-ci l'accompagna dans une immense pièce où se tenaient des personnages très décorés, en habits magnifiques, fonctionnaires éminents de la République, entourant les trois chefs du Consulat. Des généraux, des soldats, se trouvaient partout ; et dans les escaliers sonores retentissait le roulement des tambours pour la *parade*. Tels étaient le lieu et l'entourage où arrivait l'infortuné cardinal, descendu de sa voiture, le matin même, peu habitué à tant de fracas à tant de mouvement, et devant un homme qu'il savait difficile à émouvoir, surtout à convaincre.

Digitized by Google

Du groupe des fonctionnaires se détacha Bonaparte. En l'apercevant, le Premier Consul avança de quelques pas, au-devant de Consalvi, que Talleyrand lui présentait, et sans lui laisser le temps d'exprimer aucune parole, il l'apostropha d'un ton bref. — « Je sais le motif de votre voyage, en France ; je veux que l'on ouvre immédiatement les conférences. Je vous laisse *cinq* jours de temps, et je vous préviens que si, à l'expiration du cinquième jour, les négociations ne sont pas terminées, vous devrez retourner à Rome, attendu que, quant à moi, j'ai déjà pris mon parti pour une telle hypothèse. »

Alors, d'après Consalvi, en ses mémoires, Bonaparte entre subitement en matière, et pendant plus d'une demi-heure, dans la même attitude, et devant tout le monde, il parla sur le concordat, sur le Saint-Siège, sur la religion, sur l'état actuel des choses, et même sur les articles rejetés, avec une véhémence et une abondance inexprimables, sans colère néanmoins, ni dureté dans le langage... Il finit, en répétant que l'on commencerait immédiatement les négociations, n'ayant pas de temps à perdre, vu les grandes affaires, qu'il avait entre les mains.

Là-dessus, il congédia le cardinal.

Les conférences furent ouvertes tout de suite. Consalvi était assisté de Mgr Spina et du théologion Caselli, moins intransigeants que lui-même, car lui-même était opposé à toute concession. Les exigences du Premier Consul augmentaient chaque jour. Talleyrand lui avait dit que le projet nouveau, rapporté de Rome, était moins libéral que l'ancien. On ne pouvait se mettre d'accord sur le clergé constitutionnel, sur les évêques émigrés, sur

Digitized by Google

la publicité de l'exercice du culte catholique. Le rôle de Bernier consistait à rapporter l'expression de la volonté du Premier Consul, laquelle était aussi absolue que celle de Consalvi, si bien que chaque jour de conférence, qui devait être le dernier, était suivi d'un lendemain. Les négociations s'allongeaient, sans que l'on pût en prévoir la fin. Elles durèrent vingt-cinq jours. Bonaparte avait cédé sur le mariage des prêtres qu'il demandait; Consalvi, sur l'aliénation des biens du clergé, regardée comme définitive. Bonaparte, enfin, avait promis d'abandonner le clergé constitutionnel et sur la publicité de l'exercice du culte, il admettait qu'elle ne serait soumise qu'aux règlements de police, afin d'assurer l'ordre public.

Il parut aux négociateurs que tous les obstacles étaient aplanis, et l'on décida que les signatures seraient échangées, le lendemain, chez Joseph Bonaparte. Joseph voulut bien s'effacer devant le cardinal, et le laisser signer le premier. L'abbé Bernier avait apporté deux copies du traité, reçues du cabinet du Premier Consul. Consalvi les prit, les parcourut des yeux ; et aussitôt il déclara qu'il ne signerait rien, la rédaction n'étant point conforme aux conventions de la veille. Les assistants décontenancés interrogeaient Bernier du regard, qui dut avouer que le Premier Consul avait exigé les modifications qu'on y lisait. Joseph Bonaparte et ses conseillers paraissaient confus de cette surprise. Ils ne savaient rien, disaient-ils, et Joseph offrait de se rendre près de son frère et de rapporter une solution. Le vrai, c'est que Bonaparte, après avoir cédé à la fermeté résolue de l'envoyé du Pape, s'en était repenti, et avait voulu revenir sur ses promesses, pensant que le cardinal, pris de court, et parce que le *Moniteur*

Digitized by Google

avait annoncé, le matin, que sa mission en France avait réussi, Consalvi n'oserait pas refuser une concession nouvelle. Afin de lui faire comprendre, d'ailleurs, que l'Eglise de France pourrait se passer de Rome, Bonaparte avait autorisé, pendant les négociations, la tenue d'un concile par les évêques constitutionnels, qui y discutaient des questions de dogme [1]. Mais rien de tout cela n'émut Consalvi, qui ne voulut signer que ce qui avait été décidé. Un dîner avait lieu le soir, aux Tuileries. Il annonça qu'il y assisterait quand même, et qu'il reprendrait, le lendemain, le chemin de la ville éternelle. La ruse et la supercherie de Bonaparte tenaient en suspens un traité que les deux parties, intérieurement, désiraient [2].

S'il était si difficile de s'accorder, c'est que, dans l'entourage du Premier Consul, il existait une sorte de conjuration contre le cardinal. Les grands fonctionnaires du gouvernement ne voulaient point de

1. Menneval : *Mémoires*. « Un concile national fut convoqué; 45 archevêques et évêques, et 80 députés ecclésiastiques, du second ordre, s'assemblèrent à Notre-Dame. Ils proclamèrent que l'Église de France avait le Pape pour son chef, mais ne reconnaissaient aucun droit sur le temporel de l'État. »

2. L'infortuné cardinal allait repartir, sans avoir pris un seul jour de repos, ni une seule distraction. « Pendant toute la durée de cette affaire, écrit-il e ses *Mémoires*, j'ai pu seulement rendre visite aux deux autres consuls, au ministre des Affaires étrangères chez lequel je dînai une fois, et aux ambassadeurs d'Espagne et d'Autriche, sans voir les autres, sans presque visiter Paris. »

« Dans les conférences, ajoute Consalvi, il fut toujours assisté du prélat Spina, et du théologien Caselli. Je travaillais en commun avec eux, dit-il. Ils assistaient à tous les entretiens, minutaient, en commun avec moi, chaque jour, les réponses aux propositions de l'abbé Bernier, et déterminaient, avec moi, les objections à lui opposer. Ce n'est pas le lieu de dire quels efforts, quelles angoisses, coûtèrent ces conférences ; quels obstacles incroyables s'y rencontrèrent ; quelles furent les prétentions du gouvernement français ; dans quelles entraves fut mis celui qui agissait pour le Saint-Siège. Bonaparte ne voulut jamais céder, au sujet des évêques émigrés ; il céda, au sujet de ceux qui avaient donné spontanément leur démission. Le Pape disait : « Nous voulons bien aller jusqu'aux portes de l'enfer, mais nous prétendons nous arrêter là. »

Digitized by Google

Concordat ; la faction irréligieuse de Paris, les disciples de Voltaire, encore influents [1], cherchaient, par tous les moyens, à rendre odieuse la Cour romaine, et, impossible, une entente avec elle. Bonaparte, tout-puissant dans les affaires administratives ou militaires, l'était moins dans les affaires religieuses. Il prenait encore souci des quolibets du peuple des faubourgs ou des salons ; et puis, il redoutait une Église trop forte, qui aurait pu le braver. S'il voulait un clergé florissant, il le voulait, toutefois, humble et obéissant à ses projets. Le théologien Caselli, Mgr Spina très fin, spirituel et conciliant, auraient cédé peut-être. Consalvi, soutenu par sa foi et par les promesses faites au Pape, son ami, résistait toujours [2].

1. De Barante : *Mémoires* (t. I, p. 100). « Le déchaînement de toutes les opinions révolutionnaires, philosophiques et littéraires fut général. C'était un feu roulant des malédictions de Diderot, et des plaisanteries de Voltaire. Les hommes sensés, qui approuvaient le Concordat, ceux-là, par habitude du XVIII[e] siècle, ou par vanité d'esprit fort, conservaient un langage de moquerie. L'armée des fonctionnaires, si mélangée, et où l'on comptait d'assez nombreux prêtres mariés, manifestait son opposition, quoique disposée à obéir. La colère était plus vive encore, parmi les militaires, soit qu'une vie libre de dissipation, soit que l'influence des principaux généraux, adversaires du Concordat, leur imposât cette révolte. »

2. Malgré sa puissance, et malgré sa gloire, Bonaparte ne se croyait pas encore assez fort, pour négliger l'opposition des grands corps de l'État. Ce fut, presque honteux, qu'il fit part de son projet de Concordat, au Consei d'État. Voici ce qu'écrit Lacretelle, t. II[e], p. 71 (*Histoire du Consulat*).l « Le Concordat fut conclu, sans la moindre participation, ni du Sénat, ni du Corps législatif, ni du Tribunat ; et voici, en quels termes succincts, le Premier Consul en donna la nouvelle au Conseil d'État, au moment où il levait une séance, occupée de tout autre objet : « J'ai besoin de vous parler du Concordat. Tout est fini. Il y aura 50 évêques ; on leur donnera 5.000 ou 6.000 francs ; et environ 6.000 curés, un par canton. On payera les évêques sur les dépenses secrètes et les curés sur des centimes additionnels. J'ai réglé ce qui concerne les protestants. Les calvinistes ont leur métropole à Genève ; il n'y a pas de difficultés. Les Luthériens recevaient leurs ministres, des princes d'Allemagne. On leur envoyait les plus mauvais sujets. A l'avenir, ils nommeront, eux-mêmes, leurs ministres. Les Luthériens de Strasbourg l'ont demandé. Quant aux Juifs, c'est une nation à part. Elle ne se mêle avec aucune autre secte. Elle est, d'ailleurs, en trop petit nombre, pour s'en occuper. »

Digitized by Google

Le soir, avant le dîner, Bonaparte l'apostropha durement.

— Eh bien, monsieur le cardinal, vous avez voulu rompre ? Soit ! je n'ai pas besoin de Rome (Consalvi, *Mémoires*) ; j'agirai de moi-même. Je n'ai pas besoin du Pape. Si Henri VIII, qui n'avait pas la vingtième partie de ma puissance, a su changer la religion de son pays, et réussir dans ce projet bien plus le saurai-je faire, et le pourrai-je, moi. En changeant la religion, en France, je la changerai dans presque toute l'Europe, partout où s'étend l'influence de mon pouvoir ; Rome s'apercevra des pertes qu'elle aura faites. Elle les pleurera, mais il n'y aura plus de remèdes. Vous pouvez partir. C'est ce qui vous reste de mieux à faire. Vous avez voulu rompre. Eh bien ! soit, puisque vous l'avez voulu. Quand partez-vous donc ?

— Après dîner, général, répliqua le cardinal, d'un ton calme.

« Ce peu de mots, ajoute Consalvi, fit faire un soubresaut au Premier Consul. Il me regarda très fixement, et à la véhémence de ses paroles, je répondis, en profitant de son étonnement, que je ne pouvais ni outrepasser mes pouvoirs, ni transiger sur des points contraires aux maximes que professe le Saint-Siège. Dans les choses ecclésiastiques, continuai-je, on ne peut faire tout ce qu'on ferait dans les choses temporelles, en certains cas extrêmes. Nonobstant cela, il ne me semblait pas possible de prétendre que j'eusse cherché à rompre, du côté du Pape, dès qu'on s'était mis d'accord sur tous les articles à la réserve d'un seul, pour lequel j'avais prié qu'on consultât le Saint-Père, lui-même, car ses propres commissaires (il désignait ainsi Caselli

Digitized by Google

et Spina) n'avaient pas rejeté cette proposition. »

Sur ces paroles, dites d'un ton très modéré, mais très ferme, Bonaparte se radoucit, et de part et d'autre, il fut convenu que l'on reprendrait les conférences. Elles furent, de nouveau, si laborieuses, qu'elles durèrent sans interruption toute la nuit et la moitié d'un jour, dix-neuf heures consécutives. Les voitures attelées dans la cour de l'hôtel de Joseph Bonaparte attendaient, comme il arrive, lorsqu'on s'imagine terminer, tout de suite, une affaire, et elles stationnèrent, à la même place, également dix-neuf heures, parce que les échanges de raisons, toujours sur le point de finir, reprenaient toujours avec plus d'opiniâtreté.

Cependant, les termes de la convention mûrement pesés, examinés et consentis, le traité fut signé, et à l'annonce de cette heureuse conclusion, il se produisit dans les ambassades et dans le public, un sentiment de satisfaction qui se manifesta très ouvertement : soulagement des consciences, paix dans les familles, rentrée de tous les prêtres insoumis, c'étaient autant d'espérances que l'on attachait à la réconciliation avec Rome.

Voici le texte de ce Concordat :

Convention entre Sa Sainteté Pie VII et le gouvernement français :

Le gouvernement de la République reconnaît que la religion catholique, apostolique et romaine, est la religion de la grande majorité des citoyens français.

Sa Sainteté reconnaît également que cette même religion a retiré et attend encore, en ce moment, le plus grand bien et le plus grand éclat de l'établissement du culte catholique en France, et de la profession particulière qu'en font les Consuls de la République.

Digitized by Google

En conséquence, d'après cette reconnaissance mutuelle, tant pour le bien de la religion, que pour le maintien de la tranquillité intérieure, ils sont convenus de ce qui suit :

Article premier. — La religion catholique, apostolique et romaine, sera librement exercée en France. Son culte sera public, en se conformant aux règlements de police, que le gouvernement jugera nécessaires, pour la tranquillité publique.

Art. 2. — Il sera fait par le Saint-Siège, de concert avec le gouvernement, une nouvelle circonscription des diocèses français.

Art. 3. — Sa Sainteté déclare aux titulaires des évêchés français qu'elle attend d'eux, avec une ferme croyance, pour le bien de la paix et de l'unité, toute espèce de sacrifice, même celui de leurs sièges. D'après cette exhortation, s'ils se refusaient à ce sacrifice, commandé par le bien de l'Église (refus néanmoins auquel Sa Sainteté ne s'attend pas), il sera pourvu, par de nouveaux titulaires, au gouvernement des évêchés de la circonscription nouvelle, de la manière suivante :

Art. 4. — Le Premier Consul de la République nommera, dans les trois mois qui suivront la publication de la bulle de Sa Sainteté, aux archevêchés et évêchés de la circonscription nouvelle. Sa Sainteté conférera l'institution canonique, suivant les formes établies par rapport à la France, avant le changement de gouvernement.

Art. 5. — Les nominations aux évêchés, qui vaqueront dans la suite, seront également faites par le Premier Consul, et l'institution canonique sera donnée par Sa Sainteté, en conformité de l'article précédent.

Art. 6. — Les évêques, avant d'entrer en fonctions, prêteront directement entre les mains du Premier Consul, le serment de fidélité qui était en usage, avant le changement de gouvernement, exprimé dans les termes suivants: « Je jure et promets à Dieu, sur les Saints Évangiles, de garder obéissance et fidélité au gouvernement établi par la constitution de la République française. Je promets

Digitized by Google

aussi n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue, soit au dedans, soit au dehors, qui soit contraire à la tranquillité publique; et si, dans mon diocèse, ou ailleurs, j'apprends qu'il se trame quelque chose au préjudice de l'État, je le ferai savoir au gouvernement.

Art. 7. — Les ecclésiastiques du second ordre prêteront le même serment, entre les mains des autorités civiles, déléguées par le gouvernement.

Art. 8. — La formule de prière suivante sera récitée à la fin de l'office divin, dans toutes les églises catholiques de France.

Domine salvam fac rempublicam!
Domine salvos fac consules!

Art. 9. — Les évêques feront une nouvelle circonscription des paroisses de leurs diocèses, qui n'aura d'effet que d'après le consentement du gouvernement.

Art. 10. — Les évêques nommeront aux cures. Leur choix ne pourra tomber que sur des personnes agréées par le gouvernement.

Art. 11. — Les évêques pourront avoir un chapitre, dans leur cathédrale et un séminaire pour leur diocèse, sans que le gouvernement s'oblige à les doter.

Art. 12. — Toutes les églises métropolitaines, cathédrales paroissiales et autres, non aliénées, nécessaires au culte, seront mises à la disposition des évêques.

Art. 13. — Sa Sainteté pour le bien de la paix et l'heureux rétablissement de la religion catholique, déclare que, ni elle, ni ses successeurs, ne troubleront, en aucune manière, les acquéreurs des biens ecclésiastiques aliénés, et, qu'en conséquence, la propriété de ces mêmes biens, les droits et revenus y attachés, demeureront incommutables entre leurs mains, ou celles de leurs ayants cause.

Art. 14. — Le gouvernement assurera un traitement convenable aux évêques et aux curés, dont les diocèses et les cures seront compris dans la circonscription nouvelle.

Art. 15. — Le gouvernement prendra également des

Digitized by Google

mesures, pour que les catholiques français puissent, s'ils le veulent, faire en faveur des églises, des fondations.

Art. 16. — Sa Sainteté reconnaît, dans le Premier Consul de la République française, les mêmes droits et prérogatives dont jouissait près d'elle l'ancien gouvernement.

Art. 17. — Il est convenu, entre les parties contractantes, que, dans le cas où quelqu'un des successeurs du premier Consul actuel, ne serait pas catholique, les droits et prérogatives, mentionnés dans l'article ci-dessus, et la nomination aux évêchés, seraient réglés, par rapport à lui, par une nouvelle convention.

Les ratifications seront échangées à Paris, dans l'espace de quarante jours.

Fait à Paris, le 26 messidor de l'an IX de la République française.

Consalvi s'apprêtait donc à partir. Bonaparte lui fit savoir qu'il désirait s'entretenir encore une fois, avec lui.

« J'ai l'embarras, lui dit-il (*ho difficolta*), après la nouvelle circonscription des diocèses, et dans la nomination des nouveaux évêques, d'avoir à les choisir dans les deux partis: des constitutionnels et des non constitutionnels. » (*Mémoires de Consalvi*, par Crétineau-Joly.)

Or, Consalvi partait avec cette conviction que les évêques constitutionnels seraient sacrifiés; qu'aucun d'eux ne serait maintenu dans sa situation; et voici que le Premier Consul soulevait une nouvelle difficulté!

Les conférences recommencèrent. Bonaparte écrivit, à son frère Joseph, deux lettres:

Paris, le 1er thermidor an IX (20 juillet 1801).

Je désire, citoyen, que vous continuiez vos conférences avec le cardinal Consalvi et vos autres collègues: (Bernier, Crétet, Bigot de Préameneu).

Digitized by Google

1° Pour arranger ce qui est relatif aux constitutionnels, et faire en sorte que les évêques constitutionnels soient éligibles comme les autres;

2° Arrêter la rédaction de la bulle. Je désirerais que cette bulle fût publiée, en France, le plus tôt possible, afin que je puisse, sur-le-champ, nommer aux archevêchés et évêchés. Je désirerais que la bulle pût être publiée à Paris le 15 août. Pour cette époque, toutes mes nominations seront faites, de manière que les nouveaux évêques pourront entrer en fonction dans les premiers jours de fructidor.

Faites sentir que j'attache quelque importance à ce que cette affaire marche avec célérité, parce que le mois de frimaire étant l'époque de la réunion du corps législatif et des discussions, je désirerais qu'elle fût déjà alors sanctionnée.

Il serait bon de tenir un protocole de tous ces objets.

BONAPARTE.

Paris, 1er thermidor an IX (20 juillet 1801).

Il me paraît nécessaire que vous vous entendiez bien avec le cardinal Consalvi, pour tout ce qui est relatif aux évêques constitutionnels, puisqu'il me semble que le cardinal Consalvi croit que le Pape n'est pas tenu par le Concordat d'adresser un bref aux évêques constitutionnels, pour qu'ils se démettent de leur siège, et, qu'au contraire, ce cardinal croit indispensable, qu'avant même que ces évêques puissent être nommés à des évêchés, ils se rétractent, chose qu'on ne peut pas exiger d'eux, sans les déshonorer, et sans compromettre l'autorité temporelle, qui les a toujours appuyés, surtout lors de l'assemblée constituante. Cet objet me paraît très essentiel à régler.

BONAPARTE.

Comme dans toutes les affaires qu'il entreprenait, Bonaparte voulait aller vite et obtenir un résultat

Digitized by Google

qui lui fût favorable. Il avait cédé à certaines considérations présentées par Consalvi ; maintenant, il se rejetait en arrière, afin de reprendre ce qu'il avait délibérément abandonné. Les évêques émigrés entretenaient, dans leurs anciens diocèses, par des correspondances clandestines, une sourde agitation qui troublait l'ordre public, rappelant aux paysans la race des Bourbons, leurs princes légitimes. Bonaparte ne pouvait que condamner, sans appel, ces mauvais citoyens. Il se montrait, au contraire, bien disposé pour les prêtres, restés en France, évêques ou desservants, qui avaient adhéré à la constitution civile du clergé, et qui s'étaient toujours conduits en citoyens pieux et honnêtes. Il comptait sur leur dévouement au gouvernement établi, sur leur respect de l'autorité, sur l'exemple qu'ils donneraient aux autres, rentrés d'exil. « Vous verrez, disait-il à ses familiers, quel parti je tirerai du Concordat et du nouveau clergé [1]. »

Consalvi avait une opinion bien différente. Il pre-

1. Voici, en effet, comment fut rédigé le catéchisme, enseigné dans les écoles, sous l'Empire. (Suite du 4e commandement: *Tes père et mère honoreras*...)

Demande. — Quels sont les devoirs des chrétiens, à l'égard des princes qui les gouvernent ; et quels sont, en particulier, nos devoirs envers Napoléon Ier, notre empereur ?

Réponse. — Les chrétiens doivent aux princes, qui les gouvernent, et nous devons, en particulier, à Napoléon Ier, notre empereur, l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, *le service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de son empire et de son trône ;* nous lui devons aussi des *prières ferventes*, pour son salut, et la prospérité spirituelle et temporelle de l'État.

Demande. — Pourquoi sommes-nous tenus à tous ces devoirs, envers notre empereur ?

Réponse. — C'est premièrement, parce que Dieu, qui crée les empires et les distribue, selon sa volonté, en comblant notre empereur de dons, soit dans la paix, soit dans la guerre, l'a établi notre souverain, l'a rendu le *ministre de sa puissance et son image sur la terre*. Secondement, parce que notre Seigneur Jésus-Christ tant par sa doctrine, que par ses exemples, nous a enseigné, lui-même, ce que nous devons à notre souverain. Il est né en obéissant à l'édit de César Auguste ; il a payé l'impôt prescrit ; et

Digitized by Google

nait les constitutionnels pour des réprouvés. Il refusait de les admettre comme éligibles aux évêchés, s'ils n'avaient pas auparavant fait une rétractation de leur passé. Durant huit heures, se poursuivirent ces nouveaux débats. Et l'abbé Bernier était venu le chercher, au moment où il allait monter en voiture pour rentrer à Rome. Que de soucis, que de déboires ! Consalvi ne résista pas davantage. Il céda aux objurgations des commissaires du Premier Consul, réservant l'assentiment du Pape et de ses conseillers [1].

de même qu'il a ordonné de rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, il a aussi ordonné de rendre à César ce qui appartient à César.

Demande. — Que doit-on penser de ceux qui manqueront à leurs devoirs, envers notre empereur ?

Réponse. — Selon l'apôtre saint Paul, ils résisteraient à l'ordre établi de Dieu même, et se rendraient dignes de la *damnation éternelle.* (*Cathéchisme à l'usage de toutes les églises de l'empire français*, p. 55 et 56. Paris, 1811.)

Faber écrivait aussi sur le clergé : « Les archevêques et évêques sont bien plus les instruments des volontés de Bonaparte, que des pasteurs du peuple. S'il leur a donné leur existence, il leur fait aussi sentir qu'ils dépendent de lui, et ici, comme partout, il prend bien plus qu'il ne donne. Là où ils sont pasteurs, ils ne le sont que pour les intérêts, qui touchent directement le maître. Ils doivent le soutenir, dans les opérations qu'il entreprend, par leurs mandements, leurs lettres pastorales, leurs exhortations en chaire, et leurs fêtes religieuses. Ils doivent puissamment seconder les opérations, relatives à la réquisition, et toute l'écriture sacrée est mise à contribution, pour en prouver la légitimité. »

1. Le chevalier Artaud de Montort, qui a écrit la vie de Pie VII, a tracé, en quelques lignes, le tableau des relations de Bonaparte avec le cardinal Consalvi... « Quelque temps après l'arrivée du cardinal, Bonaparte le traita avec des commencements d'amitié, puis avec confiance, lui demandant finement, pourquoi il répond pour un autre à ce qu'on dit à un autre, en riant, s'enquérant si, en Italie, on ne regardait pas le Premier Consul comme un ogre qui mange les prêtres. Il l'écrasait bientôt d'une de ces improvisations primesautières, dans lesquelles il a toujours excellé, quand il suivait une bonne voie, lui signifiant des projets de Concordat hardis, presque protestants, au moins jansénistes, les modifiant, tombant, à la fin lui-même, ainsi qu'il le dit plusieurs fois, sous le charme des grâces de la *Sirène* de Rome. »

« Barante, en ses *Mémoires*, a laissé des témoignages de toutes les difficultés, vaincues par Bonaparte, au sujet du Concordat (t. I, p. 10 et suiv.) « La négociation d'où sortit le Concordat fut difficile. Bien des intérêts, qui avaient pris racine en France, depuis dix ans, demandaient à être ménagés. La vente des biens du clergé, l'abolition des ordres religieux et la confiscation de leurs propriétés ne pouvaient être, ni attaqués, ni

Digitized by Google

V

Pie VII avait des amis sûrs, devant lesquels il ouvrait son âme tout entière. C'était Bertalozzi, administrateur de l'évêché d'Imola, dont le Pape restait titulaire. Cet ami lui avait prêté l'argent nécessaire à son voyage à Venise, pour le conclave. C'était Marconi, qui avait également prêté de l'argent à Pie VII et en fut récompensé par un emploi fort avantageux. C'était Pacca[1], cardinal depuis quel-

menacées. La Constitution civile du clergé n'était pas présentable au Pape, mais il importait de ne pas regarder comme exclus les évêques et les prêtres qui avaient prêté serment à cet acte, nonobstant la défense du Saint-Siège. On exigea une rétractation, que Rome aurait pu trouver insuffisante, et le clergé révolutionnaire offensante. L'assemblée constituante avait changé la distribution des évêchés, et supprimé un grand nombre d'entre eux. Il ne fallait pas revenir aux anciennes circonscriptions. »

1. De Montholon : *La captivité de Napoléon*, t. I... Sur l'éblouissement que produisait, malgré ses persécutions, la politique de Napoléon. « Le cardinal Pacca, premier ministre de Pie VII, écrivait, en 1809, ses mémoires au fond de la prison d'Etat de Fenestrelle, et il disait : ... « Je voyais que les secousses et les bouleversements politiques commençaient une grande révolution. La providence me semblait préparer les voies pour l'établissement d'une immense monarchie, qui, par sa puissance et son étendue, égalerait ou surpasserait même l'ancien empire romain, sous lequel les souverains pontifes gouvernèrent l'Eglise pendant huit siècles. Je voyais un seul homme dicter des lois à toute l'Europe... L'Empire français contenait alors, non seulement la France, mais les provinces belges conquises sur la maison d'Autriche, et une grande étendue de pays, depuis le Rhin jusqu'au rivage de la mer d'Allemagne... Diverses provinces italiennes, et le royaume d'Italie lui-même faisaient partie de cet empire. On pouvait également compter, au nombre de ses provinces, les royaumes d'Espagne, de Naples, de Hollande, de Westphalie. Car Napoléon avait nommé les rois, qui en occupaient les trônes, grands dignitaires de l'Empire français et lieutenants généraux de ses armées. A cette vaste étendue de territoire, il fallait ajouter les Etats de la confédération du Rhin, dont les princes à l'instar de Déjotarus, d'Agrippa, d'Ariabarzane, avaient reçu leur titre royal du nouveau César, et qu'un simple décret pouvait faire descendre du trône. Tout annonçait donc l'établissement d'une grande monarchie. Déjà elle avait fait disparaître une partie et devait bientôt engloutir le reste de cette multitude de royaumes et de principautés, qui, au dire de Bossuet, rendaient la sujétion des Papes incompatible avec le gouvernement de l'église universelle. Et cette considération me faisait

Digitized by Google

ques mois, que la culture des lettres avait placé en évidence. C'était enfin, le cardinal Maury, à qui Pie VII devait son élévation à la Papauté. Ceux-ci et d'autres cardinaux, ses conseillers intimes, se réunirent pour discuter le texte du concordat, apporté par Consalvi. Presque tous pensèrent qu'il le fallait accepter tel qu'il était. Trente-cinq jours après la conclusion, le projet était de retour à Paris, apporté par un courrier extraordinaire.

On s'attendait à la promulgation immédiate. Il n'en fut rien. Bonaparte machinait une nouvelle surprise. Il demanda, en premier lieu, l'envoi d'un légat, pour l'institution canonique à conférer aux évêques ; ensuite, un délai, afin d'achever la réorganisation du clergé, commencée avec Consalvi. Le cardinal Caprara partit de Rome, comme légat *a latere*. Bonaparte nomma directeur des cultes, Portalis, conseiller d'Etat, et lui confia, pour l'avenir, le fardeau de toutes les difficultés de cette transformation religieuse [1].

Avant l'arrivée du légat, le concile national avait

appréhender que Dieu, dans ses impénétrables jugements, n'eut préparé tous ces changements d'États et de gouvernements, pour donner une seconde fois au Pape, dépouillé de sa puissance temporelle et soumis à un seul prince, les moyens de gouverner avec moins de distraction et d'obstacles le troupeau entier des fidèles. »

1. Picot, t. II, dans ses *Mémoires*, pour servir à l'histoire ecclésiastique fait une remarque intéressante : « Presque tous les gouvernements, dit-il, favorisèrent les idées religieuses. Et le même siècle, qui avait vu commencer l'erreur, propagée par la philosophie, voyait en finissant, se dissiper le charme, qui avait séduit plusieurs gouvernements. En Autriche, François II rappela les religieux, expulsés par Joseph. Il fortifia l'influence du clergé, et restitua aux évêques l'exercice des droits, attachés à leur caractère. Il rendit au clergé le soin exclusif de l'éducation, et prit des mesures pour que la jeunesse ne reçut que des leçons de religion et de vertu. La Suisse, travaillée auparavant par le Directoire, rapportait les lois révolutionnaires, qu'on lui avait dictées, rappelait les religieux, recevait, avec honneur, un nonce du Souverain Pontife. La Suède et la Russie proscrivaient les ouvrages philosophiques, et le Danemark allait même jusqu'à condamner au bannissement les écrivains qui attaquaient la religion. »

Digitized by Google

été dissous. Le gouvernement consulaire n'avait plus besoin, désormais, de la menace, que faisaient peser sur Rome, les délibérations des prêtres constitutionnels. C'était maintenant le silence qu'il lui fallait. Les journaux, qui avaient coutume de parler des choses religieuses, durent se taire, par ordre. Le public n'apprit plus rien des négociations qui se poursuivaient encore, entre Rome et Paris. Le Premier Consul voulait endormir la vigilance du Saint-Siège, et ne point éveiller ensuite l'attention des hommes, qui restaient, malgré tout, hostiles à la religion, et ne lui épargnaient aucun quolibet. Bonaparte n'était pas arrivé à ses fins. Le Concordat était insuffisant et trop discutable. Il voulait autre chose, un pouvoir plus étendu sur les prêtres; et l'on préparait, en secret, de nouveaux articles, pour les ajouter aux premiers, de nouvelles prescriptions, qui, sous le titre d'*articles organiques*, formeraient un appendice se liant au Concordat. Le tout serait publié à la fois. Subterfuge nouveau qui devait soulever, dans le Sacré Collège, une émotion allant jusqu'à l'indignation, mais qui n'en resterait pas moins la loi du gouvernement consulaire.

En attendant, Bonaparte s'efforçait de gagner l'esprit du légat que le Pape lui envoyait. Sur sa route, jusqu'à Paris, il le fit entourer d'hommages et d'honneurs. Le canon était tiré à son arrivée et à son départ; une escorte de cavaliers précédait et accompagnait sa voiture. Dans les grandes villes, les plus hauts fonctionnaires venaient faire acte de respect à son égard. Les conseils municipaux même, comme à Fontainebleau, demandaient à lui être présentés. Ce fut un enchantement jusqu'à Paris. Le cardinal Caprara arrivait donc très reconnaissant pour tant de déférence. Mais, par ordre aussi, son entrée dans Paris

Digitized by Google

se fit incognito, à la tombée de la nuit, afin d'éviter la causticité facile des Parisiens. Caprara demeura, quelque temps, ignoré.

En ses mémoires, la duchesse d'Abrantès le revêt d'une tournure grotesque, possédant un filet de voix aiguë, coupée d'une petite toux cassée, des yeux couverts d'immenses verres de lunette, qui cachaient la moitié de son visage et un crâne hérissé « d'un vieux gazon » à l'abri de la calotte rouge. Homme rusé, ajoute-t-elle, le plus rusé de tous les personnages qui peuplaient le palais des Papes. L'homme ne lui était pas sympathique. Elle retrouvait, sans doute, en écrivant ses mémoires, les souvenirs de sa jeunesse étourdie, passée au milieu de généraux peu religieux, qui, devant elle, avaient dû tourner en ridicule le saint homme. Mais les mémoires de la duchesse ne sont pas les seuls qui nous aient laissé le portrait du légat de Pie VII. L'abbé de Pradt [1] est plus bienveillant que la spirituelle grande dame. Il s'étend sur l'aménité, l'urbanité, le grand air de l'illustre ecclésiastique ; un grand seigneur, dit-il, très habitué au monde, de la famille des Montecuculli, portant le nom de sa mère, une Caprara, dont

1. *Journal de Gourgaud* : T. I, p. 400. — Note sur de Pradt. « (Par le paquet de la poste) disait Napoléon, je savais tout. J'appris, de la sorte, la sottise des intrigues de l'abbé de Pradt ; au lever du lendemain, je le lui fis connaître ; puis je lui pardonnai, j'eus tort ; mais Dieu le protégeait. D'ailleurs, il me servait d'espion auprès du clergé. Néanmoins, j'aurais dû le chasser, il était trop intrigant. »

— Et plus loin, p. 409. « La religion chrétienne offre aux yeux beaucoup de pompes, de spectacles ; elle occupe tout le temps l'esprit. J'aime assez les couvents. Je voudrais qu'on n'y pût faire de vœux qu'à cinquante ans. A présent, je vivrais fort bien retiré dans un couvent. Lorsque je rétablis et dotai de 40,000 livres de rentes le couvent du Grand Saint-Bernard, cela fit grand plaisir au clergé. Le cardinal Caselli qui était le grand théologien du cardinal Consalvi, lors du Concordat, était en extase lorsque je lui parlais de l'Égypte ou de la Judée. Il ne pouvait concevoir que le Jourdain n'eût qu'une soixantaine de pieds de large. Le résultat de toutes mes conversations fut qu'il assura au saint Père qu'il fallait m'accorder ce que je demandais, que j'étais le seul homme qui pût rétablir la religion. »

Digitized by Google

il était le dernier descendant. Fastueux, enfin, jouissant d'une fortune considérable qu'il dépensait noblement, en œuvres pieuses et en secours aux pauvres et aux malheureux. Presque septuagénaire, né en 1733 à Bologne, depuis longtemps, il remplissait de hautes fonctions dans la diplomatie. A vingt-cinq ans, il avait été envoyé comme vice-légat à Ravenne, ensuite comme nonce à Lucerne, et à Vienne, à la cour impériale où il avait trouvé un monarque, imbu des idées philosophiques du siècle. Cette longue fréquentation des cours et des chancelleries avait rendu tout d'abord son esprit, libéral. Mais, depuis qu'il avait assisté, à Rome, aux excès des révolutionnaires imitant ceux de France, il en avait gardé une terreur qu'il ne pouvait maîtriser, et il admirait, à cause de cela, plus qu'un autre, la force résistante du général contre les factions, sa gloire militaire, sa puissance écrasante contre les idées destructives de l'ordre social. En cette disposition d'esprit, il se trouvait facilement accessible aux cajoleries de Bonaparte, et ensuite à ses exigences.

Le jour de son audience initiale, le Premier Consul lui fit connaître ses intentions à l'égard du nouveau clergé à nommer, s'étendant avec complaisance sur les prêtres constitutionnels, louant leur bon esprit, leur modération, leur soumission à l'autorité civile, la rigidité de leurs mœurs, insistant sur l'appui que leur offraient les hommes intelligents de la bourgeoisie, encore inféodés aux doctrines des encyclopédistes. Ces prêtres tenaient une place trop considérable dans l'Etat, pour qu'il les négligeât et il était résolu à maintenir le quart d'entre eux, dans les rangs du nouveau clergé. Il comptait que l'institution canonique de ceux qu'il choisirait, parmi les

Digitized by Google

moins compromis et les plus éminents, ne souffrirait aucun délai. Comme chef de gouvernement, il jugeait cette mesure nécessaire.

Caprara, malgré son désir de plaire à l'homme qu'il admirait, lui répondit avec beaucoup d'onction et d'aménité, que ses pouvoirs ne s'étendaient pas aussi loin, qu'il céderait cependant si les évêques nommés rétractaient publiquement leur serment à la constitution républicaine du clergé. Ce à quoi Bonaparte répliqua que ce serait *beaucoup d'orgueil à la demander et une plus grande lâcheté à la souscrire*. Ils s'en tinrent là, l'un et l'autre, sans s'expliquer davantage. Et Bonaparte continuait à entourer de prévenances le légat, ne doutant point qu'il ne triomphât de sa résistance. Il rendit à Rome le corps de Pie VI, enterré depuis deux ans à Valence ; il promit la restitution future d'Ancône au Saint-Siège, et tout de suite celle de Pesaro; sa sœur Caroline fit bénir par le cardinal son mariage, contracté civilement avec le général Murat; Joseph de Beauharnais et Hortense, sa fille, qui venait d'épouser Louis Bonaparte, invitèrent l'Eminence à leurs réceptions intimes. Le comble pour Caprara fut l'espérance d'être promu au siège archiépiscopal de Milan, qui dépendait de la nouvelle république italienne, constituée au pied des Alpes, sous l'égide de la grande République française. Tant de politesses donnaient à Bonaparte une prise très grande sur le cardinal. Avant de l'admettre à une audience solennelle, on lui fit lire les paroles exigées des légats *a latere*, sous la monarchie. Ces paroles, il devait les prononcer et il les prononça. Puis, le jour des Rameaux, à Notre-Dame, nouvellement nettoyée et embellie, Caprara procéda, comme légat, à l'institution canonique de Mgr de Belloy, nommé

Digitized by Google

à l'archevêché de Paris, à celle de Mgr Cambacérès, nommé à l'archevêché de Rouen, à celle de l'abbé Bernier, nommé à l'évêché d'Orléans, à celle de Mgr de Pancemont, nommé à l'évêché de Vannes. La cérémonie eut lieu avec une grande solennité. Les prêtres consacrés paraissaient dignes de respect et d'estime et le lendemain, le saint homme écrivit à Rome qu'il désirait n'avoir jamais à conférer l'institution canonique, qu'à des prêtres pareils à ces quatre premiers.

Depuis son installation à Paris, à l'hôtel de Montmorency, restauré à son intention, Caprara négociait toutes les affaires religieuses avec le conseiller d'Etat, Portalis, chargé spécialement des cultes. Talleyrand, quoique ancien prêtre, n'était pas admis à ces conférences. Le gouvernement se défiait de la profession première de ce personnage et de son âpreté au gain. Portalis avait un caractère plus élevé, plus noble, plus conciliant; il était, en outre, très versé dans le droit canon, dont il avait reçu les premiers principes de son père, qui le professait à l'Université d'Aix, avant la Révolution. Agé de cinquante-cinq ans, son passé était presque illustre, depuis ses travaux d'érudition, depuis sa consultation sur la *validité des mariages protestants*, une œuvre de jeunesse, que Voltaire avait louée, comme un traité de *philosophie*, *de législation et de morale politique*. Il parlait, d'ailleurs, avec abondance, allant droit au fait, et dans un style élégant et imagé. Jamais homme ne fut plus apte que lui à soutenir la cause de la religion.

Il le montra le jour que, portant au Corps législatif le texte du Concordat et des articles organiques alors achevés (5 avril 1802), il débuta par un discours d'une admirable ampleur, plein des plus sai-

Digitized by Google

nes raisons, des plus éloquentes revendications, qui produisit, sur ses auditeurs, une impression décisive. Maintes fois, ce discours fut analysé, et il est nécessaire d'en placer, ici, la substance [1].

1. Portalis était né à Beausset (Var), le 1er avril 1746. De famille de bonne bourgeoisie, établie en Provence, depuis le commencement du XVIe siècle, son père était professeur de droit canonique à l'Université d'Aix, et le jeune Portalis fut confié aux Oratoriens de Toulon, qui lui firent faire de brillantes études. A dix-sept ans, il publia une brochure sur les *Préjugés*, qui fut très remarquée. A vingt ans, il débuta comme avocat au Parlement d'Aix. Il plaida, pour la femme de Mirabeau, contre Mirabeau lui-même. En 1877, ses concitoyens l'appelèrent à l'administration du pays. Sa mission terminée, il revint au barreau. Il échoua, néanmoins, aux élections pour la Constituante, et s'il accepta la Révolution, ce fut avec une grande réserve. Il se retira dans une campagne isolée, avec sa famille, jusqu'en 1792, et lorsqu'il en sortit, il vint habiter Lyon, puis Paris, où considéré comme suspect, il fut arrêté. Le 9 thermidor le délivra. Cependant, député de Paris, il entra au Conseil des Anciens, mais il y devint une des victimes de Fructidor. Il s'enfuit de France, pour éviter une transportation, d'abord jusqu'en Suisse, puis dans le Holstein, où l'appelait un de ses amis, Mathieu Dumas, chez le comte de Reventlau, qui, trois ans après, unit sa nièce, la jeune comtesse de Holeck, au fils aîné de Portalis. Au 18 Brumaire, il revint en France ; et, remarqué par Bonaparte, il fut appelé au Conseil d'Etat. Ce fut dans le Holstein qu'il écrivit son plus bel ouvrage : *De l'usage et de l'abus de l'esprit philosophique*. Durant tout son séjour, il y entretint une correspondance très active avec Mallet-Dupan. Michaud, dans sa *Biographie universelle*, ajoute : « Il sacrifia à la manie de l'adulation. Dans une lettre à l'empereur, le 4 janvier 1806, il proposait de décréter que l'épée, que Napoléon portait à Austerlitz, fut déposée dans un de nos temples, sous la garde d'un chapitre spécial, auquel on attacherait un hospice pour les vétérans ecclésiastiques, dont les places seraient données par le Ministre de la guerre, sur la présentation d'un maréchal de France ou d'un général de division. Il demandait aussi qu'on obligeât le clergé à prononcer, le jour anniversaire de cette grande bataille, un discours sur la gloire des armées françaises et le devoir imposé à chaque citoyen, de consacrer sa vie à son prince et à sa patrie. » Il mourut aveugle, on le sait, en 1807.

En ses *Mémoires* (T. II, p. 3), Thibaudeau écrit à ce sujet : « Portalis presque aveugle, débitant à la tribune ses beaux discours, ressemblait à Homère déclamant des vers immortels. On croyait, en général, qu'il improvisait. C'était une erreur. Ce n'est pas que, dans l'occasion, il ne fût capable de très bien rendre les inspirations qu'elle pouvait lui faire naître Mais, toutes les fois qu'il n'était pas trop pressé, il écrivait, ou dictait, son discours, le retenant par cœur et le débitant, à l'aide d'une mémoire presque infaillible, et avec l'assurance d'un orateur qui avait de quoi en réparer le défaut, dans les ressources inépuisables de son esprit et de son âme. »

A son tour, Menneval écrit (*Mémoires*, T. I, p. 82) : « La première mesure après le Concordat, fut la création d'un ministère des cultes. La direction en fut confiée à Portalis, qui prit le titre de conseiller d'État, chargé des affaires concernant les cultes, et peu après celui de ministre. C'était un savant jurisconsulte et un orateur fleuri, d'un caractère doux et conciliant. On lui a reproché trop de flexibilité, peut-être avec raison. Mais. dans les

Digitized by Google

Devant une assemblée d'incroyants ou de philosophes, il eut le courage de proclamer la nécessité d'une religion, affirmant que l'esprit irréligieux, transformé en système politique, est *plus près de la barbarie* qu'on ne pense. On ne conduit pas les hommes avec des abstractions ou des maximes froidement calculées, ajoutait-il. Si la conscience intervient dans toutes les affaires de la vie, cette conscience doit s'appuyer sur la morale, qui les purifie et les justifie ; et pour la morale il n'y a point d'autre fondement que la religion, c'est-à-dire le culte rendu à Dieu et la croyance à une vie future où se

fonctions qu'il avait à remplir, cette flexibilité était un avantage, plus qu'un inconvénient. C'était l'homme de bien que Cicéron définit : *vir bonus et dicendi peritus*. Sa philanthropie égalait son savoir et son éloquence. »

Son fils l'avait remplacé au Conseil d'État. Voici le récit que fait Montholon d'une confidence de Bonaparte, à Sainte-Hélène (T. I, p. 289). On était alors sous l'Empire, et pendant les difficultés survenues avec le Pape, des prêtres fanatiques, disait Bonaparte, colportaient, en secret, des bulles et des lettres du Pape. Ils me représentaient comme l'excommunié du vicaire de Jésus-Christ. Un sieur Tronchet, directeur des Postes dans un département de la frontière de Savoie, était l'intermédiaire de toutes ces menées clandestines, et le fils d'un ancien ministre des cultes, qui, lui-même était conseiller d'État, chargé par *intérim* de l'administration des cultes, savait tout, sans me prévenir. C'est le préfet de Lyon qui, le premier, m'en donna avis. Il fallait un exemple qui arrêtât ces insensés. Je voulais le donner paternellement. Je ne pouvais me décider à punir, comme il le méritait, le fils d'un homme vertueux, que j'avais compté au nombre de mes amis. Mais à la prochaine séance du Conseil d'État, quand je vis M. Portalis venant y siéger, comme s'il n'avait rien à se reprocher, je ne pus contenir mon indignation. « Monsieur Portalis, m'écriai-je, sont-ce vos principes religieux qui vous ont porté à trahir vos devoirs envers votre souverain ? Mais, dans ce cas, pourquoi venir vous asseoir à mon Conseil d'État ? N'est-ce donc pas une faveur insigne que vous avez sollicitée ? Vous êtes, ici, le plus jeune et le seul peut-être qui s'y trouve sans titre personnel. Je n'ai vu, en vous, que l'héritier des services de votre père. Vous m'avez prêté serment. Comment votre foi religieuse peut-elle s'accorder avec la violation flagrante d'un serment ?... Je me suis entouré de tous les partis. J'ai placé, près de ma personne, jusqu'à des émigrés, des hommes de l'armée de Condé, parce que j'ai confiance dans l'honneur français, et qu'en me servant, ils me prêtaient serment. Depuis que je suis au gouvernement, vous êtes le premier qui m'ait trahi, »

Chateaubriand, lui aussi, a accablé Portalis en ses *Mémoires* : « M. Portalis, dit-il, le plus misérable caractère qui fut oncques, fédéré pendant les Cent-Jours, rampant aux pieds de la légitimité, dont il parlait, comme aurait rougi de parler le plus ardent royaliste, aujourd'hui prodiguant sa banale adulation à Philippe. » (C'était écrit en 1839.)

Digitized by Google

fait la récompense du bien et la punition du mal. La France, disait-il ensuite, a été bien désolée; mais que serait-elle devenue si, à notre propre insu, les habitudes religieuses n'avaient pu servir de contrepoids aux passions? S'adressant enfin à ceux qui auraient voulu d'une religion nouvelle, il leur démontrait qu'on ne crée point une religion comme on promulgue des lois. Il y eut des abus dans la religion catholique, il ne le contestait pas. Cependant, quelle n'est pas l'institution dont on n'ait jamais abusé ; quel est le bien qui ait existé, sans mélange du mal ; quelle est la nation, quel est le gouvernement, quel est le corps, quel est le particulier, qui pourraient soutenir, en rigueur, la discussion du compte redoutable que l'on exige du prêtre chrétien? Et, devançant Chateaubriand et son *Génie du christianisme*, il exposait les immenses bienfaits que l'humanité avait tirés de la religion chrétienne « qui se montre, non comme la religion d'un peuple, mais comme celle des hommes, non comme la religion d'un pays, mais comme celle d'un monde. » Il évoquait les grandes figures de Descartes, de Pascal, de Bossuet, de Fénelon, qui avaient cru au Dieu des chrétiens ; il évoquait les chefs-d'œuvre dus à l'inspiration religieuse, en littérature et dans les Beaux-Arts. Les condamnerait-on à l'oubli? Fallait-il, de plus, réprouver le dévouement des saintes filles, prodiguant leur vie afin de soulager les malheureux ? S'élevant enfin aux considérations de l'homme d'État, il demandait si, en présence du schisme qui divisait les consciences, du trouble permanent au milieu des familles, depuis la constitution civile du clergé, il fallait blâmer les efforts du gouvernement cherchant à étouffer les causes de ce désordre moral? Et puisque c'était un devoir de l'Etat de rendre la

Digitized by Google

paix sociale au peuple qui l'avait perdue, on devait oublier les fautes du clergé catholique, récompenser ce grand corps si utile, et lui fournir les subsides nécessaires à son existence et à l'exercice de ses fonctions sacerdotales.

L'assemblée écoutait sileneieusement, respectueusement, cette argumentation si élevée. L'orateur sentait son but atteint. Il discuta les objections de détail, soulevées par ceux qui auraient voulu simplifier la pratique du culte, en supprimant la multiplicité des rites. Portalis leur répondit que ces rites attachaient invinciblement les catholiques à leur foi, en rappelant les premières émotions de leur jeunesse. Quant aux dogmes, il s'étonnait de l'attaque qui leur était prodiguée, puisqu'ils formaient le fondement même de la religion ; qu'ils avaient été reconnus nécessaires par les Conciles, et que l'État n'avait point à les combattre, lorsqu'ils n'ébranlaient pas la solidité de sa constitution. Au moment de terminer, prenant à partie ce sophisme de Montesquieu, que la religion catholique convient seulement aux monarchies et non aux républiques, il en démontrait l'inanité, que confirmaient les raisons, tirées de l'histoire. Montesquieu s'était trompé.

Par la nature des choses, disait-il, les institutions religieuses sont celles qui unissent, qui rapprochent davantage les hommes ; celles qui nous sont le plus habituellement présentes dans toutes les situations de la vie, celles qui portent le plus au cœur, celles qui nous consolent le plus efficacement de toutes les inégalités de la fortune et qui, seules, peuvent nous rendre supportables les dangers et les injustices irréparables de l'état de société ; enfin celles qui offrent des douceurs aux malheureux, et, en laissant une issue au repentir du criminel, méritent le

Digitized by Google

mieux d'être regardées, comme les compagnes secourables de notre faiblesse.

Le jour de cette discussion, présidée par le citoyen Marcorelle [1], une foule immense remplissait les tribunes et les places qui n'étaient pas occupées par les législateurs. On remarquait le prince d'Orange et les ambassadeurs d'Angleterre et de Russie. Lucien Bonaparte, orateur du gouvernement, prononça également un discours remarquable, donné en analyse par le *Mercure* de l'époque. Après un assez long préambule, écrit cet important journal, Lucien continua en ces termes :

« Après dix ans de révolution, pendant lesquels on a renversé tous les établissements, il est temps de revenir aux principes religieux, sans lesquels point de tranquillité dans la société, point de stabilité dans les Etats. Dans le délire de la guerre et de la victoire, on a pu s'étourdir sur ces vérités ; mais, dans la paix, le législateur, rendu au calme de la réflexion, est obligé de relever les bases éternelles de la religion, de consolider, par elle, le grand ouvrage de la pacification générale, en renouant ces liens sacrés qui unissent le ciel à la terre, les hommes entre eux ; qui sont le fondement des sociétés ; qui fortifient les puissances, maintiennent le bon ordre dans les familles, mettent un

1. De Montgaillard, t. VI, p. 93. « Marcorelle, président du Corps législatif, à l'époque de l'acceptation du Concordat, le protégé de Cambacérès, était de la plus complète nullité, mais aussi du plus entier dévouement à Bonaparte. Il exerça pendant nombre d'années les fonctions de questeur. Ce législateur, accablé, et décoré du titre de baron par Napoléon, attachait le plus grand prix à sa noblesse, à sa qualité (quoique excellent roturier avant 1789), qu'il faisait remonter jusqu'à l'empereur Marc-Aurèle ; il avait pris très sérieusement l'aigle romain pour armoiries, et l'on voyait dans son salon, le portrait de son père, bourgeois d'une petite ville de la Haute-Garonne en regard du portrait de l'empereur Marc-Aurèle, dont il disait, avec la plus naïve assurance, que sa famille était issue. »

Digitized by Google

frein aux passions de la jeunesse, et gardent la vieillesse contre les outrages du temps. — Opposera-t-on à ces vérités les abus que l'on a faits de la religion? Mais, de quoi l'homme n'abuse-t-il pas? L'honneur a enfanté les duels, comme le bien de l'humanité a produit les guerres. Que l'homme attentif jette ses regards sceptiques sur les déserts les plus lointains ; les tribus les plus sauvages ont des dieux qui marchent devant elles. L'observation des rites religieux est le plus sain de leurs devoirs et Dieu leur premier bien.

« Nécessaire au lien social, la religion ne l'est pas moins au bonheur des individus. Il est des crimes qui échappent au glaive des lois ; la religion seule peut les atteindre. Elle console le malheureux ; elle met l'opprimé au-dessus des oppresseurs ; elle donne à celui-ci le tourment du remords ; et le sage, les yeux fixés sur le breuvage mortel, s'écrie : « Il existe là-haut un Dieu vengeur. » Malheur à ces doctrines désolantes, à cette métaphysique meurtrière, qui flétrit tout ce qu'elle touche! En vain, sophistes, vous accumulez les objections ; la religion lève toujours une tête triomphante ; son influence bénigne est toujours à l'abri de vos attaques.

« Si la religion est nécessaire, le culte ne l'est pas moins. Il est à la religion, ce que les signes sont aux pensées. Existe-t-il un peuple, à qui une religion abstraite suffise ? Il lui faut un culte, des rites, des cérémonies, du merveilleux même ; ses opinions fussent-elles des erreurs, ces erreurs deviennent sacrées, puisqu'elles sont nécessaires au bonheur des hommes.

« La nécessité d'un culte étant établie, le gouvernement doit l'organiser. Ici, les politiques révolutionnaires se font entendre. Le gouvernement,

Digitized by Google

disent-ils, doit tolérer tous les cultes ; il ne doit être d'aucun ; il doit être indifférent à tous. Doctrine fausse, dangereuse, qui n'a engendré que des maux, et dont l'application est impossible. Une triste expérience nous l'a appris. L'indifférence a produit les inquiétudes. Pour calmer celles-ci, il a fallu recourir à des voies répressives, à la persécution. Si le Christianisme existe, dans un État, comme il existe, de fait, en France, il lui faut un contrepoids, sans quoi il deviendrait dangereux ; le gouvernement doit lui en servir. Quarante mille réunions ne pourraient se former, sans surveillance. Car là où il existe une puissance morale, indépendante du gouvernement, là, le pouvoir du gouvernement n'est point affermi. Ce n'est point la minorité que le gouvernement a dû consulter. Il en est d'elle, comme de celui dont l'Ecriture dit : « Je n'ai fait que passer ; il n'était déjà plus .» C'est la grande majorité que vous devez consulter. Elle existe dans les campagnes. C'est là que la religion et le culte seront observés, dans toute leur étendue ; c'est à leur vœu que le gouvernement a dû se rendre.

« Rome donnait le droit de cité, dans le Capitole, à tous les Dieux des peuples vaincus. J.-J. Rousseau, Montesquieu, ont regardé la religion et le culte comme la base des empires, et Mirabeau, lui-même, disait, à la tribune de l'Assemblée constituante, ces paroles mémorables : « Avouons, à la face de la nation, que la religion et le culte sont aussi nécessaires au peuple français que la liberté. Plantons la croix sur la cime de tous les départements, et qu'on ne nous reproche pas d'avoir voulu tarir, dans les cœurs, le dernier espoir de la vertu malheureuse. » L'Angleterre, jalouse de sa liberté, n'en est pas moins religieuse. Le gouvernement soutient le clergé anglais,

Digitized by Google

sans en être dépendant, et celui-ci soutient le gouvernement à son tour. La liberté et la propriété sont sacrées, mais l'inviolabilité des consciences ne l'est pas moins. Laisser la patrie sans culte, sans autels, ce serait donner au monde un spectacle inouï dans les annales des siècles.»

Ici, l'orateur répond à ceux qui disent, qu'il aurait fallu établir une religion nouvelle, moins sujette aux abus que la religion catholique. Il fait sentir les difficultés qu'ont éprouvées toutes les religions dans leur établissement ; les déchirements qui en ont été la suite ; les persécutions dont elles ont été le prétexte.

« Aussi, dit-il, le gouvernement devait renoncer à toute idée d'une religion nouvelle. Il devait rétablir le christianisme, dont une longue accoutumance a fait un besoin au peuple : il devait le lui rendre dépouillé de tous les abus qui avaient altéré sa pureté. Votre devoir, ajoute-t-il, en terminant, est de céder à l'opinion nationale ; et l'opinion nationale demande le rétablissement des institutions religieuses [1]. »

Le triomphe des orateurs fut complet ; et le Concordat voté au Corps législatif [2].

1. Faber cite ce mot de Lucien, après ce discours. On le félicitait sur son éloquence, Lucien répliqua : « Mon discours eût été bien plus beau, s'il eût été *contre* la religion. »

2. Rœderer, dans le tableau de la *première et de la deuxième année du Consulat*, a écrit une belle page (p. 71), qu'il faut citer : « Les lois civiles, écrivait Rœderer, en fixant l'organisation de la famille, sont les fondements des bonnes mœurs. Les lois criminelles, en réprimant le crime, sont incontestablement leurs gardiennes. Mais il faut une autorité plus durable que l'autorité paternelle, et moins terrible que la loi pénale, pour rappeler les préceptes de la morale à la mémoire et au cœur des hommes. Et c'est à cette fonction que peut éminemment servir une religion. C'est par la religion, que l'autorité paternelle, est remplacée quand elle finit; c'est, en elle, que l'autorité civile trouve constamment un auxiliaire, doux et fort, puissant et mesuré. Depuis dix ans, le peuple français n'avait entendu ni instruction ni exhortation de morale. L'homme aime naturellement les prédications solennelles, qui l'échauffent, l'élèvent, l'ennoblissent. Il les aime

Digitized by Google

Il restait le Tribunat, où dominait le parti des philosophes, disciples des Encyclopédistes. Il fallait pourtant lui soumettre le traité, conclu avec la Cour romaine, et le lui faire voter. Tâche ardue! Elle fut dévolue à Siméon, beau-frère de Portalis, qui triompha, lui aussi, de la résistance de ses auditeurs. Son discours est considéré comme un chef-d'œuvre. Ceux qui, à cette époque, l'ont jugé, y reconnaissent la science du jurisconsulte, jointe à la prudence du philosophe ; en outre, l'habileté d'un homme d'état assez disert, qui sut affirmer les maximes de la révolution, sans heurter celles des lois canoniques. Il y eut, assurément, des opposants, qui se retranchèrent dans leurs préjugés, d'autres, dans leur promesse à Mme de Staël, irréconciliable sur les projets du Premier Consul. Et l'on sait que, par Benjamin Constant, et Chénier, elle avait une grande influence sur les Tribuns. N'importe ! le projet du Concordat, fortifié des articles organiques, fut admis par le

surtout pour les autres, pour sa famille, pour ses voisins, à qui elles recommandent ce qu'il leur demande, à qui elles imposent les devoirs qui répondent à ses droits. Le peuple français en était affamé. En vain, avait-on fait entendre, dans la chaire, les citoyens les plus vertueux ; en vain, quelques-uns ont-ils ajouté, au poids de leurs paroles, l'autorité du bon exemple : un orateur vénérable ne suffit pas pour frapper l'imagination du peuple, il lui faut un orateur sacré. Le vieux agriculteur aux cheveux blancs, le sage du canton, l'honneur de la paroisse, est moins imposant que son fils, revenu du séminaire, après dix ans d'absence, affectant un maintien doux, grave, recueilli, parlant une langue et un langage qui ne sont pas ceux de ses concitoyens ; revêtu d'un habit qui n'est point le leur ; instruit de mille choses qu'ils ignorent ; annoncé d'avance, comme initié aux plus augustes mystères, et presque en relation avec la divinité ; enfin engagé solennellement au mépris des plaisirs les plus naturels à l'homme, et présumé capable d'enchaîner dans son cœur, la plus générale, la plus douce et la plus ardente des passions. Le peuple voulait de la morale et la voulait prêchée par des ministres de la religion. C'était un devoir de le satisfaire. La paix publique y était intéressée, puisqu'une partie de la France n'avait été entraînée dans la guerre civile, que pour l'intérêt de la morale prêchée par ses prêtres. La paix extérieure n'en dépendait peut-être pas moins. Encore, une fois, la puissance de Rome ne se mesure, ni sur son territoire, ni sur le nombre de ses sujets. »

Digitized by Google

Tribunat, comme il l'avait été par le Corps législatif [1].

Quoi qu'on ait voulu écrire, c'était une victoire éclatante sur l'intransigeance de la Cour romaine. Bonaparte et ses conseillers avaient obtenu l'indépendance gallicane, sans blesser l'unité catholique, solidement rétablie ; la sanction civile nécessaire à la validité des bulles des Papes, des pouvoirs des Nonces, des décrets des Conciles ; l'appel comme d'abus, pour réprimer les écarts, ou les empiétements ecclésiastiques ; l'acceptation d'un salaire de l'Etat pour le clergé, qui lui prêterait serment de fidélité : l'organisation de ses séminaires, sous l'autorité publique ; l'enseignement de leurs professeurs, conforme à la déclaration de 1682 ; l'existence civile, réglée par le magistrat, avant d'être consacrée par le prêtre ; enfin la liberté des cultes dans la neutralité religieuse de la loi, les protégeant tous, et n'en lais-

1. S'il y eut des opposants pour le Concordat, il y eut aussi des admirateurs enthousiastes. On en trouve la preuve dans le *Mercure* de floréal an X. Ce journal, après la fête tenue à Notre-Dame, s'exprime ainsi :

« La multitude, elle-même, a vu beaucoup plus qu'un beau spectacle dans la pompe militaire et religieuse, avec laquelle a été célébrée la solennité du 28 germinal. Quelque attachante qu'elle fût pour les regards, elle l'était encore plus pour la pensée, et surtout pour le sentiment. Ces troupes superbes, si justement fières du souvenir de leurs exploits, reconnaissant dans le Dieu des chrétiens, le Dieu des armées ; ces drapeaux qui les conduisirent si souvent à la victoire, baissés devant l'étendard de la religion ; cette musique guerrière, qui les anima, tant de fois, dans les batailles, se mêlant maintenant aux cantiques de l'Église ; les premières autorités de l'État rendant hommage à l'Être, de qui vient toute sagesse ; des pontifes, vénérables par leurs années et leurs vertus, renouvelant leurs engagements envers la patrie, et priant pour sa prospérité ; cette idée de la religion renaissante, le jour même destiné à célébrer la résurrection de son fondateur ; un peuple immense se pressant pour voir, pour contempler, pour bénir l'homme à qui est due cette grande restauration, enfin l'auteur de ce bienfait courbant la tête, chargée de palmes, devant l'auteur de tous les biens, et tant de partis rapprochés, réunis, confondus, pour remercier le père des hommes, de la paix dont jouissaient l'Église et l'État : tous les touchants détails de ce magnifique spectacle parlaient, moins aux yeux, qu'à l'esprit et au cœur. »

Digitized by Google

sant dominer aucun. (*Conclusions de Mignet, dans une étude sur Siméon* [1].)

Assurément ces prescriptions, contenues dans les *lois organiques*, étaient le triomphe de l'esprit civil, de l'autorité laïque, sur la puissance cléricale ; mais elles n'avaient jamais reçu l'agrément de la Cour romaine ; elles étaient l'œuvre du gouvernement consulaire, seul. Le retard à la promulgation, en France, venait de l'élaboration de ces lois organiques, plus importantes que le Concordat lui-même ; et, lorsqu'à la veille de Pâques, jour fixé pour cette promulgation, parut, en un volume, le texte du Concordat, suivi de ces lois, jusque-là mystérieuses, ce fut une révélation pour le Sacré-Collège qui se trouva surpris et démoralisé par ce subterfuge irréductible. Les cérémonies étaient accomplies, la fête de Pâques célébrée à Notre-Dame avec une pompe magnifique, en l'honneur de la paix religieuse, les évêques nouvellement nommés, consacrés par le légat, et Pie VII était resté dans l'ignorance de ces faits considérables. Les lettres de Caprara, contenant sa narration et ses explications, ne lui étaient pas parvenues. Consalvi écrivait que le Pape était

1. Siméon (Joseph-Jérome), était le fils d'un jurisconsulte d'Aix, où il naquit en 1749. Il fut élevé à Paris, chez les Jésuites, et à vingt ans débuta au barreau, à côté de Portalis, qui allait devenir son beau-frère. Il accepta la Révolution, mais il ne fut jamais un de ses zélateurs. Député aux Cinq-Cents, il se fit remarquer, dans le parti modéré, à côté de Muraire, de Portalis, de Pastoret, de Boissy-d'Anglas, de Barbé-Marbois, ses amis. Son discours contre le divorce obtint un triomphe retentissant, et fut loué par Chénier et Joseph de Maistre. Il était président des Cinq-Cents, au 18 fructidor. Les soldats d'Augereau qui avaient envahi l'enceinte de l'assemblée ne l'intimidèrent point. Il les somma de se retirer, puis il protesta, par d'énergiques paroles, contre cet odieux abus de la force. Proscrit, il se cacha, mais il se constitua, néanmoins, prisonnier, sous le Directoire, à Oléron, une loi édictant la confiscation des biens, et même la mort, contre ceux qui ne se rendraient pas à merci. Au 18 brumaire il fut rappelé en France, et nommé au Tribunat, où il défendit, avec zèle, les projets consulaires. Il suivit le roi Jérôme, en Westphalie.

Digitized by Google

accablé par ce silence. On ne connaissait à Rome, que le contenu des journaux allemands, très sobres de renseignements, qu'ils avaient puisés dans les journaux français, forcés par la police à la discrétion.

Quand la vérité fut connue, ainsi que ce volume complet, sous le titre de *Concordat*, ainsi que le serment imposé au légat, et l'institution canonique imposée aux évêques *jureurs*, Pie VII en éprouva une désolation, qui atteignit sa santé. La Cour romaine protesta aussitôt, de toute son énergie, mais en vain. Ce qui avait été accompli demeurait acquis. Le gouvernement consulaire, cependant, afin d'apporter quelque adoucissement au chagrin de Pie VII, lui fit adresser un procès-verbal, rédigé par les deux premiers évêques consacrés, Mgr Bernier, et Mgr de Pancemont, déclarant qu'ils avaient reçu la rétractation des évêques constitutionnels; qu'ils s'étaient présentés chez les prêtres désignés, leur avaient lu la formule de rétractation et d'expresse obéissance aux jugements du Saint-Siège contre la constitution civile du clergé, et que ces prêtres y avaient adhéré. Malheureusement, sans tarder, le plus grand nombre des *jureurs* protesta, démentant le procès-verbal de leurs collègues, se vantant d'avoir déchiré, en mille pièces, le papier présenté. Ils recommenceraient, ajoutaient-ils, si on revenait à eux une deuxième fois. Quelques-uns gardèrent le silence, humblement soumis à l'autorité du Pape.

Bonaparte, d'après les mémoires de l'époque, n'était pas étranger à cette révolte des nouveaux évêques. Il avait dit, un jour, à Caprara, que ce serait une insigne lâcheté de leur part, que de consentir à se déjuger. Ils étaient donc audacieux et résistants, avec son assentiment. Quant aux deux évê-

Digitized by Google

ques, publiquement convaincus de mensonge, et qui avaient consenti à se prêter à cette machination, d'Haussonville en a trouvé la raison, en deux lettres insérées à la correspondance de Napoléon. « L'une, dit-il, est une invitation à M. de Talleyrand, de donner à l'abbé Bernier, pour l'aider à traiter convenablement le légat, une somme de trente mille francs, sur les fonds secrets ; l'autre est un ordre au citoyen Portalis, de tenir, à la disposition de Mgr de Pancemont, évêque de Vannes, mais sans aucune publicité, la somme de cinquante mille francs. (*Correspondance de Napoléon.* — T. VII, p. 369 ; et t. VIII, p. 99).

Caprara s'excusait de sa condescendance coupable, en écrivant au Pape, que Bonaparte était toujours bien disposé pour la religion, mais qu'il était entouré de personnages malveillants contre le clergé, tout puissants sur l'opinion, avec lesquels il fallait se montrer conciliants. Dans sa douleur, Pie VII se plaignait au terrible général.

Nous vous avons ouvert notre cœur, tout entier. Vous voyez l'envie que nous avons de vous satisfaire, et toute la peine que nous prenons pour y réussir. Ce n'est pas la volonté, c'est la possibilité qui nous manque. Comment voulez-vous, cher fils, que nous luttions contre l'impossible ? Les obligations, auxquelles nous sommes assujettis, ne vous sont point connues, ou vous sont mal expliquées, à Paris. Nous comprenons, qu'au milieu de vos grandes affaires, le temps vous manque pour lire nos lettres. Il faudrait que nous puissions nous voir, et nous parler. Si vous venez à Milan, comme vous l'avez annoncé, ne pourriez-vous pas saisir cette occasion, pour venir nous trouver et nous entendre ainsi, parfaitement ? Nous ne saurions éprouver une plus grande joie.

Digitized by Google

Cacault, enfin, de retour à Rome, envoyait à Talleyrand, son appréciation, sur toute cette aventure (29 juillet 1802). « Il ne faut pas, avec cette Cour, en être esclave, ni faire le savant dans les matières théologiques parce qu'alors, tout dégénérerait en discussions interminables. Il ne faut pas, non plus, attaquer le système, et renverser les règles, au point qu'on ne se reconnaîtrait plus. C'est par un mélange de respect pour les principes de la religion, et de fermeté dans ceux de la raison, que l'on parvient, ici, jusqu'à un certain point, à obtenir du Pape les changements nécessaires. Mais, si l'on veut tailler, à bras raccourcis, dans la vigne du Seigneur, au nom de Bonaparte, devant qui l'Europe demeure interdite et obéissante, on ne gagne autre chose, ici, que de jeter la terreur et de faire perdre la tête à des vieillards, qui, avec beaucoup d'esprit, ne sont que sensibles et nullement courageux. Il n'y a nul mérite à prendre le ton haut, avec de telles gens, quand on a derrière soi la puissance de la France. Ce serait le moyen de tout gâter ; et s'il arrivait qu'on en fût à ce point, il faudrait le dire, tout bonnement, simplement, et froidement, pour que cela eût son effet. Un ton plus haut produirait trop d'épouvante, et la confusion des esprits. » (D'Haussonville : *L'Église romaine,* t. I, p. 244 à 265.)

Voici quels furent, à ce moment-là, les archevêques et évêques de l'église réorganisée :

PARIS : Archevêque, M. de Belloy, né à Chambly (Oise) en 1709, sacré en 1752.

Sous son autorité, comme évêques :

Troyes, M. de La Tour du Pin-Mautauban, né à Paris, en 1774, sacré en 1778.

Digitized by Google

Amiens, M. Villaret, né en 1739, sacré 3 prairial, an X.

Soissons, M. Leblanc-Beaulieu, né à Paris, en 1753, sacré en nivôse, an VIII.

Arras, M. La Tour-d'Auvergne-Lauraguais, né à Aureville (Lot-et-Garonne), en 1768, sacré en floréal, an X.

Cambrai, M. Delmas, né à Montreuil (Aude), en 1757, sacré le 4 brumaire, an IX.

Versailles, M. Charrier-Laroche, né à Lyon, en 1738, sacré en avril 1791.

Meaux, M. de Barral, né à Grenoble (Isère), en avril 1746, sacré en octobre 1788.

Orléans, M. Bernier, né à Daon (Mayenne), en octobre 1764, sacré en germinal, an X.

MALINES : Archevêque, M. de Roquelaure, né à Roquelaure (Aveyron) en 1721, sacré en 1754.

Sous son autorité, comme évêques ;

Namur, M. Bexon, né à Saralbe (Moselle), en juin 1736, sacré en prairial, an X.

Tournay, M. Hiru, sacré en messidor, an X.

Aix-la-Chapelle, M. Berdolet, né à Rougemont (Haut-Rhin), en 1740, sacré, an IV.

Trèves, M. Mannay, né à Champeix (Puy-de-Dôme), en octobre 1745, sacré en messidor, an X.

Gand, M. Fallot-Beaumont, né à Avignon (Vaucluse), en avril 1750, sacré en 1782.

Liège, M. Zœpffel, né à Dombach (Bas-Rhin), en décembre 1736, sacré en prairial, an X.

Mayence, M. Colmar, né à Strasbourg (Bas-Rhin), en juin 1760, sacré en fructidor, an X.

BESANÇON : Archevêque, M. Le Coz, né à Plomvez-Porzay (Finistère), en décembre 1740, sacré en avril 1791.

Sous son autorité, comme évêques :

Autun, M. de Fontanges, né en 1744, sacré en août 1783.

Metz, M. Bienaimé, né à Montbar (Côte-d'Or), en octobre 1737, sacré en floréal, an X.

Strasbourg, M. Saurine, né à Saint-Pierre d'Eysey (Basses-Pyrénées), en 1753, sacré en avril 1791.

Digitized by Google

Nancy, M. d'Osmond, né à Saint-Domingue, en février 1754, sacré en mai 1785.

Dijon, M. Reymond, né à Vienne (Isère), en novembre 1737, sacré en janvier 1793.

LYON : Archevêque, M. Fesch, né à Ajaccio (Liamone), en janvier 1763, sacré en thermidor, an X.

Sous son autorité, comme évêques :

Mende, M. Chabot, né en Poitou en 1746, sacré en juillet 1785.

Grenoble, M. Simon, né à Semur (Côte-d'Or), en novembre 1744, sacré en thermidor, an X.

Valence, M. Bécherel, né à Saint-Hilaire du Harcouët (Manche), en 1731, sacré en mars 1791.

Chambéry, M. Demoustiers-Mérinville, né dans la Haute-Vienne. sacré en mai 1787.

AIX : Archevêque, M. Champion de Cicé, né à Rennes, (Ile-et-Vilaine), en 1735, sacré en 1770.

Sous son autorité, comme évêques :

Nice, M. Colonna, né à Barbisiano (Liamone), en 1758, sacré en messidor, an X.

Avignon, M. Périer, né à Grenoble (Isère), en 1740, sacré en mars 1791.

Ajaccio, M. Sébastiani-Porta, né à Porta d'Ampagnani (Golo), en mars 1745, sacré en messidor, an X.

Digne, M. Dessoles, né à Auch (Gers), en mai 1744, sacré en messidor, an X.

TOULOUSE : Archevêque, M. Primat, né à Lyon, en 1746, sacré en avril 1791.

Sous son autorité, comme évêques :

Cahors, M. Cousin-Grainville, né au Havre (Seine-Inférieure), en mai 1745, sacré en thermidor, an X.

Montpellier, M. Rollet.

Carcassonne, M. Laporte, né à Versailles (Seine-et-Oise), en septembre 1756, sacré en fructidor, an X.

Agen, M. Jacoupy, né à Saint-Martin-de-Ribérac (Dordogne), en avril 1761, sacré en messidor, an X.

Bayonne, M. Loison.

Digitized by Google

BORDEAUX : Archevêque, M. d'Aviaux-Dubois, de Sauzay, né au Bois de Sauzay (Vienne), sacré en 1790.

Sous son autorité, comme évêques :

Poitiers, M. Boilly, né à Paris, en octobre 1753.

La Rochelle, M. Demandolla, né à Marseille (Bouches-du-Rhône), en octobre 1744.

Angoulême, M. Lacombe, né à Montrejeau (Haute-Garonne), en juillet 1749, sacré en février 1798.

BOURGES : Archevêque, M. Mercy, né à Monbec (Isère), en 1736, sacré en 1776.

Sous son autorité, comme évêques :

Clermont-Ferrand, M. Duvalk-Dampierre, né à Aus (Marne), en 1746. sacré en floréal, an X.

Saint-Flour, M. Montanier-Belmont, né à Sessac (Ain), en 1756, sacré en messidor, an X.

Limoges, M. Dubourg, né à Toulouse (Haute-Garonne), en 1751.

TOURS : Archevêque, M. de Boisgelin, né à Rennes (Ile-et-Vilaine), en 1732, sacré en 1765.

Sous son autorité, comme évêques :

Le Mans, M. Pidoll, né à Trèves (Saare), en 1734, sacré en 1794.

Angers, M. Moritault, né à Loudun (Vienne), en 1755, sacré en 1791.

Nantes, M. Duvoisin, né à Langres (Haute-Marne), en 1744, sacré en thermidor, an X.

Rennes, M. de Maillé, né à Entrames (Sarthe), en 1743, sacré en 1778.

Vannes, M. de Pancemont, sacré en germinal, an X.

Saint-Brieuc, M. de Caffarelli, né au Falgo (Haute-Garonne), en 1763, sacré en floréal, an X.

Quimper, M. André, né à Monluel (Ain), en 1743, sacré en floréal, an X.

ROUEN : Archevêque, M. de Cambacérès, né à Monpellier (Hérault), en 1746, sacré en germinal, an X.

Sous son autorité, comme évêques :

Coutances, M. Rousseau, né à Paris en 1736, sacré en floréal, an X.

Digitized by Google

Bayeux, M. Brault, né à Poitiers (Vienne), en 1752, sacré en floréal, an X.

Séez, M. de Chevigné-Boischollet, né à l'Herbergemont (Vendée), en 1746, sacré en floréal, an X.

Evreux, M. Bourlier, né à Dijon (Côte-d'Or), en février 1731, sacré en messidor, an X.

Enfin, Paris fut divisé en douzes cures :

1er arrondissement : M. Costaz, à la Madeleine.
2e — M. Marduel, à Saint-Roch.
3e — M. Bossu, à Saint-Eustache.
4e — M. Jerphanion, à Saint-Germain-l'Auxerrois.
5e — M. Favre, à Saint-Laurent.
6e — M. Bruand, à Saint-Nicolas des Champs.
7e — M. Viennet, à Saint-Merry.
8e — M. Dubois, à Sainte-Marguerite.
9e — M. de la Roue, à Notre-Dame.
10e — M. Ramond de la Lande, à Saint-Thomas-d'Aquin.
11e — M. Depierre, à Saint-Sulpice.
12e — M. Devoisin, à Saint-Etienne-du-Mont [1].

1. Taine. *Le régime moderne,* t. III, p. 89.

Sous le régime moderne, ce suzerain d'apparat, négligent, intermittent, a pour successeur un souverain actif dont le règne est personnel et continu : dans le diocèse la monarchie limitée et tempérée s'est convertie en monarchie universelle et absolue. Une fois institué et sacré, quand l'évêque dans le chœur de sa cathédrale, au chant des orgues, sous l'illumination des cierges, à travers les fumées de l'encens, vient, en pompe solennelle, s'asseoir sur son trône, c'est un prince qui prend possession de ses États ; et cette possession n'est point nominale, ou partielle, mais réelle et totale. Il tient en main la superbe crosse que les prêtres de son diocèse lui ont offerte, en témoignage et symbole de leur obéissance volontaire, empressée, plénière ; et ce bâton pastoral est bien plus long que l'ancien. Dans le troupeau ecclésiastique, il n'y a plus de tête qui paisse à distance ou à couvert ; hautes ou basses, toutes sont à portée, toutes regardent du côté de la houlette épiscopale ; la houlette fait un signe, et selon le signe, chaque tête incontinent s'arrête, avance ou recule ; elle sait trop bien que le berger a les mains libres, et qu'elle est à sa discrétion. Dans sa reconstruction du diocèse, Napoléon n'a relevé qu'un des pouvoirs diocésains, celui de l'évêque ; il a laissé les autres à bas, par terre. Il répugnait aux lenteurs, aux complications, aux frottements du

Digitized by Google

VI

Pour cette reconstitution du clergé de France, il avait fallu que le Pape notifiât le texte du Concordat aux évêques, et demandât leur démission. Presque tous y consentirent, sauf les réfugiés à Londres, ceux de Narbonne, d'Arras, de Montpellier, de Noyon, de Saint-Pol de Léon, de Périgueux, d'Avranches, de Vannes, d'Uzès, de Rodez, de Nantes, d'Angoulême, de Lombez, de Moulins. Consalvi avoua qu'il s'attendait à ce refus, pas aussitôt cependant, ni d'une façon si théâtrale. Pie VII, avec sa douceur habituelle, ne dit que ces mots : « Nous entrons dans une mer d'affliction ! »

Plusieurs réponses le réconfortèrent. L'évêque de Marseille, M. de Belloy, écrivait à Consalvi : « Je reçois, avec respect et soumission filiale, le bref que vous m'adressez de la part de notre Saint-Père, le Pape. Plein de vénération et d'obéissance pour ses décrets, et voulant toujours lui être uni de cœur et d'esprit, je n'hésite pas à remettre, entre les mains de Sa Sainteté, ma démission de l'évêché de Marseille, et il suffit qu'elle l'estime nécessaire à la conservation de la religion, en France, pour que je m'y résigne. »

gouvernement divisé. Il ne goûtait et ne comprenait que le gouvernement concentré; il trouvait commode de n'avoir affaire qu'à un seul homme, à un préfet de l'ordre spirituel, aussi maniable que son collègue de l'ordre temporel, à un grand fonctionnaire mitré ; à ses yeux, tel était l'évêque. C'est pourquoi il ne l'obligeait pas à s'entourer d'autorités constitutionnelles et modératrices ; il ne restaurait pas l'ancienne officialité et l'ancien chapitre ; il permettait à ses prélats d'écrire eux-mêmes le nouveau statut diocésain. Naturellement, dans le partage des pouvoirs, l'évêque s'est réservé la meilleure part, toute la substance, et pour borner son omnipotence locale, il n'est resté que l'autorité laïque.

Digitized by Google

Le même jour, l'évêque de Senlis, ancien premier aumônier de Louis XVI, s'exprimait aussi respectueusement: « Par attachement pour la religion, pour conserver l'unité catholique, pour procurer l'avantage et le bien des fidèles, et seconder les paternelles invitations de Sa Sainteté, j'abandonne volontairement, et de plein gré, le siège épiscopal de Senlis, et j'en fais la libre démission entre les mains de Sa Sainteté. »

D'autres lettres suivirent, animées du même esprit d'obéissance, celles de l'évêque de Saint-Claude, de l'évêque de Saint-Papoul, de l'évêque d'Alais, et d'autres encore [1].

Quelques prêtres, néanmoins, accoutumés à se diriger seuls, pendant l'interrègne religieux, poussèrent l'insubordination plus loin que les réfugiés de Londres et prétendirent garder leur indépendance. Mais leur exemple n'eut point de répercussion, et ils se trouvèrent isolés, surtout lorsqu'on vit des grands seigneurs, occupant jadis des sièges épiscopaux considérables, en accepter de moindres, et mener une vie très humble et très soumise. M. de Fontanges et M. de La Tour du Pin ne crurent point déroger, le premier, ancien archevêque de Toulouse, en devenant évêque d'Autun, le second, ancien archevêque d'Auch, en se confinant à Troyes.

Qu'il y eut des dissidences, une sorte de *Petite*

1. L'agent, que le gouvernement consulaire avait envoyé à Londres, inséra cette note dans son rapport : « Les évêques insoumis de Londres ont été conduits par l'archevêque de Narbonne, et par l'évêque de Saint-Pol. Le premier, ayant laissé 1.800.000 francs de dettes, en France, et s'étant fait une existence supportable, en Angleterre, a une répugnance invincible pour tout arrangement qui ne rend pas au clergé de France ses richesses. Le second trouve son compte dans l'administration des secours, donnés aux prêtres français déportés. Les motifs qui dirigent ces prélats ôtent toute considération à ceux qui se laissent diriger, dans l'esprit même des hommes, qui ne peuvent, ou ne veulent pas, connaître la question.

Digitized by Google

Eglise, après plus de dix ans d'anarchie, c'était inévitable. En outre, ce serait ignorer l'esprit clérical de croire, qu'après le Concordat, les querelles intestines cesseraient dans le clergé, et que les jalousies disparaîtraient. La forte pression de Bonaparte sur ce grand corps, remis en équilibre, ne put réduire au silence les mécontents, et ceux qui se croyaient lésés, et ceux qui cherchaient des lacunes, ou des fautes, dans le nouveau traité conclu avec le Pape [1]. L'abbé de Pradt (*Les quatre concordats*) prétend qu'il reçut alors du Premier Consul l'aveu d'un regret ; que si c'eût été à refaire, lui avait-il dit, il aurait donné, à tous les cultes, la liberté pure et simple, en les protégeant tous également, après avoir restitué au clergé ses édifices et ses temples. C'était facile, alors, ajoute l'abbé de Pradt, avec un clergé d'autant plus souple, que, depuis longtemps, il vivait d'une façon misérable et traqué par une persécution incessante. Bonaparte, à Sainte-Hélène,

1. Une brochure publiée à cette époque : (*Le père Jacques, entretien sur la constitution civile*) contenant l'opinion d'un prêtre, qui n'avait pas voulu se ranger aux règles du Concordat, nous offre un jour fort édifiant sur l'état d'âme de quelques prêtres.

« Bonaparte a voulu, disait la brochure, et Pie VII a consenti, à ce que, outre les évêques constitutionnels, tous les prêtres constitutionnels fussent reçus avec honneur ; qu'ils eussent des places ; que ces loups devinssent des pasteurs. La France était alors remplie de ces constitutionnels, prêtres et laïques... et c'était cette sorte de gens, qu'on mettait dans chaque paroisse, à la place des curés catholiques, qu'on avait fait mourir, ou qu'on avait envoyés en exil... Le Pape, Pie VI, et toute l'Eglise, avaient défendu de recevoir ces impies, avant qu'ils se fussent rétractés, c'est-à-dire avant qu'ils eussent publiquement abjuré leurs erreurs, et qu'ils eussent reçu l'absolution. Cette église concordataire n'a point fait attention à cette décision du vénérable Pie VI, et de toute l'Eglise. Pie VII et Bonaparte ont voulu que cette masse d'impies fût réunie avec les catholiques, c'est-à-dire avec ceux qui, avant cet arrangement, auraient souffert la mort plutôt que de se mêler, en la moindre chose, avec ces impies, selon que Pie VI et toute l'Eglise l'avaient ordonné. C'est, là, l'effet du Concordat, et c'est à ce moment qu'un évêque, M. de Coucy, disait : « Les constitutionnels et ceux qui ne sont pas constitutionnels, en se réunissant ainsi, seront deux cadavres qui se confondront dans la même dissolution, c'est-à-dire dans le même monceau de pourriture. » C'est ainsi que cet évêque, en deux mots, a jugé cette église nouvelle. »

Digitized by Google

connut cette assertion de l'écrivain, et Montholon a consigné, dans ses *Mémoires*, la réponse que fit le grand exilé. (Montholon, t.I, p. 115.)

« Le Concordat, disait-il, était nécessaire à la religion, à la République, au gouvernement. Les temples étaient fermés, les prêtres étaient persécutés. Ils étaient divisés en trois sectes : les constitutionnels, les évêques apostoliques, les évêques émigrés à la solde de l'Angleterre. Le Concordat mit fin à ces divisions, et fit sortir, de ses ruines, l'église catholique, apostolique et romaine. Bonaparte releva les autels, fit cesser les désordres, prescrivit aux fidèles de prier pour la République, dissipa tous les scrupules des acquéreurs de domaines nationaux, et rompit le dernier fil par lequel l'ancienne dynastie communiquait encore avec le pays, en destituant les évêques qui lui étaient restés fidèles, les signalant comme des rebelles, qui avaient préféré les affaires du monde, et les intérêts terrestres aux affaires du ciel, et à la cause de Dieu.... On a dit : Bonaparte eût dû ne pas se mêler des affaires religieuses, mais tolérer la religion, en pratiquant le culte, en lui restituant ses temples. Pratiquer le culte ! Mais lequel ? Restituer les temples ! Mais à qui ? Aux constitutionnels, au clergé, aux vicaires papistes à la solde de l'Angleterre ?.... Il fut question, dans les conférences pour les négociations du Concordat, d'assigner un délai à l'exercice du droit, conféré au Pape, d'instituer les évêques. Mais, il avait déjà fait de grandes concessions. Il consentait à la suppression de soixante diocèses, dont les sièges dataient de la naissance du christianisme ; il destituait, de sa propre autorité, un grand nombre d'évêques anciens et consommait la vente, sans aucune indemnité, de quatre cents millions

des biens du clergé; il fut jugé que, même dans l'intérêt de la république, il ne fallait pas exiger de stipulations nouvelles, qui auraient favorisé les ultramontains. Ce fut, en ces circonstances, que Bonaparte dit : « Si le Pape n'avait pas existé, il eût fallu le créer, pour cette occasion, comme les consuls romains faisaient un dictateur dans les circonstances difficiles [1]. »

Ces questions obsédaient l'esprit du Premier Consul, et ses paroles, ou ses confidences, invitent à croire qu'il redoutait une influence trop grande du clergé dans l'État. Pelet de la Lozère (*Mémoires*, p. 201) rapporte qu'il l'avait entendu dire, au sujet de quelques contestations : « Voyez l'insolence des prêtres, qui, dans le partage de l'autorité, avec ce qu'ils appellent le *pouvoir temporel*, se réservent l'action sur l'intelligence, sur la partie noble de l'homme, et prétendent me réduire à n'avoir d'action que sur les corps. *Ils gardent l'âme et me jettent le cadavre.* » Sans doute, la paix religieuse existait; mais elle dépendait toujours du fanatisme des prêtres, et Bonaparte se préoccupait de diriger l'esprit des jeunes gens, entrés dans les séminaires, pour se consacrer au service de Dieu. L'éducation cléricale ne le laissait point indifférent. Dans une des séances du Conseil d'Etat, en février 1804, il disait : « Les chefs du clergé catholique, c'est-à-dire les évêques

1. En ses *Souvenirs contemporains* (T. I, p. 117), Villemain rapporte que Fontanes lui disait un jour : « Voyez-vous, mon cher enfant, de tout temps, même dans notre siècle de fer, les questions religieuses sont les plus graves, les plus mortelles à qui se trompe. Savez-vous bien une chose ? Le meilleur papier de l'Empereur, son meilleur titre impérial et royal, c'était son Concordat. C'est par là qu'il s'était mis hors de pair, qu'il était devenu mieux qu'un conquérant ; qu'il était un restaurateur de la société moderne, et un fondateur d'empire pour lui-même. »

Digitized by Google

et les grands vicaires, sont éclairés et attachés au gouvernement. Mais nous avons trois ou quatre mille curés, ou vicaires, enfants de l'ignorance, et dangereux par leur fanatisme et leurs passions. Il faut leur préparer des successeurs plus éclairés, en instituant, sous le nom de séminaires, des écoles spéciales, qui seront dans la main de l'autorité. On placera à leur tête des professeurs instruits, dévoués au gouvernement, et amis de la tolérance. Ils ne se borneront pas à professer la théologie ; mais ils y joindront une sorte de philosophie et une honnête mondanité. »

C'est pourquoi, il entretenait souvent son Conseil de ces questions très spéciales, de toutes les difficultés inhérentes aux rapports de notre état civil avec l'autorité ecclésiastique ; il insistait sur la nécessité de réduire le nombre des curés inamovibles, et de multiplier les desservants, qu'on peut changer à volonté ; il voulait empêcher, ensuite, la reconstitution des ordres réguliers, celui des Jésuites, par exemple, que l'on trouvait, dans quelques villes du nord, sous le nom de *Pères de la Foi* ; il avisait tous ses fonctionnaires, particulièrement ses Préfets, qu'ils eussent à s'abstenir de toute ingérence dans les questions religieuses ; le mieux, disait-il, était de soumettre les affaires du clergé aux tribunaux, d'opposer robe à robe. Les juges étaient, à ses yeux, des espèces de théologiens, qui avaient leurs maximes et leurs règles. Sans les Parlements, il le croyait, les rois n'auraient pu réprimer les abus et les empiétements du clergé. Cependant, il préconisait le rétablissement de la Congrégation des *Missions Étrangères*, qui porterait au loin le nom de la France, sa civilisation, le culte de ses arts et le besoin d'échanges commerciaux avec notre patrie ; de même des

Digitized by Google

sœurs de charité, dans le service des hôpitaux; des Frères Ignorantins, pour l'éducation des enfants du peuple [1].

Sa vigilance restait constamment éveillée sur la composition du clergé diocésain. Il avait conservé un assez grand nombre d'évêques constitutionnels; et là où il y avait, à la tête du diocèse, un prêtre jadis réfractaire, il exigeait que le grand vicaire fût un prêtre *jureur*. Il défendait aux évêques de se séparer d'humbles pasteurs remplissant consciencieusement leurs devoirs de loyaux serviteurs de Dieu, à qui on ne pouvait reprocher que leur serment à la constitution civile du clergé. Une lettre à Portalis, directeur des cultes, est significative, à cet égard.

« Je vous envoie, citoyen conseiller d'État, une note que me fait passer l'inspecteur de la gendarmerie sur l'évêque de Rennes (M. de Maillé). Mon intention est que vous lui écriviez qu'il est temps que cela finisse; qu'il est coupable d'avoir ôté sa place à un *constitutionnel*, et de l'avoir remplacé par un prêtre, nouvellement rentré sans ma permission...., Si la morale de l'Evangile n'est pas suffisante pour

1. Montholon (T. II, p. 173). Bonaparte disait à Sainte-Hélène : « J'aimais les controverses, en matière de religion. Je ne crois pas que personne ait étudié, plus que moi, toutes ces matières. Quand j'étais officier d'artillerie, je passais mes nuits à méditer, à lire l'histoire de la Sorbonne, et tout ce qui a été écrit sur les querelles de l'Eglise gallicane et de Rome. J'aurais pu me faire recevoir docteur en théologie. Les questions religieuses ont toujours eu beaucoup d'attraits pour moi. Elles sympathisent avec mon âme, comme avec ma pensée. J'ai fait pour chaque religion la part de l'œuvre de l'homme et des circonstances et je suis arrivé à reconnaître que toutes témoignent de l'existence de Dieu. J'aime la religion catholique parce qu'elle parle à mon âme; parce que, quand je prie, elle met en action tout mon être ; tandis que la religion protestante ne parle qu'à ma raison. Sans doute, les protestants ont pour eux le raisonnement, lorsqu'ils disent que la communion n'est que la représentation, Mais, pourquoi comprimer l'élan de ma pensée, qui me porte à m'élever jusqu'à Dieu et à croire la réalité ? »

Digitized by Google

retenir ses passions, il doit agir par politique et par crainte des poursuites que le gouvernement pourrait faire contre lui, comme perturbateur de la paix publique... Ecrivez à l'évêque de Clermont (M. de Dampierre) dans un style moins dur... Son diocèse est rempli de prêtres constitutionnels, amis de l'ordre, et qui jouissent de la confiance du peuple. Il est, à la fois, impolitique et immoral, d'éloigner de l'Etat et de l'Eglise des hommes si utiles... C'est une conduite insensée. Ecrivez à l'évêque de Bayeux, qu'il a déplacé, dans la commune de Balleroy, le curé qui y était ; qu'il n'avait pas ce droit, et que cela est contraire à mon intention.... Mettez bien en tête à tous les évêques que, dans l'arrangement définitif, je veux des constitutionnels, tant parmi les curés que parmi les grands vicaires et chanoines. »

Assurément, cette lettre est absolue. Elle ne pouvait être différente envers les prêtres qui méconnaissaient l'esprit du Concordat et s'efforçaient de reconstituer, en sourdine, l'ancien état de l'Eglise. Les mémoires du temps avouent que l'autorité si forte de Bonaparte était à peine suffisante contre l'opposition sournoise et très active du clergé, remis en exercice. Il est facile aujourd'hui de critiquer les actes du Premier Consul, de les taxer de despotisme, de plaindre les prêtres qu'il détenait en prison, ceux qu'il faisait arrêter, parce qu'ils recevaient dans leur demeure des intrigants ou des espions politiques; ceux, enfin, qui correspondaient avec les évêques, restés en Angleterre. N'étaient-ils pas justifiés, ces actes, même arbitraires, par l'incohérence et l'instabilité persistantes de l'opinion à l'égard du Concordat. Ceux qui parlent au nom de la liberté, oublient que cette liberté eût été encore moindre si l'ordre public

Digitized by Google

n'avait pas été maintenu, de quelque manière que ce fût. La paix entre les deux clergés n'était qu'apparente. Une hostilité sourde régnait entre eux, dans chaque diocèse. Certaines préfaces, en tête de brochures, publiées à cette époque, débordent d'acrimonie, lorsqu'elles émanent d'un prêtre réfractaire, parlant d'un prêtre constitutionnel. Ni les uns, ni les autres ne se pardonnaient leur passé. A Langres, il n'existait plus d'évêque. Le diocèse avait été supprimé. M. de la Luzerne, l'ancien titulaire, refusait de rentrer en France, et Langres avait été rattaché à Dijon, siège épiscopal nouvellement créé. Le gouvernement consulaire y avait envoyé un évêque constitutionnel, qui venait de Grenoble, M. Henri Reymond, et dans la préface d'une « plaquette » signée de l'abbé Godard (*Journal d'une Visitandine*), l'évêque constitutionnel est traité « d'exalté », de « schismatique », aveugle sur le mérite d'un confesseur de l'ancienne foi, lui refusant une place dans son diocèse, parce qu'il était l'auteur d'un ouvrage, contraire à l'esprit nouveau et trop agressif. Or, ce même abbé Godard s'indignait contre Portalis s'opposant aux sollicitations de ceux qui tentaient de violenter la conscience d'un prêtre constitutionnel pour le décider à une rétractation ; contre Portalis, qui qualifiait de « scandaleuse », la rétractation d'un prêtre marié, pour rentrer dans le giron de l'église. La rétractation avant tout, quel qu'en fût le mobile ! Portalis n'en voulait pas. L'abbé Godard et ses pareils la jugeaient excellente pour l'effet, pour l'exemple. Tel était l'esprit du clergé, dont Bonaparte devait combattre les tendances. A l'heure présente, à cent ans de distance, est-ce que l'opinion publique ne se rangerait pas du côté de Portalis, contre tous les abbés Godard ? et

Digitized by Google

les actes de Bonaparte, considérés comme arbitraires envers le clergé, sont certainement très excusables, défendant l'ordre public et la paix sociale[1].

1. Oh! Mme de Staël n'est point tendre sur Bonaparte, à ce sujet. Voici ce qu'elle écrivait, t. II, p. 271, *Considérations sur la révolution française :*

« Il lui fallait un clergé, comme des chambellans, comme des titres, comme des décorations, enfin comme toutes les anciennes cariatides du pouvoir, et lui seul était en mesure de les relever. L'on s'est plaint du retour des vieilles institutions, et l'on ne devrait pas oublier que Bonaparte en est la véritable cause... Il a souvent exprimé le regret de ne pas régner dans un pays où le monarque fût, en même temps, le chef de l'église, comme en Angleterre et en Russie. Mais trouvant encore le clergé de France dévoué à la cour de Rome, il voulut négocier avec elle. Un jour il assurait aux prélats que, dans son opinion, il n'y avait que la religion catholique de vraiment fondée sur les traditions anciennes, et d'ordinaire, il leur montrait, sur ce sujet, quelque érudition acquise de la veille ; puis, se trouvant avec des philosophes, il disait à Cabanis : « *Savez-vous ce que c'est que le Concordat que je viens de signer ? C'est la vaccine de la religion. Dans cinquante ans, il n'y en aura plus en France.* » Ce n'étaient ni la religion, ni la philosophie qui lui importaient, dans l'existence d'un clergé tout à fait soumis à ses volontés. Mais ayant entendu parler de l'alliance entre l'autel et le trône, il commença par relever l'autel. Aussi, en célébrant le concordat, fit-il la répétition habile de son couronnement. »

Poussant encore plus loin ses vitupérations contre tous les actes de Bonaparte, Mme de Staël écrivait, dans le même ouvrage (t. II, p. 274) sur le jour de la célébration du concordat : « Je m'étais renfermée dans ma maison, pour ne pas voir cet odieux spectacle ; mais j'y entendais les coups de canon, qui célébraient la servitude du peuple français, car y avait-il quelque chose de plus honteux que d'avoir renversé les antiques institutions royales, entourées au moins de nobles souvenirs, pour reprendre ces mêmes institutions sous des formes de parvenu et avec les fers du despotisme ? C'était ce jour-là, qu'on pouvait adresser aux Français ces belles paroles de Milton à ses compatriotes : « Nous allons devenir la honte des nations libres, et le jouet de celles qui ne le sont pas. Est-ce là, diront les étrangers, cet édifice de liberté que les Anglais se glorifiaient de bâtir ? Ils n'ont fait tout juste que ce qu'il fallait pour se rendre à jamais ridicules aux yeux de l'Europe entière ! » Les Anglais du moins ont appelé de cette prédiction. »

= Au rebours, il est bon de placer, ici, un extrait des *Mémoires* de Menneval (t. I, p. 81). « Quelques-uns ont pensé que les croyances religieuses n'étaient aux yeux de Bonaparte que des superstitions, consacrées par le temps, et qu'en rétablissant le culte catholique, il ne s'en servait que comme d'un instrument de son ambition, sans tenir autrement compte de l'influence sociale de la religion. Ceux qui ont parlé ainsi ignoraient que Bonaparte était sincèrement religieux, et j'ajouterai catholique. Il détestait également le cynisme philosophique, qui inspire le dédain de la religion, considérée par lui, au contraire, comme l'appui de la morale et des bonnes mœurs, et la bigoterie, qui restreint l'intelligence humaine. Si, dans des conversations familières, ou dans des discussions où l'en-

Digitized by Google

Les évêques nommés et consacrés ne furent point installés aussitôt dans leur diocèse. Le gouvernement redoutait les manifestations hostiles de certaines villes où la foi religieuse avait été le plus atteinte. Il craignait l'intolérance de quelques généraux commandant les départements. Portalis agit avec sa prudence ordinaire. L'installation de chaque évêque se fit, sans hâte, au moment le plus opportun ; et néanmoins il se produisit, en quelques villes, des échauffourées menaçantes sur lesquelles la police eut ordre de fermer les yeux. On comptait sur le temps pour apaiser les passions ; sur les événements futurs pour détourner l'esprit public de ces questions irritantes. A Carcassonne, écrit de Barante, en ses *Mémoires* (T. I, p. 104), les perturbateurs envahirent l'église et lancèrent des pierres qui atteignirent le prêtre. Ailleurs, où la musique militaire était commandée, elle fit entendre des airs bouffons, ou des airs de danse, pendant l'office divin. La jeunesse, toujours la plus nombreuse en ces petites émeutes, était celle qui avait grandi, depuis la révolution, dans les écoles sans Dieu. En d'autres villes, au contraire, à Rouen, par exemple, où Cambacérès, le frère du second Consul, était envoyé comme archevêque, les cérémonies de son installation furent très imposantes. La garde nationale et

traînait l'abondance de ses idées, envisageant l'histoire du catholicisme, dans ses vicissitudes diverses, il a porté des jugements applicables à certains lieux, et à certains temps, on serait dans une grande erreur, si l'on en concluait qu'en flétrissant les abus et les excès commis au nom de la religion par ses ministres, il méconnaissait l'influence civilisatrice du christianisme, et qu'il fut un philosophe sceptique, ou incrédule. Son respect pour la doctrine de l'Evangile était le résultat de sa conviction et des impressions de son enfance, qui étaient toujours vivantes dans son âme. Témoin les idées religieuses que réveillait, en lui, la cloche de l'église de Rueil, qu'il entendait du jardin de Malmaison, et son recours aux consolations et au secours de la religion dans son heure suprême à Sainte-Hélène. »

Digitized by Google

la troupe de ligne formaient la haie du palais archiépiscopal jusqu'à la cathédrale ; le prélat marchait précédé de la croix et de deux assistants ecclésiastiques ; les cloches sonnaient à toute volée et les salves du canon augmentaient la solennité de cette fête religieuse.

Dans les campagnes, on le sait, la satisfaction était générale, et les préfets écrivaient que, depuis la publication du Concordat, une grande paix régnait dans les petites villes, dans les villages, dans les familles, jadis désunies et troublées. Le préfet des Landes envoyait cette note, que, « quelque désiré que fût ce grand événement, il n'eût jamais cru qu'il pût faire une impression si profonde ». Le préfet de Saône-et-Loire mandait, que, « douze ecclésiastiques insoumis de l'ancien diocèse de Châlon, dont l'évêque n'avait pas donné sa soumission, s'étaient présentés à l'autorité civile, ayant à leur tête ceux qui les dirigeaient, sous le titre de vicaires généraux, et qu'ils avaient prêté le serment prescrit par l'article VII du Concordat. Cette conversion, ajoutait le préfet, était due à l'influence du nouvel évêque dont la conduite, vraiment évangélique, commandait autant de confiance que de respect ». Le préfet de la Marne annonçait « que la publication de la loi du 18 germinal avait fait cesser, dans son département, les séparations scandaleuses, la célébration clandestine des cérémonies religieuses, dans les maisons particulières, et qu'enfin tous les citoyens étaient réunis au culte public, sous les mêmes ministres ».

Les journaux, à cette date, sont remplis de détails sur les manifestations religieuses, qui avaient lieu presque partout. A Paris, l'archevêque célébrait une messe basse, tous les dimanches, dans la chapelle

Digitized by Google

des Tuileries, pour les trois consuls. L'église de Saint-Germain-des-Prés, destinée sous la Révolution à la fabrique du salpêtre, reprenait son caractère sacré. Les tableaux de peinture, enlevés aux paroisses, étaient remis à leur place : à Saint-Roch, celui de Vien, *Saint Denis prêchant l'Évangile aux Parisiens ;* à Saint-Eustache, les six tableaux transportés jadis à l'Ecole militaire ; à Notre-Dame, tous ceux qui avaient été dispersés, après le saccage de l'église métropolitaine. A Vienne, l'ambassadeur rétablissait la chapelle catholique, au palais de l'ambassade. Dans le département de la Roër, sous la surveillance du préfet, on procédait à l'inventaire des ossements contenus dans les châsses, adorés par les fidèles. Près de Bruxelles, à Hull, le pèlerinage, consacré par le temps, était repris, avec la plus grande ferveur, au milieu d'une foule recueillie.

A Orléans, le conseil municipal demandait la réédification du monument, élevé à la mémoire de Jeanne d'Arc, détruit pendant la révolution. Enfin, le gouvernement s'occupait de la réorganisatinn des fabriques, dans chaque paroisse ; faisait déclarer insaisissable le traitement des ecclésiastiques [1] ;

1. Le *Publiciste* du 25 frimaire an XI écrivait : « Le préfet de la Nièvre vient de rappeler les sœurs grises dans leur ancienne maison. Les hôpitaux tenus par elles, réunissaient la propreté, la salubrité, les attentions délicates et l'économie. La journée du malade s'y élevait de 0,75 à 0,90 ; les sœurs ne coûtaient pas plus de 200 francs pour leur nourriture et leur habillement ; les médicaments, qui coûtent tant aujourd'hui, dans les hospices ne coûtaient rien, parce que le bénéfice de ceux que l'on vendait à l'extérieur couvrait la valeur de ceux qu'on fournissait aux malades de 'hôpital. »

= Le *Mercure* de l'an XI écrivait : « A Chartres, les hospitaliers de la ville voués au soulagement des pauvres et à l'éducation des enfants sont rétablis dans l'ancien couvent des Capucins. A Rouen, les sœurs de la charité sont également rétablies. Dix mille francs leur sont alloués pour la réparation de leur maison. Enfin, l'hospice du Mont-Cenis rentre définitivement dans la possession de ses bâtiments et des biens en dépendant. »

= Le gouvernement, ensuite, sur une question des Préfets, répondit que les curés et desservants pouvaient porter le viatique aux malades,

Digitized by Google

mettre en liberté tous les prêtres détenus pour faits délictueux se rapportant au culte, et prescrire aux officiers de l'état civil de n'accepter, à la déclaration des naissances, que des prénoms inscrits au calendrier grégorien. Alors, poussés par une sorte de fanatisme à rebours, des défroqués abjuraient publiquement leurs erreurs, maudissaient leur mariage, appelant l'anathème sur leur tête; ainsi Claude Delacour, à Amiens; et les acquéreurs de presbytères, comme biens nationaux, les rendaient à la commune, dès que le desservant était revenu. D'autres faisaient, en mourant, des dons aux hôpitaux, pour l'entretien des malades : maisons, fermes, métairies, tandis que les préfets invitaient les maires à placer, dans l'intérieur des églises, des troncs destinés à recevoir les offrandes des fidèles. Des villageois replantaient les croix aux lieux où elles avaient été renversées, même devant leur maison. Bientôt, il fut de mode d'aller à la messe, et, depuis la publication du *Génie du Christianisme*, tout un petit monde de zélés chrétiens se montrait dans les salons [1].

revêtus d'habits sacerdotaux et avec les cérémonies usitées ; qu'ils pouvaient avec les mêmes habits, faire des processions, que ce qui était décidé, pour le port du viatique, s'appliquait aux obsèques ; que les curés et desservants pouvaient bien dire la messe, les dimanches, dans les chapelles particulières, mais sans préjudice de celle qui doit être célébrée dans l'église paroissiale, ou succursale. Le gouvernement prescrivait aux Préfets de ne point refuser l'encens qui leur serait offert dans les églises, ni les autres honneurs afférents aux fonctions qu'ils exerçaient.

Par contre, le gouvernement organisait définitivement l'église protestante réformée à Paris. Une église consistoriale y était établie, et pour la célébration du culte, on accordait aux protestants des édifices nationaux, dans trois quartiers, au Louvre, au faubourg Saint-Germain et au faubourg Saint-Antoine.

1. Faber dans sa notice sur l'intérieur de la France, au début du Consulat, voyait les choses sous un aspect plus pessimiste. Il écrit, p. 138 : « L'autel a été rétabli, mais la base lui manque, la religion. On peut élever un trône par la force, mais la religion ne peut s'établir que par la persuasion... Il reste un intervalle immense, entre le nouvel autel et l'esprit du siècle. Et quels sont les moyens qu'on emploie, pour dissimuler cet inter-

Digitized by Google

VII

Parmi les ecclésiastiques que le concordat avait rendus au clergé, quelques-uns doivent être mentionnés spécialement.

Et d'abord, M. de Belloy, évêque de Marseille,

valle, afin qu'il ne paraisse pas aux regards des contemporains ? Des journaux et des gazettes déclament contre la philosophie ; ils traînent périodiquement dans la boue tout ce que des écrivains illustres des temps antérieurs ont produit de grand et d'admirable ; on farcit le *Moniteur* de lettres pastorales et de mandements ; on fait rétablir les crucifix sur les grands chemins, les statues et les images des saints à tous les murs des villes. On rétablit les processions, les miracles, les reliques. La sainte couronne d'épines est rendue avec pompe, le 6 août 1806, à la vénération des fidèles à Paris, et un précis historique est imprimé pour transmettre l'événement à la postérité. Quelque temps avant, on avait réintégré, à Aix-la-Chapelle, les langes de l'Enfant Jésus, la vraie croix et la chemise de la Vierge Marie. A Cologne, on avait ramené le corps des trois rois mages... Dans toutes les villes, on fait le plus de cérémonies religieuses que l'on peut pour imiter les cités, en possession de saints trésors. Paris veut rétablir son calvaire, avec les stations. Les images miraculeuses sont réinstallées partout où il y en avait autrefois. Les grands chemins sont couverts de milliers de pèlerins, qui suivent, chantant, les croix et les banderolles ondoyantes.

Et de même, des protestants... « Des chefs laïques, nommés présidents, sont institués, à la tête des consistoires, choisis parmi les plus passionnés. Ils sont au rang des fonctionnaires publics, prêtent serment entre les mains du chef du gouvernement, et reçoivent des traitements de l'État. Comme les évêques, Bonaparte les décore de la croix d'honneur ; comme eux, ils doivent donner à leurs communautés l'impulsion dont le gouvernement a besoin, soit pour des contributions, soit pour des réquisitions, ou pour la conscription. Leurs circulaires ressemblent aux mandements des archevêques et évêques, et si, quelquefois, le style en est outré, le fond des idées et la tendance sont les mêmes; on pourrait donner des circulaires consistoriales pour des mandements et des mandements pour des circulaires... (p. 146). Bonaparte veut faire croire qu'il a ressuscité l'ancien temps. Bonaparte croit pouvoir tout faire ; mais le présent ne rendra jamais le passé. Bonaparte entend la messe dans la même chapelle et à la même heure où les rois de France l'entendaient, et Bonaparte, avait, il n'y a pas longtemps, abjuré le christianisme, en proclamant solennellement: *Dieu est Dieu et Mahomet est son prophète ;* en disant ; Égyptiens je révère, plus que les Mamelucks, le prophète et le Coran. Bonaparte fit placer dans le calendrier, à la place du nom des rois de France, son nom de baptême *Napoléon*, nom inconnu à la France et au calendrier. On connaissait Saint-Louis, mais on n'avait jamais entendu nommer Napoléon. Bientôt, on en fit un saint. Le cardinal Caprara le prouva, dans une ins-

Digitized by Google

l'un des premiers à envoyer sa démission au Pape. Il avait succédé à M. de Belzunce, et il avait laissé, en son diocèse, une renommée de douceur et de modération, qui se perpétua à Paris. Né dans le diocèse de Beauvais, à Morangles, en 1709 ; vieillard circonspect sous la Révolution ; connaissant un peu tous les mondes, — car il avait été archidiacre de Beauvais, sous le cardinal de Gesvres, puis député à l'assemblée du clergé, — il pensa que sa vie publique était achevée, et durant les jours de la Terreur, il se retira en un village de son pays, à Chambly, où il tâcha de se faire oublier. Après le coup d'État de Brumaire, il ne craignit plus de se montrer ; et à la réorganisation du clergé, Bonaparte, attiré par l'empressement de cet ecclésiastique à se dépouiller de son titre épiscopal, lui confia l'archevêché de Paris. Dès que le digne prélat en eut pris possession, on vit refleurir partout les pratiques religieuses sans excès, sans fanatisme, telles que la sagesse et la piété, bien ordonnées, les pouvaient désirer. D'une santé robuste, il remplissait, avec scrupules, ses devoirs de pasteur, sans négliger la société où il avait déjà vécu, ni les salons des grands fonctionnaires du Consulat, qui l'accueillaient avec respect. Bonaparte l'estimait pour toutes ces qualités d'esprit et de cœur, et il le préféra à l'abbé Bernier, qui avait espéré que l'archevêché de Paris récompenserait ses services. Il ne manquait que quatre mois à cet illustre vieillard, pour achever son siècle, au moment de sa mort, en 1808. Sa

truction pastorale, et l'abbé Maury prêcha à Notre-Dame, sur les vertus du saint. Le jour de la fête de Bonaparte, un concert est donné sur la terrasse des Tuileries. C'était l'usage des rois de France, à leur jour de fête. Ils avaient coutume de se montrer au balcon, avec la reine et la famille, L'amour des Français les attendait. Napoléon Bonaparte se montra au balcon, avec son épouse, Mme Joséphine, auparavant Beauharnais. »

Digitized by Google

fin fut très édifiante : il bénit ses parents, ses amis, qui assistaient à sa dernière heure, refusant une potion calmante afin de ne point « entraver la mort », dit-il, de sa voix éteinte. Bonaparte voulut honorer la mémoire de ce saint prélat, et lui fit élever un monument. Il avait été compris parmi les dignitaires ecclésiastiques à qui le pape Pie VII conféra le chapeau de cardinal après le concordat.

M. Raymond de Boisgelin, que le Premier Consul nomma archevêque de Tours, était, avant la Révolution, archevéque d'Aix, après avoir été évêque de Lavaur. En Provence, il devint populaire, lorsqu'on le vit soulager les maux du peuple et favoriser l'agriculture. Un canal, dû à son initiative, portait son nom ; et, dans une disette, qui poussa les gens pauvres à piller les magasins de blé, il offrit une somme de cent mille francs, afin de subvenir aux besoins des malheureux, demandant seulement que chacun voulût bien rapporter ce qu'il avait pris ; ce qui eut lieu. On l'accusait de mœurs licencieuses durant sa jeunesse. Peut-être !... on le disait auteur de petits vers, dans le goût de ceux du cardinal de Bernis. Sans doute..., car il avait traduit les *Héroïdes* d'Ovide, précédés d'une imitation du *Temple de Gnide*. Mais ces travaux le portèrent à l'Académie, au fauteuil de l'abbé de Voisenon. Il fut député à l'assemblée des Notables, puis à la Constituante. Devenu suspect, après la publication d'une brochure intitulée : *Exposé des principes des Evêques de l'Assemblée*, il émigra en Angleterre, et ne revint en France qu'au moment du Concordat. Ce fut lui qui, le premier, monta dans la chaire de Notre-Dame, pour y prononcer le discours sur le rétablissement du culte. Orateur disert, quoique compassé et trop aca-

Digitized by Google

démique, il aimait à se faire entendre en public, et au sacre de Louis XVI, à Reims, il avait prononcé, devant la Cour, le discours d'usage. Il survécut peu de temps à ces honneurs, et mourut, en 1804, à Tours, après avoir obtenu le chapeau de cardinal. Il avait soixante-douze ans [1].

Jérôme-Marie-Champion de Cicé, ancien archevêque de Bordeaux, devint également l'un des éminents prélats du Consulat. Il était né à Rennes, en 1735, d'une famille nombreuse, noble et peu riche. Il fut créé évêque de Rodez en 1770, et durant cet épiscopat, qui dura douze ans, son administration fut traversée de contestations difficiles avec son clergé. En 1782, il devint archevêque de Bordeaux ; et là, encore, il ne sut point s'attirer l'affection de ses subordonnés, ni de la population. Le jour d'un incendie à son palais, le peuple y colla une affiche où on lisait : *Palais à brûler ; terrain à vendre ; évêque à pendre !* Louis XVI en avait fait un garde des sceaux, et comme tel, M. de Cicé prêta, ainsi que le roi, serment à la constitution civile du clergé. Cependant, désespéré de perdre ses quatre cent mille francs de rente, que lui assuraient ses bénéfices, ses abbayes et les autres privilèges dont il était pourvu, pensant à l'avenir dont il espérait la ruine de la Révolution, il émigra et ne rentra en France qu'après le 18 Brumaire. Il avait l'esprit large, enclin aux réformes. Il fut député à la Constituante et ne craignit point de s'avouer partisan des doctrines de Turgot et l'ami de Malesherbes. Le gouvernement consulaire le destina à l'archevêché d'Aix où il s'occupa surtout de la création de nombreux séminaires. Les misères supportées durant son exil

1. Il était né à Rennes en 1732.

Digitized by Google

avaient détruit sa santé ; il mourut en 1810, au retour d'une de ses tournées pastorales.

Bonaparte avait accueilli d'autres grands seigneurs appartenant à l'ancien clergé : M. de Fontanges, archevêque de Toulouse, devint évêque d'Autun et y resta malgré sa propension à favoriser les prêtres jadis insoumis ; M. de la Tour du Pin-Montauban devint évêque de Troyes et ses ferventes vertus chrétiennes le conduisirent souvent près des nombreux prisonniers de guerre, internés dans son diocèse. Né à Paris en 1746, il avait été le premier évêque français de Nancy, et ne pouvant obtenir la place de précepteur du dauphin qu'il convoitait, il eut, en compensation, l'archevêché d'Auch. De caractère faible, dit-on, les prêtres, ses familiers, avaient sur lui une grande influence.

Puis, ce furent encore MM. d'Osmont et de Roquelaure que le monde recevait avec distinction, parce qu'ils y avaient laissé d'agréables souvenirs. M. Armand de Roquelaure était né à Roquelaure, diocèse de Rodez, en 1821. Allié aux plus grandes familles de France, il s'attira facilement les bonnes grâces de Mme de Pompadour, qui lui fit donner l'évêché de Senlis, en 1754. Il fut nommé, en 1764, premier aumônier du roi, et membre de l'Académie française, en 1770, où il succéda à Moncrif. Son diocèse supprimé par l'assemblée de 1791, on le dispensa du serment à la constitution du clergé et il n'émigra point. Néanmoins, il fut incarcéré pendant la Terreur, et il resta le seul de sa chambrée, sur dix-sept, qui échappa aux massacres de septembre. Une histoire, scandaleuse pour lui, avec une grande dame de l'aristocratie, avait été ébruitée dans le monde. Des vers licencieux, obscènes plutôt, furent

Digitized by Google

composés sur cette aventure. Il avait alors quatre cent mille francs de rentes, et avec cent mille francs, dit-on, il étouffa le scandale. Il n'hésita point, au Concordat, à donner sa démission, et Bonaparte l'envoya administrer le diocèse de Malines.

M. de Barral, frère puîné du marquis de Montferrat, fut également un ecclésiastique en faveur près de Bonaparte. Le vicomte Mathias de Barral était né à Grenoble, en 1746. Il fit ses études de théologie au séminaire de Saint-Sulpice, et ce fut là que le vint chercher l'archevêque de Sens, cardinal de Luynes, pour l'emmener, comme secrétaire, au conclave, où fut nommé le pape Clément XIII. Ensuite, coadjuteur de son oncle, évêque de Troyes il ne tarda pas à lui succéder. A la Révolution, il émigra en Allemagne, d'où il ne revint qu'en 1802, après avoir envoyé sa démission au pape, Pie VII. Bonaparte le nomma à l'évêché de Meaux, puis à l'archevêché de Tours, lorsque M. de Boisgelin fut mort en 1805. Napoléon, empereur, usa de ses services et de sa science, durant ses démêlés avec le Pape, alors qu'il tenait le Saint-Père prisonnier à Savone, ensuite à Fontainebleau. Après la chute de l'Empereur, à la mort de Joséphine, il prononça l'éloge funèbre de l'ex-impératrice, dans l'église de Rueil. La Restauration le mit à l'écart et il mourut d'apoplexie, en 1816.

Le diocèse de Bordeaux, sous le Consulat, reçut comme archevêque un saint homme, un prêtre selon l'esprit de l'Évangile, simple, rude comme les paysans, au milieu desquels il vécut dans les montagnes du Vivarais, pendant les années de la Terreur. C'était Charles-François Daviau du Bois de Sauzay, né en 1736, au château du Bois de Sauzay, dans le Poitou. Sa famille possédait dans le pays

Digitized by Google

une importance considérable ; et de nombreux domaines rayonnaient autour du château de ses ancêtres. Aîné de ses frères, il voulut, malgré cela, entrer dans les ordres où le poussaient son zèle religieux et son mépris des grandeurs. D'abord vicaire général à Angers, il fut désigné bientôt pour occuper le siège archiépiscopal de Poitiers, à la mort de M. Lefranc de Pompignan. En sa modestie, il s'y refusa. Le roi le manda à Paris où il se rendit à pied, et sur l'ordre du monarque, il accepta. On était en l'année 1789. Hostile à la constitution civile du clergé, il s'exila en Savoie. Les armées françaises envahissantes le chassèrent d'Annecy, et il se réfugia au couvent de Notre-Dame des Ermites, puis à Rome, où le pape Pie VI le traita avec honneur et comme un saint. En 1797, il revint clandestinement en France, déguisé en paysan, un bâton à la main; et sous cet accoutrement il parcourut les montagnes du Dauphiné et du Forez, entrant dans les chaumières où il se faisait connaître, et administrait les sacrements aux pauvres gens qui en étaient avides. Souvent, les dimanches, il célébrait la messe, en pleine nature, dans les lieux les plus reculés, quelquefois prenant, pour autel, le tombeau de saint François Régis, au milieu des montagnes. Il n'avait point d'autre ambition que de faire le bien; point d'autre désir que d'obéir et de rendre facile l'expansion du catholicisme. Au Concordat, il n'hésita donc pas à donner sa démission, et Bonaparte, qui recherchait partout les hommes éminents de toute opinion, pourvu qu'ils fussent honnêtes, s'empressa de s'emparer d'un homme aussi pieux, l'honneur du clergé. Il le plaça au siège archiépiscopal de Bordeaux.

Le saint archevêque ne voulut point de repos, avant qu'il n'eût réparé, en son diocèse, les ruines

Digitized by Google

qui déshonoraient les monuments religieux, et relevé les établissements destinés à l'enseignement des séminaristes et à l'éducation de la jeunesse. Il réorganisa l'ecole ecclésiastique, dans l'ancien séminaire de Bazas ; appela près de lui les Frères de la doctrine chrétienne, les sœurs Ursulines, même les Jésuites, même les Trappistes, afin de faire refleurir, en sa province, l'antique foi éteinte. Les violences de l'empereur Napoléon, contre Pie VII, refroidirent l'enthousiasme qu'il avait ressenti d'abord pour le restaurateur de la religion. Il accueillit donc, avec une joie non dissimulée, le retour des Bourbons. Et sa vie se poursuivit, continuant ses bonnes œuvres et l'intérêt porté à ses séminaires et à ses écoles. Il mourut à la suite de brûlures causées par l'incendie de ses rideaux de lit, en 1826. Il avait quatre-vingt-dix ans.

A l'évêché de Versailles, le Premier Consul envoya M. Charrier de la Roche, un Lyonnais, né en 1738, d'une famille qui comptait quatre cents ans d'échevinage, ce qui constituait une sorte de noblesse. Le jeune Charrier, destiné à la prêtrise, étudia la théologie au séminaire de Saint-Sulpice, et, ses études achevées, l'archevêque de Lyon, M. de Montazet, l'appela près de lui, comme grand vicaire, et lui donna la présidence de l'official métropolitain. Curé d'Ainai, ensuite, où sa famille avait fondé un prieuré, il gagna promptement l'affection des fidèles par son zèle charitable. Mais, en un voyage qu'il fit à Paris, il s'affilia à une association de prêtres, que l'on appelait *la petite église*, imbus des doctrines jansénistes. M. de Marbeuf [1], qui avait succédé à

1. « M. de Marbeuf, dit un opuscule, publié à cette époque, refusa le serment, sa conscience ne le lui permettant pas. On disait de lui, alors : Sa conscience lui a permis de passer sa vie dans le commerce le plus libre avec des femmes ; sa conscience lui a permis d'intriguer, durant vingt

Digitized by Google

M. de Montazet, l'apprenant, infligea un blâme au curé Charrier, et, dès ce moment, le tint en suspicion. Le jeune prêtre subit, avec peine, ces remontrances, et, par dépit, sollicita les suffrages des électeurs, pour être député aux États-Généraux. Nommé, il se fit remarquer par ses tendances libérales, et approuva la constitution civile du clergé à laquelle il prêta serment. Il espérait remplacer M. de Marbeuf comme archevêque de Lyon. Mirabeau protégeait l'abbé Lamourette qui l'emporta. Déçu, Charrier rentra obscurément dans sa famille à Lyon, et ne sortit de sa retraite qu'au moment du Concordat, sollicitant son admission dans la réorganisation des diocèses. Il était riche, avec trente mille francs de rente, et de famille connue. Bonaparte en fit un évêque, et plus tard le nomma son premier aumônier. Dès lors au comble de ses vœux, M. Charrier de la Roche rétracta son serment à la Constitution civile du clergé, et voulut que tous les prêtres *jureurs* de son diocèse imitassent son exemple. Les faveurs de Bonaparte ne lui avaient pas manqué ; et cependant il ne fut pas de ceux qui lui gardèrent leur foi. Il aimait les honneurs et, pour les conserver, il encensa d'hommages les Bourbons, après la chute de l'empereur. Un mot, employé de nos jours, déterminerait bien son caractère. C'était un *arriviste*. Il mourut en 1827.

J.-B. Duvoisin devint évêque de Nantes pendant le Consulat. Il était né à Langres, en 1744, d'une famille obscure et peu riche. Orphelin de bonne heure, il ne put achever ses études ecclésiastiques

ans, à la Cour ; sa conscience lui a permis d'accaparer les bénéfices et de se composer, aux dépens de l'Église, quatre à cinq cent mille francs de rente, et sa conscience lui défend aujourd'hui d'obéir aux lois ! Quelle conscience ! »

Digitized by Google

qu'avec l'aide de Mgr de Montmorin, évêque de cette ville. Admis alors chez les Jésuites, il se distingua par son application studieuse et ses succès d'école. À quatorze ans, il avait subi les examens que ses condisciples ne pouvaient affronter que plus tard, et on le vit, quelque temps après, professer la philosophie là où d'abord il avait été écolier. Le chapitre d'Auxerre le compta bientôt parmi ses chanoines ; puis celui de Laon, où l'évêque se l'adjoignit comme grand vicaire. Pendant la Révolution, devenu suspect, il n'échappa aux geôles des Jacobins qu'en se réfugiant en Angleterre, puis en Belgique où il alla retrouver l'évêque de Laon. Les victoires de la République française le forcèrent à remonter jusqu'au Brunswick, et il y vécut en donnant des leçons de littérature et de mathématiques. Au Concordat, il revint en France. Il avait dans le clergé une réputation d'homme laborieux et instruit. Ce fut, tout de suite, une raison, pour que Bonaparte se l'attachât, en le nommant évêque de Nantes. Au milieu des populations bretonnes, toujours frémissantes au souvenir des persécutions républicaines, Duvoisin, par sa sagesse, sa modération, sa douceur, sut apaiser les esprits les plus surexcités et les plus hostiles au nouveau régime. Bonaparte se déclara satisfait. Lorsqu'il fallut choisir des prêtres, pour constituer à Pie VII prisonnier une sorte de cour, il désigna l'évêque de Nantes, qui accompagna le Pape à Savone et à Fontainebleau. Non pourtant qu'il approuvât Napoléon dans ces violences exercées contre le souverain Pontife ; il obéissait, en sujet du monarque. Mais, en mourant, en 1813, il dicta ces lignes dans son testament: « Je supplie l'Empereur de rendre la liberté au Saint-Père, le Pape ; sa captivité trouble encore les derniers instants de ma vie.

Digitized by Google

J'ai eu l'honneur de lui dire, plusieurs fois, combien cette captivité affligeait toute la chrétienté, et combien il y avait d'inconvénients à la prolonger. Il serait nécessaire, je crois, au bonheur de Sa Majesté que Sa Sainteté retournât à Rome. » Bonaparte disait un jour à ses familiers que l'évêque de Nantes aurait pu lui faire faire tout ce qu'il aurait voulu, tant il avait confiance en sa sagesse. Manière de parler, puisqu'il n'obéit pas au vœu de l'évêque mourant.

Un prêtre que Bonaparte tint longtemps en estime, auquel il attribua un évêché, sous l'Empire, à Troyes, Etienne-Antoine de Boulogne, fut d'abord vicaire général du diocèse de Versailles. Il était né à Avignon, en 1747, d'une famille très pauvre, apprit le latin, seul, sans le secours d'aucun professeur, et parvint à se faire ordonner prêtre à vingt-trois ans. Ses succès académiques à Besançon, ses prônes dans les églises de Paris, son panégyrique de saint Louis, prononcé devant l'Académie, le signalèrent à l'attention des évêques, et M. de Clermont-Tonnerre [1], à Châlons, l'appela près de lui, comme grand vicaire. Sa réputation toujours grandissant, il fut mandé à Versailles et prêcha devant la Cour, en 1783 [2]. Rebelle à la constitution civile du clergé, il fut arrêté trois fois, pendant la Terreur, puis, en fructidor, condamné à la déportation

1. Celui dont s'est moqué Chateaubriand, en ses *Mémoires*, à cause de ses « rodomontades gentilhommières ».

2. De Chateaubriand, *Mémoires*. T. II, p. 278. « L'abbé de Boulogne ayant entre les mains quelques parties de mon travail (*Génie du Christianisme*) avant la mise sous presse, répondit à un libraire qui le consultait : Si vous voulez vous ruiner, imprimez cela ; et l'abbé de Boulogne a fait, depuis, un trop magnifique éloge de mon livre. » Edmond Biré ajoute en note aux *Mémoires* de Chateaubriand : » L'abbé de Boulogne avait collaboré à un grand nombre de revues et de journaux religieux et politiques, son éloge du « Génie du Christianisme » a paru en l'an XI (1803) dans les *Annales littéraires et morales.* »

Digitized by Google

qu'il évita, en se cachant. Bonaparte le prit à Versailles, en 1807, pour en faire un évêque de Troyes. Mais le prélat avait un caractère fort indépendant. Au Concile de 1811, il résista aux vues de l'Empereur, qui le fit enfermer à Vincennes. Sous les Bourbons, il devint pair de France, et il mourut d'apoplexie en 1825.

VIII

D'autres prêtres eurent aussi leur célébrité, pendant le Consulat ; professeurs, prédicateurs, conférenciers, qui ont laissé un nom. Tel, l'abbé Dubois (1752-1824), professeur de mathématiques au séminaire d'Orléans, dont les brochures contre l'enseignement mutuel, pratiqué dans les écoles des Frères de la doctrine chrétienne, attirèrent sur lui l'attention de ceux qui s'intéressaient à l'éducation de la jeunesse. Tel, l'abbé de Bonnevie [1], connu surtout par ses prédications, avant d'être secrétaire, à Rome, du canal Fesch, mais prédicateur de mauvais goût, aux locutions bizarres et ampoulées. On cite, de lui, des phrases comme celles-ci : « Imprimeurs de mauvais livres, brisez vos planches, et sauvez-vous sur la planche du repentir. » — Ou bien encore : « La pénitence est un pont que Dieu jette, sur le fleuve de la vie, pour nous conduire à l'éternité ». Mme de Chateaubriand écrivant à Joubert et parlant des sermons de l'abbé, disait : « Il prêchaille ». Ce fut lui, enfin, qui reçut la confession de Mme de Beaumont, à sa dernière heure. L'illustre René s'exprime ainsi, en ses *Mémoires* :

1. Chateaubriand dit qu'il avait été aumônier à l'armée des princes, et qu'il s'était trouvé à la retraite de Verdun.

Digitized by Google

« L'abbé de Bonnevie s'étant fait donner des pouvoirs, se rendit chez M[me] de Beaumont. Elle lui déclara qu'elle avait toujours eu, dans le cœur, un profond sentiment de religion, mais que les malheurs inouïs dont elle avait été frappée, pendant la Révolution, l'avaient fait douter, quelque temps, de la justice de la Providence ; qu'elle était prête à reconnaître ses erreurs et à se recommander à la miséricorde éternelle; qu'elle espérait toutefois que les maux, qu'elle avait soufferts, dans ce monde-ci, abrégeraient son expiation dans l'autre. Elle me fit signe de me retirer, et resta seul avec son confesseur. Je le vis revenir une heure après, essuyant ses yeux, et disant, qu'il n'avait jamais entendu un plus beau langage, ni vu un pareil héroïsme ». Tel, l'abbé d'Astros (1772-1851) compatriote et parent de Portalis, dont il fut le secrétaire; administrateur du diocèse de Paris, après la mort du cardinal de Belloy, jusqu'à l'arrivée du cardinal Maury, appelé par l'Empereur, à la place du défunt. Mais, ayant accepté du Pape la mission de remettre au cardinal élu, un bref ordonnant au nouvel archevêque institué seulement par le pouvoir civil, de rentrer en son diocèse de Montefiascone, Napoléon fit arrêter et enfermer à Vincennes l'abbé d'Astros, qui ne sortit de sa geôle qu'à la restauration des Bourbons. Il reçut, du gouvernement royal, l'archevêché de Toulouse et le chapeau de cardinal. Tel encore, l'abbé Fournier [1], baron de la Contamine, orateur

1. Une brochure anonyme, publiée en 1801, contient des détails intéressants sur l'abbé Fournier. En voici un extrait ;

« On lit, dans le *Journal des Débats* du 13 prairial, an IX, que le Préfet de police a fait arrêter et conduire à l'hospice des fous, à Bicêtre, Marie-Nicolas Fournier, ministre du culte catholique, se disant vicaire général d'Auch et d'Orléans, et ancien docteur de Sorbonne, inscrit sur la liste des émigrés, mis en surveillance à Orléans, d'où il est venu sans permission à Paris, accusé d'avoir débité depuis quelques jours des sermons, plutôt remplis d'outrages aux principes du gouvernement et à la tranquillité

Digitized by Google

distingué et d'une violence extrême dans la chaire. Bonaparte, irrité de son audace, le fit enfermer à Bicêtre, comme fou, puis l'en fit sortir, et l'appela aux Tuileries, comme aumônier. Il en fit même un

intérieure, que de principes évangéliques ». Le défenseur de l'abbé Fournier fait de lui ce portrait : « L'abbé Fournier porte l'énergie de son âme dans ses discours. Il est fort, nerveux, quelquefois fier, plein de ces traits, qui pénètrent et qui percent ; se laissant aller souvent à cette indignation sublime, qui distingua Démosthènes, d'une manière si entraînante, à ces mouvements vigoureux, qui étonnent, à ces gestes animés, qui commandent l'attention. Il joint, à ce rare don de la nature accompagné d'une prononciation nette et frappante, une connaissance approfondie de l'écriture sainte des Pères, des Conciles, de l'histoire ecclésiastique. Il y joint une connaissance, non moins approfondie, de la morale, de la philosophie, de toutes les sciences. Il y joint une logique sûre, beaucoup d'ordre, beaucoup de goût, un style tantôt relevé, tantôt plus rapproché d'une conversation facile, mais toujours convenable au grand ministère qu'il exerce. Souvent, il rompt une démonstration, qui ne serait pas facilement comprise par la plus grande partie de son auditoire, et la termine en dialogue, en prosopopée, en hypotypose. Toujours maître de son sujet, et planant au-dessus, il est, tour à tour, et selon les circonstances, et serré et poignant, abondant et majestueux, naturel et presque familier, sans jamais cesser d'être noble. Mais rarement, il s'assujettira aux règles de l'art oratoire. Il ne suit que son génie, comme jadis, Démosthènes et Cicéron, qui n'en eurent que plus d'admirateurs ; et l'affluence du monde, qui se portait à ses sermons, prouve qu'il a eu raison de s'abandonner à sa nature. Son style a un caractère particulier, comme sa pensée. Il passe, avec la plus heureuse aisance, d'un ton à un autre, sans jamais ressembler à personne qu'à lui ; ce qui lui attire un intérêt si soutenu. Il imite, cependant, un peu. Mais, quoiqu'il ait parfaitement étudié tous les Pères, ceux dont il fait le principal usage sont Saint-Jérôme, Saint-Cyprien, Saint-Augustin, Tertullien. Et il ne se contente pas de les citer. Il enflamme son génie au leur, et il en forme, par des rapprochements, ménagés avec art, des tableaux, qui produisent toujours un grand effet... J'avoue que l'abbé Fournier parle souvent des horreurs du régime de la Terreur, et qu'il les peint des couleurs les plus énergiques. Mais quel est donc l'homme qui n'en parle aujourd'hui de même, et quel est celui qui oserait les défendre ? Il faut même observer que ce prédicateur ne les rappelait souvent, que par incident, comme dans son discours sur le scandale où il disait : « *Vous avez gémi de la profanation de nos temples, de nos autels, de nos vases sacrés ; mais ces temples, après tout, n'étaient que des pierres muettes et ces vases qu'un métal insensible, ce n'était pas une âme comme celle que vous perdez par un scandale.* » Un respectable curé de Paris, lui ayant offert dernièrement, la juste rétribution de ses travaux évangéliques, après une station édifiante : « Non, lui dit l'abbé Fournier, qui manquait de tout, donnez plutôt quelque chose à telle personne qui est dans un grand besoin, et dans un grand âge » ; et il lui nomma la personne. Et comment a-t-il été traité, en arrivant à ce honteux hospice d'aliénés ? On le dépouilla sans pitié de ses vêtements, on le couvrit de la bure ordinaire des insensés, on lui coupa les cheveux, on le mit en sabots, on le jeta dans une loge infecte et humide. Une botte de paille fut le seul lit qu'on voulut bien lui donner. »

Digitized by Google

évêque de Montpellier, en 1806. Au concile de 1811, où il figura, il s'opposa aux vues de l'Empereur contre le Pape et, de nouveau, il tomba en disgrâce. Tel, Frayssinous (1765-1838), né d'un paysan du Rouergue. Devenu prêtre sulpicien, il commença, en 1801, dans une maison de la rue des Fossés-Saint-Jacques, des conférences familières, sur les vérités chrétiennes, où accourut en foule la jeunesse studieuse, celle que la nouveauté de la religion restaurée charmait, celle qui était lasse de philosophie et des stériles critiques, des sèches déductions des voltairiens enclins à l'athéisme, toute la jeunesse ardente, militante, enthousiaste des idées nouvelles, qu'avaient éveillées, dans toutes les âmes, les belles pages de Chateaubriand. Au moment des démêlés de l'empereur avec le Pape, la police, inquiète du succès de ces conférences, les suspendit, et par crainte de l'opposition frondeuse des disciples de l'abbé Frayssinous, pour donner une cause plausible à leur cessation, le jeune conférencier fut nommé inspecteur de l'Académie de Paris. Il refusa, rentra dans son pays et ne revint à Paris, qu'à la Restauration.

Tel, l'abbé Guillon, condisciple, à Louis-le-Grand, de Maximilien de Robespierre et de M. de Cheverus, plus tard cardinal. Mgr de Juigné, archevêque de Paris, avait placé le jeune abbé, comme premier élève dans un établissement fondé pour former à la prédication de jeunes ecclésiastiques. L'abbé Guillon (1760-1847) devint, en effet, un prédicateur de mérite, « menteur » toutefois, s'il faut se fier aux mémoires de Chateaubriand, qui l'avait connu à Rome, attaché à l'ambassade du cardinal Fesch. Au début de la Révolution, il était lecteur et bibliothécaire de la princesse de Lamballe. C'est pourquoi Chateaubriand écrit : « L'abbé Guillon, profitant d'une ressem-

Digitized by Google

blance de noms, qui sonnaient à l'oreille de la même manière, prétendait, après s'être échappé miraculeusement du massacre des Carmes, avoir donné l'absolution à Mme de Lamballe, à la Force. Il se vantait d'être l'auteur du discours de Robespierre à l'Etre suprême. Je pariai, un jour, lui faire dire qu'il était allé en Russie; il n'en convint pas tout à fait. Mais, il avoua, avec modestie, qu'il avait passé quelques mois à Saint-Pétersbourg. » Il fut nommé évêque de Beauvais, en 1831, par le gouvernement de Louis-Philippe. Le Pape lui refusa la bulle qui le consacrait, parce qu'il avait administré l'abbé Grégoire, évêque constitutionnel de Blois, sans en avoir obtenu le pouvoir de Mgr de Quélen, archevêque de Paris, dont il dépendait. Il donna sa démission et échangea son titre contre celui d'évêque de Maroc, *in partibus*. Il se retira dans une maison qu'il possédait à Montfermeil, où il mourut en 1847. Tel, aussi, l'abbé Feutrier (1785-1830), bien jeune sous le Consulat, et protégé cependant du cardinal Fesch, qui le nomma secrétaire-général de la Grande Aumônerie. L'empereur le fit entrer en 1811 au Concile, réuni pour trancher les difficultés surgies entre la Papauté et le pouvoir civil. Il s'en tira, sans doute, habilement, puisqu'il devint curé de la Madeleine, ensuite évêque de Beauvais. Les Bourbons ne lui ménagèrent point leurs faveurs. Il fut pair de France pendant la Restauration.

Deux autres jeunes prêtres étaient connus, sous le Consulat: le comte de Quelen, un Breton, allié aux grandes familles de France, désigné par l'abbé Emery, pour faire partie de la maison du cardinal Fesch; et M. David de Rauzan, un Bordelais, chapelain des Tuileries, ayant plu à Bonaparte, qui l'avait entendu prêcher. Il garda cette place pendant

Digitized by Google

la Restauration. A cette époque, avec l'abbé de Forbin-Janson, il organisa à travers la France des « missions », qui se terminaient par un feu de joie, au milieu duquel on lançait les bustes de Voltaire et de Rousseau.

IX

Il est trois autres ministres du culte catholique, qui marquèrent, dans le même temps, par leur grande supériorité d'intelligence.

M. de Beausset, un créole de Pondichéry, né en 1748. Il étudia la théologie à Saint-Sulpice, fut député, en 1770, à l'assemblée du clergé, ensuite grand vicaire de l'archevêque de Boisgelin à Aix, et lui-même évêque d'Alais, en 1784. Mais, protestataire contre la constitution civile du clergé, il dut émigrer. Rentré en France, il tomba dans les mains des Jacobins, fut incarcéré, et ne sortit de prison, qu'après la révolution de Thermidor. Lassé des injustices, des machinations et des fureurs jacobines, il se retira à Villemoison, où il se donna, tout entier, à l'histoire de Fénelon, dont il possédait les papiers; histoire qui parut en trois volumes en 1808. Cet ouvrage obtint les suffrages de tous les lettrés, et attira, sur lui, l'attention du monde religieux et du gouvernement impérial, qui le nomma membre du grand conseil de l'Université. A la suite de la vie de Fénelon, il entreprit celle de Bossuet, qui parut en quatre volumes, mais ne suscita point les mêmes éloges que la première. Quoique resté en dehors des dignitaires du clergé, son talent d'écrivain, ses manières aimables, onctueuses, son langage empreint de la plus charmante aménité, le fai-

Digitized by Google

saient rechercher dans le monde. Il semblait refléter, en sa personne, par son maintien et sa physionomie avenante, les grandes vertus du chrétien éminent, dont il avait mis en relief la bienveillance et toute l'élévation de l'esprit et du cœur. La Restauration, par ordre, en 1816, le fit entrer à l'Académie, et en 1817, réclama, pour l'académicien, le chapeau de cardinal.

Après lui, je citerai M. Dufour de Pradt (1759-1837), un Auvergnat d'Allanches, né d'un roturier et d'une dame de l'aristocratie, qui se disait parente des Larochefoucauld. Sa famille le fit entrer dans les ordres, et réussit à le faire nommer grand vicaire de l'archevêque de Rouen, qui était alors le cardinal de Larochefoucauld. La Normandie le députa aux Etats-Généraux ; la Terreur le poussa en Belgique, puis à Hambourg, où, de concert avec Rivarol, il publia plusieurs brochures politiques. Une, l'*Antidote du Congrès de Rastadt*, qu'il composa seul, obtint un succès éclatant en Europe, et fut longtemps attribuée au grand pamphlétaire de Maistre. Cependant, ces travaux littéraires le laissaient dans la gêne, et à la solde des princes, frères de Louis XVI. Il revint à Paris, en 1802, se fit présenter à Bonaparte par Duroc, son parent. Sans doute, il plut, car le Premier Consul lui réserva les fonctions d'aumônier des Tuileries, puis l'emmena avec lui à Milan, où il allait se faire couronner roi d'Italie. Les conversations de l'abbé enjôlèrent l'empereur, qui le prit bientôt comme confident, au moment où il machinait la conquête de l'Espagne sur les Bourbons. Enfin, il lui donna la succession de M. de Roquelaure, à Malines. En 1811, il le fit partir avec trois autres prélats, pour Savone, dans l'intention de négocier une réconciliation avec Pie VII. Cette mis-

Digitized by Google

sion échoua, et l'archevêque de Malines reprit le chemin de son diocèse. En 1812, l'empereur le manda à Dresde, et l'envoya en Pologne, comme ambassadeur. Ses négociations, son rôle, près des Polonais, l'abbé de Pradt les a racontés, en un long pamphlet, qui est son meilleur titre de survivance pour la postérité. Il avait l'esprit délié, d'une perspicacité très fine. Trop ambitieux, cependant, et trop orgueilleux de son intelligence, il ne se maintint point en faveur, près de son maître, qui le révoqua et le contraignit à résider en son diocèse. L'Empire s'écroula ; la Restauration s'établit à sa place. De Pradt n'obtint rien des Bourbons, contre lesquels, tout de suite, il dirigea sa verve frondeuse. Pour la mieux exercer, il sollicita un mandat des électeurs de l'Auvergne, qui l'envoyèrent siéger à Paris, à côté du général Foy et de Benjamin Constant. Peu satisfait, néanmoins, de sa nouvelle position, il donna sa démission en 1829, et se réfugia en sa terre du Breuil où il passa les dernières années de sa vie. Dans un voyage qu'il fit à Paris, en 1837, il mourut d'une attaque de paralysie, assisté de l'archevêque de Quélen, à ses derniers moments.

Le plus illustre de tous ces prêtres, — eux-mêmes si distingués, — le plus influent peut-être, fut l'abbé Emery (1732-1811) que la Révolution trouva dirigeant le séminaire de Saint-Sulpice. Il approchait de soixante-dix ans et il possédait toute la maturité de son intelligence, toute l'autorité de sa force morale[1]. Elevé par les jésuites de Mâcon, il termina ses études religieuses à Saint-Sulpice. A vingt-quatre ans, il devint prêtre. D'une intelligence supérieure, d'es-

1. Il était né à Gex (Ain), en août 1732, deuxième fils du lieutenant général criminel au bailliage de cette ville.

Digitized by Google

prit lucide, raisonnant avec précision, avec ordre, avec pénétration, il commença par enseigner le dogme au séminaire d'Orléans, puis la morale à celui de Lyon. Laborieux, profond en ses recherches, il prépara sa thèse de doctorat qu'il soutint à Valence, sur une question qui décèle le penseur : *L'esprit de Leibnitz et l'esprit de sainte Thérèse*, étude d'opposition, entre l'homme formé par les plus hautes spéculations, et la sainte que l'imagination exaltait jusqu'au délire. Il reçut, alors, la mission de diriger le diocèse d'Angers, privé de son évêque, M. de Grasse, par une maladie, qui le devait emporter. Enfin, il devint supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, puis de l'Ordre général des sulpiciens.

La Révolution ne l'intimida nullement. Il avait fait le sacrifice de sa vie, et il bravait la tyrannie des Jacobins, sans l'exciter toutefois, ne cherchant point le péril, et ne reculant jamais devant le danger. Pendant seize mois, il fut enfermé à la Conciergerie, et s'il échappa aux fureurs de Fouquier-Tinville, qui n'épargnait guère les prêtres, c'est que ce pourvoyeur du bourreau voyait, en ce petit homme, comme il le disait, un heureux dérivatif aux plaintes angoissantes des autres prisonniers. « Il les empêche de crier » disait l'horrible, l'infâme magistrat. En prison, l'abbé Emery rencontra deux prêtres, presque célèbres dans les premières assemblées de la Révolution, l'abbé Fauchet et l'abbé Lamourette, qu'il réconcilia avec Dieu ; et lorsque, enfin les portes de sa prison lui furent ouvertes, il revint à son séminaire, non pour se souvenir du temps passé, des maux soufferts, et des misères qui avaient accablé le clergé, mais pour mettre un frein à la réaction, qui s'annonçait contre les tyranneaux renversés. Sa

Digitized by Google

prudence, sa sagesse, sa science, lui servirent à préparer le bien, sans causer d'autres maux. De toutes parts, on avait recours à ses conseils, en ces temps si difficiles qu'avaient à traverser les prêtres. Les négociations qui précédèrent le Concordat, fait avec Rome, les conséquences de la réorganisation d'une puissante hiérarchie cléricale, lui inspirèrent les avis les plus clairvoyants. Il sut se faire écouter de ceux qui entouraient Bonaparte, de Bonaparte même qui respectait la grande autorité de ce prêtre modeste, sans autre ambition que celle de servir la cause sacrée du Christ. Que de prêtres dévoyés à remettre dans le droit chemin ; que d'autres, fanatiques, à éclairer, à persuader ! Dès qu'il fut certain de la protection raisonnée du maître du jour sur la religion et sur le clergé, il employa son zèle à former une génération de jeunes pasteurs, qui ne seraient ni fanatiques, ni mondains, seulement pieux et honnêtes. Du fond de sa petite cellule au séminaire, par sa parole, par ses lettres, qu'il prodiguait sans jamais se lasser, il régentait le clergé de Paris, sans y prétendre, s'effaçant toujours, se retranchant derrière le chef apparent du diocèse ; et il était le seul écouté. Et cette influence rejaillissait sur tout le clergé de France.

Non, certes, d'ambition, ce prêtre vénérable n'en avait aucune. Il refusa tous les évêchés qui lui furent offerts. Il voulait rester à Paris, à la tête de la jeunesse, qui se pressait autour de lui. Il discernait le besoin que l'on avait de son influence, dans les si graves conjonctures du moment. En sa longue vie, au milieu des orages qu'il avait traversés, son expérience s'était accrue, surtout son discernement des hommes qu'il jugeait, sans faillir. Le Pape, en son voyage à Paris, l'honora de son

Digitized by Google

accueil le plus bienveillant ; le cardinal de Belloy, alors archevêque, avait, pour sa personne, la plus haute vénération.

Comme preuve de cette puissance effective de l'abbé Emery, dans une affaire, voici ce que raconte Chateaubriand sur lui-même, en ses *Mémoires*.

« L'abbé Emery, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, vint me conjurer, au nom du clergé, d'accepter pour le bien de la religion, la place de premier secrétaire de l'ambassade que Bonaparte destinait à son oncle, le cardinal Fesch. Il me faisait entendre que l'intelligence du cardinal n'étant pas très remarquable, je me trouverais bientôt le maître des affaires. Un hasard singulier m'avait mis en rapport avec l'abbé Emery. J'avais passé aux Etats-Unis, avec l'abbé Nagot et divers séminaristes... Ce souvenir de mon obscurité, de ma jeunesse, de ma vie de voyageur, qui se réfléchissait dans ma vie publique me prenait par l'imagination et le cœur. L'abbé Emery, estimé de Bonaparte, était fin par sa nature, par sa robe, par la Révolution; mais cette triple finesse ne lui servait qu'au profit de son vrai mérite ; ambitieux seulement de faire le bien, il n'agissait que dans le cercle de la plus grande prospérité d'un séminaire. Circonspect dans ses actions et dans ses paroles, il eût été superflu de violenter l'abbé Emery, car il tenait toujours sa vie à votre disposition, en échange de sa volonté qu'il ne cédait jamais. Sa force était de vous attendre assis sur sa tombe... Il échoua dans sa première tentative ; il revint à la charge et sa patience me détermina. » Il mourut, en 1811, et il fut enterré dans sa maison d'Issy. Les séminaristes, ses élèves, y voulurent porter, eux-mêmes, son corps [1].

1. A Sainte-Hélène, alors que Napoléon avait pu juger le clergé, sous

Digitized by Google

X

Lorsque tous les évêques furent installés dans leurs diocèses, souvent en de pauvres demeures, si les anciens palais avaient été vendus, ils eurent grand'peine à donner satisfaction aux fidèles, qui réclamaient la célébration du culte dans leur paroisse. Les prêtres manquaient, soit qu'ils eussent péri sur l'échafaud, ou de misère à l'étranger ; soit que les exilés ne voulussent point sacrifier leur indépendance à un serment et à la rétractation que le Concordat prescrivait. Et puis, les séminaires, en grande partie, avaient été supprimés, et les évêques constitutionnels, pauvres et sacrifiés à la politique du gouvernement, n'avaient pu recruter des jeunes gens, qui eussent voulu subir, comme eux, la pauvreté, dès qu'ils seraient prêtres.

Les évêques, après le Concordat, firent entendre leurs doléances. Ils réclamèrent l'établissement de

l'Empire, voici ce qu'il disait à Las Cases (chap. VII du *Mémorial*) : Ma pensée est que les moines seraient de beaucoup les meilleurs corps enseignants, s'il était possible de les maîtriser, de les soustraire à un chef étranger. J'ai du penchant pour eux. J'aurais peut-être eu la puissance de les rétablir, mais ils me l'ont rendue impossible. Je faisais rien pour le clergé, qu'il ne m'en donnât aussitôt lieu de m'en repentir. Ce n'est pas que je me plaigne précisément du vieux clergé, j'en suis même assez content, mais on élève les nouveaux prêtres dans une doctrine sombre, fanatique. Il n'y a rien de gallican dans le jeune clergé... Je n'ai rien à dire contre les anciens, les vieux évêques. Ils se sont montrés reconnaissants de ce que j'avais fait pour la religion ; ils ont répondu à mes espérances... Le cardinal de Boisgelin était un homme d'esprit, un homme de bien qui m'avait loyalement adopté... L'archevêque de Tours, Barral, homme de beaucoup d'instruction et qui nous a fort servis, dans nos différends avec le Pape, m'est demeuré toujours fort attaché... Le digne cardinal de Belloy, le bon archevêque Roquelaure, m'affectionnaient sincèrement. Je n'avais fait nulle difficulté de mettre l'évêque Beausset, au nombre des dignitaires de l'université, et je ne doute pas qu'il ne fut un de ceux qui s'y conduisirent le plus sincèrement, dans mes intentions. »

Digitized by Google

séminaires dans leur diocèse ; ils sollicitèrent plus de générosité du gouvernement, qui, obsédé, de tous côtés, pour d'autres besoins aussi urgents, ne savaient à qui entendre [1]. Même, en 1805, dans le diocèse de Paris, cette déplorable situation empêchait une renaissance féconde de la religion. En son mandement pour un carême, le cardinal de Belloy demandait aux fidèles, « de jeunes serviteurs pour la maison du Seigneur ». L'évêque de Saint-Brieuc constatait que l'administration de son diocèse de cinq cent mille âmes ne se faisait que par cinquante prêtres, quand il en aurait fallu sept cents. Le cardinal Cambacérès, à Rouen, exhalait les mêmes plaintes et il annonçait que, dans peu d'années, si un nouvel enthousiasme ne déterminait pas la jeunesse à se dévouer au service du culte, il n'y aurait bientôt plus de prêtres dans aucune paroisse. Peut-être eût-on pu recruter des jeunes gens et diriger leur volonté vers les ordres sacrés ; mais, pour des séminaires, il fallait de l'argent, et aucun évêque n'en possédait.

L'entraînement religieux fut d'abord très grand aux premiers mois du Concordat. Les églises étaient pleines les jours dominicaux ; toutefois, lorsqu'on s'aperçut de la nullité des nouveaux pasteurs, et même de leur ignorance, l'indifférence succéda à cette grande ferveur. Les séminaristes, pendant la Révolution et sous le Directoire, n'avaient reçu leur instruction que de professeurs vulgaires, eux-mêmes ignorants. Sortis, d'ailleurs, des rangs du peuple, l'éducation manquait à ces jeunes prêtres, comme

1. De Pradt : *Les quatre Concordats*. Bonaparte savait fort bien que la dotation du clergé était insuffisante : « Je ne puis pas tout faire à la fois, disait-il souvent. Dieu a mis sept jours à faire le monde. Je n'ai pas deux récoltes par an. Il faut qu'il y en ait pour tout le monde. »

Digitized by Google

elle manquait aux généraux qui avaient, eux aussi, la même origine. Il fallut du temps pour refaire un nouveau clergé, digne de l'ancien, par la science et l'usage du monde donnant, sur la société, une influence que ses seules vertus ne lui pouvaient assurer. Si bien que, près des frontières, même après le Concordat, c'était vers les prêtres, toujours insoumis et toujours considérés, que les populations venaient chercher, en terre étrangère, les secours de la religion. Il y aura toujours de la curiosité et un désir d'inconnu, dans la foule qui se presse au pied d'une chaire. Si le prédicateur est éloquent, on accourt, même de loin, pour l'entendre; et après son sermon, beaucoup de ses auditeurs reviennent aux pratiques de la religion. Lorsque l'abbé de Boulogne, ou l'abbé Guillon, ou l'abbé Frayssinous devaient prêcher, l'enceinte de l'église ne pouvait contenir la foule des fidèles, avides de leurs paroles. Et cette influence de l'éducation et de la science se faisait sentir même sur le paysan. Il se détachait du prêtre, qui ne savait pas réveiller, en lui, le besoin de croire, par des exhortations empreintes de l'onction évangélique. Il faut à l'âme humaine, pour être transportée vers le surnaturel, quelque chose de plus que la sécheresse d'une parole incolore ou d'un sermon trivial.

Cette infériorité du clergé, ce dénûment des églises, cette rareté de jeunes séminaristes pour le service de Dieu, retardaient donc l'élan de la ferveur religieuse. Sans doute, les catholiques étaient revenus aux pratiques d'autrefois, à la présence aux offices, à une démonstration pieuse dans les processions rétablies, à l'embellissement des cimetières et des chapelles ; seulement la confession et la

Digitized by Google

communion ne retrouvèrent plus l'accoutumance des années écoulées. La foi s'était attiédie. Les croyances profondes et agissantes sommeillaient inertes, et, dans les classes éclairées, on s'en tenait au respect des choses saintes, sans aller jusqu'à l'hypocrisie. A quoi eût servi la tartuferie, sous un maître comme Bonaparte, qui n'était point dévot, et avait traversé, comme tous ses généraux, les années les plus irrévérencieuses envers la religion, en y laissant un peu de sa foi catholique?

Il n'en fut pas de même des évêques. Ils imitèrent la bassesse des grands corps de l'Etat; et telle fut l'exagération de leurs paroles, qu'il devait y avoir de l'hypocrisie dans leur obséquiosité servile. Leur reconnaissance s'exhala en dithyrambes pompeux ; leurs mandements ne furent qu'un hymne en l'honneur de celui qui leur avait ouvert le chemin d'une nouvelle grandeur. Ils écrivirent tout ce que le pouvoir leur demanda, au sujet des impôts et de la conscription, s'abaissant au rang de courtisans très plats. C'était à qui, d'entre eux, parlerait avec le plus d'ampleur de la magnanimité du maître du jour. Bonaparte fut comparé aux plus grands princes, aux plus héroïques potentats.

Faber, en son état de la France, au moment du Consulat, a dénoncé ces platitudes d'ecclésiastiques. L'évêque de Mende, après s'être récrié sur le délabrement des églises, sur le défaut de maisons pour les prêtres, ajoutait : « Le second désordre qui nous touche extrêmement, parce que nous partageons vos peines, et qu'il est devenu, pour vous, une source de malheurs, c'est votre opposition à la conscription militaire..... Tandis que les premiers succès, disait-il aux jeunes fidèles, promettent l'issue la plus brillante à la campagne que le Premier

Digitized by Google

Consul entreprend, vous voudriez vous montrer insensibles à la gloire, à l'intérêt national, au nom français !... Quoi, vous aimez mieux fuir votre patrie, réduire vos parents à la misère, vos concitoyens à la désolation, que d'obéir à une loi, que le besoin de l'État sollicite, et dont la religion vous fait un devoir. » — « Peut-il y avoir une loi plus juste que la conscription militaire, disait l'évêque de Séez, dans un de ses mandements, cette conscription qui appelle, sans exception et sans aucune distinction, tous les citoyens à porter les armes, pendant quelques années seulement, dans la fleur et la vigueur de leur âge, pour ensuite se rendre dans leurs foyers ? » — Lors des prières, ordonnées pour le succès de la campagne de 1805, l'évêque de Liège disait de Bonaparte : « C'est un nouveau Cyrus que Dieu a choisi pour l'accomplissement de ses desseins impénétrables sur les nations. » Et ailleurs :

« C'est au secours du ciel que notre auguste monarque rapporte ses merveilleux succès ; sa confiance au Dieu des armées est sa récompense. Heureux l'homme, qui met sa confiance au Seigneur, et dont le Seigneur est l'espérance ! » — L'évêque de Metz : « Semblable à un autre Judas Machabée, Napoléon se revêt de sa cuirasse, comme un géant ; il se couvre de ses armes pour le combat. Faisons au ciel une sainte violence, par le concert de nos prières, pour obtenir le succès des armées de l'empereur, et la conservation de sa personne sacrée. » — L'archevêque de Bourges apostrophait ainsi ses diocésains, en parlant des exploits de Bonaparte :

« Mes frères, il n'est pas l'ouvrage de l'homme, ce prodige que nous admirons. C'est l'œuvre du Dieu fort qui protège, d'une manière si particulière, l'homme de sa droite, par qui, déjà, il avait opéré

Digitized by Google

de si grandes choses, en notre faveur. *Domino factum est istud et est mirabile oculis nostris.* » — L'évêque de Quimper faisait interpeller Bonaparte par une voix du ciel qui lui prédisait tous les succès possibles. — Un autre chef ecclésiastique disait: « que les parents des conscrits se pénètrent de leur obligation sacrée, de rendre à Dieu ce qu'ils doivent à Dieu, une soumission filiale à ses voies impénétrables, et de rendre à César, et par lui, à la patrie, ce qu'on lui doit, c'est-à-dire des enfants bien élevés, propres à servir la patrie, » — Un autre écrivait sur Bonaparte : « Il se repose du soin de sa destinée, sur la main puissante qui l'a ramené de l'Egypte [1]. »

A ces paroles, si brûlantes d'amour et de reconnaissance, on se rappelle que le général, en ses heures d'expansion, disait à Bourrienne, son secrétaire : « Vous verrez tout le parti que je tirerai du clergé. » Quelques prélats de la monarchie ont pu être débauchés, mais aucun n'eut écrit sur le roi ce que ceux-ci écrivaient du Premier Consul, ou de l'empereur. Les premiers étaient de grands seigneurs,

1. De Pradt : *Les quatre Concordats* (T. II, page 272 et suiv.). « Il n'y a jamais eu, dit-il, parmi le clergé, une opposition soit directe, soit générale. Mais il n'y a jamais eu ni amour, ni confiance. Bonaparte était philosophe, et jamais le clergé n'a aimé un philosophe. D'un côté, étaient des prêtres; de l'autre, des soldats et des philosophes. D'un côté, on ne croyait pas ; de l'autre, on n'entendait pas. Où pouvait se trouver l'accord ? On a reproché les éloges donnés par le clergé à Bonaparte !... L'a-t-il loué plus que le reste de l'Europe, que le Pape et la Cour de Rome ne l'ont fait ? A-t-il tenu un autre langage que celui, qu'en tout temps, l'Eglise a parlé aux princes ? J'en appelle à tout homme de bonne foi. Pendant seize années, hors le duc de Bassano, Napoléon n'a pas eu de flatteur particulier ; il n'en a eu qu'un, le monde. Pendant seize ans, il n'a pas eu d'admirateur particulier, il n'en a eu qu'un, le monde. Pendant seize ans, quel est le potentat, le corps, le particulier, qui l'ont abordé autrement qu'avec le langage de l'admiration et dans une autre attitude que celle de la soumission ?... Ce n'est point à un ecclésiastique, mais à un préfet gentilhomme qu'appartient ce mot qui est, sûrement, le nec *plus ultra* du sot bel esprit flatteur : *Dieu fit Bonaparte et se reposa.*

Digitized by Google

pénétrés de leur importance, du haut rang qu'ils occupaient dans l'Etat, tandis que les évêques du Consulat, tenant leur pouvoir de l'autorité civile, plus que du chef de la chrétienté, flattaient avant tout la main qui les nourrissait. De ce côté-là, Bonaparte n'avait plus rien à redouter, contre ses secrets desseins de ceindre la couronne d'un monarque. Il allait diriger maintenant ses efforts nouveaux et ses séductions et ses menaces, sur le Pape, afin de l'amener à Paris, et de se faire oindre comme les anciens rois, pour rendre son avenir intangible.

XI

En ce temps-là, Cacault, l'ancien chef de légation, représentait encore la France à Rome, et il répugnait à Bonaparte d'avouer, à un étranger, son orgueil et ses faiblesses. Il lui fallait près du Pape, un autre homme, plus dévoué, prêt à lui obéir, sans murmure, prêt à tendre toutes ses forces, vers le but désigné. Cet homme, d'abord archevêque de Lyon, puis cardinal, ce fut Fesch [1] son oncle, frère, utérin de sa mère, dont il n'aurait à craindre, ni les indiscrétions, ni les remontrances, et d'une intel-

1. « Joseph Fesch naquit à Ajaccio, le 3 janvier 1763. Son père, François Fesch, était Suisse, d'une famille de Bâle, aisée et considérée ; capitaine au service de la République de Gênes, il fut envoyé en Corse où il connut la veuve de Ramolino, Angèle-Marie Pietro-Santo, Fesch, protestant, pour épouser la veuve se fit catholique, et Joseph. Fesch fut l'unique fruit de ce mariage. Il fut encouragé par sa mère, à adopter l'état ecclésiastique. Il vint à Aix, pour ses études cléricales ; et il se lia, au séminaire, avec un condisciple qui devait être le cardinal d'Isoard. Rentré en Corse, Fesch fut ordonné prêtre par l'évêque de cette île, Mgr Doria, et grâce au crédit de l'archidiacre, Lucien Bonaparte, il obtint promptement un bénéfice au chapitre d'Ajaccio. En 1789, il protesta avec ses collègues contre la constitution civile du clergé, et le chapitre ayant été supprimé, il rentra dans le sein de sa famille. » Michaud : *Biographie universelle.*

Digitized by Google

ligence assez médiocre, pour n'avoir point d'autre idéal, point d'autre volonté, point d'autre ambition que ceux de son puissant neveu. Le cardinal Fesch remplaça donc Cacault, à la légation de Rome, en avril 1803.

Agé de quarante ans, sa vie avait été fort accidentée. Les troubles, qui avaient agité la Corse, sous Paoli, l'avaient chassé de cette patrie, avec toute la famille des Bonapartes, et, pour vivre, il avait accepté, à l'armée du général Montesquiou, alors en Savoie, la place de garde-magasin, qu'il occupa très honnêtement, La nomination de Bonaparte à l'armée d'Italie, lui permit de remplir des fonctions plus élevées et de négocier des affaires plus considérables. Commissaire des guerres et suivant l'armée, il put s'enrichir, achetant les tableaux des grands maîtres italiens, que lui offraient les généraux, plus soucieux d'argent que de belles œuvres ; il les collectionnait avec un soin éclairé, un goût délicat et sûr. Cette collection, plus tard, devint l'une des plus belles de l'Europe. Sans doute, au milieu des camps, avec des généraux, soudards et mécréants en grand nombre, il ne menait point une vie d'ecclésiastique, et il avait quitté les vêtements du prêtre. Sa conduite, néanmoins, était régulière, point scandaleuse. D'ailleurs, elle changea au 18 Brumaire, lorsque son neveu devint Premier Consul. Il rompit avec le monde, et s'établit, près de l'abbé Emery, au séminaire de Saint-Sulpice, dans une retraite profonde, avec l'habit du prêtre, reprenant les idées, les habitudes, le maintien d'un saint homme. Il se renferma dans une solitude édifiante, se disposant à revenir vers ceux dont les nécessités de la vie l'avaient séparé.

Le cardinal Fesch était bien l'homme désirable

Digitized by Google

à l'ambition dissimulée de Bonaparte ; l'homme inexpérimenté en diplomatie, ignorant en politique, inconnu du monde qu'il allait fréquenter à Rome ; dès lors facile à inspirer, à diriger, à exciter, suivant les besoins du moment. Puis, Fesch ne doutait de rien ; se croyait au niveau des plus rusés Italiens, vieux cardinaux, passés maîtres dans l'art d'allonger ou de précipiter une affaire ; diplomates ne répondant jamais qu'évasivement, sans découvrir le fond de leur pensée. Il lui fallait, certes, une grande présomption ; et s'il n'eût été à la merci de son neveu, dressé à ses injonctions et à ses colères, il est douteux qu'il eût réussi à faire partir le Pape, pour venir à Paris oindre le nouvel empereur. Ses avantages, — car il en avait, — il les tirait d'une figure agréable, d'une physionomie vivante, de gestes pétulants, d'une loquacité abondante, comme celle des méridionaux, et il y joignait un fonds de sagesse, qu'il tenait de son père, un Suisse. Cette sagesse lui inspirait des actes raisonnés, point extravagants, appuyés sur un jugement solide, avec lequel il discernait excellemment le côté pratique d'une affaire. Bonaparte était certain que son oncle céderait à ses ordres, ne les outrepasserait pas, n'ayant pas l'esprit imaginatif. Il n'était pas brillant ; il était sûr. Enfin, d'après Bégin, l'historiographe de Napoléon, sa conscience était, en lui, toute-puissante, et, secondé par elle, il sut résister aux revendications des cardinaux, et plus tard se raidir contre les désirs intempestifs de son neveu.

Cet esprit d'ordre, terre à terre, le portait à une économie sévère, touchant à l'avarice. Les gros émoluments de sa place lui tenaient tellement à cœur, qu'il les réclama, du jour de sa nomination, et non du jour de son arrivée à Rome, comme le

Digitized by Google

voulait le gouvernement consulaire. Toutefois, si enivré qu'il fût de cette haute situation, il subissait, non sans gêne, le secrétaire qu'on lui avait imposé, le chevalier François de Chateaubriand, dont il jalousait la gloire littéraire, le grand nom aristocratique. Devant lui, il se sentait diminué. Il avait le sentiment de la supériorité intellectuelle de ce subordonné, par qui il serait jugé tout de suite ; et leurs relations en furent aigries, dès le commencement. Le jeune secrétaire, au surplus, glorieux du succès de son ouvrage le *Génie du Christianisme*, considérait, avec une sorte de dédain, l'homme à qui il devait céder. Il savait que ce chef avait dit, en parlant de lui : « M. de Chateaubriand en sait toujours assez, pour mettre sa signature, au bas d'un passeport. » Le secrétaire ne l'oublia plus ; et dans ses lettres à Fontanes et à Elisa Bacciochi, il ne manquait jamais de prendre sa revanche faisant ressortir l'incapacité de son cardinal. Et puis, à Rome, Chateaubriand était agréé dans les sociétés les plus fermées, les plus aristocratiques ; Fesch n'y allait point, n'y étant pas invité. Chateaubriand, enfin, n'avait que des relations aimables avec les cardinaux, qui l'accueillaient tendrement ; avec le Pape même, qui le recevait familièrement, lui montrant, sur sa table, son beau livre, qu'il lisait avec admiration [1]. Les relations de Fesch, avec les cardi-

1. Voici la narration de Chateaubriand sur son arrivée à Rome (*Mémoires*, 2e partie ; livre 2). « J'arrivai à ma destination, le 27 juin 1803, au soir, avant-veille de la Saint-Pierre. Je m'empressai d'aller rendre visite à M. Cacault, auquel le cardinal Fesch succédait, tandis que je remplaçais M. Artaud. Le 28 juin, je courus tout le jour ; je jetai un premier regard sur le Colisée, le Panthéon, la Colonne Trajane et le Château Saint-Ange. Le soir, M. Artaud me mena à un bal, dans une maison, aux environs de la place Saint-Pierre. On apercevait la girandole de feu de la Coupole de Michel-Ange, entre les tourbillons des valses, qui roulaient devant les fenêtres ouvertes ; les fusées du feu d'artifice du môle d'Adrien s'épanouissaient à Saint-Onuphre, sur le tombeau du Tasse ; le silence, l'aban-

Digitized by Google

naux romains, étaient, au contraire, fort tendues, guindées, bornées aux mots, seuls nécessaires, parce que Fesch suivait, en cela, les recommandations de son neveu, qui voulait, par la terreur, dominer ces vieillards, peu disposés à favoriser ses projets.

don et la nuit étaient dans la campagne romaine... Le lendemain, j'assistai à l'office de Saint-Pierre. Pie VII, pâle, triste et religieux, était le vrai pontife des tribulations. Deux jours après, je fus présenté à Sa Sainteté. Elle me fit asseoir auprès d'elle. Un volume du *Génie du Christianisme* était obligeamment ouvert, sur sa table. Le cardinal Consalvi, souple et ferme, d'une résistance douce et polie, était l'ancienne politique romaine, vivante, moins la foi des temps, et plus la tolérance du siècle.

« En parcourant le Vatican je m'arrêtai à contempler ces escaliers où l'on peut monter à dos de mulet ; ces galeries ascendantes, repliées les unes sur les autres, ornées de chefs-d'œuvre, le long desquelles les Papes d'autrefois passaient avec toute leur pompe ; ces loges, que tant d'artistes immortels ont décorées, tant d'hommes illustres admirées, Pétrarque, Tasse, Arioste, Montaigne, Milton, Montesquieu, et puis des reines et des rois, ou puissants, ou tombés, enfin un peuple de pèlerins, venus des quatre parties de la terre : tout cela, maintenant, immobile et silencieux; théâtre dont les gradins abandonnés, ouverts devant la solitude, sont à peine visités par un rayon de soleil... On m'avait recommandé de me promener au clair de la lune : du haut de la Trinité-du-Mont, les édifices lointains paraissaient comme les ébauches d'un peintre, ou comme des côtes effumées, vues de la mer, du bord d'un vaisseau. L'astre de la nuit, ce globe que l'on suppose un monde fini, promenait ses pôles déserts, au-dessus des déserts de Rome ; il éclairait des rues sans habitants, des enclos, des places, des jardins, où ne passait personne ; des monastères où l'on n'entend plus la voix des Cénobites, des cloîtres aussi muets et aussi dépeuplés que les portiques du Colisée.

« Qu'arriva-t-il, il y a dix-huit siècles, à pareille heure et aux mêmes lieux ? Quels hommes, ont, ici, traversé l'ombre de ces obélisques, après que cette ombre eut cessé de tomber sur les sables d'Egypte ? Non seulement l'ancienne Italie n'est plus, mais l'Italie du moyen âge a disparu. Toutefois, la trace de ces deux Italies est encore marquée, dans la Ville Éternelle. Si la Rome moderne montre son Saint-Pierre et ses chefs-d'œuvre, la Rome ancienne lui oppose son Panthéon et ses débris; si l'une fait descendre du Capitole ses Consuls, l'autre amène du Vatican ses Pontifes. Le Tibre sépare les deux gloires. Assises dans la même poussière, Rome païenne s'enfonce, de plus en plus, dans ses tombeaux ; et Rome chrétienne redescend, peu après, dans ses Catacombes.

« Le cardinal Fesch avait loué, assez près du Tibre, le palais Lancelotti. On me donna le plus haut étage du palais. En y entrant, une si grande quantité de puces me sautèrent aux jambes, que mon pantalon blanc était tout noir... Etabli dans ce cabinet diplomatique, je commençai à délivrer des passeports et à m'occuper de fonctions aussi importantes. Mon écriture était un obstacle à mes talents, et le cardinal Fesch haussait les épaules, quand il apercevait ma signature. N'ayant presque rien à faire dans ma chambre aérienne, je regardai, par-dessus les toits, dans une maison voisine, des blanchisseuses qui me faisaient des signes ; une can-

Digitized by Google

Cacault, averti de son remplacement, n'accepta point allègrement cette déchéance. — On m'a rappelé, disait-il, de peur que je ne contrariasse les vues du gouvernement, qui, un an d'avance, méditait ce sacre, et voulait le Pape à Paris..... Tenez, il se dit Charlemagne! Un fils, né de lui, pourrait être Charlemagne ; mais lui, il est Pépin, le bref..... Il n'y a pas de Charlemagne, en Europe, avec une Grande-Bretagne, si près de Paris. Mais, on lui a tourné la tête. Caprara lui a dit, dans une note, *su grùgno :* nous vous proposons de vous sacrer le jour de Noël, anniversaire du couronnement du fils de Pépin, de ce Charles le Grand, qui avait réduit l'Occident au silence, et qui tenait l'Orient immobile. Comme on m'a gâté mon général, et mon Premier Consul ! Il ne m'écoute plus! Il m'a fait sénateur et muet. (*Vie et Pontificat de Pie VII;* Artaud, t. I, p. 483.)

Pendant que Fesch agissait à Rome, Bonaparte, à Paris, entamait, près de Caprara, les cajoleries dont il savait admirablement se servir, pour que le cardinal s'unît à ses désirs, et persuadât le Pape de venir procéder au sacre du nouvel empereur. Quelques jours après la publication du sénatus-consulte, qui lui décernait le titre impérial, le légat se trouvant à Saint-Cloud, Napoléon le prit à part, l'emmena se promener, avec lui, dans les allées du parc, et tout aimable, tout mielleux, il lui fit connaître ce que l'opinion publique, disait-il, attendait du Saint-Père, à qui on avait rendu une France chrétienne.

tatrice future, instruisant sa voix, me poursuivait de son solfège éternel ; heureux quand il passait quelque enterrement pour me désennuyer ! Du haut de ma fenêtre, je vis, dans l'abîme de la rue, le convoi d'une jeune mère. On la portait le visage découvert, entre deux rangs de pèlerins blancs ; son nouveau-né, mort aussi, et couronné de fleurs, était couché à ses pieds. »

Digitized by Google

Il fallait que Pie VII vînt à Paris, et que, dans l'église métropolitaine, il le revêtit, lui, Napoléon, par une onction sainte, d'un caractère aussi auguste, aussi élevé que l'était celui des anciens rois. Caprara savait combien la cour de Rome était mécontente des articles organiques, publiés avec le texte du Concordat ; quelle suspicion ce subterfuge avait laissé dans l'esprit du Sacré Collège, et avec quelle appréhension le Pape se déplacerait, redoutant une nouvelle surprise, qui porterait atteinte aux droits du Saint-Siège et aux prérogatives de sa souveraineté spirituelle. De Rome, Consalvi, instruit des instructions de l'empereur, répondit :

« ..... Quant à la venue du Saint-Père à Paris, le Pape est fortement frappé de la gravité de la demande qui lui est adressée..... Il n'y a pas, en dix-huit siècles, exemple d'un si long voyage, entrepris pour un motif humain. Il y faut absolument un motif religieux, très sérieux, pour justifier l'abandon de sa résidence, et la stagnation des importantes affaires ecclésiastiques de presque toutes les parties de l'Europe, qui se traitent, en ce moment, à Rome..... Il est indispensable de trouver le moyen de colorer ce voyage auprès des cours étrangères. »

Réponse habile de diplomate, certes, ne promettant rien, ne refusant rien ; dilatoire quoique accueillante, mais où se discernait une velléité de refus, plus que d'acquiescement. Ce n'était pas ce que voulait l'empereur, qui, plus puissant, exigeait davantage. A mesure que la négociation se poursuivait, il supprimait toute ambiguïté à la manifestation de sa volonté. Il déclarait, ouvertement, catégoriquement, que Pie VII devait s'apprêter à passer les monts avec une suite nombreuse, qui rehausserait son prestige. Et Consalvi répondait toujours évasivement,

Digitized by Google

posant des conditions, traitant le voyage comme très discutable. Caprara était alors harcelé des messages de la chancellerie impériale ; Fesch l'était bien davantage, et se montrait, à Rome, tranchant, emporté, se plaignant, avec arrogance, qu'on lui fît attendre la copie du cérémonial, suivi pour le sacre récent de l'empereur d'Autriche, à Vienne, lorsque Pie VI s'y était rendu. On le voulait identique à Paris. Fesch ne demandait plus si le Pape quitterait Rome, c'était à ses yeux acquiescement résolu. Un refus entraînerait, à coup sûr, l'occupation de la Ville Éternelle, par l'armée impériale, qui vengerait, ainsi, l'injure faite au nouveau monarque.

Consalvi résistait encore. Quoique effrayé par les vives paroles de Fesch, parlant au nom de son maître, il voulait régler, avant le départ, les termes du serment que l'empereur consacré devait prêter au Pape, et il n'admettait pas que, dans ce serment, on pût faire mention des articles organiques du Concordat. La Cour de Rome n'en avait point reconnu la légitimité, et ne la reconnaîtrait jamais. Il attendait la réponse de Napoléon. L'empereur céda vaguement, en termes illusoires, dont le Pape dut se contenter, et l'infortuné Pontife se décida, enfin, à prendre la route de Paris, accompagné du cardinal Fesch [1]. Pie VII, en outre, se composa une suite de six cardinaux, de deux princes romains,

1. D'Haussonville, en son beau livre sur l'*Eglise romaine* (t. I, p. 340), écrit : « Bonaparte, quoique depuis son élévation au Consulat à vie, puis à l'Empire, modifiant successivement la suscription qui accompagnait sa signature, il en fut, enfin, venu, dans les lettres qu'il adressait au Pape, à se qualifier de son *dévot fils*, il s'était abstenu soigneusement de prendre avec lui, aucun engagement précis, et par conséquent de le tromper de sa propre bouche. Ce fut à Rome, qu'involontairement, ou de parti pris, il se laissa induire en erreur. Il arriva, cette fois, au vieux Pontife, et à son judicieux conseiller, le cardinal Consalvi, ce qu'ils avaient tous deux reproché, naguère, au cardinal Caprara, leur représentant à Paris. »

Digitized by Google

chefs de sa garde noble, de quatre évêques et de quelques prélats [1].

Durant le cours de ce voyage, Fesch tâcha, par son empressement, par des paroles empreintes de la plus grande douceur, par des encouragements, sans cesse renouvelés, à donner confiance à Pie VII. Et puis, tout le long du chemin, les manifestations respectueuses se succédaient. Dans les villes où il fallait s'arrêter aux relais, le peuple se mettait à genoux attendant la bénédiction du Souverain Pontife. A Lyon, au chef-lieu de son diocèse, le cardinal-archevêque s'efforça de rendre imposant le passage du Saint-Père. Tout le clergé était réuni pour le recevoir, et le conduisit au sommet de la colline de Fourvières, d'où il bénit la grande ville, si éprouvée par la Révolution, mais déjà à demi relevée de ses ruines ; ville croyante toujours où la foi se révélait, plus vivace, plus ardente, plus démonstrative que jamais. Le cardinal s'était fait restituer, par le gouvernement consulaire, les églises fermées par les Jacobins, même celles qui avaient été vendues et livrées à l'industrie. Les processions se déroulaient magnifiques, suivies d'un nombre immense de fidèles, et accompagnées des chants graves des cantiques. Lyon acclama donc Pie VII,

1. De Maistre s'indigna de tant de condescendance de la part du Pape, à l'égard de Bonaparte. En sa correspondance (t. I, p. 133) on trouve le passage suivant : « On se moque, ici, joliment, écrivait-il de Saint-Pétersbourg, du bonhomme qui, en effet, n'est que cela, soit dit à sa gloire. Mais, ce n'est pas moins une calamité, qu'un bonhomme, dans une place et à une époque, qui exigeraient un grand homme. Les forfaits d'un Alexandre Borgia sont moins révoltants que cette hideuse apostasie de son faible successeur... Je n'ai point de termes pour vous peindre le chagrin de la démarche que va faire le Pape. S'il doit l'accomplir, je lui souhaite tout simplement la mort... Je voudrais de tout mon cœur que le malheureux Pontife s'en allât à Saint-Domingue, pour sacrer Dessalines. Quand, une fois, un homme de son rang et de son caractère, oublie à ce point l'un et l'autre, ce qu'on doit souhaiter ensuite, c'est qu'il achève de se dégrader, jusqu'à n'être plus qu'un polichinelle sans conséquence. »

Digitized by Google

avec un enthousiasme aussi grand que pour Bonaparte consul, les années précédentes.

D'ailleurs, la personne même de Pie VII prédisposait le peuple à ces actes de vénération et d'amour. Sur ce visage, émacié par les méditations du cloître, se réfléchissait la beauté des vertus chrétiennes. Il avait le cœur magnanime, l'esprit ingénu, incapable de croire au mal. Quels que fussent ceux qui l'approchassent, il les accueillait avec la même bienveillance, les attirant par son ineffable sourire, par un regard tendre, où il mettait toute l'effusion de son âme. A le voir, avec son œil aimant, sa bouche fine, d'où ne s'échappaient que des paroles consolantes, il semblait détaché des tableaux des grands peintres italiens, qui ont transfiguré la physionomie des saints, d'une expression de céleste béatitude. En lui, on ne pouvait méconnaître le caractère sacré, dont il était revêtu, et dont il était pénétré. Tout en étant le plus humble des hommes, il paraissait presque divin, le plus modeste par le maintien, le plus grand par le reflet tout extérieur de ses vertus. Entre lui et Pie VI, qui l'avait précédé sur le Saint-Siège, il y avait cette différence, que Pie VI représentait la puissance spirituelle, avec toute la majesté, avec toute la dignité d'un personnage infaillible, élevé au-dessus des rois, et Pie VII, avec sa douce figure d'apôtre et son langage, inspiré par la lecture de la vie des saints, et de l'Evangile, représentait le père des chrétiens [1].

1. De Pradt : *Les Quatre Concordats* (T. II, p. 193).

« Je craindrais d'être accusé de plaisanter, si je m'amusais à louer un Pape sur sa piété. Je ne parlerai donc de celle de Pie VII, que pour faire remarquer, que la sienne, quelque grande qu'elle soit, n'a rien d'affecté, de dur, d'exclusif, et qu'il enseigne, par elle, ce que la piété personnelle, doit être pour chacun, sans en incommoder les autres. Pie VII, nourri dans les cloîtres, a conservé la simplicité et la modération des goûts, qui conviennent à un état d'abnégation du monde et de retraite. Professeur de

Digitized by Google

Tel était celui que l'on avait annoncé aux Parisiens et que les Parisiens attendaient, avec une curiosité prête à la satire, si la personne du Pape et son entourage ne répondaient pas à l'idée qu'ils s'en étaient formée.

Il était parti de Rome, le 2 novembre 1804, et Napoléon averti l'attendait à Fontainebleau. La première rencontre eut lieu en pleine forêt, au carrefour de Saint-Hérem, comme si le hasard seul avait arrangé l'entrevue de cette manière. L'empereur était en habit de chasse, le fouet à la main, botté, éperonné et entouré de chiens. Ce fut ainsi que les deux souve-

théologie, dans un couvent de Bénédictines, dont il est membre, — et cet ordre a généralement fait porter ses travaux, sur des recherches savantes, plus que sur la théologie proprement dite, — sa science scholastique a dû prendre la teinture de l'enseignement qu'il avait reçu, et qu'il a donné. Sur le siège d'Imola, il préluda aux vertus douces et bienfaisantes, qu'il a développées sur le trône pontifical. C'est une de ces âmes dont le changement de condition n'altère point la sérénité, et que les grandeurs environnent, sans les troubler. »

= De Mme de Genlis, en ses *Mémoires* (T. V, p. 180) : « Rien ne peut donner une idée de la figure paternelle de Pie VII, du calme et de la majesté de son maintien, de sa belle représentation, dans la grande et magnifique galerie de Diane, remplie de personnes des deux sexes, les plus distinguées par le talent, le mérite, le rang et la réputation. Toutes ces figures, sans exception, exprimaient la vénération la plus profonde. M. de la Lande, l'astronome, était venu quelques jours auparavant à son audience publique. La laideur de ce fameux athée ayant frappé le Saint-Père, il avait demandé son nom : et aussitôt il s'était approché de La Lande, et lui avait dit : Je suis charmé que, par votre seule présence ici, vous démentiez d'une manière si authentique, l'horrible calomnie qui vous attribue un livre si indigne, à tous égards, d'un personnage tel que vous. A ces mots, M. de La Lande tomba aux pieds du Souverain Pontife, qui lui donna sa bénédiction. »

..... Mme de Genlis passe ensuite à la salle à manger de Pie VII : « Je m'arrêtai un instant, dit-elle, et en voyant un somptueux service, je dis, en souriant, que le Pape aimait sûrement la bonne chère. — Non, madame reprit le cardinal (c'était le cardinal de Bayane) car il vit toujours en *Minime*. Ce repas est pour nous. On ne servira au Saint-Père que quelque légumes à l'huile, dans de petites assiettes ; et tels sont constamment tous ses repas. — Il ajouta que le Pape avait la bonté de rester à table, tout le temps du dîner, quoique le sien ne durât que le quart du temps de celui des cardinaux ; qu'il ne se levait jamais de table, et qu'il y restait pour causer, avec autant d'affabilité, que d'agrément. »

Digitized by Google

rains, qu'un hasard simulé rapprochait, se donnèrent l'accolade. Toujours enivré d'orgueil, de l'idée que sa puissance était supérieure à celle des autres monarques, Napoléon ne voulait point s'humilier devant Pie VII ; et par cette combinaison dont il était l'inspirateur, sans aucune offense à son hôte auguste, il put faire prévaloir sa puissance militaire, sur la majesté de la vertu.

Rovigo, en ses *Mémoires*, a narré cette rencontre :

« La voiture du Pape s'arrêta, dit-il, sitôt qu'il aperçut l'empereur. Il sortit par la portière de gauche, en costume blanc. Il y avait de la boue. Il n'osait mettre à terre son pied chaussé de soie blanche. Cependant, il fallut bien qu'il en vînt là. Quand le Pape fut à une distance convenable, Napoléon s'approcha, et tous deux s'embrassèrent. Il avait été réglé que l'empereur ramènerait le Saint-Père à Fontainebleau, dans sa propre voiture. Mais qui monterait le premier ? Les conducteurs de cette voiture la firent avancer, comme par une sorte d'inadvertance, de manière qu'elle séparait, l'un de l'autre, Pie VII, de Napoléon. Des hommes, apostés aux portières, qui avaient le mot d'ordre, les ouvrirent en même temps. L'empereur prit celle de droite. Un officier de la Cour indiqua au Pape celle de gauche. Ils montèrent tous deux ensemble. L'empereur se mit naturellement à droite, et ce premier pas décida, pour tout le temps, de l'étiquette qui fut observée dans la suite.

« A Fontainebleau, le Pape fut reçu avec une grande solennité par Joséphine, par la famille impériale, par la Cour entière, réunie à l'entrée du bel escalier, qui occupe le milieu de la façade du vieux château. Au ministre Fouché qui lui demanda comment il avait trouvé la France, le Saint-Père répondit, avec un

Digitized by Google

visible attendrissement : *Béni soit le ciel. Je l'ai traversée, au milieu d'un peuple à genoux !* »

Afin de ne point attirer sur le passage du Pape et de sa suite la population de Paris, dont on n'était pas sûr encore, l'empereur ne voulut pas entrer, en plein jour, dans la ville. Les voitures n'arrivèrent qu'à la nuit, aux Tuileries, sans qu'elles fussent attendues. Le Pape fut conduit aussitôt à son appartement, installé au pavillon de Flore. Mais, le lendemain, tout Paris sut que le Souverain Pontife était l'hôte de l'empereur, et sous l'instigation de Fouché, qui veillait à la belle ordonnance de la réception, des groupes nombreux de gens du peuple vinrent acclamer le Saint-Père, sous ses fenêtres. Les jours suivants, à la même heure, comme à un commandement, les acclamations et les battements de mains se renouvelèrent. L'immixtion de la police était trop visible et trop indiscrète. Les enthousiastes batteurs de mains furent licenciés. On laissa le Pape au repos. Mais le saint homme savait aussi qu'il n'avait rien à craindre de ce peuple qu'on lui avait dépeint si farouche. Cette première foule, si respectueuse, bruyante de bravos, servit d'exemple. Quand il sortit dans Paris, les marques de respect, à son adresse, furent spontanées, parmi les passants. Son aimable visage, sa modestie recueillie, gagnèrent tout de suite l'affection des Parisiens qui accoururent dans les églises où ils savaient que le Souverain Pontife était présent. On composa des reparties heureuses, des mots charmants, qu'on attribua à cet homme, resté moine et renfermé en ses exercices religieux, bien éloigné, certes, de chercher une popularité dans quelques saillies spirituelles. N'importe ! ces anecdotes, ces remarques délicates et fines, à lui attribuées et répétées par la presse, plaisaient aux

Digitized by Google

Parisiens. Le Pape, à ce moment, était, pour eux, une curiosité attrayante, trop rare pour leur plaisir, car il vivait à Paris, comme à Rome, reclus en son appartement. Quand on est Pape, dit l'abbé de Pradt, le voile tombe ; la retraite est absolue ; le sanctuaire vous garde et ne vous lâche plus. On n'apparaît qu'en des circonstances solennelles. Durant son séjour à Paris, il ne dîna que quelquefois en intimité, avec la famille de l'empereur, et une seule fois il consentit à assister à un concert spirituel.

Plus curieuse pour le peuple était la suite de Pie VII, mais peu goûtée. Les prélats inférieurs, vêtus d'habits surannés et mal ajustés, comme si cette mise négligée suffisait pour une ville livrée à l'incrédulité et à l'irrespect, se montraient, en outre, en un état de propreté insuffisante. Ils sentaient la crasse, pour tout dire, bien différents du clergé français, presque toujours élégamment vêtu et très propre ; ce qui éloignait d'eux la société mondaine, alors si coquette et si luxueusement parée. Quant aux cardinaux renfrognés et maussades, ils ne recherchaient point les réunions de bonne compagnie, et la bonne compagnie se passait d'eux. Ils n'avaient, en tête, que la revendication des pertes temporelles subies par le Saint-Siège, ou encore des questions de théologie à discuter, qu'ils coupaient de leurs doléances d'être privés de leur beau ciel d'Italie. Et puis, un cardinal n'était plus un personnage inconnu, depuis Consalvi et Caprara, dont l'entregent avait suscité toutes les sympathies du monde. Ceux qui avaient suivi Pie VII étant tout autres, discuteurs, intransigeants et trop vieux : on les abandonna. L'un même, le cardinal Borgia, très malade, mourut à Lyon, au retour.

Le cardinal di Pietro était le chef de cette cohorte

Digitized by Google

de princes de l'Église, que l'on avait logés à l'hôtel du légat. Caprara aurait dû être le principal artisan des négociations, alors poursuivies. Di Pietro, au contraire, ne lui communiquait rien de ce qui était fait. On le tenait à l'écart. On l'accusait de trop de condescendance envers Napoléon, contre qui étaient tendues toutes les habiletés cléricales. « Comme on va trouver ce directeur, dit l'abbé de Pradt, dans toutes les crises qui suivront, dans toutes les aberrations, compagnes et mères des violences... il est bon de le peindre. M. le cardinal di Pietro ne peut manquer d'être compté parmi les personnages pieux et érudits, mais un attachement exclusif aux règles de la chancellerie romaine, à des formules surannées, aux prétentions ultramontaines, en fait un agent dangereux, en affaires, qui exigent plus de liant et de magnanimité, qu'il n'en entre dans les habitudes de ce prélat. Lorsque les affaires portent déjà beaucoup d'épines avec elles, les négociateurs doivent mettre leurs soins à les arracher doucement, et bien se garder d'en apporter de leur crû... Il était évident qu'une Cour de cette espèce ne pouvait aller loin avec Napoléon. Les classes inférieures étaient bien basses; les supérieures bien loin; et toutes les cérémonies se passaient en protestations, en révérences, aux rares occasions dans lesquelles elles se laissaient apercevoir. Leurs personnes étaient sans dignité; leurs paroles, sans éclat et leur *factum*, sans les qualités propres à faire impression sur un esprit tel que celui de Napoléon. Il y a plus, car il faut tout dire. Le Pape, incité sûrement par ses conseillers, avait beaucoup insisté sur les lois organiques, sur l'enseignement des *quatre propositions;* il avait insisté, la lettre de Louis XIV à la main; plusieurs fois, il avait présenté à Napoléon les gros

Digitized by Google

volumes de Bellarmin, sur les droits et l'infaillibilité du Pape. Napoléon toujours railleur, lui répondit, un jour : « Très Saint-Père, me prenez-vous donc pour Charles IV, roi d'Espagne ? »

Lorsque le Pape et sa suite de cardinaux quittèrent les Tuileries, on ne s'aperçut point de leur absence : la population de Paris, restait sous le charme de la magnificence des fêtes du sacre.

Quant au monde officiel et à Bonaparte, ils ne se firent point illusion. Rien n'était fini avec le Sacré Collège. Les difficultés, qui semblaient surmontées, renaîtraient bientôt. Fesch partit avec le Pape, avec tout le cortège des cardinaux, reconduisant à Rome celui qu'il avait amené à Paris. Cet événement avait été, pour lui, une sorte de triomphe, dont il était fier ; et sa piété, déjà grande, y trouva un motif d'accroissement et de recrudescence. En son diocèse de Lyon, il s'efforça, plus que jamais, de seconder toutes les œuvres pieuses et la reconstitution des anciennes congrégations, chassées durant la Révolution. Il appela, pour élever chrétiennement la jeunesse ouvrière, les Frères Ignorantins et même les Jésuites, qui sous le nom de *Pères de la Foi* dirigèrent son grand séminaire de Largentière. Il multiplia les petits séminaires ; il embellit toutes les églises, et rétablit, dans leur châsse, les reliques des saints, enlevées naguère par les incroyants. Enfin, il se donna tout entier à ses pratiques religieuses, sortant peu de son palais, n'y recevant que des ecclésiastiques, entouré de jeunes prêtres zélés et fervents catholiques, qui devaient être plus tard des prélats ou des prédicateurs éminents, les abbés de Gallard, Guillon, Feutrier, Frayssinous, de Qué-

Digitized by Google

len, et ensuite l'abbé de Bonald, qui fut, un jour, archevêque de Lyon [1].

Comme tous ceux qui tenaient à l'empereur par quelque lien de parenté, le cardinal Fesch, près de Bonaparte, jouissait d'un crédit que sa piété corroborait. Mais, parce qu'il était son oncle, frère de sa mère, il se croyait permis des observations, des conseils, et même des remontrances qui fatiguèrent son impérial neveu, et le mettaient presque toujours en grande colère. Lorsque la tempête était apaisée, on entendait ces mots : « Il me fait dire ce que je ne devrais jamais dire, et ce que je ne pense pas [2] ».

Tel fut ce clergé que le Concordat établit comme une nouvelle puissance dans l'Etat. Pour quelles raisons, ce Concordat fut tel qu'on le connaît, l'abbé de Pradt l'explique.

« Napoléon, né dans une époque d'irrévérence religieuse, nourri au milieu du déchaînement dont

1. De Pradt, *Les Quatre Concordats* (t. XI, p. 251). « Le cardinal Fesch, oncle de Napoléon, d'un homme sur lequel les affections de famille avaient beaucoup d'empire, ne pouvait manquer d'être très influent dans la cause de la religion.... Il vivait dans une retraite absolue, étranger au monde et borné à sa famille. Jamais il ne fut accessible qu'aux ecclésiastiques. Auprès de lui se sont formés plusieurs membres de l'épiscopat ancien et nouveau. Les évêques de Gand, de Troyes, eurent la plus grande part à sa faveur. Les évêques de Nantes, de Trèves et M. Emery, à sa confiance. Il se montra inébranlable dans son attachement, pour le Pape, et pour le défendre, il ne craignit pas de se compromettre avec son neveu, que son opposition irritait. »

2. Chateaubriand qui eut, avec Fesch, à Rome, des démêlés pendant qu'il était secrétaire de la légation, décrit ainsi, d'après un auteur anglais, la résidence du cardinal, tandis qu'il n'était qu'abbé à Ajaccio. « En allant le long du rivage de la mer d'Ajaccio, vers l'île Sanguinaire, à environ un mille de la ville, on rencontre deux piliers de pierre, fragments d'une porte qui s'ouvrait sur le chemin ; elle conduisait à une villa en ruine, autrefois résidence du demi-frère utérin de Mme Bonaparte, que Napoléon créa cardinal Fesch. Les restes d'un petit pavillon sont visibles au-dessous d'un rocher ; l'entrée en est quasi obstruée par un figuier touffu : c'était la retraite accoutumée de Bonaparte, quand les vacances de l'école dans laquelle il étudiait, lui permettaient de revenir chez lui. »

Digitized by Google

le clergé était l'objet depuis cinquante ans, élevé dans l'étude de la guerre, la tête remplie des soins de la restauration de la France, de celui de son propre établissement, les épaules chargées du fardeau du monde, Napoléon pouvait-il avoir donné aux choses religieuses cette application, qui les fait connaître et qui conduit à les aimer ? Rendons à chaque chose ce qui lui appartient. Napoléon n'était, en religion, ni plus, ni moins que ne doivent l'être des militaires, et les jeunes gens, tous à peu près, également lestes sur cet article, soit pour s'exempter de ses contraintes, soit recherche de bon ton. Mais de plus que le vulgaire, il était politique et observateur. Il savait qu'un grand corps de clergé n'est pas une chose indifférente dans un grand Etat, et que lorsqu'il n'aide point au mouvement, il l'entrave beaucoup... En France, comme en Italie, Napoléon a donné au clergé plus qu'il n'avait promis. Il ne s'est refusé à aucune des demandes qui lui ont été faites en sa faveur. Il l'a admis au partage de tous les honneurs de l'Etat. »

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE III

LA MAGISTRATURE

SOMMAIRE. — I. — La Révolution détruit l'ancienne magistrature. — Loi du 24 août 1790. — Principes sur lesquels va être fondée la nouvelle organisation judiciaire. — Costume imposé aux nouveaux magistrats. — Durant l'époque transitoire, avant le Consulat, le juge est forcé de déclarer, à haute voix, les motifs de sa décision. — Opinion de Dupin sur cette époque anarchique. — Coup d'Etat de Brumaire. — Nomination des magistrats, réservée au Premier Consul.

II. — Loi du 27 ventôse an VIII. — Distribution des tribunaux, de première instance par arrondissement ; criminel, au chef-lieu de chaque département ; vingt-sept tribunaux d'appel. — Au sommet de la hiérarchie judiciaire, un grand Juge. — Désirs de Bonaparte de rendre à la nouvelle magistrature la splendeur de l'ancienne. — Création « d'auditeurs » dans les tribunaux. — Nouveau costume imposé aux magistrats. — Rétablissement de l'ordre des avocats, malgré le peu de sympathie de Bonaparte, pour cet ordre.

III. — Quelques magistrats indignes dans la nouvelle magistrature. — Insuffisance du traitement des nouveaux magistrats, aussi bien que des anciens.

IV. — Situation dans l'État des anciens parlementaires. — Les abus dans l'ancienne organisation judiciaire. — Le 24 thermidor an VIII, nomination d'une commission, composée de Tronchet, Bigot de Préameneu et Portalis, pour la codification de toutes les lois. — Nécessité de cette codification. — Travail préparatoire de cette commission, soumis à la section de législation, au Conseil d'État. — Treilhard, Berlier, Abrial, Émery. — Discussion sur la mort civile. — Paroles de Bonaparte sur ce sujet, au Conseil d'État. — Le travail de Locré, rédacteur des procès-verbaux des discussions au Conseil d'État.

Digitized by Google

V. — Merlin de Douai. — Maleville : son opinion sur le divorce. — Opinion d'Abrial, sur le même sujet.

VI. — Le tribunal de cassation. — Target. — La lettre à Maupeou sur l'exil des parlementaires. — Son admission à l'Académie. — Dérogation, à cet égard, des coutumes suivies par les avocats. — Refus de Target de défendre Louis XVI. — Tronchet, avocat consultant plus qu'avocat plaidant. — La défense de Louis XVI, à la Convention. Henrion de Pansey ; son salon; les hommes qui le fréquentaient. — Son ouvrage sur *l'autorité judiciaire en France*. — Brillat-Savarin ; son ouvrage sur la *Physiologie du goût*.

I

C'était inévitable. La Révolution devait renverser l'ordre judiciaire établi, comme toutes les vieilles institutions de la Monarchie. Les avocats, devenus hommes politiques, étaient trop jaloux de la magistrature pour la laisser jouir en paix de ses privilèges, de ses honneurs, de son influence ; elle succomba sous les efforts de Lameth, de Bergasse, de Thouret, d'Adrien Duport, malgré l'éloquence vigilante de Cazalès, qui ne put annihiler les attaques de ses adversaires. Bergasse et Thouret avaient produit, l'un et l'autre, un projet contre les charges vénales des magistrats. Les parlements abolis, ils réclamaient, pour remplacer les bailliages, des tribunaux de district; pour tenir lieu de présidiaux, des tribunaux de département; pour faire office de parlements, des cours supérieures et une cour suprême de revision; au-dessous de cette hiérarchie de judicature, des tribunaux de paix et des tribunaux de famille.

De ces débats sortit la loi du 24 août 1790, portant que l'ordre judiciaire serait reconstitué en entier. Ce jour-là, les parlements furent dissous, entraînant

Digitized by Google

dans leur chute les institutions qui leur étaient connexes. Les avocats et les procureurs disparurent. On fit table rase, et on édicta les règles qui devaient servir de fondement à la restauration de la justice.

1° L'arbitrage fut reconnu de droit pour les personnes maîtresses de leurs actes. On ne pouvait en user jadis, parce qu'il était considéré comme une atteinte au privilège appartenant aux magistrats de rendre la justice,

2° Un essai de conciliation serait obligatoire, avant chaque procès.

3° Toute juridiction privilégiée serait abolie, à l'égard des justiciables. Le même juge pour chacun.

4° Nul ne pourrait être empêché de présenter soi-même sa défense.

5° La publicité existerait au civil, aussi bien qu'au criminel ; la procédure et les audiences ne seraient jamais secrètes. De plus, les juges seraient soumis à l'élection, et choisis dans les listes dressées par les électeurs municipaux[1].

Le temps passait. Il fallait des tribunaux tout de

1. Entre les magistrats d'autrefois, et ceux d'aujourd'hui, Taine fait cette comparaison (T. XI, p. 82), *Origines de la France*.

« (Il était) souverain pour sa part, le parlement de la province, avec ses droits d'enregistrement et de remontrance, avec ses attributions et ses ingérences administratives, avec son cortège d'auxiliaires et subordonnés fidèles, depuis les juges des présidiaux et des bailliages jusqu'aux corporations d'avocats, procureurs et autres gens de lois. Acquéreurs et propriétaires de leurs charges, magistrats de père en fils bien plus riches et bien plus fiers qu'aujourd'hui, les parlementaires du chef-lieu, dans leurs vieux hôtels héréditaires, étaient les vrais chefs de la province, ses représentants à perpétuité et sur place, ses défenseurs populaires contre l'arbitraire des ministres et du roi.

« Aujourd'hui, confinés dans leur office judiciaire, les tribunaux ont cessé d'être des autorités politiques et des modérateurs du gouvernement central. Dans la ville et le département, le maire et les conseillers généraux, nommés ou élus pour un temps, n'ont qu'un crédit temporaire ; le préfet, le commandant militaire, le recteur, le trésorier général, ne sont que des étrangers de passage. »

Digitized by Google

suite. En octobre 1790, les nouveaux juges furent élus, et sur l'insistance de Tronchet, les avoués remplacèrent les procureurs. Pour inspirer quelque respect aux plaideurs, il fut décidé que les nouveaux magistrats, en fonctions, revêtiraient un costume, qui fut le suivant : l'habit noir, le manteau de drap ou de soie noire, avec parements de même couleur et en sautoir un ruban, aux trois couleurs de la nation, auquel pendrait une médaille dorée, sur laquelle seraient gravés ces mots : *La loi*. Pour coiffure, un chapeau rond, relevé sur le devant, et surmonté d'un panache de plumes noires. Les commissaires du roi seraient revêtus du même costume : seulement, sur leurs médailles, on lirait : *La loi et le roi;* et sur le devant de l'habit seraient cousus un bouton et une ganse d'or.

Toutefois, les innovations des pouvoirs publics, en ce temps-là, étaient fort éphémères. Les assemblées se succédaient et abrogeaient l'œuvre de leurs devancières. Elles s'imaginaient, comme on se l'imagine encore aujourd'hui, être en progrès en détruisant les garanties de sagesse imposées par la raison ou l'expérience. Ainsi, en 1792, les premiers juges élus furent renouvelés, et au lieu d'être choisis parmi les citoyens désignés par les électeurs, pour composer une liste d'éligibles, — ce qui donnait quelque garantie, — on admit que tous les citoyens indistinctement, quel que fût leur rang social, leur éducation, leur moralité, pourraient remplir l'office d'un juge. On descendit plus bas. La Révolution, jamais satisfaite, toujours plus exigeante et plus soupçonneuse, se défiant de ses juges, comme de tous ses fonctionnaires, comme de ses généraux et de ses chefs politiques, supprima le secret de la délibération, le juge forcé de déclarer, à haute voix, les

Digitized by Google

motifs de sa décision. Et la conscience se trouva prise entre le désir du fonctionnaire de conserver sa place et la peur de déplaire à ses électeurs ou aux puissants du jour. Il eût été plus expéditif de décréter que la justice n'existait plus et qu'il n'y aurait de droit, désormais, que celui qui serait reconnu valable par la secte dominante dans les prétoires. Les passions du peuple voulant être satisfaites, les tribunaux réguliers ne répondirent plus bientôt à ses exigences, et les sections jacobines, à Paris, obtinrent la création du tribunal révolutionnaire, qui fit tomber trois mille têtes.

Même avant ces prescriptions arbitraires, inquisitoriales, destructives de l'indépendance des juges, on pense quels hommes élevaient au rang de magistrats, les électeurs n'obéissant alors qu'à leurs passions de sectaires ; ces élus, souvent incapables d'appliquer la loi qu'ils ignoraient, et l'eussent-ils connue, de trouver le texte s'appliquant au litige, dans un imbroglio de lois romaines encore subsistantes, de lois dérivant des coutumes provinciales, toujours en vigueur, de lois nouvelles édictées par la Convention. C'était l'anarchie, une situation inextricable, déplorable, insensée, qui dura jusqu'au coup d'Etat de Brumaire.

« Quelque odieuses que fussent ces lois, — les lois de la Convention, — remarque Dupin, dans une étude sur les magistrats d'autrefois, l'application qu'on en faisait était plus odieuse encore. Elles consacraient, en apparence, la liberté, la propriété ; et, par interprétation d'icelles, les plus honnêtes gens de la nation souffrait l'exil, les fers, ou la mort, après avoir été, au préalable, scrupuleusement dépouillés de leurs biens par les Fabricius et les Aristide, qui prêchaient le mépris des richesses et l'égalité. »

Digitized by Google

— Et plus loin. — « Quelle vie menaient alors ces magistrats jugeant au milieu des cris de la populace, vêtus comme elle, ayant, pour toge, une carmagnole, pour mortier, un bonnet rouge, pour code, les décrets de la Convention ? Tutoyés par les parties et par leurs défenseurs, les tutoyant par réciprocité, fraternisant avec le premier venu, sortant d'un club furieux, pour monter au tribunal, et quittant le sanctuaire de la justice pour se livrer à la débauche! »

Mais le soir du 19 brumaire, après la proclamation des consuls et la signature de la constitution par les membres de la Commission exécutive, l'ordre fut rétabli dans la société, et l'autorité du Gouvernement déposée en mains fermes. Bonaparte, en prenant le pouvoir, s'était réservé la nomination de tous les fonctionnaires. Les magistrats en fonctions allaient être passés au crible ; et si des vicieux, des incapables, ou des indignes, échappèrent à un contrôle attentif, il ne fallut voir, en eux, qu'une preuve des erreurs humaines. Les gouvernants décidèrent ensuite que l'ensemble des lois, si confuses alors et si divergentes, serait fondu en un code général. La volonté du chef du Consulat faisait espérer ce grand résultat; et ce besoin primordial du citoyen de vivre sous un régime de lois claires, appliquées avec équité, serait enfin satisfait.

La constitution de l'an VIII donnait, en effet, au Premier Consul le pouvoir de nommer et de révoquer les commissaires du Gouvernement près des tribunaux ; ensuite le pouvoir de nommer les juges civils et criminels, non de les révoquer, les juges de paix restant soumis à l'élection. Les juges, par conséquent, demeureraient en fonctions toute leur vie, à moins qu'ils ne fussent convaincus de forfaiture, ou bien exclus de la liste des éligibles.

Digitized by Google

Ces listes de confiance n'étaient point abolies. Les électeurs opéraient, entre eux, un tri du dixième, ce qui formait la liste communale ; ceux-là se décimaient encore, ce qui formait une seconde liste, nommée départementale. De cette deuxième liste, le dixième formait la liste nationale. Dans les deux premières, Bonaparte devait choisir les magistrats ; dans la troisième, les grands fonctionnaires de l'Etat.

II

Quelques mois après brumaire, la loi du 27 ventôse, an VIII, distribua les tribunaux de la manière suivante : un tribunal de première instance par arrondissement, jugeant à la fois les affaires civiles et les affaires correctionnelles ; un tribunal criminel au chef-lieu du département; et pour l'ancienne France, vingt-sept tribunaux d'appel, avec un ressort variant de deux à sept départements par tribunal. Quant au tribunal de cassation, ses attributions et sa compétence furent étendues. Afin de compléter cette organisation, le gouvernement attacha près le tribunal de cassation, près les tribunaux d'appel et de première instance, un nombre fixe d'avoués et d'huissiers, assujettis à un cautionnement. Suivant la population de l'arrondissement, les tribunaux de première instance furent composés de trois, quatre, sept ou dix juges ; de deux, trois, quatre ou cinq suppléants. Le nombre des juges au tribunal de la Seine fut fixé à vingt-quatre ; celui des suppléants à douze. Les tribunaux de commerce furent maintenus.

Jusqu'en 1810, le commissaire du Gouvernement, à chaque tribunal de première instance, ne dut s'occuper que des affaires civiles. Les affaires criminel-

Digitized by Google

les ou correctionnelles ressortissaient d'un autre magistrat nommé *magistrat de sûreté* [1].

Au sommet de cette hiérarchie, pour la rendre plus imposante et plus majestueuse, pour augmenter le lustre du corps entier de la magistrature, le Premier Consul plaça un grand juge, présidant, à sa convenance, le tribunal de cassation et les tribunaux d'appel; et depuis le plus humble des juges de paix jusqu'au plus éminent des magistrats de cassation, tous furent soumis à sa surveillance [2].

Avec le temps, se renouait la chaîne des anciennes traditions. C'était un désir de Bonaparte, de rendre à la magistrature la splendeur des temps passés, par des privilèges et des honneurs. Il demandait qu'elle devînt un des grands corps de l'État, digne de respect; qu'elle se transformât en une famille où se perpétueraient les nobles exemples de désintéressement et de fermeté, dont les Parlements avaient tiré leur gloire. Le Premier Consul recherchait donc, pour les remettre en place, les vieux

1. Lorsque Bonaparte eut été nommé consul à vie, un sénatus-consulte ordonna que les tribunaux d'appel, — juridiction souveraine, — prendraient le nom de *Cours* et leurs décisions, celui d'*Arrêts*.

2. En cette première année du Consulat, parmi les membres du tribunal de cassation, on distinguait les citoyens Boilly (des Ardennes) ; Bazire, ancien juge au tribunal civil de la Seine-Inférieure ; Borel (de l'Oise), ex-législateur ; Brillat-Savarin (de l'Ain), ex-constituant, ex-juge du tribunal de cassation ; Coffinhal (du Cantal), ex-juge du tribunal de cassation ; Desfougères, ancien président du tribunal civil de l'Indre ; Génevois (de l'Isère), ex-législateur ; Goupil-Préfeln, ex-constituant ; Henrion de Pansey (de la Haute-Marne), professeur de législation ; Lachèze, président du tribunal criminel de la Corrèze ; Maleville (de la Dordogne), ex-législateur ; Muraire (du Var), ex-législateur ; Oudard (de la Marne), ex-chef de division au ministère de la justice ; Siéyès, aîné (du Var), ex-constituant ; Target (de la Seine), ex-constituant ; Tronchet (de la Seine), ex-constituant ; Vallée (de la Meuse), ex-législateur ; Vieillard (de la Marne), ex-constituant ; Zangiacomi (de la Meurthe). Au parquet : Bigot de Préameneu, comme commissaire du Gouvernement. Les substituts étaient les citoyens Jourde, Lecouturier, Merlin, Lefessier, Arnaud, Siméon. Au tribunal d'appel, d'Aguesseau, président, ex-constituant ; Treilhard, ex conventionnel, et Lefebvre-Corbinière, vice-présidents. Au tribunal de première instance, Berthereau, président, ex-législateur.

Digitized by Google

magistrats vivant simplement, noblement, et dressés à la discipline des temps évanouis; les héritiers des illustres parlementaires, un d'Aguesseau, par exemple, qu'il nomma premier président de la Cour d'appel de Paris, petit-fils de l'immortel d'Aguesseau, qu'il se plut à hisser à cette hauteur, malgré son infériorité notoire et sa vulgarité. Il avait voulu peupler ses salons des Tuileries et de Saint-Cloud de vieille aristocratie donnant, autour de lui, le ton de la cour de Versailles ; de ses généraux, chamarrés de galons et ornés de croix autant que les maréchaux du grand roi; il voulut y avoir également des magistrats supportant la comparaison avec ceux d'autrefois, nobles dans leur simplicité, grands par leur science, dont il hausserait encore le prestige, en les comblant d'honneurs. Dès le Consulat, à la suite des vacances judiciaires, il y eut une audience solennelle, tous les magistrats réunis, et dans la Chambre du Conseil, devant cette assemblée, un discours élogieux sur les magistrats morts durant l'année écoulée [1]. De plus, ceux qui étaient atteints par la limite d'âge et qui s'étaient distingués par leur érudition, leur exactitude, la dignité de leur vie, conservaient, avec le titre de *magistrats honoraires*, toutes les prérogatives de leurs collègues en fonction. Sous l'Empire, il exigea que les portraits des plus renommés fussent placés dans les prétoires.

1. Dans son étude sur la magistrature, Bourguignon, un ancien préfet de police du Directoire, nommé juge de cassation écrit ceci : « Le rang que la magistrature doit occuper parmi les autorités constituées, les honneurs civils et militaires qu'il convient de lui rendre, ont été réglés avec sagesse (sénatus-consulte, 16 thermidor an X, titre IX). La justice étant le premier besoin des hommes, réunis en société, ses ministres devant sans cesse être environnés et soutenus par l'opinion publique, ils doivent obtenir, comme ils ont réellement obtenu, la préséance sur toutes les autorités locales. Plusieurs d'entre eux sont appelés pour composer les conseils des lycées et des écoles de droit. Le chef du gouvernement saisit toutes les occasions de leur donner des témoignages de sa confiance. »

Digitized by Google

Enfin, il fit adjoindre aux tribunaux de jeunes auditeurs, pépinière d'aspirants au titre de magistrat, assistant aux audiences, à la discussion des causes en litige, s'assimilant ainsi les difficultés inhérentes à l'application équitable des lois; présents à la délibération des juges avec voix cousultative seulement, et se façonnant pour l'avenir, par cette assiduité, à l'office si grave de celui qui pèse en sa conscience le droit de chacun. Carrière toute ouverte aux héritiers de la riche bourgeoisie, ces places d'auditeurs [1]; propres aux jeunes gens débiles que ne tentait point la gloire militaire ; destination pareille à celle de ces fils de parlementaires qui, au siècle précédent, trouvaient place, à dix-sept ans, comme le jeune Pasquier, dans le Parlement de Paris, aux côtés de son père, et s'imprégnaient, dans les conversations journalières, ou à la table de famille, des idées, des coutumes, et aussi, des droits réservés aux magistrats d'autrefois. Leur indépendance était assurée, d'ailleurs, par leur fortune, par la durée viagère de leur situation, par leur traitement, payé non sur la cassette du prince, mais aux guichets du Trésor public. Et n'était-ce point grand honneur pour ces jeunes auditeurs débutants, et pour les magistrats quels qu'ils fussent, de coudoyer, dans leurs relations quotidiennes, les plus éminents jurisconsultes connus, des hommes tels que l'illustre Tronchet, et Target, et Bigot de Préameneu, et Maleville, et Portalis, et Muraire, et tous ceux dont la science, la perspicacité, l'éloquence, la souplesse de l'esprit avaient fait l'admiration des professionnels, et depuis le Consulat, juges de cassation?

1. Pour être nommé auditeur, il fallut justifier de 3.000 livres de revenu ou de pension, de la part de la famille.

Digitized by Google

Rien des temps révolutionnaires ne fut conservé. Le costume même fut modifié.

« Les juges de première instance, disent les chroniqueurs de l'époque, furent vêtus de noir. Tous, à l'exception du greffier, portèrent, dans les actes des cérémonies publiques, un manteau court de soie noire, à collet rabattu, une cravate de batiste pendant sur la poitrine, et un chapeau à trois cornes aux bords relevés sur la forme et fixés par des ganses de velours noir. Cette forme était serrée par un ruban de velours noir, avec un gland de soie noire. Au 2 nivôse, an XI, l'ancienne robe fut rendue à la magistrature, et les membres des tribunaux de première instance parurent aux audiences avec la simarre, la toge, la ceinture noire et la toque noire, ornée d'un galon d'argent. Aux audiences solennelles, la simarre et la toge devaient être en soie, et la ceinture en moire bleu clair. Le même arrêté leur laissait à la ville, comme vêtement de cérémonie, l'habit noir complet à la française, le manteau, la cravate longue et le chapeau à trois cornes. »

Qui l'eût cru ? L'ordre des avocats fut rétabli, à la fin du Consulat, par un décret du 2 germinal an XII. Bonaparte, cependant, ne les pouvait supporter; il les éloignait de son entourage; il les considérait comme des rhéteurs, à l'esprit faux, ne disant jamais la vérité, bruyants, taquins, arrogants, se fiant à leur faconde, « coterie turbulente », disait-il, en imposant aux juges aussi bien qu'au public. Il trouvait étrange, qu'il s'établît une camaraderie entre le juge et l'avocat; il s'indignait de ce relâchement qui diminuait l'autorité morale du juge. « Pense-t-on, s'écriait-il, qu'il y ait en France un gouvernement, quand on voit rendre la justice

Digitized by Google

au milieu d'une tourbe de procureurs et d'avocats qui dirigent l'opinion publique et, par elle, inspirent la terreur aux juges et aux témoins. » Ce qu'il eût voulu et ne fit point, c'était de discipliner cette cohue de phraseurs, d'en faire non pas les auxiliaires, mais les *suppliants de la justice*. Ce sont ceux-là, pourtant, que Maître Rousse, l'académicien, regrette dans la préface d'une étude sur les avocats disparus, ses contemporains de jadis, car ceux d'aujourd'hui lui semblent bien inférieurs. « Avocats disparus, écrit-il, je reconnais, en eux, ce monde du palais, si original, si curieux, si spirituellement bourgeois, et si vraiment français, dont les mœurs vont s'effaçant chaque jour davantage dans la promiscuité banale de notre démocratie jalouse. » N'importe! ce fut à Bonaparte que l'ordre des avocats, supprimé par la Révolution, dut sa résurrection, et grâce à lui, devint un corps privilégié, lorsque toutes les autres corporations avaient disparu.

Le Premier Consul leur était hostile ; combien d'autres aussi ! Edmond Blanc, en son livre *Sur les institutions civiles de Bonaparte,* écrit à ce sujet : « L'esprit des avocats ne fut pas changé. Au lieu d'avoir, en face de soi, des individualités remuantes, il fallut désormais compter avec une corporation, avec ses droits et ses privilèges, avec son conseil où siégèrent non les plus capables et les plus distingués, mais ceux qui répondaient le mieux à cet esprit d'opposition inné chez des hommes qui passent leur existence à discuter la loi, à se prendre corps à corps avec ses représentants. La faiblesse des gouvernants aidant, les oppositions eurent désormais des cadres tout formés, parmi ces parleurs élégants et faciles, aux connaissances superficielles et partant aux aptitudes universelles, les seuls, en

Digitized by Google

France, pour qui une révolution ne soit pas le plus redoutable des fléaux, mais qui, au contraire, la saluent toujours avec joie, car elle ouvre des perspectives infinies à ces ambitions trop longtemps enfermées dans l'étroite enceinte du Palais. »

III

Ainsi, en quelques années, le gouvernement consulaire avait restauré les institutions judiciaires de l'Etat. Les tribunaux, régulièrement constitués, fonctionnaient à la satisfaction des justiciables, en un temps où les procès se hérissaient de difficultés, par suite de la confiscation du patrimoine des émigrés ; en un temps où les jugements se compliquaient de la diversité des lois, toujours en délibéré au Conseil d'Etat et non codifiées ; en un temps, enfin, où les complots et les insurrections de l'ouest faisaient surgir, des bas-fonds de la société, des énergumènes qui s'arrogeaient le droit au meurtre. Les hommes déjà célèbres sous la Monarchie, qui avaient accepté une place dans les tribunaux du Consulat, imposaient au public le respect de la magistrature et forçaient leurs collègues à une dignité rigide. La Cour de cassation, sous l'égide de ces grands jurisconsultes, avaient plus d'autorité que n'en eut jamais aucun Parlement. En donnant un éclat plus évident au pouvoir, ils lui apportaient une force de plus. La distribution de la justice ne soulevait aucune réprobation. Même au sujet de Moreau et de Pichegru, malgré la pression exercée sur les juges, ils surent résister aux efforts dirigés contre leur conscience. Ils demeurèrent probes et inflexibles dans leur sentence.

Digitized by Google

Et cependant quelques magistrats n'étaient pas irréprochables. Dans les choix, faits un peu à la hâte par Cambacérès, il s'était glissé des hommes, qui donnaient prise aux critiques et causaient du scandale parmi leurs collègues. Les uns, trop pauvres, avaient cherché des ressources adjuvantes, dans le commerce ou l'industrie, en dissimulant leur nom [1]; d'autres avaient persévéré dans leurs erre-

1. Dans une brochure publiée sous la Révolution, un magistrat faisait entendre ses doléances. On y lit :

« Dépenses annuelles d'un juge de district d'un département frontière ayant une femme, trois enfants âgés de 7 à 12 ans ; 2.400 livres de traitement et travaillant, sans relâche, pour le service du public.

1° Contribution mobilière, sols additionnels, frais locaux, etc.	200 livres
2° Service de la garde nationale.	30 —
3° Loyer de maison	500 —
4° Gage d'une servante	100 —
5° Nourriture de six personnes, à 6 livres par jour.	1825 —
6° Six toises quarrées de bois de chauffage à 42 livres . . .	252 —
7° Luminaire	80 —
8° Blanchissage	100 —
9° Linge, vestiaire et chaussures pour père, mère et trois enfants	300 —
10° Dépenses extraordinaires. — Achats et remplacement de meubles ; frais de maladie et autres dépenses imprévues :	200 —
	3587 livres

« Le tribunal, dont on entend parler, tient quatre séances par semaine, depuis huit heures du matin, jusqu'à une heure après midi. Les intervalles d'une séance à l'autre sont occupés par des commissions extraordinaires, par la préparation des rapports et par la rédaction des jugements motivés. Depuis le 1er avril 1792 jusqu'au 30 juin de ladite année inclusivement, il a rendu quatre-vingt-quinze jugements sur plaidoiries ; soixante-douze par défaut ; quatre d'ordre très compliqué ; un sur délit forestier ; quarante et un relatifs aux fraudes des droits de commerce ; cent quarante-huit sur requêtes, ainsi qu'on peut le prouver par l'état qui en a été envoyé au ministre de la Justice.

« J'observe que les dépenses ci-dessus sont indispensables, et qu'on les trouvera très modérées, si l'on veut faire attention que, dans les circonstances actuelles, la valeur des denrées et des marchandises est augmentée des deux tiers de ce qu'elles coûtaient précédemment, et ce, à raison de 35 à 46 0/0 de perte qu'offre le change des assignats contre le numéraire métallique. Je demande donc comment on peut exiger qu'un juge vive d'un traitement de douze cents livres et qu'il soit honnête homme. » *Jean-François Erhmann, député du département du Bas-Rhin.*

On peut ajouter ce qu'écrivait Faber, dans ses notes sur la France consulaire et impériale.

« La classe des juges est, on peut le dire, la plus respectable de tous

ments pratiqués sous la Convention, joueurs et débauchés, ou bien ignorants, incapables d'appliquer les lois. C'était aux juges de paix, surtout, magistrats issus des suffrages des électeurs, que le blâme s'adressait le plus sévèrement. De tous côtés, des plaintes s'élevaient contre eux. Beaucoup traînaient à leur suite un passé malhonnête, ou bien sortaient de familles tellement besogneuses, qu'il leur était im-

les fonctionnaires français. Ceux qui se vouent à l'état judiciaire ne cherchent pas la richesse, car c'est le plus mal payé de tous les états. Un juge de paix tire, d'après la population de la commune de sa résidence, de huit cents à dix-huit cents francs d'appointements ; à Paris, quelques cents francs en sus. Les juges de paix, s'ils sont pères de famille, sont dans le besoin. Non mariés, ils n'en sont pas à l'abri. Leur nombre est de trois mille cinq cents passés. Vient après cette classe nombreuse, celle des juges de première instance. Elle ne peut que végéter avec ses minces revenus ; car que peut-on faire de trois mille francs, qui forment, hormis Paris, le maximum des appointements ? Et il y a des tribunaux où les juges ne touchent pas plus de mille francs. La classe supérieure, celle des juges dans les tribunaux criminels et dans ceux d'appel, est un peu mieux payée. Mais, avec quatre mille francs et cinq mille francs, on ne peut guère plus que couvrir sa subsistance. Le petit nombre des juges de cassation tire, comme les membres du Corps législatif, dix mille francs par an, ce qui ne les place pas dans la classe des grands salariés mais les met au moins à même de vivre à Paris. J'ai vu, en province, des juges de paix et de première instance qui, pour parer à leurs besoins, joignaient d'autres états à leur fonction ; j'en ai vu qui, sous d'autres noms, faisaient le commerce, ou exerçaient des branches d'industrie, comme l'imprimerie, l'économie rurale, les entreprises. Mais il y a toujours quelque chose d'inconvenant, de voir la femme d'un juge de paix tenir boutique, ou un juge faire des marchés et recevoir des commandes... Outre que l'état judiciaire ne présente pas la perspective de la richesse, il demande des connaissances dans ceux qui l'embrassent. Il faut, ou qu'ils les apportent ou qu'ils s'appliquent à les acquérir, s'ils veulent siéger, avec honneur, dans les tribunaux. La science judiciaire n'est pas comme la science de l'administrateur français, celle du moment, prescrite dans une circulaire, commençant et finissant par elle ; elle repose sur des principes constants et généraux qui, pour être appliqués aux intérêts compliqués des citoyens, veulent être étudiés et médités d'avance... Il y a, dans la partie judiciaire comme dans toute autre, des ignorants que la faveur y a placés, mais en général, elle présente des lumières et les exceptions sont en petit nombre. Pour l'homme qui, par une longue étude, ou par la pratique, avait acquis, sous l'ancien régime, des connaissances juridiques, comme pour le jeune étudiant, qui avait fait ses cours de droit, il n'y avait pas d'autre refuge plus désirable que dans les tribunaux de nouvelle création. Outre une activité honorable, ils présentent un abri contre les atteintes des changements politiques, et par-dessus tout, une indépendance qu'aucun autre état, en France, ne procure. »

Digitized by Google

possible de conserver le décorum nécessaire à un magistrat. Treilhard écrivait en 1807 :

« Pouvons-nous le dissimuler ? Il existe entre les juges d'un tribunal une espèce de solidarité qui réfléchit, en quelque manière, sur le corps entier, la honte de quelques membres. Comment se défendre d'une vive appréhension, quand on voit, assis à côté de ses juges, un seul homme qu'on ne voudrait pas souffrir à ses côtés, et quand la balance de la justice peut être emportée et l'arrêt formé par la voix d'un homme couvert du mépris public ? Le magistrat, intègre et sans reproche, ne doit-il pas aussi éprouver un grand supplice, lorsqu'il se revêt d'un costume tous les jours souillé par celui qui partage ses fonctions ?... Devrait-on souffrir que le caractère sacré du magistrat fût plus longtemps profané par quelques hommes hautains, signalés par leurs déportements, qui trafiquent, sans pudeur, de leur état ; ou par des hommes dépourvus de toute connaissance, sans mœurs, sans aucun sentiment des bienséances et dont la vie n'a été qu'un long scandale ? » (*Moniteur*, 1807, p. 1123.)

Alors, — mais cette réforme ne s'accomplit que sous l'Empire, en 1807, — la compétence des juges de paix fut diminuée ; ils cessèrent d'intervenir dans la police correctionnelle. Leur ressort fut limité, et leur nomination, enlevée aux électeurs, fut dévolue au gouvernement. Pour les juges de première instance, il y eut également épuration et modification dans les règles de leur institution. Provisoire d'abord, l'inamovibilité ne leur fut accordée qu'après cinq ans de stage, pendant lesquels on éprouvait leur talent, leur savoir et leur moralité. Puis, afin de resserrer la discipline et la rendre plus efficace sur tous les magistrats, la surveillance, attri-

Digitized by Google

buée au grand Juge, fut étendue à la Cour de cassation, sur toutes les cours d'appel, et de celles-ci sur tous les tribunaux de première instance de leur ressort. Le procureur général de la Cour de cassation reçut un droit de contrôle sur les parquets des cours d'appel ; et, de même, chaque procureur général, une autorité identique sur les parquets des tribunaux de première instance. Le grand Juge tenait donc, en ses mains, la police de tous les tribunaux qui devenaient solidaires les uns des autres. Bonaparte n'était point homme à laisser la magistrature s'affranchir de sa tutelle.

IV

Sous la Monarchie, lorsqu'il suffisait d'être riche pour devenir magistrat, lorsqu'une place de conseiller à la grand'chambre coûtait quarante mille livres, celle de procureur du roi au Châtelet, cent vingt mille livres ; lorsque, pour trois cent cinquante mille livres, on se substituait à un président à mortier à Paris, et pour cent mille livres, à un président aux enquêtes, il n'est pas douteux que, dans le nombre de ces gens transformés en juges, grâce à leurs écus, il ne se trouvât des hommes habitués aux vices que les descendants des grands magistrats ne pratiquaient point. Souvent, après avoir payé leur charge, il ne restait plus de fortune aux titulaires, et la charge devait fournir à leurs besoins. Ils se montraient, alors, durs et avides, exagérant le chiffre des épices, prodiguant les amendes, « *courant le sac* », suivant le dicton de l'époque [1]. C'était parmi eux, surtout,

1. « Sur l'argent des amendes, écrit Malepeyre, en son *Etude sur la magistrature*, les magistrats recevaient de petits gages et des pensions ;

Digitized by Google

qu'on remarquait le plus de morgue, le faste le plus insolent, les plus scandaleux mariages, tâchant d'éblouir et de se faire craindre, afin de n'être pas ostensiblement méprisés. Ceux qui appartenaient aux vieilles familles parlementaires affectaient, au contraire, la plus grande simplicité, sans rien perdre de leur dignité, qu'ils puisaient dans une politesse de bonne compagnie. Riches avant d'être magistrats, inamovibles, propriétaires de leur charge, ils maintenaient, par une vie de noble conduite, le prestige et le renom de la magistrature héréditaire. Les plus fiers seigneurs de la Monarchie, le roi lui-même, étaient leurs justiciables ; qu'eussent-ils craint ? Maupeou crut habile de les exiler sous Louis XV ; Louis XVI se vit forcé de lever leur exil. Orgueilleux du respect qu'ils obtenaient dans le monde, ils mettaient au-dessus de leur titre nobiliaire, lorsqu'ils en avaient un, leur titre de magistrat, et ils n'étaient dans les salons, ni marquis, ni comtes, mais bien M. le Président, ou M. le Conseiller. Le sentiment de leur importance et de leur rang dans l'Etat les défendait contre les sollicitations des plaideurs quels qu'ils fussent. En outre, la plupart étaient instruits, s'adonnant aux lettres, aux sciences mathématiques. Le président Sarron se livrait à l'astronomie, nous dit le chancelier Pasquier

sur les menus fonds se prenaient les frais de la buvette, les menues dépenses, et le fond des amendes ne manquait jamais, le Parlement pouvant toujours appliquer cette peine, dont l'étendue était rarement fixée par la loi... Les juges touchaient des plaideurs, des épices, des vacations, des droits, pour certains actes, tels que transports, audition de témoins, etc... Les *épices* sont des droits accordés aux juges pour avoir vu et jugé les procès par écrit, dont ils ont été les juges. Les *vacations*, au contraire, sont les salaires qui se payent aux juges, quand les procès se jugent de grands ou de petits commissaires. Chacun des actes de procédure entraînait un profit pour le juge.

« On voit facilement les conséquences d'un pareil système.

« Tout est alors un prétexte à épices. Les juges prennent un salaire même pour de simple permission de saisir ou d'assigner. »

Digitized by Google

en ses *Mémoires;* M. Dionis du Séjour suivait d'Alembert de très près dans les hautes régions de la géométrie. La poésie même y avait ses adeptes; M. Ferrand composait des tragédies, et M. Favier se laissait aller à faire représenter des opéras comiques qui, à la vérité, n'étaient pas donnés sous son nom. Celui de *Paul et Virginie* fut une de ses œuvres. Ils avaient des loisirs qu'ils occupaient à l'étude, dans le silence de leur cabinet, et les encyclopédistes comptaient, parmi eux, de nombreux amis.

A Paris, et dans les grandes villes du royaume, s'il y avait des abus dans le Parlement, on y remarquait donc aussi de nobles vertus. Mais dans les petites villes ou aux villages, que de maux causaient par leur ignorance, leur rapacité ou leurs vices, les obscurs magistrats attachés aux bailliages? Loiseau de Mauléon, au XVIIIe siècle, en a fait une peinture si naïve et si vivante, qu'il la faut connaître.

« Outre que les justices de village, écrit-il, sont abusives en tant de façons, le pis est qu'elles sont infiniment pernicieuses et qu'il en *redonde* de grandes incommodités au pauvre peuple ; ce qu'il faut représenter maintenant.

« *Premièrement*, il est notoire que cette multiplication de degrés de juridiction rend les procès immortels... car qui est le pauvre paysan qui, plaidant, dit le procès-verbal de la Coutume de Poitou, de ses brebis et de ses vaches n'aime mieux les abandonner à celui qui les retient injustement, qu'être contraint de passer par cinq ou six justices, avant qu'avoir arrêt ; et s'il se résout de plaider jusqu'au bout, *y a-t-il brebis, ni vache, qui puisse tant vivre ?* Même que le maître mourra avant que son procès soit jugé, en dernier ressort. Qui est le mineur qui, poursuivant la reddition de son compte, aux lieux où il y a tant de degrés de juridiction, ne devienne viril, avant que d'avoir son bien, si son tuteur se résout à plaider jusqu'à

Digitized by Google

la fin ? Quelle injustice est-ce là, qu'un pauvre homme passe tout son âge, emploie tout son labeur et consume tout son bien en méchant procès ?...... Et certainement, aux endroits où il y a tant de degrés de juridiction, il est plus expédient de tout quitter que de plaider contre un opiniâtre.... D'où il s'en suit, puisque la fin de la justice est de faire rendre à chacun ce qui lui appartient, qu'il n'y a rien de plus contraire à la justice que ces justices de village.

« Et *secondement* ne faut point dire que c'est soulagement du peuple de lui rendre la justice sur le lieu, car à bien entendre, les frais sont plus grands, en ces petites mangeries de village, qu'aux amples justices des villes, où les juges ne prennent rien des expéditions de l'audience ; et, au village, pour avoir un méchant appointement de continuation de cause, il faut saouler le juge, le greffier, et les procureurs de la cause, en belle taverne, qui est le lieu d'honneur, *locus majorum*, où les actes sont composés, et où, bien souvent, les causes sont vidées, à l'avantage de celui qui paye l'écot. Et quant aux causes appointées en droit, il les faut porter aux bonnes villes pour avoir des conseils, et, sous ce prétexte, les épices n'en sont pas moindres. Outre que, quand ces mangeurs et sangsues de village ont une riche partie en mains, ils savent bien allonger pratique et faire durer la cause, autant que son argent. Mais voici le comble du mal. C'est que, non seulement la justice est longue et de grand coût aux villages, mais surtout elle y est très mauvaise, et ce, pour trois raisons principales : *Premièrement*, parce qu'elle est rendue par gens de peu, sans honneur, sans conscience.....*Secondement* (quand ils seraient gens de bien, ce qui arrive rarement), ce sont ordinairement gens ni lettrés, ni expérimentés, qui, sous prétexte d'un peu de routine qu'ils ont apprise étant records de sergents, ou clercs de procureurs, accommodent ce qu'ils savent à toute cause, et instruisent si mal les procès que, bien souvent, après qu'ils les ont traînés un an ou deux devant eux, quand ils sont dévolus par appel, devant un juge capable, il est contraint

Digitized by Google

d'en recommencer, l'instruction.... *Troisièmement*, la justice des villages ne peut qu'elle ne soit mauvaise, pour ce que ces petits juges dépendent entièrement du pouvoir de leur gentilhomme, qui les peut destituer à sa volonté, et en fait ordinairement comme de ses valets, n'osant manquer à ce qu'il commande. »

Elles furent donc un grand bien pour les plaideurs toutes les réformes appliquées à la justice par la Révolution ; un plus grand bien encore, lorsque le code des lois, soumises à la discussion des hommes éminents du Consulat, eut été achevé et promulgué. Bonaparte s'y intéressait autant qu'à la réorganisation de son armée. Le 24 thermidor, an VIII (14 août 1800), il avait nommé une commission, composée de Tronchet, Bigot de Préameneu [1] et Portalis pour

1. Un des descendants de M. Bigot de Préameneu, M. Nougarède de Fayet, a laissé, sur son ascendant, les notes que voici : « Le 24 thermidor an VIII, un décret des consuls nomma la commission chargée de la rédaction du Code. Les commissaires se mirent aussitôt à l'œuvre ; l'ordre des titres fut convenu, les matières partagées, les jours de réunions fixés chez M. Tronchet ; et enfin, à force de travail et de persévérance, le projet du Code civil fut rédigé dans le temps voulu, et présenté au Premier Consul. »

« A l'époque de la première présentation du Code civil, dit M. Locré, secrétaire général du Conseil d'État (*Histoire de la législation française*, t. I, p. 70), plusieurs membres du Tribunat et du Corps législatif, attachés encore aux idées révolutionnaires, entreprirent, à cette occasion, d'essayer leurs forces contre le Premier Consul. Ils savaient tout l'intérêt qu'il attachait à ce grand ouvrage, et ils espéraient, en le combattant sur ce point, l'amener à composer avec eux. Aussi, le titre préliminaire du Code fut-il vivement attaqué ; et malgré les réponses victorieuses de l'éloquent Portalis et de ses collègues, le rejet du titre fut voté par le Tribunat, le 21 frimaire an X, et prononcé le 24 par le Corps législatif, quoique à la faible majorité de 143 voix contre 139... Il en allait arriver autant, aux deux premiers titres du Code, dont le Tribunat proposait le rejet, lorsque le Premier Consul, le 12 nivôse, an X, se décida à adresser, au Corps législatif le message suivant : « Législateurs, le gouvernement a arrêté de retirer « les projets de loi du Code civil. C'est avec peine qu'il se voit obligé de « remettre à une autre époque la loi attendue, avec tant d'intérêt, par la « nation. Mais il s'est convaincu que le temps n'est pas encore venu où « l'on apportera, dans cette grande discussion, le calme et l'unité d'inten- « tion qu'elle demande. »

« Cette déclaration suffit, ajoute Locré, pour les tuer sans retour ; et le Premier Consul abandonna même le dessein qu'il avait formé d'abord, de

Digitized by Google

consommer cette œuvre gigantesque. Tronchet était, alors, président du tribunal de cassation ; Bigot de Préameneu, commissaire du gouvernement, près le même tribunal ; Portalis, commissaire du gouvernement, près le conseil des Prises ; tous les trois de savoir étendu, tous les trois, experts, honnêtes, judicieux, pleins de bonne volonté. A ces trois hommes, Bonaparte avait associé Maleville, membre du tribunal de cassation, comme secrétaire, et il leur avait enjoint d'achever cette œuvre en quatre mois. Ils l'accomplirent, à force de travail. Ah ! les choses ne traînaient point avec un pareil chef d'Etat.

Depuis la Constituante, ces réformes étaient attendues. Cette assemblée les avait promises, dès le mois d'août 1790. L'année suivante, elles avaient été mises à l'ordre du jour et la Convention, en 1793, les avait

faire appel à l'opinion publique en lui communiquant, dans son ensemble ce magnifique projet dont elle ne connaissait encore que les premiers fragments. Sûr, désormais, de son ascendant, il revint à son premier dessein de présentation séparée, et s'occupa seulement de prévenir toute résistance pour l'avenir, en faisant en sorte que l'organisation intérieure du Tribunat fût modifiée. »

Bigot était né à Redon, en 1750. Avant la Révolution, il était avocat au Parlement de Paris. En 1790, lors de la création des nouveaux tribunaux, il fut élu comme juge à Paris, au tribunal du quatrième arrondissement. En 1792, député de Paris à la première législature, il présidait l'assemblée e jour que Louis XVI vint annoncer qu'il déclarait la guerre à l'Autriche, et d'une façon très sèche il répondit au monarque : « L'assemblée examinera votre déclaration, et elle vous informera du résultat de ses délibérations. » Réponse assurément faite sous le coup de la peur. Car au 10 août, il était suspect, comme modéré, et il sortit de Paris pour aller se cacher à Rennes. On ne le vit reparaître à Paris qu'après le 18 brumaire, coup d'État auquel il applaudit, pour se donner tout entier au service de Bonaparte. Il en fut récompensé par la place de commissaire du gouvernement, près le tribunal de Cassation, puis de là appelé au Conseil d'État, à la section de législation. En 1808, protégé par Cambacérès, il obtint la succession de Portalis, au ministère des Cultes, grâce à son nom, disent ses biographes. Il mourut en 1825, laissant la réputation d'un esprit orné et très étendu, et un discours sur la loi des contrats, prononcé au Corps législatif, qui suffit à perpétuer sa mémoire. Sa femme lui survécut pendant quelques années. Elle était d'une grande avarice, et il n'était pas rare de la rencontrer le matin, dans les escaliers du ministère, descendant à sa cave, la clef à la main, en un costume peu élégant.

Digitized by Google

considérées comme urgentes ; cependant, de toutes ces promesses, de toutes ces déclarations, il n'était résulté que quelques décrets : un sur l'État civil, un sur le divorce, et quatre sur les successions. Mais ce que Bonaparte annonçait n'était jamais différé. Il donnait l'exemple de l'assiduité au travail, et pour la restauration de l'ordre social, il sentait la nécessité de lois claires, logiquement déduites, et conformes aux mœurs. Aussi bien, il avait inspiré à ses collaborateurs la volonté d'arriver à une prompte solution, Cambacérès, sous la Révolution, avait déjà produit un long mémoire sur cette codification des lois. Ils en usèrent; et lorsque leur rapport fut prêt, au bout des quatre mois accordés, ils le portèrent au gouvernement consulaire qui s'empressa de le communiquer au tribunal de cassation et aux tribunaux d'appel, enfin à la section de législation du conseil d'Etat.

Cette section se composait de Boulay de la Meurthe, comme président; de Treilhard [1], un des jurisconsultes les plus écoutés de la Constituante et de

1. Treilhard s'était alors bien amendé. Président du Conseil des Cinq-Cents, le 21 janvier 1796, il avait prononcé, à cet anniversaire de la mort du roi, un discours que n'aurait point désavoué un montagnard. « Ce fut en ce jour, dit-il, au moment où je parle, que le tyran subit la peine due à ses forfaits. C'était beaucoup pour la justice, d'avoir frappé le coupable ; c'était peu pour la nation, si, du même coup, la royauté n'était pas anéantie... Ce n'est que dans le cours de la Révolution, que nous avons pu bien nous pénétrer de tous les maux que peut faire la royauté. Haine, haine éternelle à ce fléau destructeur. Ce n'est que par ce sentiment qu'un Français peut encore exister. Peuple ! tu désires la paix ! Eh bien, haine à la royauté ! C'est elle qui te donne la guerre. Tu éprouves des privations ! Eh bien, haine à la royauté ! C'est elle qui voulait t'asservir par la famine. Tu appelles l'union et la concorde ! Haine à la royauté qui organise la guerre civile et le massacre des républicains. Représentants du peuple, recevez l'expression de mes sentiments. Que ne puis-je reculer les bornes de cette étroite enceinte ; que ne suis-je au milieu de tous mes concitoyens ! C'est en présence de tous les peuples ; c'est dans le sein de l'humanité entière que je voudrais déposer mon serment : *Haine à la royauté !* »

Digitized by Google

la Convention ; de Berlier, d'Abrial [1], ancien commissaire du gouvernement au tribunal de cassation; d'Emery [2], un des juges de ce tribunal, auxquels venaient s'adjoindre Cambacérès et souvent Bonaparte. La discussion générale commença le 28 messidor an IX (17 juillet 1801), et elle se poursuivit durant cent deux séances. Bonaparte en présida cinquante-sept. Elles n'étaient ni les moins longues, ni les moins intéressantes. Ces jours-là, les séances commençaient à midi et ne se terminaient point avant sept, huit, et même neuf heures du soir ; et durant cet espace de temps si laborieux, la lucidité d'esprit du Premier Consul ne faiblissait jamais. Son langage, sa discussion, ses raisons, sa verve, en un mot, étaient aussi abondants, aussi saisissants à la fin de chaque séance, qu'au commencement. Ce n'est pas seulement Rœderer, qui fut un des historiens du Consulat, c'est Lacretelle, c'est Thibaudeau, ce sont tous les contemporains, qui ont donné le même témoignage. La prépondérance de Bonaparte s'affirmait, alors, sur ses contradicteurs, juristes nourris de l'étude des textes. Lui, au contraire, parlait en homme d'Etat, voyant de haut les passions humaines dans la société la brutalité des hommes, la faiblesse des femmes ;

1. Abrial, André-Joseph, né en 1750 à Annonay, mort à Paris en 1828, avocat, puis directeur d'un comptoir, au Sénégal. Malade sous l'influence du climat, il revint en France. A la Révolution, il fut nommé commissaire du roi, dans le sixième arrondissement de Paris, peu de temps après, obtint la même place au tribunal de cassation, succédant à Héraut de Séchelles, place qu'il conserva jusqu'en 1799. A cette époque il fut envoyé à Naples, pour organiser la république parthénopéenne. A son retour, le ministère de la Justice lui fut confié. Bonaparte lui dit alors : « Je ne vous connais pas ; mais on m'a dit que vous étiez le plus honnête homme de la magistrature. Aussi, vous devez en avoir la première place. »

2. Emery, Jean-Louis-Claude, comte de Grozydela, né à Metz en 1752. Il était d'origine juive, converti. Son père fut procureur au parlement de Metz ; lui avocat. Député aux États généraux, juge de cassation sous la Révolution. Après le 18 brumaire, entra au Conseil d'État. Il mourut à Paris en 1823.

Digitized by Google

et s'il revendiquait pour l'homme une autorité maritale incontestée, il n'oubliait pas la défense de la femme, lorsqu'il s'agissait des droits de son cœur et de son amour. Lacretelle, à cet égard, cite les nobles paroles que Bonaparte prononça dans la discussion sur la mort civile : « Un article décidait que la mort civile emportait la dissolution du contrat civil du mariage et l'incapacité d'en contracter un nouveau : — « Il serait donc défendu, s'écriait Bonaparte, avec une éloquence émue, à une femme, profondément convaincue de l'innocence de son mari, de suivre, dans la déportation, peine à la fois humaine et utile, l'homme auquel elle est le plus étroitement unie ? Ou, si elle cédait à sa conviction, à son devoir, elle ne serait plus qu'une concubine ! Pourquoi ôter, à ces infortunés, le droit de vivre l'un auprès de l'autre, sous le titre honorable d'époux légitimes ? La société est assez vengée par la condamnation. Tuez plutôt le condamné. Alors, sa femme pourra, du moins, lui élever un tombeau dans son jardin, et venir y pleurer. »

Et Lacretelle ajoutait : « Un rapprochement douloureux se présente à la pensée. Ce maître de la France, qui en fut longtemps le bienfaiteur, devait aussi connaître le supplice de la déportation et l'espèce de mort civile qui en est la suite. Lui, qui avait exprimé, avec tant de noblesse, les devoirs de la femme, dans la catastrophe la plus cruelle qui puisse peser sur son époux, à quels tourments ne dût-il pas être livré, sur le rocher de Sainte-Hélène, lorsqu'il cherchait vainement, sur les flots de la Méditerranée d'abord et ensuite sur les eaux de l'Océan, le vaisseau qui eût conduit, vers lui, son épouse, remettant son fils chéri entre ses bras ! »

Ceux qui s'offusquent des louanges données à un

Digitized by Google

conquérant, ont prétendu que les discours de Bonaparte, dans les discussions du conseil d'État, tenaient leur vigueur, leur originalité et leur profondeur, de Locré, le rédacteur des procès-verbaux de ces admirables séances [1]. Thibaudeau a répondu à ces dénigrements (t. II, de ses *Mémoires*): « C'est une erreur, dit-il ; Locré rédigeait les procès-verbaux des séances et envoyait sa rédaction, imprimée en mi-marge, aux membres du conseil, afin qu'ils pussent les rectifier, s'il y avait lieu. Le secrétaire général ne se permettait pas d'autre licence, que celle de mettre, en état de supporter l'impression, quelques phrases, qui avaient parfois le négligé de la conversation. C'était, sans doute, ce qu'il faisait aussi, pour les opinions du Premier Consul. Par sa rédaction, Locré a donné à tous les discours un style mesuré, grave, froid, uniforme, tel que peut-être l'exigeait la matière. Mais loin d'avoir flatté le Premier Consul, en le faisant parler, comme tous les autres, ses discours, par cette rédaction, ont, au contraire, en grande partie, perdu la liberté et la hardiesse de la pensée, l'originalité et la force de l'expression [2]. »

1. Locré de Roissy était né à Leipsick de parents français, en 1758. Il mourut à Mantes, en 1840. Son père possédait une manufacture de porcelaine, à la façon de Saxe, dans un des faubourgs de Paris. Il étudia le droit, se fit inscrire au Parlement de Paris, en 1787 ; puis il devint secrétaire de la commission chargée du classement des lois nouvelles, commission composée de Merlin et de Cambacérès. Il devint secrétaire rédacteur du conseil des Anciens en 1795, puis secrétaire général du Conseil d'État ne 1800.

2. De Broglie, au contraire, lorsqu'on lui parlait de Bonaparte, de ce génie qui devinait tout ce qu'il n'avait pas appris, répondait : « Il faut croire que j'ai joué de malheur, car à toutes les séances où j'ai assisté, je n'ai jamais entendu Bonaparte que disant des *coquecigrues*. Pourtant, M. Locré, le rédacteur des procès-verbaux, est un homme de la véracité duquel on ne peut pas douter, et j'avoue que, dans son livre, Napoléon parle souvent fort bien. » On mettra les choses au point, en se rappelant que M. de Broglie fut le gendre de Mme de Staël ; et l'on sait l'inimitié qui séparait la célèbre femme, du Premier Consul.

Bigot de Préameneu, en parlant de Locré lui disait : « — Personne n'a

Dans ces débats si compliqués, on s'étonne de l'absence de Merlin de Douai, « le prince des jurisconsultes », qui aurait dû être l'un des premiers appelé à ces délibérations. Bonaparte, à Sainte-Hélène, a répondu à cette observation. « Si la personne de Merlin, disait-il, n'était pas présente parmi nous, son esprit y était. » Bonaparte, en effet, à qui Merlin inspirait une grande confiance, le faisait venir chaque fois qu'une question importante devait se traiter, et il mettait à profit sa vaste érudition et ses qualités éminemment pratiques. « Au conseil d'Etat, j'étais très fort, ajoutait l'exilé de Sainte-Hélène, tant qu'on demeurait dans le domaine du code ; mais dès qu'on passait aux régions extérieures, je tombais dans les ténèbres, et Merlin était alors ma ressource. Je m'en servais comme d'un flambeau; sans être brillant, il est fort érudit, puis sage, droit et honnête, un des vétérans de la vieille et bonne cause. » (Sainte-Hélène, 3 oct. 1816.)

V

Nul, on le sait, ne discernait mieux la valeur des hommes que Bonaparte, et le parti que l'on pouvait tirer d'eux. C'est à la Cour de cassation qu'il devait laisser Merlin, parce qu'il fallait, à ce moment-là, fixer la jurisprudence des tribunaux, ne point laisser dévier les sentences vers les coutumes abolies,

mieux connu que vous, n'a suivi plus exactement le mouvement, et je pourrais dire les nuances de la discussion. Chacun de ceux qui y ont pris part, n'a cessé d'admirer avec quelle précision, avec quelle clarté, avec quelle scrupuleuse fidélité, ses idées se trouvaient consignées dans le procès-verbal. Votre dernier travail sera, en quelque sorte, le complément de cette immense opération. » Bigot voulait parler de *l'Histoire des délibérations du conseil d'État*.

Digitized by Google

et faire respecter le nouveau droit écrit. Merlin était le juriste le plus propre à diriger cette œuvre immense et écrasante. Il avait, durant sa jeunesse, étudié le vieux droit jusqu'à satiété ; il en connaissait toutes les difficultés, toutes les rubriques. Pendant les quatorze années qui avaient précédé la Révolution, — de 1775 à 1789, — tandis qu'il exerçait la profession d'avocat à Douai, il s'était donné tout entier à cette science difficile. Levé à quatre heures du matin, il s'enfermait aussitôt dans son cabinet, y travaillait, sans désemparer, jusqu'à l'heure des audiences, et l'audience terminée, il revenait chez lui et ne quittait point ses dossiers et ses livres, que son labeur quotidien ne fût achevé. Depuis la Révolution, il vivait à Paris, membre des grandes assemblées politiques, attaché par ses collègues aux commissions chargées de l'élaboration des codes. Dans la législation, rien ne s'était fait sans lui. Il connaissait donc, mieux que personne, les raisons qui avaient motivé les changements des lois, l'esprit nouveau dont elles étaient issues. Il avait suivi, au jour le jour, l'éclosion des principes maintenant appliqués, et pour en conserver la signification exacte et forcer les tribunaux à se rallier, tous unanimement, à la même jurisprudence, il y fallait ce grand esprit, travailleur obstiné, sagace et solide. C'est pourquoi Bonaparte ne voulut pas le distraire du poste où il l'avait placé avec intention. D'abord substitut de Bigot de Préameneu, au tribunal de cassation, il prit sa place, comme commissaire du gouvernement, près cette juridiction élevée, lorsque Bigot devint conseiller d'Etat. Cette influence sur les magistrats, cette autorité dans l'exposition des doctrines nouvelles, cette longue suite de thèses, toujours identiques à elles-mêmes, lui

Digitized by Google

conquirent une gloire durable. Ce fut la partie de sa vie, d'ailleurs, la plus pure, la plus utile, la plus indiscutée. Elle se perpétua même, au delà du temps de sa proscription, subie comme régicide, à la restauration des Bourbons [1]. Ses conclusions étaient attendues, comme la *dernière raison de la loi*, et elles emportaient presque toujours la décision des juges.

Les opinions émises par les conseillers dans les discussions du Conseil d'État, et rapportées par Locré, sont le plus souvent d'une haute élévation de pensée. Maleville se distingua surtout dans la question du divorce. Voici ce que rapporte Locré sur la séance du 14 vendémiaire an X. C'est Maleville qui parle [2]:

1. Proscrit, il se réfugia en Belgique. Mais ni la Belgique, ni la Hollande, ni l'Angleterre, où il pensait débarquer, ne le voulurent recevoir. Il pensa se diriger alors vers les États-Unis ; mais le vaisseau, sur lequel il était monté, fit naufrage à Flessingue. Il put éviter la mort et revenir en Hollande. Le gouvernement de la France demanda sa nouvelle expulsion. Le prince, ému de ce malheur persistant, répondit noblement : « La mer me l'a rendu ; je le garde. » Il rentra en France, après la Révolution de 1830, et reprit sa place à l'Académie des Sciences morales. Il passa les dernières années de sa vie dans une retraite obscure. Devenu presque aveugle, il trouvait encore des jouissances à se faire lire, par son secrétaire, quelques pages du *Digeste*. Il mourut le 28 décembre 1838.

2. Jacques, marquis de Maleville, était né dans le Périgord en 1741. Il mourut à Paris en 1824. Il fut d'abord avocat au Parlement de Bordeaux, puis il s'éloigna de la vie publique pour étudier à fond les lois romaines. En 1790, il était président du Directoire du département de la Gironde. En 1791, élu juge au tribunal de cassation. En 1795, membre du conseil des Anciens. Il se lia alors d'amitié avec Barbé-Marbois, Muraire et Portalis. En mai 1799, il cessa de faire partie des assemblées publiques. Mais, au Consulat, il fut au nombre des juges nommés par le Sénat au tribunal de cassation. Portalis a écrit de lui : « Promoteur éclairé de la puissance paternelle et de la liberté de tester, il chercha, en toute occasion, à concourir, par ses efforts, au rétablissement de cette magistrature domestique si favorable à la conservation des mœurs. Persuadé que les familles sont les éléments de la société, et que la bonne constitution de l'État dépend en grande partie de la bonne constitution des familles, il repoussa de tout ses efforts le divorce et l'adoption. Il ne se contenta pas d'avoir concouru à la confection de la loi, il voulut en faciliter l'intelligence, et en assurer

Digitized by Google

« (Il) dit que le mariage n'est plus qu'un concubinage, si la volonté de l'une des parties (au sujet de l'incompatibilité) suffit pour le dissoudre. Comment un homme sensé oserait-il se marier, ou un père tendre donner sa fille à quelqu'un qui pourrait la déshonorer et la renvoyer huit jours après, avec ce facile prétexte ? La cause d'incompatibilité, alléguée par une seule partie, n'a été admise chez aucun peuple. Les Romains mêmes n'ont admis le divorce, par consentement mutuel, que par une erreur évidente. Ils mettaient le contrat de mariage sur la même ligne que les autres contrats. Henri VIII avait introduit, en Angleterre, la cause d'incompatibilité. Depuis, elle a été abrogée, et le divorce n'est plus admis que pour cause d'adultère. Encore, faut-il un acte du parlement pour déclarer le mariage dissous. — On fait valoir la considération de la jeunesse des époux ! — Mais la jeunesse est précisément l'âge où l'on abusera le plus de la cause d'incompatibilité. On dit qu'il faut conserver le motif d'incompatibilité pour ne pas obliger un mari délicat à se couvrir de ridicule, en accusant sa femme d'adultère. Mais, sans examiner ici s'il ne serait pas plus politique et plus juste, de punir sévèrement l'adultère, que d'en faire un sujet de risée, pour une demande en divorce, pour incompatibilité d'humeur, qui aura pour cause secrète l'adultère, il y en aura vingt, qui n'auront d'autre motif que la légèreté et le libertinage... Au fond, dans les questions de morale où l'on ne peut rien démontrer, où il n'y a point de règles certaines pour discerner la vérité, il est fort aisé de faire des raisonnements séduisants, quelque parti que l'on embrasse ; et tous ces raisonnements se réduisent à ceci : telle chose vous paraît probable, et à moi, non. Mais il y a un moyen plus sûr que les raisonnements, pour découvrir cette vérité, si difficile à démêler, c'est l'expérience... Or, pourquoi, à Rome, quand les divorces étaient si communs, fut-on obligé de faire des lois, pour forcer

la juste application. Il publia en conséquence une lumineuse analyse de la discussion du Code civil au conseil d'État, et après avoir tenu un rang distingué, parmi ses auteurs, il se plaça à la tête de ses interprètes. »

Digitized by Google

les citoyens à se marier ? Pourquoi l'Angleterre, après avoir autorisé le divorce pour cinq causes, l'a-t-elle réduit au seul adultère ? Pourquoi, depuis que nous avons le divorce, y a-t-il tant de mariages annulés, quoique les mœurs n'en soient pas devenues meilleures, ni les mariages qui restent, plus heureux? Pourquoi y a-t-il cent fois plus de divorces qu'il n'y avait autrefois de séparations?... Comment, après cette expérience de tous les temps et de tous les pays, pourrait-on croire à la justesse de tous les raisonnements, qui se font en faveur du divorce, et spécialement pour conserver les motifs d'incompatibilité d'humeur et de consentement mutuel ? Comment se persuader qu'ils contribuent, en effet, au bonheur des mariages, à la population, à la pureté des mœurs ?... C'est surtout l'admission de ces motifs qui a fait élever les divorces au nombre effrayant qui nous est certifié; et l'on voudrait encore conserver ces moyens de dissolution du mariage! Il est cependant deux vérités que l'on ne peut pas mettre en problème: la première, qu'il n'y a que les mariages qui puissent perpétuer la république ; la seconde, que le nombre des mariages diminue toujours en proportion de l'augmentation de celui des divorces.

« Le ministre de la justice (Abrial) répondit que toutes les lois ont leur inconvénient; que la meilleure est celle qui en a le moins. Le divorce, pour incompatibilité, peut en quelques-uns être un remède salutaire, mais cet avantage n'est rien, si on le compare à tous les inconvénients, qui en peuvent naître et qui peuvent compromettre le mariage lui-même. Qu'est-ce, en effet, que cette allégation d'incompatibilité d'humeur? Ou elle se résout en fait, ou ce n'est plus que le résultat du caprice. Dans ce dernier cas, peut-on admettre le divorce? Ne serait-ce pas se jouer du mariage, le plus saint des contrats? Dans le premier, ou les faits sont graves, ou ils sont légers. S'ils sont légers, tout le monde convient que le divorce ne doit pas avoir lieu. S'ils sont graves, la loi les admet pour causes de divorce, sans qu'il soit besoin d'invoquer l'incompatibilité. A quoi sert donc le divorce pour incompatibilité

Digitized by Google

d'humeur? Prenez-y garde: dans ce mode de divorce, je trouve presque toujours un des époux sacrifié. Une femme veut se séparer d'un mari qui lui déplaît, elle alléguera l'incompatibilité d'humeur; et malgré toutes les protestations que fera le mari de la compatibilité de son caractère, de sa bonne conduite, et de sa douceur, le divorce sera prononcé et le mariage dissous. Il en sera de même, lorsque le mari, par inconstance, ou pour former de nouveaux liens, voudra se débarrasser de sa femme. Une incompatibilité, qui n'a jamais existé, sera invoquée avec succès. Ainsi, contre la règle fondamentale des contrats, le mariage sera dissous par le fait et par la volonté d'un seul, malgré l'opposition et la résistance de l'autre... Au reste, l'expérience éclaire sur les deux systèmes. Dans la législation ancienne, on ne connaissait pas la cause d'incompatibilité, et on ne prononçait la séparation que pour des cas graves ; et cependant, dans ce système, les époux n'en étaient pas plus malheureux. La patience étouffait les premiers germes de division. L'idée que le mariage était indissoluble, accoutumait insensiblement un époux à l'autre, et finissait par en faire des époux unis. Depuis qu'il y a plus de facilité pour se quitter, les divorces sont devenus innombrables [1]. »

1. Finalement, la cause d'incompatibilité, invoquée par un seul des époux, fut écartée, et, de plus, le divorce fut entouré de diverses prescriptions, dans le but de s'opposer à la fréquence de la rupture des mariages. Ainsi, par exemple, la loi ordonnait aux époux de faire le sacrifice de la moitié de leur fortune à leurs enfants, et elle ajournait à quatre ans toute espèce de nouvelle union... Le divorce ne pouvait avoir lieu que si le mari était âgé de vingt-cinq ans au moins, et la femme de vingt et un ans au plus. Dans aucun cas, le consentement mutuel des époux ne suffisait; il fallait l'autorisation des père et mère, ou à leur défaut, celui des autres ascendants vivants, en suivant les règles prescrites, lors du mariage. Le divorce prononcé était irrévocable et les deux époux ne pouvaient se réunir légalement sous aucun prétexte ». (*Maurice Block : Dictionnaire de politique et de législation.*) Voir reproduite l'opinion de Bonaparte sur le divorce, T. II de mon ouvrage.

Digitized by Google

VI

Le tribunal de cassation réunissait alors tous les noms illustres du barreau. Au premier rang, brillait Target, né en 1733, fils d'un avocat au Parlement de Paris, avocat aussi à dix-neuf ans. Laborieux et ambitieux, il commença par fortifier son esprit d'études les plus étendues, portant ses investigations curieuses dans toutes les branches des connaissances humaines. Ses débuts remarquables lui assurèrent, tout de suite, une grande place parmi ses confrères. Il plaida un nombre considérable de procès, mais il en est trois qui restent célèbres, et dont les débats furent recueillis par les *Annales du barreau*. D'abord, le plaidoyer qu'il prononça pour la rosière de Salency ; ensuite, son mémoire pour le cardinal de Rohan, dans la retentissante affaire du collier de la reine ; enfin sa consultation pour la dame d'Anglure, œuvre louée par la Harpe, à la suite de laquelle fut publié l'édit de 1787, rendant l'état civil aux protestants.

Il possédait, au surplus, les vertus de sa profession, la pureté des mœurs, la loyauté, le désintéressement, le courage. Lors de l'exil du Parlement par le chancelier Maupeou, il fit paraître sa fameuse *Lettre d'un homme à un autre homme*, adressée au chancelier, ferma son cabinet, se condamna au silence, jusqu'au jour où le Parlement fut rappelé par Louis XVI. Target eut alors l'honneur de prendre la parole, au nom de l'ordre des avocats, et il présenta les congratulations de ses confrères aux magistrats rentrés dans leurs droits et leur dignité.

Digitized by Google

Élu aux États généraux, ensuite à la Constituante, il contribua à la division de la France en départements; également à l'organisation nouvelle de la magistrature. En 1785, il était entré à l'Académie française, honneur que, depuis cent ans, aucun des grands avocats de Paris n'avait attiré sur soi. Il eût fallu que l'Académie consentît à les agréer, sans recevoir, des candidats, les sollicitations accoutumées. Les maîtres du barreau considéraient ces démarches de politesse comme une humiliation incompatible avec leur profession; et Cochin, Normand, Gerbier, renommés par leur talent et leur éloquence, ne prirent jamais rang parmi les académiciens. Target fut habile. Il désirait cette distinction, et afin de faire lever l'interdit qui pesait sur tous les membres du barreau, il consulta les plus anciens de l'Ordre et ne manqua point de leur faire observer que, dans la haute aristocratie, les plus grands personnages n'avaient jamais reculé devant cette obligation impérieuse des visites. Il sut se faire écouter, sans doute, écarter les objections, car il suivit bientôt l'exemple que donnaient les grands seigneurs, et après ses visites, il fut admis à l'Académie. Son discours, un peu terne, ne s'éleva point au-dessus d'une phraséologie vulgaire, mais il sut se ménager la gratitude des vieux avocats, en associant le nom de Gerbier à son triomphe. Il semblait, à l'écouter, que c'était Gerbier que l'on reçut.

Target était donc un homme considérable, à l'aurore de la Révolution, et lorsque Louis XVI dut se choisir un défenseur, il lui offrit cette mission périlleuse et redoutable, de l'innocenter devant la Convention. Target refusa. Il expliqua son refus, dans une lettre adressée à cette assemblée le 12 décembre 1793.

Digitized by Google

« Agé de plus de soixante ans, disait-il, fatigué de maux de nerfs, de douleurs de tête et d'étouffements, qui durent depuis quinze ans, qui m'ont fait quitter la plaidoirie, et que quatre années de travaux excessifs ont aigris à un point inconcevable, je conserve à peine la force suffisante pour remplir, six heures dans la journée, les fonctions pénibles de juge, et j'attends avec impatience le moment d'en être déchargé par de nouvelles élections. C'est dire assez, qu'il ne m'est pas possible de me charger de la défense de Louis XVI. Je n'ai absolument rien de ce qu'il faut pour un tel ministère ; et, par mon impuissance, je trahirais, à la fois, la confiance du client accusé et l'attente publique. C'est à l'instant même que, pour la première fois, j'apprends ma nomination qu'il m'était impossible de prévoir. Je refuse donc cette mission par conscience. » Target.

Était-ce lâcheté, ou crainte d'être inférieur à son rôle ? En ce temps-là, chacun défendait sa vie comme il le pouvait. Il y eut certainement défaut de courage. Mais la conscience de Target se révolta, et, soit repentir, soit pitié pour cette infortune royale, il composa une brochure qu'il fit distribuer, à la porte de la Convention ; défense écrite où il revendiquait, pour l'accusé, les droits de la justice et de l'humanité, pendant que de Sèze, à la barre de l'assemblée fanatisée, prononçait la harangue qui a immortalisé son nom.

La brochure contenait, en faveur de Louis XVI, des raisons d'une rigueur impressionnante. « Comme roi, disait Target, Louis XVI est inviolable ; il est innocent. Si la royauté ne lui appartient plus, il n'en reste pas moins irresponsable ; et si vous lui enlevez l'inviolabilité, vous lui devez l'amnistie, comme citoyen. » Target allait plus loin. Connais-

Digitized by Google

sant les passions de cette assemblée violente, il écrivait : « C'est un jugement que l'on vous demande ; ce n'est point une déclaration politique ; soyez juges seulement. » — A ceux qui faisaient un crime à Louis XVI d'avoir été roi, il répondait : « Roi, sans doute ; mais le peuple n'est-il pas solidaire des erreurs royales ? Alors, pourquoi feriez-vous expier au roi un crime qu'il n'a pas commis seul ? Eh! quoi, d'ailleurs, est-ce que quelques membres de la grande assemblée n'avaient point déjà manifesté leur opinion ? Et c'est une règle étroite, une règle positive, une règle universelle, que l'on ne peut se prononcer, comme juge, dans une cause où l'on a déjà fait connaître son avis ! » C'était le langage de la sagesse, celui du droit. Rien n'y fit. Le sort de Louis XVI était décidé d'avance. Malgré les objurgations les plus pathétiques, malgré les raisons les plus fortes, en faveur de son acquittement, les efforts de Target échouèrent.

Le vieil avocat, comme il le mandait dans sa lettre à la Convention, exerçait depuis la Révolution les fonctions de juge au tribunal du sixième arrondissement, dont il devint bientôt le président ; successivement, il fut nommé président du tribunal du premier arrondissement ; puis, sous le Directoire, juge de cassation, place où le maintint le gouvernement consulaire. Bientôt il fut chargé du projet d'un code criminel, de concert avec Treilhard, Vieillard, Oudard et Blondel, également juges de cassation. Le travail achevé, Target fut délégué au Conseil d'Etat, pour y soutenir la discussion de ce projet.

Il mourut en 1706. Muraire, premier président de cassation, prononça son éloge, l'année suivante, en audience solennelle.

Digitized by Google

Ce que j'ai dit de Tronchet[1], dans mes précédents volumes, ne suffit point sur le grand avocat. Gêné par sa voix d'une sonorité faible et peu influente sur les auditeurs, il s'éloignait instinctivement de la barre des tribunaux et il s'était résigné à recevoir les plaideurs en son cabinet, à leur fournir tous les moyens de défense, que sa finesse, sa science profonde du droit, lui faisaient découvrir. Il « consultait », plus qu'il ne plaidait. A l'inverse de Gerbier, son ami, l'improvisateur éloquent, Tronchet préférait, avec ses clients, les entretiens familiers où se démontrait son talent de pénétration dans les plus obscures, les plus inextricables difficultés des procès. La plupart des avocats s'attachaient alors aux lois romaines, qui avaient envahi nos codes, écartant de leurs discussions le droit coutumier, approprié pourtant à nos mœurs nationales. Tronchet tenait, au contraire, aux lois que les usages du pays avaient provoquées et fixées en règles immeubles, et dans les délibérations sur le projet de Code civil, on trouvait toujours le vieillard de leur côté, défendant pied à pied ce qu'il sentait plus conforme au caractère de la nation, surtout dans les chapitres concernant les successions, les partages, les hypothèques. Dans le chapitre sur le mariage, il réussit à faire admettre le régime de la communauté, comme le droit régulier des Français.

Après les États généraux, où il avait figuré, désabusé sur les bienfaits de la Révolution, il se retira dans une villa qu'il possédait à Palaiseau. Là, il vivait ignoré, attendant la fin des dissensions politiques. Il croyait être oublié, n'être jamais forcé de sortir de sa retraite, lorsqu'une lettre de Garat,

1. Il était né à Paris, en 1726. Son père était procureur au Parlement. Il destina son fils au barreau.

Digitized by Google

alors ministre de la Justice, le vint avertir que Louis XVI l'avait choisi comme l'un de ses défenseurs. Plus courageux que Target, il n'hésita pas, accepta tout de suite et envoya son adhésion au ministre, dans une lettre, un peu alambiquée à vrai dire, mais que la violence des temps révolutionnaires excuse. La voici :

« Citoyen ministre, entièrement étranger à la Cour avec laquelle je n'ai jamais eu aucune relation, directe ou indirecte, je ne m'attendais pas à me voir arraché, au fond de ma campagne, à la retraite absolue à laquelle je m'étais voué, pour venir concourir à la défense de Louis Capet. Si je ne consultais que mon goût personnel et mon caractère, je n'hésiterais pas à refuser une mission dont je connais toute la délicatesse et peut-être le péril. *Quoi qu'il en soit, je me dévoue au devoir que m'impose l'humanité.* Je vous prie de recevoir le serment que je fais entre vos mains, et que je désirerais voir publier que, quel que soit l'événement, je n'accepterai aucun témoignage de reconnaissance de qui que ce soit sur la terre. Ce jeudi 13, Tronchet. »

On lui a reproché, dans son plaidoyer pour Louis XVI, une discussion pleine d'argutie, tirée de la chicane, plutôt que du caractère du roi. Il fut habile de dialectique serrée ; il ne fut pas éloquent. L'avocat, non l'orateur, s'y faisait trop sentir. Mais on a oublié qu'il n'était point autre ; débatteur d'affaires plutôt qu'orateur. Le rôle, que Louis XVI l'avait forcé de prendre, ne convenait point à son talent. Néanmoins, le roi lui tint compte de ce dévouement spontané, et dans son testament, il a mentionné Tronchet avec reconnaissance.

Bonaparte fit de l'avocat un premier président

Digitized by Google

du tribunal de cassation, quoiqu'il ne l'aimât point; ce qui était réciproque chez Tronchet, qui ne sympathisait point avec le général. Cependant l'un et l'autre s'estimaient, parce qu'ils reconnaissaient, en chacun d'eux, la qualité dominante de leur propre caractère, la volonté, l'inflexibilité, la décision prompte de l'esprit. En 1801, la sénatorerie d'Amiens lui fut attribuée, avec le titre de sénateur. En ce temps-là, il était veuf, marié fort tard (68 ans) à une femme qu'il avait perdue en 1797. La fin de sa vie approchait, car il mourut en 1806, occupant ses loisirs à la poésie et aux mathématiques. François de Neufchâteau loua sa mémoire dans un discours sur sa tombe, au Panthéon, où il fut inhumé le premier des sénateurs.

Parmi ces magistrats, jadis avocats avant la Révolution, Henrion de Pansey tenait aussi une place considérable. Il était Lorrain, né en 1742, à Treveray près de Ligny, d'un père qui occupait une charge dans la magistrature. Avocat à vingt et un ans, il vint à Paris et se livra à l'étude exclusive des lois et coutumes qui régissaient les fiefs. Il avait réussi à se faire distinguer, en publiant un ouvrage sur le droit féodal ; mais le jour de la publication se trouva la veille de l'abolition de la féodalité, 3 août 1789, et la notoriété que lui valut cette étude resta sans effet ; cette science acquise ne lui était plus utile. Toutefois, son nom était sorti de l'ombre, et, à la Révolution, ses deux protecteurs, Treilhard et Merlin, l'envoyèrent administrer la Haute-Marne. Il n'y resta point, devenu suspect à François de Neufchâteau ; et pour se faire oublier, il se retira pendant quelque temps à Pansey, une propriété de famille dont il prit le nom, pour se séparer de ses

nombreux homonymes. Au 18 brumaire, il fut appelé à siéger comme conseiller au tribunal de cassation. Bonaparte l'y maintint. Mais il n'était encore qu'un magistrat sans relief, connu seulement de ses amis, qui recherchaient, en lui, la grâce de son esprit, son enjouement, ses saillies de bonne compagnie et la société qui se réunissait en son salon, hommes de lettres, artistes, parmi lesquels on remarquait Chaptal, Laplace, Berthollet. En 1807, Napoléon le désigna pour faire partie d'une commission où se devaient discuter des demandes en grâce. L'empereur émit un avis que l'assistance s'empressa d'accueillir. Henrion de Pansey résista, et il fit valoir ses raisons, d'une manière si précise et si convaincante, que Napoléon se rallia aux raisons du vieux conseiller. Lui parti, il s'adressa à Daru, à Cambacérès, les interrogea sur ce « vieux bonhomme », disait-il, qui l'avait émerveillé, et qu'il eût voulu voir en son conseil d'Etat. Le décret de nomination fut aussitôt préparé, signé et publié. Mais Henrion de Pansey ve voulut point accepter cette situation nouvelle. Il tenait à son siège de magistrat. L'empereur, qui le reçut aux Tuileries, le fit changer d'avis. « Je n'entends pas, mon cher président, lui dit-il, que vous quittiez la Cour. Je ne vous demanderai que des conseils de vive voix. Il y a dix ans que vous devriez être de mon conseil. J'ai grondé Cambacérès de ne m'avoir pas parlé de vous plus tôt. » A la restauration des Bourbons, Henrion de Pansey occupa quelque temps le ministère de la justice, et recevant ses employés comme c'est l'usage, il leur adressa quelques mots qui peignent bien l'homme et sa bonté et la pureté de ses intentions. « Messieurs, leur dit-il, je ne crois pas rester avec vous assez longtemps pour vous faire beaucoup

Digitized by Google

de bien, mais, au moins, soyez sûrs que je ne vous ferai pas de mal. »

Il vécut jusqu'en 1829, et mourut d'une affection de poitrine, presque aveugle. Son ouvrage, de *l'autorité judiciaire en France*, est un des plus profonds, sur ce sujet.

Je ne saurais rien ajouter, à mes études antérieures, sur les hommes éminents qui honorèrent la magistrature par leur talent ; rien sur Muraire, qui fut premier président de la Cour de cassation; rien sur Berlier, sur Treilhard, sur Régnier, sur Porta lis et sur Siméon. Mais un des magistrats de cassation, parmi tous les autres de cette époque, mérite une mention particulière, moins comme magistrat que comme philosophe, qui a laissé un ouvrage devenu célèbre sur *La Physiologie du goût;* je veux parler de Brillat-Savarin.

Lorsque le Consulat commença, Brillat-Savarin avait quarante-cinq ans, et devenu conseiller à la Cour de cassation, il s'incrusta dans cette situation, il s'y attacha invinciblement, prêt à toutes les palinodies, pour n'en jamais sortir. Sa vie avait été si agitée et sa fortune si atteinte, qu'il voulait la quiétude et le repos à tout prix. D'une famille originaire de Belley, et vouée aux fonctions judiciaires, il fut d'abord avocat, puis lieutenant civil au bailliage de sa ville natale. A la Révolution, ses concitoyens le députèrent aux Etats généraux, et cette entrée dans la politique lui valut toutes les tribulations qui suivirent.

Ne pouvant être réélu à l'Assemblée législative, il obtint, comme compensation, l'administration de sa ville natale, et devint maire de Belley. Mais, ainsi placé, il était trop en évidence pour n'être point suspect aux émissaires de la Convention qui parcou-

Digitized by Google

raient alors les départements. Sur le point d'être arrêté, il s'enfuit en Suisse, de là en Amérique, à New-York où, pendant trois ans, il dut chercher ses moyens d'existence, en donnant des leçons de français et, le soir, en coopérant à l'orchestre d'un théâtre. Ses biens aussitôt furent saisis, comme l'étaient ceux des émigrés, biens contenant un vignoble excellent qui fut vendu et qu'il regretta toujours.

Rentré en France après Thermidor, il réussit à se faire replacer dans la magistrature. Certain, dès lors, de son avenir, il se livra, durant ses loisirs, à une étude qui le passionnait, à la physiologie du goût, qu'il émailla d'anecdotes piquantes, d'observations spirituelles, de fines critiques. Il l'écrivit à petits coups, sans hâte, et tellement attaché à son œuvre, qu'il ne se séparait point de son manuscrit, l'emportait au tribunal où tous les feuillets, un jour, furent égarés et heureusement retrouvés. Son style est élégant, solennel, très châtié, mais grave, comme s'il émettait des aphorismes sur le bonheur du genre humain. Il en est persuadé, au surplus ; on le sent pénétré de l'importance de son sujet, et il lui arrive de dire : « Celui qui découvre une étoile n'est point aussi utile au genre humain et contribue moins à son bonheur que celui qui lui enseigne un mets nouveau [1]. »

Tels furent les magistrats du Consulat.

1. Brillat-Savarin était né à Belley en 1755. Très haut de taille, il était cependant homme d'esprit. Son ouvrage sur le goût est aussi attrayant que varié. Il contient une foule de réflexions sur les plaisirs les plus délicats de la table ; des règles pour préparer certains mets, des recommandations pour épurer le goût. Et quoique écrit en un style de puriste, il est plein de néologismes. Il y emploie les mots de *truffivores*, *s'indigérer*, *obésigène*. Un exemple donnera une idée de sa manière, quand il écrit : « Un dessert sans fromage est une belle à qui manque un œil » — ou bien « convier quelqu'un, c'est se charger de son bonheur, pendant tout le temps qu'il est sous votre toit. » Mais sa gastronomie n'était point de l'intempérance. Il disait que ceux qui s'indigèrent, ou qui s'enivrent, ne savent point manger. Il mourut à la suite d'un rhume, en 1826.

Digitized by Google

LIVRE IV

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Sommaire. — Réformes demandées dans l'instruction publique après la convocation des États généraux. — Projets de Mirabeau, Talleyrand, Condorcet. — Premier décret de la Convention. — Maisons privées d'éducation prospères ; les écoles publiques en détresse. — Ce que veut Bonaparte, après le 18 brumaire. — Projet établi par Fourcroy ; 6,400 bourses scolaires. — Discussion de ce projet au Conseil d'État. — Les opinions de Bonaparte ; les opinions des conseillers. — Décret, à la suite, du 11 floréal an X. Le sentiment de Fourcroy ; celui de Portalis ; les fonctionnaires choisis par Fourcroy. — Régime intérieur des nouveaux lycées ; quelques confidences des élèves de cette époque ; les mœurs des boursiers. — Un lycée d'*athées* à Paris. — Causes de l'insuccès de la nouvelle organisation de l'instruction publique. — Résolution de Bonaparte de fonder un corps enseignant et de rétablir l'université. — Fourcroy ; son portrait ; son talent. — Quelques hommes appelés dans l'enseignement : Malus, Poisson, Lefebvre-Gineau, Noël, Coulomb, Biot, Arago, Guy-Lussac. — Fontanes grand maître de l'université.

I

Durant le Consulat, il n'y eut point d'université ; elle ne fut créée qu'en 1806. Il y avait des écoles, des maisons d'éducation dirigées par d'anciens congréganistes qui avaient prêté serment à la Constitution, ou par des instituteurs laïques. Les

Digitized by Google

municipalités assez riches subventionnaient celles de leur commune et les maintenaient sous leur dépendance; les autres, libres, ne suivaient que le bon plaisir du maître. Dans les unes, l'enfant ne recevait que l'instruction élémentaire; dans les autres, il apprenait le rudiment des langues mortes et les mathématiques. Mais toutes n'étaient point prospères; et cette situation dura jusqu'au milieu du Consulat.

Après la convocation des États généraux, les réformes de l'instruction avaient été considérées comme un besoin pressant. Tout le monde voulait autre chose que ce qui existait. Seulement, au lieu de réformes, on n'aboutit qu'à une destruction totale du corps enseignant et de la vieille université, — la plus ancienne de l'Europe, qui avait servi de modèle à celles des autres nations. La Révolution, en confisquant les biens et les revenus de toutes les congrégations, de plus, en dissolvant les corporations attachées à l'éducation de la jeunesse, en forçant, enfin, les prêtres à prêter serment à la constitution nouvelle, détruisit, par ces mesures violentes, toutes les institutions scolaires. Les Facultés disparurent, celles de théologie, de médecine, de droit; les écoles se fermèrent ; les maisons où les jeunes enfants venaient, dans les villages aussi bien que dans les villes, recevoir les premières notions de la lecture, de l'écriture, du calcul, furent abandonnées parce qu'il n'y avait plus d'instituteur, la plupart étant prêtres et s'étant exilés, pour ne se point lier par serment au gouvernement révolutionnaire.

Ce n'était pas la bonne volonté qui manquait alors aux assemblées, pour recréer une organisation nouvelle d'instruction publique. Mirabeau, Talleyrand,

Digitized by Google

Condorcet [1] leur avaient soumis des projets très étudiés, qui ne furent jamais appliqués. On voulait faire bien ; on voulait faire mieux ; et l'on ne faisait rien. La Convention eut honte, cependant, de l'état d'abandon dans lequel était laissée la jeunesse, et les décrets se suivirent, depuis le 30 mai 1793, pour établir, enfin, un mode rationnel d'éducation. Un premier décret instituait une école primaire pour toutes les agglomérations de quatre cents à quinze

1. Albert Duruy, en ses études sur *l'Instruction publique et la Révolution*, donne la substance de ces projets. Celui de Mirabeau contenait quatre parties. La première concernait l'instruction publique en général et l'organisation du corps enseignant. La seconde, les fêtes publiques, civiles et militaires. La troisième, l'établissement d'un lycée national. La quatrième, l'éducation de l'héritier présomptif de la couronne. L'idée fondamentale du projet de Mirabeau, fait observer Albert Duruy, c'est la liberté. Il n'était pas, comme le sera Condorcet, un théoricien pur, ou comme Saint-Just uu sectaire. C'était un homme d'État, traitant les questions par leur côté pratique.

Le projet de Talleyrand se distinguait par une belle ordonnance. L'ancien évêque d'Autun s'était fait aider par l'oratorien Desrenaudes, son ancien vicaire général. D'après ce projet, il devait y avoir quatre degrés d'enseignement. L'école primaire, en bas, au canton, pour les deux sexes ; les écoles de district ensuite ; au département, les écoles destinées aux études classiques et professionnelles ; au sommet, l'institut, mais un institut d'une espèce particulière, une école supérieure. Et, pour mettre en mouvement cette vaste machine, une administration centrale siégeant à Paris. Dans cette étrange conception, la politique devenait, du haut en bas de la hiérarchie, le principal but, la fin de l'enseignement. Elle absorbe, elle domine le reste. L'enfant n'est plus un esprit qu'il faut développer par uue culture générale et désintéressée, c'est un apprenti citoyen qu'il faut former avant tout. Le temps n'est pas loin où des gamins de quinze ans se présenteront gravement, à la barre de la Convention, pour la féliciter de ses travaux.

Dans le projet de Condorcet, les divisions sont irréprochables, au nombre de quatre : des écoles primaires, des écoles secondaires, des instituts, des lycées, et pour diriger tous ces établissements, une société nationale des sciences et des arts. On n'a guère fait mieux de nos jours, observe Albert Duruy. Au lieu d'écoles secondaires, lisez écoles primaires supérieures ; au lieu d'instituts, collèges ; au lieu de lycées, facultés ; et cette organisation ne différait pas essentiellement de la nôtre. Aucune rétribution ne devait être perçue, dans aucune école publique. L'État devait supporter la charge et faire tous les frais de l'enseignement. Cependant, par une contradiction singulière, ce n'était pas lui qui devait diriger, mais la société nationale des sciences et des arts, sorte d'institut, non plus enseignant, comme celui de Talleyrand, mais administrant, au moyen d'un directoire, choisi parmi ses membres. En somme, l'instruction publique était entièrement gratuite, et cependant indépendante de l'État.

Digitized by Google

cents individus, afin de donner à chaque citoyen « les connaissances nécessaires à l'exercice de ses droits, à la pratique de ses devoirs, à l'administration de ses affaires domestiques »; et l'instituteur attaché à cette école devait recevoir un traitement d'au moins douze cents francs. Ensuite, par un autre décret du 7 ventôse an III, fut établie au chef-lieu de chaque département, une école primaire supérieure, ou une école centrale. En dernier lieu, le gouvernement reconnut, à chaque citoyen et à chaque citoyenne qui voudraient enseigner, le droit d'ouvrir une école publique, avec la liberté d'y professer toutes les doctrines qui ne seraient point contraires à la morale et à l'ordre public. C'était la liberté avec ses conséquences les plus extrêmes [1].

Les directeurs des maisons privées en profitèrent seuls. Ceux que leur talent et leur respectabilité désignaient à la confiance des pères de famille continuèrent à recevoir des élèves et leur maison à prospérer, puisqu'ils trouvaient des ressources dans l'exercice de leur profession. Quant aux écoles publiques, — écoles primaires ou écoles supérieures, — elles ne purent se relever de la ruine qui les avait atteintes. Les municipalités manquaient d'argent, pour la création d'écoles primaires ordonnées par la Convention; et il n'y avait point d'élèves pour les

1. Le décret d'où émanait ce droit donnait l'entière liberté de l'enseignement public, sauf la surveillance immédiate de la municipalité ou le choix des pères et mères, tuteurs ou curateurs, en un mot de tous les citoyens. Il édictait, ensuite, que serait regardé comme ennemi de l'égalité et soumis à l'amende, celui qui n'aurait pas envoyé ses enfants à l'une de ces quarante ou cinquante mille écoles établies sur tous les points de la République. La loi du 3 brumaire an IV (24 octobre 1796) donna, dit M. Rendu, dans son *Essai sur l'instruction publique*, plus de latitude aux administrations départementales pour le choix des instituteurs. Mais elle laissa subsister le principe de la liberté indéfinie des écoles particulières ; et, au surplus, les pères de famille eurent lieu de s'en féliciter, alors, car les écoles publiques, toujours décrétées, partout annoncées, ne se formaient nulle part.

Digitized by Google

écoles supérieures ou écoles centrales comme on les appelait alors, ces élèves devant se recruter dans les écoles primaires, devenues rares [1].

Les hautes études étaient plus favorisées, parce que l'Etat se chargeait du traitement des professeurs. La Convention avait organisé des écoles de médecine, une école normale, une école polytechnique, deux écoles d'économie rurale, un cours de langues orientales, sous le titre d'écoles de services publics; un enseignement complet pour l'artillerie, le génie, les ponts et chaussées, les mines, la géographie, la navigation. Elle avait amélioré l'école des sourds-muets, fondé, enfin, un institut national.

Tel était l'état des choses, lorsque Bonaparte prit le pouvoir.

1. Fabry, *Génie de la Révolution dans l'education*, écrit : « Les écoles centrales, substituées aux anciens collèges, étaient des écoles sans méthode, quant à l'enseignement ; sans police ni discipline, quant aux élèves ; sans principes, quant aux maîtres ; enfin, sans administration, quant au matériel, comme sans gouvernement, quant au personnel. C'était le triomphe de la liberté et de l'égalité, ou, si l'on veut, l'anarchie la plus complète... Là, on ne connaissait qu'une douzaine de citoyens, tous parfaitement égaux, tous élevés à la hauteur du professorat. Là, le professeur de dessin marchait l'égal du professeur de législation. Pour fixer le jour et l'heure des cours, chacun consultait sa commodité et jamais la liberté ne fut plus grande pour tout le monde... L'administration du matériel allait comme celle du personnel. Chaque professeur administrait dans sa chambre, et pourvu qu'il fût logé le plus commodément possible, il se mettait peu en peine du matériel d'une école, dont personne n'était le chef, ni l'administrateur responsable. »

De Legrand d'Aussy (*Vie publique et privée des Français*), t. I, p. 224 : « Les instituteurs furent chargés de faire entrer les principes démagogiques dans l'esprit de leurs élèves : obligation dont plusieurs s'acquittèrent avec un zèle, digne des éloges des plus ardents républicains. Celui qui se rendit le plus fameux, parmi ces novateurs, est ce Léonard Bourdon dont plusieurs familles d'Orléans conservent encore l'affreux souvenir. Cet homme de sang, ce républicain si pur avait élevé une école de deux cents à trois cents enfants, appelés *Enfants de la Patrie*. Un pantalon bleu, un gilet de la même couleur et un bonnet rouge, tel était leur costume. On peut se faire une idée des principes religieux et moraux qu'un tel maître introduisait dans l'esprit et dans le cœur de ses élèves. »

Digitized by Google

II

Thibaudeau, le conseiller d'État, affirme en ses mémoires que le rapport demandé à cette époque à Chaptal, sur la situation de l'instruction publique, ne formulait aucune grave critique, et qu'il n'eût suffi que de subsides pécuniaires pour donner satisfaction aux exigences de l'opinion. Pierre d'achoppement, ces subsides, que le premier Consul ne put écarter qu'en forçant les élèves à payer les instituteurs, et les communes à s'endetter, afin de fournir des maisons d'école et un logement à ceux qui se dévoueraient à l'éducation de l'enfance ; enfin, en englobant, dans l'administration, toutes les maisons privées et les transformant, bon gré mal gré, en collèges ou en lycées. Bonaparte, très soigneux de sa popularité et de sa réputation d'homme d'Etat, voulait être déclaré le restaurateur de l'instruction publique, comme il l'avait été de la religion.

C'est pourquoi, quelques semaines après le 18 brumaire [1], il fit mander, un soir, Fourcroy, qu'il con-

1. Au 18 brumaire, le lycée Louis-le-Grand subsistait seul de tous les lycées de Paris. Il avait été respecté, à cause de la conduite révolutionnaire de son chef. Sous le Directoire, François de Neufchateau lui avait donné le nom de « Prytanée français ». Mais quelle éducation ! « Maîtres et élèves, dit Fabry, semblaient se disputer à qui l'emporterait, en impiété brutale, en dépravation crapuleuse. »

Léon Séché, dans son livre sur Lamartine, cite p. 55, cette page inédite des *Mémoires* d'Ulric Guttinguer : *Les Maisons d'éducation sous le Consulat.* » En ce temps-là, le XVIII[e] siècle allait finir. Nous étions encore sous le Directoire expirant ; on chantait, on dansait même ; les fiacres avaient reparu, cette avant-garde des remises et des équipages d'autrefois. Le conseil des Anciens occupait encore les Tuileries ; des pensionnats nombreux s'étaient établis, dans les plus grands hôtels du quai d'Orsay, du faubourg Saint-Honoré et du faubourg Saint-Germain. Albert, notre cy-devant jeune homme d'aujourd'hui, continuait des études très peu sévères dans l'hôtel Chauvelin, de la rue d'Angoulême, où les classes s'installaient avec le réfectoire dans d'immenses salons dorés, admiration des élèves en carmagnole, au milieu d'un parc immense dont les acacias et les tilleuls protégeaient les récréations prolongées. Un ancien professeur du collège de Navarre, ce qu'il rappelait toujours avec orgueil, M. Lecrosnier, que l'on

Digitized by Google

naissait comme un savant distingué, dont la renommée avait grandi depuis ses conférences et ses leçons sur les sciences, — la matière préférée du général, — et après quelques mots de bienvenue, il l'admit dans la section du Conseil d'État, réunie au Luxembourg, sous sa présidence, pour y prendre part aux discussions touchant l'instruction publique. Bientôt, il l'éleva au rang de directeur et lui demanda un projet de loi qui servirait de thème aux réformes attendues.

Ce projet fut rendu public trois jours après la publication du Concordat, fut livré à la discussion du Tribunat le 4 floréal an X, et adopté le 11 du même mois par le Corps législatif. Fourcroy avait prévu quatre degrés d'enseignement. En premier lieu, les écoles primaires ; ensuite, les écoles secondaires, ouvertes par les particuliers ou par les villes, et déjà existantes ; puis les lycées ; enfin les

appelait *Lecro*, en avait la direction, qu'il pratiquait avec dignité et des commencements de réformes et de bonnes manières. On donnait des fêtes splendides aux parents, et nos sœurs et nos mères y paraissaient, dans les costumes du temps, c'est-à-dire presque nues, mais souriantes enfin. Le Consulat qui survint changea peu d'abord ces habitudes, et les trois Consuls avaient encore bien autre chose à faire, que de s'occuper de ces détails qu'on laissait aller. Notre supérieur était parent de Lebrun troisième Consul, dont il était très fier. Il lui faisait des visites où il allait prendre le mot d'ordre sur la marche de l'éducation de la jeunesse nouvelle. Il était superbe à son retour des Tuileries.

— D'où vient M. Lecrosnier ? lui disait un professeur. — De chez mon cousin, le gouvernement, répondait-il en se redressant. Le nom lui en resta. Les églises étaient rouvertes et les cultes restaurés ; nous eûmes deux fois par semaine des instructions chrétiennes qui ne laissaient pas de nous étonner, nous autres, petits impies du Temple de la Raison. Cela ne nous empêchait pas de lire, sous le couvercle de nos pupitres, les aventures de M. de Faublas et les odes de Piron qui dépravaient nos sens et nos âmes. Nous y mêlâmes bientôt *Atala* et *Delphine*, les premiers correctifs de l'immoralité amoureuse et charnelle qui nous dévorait. Ce fut une transition que nous acceptâmes du génie. Les grands (on appelait ainsi ceux qui avaient quinze ans) se préparaient de la sorte au monde régénéré. Les émigrés étaient rentrés et nous avions pour camarades les fils de ducs et de princes qu'on regarda d'abord avec quelque défiance, mais qui se montrèrent si aimables et si bons enfants qu'ils surmontèrent le préjugé bourgeois. »

Digitized by Google

écoles spéciales. Dans les lycées, maisons d'éducation pareilles à celles qui existent de nos jours, devaient être professées les « humanités » et les mathématiques [1]. Mais comment les peupler ? On usa du procédé employé pour les écoles spéciales ;

1. De Pierre Jouhaud, *Paris dans le* xix[e] *siècle*, p. 245. « On se livrait anciennement, il faut en convenir, à une étude trop exclusive des langues mortes Il n'était pas rare de voir sortir de nos meilleurs collèges des écoliers erudits qui connaissaient parfaitement les racines grecques, composaient avec assez d'élégance une amplification latine, et n'en étaient pas moins parfaitement étrangers aux premiers principes de leur langue. Nourris de la lecture des Cicéron et des Tite-Live, la tête pleine des beaux vers de Virgile et d'Horace, ils ignoraient souvent jusqu'aux noms des grands hommes qui avaient illustré la France. Le titre d'auteur français était alors un titre de proscription. Hors d'Athènes et de Rome, point de salut. Et c'était avec raison qu'un de nos poètes, le plus ingénieux, s'écriait alors :

Qui me délivrera des Grecs et des Romains ?
Du seuil de leurs tombeaux, ces peuples inhumains
Feront assurément le malheur de ma vie.
Mes amis, écoutez mon discours, je vous prie.
. . . .
A peine fus-je né, qu'un maudit rudiment
Poursuivit mon enfance avec acharnement.
La langue des Césars faisait tout mon supplice.
Hélas ! je préférais celle de ma nourrice,
Et je me vis fessé pendant six mois et plus,
Grâces à Cicéron, Tite et Cornélius,
Tous Romains enterrés depuis maintes années,
Dont je maudissais fort les œuvres surannées.
Je fis ma rhétorique et n'appris que des mots
Qui chargeaient ma conscience et troublaient mon repos.
Tous ces mots étaient grecs ; c'était la *catachrèse*,
La *paranomasie*, avec la *syndérèse*,
L'*épenthèse*, la *crase* et tout ce qui s'ensuit.
Dans le monde savant je me vis introduit.
J'entendis des discours sur toutes les matières,
Jamais sans qu'on citât les Grecs et leurs confrères,
Et le moindre grimaud trouvait toujours moyen
De parler du *Scamandre* et du peuple troyen.

Berchoux.

« Mais, à la Révolution, on a déclaré que, puisque les langues de Démosthène et de Cicéron étaient des langues mortes, il fallait les laisser en paix ; et chaque père s'élevant à la hauteur de ces idées libérales, soutenait, son Jean-Jacques à la main, que son fils pourrait être un fort mauvais latiniste et pourtant un très grand écrivain... Ce délire ne fut que passager. L'établissement des lycées a annoncé le retour aux bons principes. De sages innovations ont été faites dans l'enseignement. »

Cf. également tome V de cet ouvrage, f° 275.

Digitized by Google

on paya les élèves ; on leur réserva six mille quatre cents bourses scolaires.

C'était ce que voulait Bonaparte : avoir à sa disposition des bourses à distribuer aux enfants de ses officiers ou de ses fonctionnaires dévoués ; les bénéficiaires seraient envoyés dans les lycées établis dans chaque ressort de cour d'appel. Ainsi se formerait le noyau de la population lycéenne.

Cette mesure allait servir d'amorce à la transformation qu'il méditait, pour l'éducation nationale ; et la création de ces bourses et la combinaison imaginée, d'où allait sortir le traitement des instituteurs et des professeurs, furent les premiers sujets mis en discussion au Conseil d'État.

Thibaudeau a résumé clairement les opinions des conseillers et celle de Bonaparte. Le premier Consul, dit-il, voulait six mille bourses, payées par le gouvernement ; et cette rétribution annuelle servirait à entretenir les lycées, les professeurs et les élèves. C'était le pivot de sa combinaison. Enfin, aux lycées, il annexait des écoles secondaires. Les conseillers répondaient que les professeurs, recevant leur traitement sur le produit des bourses, deviendraient de véritables entrepreneurs d'éducation, visant surtout à une rémunération de plus en plus grande. Leurs leçons se ressentiraient de cette préoccupation d'intérêt. D'ailleurs, la nomination des boursiers, ajoutaient-ils, serait en bien des cas un motif de scandale, si le premier Consul était trompé sur le mérite des candidats. Le concours était préférable à ces nominations directes ; et le concours admis, il se trouverait, sans doute, de généreux citoyens qui favoriseraient, par des dons, l'établissement d'écoles secondaires, annexées aux lycées.

Digitized by Google

Avec sa véhémence habituelle, Bonaparte riposta: « Je n'ai jamais entendu que les professeurs fussent entrepreneurs, à leur compte, des établissements; ce serait ridicule. Mais je ne veux pas qu'ils aient un traitement fixe et indépendant du nombre des élèves. Je veux que leur traitement soit en raison progressive de ce nombre, afin de les intéresser au succès des établissements. Il n'est pas possible, d'ailleurs, de fixer un traitement uniforme ; il faut qu'il soit gradué sur les localités et le mérite des professeurs. Les conseillers, ajoute-t-il, n'ont considéré la nomination aux bourses que sous un seul point de vue. Il y a d'autres rapports plus essentiels. Il s'agit moins de savoir s'il convient que le premier Consul nomme aux bourses, que de mettre les bourses à la disposition de l'Etat. On verra après qui devra y nommer. Il n'y a pas de doute, qu'il vaut mieux que l'État ait dans ses mains le moyen de récompenser la famille d'un militaire, d'un fonctionnaire public, qui auront bien servi leur patrie et qui la servent encore; car il n'est pas nécessaire que le père soit mort, pour que la patrie témoigne sa reconnaissance. Pour le militaire et le fonctionnaire, ce serait une sorte d'augmentation de traitement. Auprès de ce grand intérêt, qu'est-ce que le mérite d'un jeune homme, qui prouvera, à l'examen, qu'il sait un peu de latin et ses quatre règles? Il ne faut pas compter sur les *capitalistes* pour l'établissement d'écoles secondaires ; c'est une illusion. C'est pour les particuliers plus une affaire de sentiment que d'intérêt. D'ailleurs, en laissant quinze cents bourses à l'examen, c'est un encouragement suffisant pour les écoles secondaires, en les supposant au nombre de deux cents. On méconnaît entièrement le but politique qu'on doit se proposer. Ainsi,

Digitized by Google

la section du Conseil d'État veut admettre, de plein droit, à l'école militaire, trois cents élèves à leur sortie des lycées, et leur donner des places d'officiers. C'est détestable. C'est introduire dans l'armée, de plain-pied et sans l'assentiment du gouvernement, les fils de l'armée de Condé. Ceci est plus sérieux qu'une affaire de collège. Il est impossible d'incorporer dans l'armée des jeunes gens dont les pères auront combattu contre la patrie. Il n'y aurait, entre ces officiers-là et les soldats, aucune harmonie. Ce serait compromettre la sûreté publique. Je n'ai pas nommé un seul sous-lieutenant, à moins qu'on ne m'ait trompé, que je ne l'aie pris parmi les soldats, ou les fils d'hommes attachés à la Révolution. Le lion de la Révolution dort ; mais si ces messieurs l'éveillaient, ils fuiraient bien vite à toutes jambes... »

Sur l'administration des lycées, il s'expliquait encore : « Il ne suffit pas de dire qu'il y aura un directeur et un économe ; il faut déterminer qui aura la police des écoles, quelle sera cette police, les peines, etc. C'est la partie morale qu'il faut aussi instituer. Il y a là une lacune. Voyez comme les corporations enseignantes avaient organisé cette partie. Elles en avaient trouvé le véritable secret. Si elles n'obéissaient pas à un chef étranger, on ne pourrait rien faire de mieux que de leur rendre l'instruction publique[1]. »

1. Rendu, en son excellent ouvrage sur l'instruction publique, a cité les réponses de quelques conseils généraux, interrogés en 1801, sur l'organisation des écoles et les instituteurs désirés. Voici les réponses. Dans l'*Aude:* « Rétablir les Frères des écoles chrétiennes et leur confier l'enseignement des écoles primaires. » Dans la *Côte-d'Or :* « ... On regrette les Frères de la doctrine chrétienne et les Ursulines. » Dans le *Pas-de-Calais :* « ... Réappliquer à l'instruction des enfants des deux sexes les Frères ignorantins et les Filles de la Charité et de la Providence. » Dans l'*Aisne :* « ... Réorganiser les corporations vouées au premier enseignement des deux sexes. » Dans la *Somme :* « ... Confier les écoles primaires, pour l'un

Digitized by Google

Rœderer présenta une observation. En nommant aux bourses, disait-il, le gouvernement ne doit pas s'engager à conserver pendant cinq ans, au lycée, un enfant qui ne se montrera pas capable de profiter de ce bienfait.

Et aussitôt Bonaparte de répondre :

et pour l'autre sexe à des établissements du genre de ceux qui avaient mérité la confiance publique. » Dans les *Pyrénées-Orientales :* « ... On croit l'éducation des personnes du sexe aussi importante que celle des jeunes gens. On invite le gouvernement à en faire l'objet de sa sollicitude. On regrette les associations religieuses qui s'en occupaient. » Dans les *Basses-Pyrénées :* « ... On regrette les réunions de femmes destinées à l'instruction des personnes du sexe, et spécialement les sœurs de l'Union chrétienne. Les autoriser à se réunir, pour remplir leur première destination. Elles instruiront les filles de la classe laborieuse du peuple ; elles donneront un asile décent et peu coûteux à des personnes du sexe, mal partagées des avantages de la fortune. » Dans le *Vaucluse :* « ... Il s'en faut de beaucoup qu'il y ait des écoles primaires dans toutes les communes de ce département. Près de la moitié en manquent totalement. Un très grand nombre de communes qui en possèdent n'en auront plus longtemps, à cause de la vieillesse de quelques anciens Frères des écoles chrétiennes qui travaillent encore isolément et de celle des anciens magisters de village qui survivent. On regrette, tous les jours, cette précieuse institution des Frères de Saint-Yon, vulgairement appelés *ignorantins.* On regrette l'importance et l'autorité des maîtres d'école, dans les villages où il n'existait point de Frères. L'organisation générale de l'instruction publique pourvoira sans doute à ce double défaut. » Dans la statistique de la *Moselle*, rédigée par le préfet d'après les instructions du ministre de l'intérieur, et imprimée en 1803, par ordre du gouvernement, on retrouve les mêmes expressions de plainte, et de regrets. « Metz possède plusieurs maisons religieuses où l'éducation des demoiselles était cultivée avec un soin digne d'éloges. Celle des Ursulines, surtout, jouissait d'une grande réputation et ne laissait rien à désirer. On y recevait même plusieurs jeunes personnes des grandes maisons de l'Allemagne. Il est à regretter que, sur les ruines de ces établissements, on n'en ait pas formé d'autres. » Enfin, le gouvernement s'en était expliqué dans le même sens, lorsque, au mois de brumaire an XI (nov. 1802), il avait envoyé dans les départements, pour la première organisation des lycées et des autres écoles, les inspecteurs généraux des études, que la loi de floréal an X venait de créer. « L'existence des écoles primaires, disait-il dans ses instructions, est trop utile pour qu'il vous soit permis de les oublier. Vous compterez donc, parmi vos devoirs, la visite de quelques-unes d'entre elles et les renseignements à prendre sur leur état, dans les lieux que vous parcourrez. Vous reconnaîtrez ce qui subsiste des anciennes petites écoles fondées avant la Révolution. Vous rechercherez les fondations qui subsistent encore pour cette instruction. Vous observerez les modes divers qui sont suivis pour instruire l'enfance dans les différentes contrées, tels que les maîtres ambulants, les citoyens zélés qui s'en font une honorable occupation. Vous indiquerez les méthodes que l'on suit, les livres que l'on fait lire aux enfants, le nombre de ceux qui fréquentent les

Digitized by Google

« Ceci est une très mauvaise idée. On n'a pas le droit de flétrir ainsi l'honneur d'un enfant. Car, ce serait une tache qu'on pourrait lui reprocher toute sa vie. Beaucoup d'enfants paraissent stupides à douze ou quatorze ans, tandis que d'autres sont très avancés à dix. Il n'y a jamais à désespérer d'un enfant, tant qu'il n'est pas pubère. C'est alors seulement qu'il acquiert le développement de ses facultés intellectuelles et qu'on peut le juger. Il faut, au contraire, multiplier les encouragements ».

Telle fut l'idée substantielle de la loi du 11 floréal an X (1er mai 1802), qui fixa le sort de l'instruction publique jusqu'à l'année 1806.

Ainsi, il devait y avoir une école primaire par commune ou pour plusieurs communes, suivant le chiffre de la population et la localité des communes. Les maires et les conseils municipaux avaient le choix des instituteurs, dont le traitement se composait du logement fourni par la municipalité, et d'une rétribution fournie par les parents, déterminée par les conseils municipaux. Les parents, hors d'état de payer cette rétribution, pouvaient en être exempts, mais les exemptions ne devaient point dépasser le cinquième de la population scolaire. Enfin, les sous-préfets étaient chargés de l'organi-

écoles, les heures et le temps de leur travail. La loi du 11 floréal ayant mis les écoles primaires sous la surveillance immédiate des sous-préfets et leur en ayant confié l'établissement, vous demanderez aux sous-préfets compte de son exécution dans leurs arrondissements respectifs. Vous recueillerez aussi des renseignements qui serviront à compléter l'organisation de ces écoles. Ils s'étendront encore sur le zèle des communes pour en obtenir ; sur le nombre et le mérite des instituteurs, leur traitement, les maisons qu'on leur a destinées ; le rapport du nombre des enfants qui les suivent avec celui de la population des cantons ou des arrondissements; la différence qui distingue le moment actuel de l'époque antérieure au 18 brumaire an VIII et des temps qui ont précédé la Révolution... Vous ne perdrez pas de vue les institutions relatives aux filles, les anciennes corporations chargées de l'éducation des enfants, les rapports qui peuvent exister entre ce genre d'institutions et celles qui appartiennent au culte. »

Digitized by Google

sation des écoles primaires et d'un rapport mensuel au préfet sur l'état de ces écoles.

Les écoles secondaires ou pensionnats privés, transformés en collèges, furent soumis à la surveillance des préfets. Comme compensation, on leur promit des subventions : la jouissance des locaux appartenant à l'Etat ; des places gratuites dans les lycées aux élèves les plus distingués, et des gratifications aux cinquante maîtres ou professeurs qui auraient eu le plus d'élèves admis aux lycées[1].

1. Sur ces écoles secondaires, Faber écrivait : « Ces écoles secondaires particulières datent de l'ancien temps. On y recevait l'instruction, qui convenait aussi bien à l'enfance qu'à l'homme prêt à entrer dans le monde. Mais, de force, on les soumit à la loi commune, et il y eut un changement dans le mode d'instruction, au déplaisir des parents des enfants. C'était les faire descendre que de les ériger en écoles secondaires. Puis, ces écoles furent forcées de recevoir un certain nombre de pensionnaires sur le bénéfice des pensionnats. Quant à la concession des locaux destinés à l'établissement des écoles secondaires, j'ai vu des instituteurs particuliers qui, devenus concessionnaires de bâtiments délabrés, sous la clause expresse de les mettre en état, de les réparer et entretenir, auraient préféré, à la faveur onéreuse de la loi, leur liberté, moyennant un loyer annuel à leur charge. M. Fourcroy avait annoncé au Corps législatif que cent cinquante mille francs seraient annuellement payés en gratifications à cinquante maîtres des écoles secondaires. Largesse sans exemple! Mais, même, rien de tout cela... Si l'exécution de la loi eût été observée, la désolation aurait été grande parmi les directeurs de ces maisons d'éducation. Heureusement, les préfets chargés de la surveillance et de l'inspection particulières des écoles secondaires sont trop distraits par leurs fonctions variées pour ne pas se borner aux visites annuelles prescrites par la loi, ou pour vouloir pénétrer véritablement dans le détail de l'enseignement. Dans bien des institutions, les maîtres ont conservé leur ancienne méthode, ayant soin seulement d'exhiber, au moment des visites, les livres prescrits par le règlement, et de faire manœuvrer les élèves dans le sens des ordres officiels. S'il y a des écoliers, c'est que toute autre occasion d'instruction manque. Mais rien ne démontre que l'on approuve la direction donnée aux études... M. Fourcroy lui-même évalue dans un rapport récent le nombre total des élèves pensionnaires et externes, fréquentant toutes les écoles primaires et secondaires, à 75,186. Sur une population de 32 millions d'âmes, dont le quart se compose d'enfants de un à dix ans, le total allégué n'indique que le délabrement de l'instruction primaire. »

Pour les lycées, voici ce que Faber écrivait encore :

« Dans les lycées, latin et mathématiques. Six classes pour chacune de ces deux branches d'instruction. Elles sont desservies par trois professeurs, dont chacun, outre le latin, enseigne à chiffrer. Dans la quatrième classe, le professeur de latin enseigne la philosophie. Dans la troisième,

Digitized by Google

Quant aux lycées et aux écoles spéciales dépendant de l'État, Fourcroy apporta un zèle persévérant à leur établissement. Il réussit à créer trente lycées, en nomma les chefs, les professeurs et prépara la désignation des boursiers qu'il présenterait à la ratification de Bonaparte. « Trop gêné, cependant, par les préventions de son maître, observe Fabry, il ne put pas toujours mettre, dans les choix, cette rigueur nécessaire pour concilier aux lycées la confiance publique. »

On peut remarquer combien était restreinte la liberté d'enseignement, puisque toutes les écoles, primaires ou secondaires, étaient soumises à la surveillance du gouvernement. Quant à la religion pour

les éléments de la chronologie et de l'histoire ancienne. Dans la deuxième, ceux de la mythologie. Dans la première, l'histoire et la géographie et l'histoire de France. Nul élève ne peut entrer dans la classe de mathématiques s'il n'a fait la cinquième de latin. Deux commissions, l'une pour le latin et l'autre pour les mathématiques, ont fait imprimer les livres de classe qu'elles trouvent adaptés au système. Il y a autant de volumes qu'il y a de classes, disposés de manière que chaque volume, pour le latin comme pour les mathématiques, réunit ce qu'un professseur doit montrer dans une classe. Nul professeur ne peut, sous aucun prétexte, enseigner d'autres ouvrages. Outre un maître d'écriture, de dessin et de danse, il y a un officier instructeur chargé d'enseigner l'exercice aux élèves qui ont plus de douze ans. Il enseigne, à ceux qui ont atteint cet âge, le maniement des armes et l'école de peloton. Il se trouve à toutes les leçons, pour commander les marches des élèves, dans les différents mouvements de la journée. Les élèves sont divisés par compagnies. Pour les repas, pour l'étude privée, pour les leçons, pour les récréations, pour les promenades, pour la prière, pour l'église, pour le sommeil, le signal est donné au son du tambour. On fait lever et habiller les élèves à cinq heures et demie ; les dimanches et fêtes, à six heures. La prière, l'étude, chaque exercice se fait à la fois et en commun. La sortie du lycée est interdite aux élèves, à moins qu'ils n'en obtiennent la permission du proviseur, qui les fait accompagner. Aucun ne peut coucher hors du lycée. Les élèves n'ont de correspondance qu'avec leurs parents ou avec des personnes chargées de la procuration de leurs parents. Les lettres qu'ils écrivent ou qu'ils reçoivent passent par les mains du censeur. L'entrée du lycée est interdite à toute personne du sexe. Les mères, sœurs ou parents des élèves ne peuvent entrer sans la permission du proviseur. Les élèves ne peuvent quitter leurs habits aux heures des récréations sans la permission du censeur. Dans chaque lycée, il peut y avoir une bibliothèque de quinze cents volumes. Toutes les bibliothèques doivent être composées des mêmes ouvrages. Aucun livre ne peut y être placé sans l'autorisation du ministre de l'Intérieur. »

Digitized by Google

toute cette jeunesse écolière, malgré la publication du Concordat, ce fut une préoccupation légère de l'administration. Fourcroy, lors de la discussion de la loi, avait dit : « Le bon et entier emploi du temps, des occupations réglées qui les partageront tout entier, et surtout de bons exemples, des mœurs pures et douces dans les chefs, voilà le véritable cours de morale qu'il faut faire suivre à la jeunesse et la vraie manière de faire prendre à ses passions naissantes, la direction qui doit la conduire à son bonheur et à celui des autres. » Et le projet de loi avait été adopté, sans qu'aucun article sur l'enseignement de la religion fût ajouté à la loi. Ce n'était pas la faute de Portalis, qui avait revendiqué hautement la nécessité de la religion dans l'éducation de la jeunesse, lorsqu'il présenta le Concordat au Corps législatif. « Il est temps, avait-il dit, que les théories se taisent devant les faits. Point d'instruction sans éducation ; et point d'éducation sans morale et sans religion. Les professeurs ont enseigné dans le désert, parce qu'on a proclamé imprudemment qu'il ne fallait pas parler de religion dans les écoles. L'instruction est nulle depuis dix ans. Il faut prendre la religion pour base de l'éducation. Les enfants sont livrés à l'oisiveté, au vagabondage le plus alarmant. Ils sont sans idée de la divinité, sans notion du juste et de l'injuste. De là, des mœurs farouches et barbares ; de là, un peuple féroce. Si l'on compare ce qu'est l'instruction avec ce qu'elle devrait être, on ne peut s'empêcher de gémir sur le sort qui menace les générations présentes et futures. Aussi, toute la France appelle la religion au secours de la morale et de la société. »

Digitized by Google

III

Les hommes que Fourcroy avait choisis pour l'administration des lycées étaient certainement des personnages honorables ; ils étaient dépourvus d'expérience. L'esprit universitaire et les traditions s'étaient perdus pendant la Révolution. La plupart étaient étrangers à l'enseignement : hommes de lettres ou vieux professeurs qui avaient accepté cette situation parce qu'ils n'en avaient point d'autre. Proviseurs, censeurs, économes, associés par le hasard du choix, se complurent dans les délices de leur nouvel état. Quelques mémoires du temps parlent de dîners de certains proviseurs, — mets délicats, service fastueux, — qui avaient fait sensation. En général, la table des proviseurs était renommée et citée comme l'une des meilleures de la société. Quelques-uns eurent des chevaux, des voitures, montèrent à cheval, donnèrent des concerts. Bonaparte désirait que ses fonctionnaires eussent du relief, se fissent envier, afin d'amener à son gouvernement les gens de l'aristocratie, toujours attirés par les honneurs et le prestige. Les chefs des nouveaux lycées répondaient à ces désirs. Le proviseur devint un personnage qui marqua dans la bonne compagnie,

Au-dessus de cette administration particulière, Fourcroy créa trois inspecteurs généraux : Despeaux[1], Noël et Lefebvre-Gineau hommes éminents ;

1. De Montgaillard, t. V, p. 193 : « Fourcroy chargé de l'organisation de l'université présente son travail à Napoléon, au sujet des inspecteurs à nommer... « Je ne vois pas, lui dit Napoléon, parmi les noms que vous présentez, celui de Dom Despeaux. Est-ce que vous n'avez pas entendu parler de l'Ecole militaire de Sorrèze, qui a produit tant de sujets dont la patrie s'honore ? — Sire, je n'ai pas cru qu'un ancien moine... — Mon-

Digitized by Google

et trois commissaires pris dans l'Institut : Coulomb, Villar, Joseph de Chénier, auxquels il confia le soin de surveiller l'exécution de la loi nouvelle. Enfin, et parce que cette loi de floréal était restée muette sur l'enseignement religieux dans les maisons d'éducation, Bonaparte fit publier un arrêté, le 10 décembre 1802, aussi bref qu'un commandement militaire disant : *il y aura un aumônier dans chaque lycée*. Seulement, cet aumônier, avec les idées régnantes, peu soutenu par l'administration, ne fut alors qu'une sorte de subalterne, comme autrefois le chapelain d'un grand seigneur ; obéissant aux caprices des proviseurs ; ne possédant aucune autorité, aucune initiative ; borné à dire sa messe et à recevoir à son confessionnal les quelques élèves qui osaient, malgré les railleries de leurs camarades, obéir aux commandements de l'Église.

Ceux qui ont écrit, jadis, sur le régime intérieur des lycées de cette époque, qui ont reçu les confidences des élèves après leur sortie, ont été

sieur, ce moine est un homme illustre ; il a rendu de grands services à la patrie ; il a élevé une génération entière ; il mérite d'être honoré et secouru. — Napoléon prend aussitôt une plume et inscrit le nom de M. Despeaux en tête des inspecteurs généraux ; il le décore de la croix de la légion d'honneur dès la création de l'ordre. Au moment où les bienfaits de Napoléon se répandirent sur Dom Despeaux, cet homme vénérable était dans le dénûment. L'école et l'abbaye de Sorrèze jouissaient avant la Révolution de 400 mille livres de revenus, qu'il avait administrés pendant quarante ans, en maître absolu. Venu à Paris pour se dérober à l'échafaud, il y cachait sa pauvreté et ses vertus, lorsqu'il fut dénoncé au comité révolutionnaire de sa section. Mandé à la commune il comparut devant le fameux Payen, ami de Robespierre. Payen avait été à l'École de Sorrèze. Il tombe aux genoux de Dom Despeaux, lui donne une carte de sûreté et une carte de civisme, le lendemain, il lui offre un grand diner et le présente à Robespierre, comme un des hommes les plus vertueux qu'ait la France. Robespierre veut donner une place à Dom Despeaux qui la refuse, en prétextant son âge. Mais son repos et ses jours sont désormais assurés. Après le 9 thermidor, le vertueux et savant bénédictin donne pour subsister des leçons de mathématiques à raison de 24 sols par heure et fait ses leçons de 6 à 8 heures chaque jour, pour gagner sa nourriture et ses vêtements. »

Digitized by Google

forcés d'avouer que les mœurs établies dans ces nouveaux internats étaient détestables. Recrutés de tous côtés et dans tous les mondes, les boursiers qui arrivaient, pour peupler ces maisons, y apportaient les idées flottant dans les casernes où leurs pères avaient passé leur vie. Ces années de claustration n'étaient pour eux qu'un stage, après lequel ils entreraient dans les rangs des brigades dont ils admiraient l'héroïsme. Il n'y avait alors, disait-on, qu'une issue honorable dans la destinée d'un jeune homme : être officier, se faire remarquer du général en chef, et le plus vite possible obtenir un haut grade [1]. La gloire militaire était la seule récompense qu'ils enviassent. Avec la gloire ils trouveraient la fortune. Les exemples des généraux du Consulat obsédaient leur esprit. Les lettres, les arts, toutes les gloires littéraires ou artistiques ne retenaient ni leur attention, ni leur respect. Quelles mœurs pouvaient donc pratiquer ces jeunes gens? L'intérêt seul les guidait. Ils ne montraient que mépris pour les faibles et déférence pour les riches, parce que la fortune est une force. Parmi ces jeunes écoliers, on ne s'efforçait qu'à être audacieux, brutal plutôt que doux, effronté plutôt qu'obséquieux, sans retenue et sans tempé-

1. De Vigny : *Servitude militaire.*

« Au temps de Bonaparte, je fus un lycéen distrait. La guerre était debout dans le lycée ; le tambour étouffait à mes oreilles la voix des maîtres, et la voix mystérieuse des livres ne nous parlait qu'un langage froid et pédantesque. Les logarithmes et les tropes n'étaient à nos yeux que des degrés pour monter à l'étoile de la légion d'honneur, la plus belle étoile des cieux pour les enfants. Nulle méditation ne pouvait enchaîner longtemps des têtes étourdies sans cesse par les canons et les cloches du *Te Deum*. Lorsqu'un de nos frères, sorti depuis quelques mois du collège, reparaissait en uniforme de housard et le bras en écharpe, nous rougissions de nos livres et nous les jetions à la tête des maîtres. Les maîtres mêmes ne cessaient de nous lire les bulletins de la grande armée, et nos cris de vive l'Empereur ! interrompaient Tacite et Platon. Nos précepteurs ressemblaient à des hérauts d'armes, nos salles d'études à des casernes, nos récréations à des manœuvres, et nos excursions à des revues. »

Digitized by Google

rance; affectant déjà d'être de petits soudards. Nulle relation d'amitié ne se formait entre eux, chacun se sentant le rival de son camarade qui lui faisait ombrage, puisqu'ils avaient la même ambition. Enfin, de maître à élève, point de condescendance, point de remontrance bienveillante ; point de ces paroles parties du cœur qui agissent sur l'enfant plus qu'une dure punition. Et les punitions étaient sévères, sans indulgence. Le maître ne pensait qu'à lui, puisque les élèves ne pensaient qu'à eux. Que dire des surveillants ? Les élèves réunis les assommaient quelquefois, lorsqu'ils avaient à s'en plaindre. Il est vrai que ces maîtres subalternes n'étaient que de pauvres hères, mal élevés et mal défendus par les supérieurs et qu'ils méritaient souvent les représailles des élèves trop punis [1].

Ce n'étaient pas, d'ailleurs, des fils d'officiers ou de fonctionnaires seulement qui formaient la majorité des boursiers. Beaucoup de femmes légères et d'actrices recevaient des bourses pour les enfants issus de leur galanterie, et les hommes du monde qui avaient des bâtards et de belles relations savaient également en obtenir pour leur progéniture illégitime. Ces jeunes gens, nés dans un milieu interlope, privés de famille et surtout de bons exem-

1. Fabry écrivait sur les lycées, lui aussi, comme Faber, au temps de l'Empire : « Une corruption profonde à laquelle le régime militaire donne une apparence de régularité ; une impiété froide qui se soumet aux pratiques extérieures de la religion, comme à des mouvements d'exercice ; une insubordination calculée qui ne trouble l'ordre que dans des occasions concertées ; l'étourderie de l'enfance remplacée par des spéculations d'intérêt personnel ; l'émulation générale des anciens collèges changée en désirs immodérés de faire de l'étude un moyen de fortune ; l'ivresse des combats substituée à cette ardeur innocente et naïve qui rendait autrefois leur jeunesse si aimable : tels furent les caractères principaux qu'offrirent à l'observateur les pensionnats des lycées. Une tradition constante a transmis cet esprit à tous les élèves qui se sont succédé depuis douze ans, et les efforts des supérieurs ont échoué plus tard dans les moyens qu'ils prirent pour le changer. »

Digitized by Google

ples, élevés sans religion, acceptaient fort bien de vivre sans Dieu dans les lycées. Ils suivaient les exercices religieux avec une maussaderie revêche qui impressionnait leur entourage ; et on les entendait se moquer des plus sacrés mystères de la religion catholique. L'un d'eux, à vingt-six ans, disait: « En ma vie, je n'ai pas songé à Dieu pendant une heure et je n'ai aucun remords. »

IV

L'abbé de Boulogne, l'un des prêtres les plus instruits et les plus éloquents de cette époque, avait pu constater, dans une inspection, l'esprit irréligieux qui régnait au collège Louis-le-Grand. Membre de la commission nommée par le Corps législatif à l'effet de restituer aux collèges les biens que la Révolution leur avait enlevés, il éprouva, de sa visite et de son enquête, un navrement qu'il consigna dans les pages suivantes :

C'est au moment qu'une commission est nommée par le Corps législatif, disait l'abbé de Boulogne, pour s'occuper de la restitution des biens des différents collèges des boursiers de Paris, qu'il importe de dénoncer aux gens de bien un des plus grands scandales qu'ait donnés jusqu'ici l'instruction publique : c'est celui d'un collège d'athées. Nous ignorons s'il y en a beaucoup dans la république ; nous ne parlons que de celui dont nous sommes témoins dans la capitale : c'est le collège Louis-le-Grand, cette illustre et ancienne pépinière d'où sont sortis, jadis, tant de talents et de vertus. Il était tombé, comme tous les autres, sous la hache révolutionnaire, et il commence à reparaître de dessous ses ruines. Mais, par une fatalité attachée à tout ce qu'entreprend la philosophie, soit qu'elle

élève, soit qu'elle détruise, le rétablissement de ce collège est devenu une nouvelle calamité. Il s'y trouve, dans ce moment, plus de trois cents écoliers, représentant les anciens boursiers, que nomme actuellement le ministre de l'Intérieur. Là, non seulement tout exercice religieux est rigoureusement proscrit, mais le nom de Dieu n'y est même pas prononcé, et ces déplorables enfants se couchent et se lèvent comme de vils animaux. Il y a cependant quelques écoliers qui, fidèles observateurs des conseils de leurs parents, font leur prière le matin et le soir; mais ce n'est qu'en secret, c'est-à-dire en s'habillant ou lorsqu'ils sont dans leur lit, pour éviter les railleries de leurs camarades, et surtout des mathématiciens, qui, déjà adorateurs zélés du dieu-nature, affectent hautement le plus profond mépris pour le bon Dieu et se moquent de la religion de leur père...

Comment se trouve-t-il des hommes qui ont pu se charger d'une pareille éducation? Nous savons que quelques-uns de ceux qui y sont préposés gémissent de l'affreuse nécessité où ils se trouvent. et en rougissent autant pour eux-mêmes qu'ils en craignent les tristes suites pour les enfants. Nous savons qu'ils ont même tenté de faire quelquefois des représentations. Mais on a répondu qu'en vertu des « droits de l'homme », les étudiants doivent se choisir librement un Dieu et une religion ; qu'il n'est pas de la dignité du peuple français de parler de ces fadaises à des écoliers nourris à ses frais, et que puisque la nation, comme nation, ne connaît point de Dieu, il n'est pas dans l'ordre que les enfants soient plus dévots que la mère. Ainsi, à l'athéisme de fait succède encore l'athéisme de droit; et la doctrine elle-même que la nation abhorre devient, par je ne sais quelle fiction, la doctrine nationale. Il n'est plus permis à un fonctionnaire public d'annoncer Dieu officiellement, et tout individu, élevé au nom du peuple souverain, est censé, par là même, politiquement athée. Qui jamais a ouï parler d'une politique semblable? Dans quel pays et dans quel siècle a-t-on vu un collège d'athées ? Et que peut donc être un collège d'athées,

Digitized by Google

qu'un repaire de petits monstres et qu'un cloaque infect d'où ne peut sortir que barbarie, corruption et perversité?... Et quand l'estimable Gilbert-Demolières s'est élevé, dans le conseil, contre ce projet insensé de vouloir faire un peuple de philosophes, et contre cette horrible dépravation d'idées qui constitue toute une nation en état permanent d'irréligion et d'athéisme, on lui a répondu par des murmures ou par des éclats de rire ; et Bailleul a osé soutenir alors, à la face de la nation, que, même dans l'ancienne éducation, il n'était pas question de religion et de morale! Et cet écolier en morale comme en politique a osé demander si on voulait faire de nos étudiants des *soldats du Pape !*... Mais, soldats du Pape ou non, il faut au moins en faire des hommes. Or, deviendront-ils des hommes, tous ces petits athées, tous ces philosophes imberbes qu'on apprivoise ainsi avec l'impiété?... Et l'État lui-même, qui n'aura pour soldats que de tels hommes ou de telles bêtes féroces, que deviendra-t-il ?

Leurs conversations sur la religion sont effrayantes. Le blasphème n'est rien pour eux ; ils se vantent de ne point penser à Dieu. « Ne me parlez pas de votre Jésus-Christ, « disait un jeune universitaire. C'est un... » La presque totalité des jeunes gens répudie, et en théorie et en pratique, le dogme sacré de l'immortalité de l'âme. Mais, en serait-il autrement? On les élève dans ces abominables principes. A l'École de médecine, on leur dit que les *organes animent le corps*, et aux autres cours publics, on leur dit la même chose, en termes équivalents. Enfin, presque partout, on leur fait entendre que la religion n'est qu'une fable; que, par conséquent, ils peuvent vivre selon leurs passions. Les hôpitaux ne prouvent que trop avec quel zèle ils remplissent ce conseil de l'impiété du jour (1).

1. A cette diatribe contre l'esprit d'impiété régnant dans les lycées, on peut opposer la remarque faite par Thibaudeau en ses mémoires sur le Consulat : « Le spectacle souvent terrible, dit-il, mais toujours imposant des événements qui avaient occupé la scène du monde, avait été pour la génération actuelle la leçon la plus instructive. Aux prises avec la tempête, l'homme avait appris à sentir sa dignité, à connaître ses droits, à réfléchir sur la vicissitude des empires, à supporter le malheur, à se passionner pour la gloire, à détester la tyrannie, à braver la mort. Toutes ses facultés

Digitized by Google

Pour les écoles spéciales les critiques n'étaient pas moins justifiées.

L'Ecole militaire de Fontainebleau ne fut ouverte qu'en 1803; il était donc difficile de préjuger ce qu'elle serait plus tard. Mais, à Liancourt, voici la peinture qu'un député faisait de l'école, aux Cinq-Cents, le 24 messidor an VI : « La presque totalité des professeurs, connus par leur talent, leur patriotisme, leur douce philanthropie, offriraient de grandes ressources du côté de l'instruction. Mais un grand nombre d'élèves sont arrachés à leurs études pour être livrés à des travaux serviles. Plusieurs gardent les bestiaux; d'autres, à titre de corvées, sont employés, au service de la maison, aux fonctions les plus viles. On les dégrade ; on étouffe dans leur jeune cœur le sentiment de leur dignité; on semble les élever pour l'esclavage, et non pour la liberté. »

A l'École polytechnique, une récente organisation du 25 frimaire an VIII avait transformé cette maison, et, comme à Fontainebleau, il n'y avait encore rien à blâmer [1].

Il n'en était pas de même aux écoles de médecine, que la Convention avait créées, sous le nom d'*Écoles de santé*. Aucune règle ne présidait à leur fonctionnement. Fourcroy, en demandant au Corps

s'étaient développées avec une étonnante rapidité. Son âme s'était agrandie aux doux nom de la patrie et son esprit avait mûri, de bonne heure, dans les orages de la liberté et jusque dans ses revers. »

1. Ici, une anecdote sur Monge, le créateur de l'Ecole polytechnique. Il avait été ministre de la marine pendant la Révolution. Durant son ministère, il reçut, un jour, la visite d'un jeune militaire sans emploi. Trois ans plus tard, cet habile officier fut, tout à coup, nommé commandant en chef de l'armée d'Italie. Monge va aussi en Italie. Présenté à Bonaparte, celui-ci lui dit : « Permettez-moi de vous remercier de l'accueil qu'un jeune officier d'artillerie, inconnu, reçut en 1792 du ministre de la marine. Cet officier lui a conservé une profonde reconnaissance. Il est heureux de vous présenter aujourd'hui une main amie. » Et il se forma alors, entre eux, une liaison intime.

Digitized by Google

législatif l'établissement de nouvelles écoles, fit des premières une peinture qui mérite d'être citée.

« Depuis le décret du 18 août 1792, qui a supprimé les universités, disait Fourcroy, les facultés et les corporations savantes, il n'y a plus eu de réception régulière de médecins ni de chirurgiens. L'anarchie la plus complète a pris la place de l'ancienne organisation. Ceux qui ont appris leur art se trouvent confondus avec ceux qui n'en ont pas la moindre notion. Presque partout, on accorde des patentes également aux uns et aux autres. La vie des citoyens est entre les mains d'hommes avides autant qu'ignorants. L'empirisme le plus dangereux, le charlatanisme le plus déhonté abusent partout de la crédulité et de la bonne foi. Aucune preuve de savoir et d'habileté n'est exigée. Ceux qui étudient, depuis sept ans et demi, dans les trois écoles de médecine instituées par la loi du 14 frimaire an III, peuvent à peine faire constater les connaissances qu'ils ont acquises, et se distinguer de la foule des prétendus guérisseurs qu'on voit de toutes parts. Les campagnes et les villes sont également infectées de charlatans qui distribuent les poisons et la mort avec une audace que les anciennes lois ne peuvent plus réprimer. Les pratiques les plus meurtrières ont pris la place de l'art des accouchements. Des *rebouteurs* et des *maiges* impudents abusent du titre d'officier de santé pour couvrir leur ignorance et leur avidité. Jamais la foule des remèdes secrets, toujours si dangereux, n'a été si à craindre que depuis l'époque de la suppression des facultés de médecine. »

Sur ce rapport de Fourcroy, une loi du 29 ventôse an XI ordonna la création de trois nouvelles écoles de médecine.

Digitized by Google

Les écoles de droit n'existaient plus depuis douze ans. Fourcroy en demanda le rétablissement. La loi du 22 ventôse an XII institua douze écoles : une en Italie, une en Allemagne, une en Belgique, et neuf dans l'ancienne France. Enfin, toutes ces créations furent complétées par l'érection d'une école de théologie, le 14 mars 1804.

V

Si les lycées, dès leur ouverture, ne furent point prospères, il faut en attribuer la cause à la répugnance des parents pour les règlements trop militaires auxquels le gouvernement avait assujetti ces maisons. Un petit bourgeois, ou le fils d'un aristocrate, se trouvaient tout de suite offusqués par les mœurs soldatesques, la brusquerie des manières, le débraillé du langage et le mépris des pratiques religieuses dont se targuaient leurs camarades boursiers. Ne pouvait-on pas être patriote sans être arrogant, incroyant ou débauché ? Les pères, élevés jadis par les corporations religieuses, n'avaient pas souvenance d'une perversion aussi profonde dans les couvents où ils avaient passé leur jeunesse. Ce n'était pas, enfin, au roulement impérieux du tambour, mais au son plus familier de la cloche, qu'ils recevaient le signal de tous les devoirs de l'école, — étudier, se récréer, dormir. — A l'enfant, ce tambour semblait un commencement de service militaire ; et combien, dans la bourgeoisie, avaient pour cet état plus de répulsion que d'inclination !

On vit alors les écoles privées prendre un puissant essor. On y suivait les anciennes coutumes ; on y pratiquait les anciennes méthodes ; plus de douceur

Digitized by Google

dans l'éducation, plus d'intérêt au travail des enfants, plus de soins dans leur hygiène. Le prix du pensionnat était plus élevé ; mais qu'était-ce que quelques centaines de francs de plus, quand il importait d'implanter des principes de morale dans de jeunes cœurs et d'habituer les élèves aux manières élégantes qui donnaient tant de charme à la bonne compagnie ! Les fils de la bourgeoisie et de l'aristocratie se présentaient en foule aux pensionnats privés, même aux anciens collèges, réorganisés par Fourcroy dans les petites villes, parce que la maison d'internat était plus rapprochée de chaque famille. La plupart étaient dirigés par des prêtres, et, quoique sous la dépendance du gouvernement, c'était l'esprit du directeur, son caractère, son influence qui, malgré tout, y faisaient loi et y attiraient les élèves. Bonaparte devint jaloux de tant de succès. Les lycées restaient vides ; les pensionnats regorgeaient d'élèves. A Sainte-Barbe, il y en avait cinq cents, beaucoup plus que n'en avait le lycée Louis-le-Grand, voisin de cette maison célèbre, alors dirigée par M. Delanneau. On y appliquait les mêmes règlements qu'aux lycées de l'Etat ; les heures d'étude, de classe, de récréation étaient pareilles ; mais, ce que ne possédait pas le lycée, l'école de Sainte-Barbe possédait un directeur qui inspirait la plus grande confiance aux parents ; mais l'élève n'y était pas livré à la brutalité de ses camarades ; mais les maîtres lui donnaient l'exemple de la modération et lui prouvaient l'intérêt porté à ses études, à ses efforts, en n'abandonnant point, au hasard d'une leçon, les progrès de son travail. Et cette bienveillance amadouait l'enfant et stimulait son émulation. Bonaparte ne s'en consolait point. Toutes les maisons prospères dont il ne s'expliquait pas le succès, il aurait voulu les

Digitized by Google

accaparer, les amener à son administration, et remplacer l'autorité du chef aimé par la sienne [1]. Pourquoi M. Delanneau, le directeur de Sainte-Barbe, n'acceptait-il pas les fonctions et le titre de proviseur, laissant sa maison prendre le titre officiel de lycée? Bonaparte y eût mis le prix. Mais à aucun prix, M. Delanneau ne voulut céder. La liberté lui était plus précieuse que les faveurs du Premier Consul [2].

Durant les premières années du siècle, ce ne fut pour l'instruction publique qu'une suite de demi-mesures, un tâtonnement dirigé vers le monopole de l'éducation. Le gouvernement laissait les municipalités des villages ouvrir, quand elles avaient des ressources, des écoles primaires; les villes, des écoles secondaires, ou plutôt rétablir les anciens collèges. Et quoique la surveillance de l'administration mît toutes ces maisons dans la dépendance de l'Etat, ce n'était pas encore ce que voulait Bonaparte. Les pensionnats, laïques ou religieux, plus nombreux chaque jour, lui inspiraient de la défiance. Les maîtres, malgré les lisières qui les enserraient, obéissaient aux préférences des familles. Le pensionnat privé, suivant les régions du pays, adoptait une doc-

1. Il en était de même des écoles de Sorrèze et de Juilly, de même de tous les séminaires, que les évêques s'empressèrent de fonder après le Concordat. Toutes ces maisons recevaient de nombreux élèves, parce qu'ils y étaient entourés de soins et que les principes de morale et les pratiques religieuses y étaient respectés.

2. Chaptal, en son rapport sur le projet de loi touchant l'instruction publique, demandé par Bonaparte, faisait ressortir éloquemment les affreuses conséquences du monopole de l'État. « S'il en était autrement, disait Chaptal, quelles affreuses conséquences ne verrions-nous pas découler (du monopole de l'État) ? Le gouvernement, maître absolu de l'instruction, pourrait tôt ou tard la diriger au gré de son ambition ; ce levier, le plus puissant de tous, deviendrait peut-être, dans ses mains, le premier mobile de la servitude. Toute émulation serait éteinte ; toute pensée libre serait un crime, et peu à peu l'instruction, qui par sa nature doit éclairer, bientôt dégénérée dans la main de quelques instituteurs timides, façonnerait toute une génération à l'esclavage. »

Digitized by Google

trine particulière. Les inspecteurs généraux, à leur passage, étaient toujours trompés. Il était si facile d'échapper à leur contrôle ! Il y aurait donc, plus tard, une jeunesse aux convictions divergentes, ou républicaine ou royaliste, et point napoléonienne. Et comme son ambition le poussait à s'emparer du pouvoir suprême, il voulait régner sur une génération qui ne lui serait point hostile. La liberté, tolérée dans l'instruction et l'éducation des fils de la bourgeoisie et de l'aristocratie, empêcherait toujours l'unité des opinions politiques. Une nation n'était forte, solide et redoutable, disait-il, qu'en s'identifiant aux principes du chef qui la commandait [1]. Peu lui importaient les écoles primaires, peuplées de petits paysans, que l'on verrait toujours imiter les classes supérieures. Il pensait bien, d'ailleurs, régenter aussi le programme de leurs classes. Alors, afin de s'emparer de tous les élèves riches, des descendants des familles oisives et de bonne compagnie, afin de les englober dans son système, de les attirer en ses lycées, il allait organiser un corps enseignant revêtu de prestige, honoré pour ses talents, envié pour les honneurs qu'il lui conférerait, comme l'était le corps de la magistrature. Il appelait cela fonder l'*ordre civil*, qui, d'après lui, n'avait jamais existé en France. On n'avait connu jadis que l'ordre militaire et l'ordre ecclésiastique, qui s'étaient partagé la prépondérance dans les affaires du gouvernement. L'ordre civil leur ferait contrepoids, et même prendrait leur place. Chef du gouvernement,

1. Pelet de la Lozère, *Opinions de Napoléon.* « Il n'y aura pas d'état politique fixe, disait-il, s'il n'y a pas un corps enseignant avec des principes fixes. Tant qu'on n'apprendra pas, dès l'enfance, s'il faut être républicain ou monarchique, catholique ou irréligieux, l'État ne formera point une nation. Il reposera sur des bases incertaines et vagues. Il sera constamment exposé aux désordres et aux changements. »

Digitized by Google

il voulait, dans la magistrature et dans le corps enseignant, de hauts dignitaires, personnages célèbres et importants, comme les généraux, les cardinaux, les archevêques. Dans la magistrature, la sélection était déjà faite ; la hiérarchie établie du petit juge de province jusqu'au grand juge résidant à Paris, l'égal des plus grands fonctionnaires de l'Etat. Dans l'instruction publique, cette hiérarchie était à créer, depuis le maître d'étude, passant sa vie au milieu des élèves, mangeant à leur table, couchant au dortoir commun, et, suivant la filière, arrivant par son talent au poste de proviseur, d'inspecteur, de recteur, jusqu'au grand maître de cette élite, dont la réunion formerait l'Université rétablie. Les humbles auraient les pieds dans la poussière des écoles, les chefs entreraient au Sénat [1]. Point d'autres hommes, que ceux qu'il aurait agréés, tenus dans cette maille serrée, comme des officiers d'un régiment, ne pourraient professer. Il leur imposerait sa loi, et il n'y aurait plus qu'une seule doctrine, une seule science, une seule philosophie, une seule esthétique, convergeant à une pensée qui serait la sienne. Et la jeunesse, nourrie partout des mêmes

1. Je désire, disait Bonaparte au Conseil d'É at, le 20 février 1806, qu'il y ait un corps d'instruction publique qui soit la pépinière des professeurs, des recteurs, des maitres d'étude, et qu'on leur donne de grands motifs d'émulation. Il faut que les jeunes gens qui se voueront à l'enseignement aient la perspective de s'élever d'un grade à l'autre, jusqu'aux premières places de l'État. Les pieds de ce grand corps seront dans les bancs des collèges et sa tête dans le Sénat. Mais il faut établir, ici, le principe du célibat, dans ce sens que les maîtres d'étude ne pourront se marier qu'à l'âge de vingt-cinq ans, ou trente ans, quand ils auront obtenu un traitement de trois ou quatre mille francs et auront fait des économies suffisantes. Ce n'est que l'application d'une prévoyance usitée, quant au mariage, dans toutes les classes de la société. » (PELET DE LA LOZÈRE.) « Je sais, disait-il plus tard, que la composition de ce corps ne sera pas d'abord très bonne, parce qu'il ne faut faire perdre à personne son état. Ce ménagement fera conserver des éléments hétérogènes et impurs. Mais, peu à peu, le corps s'épurera. On en chassera surtout les hommes qui auront de mauvaises mœurs. » *(Idem.)*

Digitized by Google

principes, accepterait sans contrainte, sa domination, et le suivrait en tous ses desseins. A l'éducation il appliquerait la discipline militaire. Il n'en connaissait pas de plus commode. A un commandement parti d'en haut, toutes les écoles marqueraient le même pas. Ce serait magnifique, en même temps qu'admirable.

Il était d'autant plus résolu sur cette fondation d'un corps enseignant qui, sous sa férule, instruirait la jeunesse, qu'il apercevait le vide béant, toujours ouvert, depuis le départ des congrégations religieuses. Les jésuites et les oratoriens n'avaient laissé que des regrets. S'il n'existait point une sorte de congrégation laïque pour les remplacer, il faudrait rappeler les moines [1] ; et il n'en voulait point, parce qu'ils obéissaient à un chef étranger, ou inconnu, sur lequel il n'aurait aucune prise. Il arrêta, dès lors, en sa pensée, la reconstitution des universités abolies, ou plutôt de l'Université, que dirigerait un grand maître responsable devant lui. Fourcroy, le directeur de l'instruction publique, fut chargé de lui présenter un projet de loi. Mais, en vain, l'éminent chimiste lui en présenta successivement plusieurs ; aucun ne répondait à sa pensée. Il les rejeta, les déchira, en demandant toujours un nou-

1. Bonaparte disait encore au Conseil d'État, le 11 mars 1806 : « Mon but principal, dans l'établissement d'un corps enseignant, est d'avoir un moyen de diriger les opinions politiques et morales. Cette institution sera une garantie contre le rétablissement des moines. On ne viendra plus m'en parler. Ils seraient, sans cela, rétablis, un jour ou l'autre. Quant à moi, j'aimerais mieux confier l'éducation publique à un ordre religieux que de la laisser telle qu'elle est. Mais je ne veux ni l'un, ni l'autre. » « Ceux qui proposent, disait-il enfin, de laisser les Frères ignorantins en dehors de l'Université, ne s'aperçoivent pas qu'ils vont contre leur but. C'est en les comprenant dans l'Université qu'on les attachera à l'ordre civil et qu'on préviendra le danger de leur indépendance. Il ne s'agit pas de savoir si on les établira. Le fait est qu'ils existent, malgré l'administration ; je conclus qu'il vaut mieux les régulariser. Ils ne seront plus dangereux dès qu'ils n'auront plus un chef étranger ou inconnu. »

Digitized by Google

veau. A la fin, lassés l'un et l'autre de ne pouvoir s'accorder, au lieu des cent vingt-deux articles primitivement conçus par Fourcroy, il se borna à une loi qui n'en contenait que trois. Quant aux détails de l'organisation, ils feraient l'objet d'un décret dont il dicterait les termes. Ce qui eut lieu. Pendant deux heures, Fourcroy les écrivit sous la dictée de cet homme extraordinaire qui savait tout [1].

1. « Je ne pense pas, disait-il encore, qu'il faille s'occuper d'un régime d'instruction pour les jeunes filles. Elles ne peuvent être mieux élevées que par leur mère. L'éducation publique ne leur convient point, puisqu'elles ne sont point appelées à vivre en public. Les mœurs sont tout pour elles Le mariage est toute leur destination. »

Cette rénovation de l'instruction publique donnait texte à d'intéressantes discussions dans les journaux les plus importants de l'époque. Au *Mercure de France* de thermidor an XI se trouve l'analyse d'une étude de Tracy sur cette matière. Il y avait alors les partisans des anciennes méthodes, et ceux de ces méthodes transformées ou améliorées. Les premiers demandaient le maintien des écoles centrales, prétendant que leur système d'instruction était le meilleur possible, le seul philosophique ; qu'en l'attaquant, on attaquait les principes mêmes de la Révolution. Tracy ne se dissimulait point les inconvénients du système alors en vigueur, c'est-à-dire le maintien des écoles centrales, telles quelles. Mais il craignait qu'un changement trop prompt ne fût fatal aux études. Il désirait des réformes prudentes. Il divisait les élèves en deux classes d'hommes à instruire : la classe ouvrière et la classe savante. Il insistait sur cette division. Pour la classe ouvrière, on devait se borner, disait-il, à l'instruction des écoles primaires, et le petit nombre seulement serait destiné aux écoles centrales et spéciales. Il ajoutait : l'instruction primaire ne doit point être un commencement, mais un abrégé de l'instruction supérieure ; elle serait ainsi, complète dans son genre. Alors, il s'occupe des matières à enseigner au petit nombre. En ce moment, dans les écoles supérieures, disait-il, on commence à douze ans, et on apprend le dessin, l'histoire naturelle, les langues anciennes, les mathématiques, la physique, la chimie, la grammaire générale, les belles-lettres, l'histoire et la géographie. De Tracy réformait ce programme. Il établissait trois sections dans les études : — les langues et les belles-lettres ; — les sciences physiques et mathématiques ; — les sciences idéologiques, morales et politiques. Les élèves commenceront à neuf ans, et les études dureront huit ans. Enfin, pour donner à l'instruction un ensemble régulier, il voulait rétablir le conseil de l'instruction publique fondé par François de Neufchâteau. Les fonctions de ce conseil étaient d'examiner les cahiers des élèves et d'éclairer les professeurs, qui auraient pu s'éloigner de la route tracée par la loi. Le *Mercure* fait observer que ce plan, recommandé par de Tracy, rendrait l'instruction fort diffuse et trop encombrée pour l'élève qui, sollicité par tant de sujets divers, ne s'attacherait à aucun. Il écouterait tout et ne retiendrait rien. Ses forces intellectuelles s'épuiseraient vite. Et le *Mercure* s'explique à son tour : « Quels seraient donc les moyens de restaurer l'instruction publique ? Serait-il nécessaire de restaurer les collèges, tels qu'ils existaient avant la

Digitized by Google

Enfin, par la loi du 3 pluviôse an XI, les académies furent rétablies ; mais le premier Consul ne voulut point leur laisser ce nom. Celui « d'Institut national » fut maintenu et il fut divisé en quatre classes. La première, des sciences physiques et mathématiques ; la seconde, de la langue et de la littérature françaises ; la troisième, de l'histoire et de la littérature anciennes ; la quatrième, des beaux-arts. On supprima, dit Thibaudeau, la classe des sciences morales et politiques, qui existait dans l'organisation de brumaire an IV. Et la deuxième classe fut composée de quarante membres, comme l'ancienne Académie française.

VI

De tous les hommes dont la collaboration servit aux lois qui, sous le Consulat, modifièrent le régime de l'instruction publique, Fourcroy fut assurément le plus illustre, et le plus employé par Bonaparte. Je ne reviendrai par sur son origine, sur sa famille, sur les causes qui décidèrent de sa vocation scientifique. J'ai dit sur l'homme, en mes précédents volumes, ce qu'il importait de savoir. J'insisterai

Révolution ? Les sciences exactes y étaient trop sacrifiées à l'étude de la langue latine.. Mais l'instruction était parfaitement conforme à l'organisation sociale de ce temps-là, puisque la connaissance des lettres était nécessaire pour exercer toutes les professions honorables de la société. En général, le meilleur système d'instruction est celui où les études de l'enfance préparent aux fonctions de l'âge mûr. Or, les différentes carrières ouvertes aujourd'hui à tous les citoyens sont celles de la guerre, du génie, de l'administration, de la judicature, du barreau et des diverses parties de l'art de guérir. Dans les deux premières et dans la dernière, les sciences exactes sont indispensables ; dans les autres, les langues anciennes ne sont pas moins utiles ; dans presque toutes, il est impossible de se distinguer si l'on n'est pas parvenu à les réunir à un certain point... On reviendrait ainsi insensiblement au plan des anciens collèges, avec cette différence que l'on consacrerait un plus long espace de temps à l'étude des sciences exactes et des lettres françaises. »

Digitized by Google

maintenant, sur les qualités de l'orateur, sur le vulgarisateur, qui tenait sous le charme de ses leçons les intelligences les plus rebelles. Ses démonstrations claires, précises, originales, ne laissaient rien d'obscur. Il savait discerner, sur les gradins de l'amphithéâtre, l'auditeur le plus rétif, à qui sa parole n'avait pu ouvrir les arcanes de la science ; et tant qu'il n'apercevait pas cette physionomie s'éclairer d'un rayon de clarté et s'épanouir sous l'évidence, les yeux briller, les lèvres s'entr'ouvrir, l'assurance, enfin, de l'intuition prendre la place de l'inquiétude ignorante, il continuait, il variait ses preuves, il s'appesantissait sur les difficultés, en s'efforçant d'y faire pénétrer à flot la lumière. Il ne s'arrêtait qu'après avoir reçu l'assentiment unanime de la foule assemblée autour de sa chaire. Son verbe martelé, l'écho de sa voix sonore, portaient jusqu'aux extrémités de la salle. Loin de lui, l'assistant prenait part à la leçon, comme près de lui, ravi de l'enchantement qui s'en dégageait. Ceux qui ont parlé de ses cours, si recherchés, qu'en quelque lieu qu'il les fît les salles étaient toujours trop exiguës pour contenir ses admirateurs, disent qu'il savait animer ses phrases de mots heureux, d'exemples impressionnants qui leur donnaient un intérêt dramatique. On venait comme à une représentation théâtrale l'entendre exposer ses théories sur la chimie. La science n'était plus, quand il en parlait, une matière obscure, mais une suite de principes simples, que sa physionomie et sa voix rendaient lumineux.

Il s'était donné tout entier à cette tâche difficile, et il se savait trop admiré pour jalouser ceux qui suivaient le même chemin. Puissant en politique, durant la Révolution, il avait pu sauver la vie à

Digitized by Google

Desault, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, et à Chaptal, accusés de fédéralisme. Il échoua pour Lavoisier, qui périt sur l'échafaud. En ce temps-là, comme au nôtre, les hommes célèbres échappaient rarement aux calomnies. Joseph de Chénier fut accusé d'avoir laissé mourir son frère aîné ; Fourcroy, de sa tiédeur sur le sort de Lavoisier, par jalousie pour le sort d'un rival. Il en éprouva un immense chagrin. Dans une notice qu'il fit paraître alors sur ce grand homme on trouve, et d'une manière éloquente, l'amertume dont il est envahi.

« On m'accuse de la mort de Lavoisier, dit-il, moi son ami, le compagnon de ses travaux, son collaborateur dans la chimie moderne, son admirateur constant, comme on peut le voir dans tous mes ouvrages, écrits avant ou depuis la Révolution ; moi, naturellement doux, non envieux, sans ambition : moi qui, de tous ses confrères et ses amis, l'ai le plus défendu, le plus regretté, le plus pleuré, le plus loué publiquement et dans toutes les occasions. Elle est trop absurde, cette calomnie, pour avoir fait quelque impression sur ceux qui me connaissent, de près ou de loin ; mais elle laisse du louche dans quelques esprits, peu accoutumés à réfléchir. Elle a fait plaisir à des hommes, qui se repaissent de méchanceté ; à quelques hommes, jaloux de mes succès et de la portion de gloire que j'ai acquise dans la carrière des sciences. Je l'ai trop méprisée pour y répondre. Mais, j'ai été peiné de voir que personne, parmi ceux qui me connaissent, parmi ceux que j'ai instruits et servis, n'ait pris ma défense. Ils l'ont, sans doute, méprisée comme moi, cette calomnie ; peut-être ont-ils bien fait ! Il y a des choses si atroces, dans l'âme des méchants, qu'on se refuse à les envisager, à les combattre. »

Digitized by Google

Bonaparte, qui avait tiré de lui ce qu'il voulait, l'abandonna et lui enleva la suprême récompense que désirait ce précieux collaborateur. Après avoir mis à point la création de l'Université, lorsqu'il croyait en être nommé le grand maître, lui, le travailleur infatigable, Fourcroy se vit frustré de ses espérances. Fontanes, un ami très protégé d'Élisa Bonaparte, devint le préféré, l'élu à ce poste éminent [1]. Le délaissé tomba en une mélancolie insurmontable. Il perdit sa gaieté, son ardeur au travail, son enthousiasme pour la science. Il s'absorba en son chagrin. « Je sens là, disait-il, à ses amis, en montrant la place de son cœur, une griffe qui me déchire. » Il mourut en 1809, le jour où Bonaparte, pour le consoler, lui envoyait le titre de comte, avec une dotation annuelle de vingt mille francs.

VII

D'autres savants, des hommes d'une haute culture ont brillé aussi pendant le Consulat. Tel Malus, âgé de vingt-cinq ans au début du siècle. Entré à l'école

1. *De Montgaillard*, t. VI, p. 89. « Pour avoir une idée jus e de la souplesse de Fontanes, il faut lire son chant du 14 juillet (*Mercure de France*, n° 3 1er thermidor an VIII) ; on verra de quelle manière la littérature célébrait la liberté, et la clémence de celui qui tentait de la détruire. Avant de venir à Paris, Fontanes avait habité un grenier à Niort. Il était sans ressources, vivant des petits écus que lui donnait le bon Cailhava. En 1800, Lucien Bonaparte l'envoie chercher et lui dit : « Vous écrivez pour le ministère anglais ; je le sais et en voici la preuve (en lui montrant un de ses mémoires qui avait été intercepté et remis au ministre). C'est un métier à vous faire pendre. Ralliez-vous à la cause nationale. Vous manquez de pain ; je vous en donnerai. » Lucien le prit pour un de ses quatre secrétaires-rédacteurs, l'associa à MM. Arnault, Duquesnoy et X et l'envoya auprès de son frère Joseph à Mortefontaine. Fontanes touchait ses mille francs par mois et faisait les écritures qui lui étaient désignées. Il s'attachait surtout à louer son Mécène ; il dit dans une de ses compositions que « Lucien fut dans la famille des Bonapartes, ce que fut dans celle des Médicis, Laurent, proclamé le « Père des Lettres ». — Fontanes voulait à tout prix, être homme de qualité. Il fit en 1807 un voyage à Alais dont sa

Digitized by Google

de génie de Mézières, l'école fut licenciée au moment où il allait être nommé sous-lieutenant. Il s'engagea aussitôt dans les bataillons dirigés sur Dunkerque, dont on faisait le siège. Là, simple terrassier, il se fit remarquer de l'ingénieur Lepère, qui envoya son protégé à l'Ecole polytechnique où il obtint, par son intelligence, l'amitié de Monge. Il suivit le savant en Égypte et il prit part aux grandes batailles de cette glorieuse expédition. Mais, devant Jaffa, il fut atteint de la peste, dont il a laissé un tableau émouvant [1]. Revenu en France, il fut chargé par Bonaparte de rédiger un projet d'agrandissement du port et de l'enceinte d'Anvers. Il devint ensuite examinateur à l'École polytechnique. Atteint de phtisie pulmonaire, il mourut en 1822.

Tel encore Poisson, fils d'un ancien soldat, qui n'avait que dix-neuf ans au début du Consulat. Reçu premier à l'École polytechnique, il attira l'attention de Lagrange et de Laplace, et, en 1800, il fut nommé répétiteur de l'Ecole, puis, deux ans après, professeur. Sa vie fut consacrée tout entière aux recher-

famille est originaire, pour y chercher, disait-il, ses titres de noblesse. Il n'y trouva que des parents en ligne directe, et un cousin germain paternel, appelé Fontagno, travailleur de terre et faiseur de bâts... C'était un homme d'État dans les salons, un gentilhomme à l'Institut et un littérateur à la Chambre des pairs. »

1. « J'avais perdu, dit-il, successivement, mes amis, mes connaissances mes domestiques. Il ne me restait plus que mon domestique favori qui, dans le cours de ma maladie, m'avait toujours soigné avec zèle. Le 24 germinal, il mourut près de moi. Je demeurai seul, sans forces, sans secours, sans amis. J'étais tellement épuisé par la dysenterie et les suppurations continuelles, que ma tête était extraordinairement affaiblie. La fièvre, qui redoublait la nuit, me donnait souvent le transport et m'agitait cruellement. Deux sapeurs entreprirent de me soigner et périrent l'un après l'autre. Enfin, le 2 floréal, je fus embarqué sur l'*Étoile*, qui partait pour l'Égypte, et dont le capitaine avait la peste. Il mourut le jour de notre arrivée à Damiette. L'air de la mer fit sur moi un effet subit. Il me semblait que je sortais d'une suffocation. Dès le premier jour, je sentis presque le désir de manger. Les vents contraires nous tinrent plusieurs jours en pleine mer. Ce retard produisit sur ma santé une amélioration très marquée. Les forces renaissant la croûte de mon bubon tomba, l'appétit revint. »

Digitized by Google

ches scientifiques, éparses dans un nombre infini de mémoires.

Tel Lefebvre-Gineau, né dans les Ardennes, en 1751, de parents sans fortune. Distingué à l'école par l'évêque de Pamiers, il fut recommandé au baron de Breteuil, qui l'institua professeur de mathématiques de ses enfants. Il s'enrichit durant la Révolution par des opérations commerciales fructueuses. Puis, devenu membre de l'Institut dans la section de physique, il fut désigné pour la commission chargée d'établir le système décimal. Fourcroy en fit un inspecteur général de l'instruction publique.

Tel, Noël, fils d'un marchand drapier de Saint-Germain-en-Laye, né en 1755, qui, à Louis-le-Grand, eut pour condisciple Robespierre. Il y professa dans la classe de troisième; mais à la Révolution, il fut employé aux relations extérieures et envoyé en Hollande, comme ministre plénipotentiaire. Le gouvernement consulaire le fit entrer au Tribunat; Fourcroy, à l'instruction publique, comme inspecteur général. C'était sa vraie situation.

Tel, Coulomb, l'un des physiciens les plus réputés du Consulat, né à Angoulême en 1736. Ses débuts d'homme de science eurent lieu aux Antilles, où il construisit le fort Bourbon, de Martinique. Rentré en France à la Révolution, il rompit toute relation avec le gouvernement et se consacra entièrement à l'instruction de ses enfants. Plus tard, il accepta le poste d'inspecteur général de l'instruction publique.

Tel, Biot [1], physicien et chimiste, jeune encore

1. Biot (Jean-Baptiste), né à Paris en 1774. Fit ses études au lycée Louis-le-Grand, prit ensuite du service dans l'artillerie et fut reçu en 1794 à l'École polytechnique. Il fut nommé peu après à l'École centrale de Beauvais, comme professeur, et en 1800, au Collège de France, fut chargé de la chaire de physique. En 1803, fut élu à l'Académie, en remplacement de

Digitized by Google

pendant le Consulat, et néanmoins, en 1806, désigné avec Arago[1] pour se rendre en Espagne y reprendre la triangulation de la méridienne interrompue depuis la mort de Méchain. Et Gay-Lussac, un Limousin, aussi jeune que Biot, protégé de Berthollet en sortant de l'Ecole polytechnique et devenu célèbre par ses expériences aérostatiques et ses travaux sur l'iode. Et Poinsot, qui fit partie de la première promotion de l'Ecole polytechnique; à dix-neuf ans ingénieur des ponts et chaussées, et ensuite professeur au lycée Bonaparte; enfin inspecteur général de l'Université, en 1806. Et Fontanes, le grand maître de cette Université que Bonaparte avait créée pour s'emparer de toute la jeunesse écolière. Je ne reviendrai pas sur ce Protée politique, qui fut littérateur, poète, critique au *Mercure de France*, président du Corps législatif et chef de l'Université. En mes précédents volumes, j'ai fait connaître assez sa souplesse de courtisan et ses mérites littéraires.

Delambre, devenu secrétaire perpétuel; et lorsqu'en 1804, le premier Consul sollicita de l'Institut un vœu favorable à l'établissement de l'Empire, M. Biot refusa de voter, l'Académie, dans sa conviction, devant rester étrangère à toute démonstration politique. Il entra à l'Observatoire en 1804, et la même année, accompagna Gay-Lussac dans sa première ascension aérostatique et s'éleva à une hauteur de quatre mille mètres. Il mourut en 1862, à Paris.

1. Dominique-François Arago naquit à Estagel, près de Perpignan, en 1786. Son père, qui occupait depuis la Révolution l'emploi de caissier de la Monnaie, à Perpignan, lui fit de bonne heure faire ses études au collège de cette ville. A dix-sept ans, le jeune François fut admis, après un brillant examen, à l'École polytechnique. Au sortir de cette école, il fut attaché à l'Observatoire comme secrétaire du Bureau des longitudes, et en 1806, Napoléon, sur la recommandation de Monge, le chargea avec M. Biot et deux commissaires espagnols de continuer la grande opération géodésique de Delambre et Méchain, pour donner une mesure plus parfaite de l'arc du méridien terrestre, mesure qui a servi de base au nouveau système métrique. Après de nombreuses péripéties sur un navire, pris et repris par des vaisseaux ennemis, il put rentrer en France en 1809. Il avait vingt-trois ans; l'Académie le reçut comme membre titulaire, et l'empereur le nomma professeur à l'École polytechnique, où il enseigna l'analyse et la géodésie pendant plus de vingt ans. Il mourut en 1853.

Digitized by Google

CONCLUSION

Arrivé au terme de cet ouvrage, je dois jeter un regard en arrière et après avoir fait œuvre de chroniqueur sur toutes les classes de la société, juger l'homme qui fut l'auteur et le dominateur du Consulat, c'est-à-dire Bonaparte, Premier Consul.

Quand on parle de lui, il semble que l'on ne puisse être juste et qu'il n'y ait d'autre alternative que d'être louangeur ou malveillant. Cet homme, que ses pires ennemis qualifient d'extraordinaire, n'est pas encore assez éloigné dans le temps, même après un siècle, pour obtenir de ses juges l'impartialité. Est-ce vraiment parce qu'il a renversé, en brumaire, un Directoire qui s'anéantissait dans la honte ; chassé des assemblées qui montraient leur faiblesse par leur incohérence, qu'il faille le traiter en condottière, comme certains historiens ? A-t-il accompli ce coup d'Etat, seul ? « Avec l'armée, » disent-ils d'un air lamentable, comme si l'armée était un instrument inavouable. Mais l'armée était soutenue par l'opinion, excitée par le mépris des honnêtes gens contre le pouvoir établi et encouragée par les hommes politiques les plus intelligents! Le général avait été rappelé d'Egypte par certains ministres, par tous ceux qui voyaient la patrie s'effondrer dans un abîme de scandales toujours renaissants ; et dès qu'il eut posé le pied sur le rivage, il

Digitized by Google

vit aussitôt se grouper autour de lui un parti prêt à le défendre. Ce parti fut le plus fort. C'est ce qui sauva la France.

L'histoire, au surplus, n'est qu'une suite de coups d'Etat des résolus contre les incertains, des audacieux contre les timorés. La révolution de cette époque fut un saut de bascule où triompha l'énergie sur toutes les lâchetés publiques.

Et croit-on que si Bonaparte n'avait pas débarqué à Fréjus, le Directoire eût duré longtemps ? Est-ce qu'à son défaut d'autres généraux n'auraient pas agi de la même manière : Bernadotte, ou Moreau, ou Joubert ? Joubert mourut, tué à Novi. On sait bien, cependant, qu'il n'était envoyé en Italie que pour y conquérir un plus grand prestige et revenir chasser les tyranneaux qui dominaient la France. Si le général Bonaparte n'eût triomphé, la Terreur aurait recommencé et, après la Terreur, la nation aurait certainement rappelé les Bourbons. Or, ces princes étaient-ils capables de rétablir l'ordre, de chasser les ennemis menaçants ? Quels généraux leur auraient obéi ? Ces conjectures s'évanouissent quand on les serre de près ; et l'on se retrouve encore à excuser l'échauffourée de Brumaire.

S'il fallait absolument jeter l'anathème à Bonaparte pour cette chevauchée triomphante contre les assemblées réunies à Saint-Cloud, on ne devrait pas oublier les résultats qui suivirent : la transformation presque subite de la France, la renaissance de toutes les forces vives de la patrie. Ceux qui ont lu les volumes précédents de cet ouvrage savent en quel état le général trouva le trésor public, l'armée, le clergé, la magistrature, les maîtres de la jeunesse écolière; à quelle licence s'abandonnaient les mœurs; quels hommes et quelles femmes paradaient dans les

Digitized by Google

lieux publics. Il n'y avait plus qu'une armée famélique, des généraux guidés par leur bon plaisir ou par leur seule ambition; des prêtres chassés de leur presbytère, ne célébrant les cérémonies du culte qu'avec crainte et en cachette ; des magistrats véreux ou incapables, produits de l'élection, et des écoles abandonnées parce qu'il n'y avait plus de maîtres. La littérature, à ce moment, était-elle plus libre qu'au temps du Consulat ? La censure n'existait-elle pas, comme sous Bonaparte, et les théâtres ne devaient-ils pas obéir aux caprices des gouvernants ? Au lieu de Bonaparte, c'était Barras ; avant Barras, Robespierre. Eux, aussi, avaient eu leurs courtisans ; et ce que l'on prônait en eux, c'étaient leurs vices, non leur gloire, comme celle du général à qui la victoire ne faillit jamais. On reprend, alors, et l'on dit que les électeurs auraient envoyé à Paris des hommes nouveaux et probes, plus avertis par les événements que leurs prédécesseurs; la liberté aurait été maintenue, et les dix ans passés en apprentissage auraient servi d'exemples et de leçons. Comme si les hommes, réunis en assemblée, n'obéissaient pas toujours à des meneurs, et ceux-ci à un ou deux chefs qui commandent en secret, dans un salon ou dans un club !

En Brumaire, an VIII, ceux qui dirigeaient les assemblées obéissaient aux suggestions de Mme de Staël. C'était sa pensée qui se fût affirmée, sa politique qui eût dominé; et cette politique n'était autre que celle de Necker. Valait-elle mieux que celle de Bonaparte? On l'a vue, cette femme, pendant le Consulat, exciter ses affidés contre les résolutions du Premier Consul; soulever l'opinion sur le mot de *sujets*, inséré dans un traité de paix avec la Russie; faire repousser par le Tribunat et ensuite par le

Digitized by Google

Corps législatif les titres présentés du Code civil; refuser d'admettre les tribunaux d'exception, afin de purger Paris et la France de tous les assassins qui les désolaient. Oh! certes, on eût discouru à la tribune, comme devant sa cheminée; on eût entendu de généreuses paroles, d'éloquents discours. C'eût été tout. N'y avait-il pas eu, jadis, des discours superbes et enflammés qu'avaient prononcés les Girondins ou les Montagnards? Plus même: des menaces suivies d'exécution, des flots de sang qui avaient coulé? Qu'est-ce que la France y avait gagné? Sans doute, la liberté, pour un peuple, est le bien suprême; c'est par elle que toutes les énergies se développent et s'accroissent, que les arts florissent, que les pensées, en s'élevant, viennent s'épanouir au grand jour. Mais, quand cette liberté ne sert qu'aux sectaires, c'est le développement des pires erreurs qui s'ensuit; c'est la tyrannie contre tous les opposants. Il n'y avait qu'un homme de génie, comme Bonaparte, qui pût rétablir l'ordre et ramener la confiance dans un pays alors aussi troublé que la France. Plus tard, sous l'Empire, il abusa de sa puissance; il la fit servir à son ambition et à l'intérêt de sa famille; mais, au début de son pouvoir, — et ce n'est que le Premier Consul soumis ici à ma critique, — l'exagération de son implacable volonté, sa force au service de sa pensée, étaient nécessaires à la France aux abois.

Après quatre ans d'obéissance à cet homme que rien n'effrayait, que rien n'arrêtait, qui poursuivait obstinément ce qu'il avait conçu, est-ce que la France ne pouvait pas se déclarer satisfaite? Que lui manquait-il qu'elle n'eût désiré auparavant : le repos, le bien-être, la richesse distribuée largement par le travail renaissant dans toutes les classes de la société?

Digitized by Google

Les ruines disparaissaient, les monuments s'élevaient, les peintres et les sculpteurs ornaient d'œuvres magnifiques tous nos palais restaurés; le monde n'avait plus de regards que pour Paris, et, dans Paris, pour l'homme qui commandait. Est-ce que ce n'était point une compensation suffisante à quelques discours perdus pour la tribune aux harangues? Est-ce que le premier Consul ne faisait point oublier Mme de Staël et ses amis ?

On peut affirmer, d'ailleurs, que l'admiration et la haine, pour Bonaparte, dépendent du monde où l'on est né, de l'éducation que l'on a reçue, des gens que l'on a fréquentés. Il faut attendre un siècle encore avant que l'on puisse parler, sans passion, de ce génie qui a si bien pétri la France et l'Europe, qu'après lui, le moule brisé, l'objet qui en est sorti reste intact. Quoi que l'on ait fait, ses codes et son organisation judiciaire, ses divisions administratives et ses préfets subsistent toujours, même au delà de nos frontières. Ce qui précède semble dicté par l'admiration. Et pourtant, je me targue d'être sans passion à l'égard de ce grand nom. Ma vie s'est écoulée solitaire, dans la retraite et l'étude. Je n'ai reçu ni bienfaits ni injustice de la famille du grand homme. Je me crois assez indépendant pour en parler comme je le fais, et rester dans la vérité, en affirmant que le Consulat fut la période la plus éblouissante de notre histoire. [1]

1. Chateaubriand, en ses *Mémoires*, a laissé sur Napoléon ce jugement : « Bonaparte, dit-il, n'est point grand seulement par ses paroles, ses discours, ses écrits... ; il est grand, pour avoir créé un gouvernement régulier et puissant, un code de lois adoptées en divers pays, des cours de justice, des écoles, une administration forte, active, intelligente et sur laquelle nous vivons encore ; il est grand, pour avoir ressuscité, éclairé et géré supérieurement l'Italie ; il est grand, pour avoir fait renaître, en France, l'ordre du sein du chaos, pour avoir relevé les autels, pour avoir réduit de furieux démagogues, d'orgueilleux savants, des littérateurs anarchiques, des athées

Digitized by Google

voltairiens, des orateurs de carrefour, des égorgeurs de prison et de rue, des claquedents de tribunes, de clubs et d'échafauds, pour les avoir réduits à servir sous lui. Il est grand pour avoir forcé des soldats, ses égaux, des capitaines, ses chefs ou ses rivaux à fléchir sous sa volonté ; il est grand surtout pour être né de lui seul, pour avoir su, sans autre autorité que celle de son génie, se faire obéir par trente-six millions de sujets, à une époque où aucune illusion n'environnait les trônes ; il est grand pour avoir abattu tous les rois, ses opposants, pour avoir défait toutes leurs armées quelle qu'ait été la différence de leur discipline ou de leur valeur, pour avoir appris son nom aux peuples sauvages, comme aux peuples civilisés, pour avoir surpassé tous les vainqueurs qui le précédèrent, pour avoir rempli dix années de tels prodiges, qu'on a peine aujourd'hui à les comprendre ». — Et comme quelqu'un demandait à Chateaubriand pourquoi après avoir si violemment attaqué Napoléon, il l'admirait à ce point, l'illustre écrivain répondit : « Il a fallu que le géant fût tombé pour que je pusse mesurer sa grandeur. »

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE I

CHAPITRE PREMIER

L'ARMÉE

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE II

PORTRAITS MILITAIRES

LIVRE II

LE CLERGÉ

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE III

LA MAGISTRATURE

Digitized by Google

LIVRE IV

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Digitized by Google

Mayenne, Imprimerie Ch. COLIN

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE PERRIN ET Cie

HENRY HOUSSAYE, de l'Académie française. — **1814**. 53e édition. 1 volume in-16 .... 3 50

— **1815. La Première Restauration. — Le Retour de l'Ile d'Elbe. — Les Cent-Jours.** 51e édition. 1 volume in-16 .... 3 50

— **Waterloo.** 54e édition. 1 volume in-16 .... 3 50

— **La Seconde Abdication. — La Terreur Blanche.** 31e édition. 1 volume in-16 .... 3 50

Les mêmes, en 4 volumes in-8°. Chaque volume 7 50

G. LENOTRE (*couronné par l'Académie française. — Prix Berger*). — **Paris Révolutionnaire.** 15e édition. 1 vol. in-8° écu .... 5 »

— **Vieilles Maisons, vieux Papiers.** 20e édition. *Trois séries*. 3 volumes in-8° écu Chaque volume .... 5 »

— **Le Drame de Varennes** (juin 1791). 15e édition. 1 vol. in-8° écu .... 5 »

— **La Captivité et la Mort de Marie-Antoinette.** 8e édit. 1 vol. in-8° écu. 5 »

— **Le Marquis de La Rouërie.** 8e édition. 1 vol. in-8° écu .... 5 »

— **Le Baron de Batz.** 7e édition. 1 vol. in-8° écu .... 5 »

— **Tournebut** (1804-1809). 8e édition. 1 vol. in-8° écu .... 5 »

— **Le Vrai Chevalier de Maison-Rouge.** 6e édition. 1 vol. in-8° écu. 5 »

— **La Guillotine pendant la Révolution.** 6e édition. 1 vol. in-8° écu. 5 »

LA ROCHETERIE. — **Histoire de Marie-Antoinette.** (*Couronné par l'Académie française.*) Nouvelle édition. 2 vol. in-8° écu avec gravures .... 10 »

ÉMILE DARD. — *Un acteur caché du drame révolutionnaire.* — **Le général Choderlos de Laclos,** auteur des *Liaisons dangereuses* (1741-1803). (*Couronné par l'Académie française*). 1 vol. in-8° écu, portrait. 5 »

— *Un épicurien sous la Terreur.* — **Hérault de Séchelles** (1759-1794). Un vol. in-8° écu avec gravures .... 5 »

Le Duc de Lauzun (général Biron) (1791-1792). Correspondance intime publiée par le comte de Sérignan. 1 volume in-8° écu .... 5 »

GUILLAUME PÉPÉ. — *La Révolution, l'Empire, la Restauration et le Royaume de Naples.* **Mémoires du Général Guillaume Pépé** (1783-1846), publiés d'après l'édition originale, par LÉO MOUTON. 1 volume in-8°, écu orné de gravures .... 5 »

GILBERT STENGER. — **La Société française pendant le Consulat.** 6 volumes in-8° écu formant 6 séries se vendant séparément, chaque volume .... 5 »

ANDRÉ LEBEY. — *Les trois coups d'État de Louis Napoléon Bonaparte.* **Strasbourg et Boulogne.** 1 volume in-8° écu .... 5 »

BARON MARC DE VILLIERS DU TERRAGE. — *Conquistadores et Roitelets.* **Rois sans couronne.** — *Du Roi des Canaries à l'Empereur du Sahara.* Un vol. in-8° écu, avec gravures .... 5 »

Paris. — Imp. E. CAPIOMONT et Cie, rue de Seine, 57.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.
A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.
Please return promptly.

DEC 15 '27
CANCELLED

Digitized by Google

Digitized by Google